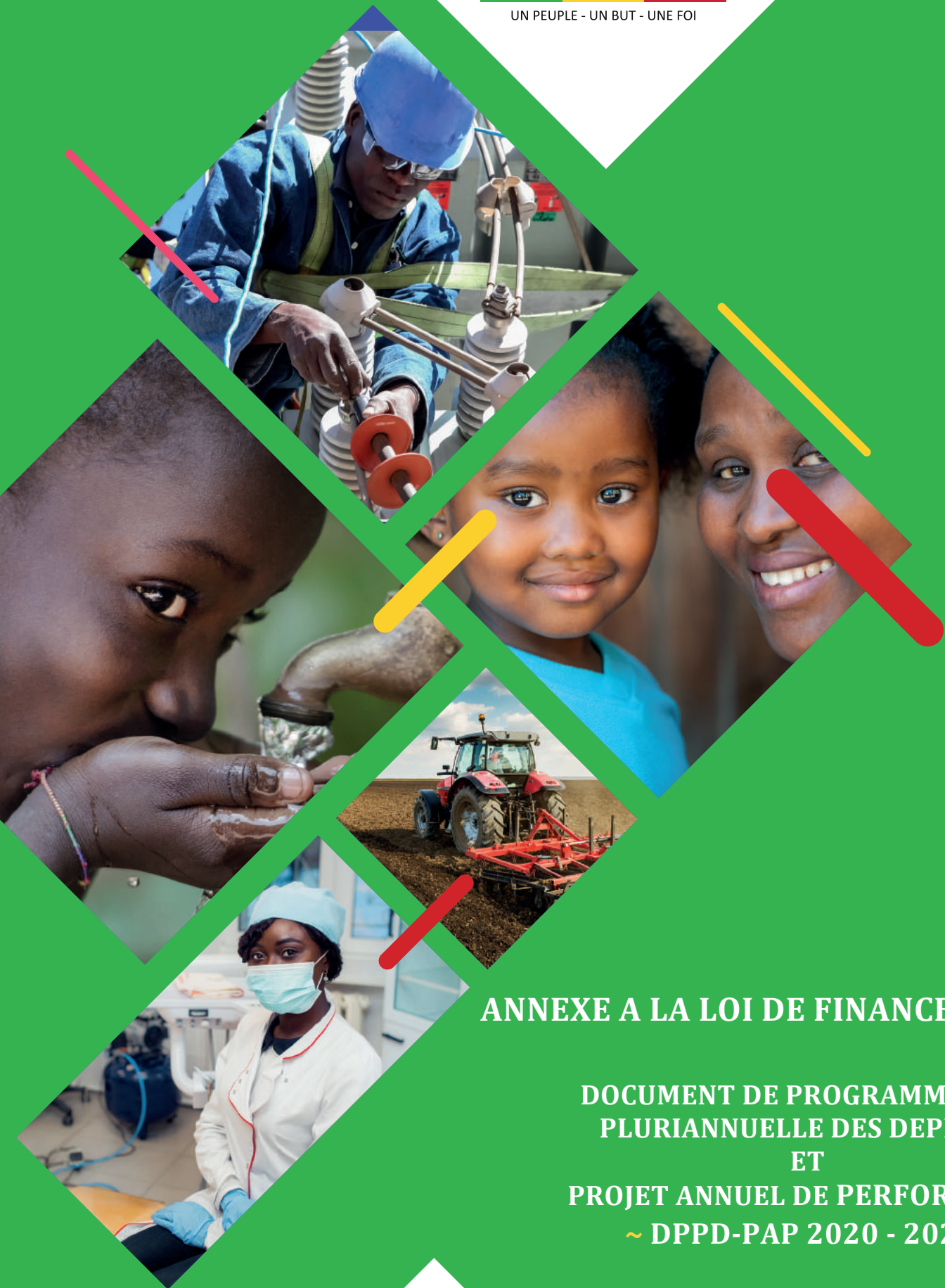


RÉPUBLIQUE DU MALI

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI



ANNEXE A LA LOI DE FINANCES 2020

DOCUMENT DE PROGRAMMATION
PLURIANNUELLE DES DEPENSES
ET
PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE
~ DPPD-PAP 2020 - 2022 ~



SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS		1 - 8
INTRODUCTION		9 - 11
SECTION 120	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	12 - 19
SECTION 130	PRIMATURE	20 - 32
SECTION 131	DELEGATION GENERALE AUX ELECTIONS	33 - 35
SECTION 140	COUR CONSTITUTIONNELLE	36 - 40
SECTION 150	COUR SUPREME	41 - 45
SECTION 155	HAUTE COUR DE JUSTICE	46 - 48
SECTION 160	CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET CULTUREL	49 - 53
SECTION 170	HAUT CONSEIL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	54 - 57
SECTION 180	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE	58 - 69
SECTION 185	MINISTERE DES MALIENS DE L'EXTERIEUR	70 - 77
SECTION 186	MINISTERE DE L'INTEGRATION AFRICAINE	78 - 83
SECTION 190	BUREAU DU VERIFICATEUR GENERAL	84 - 87
SECTION 192	MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE	88 - 92
SECTION 195	COMITE NATIONAL DE L'EGAL ACCES AUX MEDIAS D'ETAT	93 - 96
SECTION 210	MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS	97 - 108
SECTION 220	MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROIT DE L'HOMME	109 - 122
SECTION 223	OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE	123 - 128
SECTION 226	COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME	129 - 132
SECTION 230	MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE	133 - 143
SECTION 310	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	144 - 185
SECTION 311	CELLULE NATIONALE DE TRAITEMENT DES INFORMATIONS FINANCIERES	186 - 190
SECTION 312	AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS/DELEGATIONS SERVICES PUBLICS (ARMDS)	191 - 194
SECTION 320	MINISTERE DU DIALOGUE SOCIAL, DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE	195 - 205
SECTION 323	MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	206 - 223
SECTION 328	MINISTERE DES REFORMES INSTITUTIONNELLES ET DES RELATIONS AVEC LA SOCIETE CIVILE	224 - 229
SECTION 330	MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION	230 - 251
SECTION 334	AUTORITE PROTECTION DONNEES A CARACTERE PERSONNEL	252 - 257
SECTION 340	MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTE	258 - 264
SECTION 341	MINISTERE DE LA COHESION SOCIALE, DE LA PAIX ET DE LA RECONCILIATION NATIONALE	265 - 271
SECTION 380	MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE	272 - 288
SECTION 410	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	289 - 308
SECTION 412	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	309 - 320
SECTION 510	MINISTERE DE LA CULTURE	321 - 337
SECTION 520	MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	338 - 354
SECTION 610	MINISTERE DE LA SANTE ET DES AFFAIRES SOCIALES	355 - 378
SECTION 614	HAUT CONSEIL NAT. LUTTE CONTRE LE SIDA	379 - 383
SECTION 640	MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE	384 - 398
SECTION 660	MINISTERE DE LA SOLIDARITE ET DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE	399 - 408
SECTION 700	MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'EQUIPEMENT	409 - 419
SECTION 714	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	420 - 444
SECTION 720	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU	445 - 459
SECTION 726	MINISTERE DES MINES ET DU PETROLE	460 - 473
SECTION 730	MINISTERE DE LA COMMUNICATION	474 - 481
SECTION 731	MINISTERE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DE LA PROSPECTIVE	482 - 487
SECTION 732	HAUTE AUTORITE DE LA COMMUNICATION	488 - 492
SECTION 740	MINISTERE DES DOMAINES ET DES AFFAIRES FONCIERES	493 - 501
SECTION 745	MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT SOCIAL	502 - 507
SECTION 750	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION	508 - 521
SECTION 770	MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITE URBAINE	522 - 534
SECTION 812	MINISTERE DE LA PROMOTION DE L' INVESTISSEMENT PRIVE, PME&ENTREPRENARIAT NATIONAL	535 - 545
SECTION 820	MINISTERE DE L'AGRICULTURE	546 - 566
SECTION 822	MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE	567 - 581
SECTION 850	COMMISSARIAT A LA SECURITE ALIMENTAIRE	582 - 585
SECTION 860	MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME	586 - 598

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABFN : Agence du Bassin du Fleuve Niger
ABS : Appui Budgétaire Sectoriel
ACCT : Agence Centrale Comptable du Trésor
ACEFOR : Amélioration de la Compétitivité des Entreprises par la Formation
ACMAD : Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement
ACTE : Appui aux Collectivités Territoriales en matière d'Education
ADM : Aéroport Du Mali
ADR : Agences de Développement Régional
ADRS : Agence de Développement Rural de la Vallée du Fleuve Sénégal
AE-CP : Autorisations d'Engagement : Crédits de Paiement
AEP : Adduction d'Eau Potable
AER : Agence de l'Energie Renouvelable
AES : Adduction d'Eau Sommaire
AFD : Agence Française pour le Développement
AGCC2 : Alliance Globale contre le Changement Climatique au Mali phase 2
AGEFAU : Agence de Gestion du Fonds d'Accès Universel
AGETIC : Agence des Technologies de l'Information et de la Communication
AGETIER : Agence d'exécution des Travaux d'Infrastructures et d'Équipements Ruraux
AGR : Activités Génératrices de Revenus
AGRA : Alliance pour une Révolution verte en Afrique
AICE2 : Application Intégrée de la Comptabilité de l'Etat
AMADER : Agence Malienne de Développement de l'Energie Rurale
AMAM : Agence Malienne de Métrologie
AMALAN : Académie Malienne des Langues
AMANORM : Agence Malienne de Normalisation et de Promotion de la Qualité
AMAP : Agence Malienne de Presse
AMARAP : Agence Malienne de Radio Protection
AMCOMET : Conférence Ministérielle Africaine de la Météorologie
AMC : Ateliers Militaires Centraux
ANAC : Agence Nationale de l'Aviation Civile
ANADEB : Agence Nationale de Développement des Biocarburants
ANCD : Agence Nationale de Communication du Développement
ANE : Acteurs Non Étatiques
ANGESEM : Agence nationale de gestion des stations d'épuration du Mali
ANICT : Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales

ANPE : Agence Nationale de la Promotion de l'Emploi
AN-RM : Assemblée Nationale de la République du Mali
APC : Approche Par les Compétences
APCM : Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture
APCMM : Assemblée Permanente des Chambres de Métier du Mali
API : Agence de Promotion des Investissements
APEJ : Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
APEX : Agence pour la Promotion des Exportation
APRM : Accord pour la Paix et la réconciliation au Mali
ASACE : Association Signataire d'Accord Cadre avec l'Etat
ASACO : Association des Santé Communautaire
ATI : Agence d'Aménagement des Terres et de fourniture de l'eau d'Irrigation
AUREP : Autorité pour la Promotion de la Recherche Pétrolière
BCS : Bureau Central de la Solde
BEEC : Bureau d'Expertise d'Évaluation et de Certification des diamants bruts
BID : Banque Islamique pour la Développement
BMCESP : Bureau du Modérateur de Concertation État /Secteur Privé
BOP : Budget Opérationnel de Programme
BRMN : Bureau de restructuration et mise à niveau des entreprises industrielles du Mali
BSI : Budget Spécial d'Investissement
BT : Brevet de Technicien
BUMDA : Bureau Malien du Droit d'Auteur
BVG : Bureau du Vérificateur Général
CAA : Centres d'Apprentissage Agricole
CAAGM : Cellule d'Appui à l'Aménagement et à la Gestion des Marchés
CADA : Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration du secteur de l'Agriculture
CADD : Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration
CADDEE : Cellule d'Appui à la Déconcentration et à la Décentralisation du Secteur Énergie-Eau
CAF : Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle
CAFé : Centres d'Apprentissage Féminin
CAISFF : Cellule d'Appui à l'Informatisation des Services Financiers et Fiscaux
CAMM-BFK : Conservatoire des Arts et Métiers multimédia Balla Fasséké Kouyaté
CAP : Centres d'Animation Pédagogique
CAP : Certificat d'Aptitude Professionnel
CARFIP : Cellule d'Appui à la Reforme des Finances Publiques ;
CBMT : Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CC : Conseils de Cercles

CCLMT : Cellule de Lutte Contre les Mouches Tsé-tsé

CCMD : BRE : Centre de Conservation, de Multiplication et de Diffusion du Bétail Ruminant Endémique de Madina Diassa

CCS/SFD : Cellule de Contrôle et de Surveillance des Système Financiers Décentralisés

CDA : Centre de développement du secteur agroalimentaire

CDAT : Centre de Développement de l'Artisanat Textile

CDI : Commissariat au Développement Institutionnel

CDMT : Cadre de Dépenses à Moyen Terme

CDN : Comité Directeur National

CDPE : Centres de Développement de la Petite Enfance

CED : Centres d'Education pour le Développement

CEDEAO : Communauté Economique de Développement des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CEI : Centres d'Education pour l'Intégration

CEMAPI : Centre Malien de promotion de la Propriété Industrielle

CENTIF : Cellule Nationale de Traitement de l'Information Financière

CENOU : Centre National des Œuvres Universitaires

CERCAP : Centre d'Etudes et de Renforcement des Capacités d'Analyse et de Plaidoyer

CESC : Conseil Economique Social et Culturel

CETRU : Cellule des Travaux d'Urgence Routiers

CFCT : Centre de Formation des Collectivités

CFD : Centre de Formation pour le Développement

CFP : Centre de Formation Professionnelle

CFP-SAT : Centre de Formation et de Perfectionnement en Statistique

CFPF-T : Centre de Formation Pratique Forestier de Tabakoro

CGS : Comité de Gestion Scolaire

CICB : Centre International des Conférences de Bamako

CIGEM : Centre d'Information et de Gestion des Migrations

CIGMA : Centre d'Information Gouvernementale du Mali

CILSS : Comité Inter-état de Lutte contre la Sécheresse au Sahel

CMC : Conseil Malien des Chargeurs

CIGEM : Centre d'Information et de Gestion des Migrations

CMDT : Compagnie Malienne de Développement du Textile

CM/UEMOA : Conseil de Ministres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

CMTR : Conseil Malien des Transporteurs Routier

CNAOM : Centre National d'Appareillage Orthopédique du Mali

CNASA : Centre national d'Appui à la Santé Animale

CNCM : Centre National de la Cinématographie du Mali

CNCS : Centre National de Cantines Scolaires
CNECE : Centre National des Examens et Concours de l'Éducation
CNLCP : Centre de Lutte contre Criquet Pèlerin
CNLP : Centre National de la Lecture Publique
CNLTE : Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants
CNMU : Commission Nationale Malienne pour l'UNESCO
CNIA : Centre National d'Insémination Artificiel Animale
CNODER : Cadre National d'Orientation du Développement Economique Régional
CNOU : Centre National des Opérations d'Urgence
CNRA : Comité National de la Recherche Agricole
CNR-ENF : Centre National des Ressources de l'Education Non Formelle
CNREX/BTP : Centre National de Recherche et d'Expérimentation pour le Bâtiment et les Travaux
COLLOC : Logiciel de gestion budgétaire et Comptable des Collectivités Territoriales
COMANAV : Compagnie Malienne de Navigation
COVACC : Centre Opérationnel de Veille, d'Alerte et de Conduite de Crises
CPA : Centre de Promotion d'Appui
CPA/SFD : Centre de Promotion et d'Appui aux Systèmes Financiers Décentralisés
CPER : Contrats Plans Etat-Régions ou District
CPM : Comité de Prévision et de Modélisation
CPS/CI : Cellule de Planification et de Statistique / Coopération Internationale
CPS/SDR : Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Développement Rural
CPS/SICAETIP : Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l'Investissement Privé
CPS-SEEUDE : Cellule de Planification et de Statistique du secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaine de l'Etat
CPS/SME : Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Mine-Energie
CREDD : Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
CROCEP : Comité Régional d'Orientation, de Coordination et d'Evaluation du Prodess
CSA : Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CSCOM : Centre de Santé Communautaire
CSCRIP : Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CSLP : Cellule Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSPP : Cellule de suivi des projets et programmes financés par les PTF
CSREF : Centre de Santé de Référence
CT : Collectivités Territoriales
CVJR : Commission Vérité, Justice et Réconciliation
DAE : Directions d'Académie d'Enseignement

DCPNAT : Document Cadre de Politique Nationale de l'Administration du Territoire

DCSSA : Direction centrale des Services de Santé des Armées

DEF : Diplôme d'Etudes Fondamentales

DFM : Direction des Finances et du Matériels

DGAT : Direction Générale de l'Administration du Territoire

DGB : Direction Générale du Budget

DGD : Direction Générale des Douanes

DGDP : Direction Générale de la Dette Publique

DGESRS : Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

DGI : Direction Générale des Impôts

DGME : Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur

DGMP DSP : Direction Générale des Marchés Publics et Délégation des Services Publics

DNCC : Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence

DNCF : Direction Nationale du Contrôle Financier

DNEC : Direction Nationale de l'Etat Civile

DNEF : Direction Nationale de l'enseignement Fondamental

DNEN : Direction Nationale de l'Enseignement Normal

DNENF-LN : Direction Nationale de l'Education Non Formelle et des Langues Nationales

DNEPS : Direction Nationale de l'Education Préscolaire et Spéciale

DNESG : Direction Nationale de l'Enseignement Secondaire Général

DNFP : Direction Nationale de la Formation Professionnelle

DNFPP : Direction Nationale de la Fonction Publique et du Personnel

DNP : Direction Nationale de la Pédagogie

DNT : Direction Nationale du Travail

DNTCP : Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique

DPBEP : Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuelle

DPPD PAP : Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses et projets Annuels de Performance

DRH : Direction des Ressources humaines

DRPPV : douane

DRT : Direction Régionale du Travail

DSAF : Direction des Services Administratifs et Financiers

EBES : Enfants à Besoins Educatifs Spéciaux

EFEP : Ecole de Formation des Educateurs Préscolaires

EMAA : Etat-major de l'Armée de l'Air

EMIA : Ecole Militaire Inter Arme

EMOP : Enquête Modulaire et Permanente

ENSup : Ecole Normale Supérieure
EPS : Education Physique et Sportive
ESJSC : Ecole Supérieure de Journalisme et des sciences de la Communication
ESO : Ecole des Sous Officiers
ETP : Enseignement Technique et Professionnel
FAFPA : Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FDE : Fonds de Développement Economique
FIER : Formation, Insertion et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux
FMI : Fonds Monétaire International
GAR : Gestion Axée sur les Résultats
GFP : Gestion des Finances Publiques
GRH : Gestion des Ressources Humaines
GRI-GAR Mali : Groupe de Réflexion sur l'Institutionnalisation de la GAR au Mali
HCC : Haut Conseil des Collectivités
HCME : Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur
HIMO : Haute Intensité de Mains d'Œuvre
IES : Institutions d'Education Spéciale
IFM : Instituts de Formation des Maîtres
IFP : Institut de Formation Professionnelle
IGEN : Inspection Générale de l'Education Nationale
INFTS : institut National de Formation des Travailleurs Sociaux
INIFORP : Institut National d'Ingénierie et de Formation Professionnelle
INSTAT : Institut National de Statistique
IPRES : Inspections Pédagogiques Régionales de l'Enseignement Secondaire
LC : Langue et Communication
LOPM : Loi d'Orientation et de Programmation Militaire
LT : Lycée Technique
MAEP : Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs
MDC : Missions Diplomatiques et Consulaires
MEF : Ministère de l'Economie et des Finances
MEN : Ministère de l'Education Nationale
OCS : Office Central des Stupéfiants
ODD : Objectifs du Développement Durable
OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
OIF : Organisation Internationale de la Francophonie
OIT : Organisation Internationale du Travail
ONEF : Observatoire National de l'Emploi et de la Formation

ONEF : Office National de l'Emploi et de la Formation

ORSEC : Ordre et Sécurité

PACD : Projet d'Appui aux Commerçants Détaillants

PACEN : Projet d'Appui à la Consolidation de l'Education au Nord

PADE : Programme d'Appui à la décentralisation de l'Education

PADES : Programme d'Appui au Développement de l'Enseignement Supérieur

PAFIP : Programme d'Appui à la formation et à l'Insertion Professionnelle

PAG : Programme d'Action du Gouvernement

PAGAM/GFP : Plan d'Action Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la

PAGE : Projet d'Appui à la Gouvernance Economique

PANETEM : Plan d'Actions National pour l'Élimination du Travail des Enfants au Mali

PAP : Projets Annuels de Performance

PAQAMA : Projet d'Amélioration de la Qualité et de l'Accès à l'Education au Mali

PDI : Programme de Développement Institutionnel

PEJ : Programme Emplois Jeunes

PGT : Paierie Générale du Trésor

PIB : Tableau des Opérations Financières de l'Etat

PIEV : Projet d'Insertion des Enfants Vulnérables

PISE : Programme d'Investissement pour le Secteur de l'Education

PIT : Programme d'Initiatives Transfrontalières

PMAJ : Projet de formation en Mécanique Auto et d'insertion socioprofessionnelle des Jeunes

PME/PMI : Petite et Moyenne Entreprise/ Petite et Moyenne Industrie

PMK : Prytanée Militaire de Kati

PNE : Politique Nationale de l'Emploi

PNFP : Politique Nationale de Formation Professionnelle

PNPS : Politique Nationale de Protection Sociale

PNR : Politique Nationale en matière de Religion

PNT : Politique Nationale du Travail

PONAM : Politique Nationale de Migration

PPM : Plan de Passation des Marchés

PPTD : Programme Pays de Promotion du Travail Décent

PPTE : Pays Pauvre Très Endetté

PROCEJ : Projet Développement des Compétences et Emploi des Jeunes

PRODEC : Programme Décennal de Développement de l'Education

PRODEFPE : Programme Décennal pour le Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi

PRRE : Projet de Reconstruction et de Relance Economique

PST : Potentiel Scientifique et Technique
PTF : Partenaires Techniques et Financiers
PTG : Programme de Travail Gouvernemental
PTI : Programme Triennal d'Investissement
PUEPT : Projet d'Urgence Education Pour Tous
RAP : Rapport Annuel de Performance
RAVEC : Recensement Administratif à vocation d'Etat Civil
RGD : Recettes Générales du District
RH : Ressources Humaines
SHA : Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide ;
SMT : Sciences, Mathématiques et Technologie
SNACR : Schéma National d'Analyse et de Couverture de Risques
SSA/P : Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle
TBS : Taux Brut de Scolarisation
TED : Tableau d'Effectifs et de Dotation
TRE : Techniques de Recherche d'Emploi
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africain
UMOCI : Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré
UNDAF : Nations Unies pour l'Aide au Développement au Mali
UOP : Unité Opérationnelle de Programme
VA : Valeur Actualisée
VN : Valeur Nominale

INTRODUCTION

L'exercice budgétaire 2020 au Mali, marque l'an trois (3) de l'opérationnalisation de la réforme du budget-programmes dans le cadre de la mise en œuvre du processus de modernisation de la gestion des finances publiques. Au regard de cette modernisation, le Budget d'Etat est désormais présenté par politiques publiques.

Le présent de Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses et Projet Annuel de Performance (DPPD-PAP) qui porte sur la période 2020-2022 est élaboré conformément à la Loi n°2013-028 du 11 juillet 2013, modifiée, relative aux lois de finances, qui stipule en son article 45 que la loi de finances de l'année est accompagnée « **des documents de programmation pluriannuelle des dépenses, tels que prévus à l'article 52 de la présente loi, ayant servi de base à la préparation des budgets des ministères** ».

Le DPPD-PAP 2020-2022 est la traduction de la politique budgétaire dont la référence est le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) 2019-2023 et de la mise en œuvre des grandes lignes de la mission du Chef du Gouvernement, fixée par le Président de la République, déclinées en cinq (05) Axes comme suit : (i) la consolidation de la démocratie et l'amélioration de la gouvernance, (ii) la restructuration de la paix, de la sécurité et de la cohésion entre les différentes communautés, (iii) la croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie, (iv) la protection de l'environnement et le développement de la résilience au changement climatique, et (v) le développement du capital humain.

Dans ce contexte, le DPPD-PAP 2020-2022 prend en charge :

- la consolidation de la Loi d'Orientation et de Programmation Militaire et la mise en œuvre de la loi de Programmation relative à la Sécurité Intérieure ;
- la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali ;
- le financement du Secteur de l'Agriculture à hauteur de 15% du budget ;
- le renforcement du transfert de ressource aux Collectivités à travers l'opérationnalisation des plans sectoriels élaborés à cet effet.

Le DPPD-PAP est présenté par ministère, par institution et par programme, son contenu observe deux mesures essentielles, notamment : (i) la rationalisation des charges récurrentes au profit des dépenses d'investissement et (ii) la justification au premier francs des propositions de crédits sur la base des déterminants des dépenses.

L'aspect pluri-annualité budgétaire du DPPD-PAP est structuré par ministère/ institution comme suit :

- Mission ministère/ institution ;
- Contraintes et défis ;
- Evolution d'indicateurs socio-économiques finaux non imputables à un programme particulier ;
- Programmation des dépenses sur la période t+1 à t+3 par catégorie économique en ressources et en dépenses par programme ;
- Commentaires sur les liens entre l'évolution de l'allocation intra-ministérielle des ressources et la stratégie du secteur ou du ministère.

Par rapport à l'aspect annualité budgétaire, le PAP des programmes du Ministère/Institution fait ressortir par programme :

- la présentation stratégique du programme ;
- la description du programme, ses actions et projets ;
- la présentation détaillée des objectifs et indicateurs avec les valeurs cibles chiffrées ;
- les prévisions financières par action et par nature économique ;
- les prévisions d'effectif ;
- les autorisations d'engagement.

La cartographie des programmes entre 2019 et 2020 a été modifiée. Dans le DPPD-PAP 2020-2022, cette modification comprend la création de quatre (04) nouveaux programmes, la suppression d'un (01) et la migration de onze (11) programmes vers d'autres sections budgétaires, conformément à la répartition des services entre la Primature et les départements ministériels suivant le Décret n° 2019-0332/PM-RM du 13 mai 2019, modifié, portant répartition des services publics entre la Primature et les départements ministériels ; il s'agit :

Au titre de la création

- des programmes d'administration générale pour le Ministère de l'Intégration Africaine, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Ministère de l'Economie Numérique et de la Prospective et le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Logement Social ;

Au titre de la suppression

- du programme d'administration générale de l'ex-Ministère de l'Innovation et de la Recherche Scientifique ;

Au titre de la migration

- d'un (01) programme opérationnel de l'ex-Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine vers le Ministère de l'Intégration Africaine ;
- de deux (02) programmes opérationnels de l'ex-Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne vers le Ministère de la Jeunesse et des Sports ;
- de deux (02) programmes opérationnels de l'ex-Ministère de l'Innovation et de la Recherche Scientifique vers le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- d'un (01) programme opérationnel du Ministère de l'Education Nationale vers le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- de deux (02) programmes opérationnels de l'ex-Ministère de la Solidarité et de l'Action Humanitaire vers le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales ;
- d'un (01) programme opérationnel de l'ex-Ministère de l'Economie Numérique et de la Communication vers le Ministère de l'Economie Numérique et de la Prospective ;
- d'un (01) programme opérationnel de l'ex-Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme vers le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Logement Social ;
- d'un (01) programme opérationnel de l'ex-Ministère du Développement industriel et de la Promotion de Investissements vers le Ministère de l'Industrie et du Commerce.

A l'issue de cette modification, le DPPD-PAP 2020-2022 s'articulera autour de :

- 148 programmes dont 39 programmes de pilotage, 97 programmes opérationnels, 1 programme des budgets annexes et 11 programmes de Comptes spéciaux du Trésor (CST) ;
- 337 actions dont 136 dans les programmes de pilotage, 183 dans les programmes opérationnels, 7 dans le programme des budgets annexes et 11 dans les programmes des Comptes spéciaux du Trésor ;
- 468 objectifs dont 135 dans les programmes de pilotage, 311 dans les programmes opérationnels, 2 dans le programme des budgets annexes et 20 dans les programmes des Comptes spéciaux du Trésor ;
- 1 144 indicateurs dont 301 dans les programmes de pilotage, 782 dans les programmes opérationnels, 14 dans le programme des budgets annexes et 47 dans les programmes des Comptes spéciaux du Trésor.

Afin de tirer les leçons de l'exécution du budget 2020, un Rapport Annuel de Performance (RAP) sera élaboré en fin de gestion. Il permettra notamment d'exposer les résultats de l'évaluation du présent Projet Annuel de Performance (PAP).

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)**I.1 La mission**

Les missions de la Présidence de la République sont énumérées dans les articles 29, 38 et 52 de la Constitution du 25 février 1992 aux termes desquels le Président de la République veille au respect scrupuleux de la Constitution et au fonctionnement régulier des institutions et des pouvoirs publics.

I.2 Les contraintes et les défis

Les contraintes et défis majeurs de la Présidence de la République sont ci-dessous présentés.

I.2.1 Contraintes

D'une manière générale, la mise en oeuvre des différents programmes de la Présidence de la République rencontre beaucoup de contraintes liées aux spécificités de la superstructure. Il s'agit entre autres de :

- la multiplicité des intervenants pouvant conduire à de potentiels conflits de compétence ;
- la faible disponibilité de statistiques fiables pour de bonnes prévisions et la prise de décision ;
- la faible prévisibilité des phénomènes socio-politiques ;
- l'inadéquation des ressources par rapport aux besoins.

I.2.2 Défis

D'énormes défis se posent à notre superstructure.

Il s'agit essentiellement :

- de fixer clairement et faire respecter les domaines de compétences ;
- d'améliorer rapidement le système statistique national ;
- d'assurer sans cesse une gestion efficiente des ressources.

I.3 La politique sectorielle

Les missions de la Présidence s'inscrivent dans le cadre de la mise en oeuvre des objectifs spécifiques des axes préalables 1 et 2 du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques**Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018**

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Taux de croissance du PIB	%	5,3	6	6	5,3
2	Flux des IDE (en millions de \$)	%	114,0	275,4	125,5	-
3	Nombre de personnes déplacées internes	Nombre	-	49 883	20 000	-
4	Taux de chômage de la population	%	-	9,6	9,5	-

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Formulation et coordination de l'action présidentielle	6 706 281	6 928 781	7 096 376	7 678 763
Administration générale	6 735 983	6 074 267	6 923 209	7 522 276
Sécurité et défense	655 746	1 127 463	513 824	555 179
Total :	14 098 010	14 130 511	14 533 409	15 756 218

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 524 061	1 524 061	1 661 523	1 778 325
Biens et services	10 947 709	11 343 323	11 507 700	12 434 034
Transferts et subventions	808 600	608 000	954 918	1 110 567
Investissement	817 640	655 127	409 268	433 292
Total :	14 098 010	14 130 511	14 533 409	15 756 218

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.001 Formulation et coordination de l'action présidentielle

Responsable du Programme : le Secrétaire Général de la Présidence de la République.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 1.001 s'occupe de l'analyse :

- i) stratégique et le suivi de la conjoncture socio-économique, culturelle et religieuse au plan national, sous régional et international ;
- ii) de la situation politique nationale et internationale ainsi que le suivi des activités diplomatiques.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.001 est bâti autour de trois (3) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) au développement économique, social et culturel du pays (ii) au contrôle et la supervision de l'activité gouvernementale, (iii) au développement des initiatives d'intégration sous régionale, régionale et internationale.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter les efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2019	2020	2021	2022	
1.1 Taux de réalisation des activités de développement économique	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : comptes rendus des rencontres (conseil supérieur de l'agriculture, conseil présidentiel de l'investissement, conseil supérieur de la magistrature, cellule affaire économique emploi formation professionnelle)

Précision Méthodologique : (nombre de concertations organisées / nombre de concertations prévues) x 100.

1.2 Taux de réalisation des actions sociales	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : comptes rendus des rencontres (session du haut conseil national de lutte contre le sida, distinctions honorifiques, organisation de la société civile)

Précision Méthodologique : (nombre de concertations organisées / nombre de concertations prévues) x 100.

1.3 Taux de réalisation des actions culturelles	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport d'activité

Précision Méthodologique : (nombre d'activités réalisées / nombre d'activités prévues) x 100.

Objectif 2: Assurer le contrôle et la supervision de l'action gouvernementale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2019	2020	2021	2022	
2.1 Pourcentage des rapports de contrôle analysés	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : bulletin de synthèse des rapports

Précision Méthodologique : (nombre de rapports analysés / nombre total de rapports soumis à l'analyse) x 100.

2.2 Taux de décernement des distinctions honorifiques	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : (nombre de distinctions honorifiques décernées / nombre de distinctions honorifiques prévues) x 100.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 083 776	1 083 776	1 181 293	1 264 336
Biens et services	4 877 005	4 877 005	5 116 511	5 528 376
Transferts et subventions	318 000	318 000	389 304	452 759
Investissement	427 500	650 000	409 268	433 292
Total :	6 706 281	6 928 781	7 096 376	7 678 763

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Pilotage de la stratégie présidentielle.	6 124 209	6 124 209	6 524 900	7 070 244
Coordination et surveillance de l'action présidentielle	582 072	804 572	571 476	608 519
Total :	6 706 281	6 928 781	7 096 376	7 678 763

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	25	21	23	25
CATEGORIE B1	3	2	4	6
CATEGORIE B2	6	6	8	10
CATEGORIE C	1	2	3	4
AUTRES	115	119	127	135
Total :	150	150	165	180

Action 01 Pilotage de la stratégie présidentielle.**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 080 651	1 080 651	1 177 887	1 260 691
Biens et services	4 725 558	4 725 558	4 957 709	5 356 794
Transferts et subventions	318 000	318 000	389 304	452 759
Total	6 124 209	6 124 209	6 524 900	7 070 244

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Mise en oeuvre des activités de promotion économique	3 167 537
1.1.2 Participation au fonctionnement des services (entretien matériels...)	2 610 600
1.2.1 Mise en oeuvre des activités de développement sociale	230 026
1.3.1 Mise en oeuvre des activités de promotion culturelle	116 046
Total	6 124 209

Action 02 Coordination et surveillance de l'action présidentielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	3 125	3 125	3 406	3 645
Biens et services	151 447	151 447	158 802	171 582
Investissement	427 500	650 000	409 268	433 292
Total	582 072	804 572	571 476	608 519

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Productions de rapports de synthèse (contrôle) et de bulletins	13 572
2.1.2 Réhabilitations bureaux et villas à Koulouba	650 000
2.2.1 Participation au fonctionnement (dont salaires, distinctions honorifiques)	141 000
Total	804 572

Le Programme : 1.002 Administration générale

Responsable du programme : le Secrétaire Général Adjoint de la Présidence de la République.

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles, financières et des infrastructures de la Présidence de la République. Il renferme, la gestion des activités des palais et résidences ainsi que celles du courrier, des archives et de la documentation.

Pour sa mise en oeuvre, il dispose d'une seule action : "coordination administrative et financière".

Les structures, services et projets qui composent cette action sont les suivants :

- Intendance des palais ;
- Direction Administrative et Financière ;
- Parc présidentiel ;
- Bureau du courrier.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme 1.002 vise à atteindre spécifiquement quatre (4) objectifs.

- i) assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières ;
- ii) améliorer le fonctionnement des services ;
- iii) améliorer le suivi des politiques et stratégies de l'action gouvernementale ;
- iv) assurer une meilleure visibilité des actions menées par la Présidence de la République.

Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
I.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	99	99

Moyen de Vérification : comptes administratifs

Formule : (montant exécuté / dotation budgétaire) X 100.

I.2 Taux de satisfaction des cadres organiques	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : actes administratifs

Précision Méthodologique : (nombre de postes pourvus / nombre de postes prévus dans le cadre organique) x 100.

I.3 Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport de formation

Précision Méthodologique : (nombre d'agents formés / nombre d'agents à former) x 100.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	440 285	440 285	480 230	513 989
Biens et services	5 604 958	5 403 982	5 877 365	6 350 479
Transferts et subventions	490 600	230 000	565 614	657 808
Investissement	200 140			
Total :	6 735 983	6 074 267	6 923 209	7 522 276

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Coordination administrative et financière	6 735 983	6 074 267	6 923 209	7 522 276
Total :	6 735 983	6 074 267	6 923 209	7 522 276

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	18	19	23	27
CATEGORIE B1	7	8	11	14
CATEGORIE B2	9	9	12	15
CATEGORIE C	4	3	5	7
AUTRES	182	186	196	206
Total :	220	225	247	269

Action 01 Coordination administrative et financière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	440 285	440 285	480 230	513 989
Biens et services	5 604 958	5 403 982	5 877 365	6 350 479
Transferts et subventions	490 600	230 000	565 614	657 808
Investissement	200 140			
Total	6 735 983	6 074 267	6 923 209	7 522 276

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Approvisionnement en biens et services (fonctionnement, entretien, fournitures)	5 624 211
1.2.1 Traitement des salaires et accessoires de salaire	440 285
1.3.1 Renforcement des capacités	9 771
Total	6 074 267

Le Programme : 2.001 Sécurité et défense

Responsable de Programme : le Chef d'Etat Major Particulier du Président de la République.

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise entre autres, la sécurité du Président de la République et de sa famille, des palais de Koulouba, des résidences du Président de la République, des déplacements et le service des honneurs à rendre au Président de la République.

En outre, le programme assure l'organisation des réunions du conseil supérieur de défense, la tenue des archives, le suivi des décisions issues dudit conseil et de la mise en oeuvre de la Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM).

La préparation des décisions du Président de la République en matière de défense, le suivi des opérations militaires en cours au Mali : MINUSMA, BARKANE, DAMBE, la consolidation des partenariats bilatéraux et multilatéraux avec ECAP SAHEL EUTM, SGI et G5 Sahel s'inscrivent également dans le cadre de ce programme.

Pour sa mise en oeuvre, le programme dispose d'une action unique : «sécurisation de l'institution Président de la République».

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme:

La mise en oeuvre du programme « Sécurité et Défense» vise à atteindre spécifiquement deux objectifs:

- i) veiller à la sécurité du Président de la République et sa famille;
- ii) veiller à la sécurité des Palais et Résidences et assurer le service des honneurs à rendre au Président de la République.

Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Veiller à la sécurité du Président de la République, de sa famille, des palais et résidences					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
I.1 Pourcentage des missions réalisées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport d'activité.

Précision Méthodologique : (nombre de missions réalisées / nombre de missions programmées) x 100.

I.2 Taux d'exécution des activités de renforcement de capacités	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapports de mission

Précision Méthodologique : (nombre de formations organisées / nombre de formations programmées) x100.

Objectif 2: assurer la prospective en matière de défense et de sécurité d'une part et coordonner la gestion des crises au niveau national d'autre part

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Pourcentage des missions réalisées	%	-	-	100	100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2019	2020	2021	2022	
Biens et services	465 746	1 062 336	513 824	555 179	
Transferts et subventions		60 000	0	0	
Investissement	190 000	5 127	0	0	
Total :	655 746	1 127 463	513 824	555 179	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2019	2020	2021	2022	
Sécurisation de l'institution Président de la République	655 746	1 127 463	513 824	555 179	
Total :	655 746	1 127 463	513 824	555 179	

Action 01 Sécurisation de l'institution Président de la République

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2019	2020	2021	2022	
Biens et services	465 746	1 062 336	513 824	555 179	
Transferts et subventions		60 000	0	0	
Investissement	190 000	5 127	0	0	
Total	655 746	1 127 463	513 824	555 179	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Mise en oeuvre des activités de sécurité du Président de la République	1 089 463
1.2.1	Renforcement des capacités	38 000
Total		1 127 463

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2020	2019	2020	2021
1.001	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	REHABILITATION /AMENAGEMENT BUREAUX & VILLAS KOULO	650 000	332 500	650 000	409 268	433 292
	Total :	650 000	332 500	650 000	409 268	433 292

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

La Primature est chargée de la coordination, de l'impulsion et du contrôle de l'action gouvernementale. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- élaborer la politique générale du Gouvernement ;
- déterminer et conduire la politique de la nation ;
- diriger et coordonner l'action gouvernementale ;
- contribuer à l'amélioration de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières de l'Etat ;
- élaborer les éléments de la politique nationale en matière d'archives et assurer la coordination, le contrôle et la mise en oeuvre de cette politique ;
- développer les ressources humaines au sein de l'administration publique ;
- défendre les intérêts de l'Etat, des collectivités territoriales et des organismes personnalisés ;
- contribuer à la préservation de la paix et du développement dans les Régions de Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudéni et Ménaka ;
- assurer la promotion des investissements privés.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans l'accomplissement de sa mission, la Primature fait face à certaines contraintes et se propose de relever les défis qui en découlent.

I.2.1 Contraintes

- Baisse graduelle des ressources budgétaires destinées à la prise en charge des besoins croissants pour la réalisation des activités des programmes ;
- Propagation de la crise sécuritaire sur toute l'étendue du territoire ;
- Arrêts concertés de travail à répétition à la Direction Administrative et Financière suite aux mots d'ordre de grève lancés par la Coordination des DAF, des DFM, des CPS et des DRH ;
- Insuffisance des effectifs dans certains services de la Primature ;
- Faible appropriation du contrôle interne par les gestionnaires comme outil de gestion ;
- Faible capacité en audit de performance ;
- Inadéquation entre la régulation budgétaire et la mise en oeuvre du plan de passation des marchés ;
- Difficultés de recouvrement des ressources des décisions de justice favorables à l'Etat ;
- Difficultés de coordination et de suivi de la mise en oeuvre des actions de développement ;
- Faible capacité en planification ;
- Mauvaise conservation des archives historiques.

I.2.2 Défis

- Ajustement des besoins aux ressources budgétaires ;
- Instauration de la paix et de la sécurité sur toute l'étendue du territoire ;
- Stabilisation du Mali ;
- Apaisement du climat social pour réduire les mouvements de grève ;
- Renforcement des effectifs des services de la Primature en déficit de personnel ;
- Passage d'une logique de vérification centrée sur la régularité à une logique de vérification centrée sur la performance ;
- Mise en place de services d'audit interne dans les services de l'administration publique ;
- Renforcement des capacités en audit de performance et en audit interne ;
- Mise en place des ressources adéquates pour la prise en charge des marchés conclus ;
- Recouvrement des ressources des décisions de justice favorables à l'Etat ;
- Mise en place d'un mécanisme de coordination et de suivi dans la mise en oeuvre des actions de développement ;

- Renforcement des capacités en planification ;
- Numérisation des archives historiques.

I.3 La politique sectorielle

Le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) est le socle de la politique gouvernementale dont découle la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement (DPG) et le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG). Le CREDD 2019-2023 servira de cadre de référence à la politique budgétaire de 2020. Les axes stratégiques du CREDD entre lesquels seront réparties les allocations budgétaires sont :

- la consolidation de la démocratie et l'amélioration de la gouvernance ;
- la restauration de la paix, de la sécurité et de la cohésion entre les différentes communautés ;
- la croissance inclusive et la transformation structurelle de l'économie ;
- la protection de l'environnement et le développement de la résilience au changement climatique ;
- le développement du capital humain ;
- la dette.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Taux d'exécution du programme de Travail Gouvernemental (PTG)	%	59,77	68,65	65,36	61,05
2	Taux d'adoption des textes législatifs et règlementaires	%	208,83	195,58	229,80	459,34
3	Nombre de textes législatifs et règlementaires numérisés et publiés dans la base documentaire structurée	Nombre	500	500	1509	1107
4	Taux de propriété des bâtiments et espaces communs	%	-	-	100	100
5	Fiabilité et fonctionnalité des équipements	%	-	-	90	100
6	Taux d'exécution du programme annuel des missions de vérification	%	74	90	94	90
7	Taux de réussite aux évaluations de fin de formation initiale	%	-	100	-	-
8	Taux de traitement des archives collectées	%	68	70	80	110
9	Nombre d'articles communiqués aux usagers	Nombre	1334	645	893	4692
10	Pourcentage de procès gagnés	%	51,30	53,20	58,70	54,40
11	Pourcentage des recouvrements issus des décisions de justice favorables à l'Etat	%	0	0	0	0

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Formulation de la politique et coordination de l'action gouvernementale	6 026 321	5 931 321	6 423 843	7 049 769
Administration générale et contrôle	3 542 547	5 457 383	5 860 436	6 489 392
Défense des intérêts de l'Etat, des Collectivités territoriales et des Organismes personnalisés	495 750	455 750	585 007	626 653
Total :	10 064 618	11 844 454	12 869 286	14 165 814

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 455 649	1 754 694	1 923 954	2 059 205
Biens et services	5 692 725	6 072 536	6 386 943	6 899 020
Transferts et subventions	2 156 244	3 070 349	3 653 603	4 249 135
Investissement	760 000	946 875	904 786	958 454
Total :	10 064 618	11 844 454	12 869 286	14 165 814

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.003 Formulation de la politique et coordination de l'action gouvernementale

Responsable de programme : Le Directeur de Cabinet Adjoint du Premier ministre

a) Présentation stratégique :

Le programme vise :

- i) l'élaboration et l'évaluation du programme d'action du gouvernement (PAG) ;
- ii) la coordination, le suivi et l'évaluation de l'action gouvernementale ;
- iii) l'information du citoyen sur l'action gouvernementale ;
- iv) le suivi et l'évaluation de la situation sécuritaire du pays ;
- v) l'amélioration du cadre de vie et de travail de la Cité Administrative ;
- vi) l'impulsion du développement des régions de Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudéni et Ménaka.

Il est découpé en trois (03) actions, afin d'assurer sa mise en oeuvre :

- Action1 : Pilotage de l'action gouvernementale
- Action2 : Coordination administrative
- Action3 : Renforcement des actions de développement dans les régions du nord.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs:

Le programme «Formulation de la politique et coordination de l'action gouvernementale» comprend trois (03) objectifs et treize (13) indicateurs de mesure de performance. Les objectifs et les indicateurs figurent dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Conduire et coordonner la mise en oeuvre de l'action gouvernementale					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux d'exécution du Plan d'actions du Gouvernement (PAG)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : rapport d'activités et rapport d'évaluation					
Précision Méthodologique : (nombre d'actions réalisées/nombre d'actions prévues dans le PAG) x100					
1.2 Taux d'exécution du Programme de Travail Gouvernemental (PTG)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : rapport d'évaluation du PTG					
Précision Méthodologique : (nombre de dossiers réalisés/nombre de dossiers inscrits au PTG) x100					
1.3 Taux d'adoption des textes législatifs et réglementaires	%	1000	100	100	100
Moyen de Vérification : rapport d'activité et rapport d'évaluation					
Précision Méthodologique : (nombre de projets de textes législatifs et réglementaires adoptés en Conseil des Ministres/nombre prévu dans le PTG) x100					
1.4 Nombre de textes législatifs et réglementaires numérisés et publiés dans la Base Documentaire Structurée	Nombre	443	1000	1000	1000
Moyen de Vérification : rapport d'activité et base de données					
Précision Méthodologique : décompte du nombre de textes législatifs et réglementaires publiés dans la Base documentaire structurée					
1.5 Nombre de rapports émanant des services de défense et de sécurité analysés	Nombre	100	443	452	452
Moyen de Vérification : rapport d'activité du Cabinet de Défense					
Précision Méthodologique : décompte du nombre de rapports analysés					
1.6 Taux de mise en oeuvre des consignes de sécurité élaborées avec les Hauts Fonctionnaires de Défense	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : rapport d'activité du Cabinet de Défense					
Précision Méthodologique : (nombre de consignes exécutées/ nombre de consignes élaborées) x100					

Objectif 2: Améliorer le cadre de travail au sein de la Cité Administrative

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de satisfaction des structures de la Cité Administrative	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport d'activité du SGCA

Précision Méthodologique : (nombre de structures satisfaites / nombres de structures totales) x100

2.2 Taux de satisfaction de la fiabilité et de la fonctionnalité des équipements	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport d'activité du SGCA

Précision Méthodologique : sondage auprès des travailleurs et usagers de la Cité Administrative sur la fiabilité et la fonctionnalité des équipements

2.3 Taux de satisfaction de la fiabilité et de la fonctionnalité du RMS	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport d'activité du SGCA

Précision Méthodologique : sondages auprès des responsables de système informatique des départements logés dans la Cité Administrative sur la fonctionnalité du réseau

Objectif 3: Impulser le développement dans les régions du Nord du Mali : Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudéni et Ménaka

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Nombre de concertations régionales et interrégionales sur les thématiques de la paix et du développement organisées et/ou appuyées	Nombre	2	2	2	2

Moyen de Vérification : procès-verbaux et comptes rendus

Précision Méthodologique : dénombrement

3.2 Nombre de jeunes réinsérés	Nombre	300	300	300	300
--------------------------------	--------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : conventions de financement et procès-verbaux

Précision Méthodologique : dénombrement

3.3 Nombre d'infrastructures socio-économiques réalisées et/ou réhabilitées	Nombre	3	3	3	3
---	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : rapport de passation des marchés, marchés/contrats, procès-verbaux de réception

Précision Méthodologique : dénombrement

3.4 Nombre de rapports de suivi des Projets et Programmes	Nombre	4	4	4	4
---	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : rapport de suivi, missions de terrain

Précision Méthodologique : dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 010 994	1 010 994	1 102 016	1 179 487
Biens et services	3 681 292	3 681 292	3 866 496	4 177 733
Transferts et subventions	1 239 035	1 239 035	1 455 331	1 692 549
Investissement	95 000			
Total :	6 026 321	5 931 321	6 423 843	7 049 769

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Pilotage de l'action gouvernementale	2 899 286	2 899 286	3 143 259	3 436 583
Coordination Administrative	2 428 000	2 333 000	2 447 821	2 644 683
Renforcement des actions de développement dans les régions du nord	699 035	699 035	832 763	968 503
Total :	6 026 321	5 931 321	6 423 843	7 049 769

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	52	58	62	66
CATEGORIE B1	26	29	32	35
CATEGORIE B2	22	26	29	32
CATEGORIE C	8	8	10	12
AUTRES	203	198	208	218
Total :	311	319	341	363

Action 01 Pilotage de l'action gouvernementale**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	994 975	994 975	1 084 441	1 160 677
Biens et services	1 364 311	1 364 311	1 436 250	1 551 860
Transferts et subventions	540 000	540 000	622 568	724 046
Total	2 899 286	2 899 286	3 143 259	3 436 583

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Elaboration du Plan d'actions du Gouvernement (PAG) 2019-2023	40 000
1.1.2 Suivi et évaluation de la mise en oeuvre du plan d'actions du Gouvernement (PAG) 2019-2023	60 000
1.1.3 Appui (Unité PPP)	400 000
1.1.4 Appui (CNAP)	140 000
1.1.5 Prise en charge des dépenses de souveraineté	527 094
1.2.1 Evaluation du Programme de Travail du Gouvernement au titre du 2ème semestre 2019	2 500
1.2.2 Elaboration et mise en oeuvre du Programme de Travail du Gouvernement au titre de l'année 2020	6 850
1.2.3 Evaluation du Programme de Travail du Gouvernement au titre du 1er semestre 2020	1 500
1.2.4 Organisation des réunions de coordination du Premier ministre (Conseil de Cabinet)	3 200
1.2.5 Organisation de séminaires sur le Programme de Travail Gouvernemental	6 260
1.2.6 Rémunération du Personnel pour le pilotage de l'action gouvernementale	994 975
1.2.7 Prise en charge des dépenses d'alimentation des éléments assurant la sécurité du Premier ministre	20 978
1.3.1 Tenue des sessions du Conseil des Ministres	1 350
1.3.2 Tenue de réunions du Comité de Coordination des Secrétaires Généraux des départements ministériels	1 650
1.3.3 Tenue de réunions interministérielles	3 000
1.3.4 Publication et diffusion des numéros du Journal officiel	4 200
1.3.5 Diffusion régulière des communiqués du Conseil des Ministres	3 700
1.3.6 Suivi de la procédure législative	3 500
1.3.7 Organisation de la consultation des institutions	2 130
1.3.8 Accueil et réception des hôtes et invités de marque du Cabinet du Premier ministre	25 000
1.3.9 Acquisition de biens et services	577 753
1.3.10 Prise en charge des dépenses d'alimentation des éléments assurant la sécurité de la Cité administrative	25 840
1.4.1 Constitution d'une base de données documentaires, numérisées et classées de textes législatifs et des numéros du Journal officiel	2 200
1.4.2 Numérisation et classement des archives du Secrétariat Général du Gouvernement	1 800
1.4.3 Suivi et coordination des activités des services rattachés au Secrétariat Général du Gouvernement	2 600
1.4.4 Mise à jour et exploitation du logiciel de gestion électronique interconnecté et sécurisé du courrier	1 850
1.4.5 Etude et formulation d'avis juridiques sur l'élaboration des textes législatifs et règlementaires	1 407
1.4.6 Numérisation et classement des archives des services rattachés au Secrétariat Général du Gouvernement	3 020
1.4.7 Mise en place d'un portail documentaire intergouvernemental	1 400
1.5.1 Analyse de rapports et émission d'avis	1 320
1.6.1 Elaboration et supervision de la mise en oeuvre des consignes de sécurité	802
1.6.2 Organisation de séminaires avec les Hauts Fonctionnaires de Défense ou d'autres cadres des Forces de Défense, de Sécurité et Civils	1 600
1.6.3 Amélioration des conditions de rentabilité du Cabinet de Défense sur le lieu de travail	29 807
Total	2 899 286

Action 02 Coordination Administrative

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	16 019	16 019	17 575	18 810
Biens et services	2 316 981	2 316 981	2 430 246	2 625 873
Investissement	95 000			
Total	2 428 000	2 333 000	2 447 821	2 644 683

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Rémunération du personnel pour la Coordination administrative	16 019
2.1.2 Entretien des bâtiments (nettoyage, travaux d'électricité, de plomberie, de balayage de ramassage, d'évacuation des ordures, d'entretien des espaces verts, de gardiennage de génie civil et de la peinture)	643 638
2.1.3 Tenue des réunions du comité de gestion pour l'adaptation de la fiche d'appréciation du prestataire, distribution auprès des points focaux de ladite fiche pour renseignement sur les prestations effectuées	2 000
2.1.4 Collecte et traitement des données de la fiche d'appréciation du prestataire pour la délivrance d'attestation de service fait par le SGCA	3 600
2.2.1 Réparation et maintenance des climatiseurs, réalisation des travaux d'étanchéité et maintenance des onduleurs, des groupes électrogènes et autres équipements prise en charge des groupes en carburants	123 638
2.2.2 Organisation des sondages en relation avec les points focaux	6 308
2.2.3 Acquisition de biens et services	1 516 764
2.2.4 Prise en charge des dépenses d'alimentation de l'Intendance des Palais	21 033
Total	2 333 000

Action 03 Renforcement des actions de développement dans les régions du nord

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	699 035	699 035	832 763	968 503
Total	699 035	699 035	832 763	968 503

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Rémunération du personnel EPA	234 668
3.1.2 Participation au fonctionnement normal du service	123 777
3.1.3 Organisation des cadres de concertation et/ou appuis aux autorités régionales et collectivités territoriales dans le cadre des initiatives d'amélioration de la gouvernance locale	80 590
3.2.1 Appui au financement de projets de réinsertion socio-économique de jeunes non combattants dans les régions affectées par la crise	200 000
3.3.1 Exécution des travaux de réalisation et/ou réhabilitation d'infrastructures socio-économiques de base dans les régions du Nord	50 000
3.4.1 Elaboration de rapports de suivi de l'exécution des projets/programmes dans les régions du Nord	10 000
Total	699 035

Le Programme : 1.004 Administration générale et contrôle

Responsable de programme : Le Directeur administratif et financier

a) Présentation stratégique :

Le programme « Administration générale et contrôle » vise :

- le contrôle et l'inspection des services, organismes publics et Collectivités Territoriales ;
- le renforcement des capacités des ressources humaines de l'Etat et des Collectivités Territoriales ;
- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;

- la collecte, la centralisation, la conservation et la communication des documents d'archives du Mali.

Ce programme est mis en oeuvre par les actions suivantes :

- Renforcement de la gouvernance
- Coordination administrative et financière
- Promotion des investissements privés.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs :

La mise en oeuvre du programme vise, de façon spécifique, l'atteinte des cinq objectifs suivants :

- Améliorer la gouvernance économique et financière des services, organismes publics et collectivités territoriales ;
- Assurer les missions de formation, d'études et de recherche de l'ENA ;
- Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, financières et matérielles ;
- Assurer une bonne gestion des documents d'archives du Mali ;
- Assurer la promotion des investissements privés.

A ces objectifs, sont associés quinze (15) indicateurs de performance.

Objectif 1: Améliorer la gouvernance économique et financière des services, organismes publics et Collectivités territoriales					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux d'exécution du programme annuel des missions de vérification	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CGSP

Précision Méthodologique : (nombre de missions de vérification effectuées/ nombre de missions programmées) x 100

1.2 Pourcentage de manuels de procédures administrative, financière et comptable validés	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CGSP

Précision Méthodologique : (nombre de manuels validés / nombre de manuels programmés au cours d'une année) x 100

1.3 Nombre de contrôleurs et inspecteurs formés	Nombre	80	150	180	200
---	--------	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CGSP

Précision Méthodologique : dénombrement

Objectif 2: Assurer les missions de formation, d'études et de recherche de l'ENA

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de réussite aux évaluations de fin de formation initiale	%	5000	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation et rapport d'activités de l'ENA

Précision Méthodologique : (nombre d'élèves fonctionnaires admis/ nombre total d'élèves fonctionnaires) X 100

2.2 Taux de réalisation des programmes de formation continue	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'évaluation des programmes de formation continue et rapport d'activités de l'ENA

Précision Méthodologique : (nombre de sessions de formation réalisées/ nombre de sessions de formation prévues) X 100

Objectif 3: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, financières et matérielles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux d'exécution du Budget	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif ; situation d'exécution du budget

Précision Méthodologique : (crédits liquidés/crédits alloués) x 100

3.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de marchés exécutés/nombre de marchés prévus) x 100

3.3 Taux de satisfaction des cadres organiques des structures de la Primature	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Fichier du personnel ; rapport d'évaluation du budget-programmes

Précision Méthodologique : (nombre de postes pourvus/nombre de postes à pouvoir) x100

Objectif 4: Assurer une bonne gestion des documents d'archives du Mali

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Nombre d'articles collectés et transférés	Nombre	-	5000	5000	5000

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : dénombrement des articles collectés et transférés

4.2 Taux de traitement des archives collectées	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Répertoire par fonds classé

Précision Méthodologique : (nombre de fonds d'archives traités/nombre de fonds d'archives versés) x100

4.3 Nombre d'articles communiqués aux usagers	Nombre	-	600	600	700
---	--------	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport en fin d'année

Précision Méthodologique : dénombrement des articles communiqués aux usagers de l'administration

4.4 Nombre d'activités de promotion des archives	Nombre	-	3	3	3
--	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : dénombrement des activités de promotion des archives

Objectif 5: Assurer la promotion des investissements privés

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
5.1 Taux de réalisation des activités programmées pour la promotion des investissements au Mali	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport d'activités API-Mali

Précision Méthodologique : (nombre de missions programmées / nombre de missions organisées) x 100

5.2 Taux d'accroissement du volume des investissements nationaux	%	-	22	22	22
--	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : rapport d'activités API-Mali

Précision Méthodologique : (nombre de projets structurants financés / nombre de projets structurants soumis) x100

5.3 Taux de satisfaction des investissements au Mali	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport de sondage annuel API-Mali et rapport ONUDI

Précision Méthodologique : (nombre d'usagers satisfaits / nombre d'usagers enquêtés) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	325 655	624 700	682 538	730 519
Biens et services	1 834 683	2 184 494	2 321 798	2 506 651
Transferts et subventions	907 209	1 801 314	2 185 181	2 541 362
Investissement	475 000	846 875	670 919	710 860
Total :	3 542 547	5 457 383	5 860 436	6 489 392

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Régulation et renforcement de la gouvernance	675 991	1 474 846	1 711 789	1 936 163
Coordination Administrative et financière	2 866 556	2 976 557	2 954 337	3 202 347
Promotion des investissements privés		1 005 980	1 194 310	1 350 882
Total :	3 542 547	5 457 383	5 860 436	6 489 392

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	26	49	54	59
CATEGORIE B1	10	14	19	24
CATEGORIE B2	21	26	30	34
CATEGORIE C	1	2	3	4
AUTRES	47	59	64	69
Total :	105	150	170	190

Action 01 Régulation et renforcement de la gouvernance**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		299 045	326 556	349 512
Biens et services		349 810	295 413	319 192
Transferts et subventions	675 991	825 991	1 089 820	1 267 459
Total	675 991	1 474 846	1 711 789	1 936 163

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Réalisation de missions de contrôle des services publics, organismes et collectivités territoriales	156 620
1.1.2 Production des rapports finaux des missions de contrôle	14 860
1.1.3 Rémunération du Personnel	299 045
1.1.4 Appui PAGAM/PREM	150 000
1.1.5 Entretien des bâtiments (Rénovation)	48 086
1.1.6 Acquisition de biens et services	75 644
1.2.1 Formation des gestionnaires sur le guide d'élaboration des manuels de procédures	2 500
1.2.2 Validation des manuels de procédures	7 100
1.3.1 Formation continue des Contrôleurs et Inspecteurs aux techniques de vérification	45 000
2.1.1 Rémunération personnel EPA	372 000
2.2.1 Réalisation de formations continues et évaluation de fin de formation initiale	271 305
2.2.2 Prise en charge des redevances d'électricité, d'eau et de téléphone EPA	32 686
Total	1 474 846

Action 02 Coordination Administrative et financière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	325 655	325 655	355 982	381 007
Biens et services	1 834 683	1 834 684	2 026 385	2 187 459
Transferts et subventions	231 218	231 218	266 572	310 023
Investissement	475 000	585 000	305 398	323 858
Total	2 866 556	2 976 557	2 954 337	3 202 347

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Exécution du Budget 2020	3 633
3.1.2 Elaboration de l'avant-projet de budget 2021	4 000
3.1.3 Production de situations périodiques 2020 et du Compte Administratif 2019	1 320
3.1.4 Tenue de l'atelier de revue du calendrier harmonisé des projets/programmes de la Primature	8 750
3.1.5 Rémunération du Personnel	325 655
3.2.1 Location des bâtiments pour le compte des services administratifs	192 000
3.2.2 Exécution du plan de passation des marchés 2020	1 400
3.2.3 Acquisition de biens et services	1 828 824
3.2.4 Elaboration de plan de passation des marchés publics 2021	2 500
3.3.1 Mise à jour du fichier du personnel	2 430
3.3.2 Mise à disposition du personnel	1 620
3.3.3 Formation du personnel	19 000
3.3.4 Appui (Com. Reform. Sect. Sécurité)	177 600
3.3.5 Subvention (C.L.C.C.D.F)	53 618
4.1.1 Identification des fonds d'archives historiques	16 884
4.1.2 Transfert des fonds d'archives historiques	6 354
4.2.1 Communication de documents d'archives	7 933
4.3.1 Formation en pré-archivage des archivistes des Ministères, Régions, Cercles et Communes	7 076
4.4.1 Célébration de la journée internationale des archives le 9 juin	5 750
4.4.2 Mise en oeuvre de la politique nationale des archives du Mali	3 400
4.4.3 Participation du Mali aux Conférences Internationales des Archives	6 810
4.4.4 Réhabilitation de la Direction Nationale des Archives	300 000
Total	2 976 557

Action 03 Promotion des investissements privés**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions		744 105	828 789	963 880
Investissement		261 875	365 521	387 002
Total		1 005 980	1 194 310	1 350 882

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Formation Conseillers économiques	30 000
5.1.2 Missions de promotion et communication	100 000
5.1.3 Organisation Forum Invest in Mali (FIM) et Expo 2020	98 000
5.1.4 Prise en charge du personnel	11 949
5.2.1 Préparation et production des documents de promotion et de communication	50 000
5.2.2 Communication institutionnelle	25 000
5.2.3 Animation des comités d'agrément et de la commission de suivi des investisseurs	15 000
5.2.4 Mise à niveau du système d'information	70 000
5.2.5 Etudes pour la construction d'un immeuble R+7	100 000
5.3.1 Travaux de bâtiments Bamako et antennes régionales	80 000
5.3.2 Enquête satisfaction investisseurs	11 875
5.3.3 Acquisition de biens et services	414 156
Total	1 005 980

Le Programme : 2.002 Défense des intérêts de l'Etat, des Collectivités territoriales et des Organismes personnalisés

Responsable de programme : Le Directeur Général du Contentieux de l'Etat.

a) Présentation stratégique:

Le programme 2002 est relatif à l'élaboration des éléments de la politique nationale en matière de prévention, de gestion des affaires contentieuses intéressant l'Etat et ses démembrements. Cette mission se traduit par la représentation, la défense des intérêts de l'Etat devant les juridictions et le recouvrement des montants dus à l'Etat. Pour sa mise en oeuvre, le programme dispose d'une action unique : protection de l'intérêt public.

b) Présentation détaillée de l'objectif et des indicateurs:

La mise en oeuvre de ce programme consiste à «assurer la défense des intérêts de l'Etat, des Collectivités Territoriales et organismes personnalisés dans la gestion des affaires précontentieuses et contentieuses les intéressant ».

Cet objectif, assorti d'indicateurs de performance, se présente comme suit :

Objectif 1: Assurer la défense des intérêts de l'Etat, des Collectivités Territoriales et Organismes Personnalises dans la gestion des affaires précontentieuses et contentieuses les intéressant.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
I.1 Taux de procès gagnés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la Direction Générale du Contentieux de l'Etat (DGCE)

Précision Méthodologique : (nombre de procès gagnés / nombre de décisions rendues intéressant l'Etat et ses demembrements) x 100.

I.2 Taux de recouvrement des ressources issues des décisions de justice favorables à l'Etat	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DGCE

Précision Méthodologique : (montant recouvré / montant à recouvrer) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	119 000	119 000	139 400	149 199
Biens et services	176 750	206 750	198 649	214 636
Transferts et subventions	10 000	30 000	13 091	15 224
Investissement	190 000	100 000	233 867	247 594
Total :	495 750	455 750	585 007	626 653

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Protection de l'intérêt public	495 750	455 750	585 007	626 653
Total :	495 750	455 750	585 007	626 653

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	8	12	13	14
CATEGORIE B1	2	2	3	4
CATEGORIE C	3	3	4	5
AUTRES	8	7	8	9
Total :	21	24	28	32

Action 01 Protection de l'intérêt public

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	119 000	119 000	139 400	149 199
Biens et services	176 750	206 750	198 649	214 636
Transferts et subventions	10 000	30 000	13 091	15 224
Investissement	190 000	100 000	233 867	247 594
Total	495 750	455 750	585 007	626 653

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Réalisation des missions de défense des intérêts de l'Etat et de ses démembrements	81 210
1.1.2	Installation des délégations régionales auprès des cours d'appel de Kayes et Mopti	30 000
1.1.3	Construction et équipement de la DGCE	100 000
1.1.4	Rémunération personnel	119 000
1.1.5	Appui PAGAM/PREM	30 000
1.1.6	Acquisition de biens et services	74 970
1.2.1	Suivi des décisions de justice favorables à l'Etat	7 270
1.2.2	Exécution des décisions de justices favorables à l'Etat	13 300
Total		455 750

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
1.004	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET DE REHABILITATION DE LA DIRECTION NATIONALE DE	300 000	0	300 000	0	0
	APPUI AGENCE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS	250 000	0	250 000	350 801	371 393
Total :		550 000	0	550 000	350 801	371 393

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.002	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION EQUIP. DIRECTION GLE CONTENTIEUX ETAT	100 000	190 000	100 000	233 867	247 594
Total :		100 000	190 000	100 000	233 867	247 594

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)**I.1 La mission**

Créée par la loi n° 00-058 du 30 Août 2000 portant loi électorale, remplacée par la loi n° 02-007 du 12 février 2002 modifiée par la loi n° 2018-014 du 23 AVRIL 2018, la DGE est chargée de l'élaboration et la gestion du fichier électoral biométrique et de la gestion du financement public des partis politiques.

I.2 Les contraintes et les défis

Les contraintes et défis majeurs de la DGE sont ci-dessous présentés.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes majeures auxquelles la DGE fait face sont :

- le retard constaté dans la mise en place des crédits électoraux ;
- le vieillissement du parc informatique servant à la saisie et à l'impression des documents électoraux ;
- le parc auto vieillissant rendant difficile les missions des agents et des techniciens d'appui dans les Régions et Communes.
- le manque d'infrastructures adéquates pour la saisie et l'impression des documents électoraux .

I.2.2 Défis

Quant aux principaux défis à relever, ils concernent :

- la mise à disposition d'un fichier électoral actualisé et fiable ;
- l'exécution des tâches assignées à la DGE dans les délais légaux impartis.

I.3 La politique sectorielle

La politique de la Délégation Générale aux Elections est orientée vers les objectifs spécifiques suivants :

- actualiser le fichier électoral biométrique de manière à disposer d'un fichier fiable accepté par tous les acteurs ;
- assurer la répartition de l'aide publique aux partis politiques ;
- renforcer les capacités de la DGE en ressources humaines, financières et matérielles.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques**Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018**

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Indice de démocratie (source : https://atlasocio.com/classements/politique/democratie/classement-etats-par-indice-de-democratie-afrique.php)	score	-	-	5,70	5,64

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Participation à la gestion des élections	503 062	534 263	546 125	588 722
Total :	503 062	534 263	546 125	588 722

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	66 816	80 816	72 962	78 091
Biens et services	421 883	439 084	457 773	494 311
Investissement	14 363	14 363	15 390	16 320
Total :	503 062	534 263	546 125	588 722

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.003 Participation à la gestion des élections

Responsable de programme : le Délégué Général aux Elections.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme vise à assurer (i) la disponibilité permanente du fichier électoral aux fins de la tenue régulière d'élections crédibles, transparentes et apaisées et, (ii) la gestion du financement public des partis politiques.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme est bâti autour de trois objectifs spécifiques : (i) actualiser le fichier électoral ; (ii) assurer la répartition de l'aide publique aux partis politiques ; (iii) renforcer les capacités de la DGE en ressources humaines, financières et matérielles.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter les efforts à fournir à court et moyen termes. Le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leurs sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Actualiser le fichier électoral biométrique					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Disponibilité des listes electorales actualisés	-	disponible	disponible	disponible	disponible

Moyen de Vérification : Fiches de remise des listes électorales au MATD

Précision Méthodologique : Consultation du rapport de remise.

1.2 Taux de traitement des tableaux rectificatifs	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Objectif 2: Assurer la répartition de l'aide publique aux partis politiques					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de traitement des dossiers des partis politiques	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de demande de financement traité / Nombre de demandes reçues)*100

2.2 Pourcentage des partis politiques éligibles au financement public	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité, décret de répartition de l'aide financière.

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers éligibles / nombre de dossiers déposés) x 100.

Objectif 3: Renforcer les capacités de la Délégation générale aux élections					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux de réalisation du plan de formation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport annuel d'activité.

Précision Méthodologique : (nombre de formations réalisées / nombre de formations prévues) x 100.

3.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport annuel d'activités ,PV de reception des marchés

Précision Méthodologique : (Nombre de marchés passés / Nombre de marchés prévus)*100

3.3 Taux d'exécution du Budget	%	100	100	100	100
--------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités , comptes administratifs

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés / Crédits notifiés) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	66 816	80 816	72 962	78 091
Biens et services	421 883	439 084	457 773	494 311
Investissement	14 363	14 363	15 390	16 320
Total :	503 062	534 263	546 125	588 722

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Délégation générale aux élections	503 062	534 263	546 125	588 722
Total :	503 062	534 263	546 125	588 722

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	7	7	8	9
CATEGORIE B2	1	1	2	3
CATEGORIE C	6	5	6	7
AUTRES	8	7	8	9
Total :	22	20	24	28

Action 01 Délégation générale aux élections**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	66 816	80 816	72 962	78 091
Biens et services	421 883	439 084	457 773	494 311
Investissement	14 363	14 363	15 390	16 320
Total	503 062	534 263	546 125	588 722

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Révision des listes électorales	228 000
1.1.2	Traitement de salaires et accessoires de salaire	80 816
3.3.1	Approvisionnement de la DGE en biens et services (fonctionnement, entretien)	225 447
Total		534 263

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)**I.1 La mission**

Aux termes de la Constitution, la Cour Constitutionnelle a pour mission de :

- contrôler la conformité à la Constitution des lois et des règlements intérieurs de certaines institutions ;
- contrôler tous les actes de l'élection du Président de la République et des élections législatives ;
- donner son avis sur la question à poser à l'occasion d'un référendum ;
- donner son avis sur la mise en oeuvre des pouvoirs exceptionnels du Président de la République ;
- garantir les droits fondamentaux de la personne humaine et les libertés publiques ;
- réguler le fonctionnement des institutions et l'activité des pouvoirs publics ;
- constater l'empêchement définitif du Président de la République et déclarer la vacance de la Présidence de la République.

I.2 Les contraintes et les défis

Les principales contraintes que rencontre l'Institution et les défis qu'elle se propose de relever sont ci-dessous présentés.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes majeurs rencontrées par la Cour dans l'exercice de sa mission sont :

- la faible autonomie de gestion : l'autonomie de gestion de la Cour Constitutionnelle est consacrée par les dispositions de l'article 15 de la loi n°97-010 du 11 février 1997 modifiée par la loi n°02-011 du 5 mars 2002 portant loi organique déterminant les règles d'organisation et de fonctionnement de la Cour Constitutionnelle ainsi que la procédure suivie devant elle aux termes desquelles « la Cour Constitutionnelle jouit de l'autonomie de gestion. Le Président de la Cour est l'ordonnateur de son budget, lequel est inscrit au Budget Général d'Etat » ;
- le caractère non opérationnel du contrôle de conventionalité : la compétence de la Cour Constitutionnelle en matière de contrôle de conventionalité ressort à l'article 90 de la Constitution ;
- l'insuffisance des moyens financiers : la Cour Constitutionnelle manque de moyens pour l'organisation ou la participation à des colloques internationaux.

I.2.2 Défis

Les principaux défis que la Cour Constitutionnelle se doit de relever sont :

- parvenir à un traitement électronique, par les membres de l'Institution, des résultats issus des élections ;
- administrer la matière constitutionnelle afin de veiller à la suprématie de la Constitution.

I.3 La politique sectorielle

La mission de la Cour Constitutionnelle ne s'inscrit pas dans une politique sectorielle.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques**Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018**

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Indice de démocratie (source : https://atlasocio.com/classements/politique/democratie/classement-etats-par-indice-de-democratie-afrique.php)	score	-	-	5,70	5,64

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Compétences réunies de la Cour constitutionnelle	842 350	972 350	666 838	721 099
Total :	842 350	972 350	666 838	721 099

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	230 149	230 149	250 842	268 476
Biens et services	500 746	662 748	377 894	408 311
Transferts et subventions	33 212	49 453	38 102	44 312
Investissement	78 243	30 000	0	0
Total :	842 350	972 350	666 838	721 099

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.004 Compétences réunies de la Cour constitutionnelle

Responsable de programme : Le Président de la Cour Constitutionnelle.

a).Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à :

- veiller à la constitutionnalité des lois, des engagements internationaux, des règlements intérieurs des institutions de l'État ;
- assurer la régularité des élections présidentielle, législatives et des opérations de référendum dont la Cour proclame les résultats.

Sa mise en oeuvre est assurée à travers l'action «Protection du droit constitutionnel ».

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

le cadre de performance du programme est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la constitutionnalité des lois, des engagements internationaux et règlements intérieurs des institutions (ii) à la régularité des élections présidentielles, législatives et des opérations de référendum, (iii) au respect des droits fondamentaux de la personne humaine et des libertés publiques, (iv) à la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter les efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Contrôler la constitutionnalité des lois, engagements internationaux et règlements intérieurs de certaines institutions					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Décisions de conformité et de non-conformité rendues	Nombre	-	-	-	-

Moyen de Vérification : Répertoire des Arrêts.

Précision Méthodologique : Dénombrement des décisions rendues.

1.2 Décisions publiées	Nombre	-	-	-	-
------------------------	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités.

Précision Méthodologique : Dénombrement.

Objectif 2: Assurer la régularité des élections présidentielle, législatives et des opérations référendaires					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Arrêts rendus en matière électorale et référendaire	Nombre	-	-	-	-

Moyen de Vérification : Répertoire des Arrêts.

Précision Méthodologique : Dénombrement.

2.2 Avis donnés	Nombre	-	-	-	-
-----------------	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Répertoire des Arrêts.

Précision Méthodologique : Dénombrement.

Objectif 3: Garantir le respect des droits fondamentaux de la personne humaine et des libertés publiques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Requêtes examinées sur le respect des droits fondamentaux de la personne humaine	Nombre	-	-	-	-

Moyen de Vérification : Répertoire des Arrêts.

Précision Méthodologique : dénombrement.

3.2 Arrêts rendus sur le respect des droits fondamentaux de la personne humaine	Nombre	-	-	-	-
---	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Répertoire des Arrêts.

Précision Méthodologique : Dénombrement.

Objectif 4: Assurer la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Taux d'exécution des activités de formation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités.

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées / nombre de formations prévues) x 100

4.2 Taux de satisfaction des besoins en matériels	%	90	90	90	90
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Fiches d'expression des besoins.

Précision Méthodologique : (Nombre de matériels acquis / nombre de matériels prévus) x 100.

4.3 Taux d'exécution du budget	%	99	99	99	99
--------------------------------	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Compte administratif.

Précision Méthodologique : (Montant liquidé / montant notifié) x 100.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	230 149	230 149	250 842	268 476
Biens et services	500 746	662 748	377 894	408 311
Transferts et subventions	33 212	49 453	38 102	44 312
Investissement	78 243	30 000	0	0
Total :	842 350	972 350	666 838	721 099

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Protection du droit constitutionnel	842 350	972 350	666 838	721 099
Total :	842 350	972 350	666 838	721 099

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	7	7	8	9
CATEGORIE B1	3	2	3	4
CATEGORIE B2	3	4	5	6
CATEGORIE C	4	4	5	6
AUTRES	32	31	33	35
Total :	49	48	54	60

Action 01 Protection du droit constitutionnel**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	230 149	230 149	250 842	268 476
Biens et services	500 746	662 748	377 894	408 311
Transferts et subventions	33 212	49 453	38 102	44 312
Investissement	78 243	30 000	0	0
Total	842 350	972 350	666 838	721 099

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Tenue des audiences (lois, règlements)	2 000
1.1.2	Participations rencontres internationales	36 600
2.1.1	Tenue des audiences de régularité (élections)	2 000
3.1.1	Tenue diverses audiences	2 000
4.1.1	Renforcement de capacités des membres de la Cour	30 913
4.2.1	Equipement et services pour Cour	120 806
4.3.2	Participation au fonctionnement de la Cour	517 882
Total		712 201

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

La Cour Suprême a pour mission d'assurer l'unité de la règle de droit par l'unicité de la jurisprudence.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette rubrique fait l'analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Elle porte aussi sur chacun des programmes et globalement sur la mise oeuvre de la stratégie de la Cour Suprême. Cette rubrique fait l'analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Elle porte aussi sur chacun des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie de la Cour Suprême.

I.2.1 Contraintes

La Cour Suprême, la plus haute juridiction des ordres judiciaire, administratif et des comptes de notre pays assure l'unité de la règle de droit par l'unicité de la jurisprudence.

Elle est au creuset de l'exercice du pouvoir judiciaire et participe à l'ancrage de la démocratie.

De sa création à nos jours, elle a connu de nombreuses contraintes qui sont d'ordre humain, matériel et financier.

Au plan structurel, si l'ancrage institutionnel a été pris en compte par les différentes constitutions, il n'en demeure pas moins que l'exercice du pouvoir judiciaire tant prôné par les textes se heurte à de nombreuses contraintes ne permettant pas le libre exercice de ce pouvoir.

Au plan des Ressources Humaines, les effectifs souhaités ont été en dessous des prévisions.

Le déficit concerne aussi bien le personnel magistrat que le personnel d'appui :

- le personnel magistrat présente deux caractéristiques : l'une liée aux compétences requises pour exercer à la Cour Suprême ; l'autre est liée à l'inexistence de grille indiciaire réservée aux magistrats devant occuper les fonctions de conseillers référendaires ou d'auditeurs ;

- pour le personnel d'appui, notamment, les greffiers et secrétaires des greffes et parquets, la contrainte réside dans leur très faible niveau à exercer à la Cour Suprême ;

- pour les autres catégories de personnel (fonctionnaires et contractuels), la principale contrainte réside dans l'insuffisance de personnel en informatique.

La Cour Suprême, c'est à la fois une juridiction, une institution et une administration.

Le personnel non magistrat a pour vocation à gérer les questions institutionnelles, administratives, financières et techniques (informatiques et de maintenance).

Les contraintes matérielles sont essentiellement dues à :

- l'insuffisance et de la vétusté des moyens roulants ou de locomotion ;

- l'insuffisance du nombre de matériel informatique ;

- l'insuffisance d'ouvrages et de codes.

La principale contrainte financière résulte de la faiblesse des allocations budgétaires pour l'ensemble des services de la Cour et la multiplication des charges dues à l'aménagement dans les nouveaux locaux.

I.2.2 Défis

Au plan des Ressources Humaines :

- renforcer les effectifs des membres et du personnel de la Cour Suprême par la nomination d'auditeurs, de conseillers, de conseillers référendaires et de personnel en informatique en application de la nouvelle loi organique de 2016 ;

- renforcer les capacités des membres et du personnel à travers l'organisation des ateliers de formation par trimestre avec l'appui des membres de la Cour de Cassation Française, du Conseil d'Etat et de la Cour des Comptes de France et de l'Institut National de Formation Judiciaire.

- participation des membres de la Cour à des séminaires ou des colloques sous régionaux et internationaux.

Au plan matériel :

- doter chaque Magistrat, Greffier, Secrétaire de Greffe et Parquet, chaque Agent Comptable, chaque Secrétaire d'Administration ou Attaché d'Administration, bref chaque bureau d'un ou plusieurs ordinateurs ;

- connecter chaque ordinateur au réseau intranet et internet ;
- doter tous les membres du Bureau de la Cour, tous les Présidents de Chambre, le Gestionnaire et le Gestionnaire Adjoint, le régisseur, le chargé de Protocole, l'Attaché du Président et le Chef de Cabinet de Véhicules de fonction, de mission ou de liaison,
- doter tous les chauffeurs et plantons en engins à deux roues ;
- permettre à la Cour de s'équiper en ouvrages, Codes;

Au plan financier

- augmenter les allocations budgétaires de tous les services et chapitres fonctionnels.

Les Défis au plan interne s'articulent autour des axes ci-après :

- réduire le délai de traitement des dossiers au niveau des chambres ;
- élaborer obligatoirement les sommaires des arrêts ;
- publier mensuellement une trentaine d'arrêts ;
- améliorer la qualité des arrêts ;
- publier le bulletin d'information de la Cour Suprême ;
- réaliser le programme annuel de vérification des Comptes en veillant à atteindre les objectifs à cent pour cent ;
- élaborer à terme échu tous les rapports prévus par la loi.

I.3 La politique sectorielle

La Cour suprême participe à l'ancrage de la démocratie dans notre pays et assure une mission d'harmonisation et de cohérence de la jurisprudence des cours et tribunaux de la République du Mali. Elle veille à l'indépendance des juges, à la garantie des droits et libertés des citoyens ou des justiciables et contribue à l'épanouissement économique du pays.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs	Unité	2015	2016	2017	2018

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Cour Suprême	2 211 097	2 483 474	2 115 222	2 283 179
Total :	2 211 097	2 483 474	2 115 222	2 283 179

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	878 481	1 331 786	1 029 076	1 101 418
Biens et services	858 616	1 032 188	964 973	1 042 621
Transferts et subventions	80 000	100 000	103 822	120 744
Investissement	394 000	19 500	17 351	18 396
Total :	2 211 097	2 483 474	2 115 222	2 283 179

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.005 Cour Suprême

Responsable du programme : Président de la Cour Suprême.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'articule autour de l'exercice du pouvoir judiciaire et de la nécessité d'assurer l'unité de la règle de droit par l'unicité de la jurisprudence. La Cour Suprême garantit les libertés fondamentales définies par la constitution, veille à la régularité des actes administratifs et à la bonne gestion des deniers publics

Le programme est découpé en trois (3) actions, afin d'assurer sa mise en oeuvre ;

Il s'agit :

- Action 1 : Coordination Administrative et financière :
- Action 2: Jugement des comptes :
- Action 3 : Pilotage et conduite de la stratégie juridictionnelle :

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme de la Cour Suprême est bâti autour de trois objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) la durée moyenne de jugement d'un dossier après la mise en état (ii) à la régularité et à la transparence dans la gestion des finances publiques, (iii) à l'amélioration des performances de la Cour.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer des progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont fournis dans l'ordre qui suit :

Objectif 1: Rendre des décisions dans des délais raisonnables					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Durée moyenne de jugement d'un dossier après la mise en état.	Jour	<= 30	<= 30	<= 30	<= 30

Moyen de Vérification : Rapport annuel Greffe

Précision Méthodologique : Durée totale de traitement des dossiers (date de réception du dossier à la chambre à la date de jugement).

Objectif 2: Veiller à la régularité et à la transparence dans la gestion des finances publiques					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Délai de production du rapport sur l'exécution des Lois de Finances et sa déclaration générale de conformité	Date	Rapp2017 31/01/2019	Rapp2018 31/01/2019	Rapp2019 31/12/2020	Rapp2020 31/12/2022
2.2 Taux d'exécution des missions de vérification	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport (Section des Comptes).

Précision Méthodologique : (Nombre de missions de vérification réalisées sur pièces et sur place et de comptes de partis politiques / nombre de missions de vérification sur pièces et sur place et de comptes de partis politiques reçus) x 100

Objectif 3: Améliorer les performances de la Cour

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Pourcentage de magistrats et personnel d'appui formés	%	90	90	90	90

Moyen de Vérification : Rapports d'activités du Secrétariat général

Précision Méthodologique : (Nombre de magistrats et de personnel d'appui formés/ nombre total de magistrats et de personnel d'appui) x 100

3.2 Pourcentage de dossiers traités	%	90	90	90	90
-------------------------------------	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport du Greffe

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers traités / nombre de dossiers reçus) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	878 481	1 331 786	1 029 076	1 101 418
Biens et services	858 616	1 032 188	964 973	1 042 621
Transferts et subventions	80 000	100 000	103 822	120 744
Investissement	394 000	19 500	17 351	18 396
Total :	2 211 097	2 483 474	2 115 222	2 283 179

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Coordination Administrative et financière	732 943	926 183	829 331	894 729
Jugement des comptes	757 120	397 535	447 756	489 845
Pilotage et conduite de la stratégie juridictionnelle	721 034	1 159 756	838 135	898 605
Total :	2 211 097	2 483 474	2 115 222	2 283 179

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	12	13	18	23
CATEGORIE B1	12	12	17	22
CATEGORIE B2	21	20	25	30
CATEGORIE C	1	1	2	3
AUTRES	89	79	84	89
Total :	135	125	146	167

Action 01 Coordination Administrative et financière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	88 962	165 828	104 212	111 538
Biens et services	632 281	743 155	710 617	767 814
Investissement	11 700	17 200	14 502	15 377
Total	732 943	926 183	829 331	894 729

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Organisation des sessions de formation	70 000
3.2.1 Salaires et accessoires de salaires (cabinet du président)	165 828
3.2.2 Préparation et exécution du budget	64 000
3.2.3 Equipement des services	441 000
3.2.4 Organisation de la rentrée judiciaire	70 000
3.2.5 Participation au fonctionnement du cabinet et diverses activités du cabinet	115 355
Total	926 183

Action 02 Jugement des comptes

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	208 613	185 455	244 375	261 554
Biens et services	87 707	111 280	98 568	106 497
Transferts et subventions	80 000	100 000	103 822	120 744
Investissement	380 800	800	991	1 050
Total	757 120	397 535	447 756	489 845

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Salaires et accessoires de salaires (section des comptes)	185 455
2.1.2 Assistance au contrôle parlementaire (exécution de la loi des finances)	52 000
2.2.1 Réalisations des missions de vérification	32 400
2.2.2 Instruction des dossiers et tenues des audiences	8 400
2.2.3 Diverses activités relatives aux jugements, à la vérification et à l'assistance	119 280
Total	397 535

Action 03 Pilotage et conduite de la stratégie juridictionnelle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	580 906	980 503	680 489	728 326
Biens et services	138 628	177 753	155 788	168 310
Investissement	1 500	1 500	1 858	1 969
Total	721 034	1 159 756	838 135	898 605

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Salaires et accessoires de salaires	980 503
1.1.2 Mise en état, instruction et jugement des dossiers	72 850
1.1.3 Participation aux réunions statutaires, séminaires et colloques	10 500
1.1.4 Mise en oeuvre de la stratégie juridictionnelle et autres	95 903
Total	1 159 756

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)**I.1 La mission**

Au terme des articles 95 et 96 de la constitution de février 1992, la Haute Cour de Justice est compétente pour juger le Président de la République et les ministres mis en accusation devant elle par l'Assemblée Nationale pour haute trahison ou pour des faits qualifiés de crimes ou délits commis dans l'exercice de leurs fonctions ainsi que leurs complices en cas de complots contre la sûreté de l'Etat.

I.2 Les contraintes et les défis

La Haute Cour de Justice rencontre deux contraintes majeures auxquelles elle fera face en relevant trois principaux défis.

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes sont :

- la lourdeur et la complexité de la procédure de mise en accusation du Président et des membres du Gouvernement (trois Institutions interviennent dans la procédure : l'Assemblée Nationale pour la mise en accusation, la Cour Suprême pour l'instruction et la Haute Cour de Justice pour le jugement) ;
- le caractère incomplet du cadre juridique régissant le fonctionnement de la Haute Cour de Justice et la procédure de jugement (la loi n'a pas donné de contenu à la haute trahison).

I.2.2 Défis

Les principaux défis sont :

- la lutte contre l'impunité à travers l'acceptation par tous "que nul n'est au dessus de la loi" et que la haute trahison de la part d'un Président de la République, la délinquance ou malversation financière dans l'exercice de leurs fonctions des ministres sont réprimées au Mali ;
- la relecture des textes ;
- le renforcement des capacités des juges parlementaires et du personnel.

I.3 La politique sectorielle

Les activités de la Haute Cour de Justice ne relèvent pas d'une politique sectorielle.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques**Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018**

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Indice de démocratie (source : https://atlasocio.com/classements/politique/democratie/classement-etats-par-indice-de-democratie-afrique.php)	score	-	-	5,70	5,64

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Jugement du président de la république, des ministres et de leurs complices	897 670	905 167	1 116 460	1 262 884
Total :	897 670	905 167	1 116 460	1 262 884

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	235 000	242 497	275 286	294 638
Biens et services	108 250	108 250	121 662	131 454
Transferts et subventions	554 420	554 420	719 512	836 792
Total :	897 670	905 167	1 116 460	1 262 884

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.056 Jugement du président de la république, des ministres et de leurs complices

Responsable du Programme : Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme vise à assurer l'Etat de droit, la lutte contre la corruption et l'impunité au sommet de l'Etat, la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance.

Pour ce faire il dispose d'une seule action : Haute Cour de Justice.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le programme unique de la Haute Cour de Justice est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques :

- l'instruction et la tenue des procès du Président de la République, des ministres et de leurs complices mis en accusation ;
- l'amélioration de la fonctionnalité de la Haute Cour de Justice.

Objectif 1: L'instruction et la tenue des procès du Président de la République, des ministres et de leurs complices mis en accusation.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Nombre de dossiers instruits		-	1	1	1

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités.

Précision Méthodologique : Dénombrement.

1.2 Nombre d'arrêts rendus		-	1	1	1
----------------------------	--	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité.

Précision Méthodologique : Dénombrement.

Objectif 2: L'amélioration de la fonctionnalité de la Haute Cour de Justice.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'exécution des activités de renforcement des capacités opérationnelles de l'Institution	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité.

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités exécutées / Nombre d'activités programmées) X 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	235 000	242 497	275 286	294 638
Biens et services	108 250	108 250	121 662	131 454
Transferts et subventions	554 420	554 420	719 512	836 792
Total :	897 670	905 167	1 116 460	1 262 884

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Haute Cour de Justice	897 670	905 167	1 116 460	1 262 884
Total :	897 670	905 167	1 116 460	1 262 884

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	1	1	2	3
CATEGORIE B2	5			
AUTRES	40	39	41	43
Total :	46	40	43	46

Action 01 Haute Cour de Justice**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	235 000	242 497	275 286	294 638
Biens et services	108 250	108 250	121 662	131 454
Transferts et subventions	554 420	554 420	719 512	836 792
Total	897 670	905 167	1 116 460	1 262 884

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Traitement de salaires et accessoires de salaires	242 497
2.1.1	Participation au fonctionnement de la HCJ (acquisition de biens et services)	342 670
2.1.2	Renforcement des capacités du personnel	80 000
2.1.3	Rencontres d'échanges avec les pairs	200 000
2.1.4	Mise en oeuvre des activités de communication	40 000
Total		905 167

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Conseil Economique Social et Culturel (CESC) a pour missions :

- de participer à toute commission d'intérêt national à caractère économique, social et culturel ;
- de collecter les attentes, besoins et problèmes de la société civile et rédiger, à l'attention des pouvoirs publics, un recueil annuel avec des orientations et des propositions ;
- d'étudier et donner son avis sur tout projet de loi de finances, de plan ou de programme économique, social et culturel ainsi que toute disposition législative à caractère fiscal, économique, social et culturel ;
- de suivre l'exécution des décisions du Gouvernement relatives à l'organisation économique, sociale et culturelle.

I.2 Les contraintes et les défis

Le projet de budget 2019 du Conseil Economique Social et Culturel a été élaboré dans l'esprit de la lettre circulaire N° 01009/MEF-SG du 13 mars 2018 relatives aux directives pour la preparation du projet de loi des finances 2019 et ses annexes.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes auxquelles le CESC fait face sont d'ordre institutionnel, financier et humain.

a. Contraintes d'ordre institutionnel

Les principales contraintes institutionnelles sont :

- la désuétude des textes du CESC ;
- la faible saisine du CESC pour avis ;
- la faible prise en compte des avis et recommandations du CESC (peu de suites données) ;
- la faible représentativité dans les commissions d'intérêt national ;
- la courte durée des sessions du CESC (ordinaire 15 jours, extraordinaire 5 jours).

b. Contraintes d'ordre financier et humain

Les principales contraintes financières et humaines sont :

- la faiblesse notoire du budget du CESC ;
- le faible taux d'indemnité de sessions ;
- la non prise en compte dans le budget des membres du CESC non résidents à Bamako ;
- la non prise en compte dans le budget des programmes d'activités des commissions ;
- l'exiguïté des locaux du CESC ;
- l'insuffisance des moyens logistiques ;
- la faible capacités des agents.

I.2.2 Défis

Les défis du Conseil Economique, Social et Culturel demeurent la recherche de solutions aux attentes, aux besoins et aux problèmes de la société civile à travers la publication du recueil annuel. La recherche de voies et moyens d'une part pour l'élaboration d'un recueil beaucoup plus exploitable lisible et d'autre part d'en assurer le suivi constitue un autre défi pour le Conseil.

I.3 La politique sectorielle

Le CESC est l'une des huit (08) Institutions prévues par la constitution du 25 février 1992 en son article 25. Il ambitionne de faire connaître parfaitement au Président de la République, au Gouvernement et l'Assemblée Nationale les problèmes prioritaires de la société civile afin d'y apporter des solutions idoines.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Niveau d'information des autorités sur les attentes, les besoins et les problèmes de la société civile exprimés dans le recueil	%	100	100	100	100
2	Degré d'opérationnalité du mécanisme de suivi de la mise en oeuvre du recueil	%	-	20	40	50

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques publiques	1 155 263	1 194 895	1 327 183	1 420 295
Total :	1 155 263	1 194 895	1 327 183	1 420 295

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	311 383	311 383	339 382	363 240
Biens et services	681 828	695 948	810 396	870 328
Transferts et subventions	30 875	31 801	35 421	41 194
Investissement	131 177	155 763	141 984	145 533
Total :	1 155 263	1 194 895	1 327 183	1 420 295

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.006 Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques publiques

Responsable de programme : Le Président du Conseil Economique, Social et Culturel.

a. Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à :

- renforcer les capacités d'action et d'analyse des représentants de la société civile en ce qui concerne leurs attentes, leurs besoins et leurs problèmes, d'une part et ;
- garantir la participation de ladite société civile à la réalisation des missions de conseil, d'orientation et de suivi des pouvoirs publics dans l'élaboration des lois, plans et programmes dans les domaines économique, social et culturel et dans l'exécution des programmes gouvernementaux dans ces domaines, d'autre part.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1 est bâti autour de quatre (4) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) la prise en compte des préoccupations de la société civile dans les politiques publiques (ii) au suivi de l'exécution des décisions du

Gouvernement relatives à l'organisation économique, sociale et culturelle, (iii) à la visibilité du CESC, (iv) au renforcement des capacités du CESC.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Favoriser la prise en compte des préoccupations de la société civile et des avis du CESC sur les propositions et projets de lois, les plans ou les programmes économiques, sociaux et culturels ainsi que toutes dispositions législatives à caractère fiscal, économique, social et culturel.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2019	2020	2021	2022	
1.1 Niveau d'information des autorités sur les attentes, les besoins et les problèmes de la société civile exprimés dans le recueil	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Bordereaux d'envoi, comptes rendus d'audiences de remise du recueil.

Précision Méthodologique : (Nombre d'Institution ayant reçu le recueil / nombre d'Institution devant le recevoir) x 100

1.2 Degré d'opérationnalité du mécanisme de suivi de la mise en oeuvre du recueil	%	65	65	65	70
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Compte rendu des réunions, rapport de mission de suivi du recueil, ordres de missions.

Précision Méthodologique : (Nombre de séances de rencontre de suivi du recueil effectuées / nombre de séances de rencontres de suivi du recueil prévues) x 100.

Objectif 2: Assurer le suivi de l'exécution des décisions du gouvernement relatives à l'organisation économique, sociale et culturelle

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2019	2020	2021	2022	
2.1 Niveau de suivi des décisions prises par le Gouvernement	%	60	60	65	70	

Moyen de Vérification : Recueil annuel, rapports de mission, comptes rendus de séances de suivi.

Précision Méthodologique : (Nombre de décisions suivies / nombre de décisions prises) x 100.

Objectif 3: Assurer une meilleure visibilité du CESC

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux de participation aux rencontres de concertation avec les institutions similaires	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel, rapports de mission.

Précision Méthodologique : (Nombre de participation aux rencontres avec les institutions similaires / nombre de rencontres prévues) x 100

3.3 Taux de mise en oeuvre du plan / programme de communication du CESC	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel, supports de communication

Précision Méthodologique : (Nombre d'activité de communication réalisée / Nombre d'activité de communication prévue) x 100

Objectif 4: Renforcer les capacités du CESC

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Taux d'agents formés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel, rapports de formation et de stage.

Précision Méthodologique : (Nombre d'agent formés / nombre d'agents prévus pour la formation) x 100

4.2 Taux de satisfaction des besoins en matériels et équipements	%	70	70	75	80
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel, document de comptabilité matière, document d'inventaire du matériel.

Précision Méthodologique : (Nombre de matériel acquis / Nombre de matériel requis) x 100

4.3 Production des documents financiers dans les délais	dates	dates requises	dates requises	dates requises	dates requises
---	-------	----------------	----------------	----------------	----------------

Moyen de Vérification : Rapport annuel, compte administratif.

Précision Méthodologique : Date de dépôt effective par rapport à la date de dépôt indiquée.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	311 383	311 383	339 382	363 240
Biens et services	681 828	695 948	810 396	870 328
Transferts et subventions	30 875	31 801	35 421	41 194
Investissement	131 177	155 763	141 984	145 533
Total :	1 155 263	1 194 895	1 327 183	1 420 295

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Analyse des questions économiques, sociales et culturelles	1 155 263	1 194 895	1 327 183	1 420 295
Total :	1 155 263	1 194 895	1 327 183	1 420 295

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	14	11	12	13
CATEGORIE B1	3	3	4	5
CATEGORIE B2	1			
CATEGORIE C	1	1	2	3
AUTRES	103	103	108	113
Total :	122	118	126	134

Action 01 Analyse des questions économiques, sociales et culturelles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	311 383	311 383	339 382	363 240
Biens et services	681 828	695 948	810 396	870 328
Transferts et subventions	30 875	31 801	35 421	41 194
Investissement	131 177	155 763	141 984	145 533
Total	1 155 263	1 194 895	1 327 183	1 420 295

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Organisation des missions de terrain (suivi des recommandations et recueil des attentes)	128 003
1.2.1	Tenues des réunions de coordination	650
1.2.2	Organisations des sessions (ordinaires et extraordinaires)	82 203
2.1.1	Appui aux organisations de la société (OSC)	1 030
3.1.1	Participation aux rencontres internationales	90 000
3.3.1	Elaboration et mise en oeuvre du plan de communication	10 274
4.1.1	Traitement des salaires et accessoires	311 383
4.1.2	Mise en oeuvre du plan de formation du personnel	9 500
4.2.1	Acquisition d'équipement pour les commissions	39 140
4.2.2	Divers activités du CESC (études, ..)	221 677
4.2.3	Participation au fonctionnement du CESC	301 035
Total		1 194 895

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)**I.1 La mission**

Conformément à l'article 99 de la Constitution du 25 février 1992, le Haut Conseil des Collectivités a pour mission d'étudier et de donner un avis motivé sur toute politique de développement local et régional. Il peut faire des propositions au gouvernement sur toute question concernant la protection de l'environnement et l'amélioration de la qualité de la vie des citoyens à l'intérieur des collectivités.

Conformément à l'Article 102 de la Constitution, les Conseillers Nationaux assurent la représentation des collectivités territoriales de la République. Les Maliens de l'extérieur y sont représentés.

Conformément à la Loi N°04-006 du 24 avril 2001 modifiée portant loi organique fixant le nombre des conseillers nationaux, leurs indemnités, les conditions d'éligibilités et des incompatibilités, ainsi que les conditions de leur remplacement et de son règlement intérieur du 12 mai 2008, le Haut Conseil des Collectivités se réunit en deux (2) sessions ordinaires de trente (30) jours chacune par an. Il peut se réunir en session commune avec l'Assemblée Nationale. Il peut siéger en comité restreint avec l'Assemblée Nationale à la demande du Premier Ministre.

Le Président de l'Assemblée Nationale et le Président du Haut Conseil des Collectivités peuvent provoquer une session commune des Députés et des Conseillers Nationaux. L'ordre du jour de cette session doit porter sur un problème local et régional d'intérêt national. La durée de cette session ne peut excéder quinze (15) jours.

I.2 Les contraintes et les défis

L'analyse des principales contraintes et défis qui se posent au Haut Conseil des Collectivités dans la mise en oeuvre de son programme se résume comme ci-après.

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes se résument entre autres:

- Au statut de l'institution quant à son manque d'autonomie financière;
- A l'insuffisance des ressources humaines pour l'exécution diligente et efficiente des missions assignées à l'institution;
- A la libre circulation des personnes sur tout le territoire.

I.2.2 Défis

Les principaux défis à relever sont :

- l'érection du Haut Conseil des Collectivités en 2ème Chambre;
- le renforcement de l'institution en ressources humaines qualifiées.

I.3 La politique sectorielle

Les attributions de l'Institution s'inscrivent dans le renforcement de la politique de décentralisation qui oeuvre singulièrement en faveur d'une gouvernance inclusive du territoire pour conforter la légitimité des collectivités territoriales et une meilleure prise en compte de l'amélioration de la qualité de vie des citoyens à l'intérieur des collectivités.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques**Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018**

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Taux de transfert des recettes aux collectivités	%	-	15,3	16,2	30,5
2	Contrat/ Plan Etat/ Région-District	nbre	-	2	3	4
3	Niveau de couverture de l'enregistrement des naissances/ taux d'enregistrement des naissances	%	-	87	88	89

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Représentation et Promotion des Collectivités	1 932 313	1 613 568	1 943 988	2 092 463
Total :	1 932 313	1 613 568	1 943 988	2 092 463

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	757 101	757 101	825 179	883 189
Biens et services	783 337	698 413	893 370	961 280
Transferts et subventions	106 875	80 155	122 612	142 597
Investissement	285 000	77 899	102 827	105 397
Total :	1 932 313	1 613 568	1 943 988	2 092 463

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.007 Représentation et Promotion des Collectivités

Responsable du Programme : Mamadou Satigui DIAKITE, Président de l'institution

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à réunir les conditions pour le fonctionnement correct du Haut Conseil des Collectivités et à assurer la représentation et la promotion des collectivités.

Il est découpé en une seule action intitulée « Représentation et promotion des collectivités territoriales », en vue d'assurer sa mise en oeuvre.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme est bâti autour de trois objectifs spécifiques : (i) assurer la représentation des collectivités territoriales ; (ii) améliorer la visibilité de l'Institution ; (iii) améliorer la performance du Haut Conseil des Collectivités.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leurs sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Assurer la représentation des collectivités territoriales					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux des Collectivités couvertes par les missions de restitution du HCC	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Documents administratifs (ordre mission et rapport de mission)					
Précision Méthodologique : (Nombre de collectivités Cercle couvertes par les missions/ Collectivités Cercles totales) x 100					
1.2 Taux de réalisations des avis faits au Gouvernement	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : documents administratifs (projets de textes).					
Précision Méthodologique : (Nombre d'avis faits au Gouvernement/ nombre de projets reçus) x 100					
Objectif 2: Améliorer la visibilité de l'institution					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'exécution du programme de voyages d'études et de réunions statutaires à l'extérieur	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : documents administratifs (ordre de missions et rapports)					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions effectuées à l'extérieur sur nombre total des missions programmées) x100					
Objectif 3: Améliorer la performance du haut conseil des collectivités					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : documents budgétaires et financiers					
Précision Méthodologique : (Crédit liquidé/ Dotation budgétaire) x100					
3.3 Taux de formation de conseillers nationaux et du personnel	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de formation.					
Précision Méthodologique : (Nombre de conseillers nationaux et du personnel formés/ nombre total prévu) x100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	757 101	757 101	825 179	883 189
Biens et services	783 337	698 413	893 370	961 280
Transferts et subventions	106 875	80 155	122 612	142 597
Investissement	285 000	77 899	102 827	105 397
Total :	1 932 313	1 613 568	1 943 988	2 092 463

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Représentation et promotion des collectivités territoriales	1 932 313	1 613 568	1 943 988	2 092 463
Total :	1 932 313	1 613 568	1 943 988	2 092 463

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	9	9	10	11
CATEGORIE B1	4	4	5	6
CATEGORIE B2	4	4	5	6
CATEGORIE C	3	3	4	5
AUTRES	92	87	91	96
Total :	112	107	115	124

Action 01 Représentation et promotion des collectivités territoriales**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	757 101	757 101	825 179	883 189
Biens et services	783 337	698 413	893 370	961 280
Transferts et subventions	106 875	80 155	122 612	142 597
Investissement	285 000	77 899	102 827	105 397
Total	1 932 313	1 613 568	1 943 988	2 092 463

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Organisation des missions à l'intérieur et à l'extérieur.	160 132
1.2.1 Tenir des sessions ordinaires (Indemnités des deux sessions ordinaires, une session commune réunissant le HCC et l'Assemblée Nationale, du personnel administratif et un comité restreint)	85 760
3.1.1 Prise en charge du personnel.	757 101
3.1.2 Approvisionnement en biens et services du Haut Conseil des Collectivités.	487 670
3.1.3 Participation au fonctionnement du HCC, Appui aux Collectivités	80 155
3.1.12 Organisation de sessions de formation.	42 750
Total	1 613 568

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale a pour mission :

- l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi de la politique nationale en matière de coopération internationale ainsi que le développement de celle-ci ;
- la programmation, la négociation, la conclusion, l'interprétation et le suivi des traités et des accords ;
- la défense des intérêts du Mali et des maliens établis à l'étranger en liaison avec les ministères concernés.

I.2 Les contraintes et les défis

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale prépare et met en oeuvre l'action diplomatique et la politique de coopération internationale du Mali.

I.2.1 Contraintes

- la faiblesse des capacités de l'outil diplomatique ;
- le non-respect des engagements internationaux par certains pays ;
- la faible représentation du Mali dans les Organisations Internationales ;
- l'insuffisance des ressources financières, humaines et matérielles (les structures ne sont pas dotées en ressources humaines conformément aux cadres organiques) ;
- l'insuffisance des plans de formation et de carrière pour les cadres du département ;
- la faible maîtrise des outils de planification au sein du secteur ;
- la faible coordination au niveau du secteur ;
- l'insuffisance de politiques et de stratégies sectorielles ;
- l'insuffisance dans le suivi des projets/programmes.

I.2.2 Défis

- adapter l'outil diplomatique au nouveau contexte géopolitique, notamment la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent, le changement climatique entre autres ;
- doter les structures en ressources humaines conformément aux cadres organiques en tenant compte de la dimension genre et de la diversification des profils ;
- renforcer les capacités des ressources humaines des structures du ministère ;
- relire le plan de carrière du ministère sur la durée ;
- adapter les formations aux objectifs stratégiques des structures ;
- élaborer un plan de formation globale ;
- élaborer les manuels de procédures pour le département central et les missions diplomatiques et consulaires ;
- relire la carte diplomatique et les cadres organiques des structures du département ;
- dynamiser le comité de coordination du secteur ;
- élaborer et mettre en oeuvre une cartographie des risques pour le département ;
- élaborer et mettre en oeuvre les politiques et stratégies sectorielles ;
- renforcer le mécanisme de suivi-évaluation des projets/programmes.

I.3 La politique sectorielle

La politique sectorielle du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale est structurée autour de quinze (15) objectifs spécifiques :

1. le suivi régulier des relations avec les Missions Diplomatiques accréditées au Mali et de l'évolution de la situation politique internationale ;
2. la coordination, l'animation et le contrôle des activités des services centraux et des services extérieurs ;
3. l'élaboration, la mise en oeuvre et le contrôle de l'exécution du Budget d'État et des fonds mis à la disposition des services du département, ainsi que l'établissement des comptes administratifs ;
4. la gestion rationnelle des ressources humaines, financières et matérielles mises à la disposition du département ;

5. la coordination de la préparation des plans, programmes et projets, ainsi que leur suivi-évaluation;
6. le renforcement des relations politiques entre le Mali et les partenaires bilatéraux et multilatéraux ;
7. l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi de la politique de coopération ;
8. le renforcement et la coordination des relations de coopération ;
9. le renforcement de la présence des Maliens dans les Organisations Internationales.
10. l'élaboration des rapports relatifs à la mise en oeuvre des conventions, auxquelles le Mali est partie prenante ;
11. la négociation, la conclusion, la ratification, la centralisation, la conservation, la gestion des Accords Internationaux et le suivi des contentieux y afférent ;
12. l'analyse des grandes questions de Droit International ;
13. le développement et le suivi des actions de coopération en matière de lutte contre le terrorisme, de l'extrémisme violent et de la criminalité transfrontalière organisée ;
14. la participation à la prévention et aux règlements des conflits en Afrique, en liaison avec les autres départements concernés ;
15. le suivi de l'efficacité et de l'utilisation de l'aide.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Nombre d'accords de financement conclus avec les partenaires bilatéraux	Nbre	14	-	26	23
2	Nombre d'accords de financement conclus avec les institutions financières	Nbre	12	-	10	13
3	Nombre d'accords de coopération signés	Nbre	14	-	21	30
4	Nombre de nationaux placés dans les organisations internationales avec l'appui du Gouvernement	Nbre	3	0	4	4
5	Pourcentage de contentieux traités impliquant le Mali	%	15	67	100	100
6	Pourcentage de traités internationaux ratifiés	%	22	47	68,42	98

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale	39 086 433	42 109 086	42 904 602	46 300 433
Politique Exterieur et Coopération Internationale	1 854 048	1 889 151	2 019 302	2 167 941
Formulation, Négociation et Suivi des Accords Internationaux	105 721	114 657	115 851	126 707
Total :	41 046 202	44 112 894	45 039 755	48 595 081

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	15 354 320	15 354 320	16 735 153	17 911 603
Biens et services	13 957 730	15 122 014	14 635 828	15 813 700
Transferts et subventions	4 583 952	4 684 260	5 396 919	6 276 586
Investissement	7 150 200	8 952 300	8 271 855	8 593 192
Total :	41 046 202	44 112 894	45 039 755	48 595 081

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.006 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme 1.006

Le programme 1.006 s'occupe de :

- i) suivi régulier des relations avec les missions diplomatiques accréditées au Mali et de l'évolution de la situation politique internationale ;
- ii) la Coordination, l'animation et le contrôle des activités des services centraux et des services extérieurs;
- iii) l'élaboration, la mise en oeuvre et le contrôle de l'exécution du Budget d'État et des fonds mis à la disposition des services du Département, ainsi que l'établissement des comptes administratifs ;
- iv) la gestion rationnelle des ressources humaines, financières et matérielles mises à la disposition du département;
- v) l'organisation des visites, conférences et cérémonies publiques ;
- vi) la coordination de la préparation des plans, programmes et projets, ainsi que leur suivi et évaluation.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme:

Le cadre de performance du programme 1.006 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques :

- (i) contribuer à la prise de décisions pertinentes en matière de relations extérieures, de défense, de sécurité et de planification ;
- (ii) mettre les programmes du département dans les conditions efficaces ;
- (iii) s'assurer de la bonne gestion de ressources humaines, financières et matérielles du département ;
- (iv) oeuvrer à l'organisation des cérémonies et des visites de hautes personnalités étrangères au Mali et maliennes à l'étranger, ainsi qu'au respect des conventions en matière de protocole.

A ces objectifs spécifiques sont associés des indicateurs, dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long terme. Les détails des objectifs ainsi les indicateurs qui leurs sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Contribuer à la prise de décisions pertinentes en matière de relations extérieures, de défense, de sécurité et de programmation, mise en oeuvre, suivi-évaluation des programmes et projets.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Pourcentage de propositions formulées par le département au Gouvernement ayant été suivi d'effets.	%	100	93	94,5	94
Moyen de Vérification : Rapport d'activités; Programme de Travail Gouvernemental (PGT)					
Précision Méthodologique : (Nombre de décisions prises par le Gouvernement sur la base des propositions formulées par le département/Nombre de propositions formulées par le département) X 100					
1.2 Taux d'exécution des projets et programmes	%	100	75	75	75
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Total des dépenses effectuées/Total des montants prévus) X 100					
Objectif 2: Mettre les programmes du département dans les conditions efficaces.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	98	98	98
Moyen de Vérification : Rapport d'activités DFM					
Précision Méthodologique : (Crédits liquidés /crédits ouverts) X 100					
2.2 Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés/Nombre d'agents à former)X 100					

Objectif 3: S'assurer du bon fonctionnement des services et veiller à l'application et au respect des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion financière, administrative et matérielle du département.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux d'exécution du programme des missions de contrôle.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Nombre de missions exécutées/Nombre de missions prévues X 100

3.2 Taux de réalisation des missions conjointes de suivi des projets-programmes dans les MDC	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités CPS/CI

Précision Méthodologique : Nombre de missions exécutées /Nombre de mission prévues X 100

3.3 Nombre de rapports d'activités annuels transmis par les MDC	Nbre	-	40	40	40
---	------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Oeuvrer à l'organisation des cérémonies et des visites de hautes personnalités étrangères au Mali et maliennes à l'étranger, ainsi qu'au respect des conventions en matière de protocole.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Nombres de hautes personnalités accueillies	Nbre	2600	2700	2700	2800

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.2 Nombres de dossiers d'immunités et privilèges traités	Nbre	6000	8000	8100	8200
---	------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.3 Nombre de missions d'assistances apportées aux hautes personnalités maliennes en déplacement à l'étranger	Nbre	584	610	630	650
---	------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.4 Nombre de conférences et cérémonies officielles organisées	Nbre	170	180	190	200
--	------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	13 595 100	13 595 100	14 817 750	15 859 410
Biens et services	13 833 181	14 968 626	14 505 266	15 672 643
Transferts et subventions	4 507 952	4 593 060	5 309 731	6 175 188
Investissement	7 150 200	8 952 300	8 271 855	8 593 192
Total :	39 086 433	42 109 086	42 904 602	46 300 433

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Coordination administrative et financière	14 497 657	17 161 216	16 296 134	17 367 957
Représentation du Mali à l'étranger	24 480 080	24 813 604	26 476 997	28 792 974
Planification, programmation et suivi évaluation	108 696	134 266	131 471	139 502
Total :	39 086 433	42 109 086	42 904 602	46 300 433

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	302	322	385	448
CATEGORIE B1	57	54	83	112
CATEGORIE B2	44	55	74	93
CATEGORIE C	17	16	23	30
AUTRES	1 118	1 201	1 300	1 401
Total :	1 538	1 648	1 865	2 084

Action 01 Coordination administrative et financière**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 970 213	1 970 213	2 147 597	2 298 570
Biens et services	4 283 235	5 102 094	4 491 505	4 853 039
Transferts et subventions	1 189 009	1 256 609	1 502 110	1 746 952
Investissement	7 055 200	8 832 300	8 154 922	8 469 396
Total	14 497 657	17 161 216	16 296 134	17 367 957

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Renforcement des capacités des services en vue de mettre à la disposition des supports d'information de qualité	114 824
1.1.2 Elaboration des programmes d'activités et des projets du secteur.	25 584
1.1.3 Elaboration des politiques et stratégies s'inscrivant dans l'atteinte des objectifs du CREDD	22 584
1.1.4 Réalisation d'études stratégiques	87 500
2.1.1 Gestion rationnelle du personnel	27 590
2.1.2 Préparation du budget	15 000
2.1.3 Gestion efficiente des ressources financières et matérielles	5 338 526
2.1.4 Prise en charge des contributions du Mali aux budgets de fonctionnement des organisations internationales	4 000 000
2.1.5 Prise en charge de la valise diplomatique	71 575
2.1.6 Gestion de la presse et de communication	8 411
2.1.7 Prise en charge du transport des retraités	175 478
2.1.8 Traitement des salaires du personnel	1 959 724
2.1.9 Diverses activités liées au fonctionnement et appuis aux services du Département	2 044 082
2.1.10 Projet 1: Prog. Construction. Résiden. Loge. Diplom. Chancell	2 000 000
2.1.11 Projet 3: Construct. Equip. DFM/DRH/CPS	500 000
2.1.12 Projet 4: Construct. Complexe diplom. Caire	600 000
2.2.1 Formation du personnel	76 000
3.1.1 Renforcement des missions de contrôle au sein du département et dans les Missions Diplomatiques et Consulaires.	43 043
4.1.1 Gestion des questions d'accueil et de cérémonial (Accueil)	7 862
4.2.1 Traitement avec diligence les dossiers couverts par les régimes dérogatoires	27 709
4.3.1 Gestion des questions d'accueil et de cérémonial (départ personnalités)	7 862
4.4.1 Gestion des questions d'accueil et de cérémonial (cérémonial)	7 862
Total	17 161 216

Action 02 Représentation du Mali à l'extérieur

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	11 624 887	11 624 887	12 670 153	13 560 840
Biens et services	9 536 250	9 852 266	9 999 223	10 803 898
Transferts et subventions	3 318 943	3 336 451	3 807 621	4 428 236
Total	24 480 080	24 813 604	26 476 997	28 792 974

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
2.1.14	Traitement salariale des diplomates	11 624 887
2.1.15	Fonctionnement des MDC	9 852 266
2.1.16	Diverses activités liées au fonctionnement (MDC)	3 336 451
Total		24 813 604

Action 03 Planification, programmation et suivi évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	13 696	14 266	14 538	15 706
Investissement	95 000	120 000	116 933	123 796
Total	108 696	134 266	131 471	139 502

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.5	Elaboration des programmes d'activités et des projets du secteur (planif.)	7 133
1.1.6	Elaboration des politiques et stratégies s'inscrivant dans l'atteinte des objectifs du CREDD (CPS)	7 133
1.2.4	Appui CPS	70 000
3.2.1	Réalisation de missions conjointes de suivi des projets-programmes dans les MDC	50 000
Total		134 266

Le Programme : 2.008 Politique Exterieur et Coopération Internationale

Responsable du programme : le Directeur de la Coopération Multilatérale

a) Présentation stratégique du programme 2.008

Le programme 2.008 a pour objet :

- i) le renforcement des relations politiques entre le Mali et les partenaires bilatéraux et multilatéraux ;
- ii) l'élaboration de la politique de coopération et sa mise en oeuvre ;
- iii) le renforcement et la coordination des relations de coopération ;
- iv) le renforcement de la présence des maliens dans les Organisations Internationales.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.008

Le cadre de performance du programme 2.008 est bâti autour de trois objectifs spécifiques : (i) accroître l'Aide Publique au Développement en faveur de l'économie nationale ; (ii) améliorer l'efficacité et l'utilisation de l'Aide ; (iii) affirmer la présence du Mali sur la scène internationale.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Accroître le volume de l'aide publique au développement en faveur de l'économie nationale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Nombre de conventions de financement signées	Nbre	30	35	40	45

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.2 Montant des conventions de financement signées	millions	885000	-	902718	1000
--	----------	--------	---	--------	------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.3 Volume de l'aide mobilisée par nature (dons)	millions	708000	708000	722174	600
--	----------	--------	--------	--------	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.4 Volume de l'aide mobilisée par nature (Prêts)	millions	180540	180540	187834	400
---	----------	--------	--------	--------	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Suivre l'efficacité de l'utilisation de l'aide

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de l'aide en exécution nationale	%	100	45	50	60

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Volume d'aide en exécution nationale/volume total d'aide) x 100

2.2 Taux de l'APD investi dans les secteurs productifs (Agricultures, Industries, Infrastructures et Mines)	%	100	20	25	30
---	---	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (L'APD investie dans les secteurs productifs/total d'APD) x 100

2.3 Taux de mobilisation annuelle de l'aide (Dons)	%	100	90	90	95
--	---	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (L'aide annuelle mobilisée/total de l'aide allouée pendant l'année sous revue) x 100

2.4 Taux de mobilisation annuelle de l'aide (Prêts)	%	100	25	30	40
---	---	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (L'aide annuelle mobilisée/total de l'aide allouée pendant l'année sous revue) x 100

Objectif 3: Affirmer la présence du Mali sur la scène internationale.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Nombre de cadres maliens placés dans les organisations internationales avec l'appui du gouvernement (SNU)	nbre	223	5	6	8

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.2 Taux de participation aux réunions statutaires et commissions mixtes	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombres de participations effectives aux réunions statutaires / Nombres de participations prévues pour les réunions statutaires) x 100

3.3 Taux d'organisation des réunions statutaires et commissions mixtes	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de réunions effectivement organisées / Nombre de réunions prévues) x 100

3.4 Nombre de cadres maliens placés dans les organisations internationales avec l'appui du gouvernement (ORI)	Nbre	-	3	5	5
---	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.5 Nombre de cadres maliens placés dans les organisations internationales avec l'appui du gouvernement (Autres Organisations)	Nbre	-	2	2	2
--	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 694 943	1 694 943	1 847 347	1 977 213
Biens et services	106 855	131 508	112 014	121 018
Transferts et subventions	52 250	62 700	59 941	69 710
Total :	1 854 048	1 889 151	2 019 302	2 167 941

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Coopération bilatérale	1 298 576	1 319 244	1 413 383	1 515 537
Coopération multilatérale	555 472	569 907	605 919	652 404
Total :	1 854 048	1 889 151	2 019 302	2 167 941

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	56	43	49	55
CATEGORIE B1	6	6	11	16
CATEGORIE B2	4	5	9	13
CATEGORIE C	4	4	7	10
AUTRES	16	16	22	28
Total :	86	74	98	122

Action 01 Coopération bilatérale**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 206 394	1 206 394	1 314 870	1 407 304
Biens et services	73 182	90 050	76 717	82 885
Transferts et subventions	19 000	22 800	21 796	25 348
Total	1 298 576	1 319 244	1 413 383	1 515 537

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Négociation des accords de financement et/ou de partenariat	6 611
1.2.1 Diversification des axes de coopération entre le Mali et ses partenaires	6 611
1.3.1 Coordination et suivi de l'aide publique au développement	6 611
2.1.1 Traitement des salaires du personnel	1 206 394
2.1.2 Suivi et mise en oeuvre des conventions	6 611
3.1.1 Suivi et promotion des cadres maliens dans les Organisations Internationales	6 611
3.2.3 Renforcement des relations politiques avec les pays	6 611
3.2.4 Participation aux réunions statutaires	6 611
3.2.5 Participation aux négociations multilatérales stratégiques des mécanismes bilatéraux de coopération	6 611
3.3.1 Organisation des commissions mixtes	6 611
3.3.2 Diverses activités liées au fonctionnement (Coop. bilatérale)	46 740
3.3.3 Organisation des revues des Comités de pilotage des programmes bilatéraux avec les PTF	6 611
Total	1 319 244

Action 02 Coopération multilatérale

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	488 549	488 549	532 477	569 909
Biens et services	33 673	41 458	35 297	38 133
Transferts et subventions	33 250	39 900	38 145	44 362
Total	555 472	569 907	605 919	652 404

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.3 Diversification des domaines de coopération avec les fonds internationaux et les Agences du Système des Nations Unies	4 921
2.1.4 Organisation des réunions du comité de pilotage du cadre intégré des Nations Unies pour l'assistance au Développement (UNDAF+) et des groupes de résultat de l'UNDAF+	18 559
2.1.5 Organisation des revues de portefeuille et les réunions des comités de pilotage des Agences du Système des Nations Unies et des Programmes financés par les PTF	3 062
2.1.6 Coodination des travaux du groupe thématique n°5 (Partenariat et mobilisation des ressources)	3 062
2.1.7 Conduite des études et recherches concourant à l'élaboration des éléments de la Politique nationale concernant les Organisations internationales	512
2.1.8 Suivi et mise en oeuvre des conventions internationales et autres accords sur les biens publics internationaux	4 921
2.2.1 Traitement de salaire du personnel (Coop. multilatérale)	488 549
2.2.2 Collecte et traitement des données de coopération pour l'élaboration du Rapport de Coopération au	3 062
3.1.2 Suivi et promotion des cadres maliens dans les Organisations Internationales	8 185
3.2.2 Diverses activités liées au fonctionnement	21 455
3.2.6 Participation aux négociations multilatérales dans les enceintes des Nations Unies	4 921
3.2.7 Participation aux réunions statutaires des Organisations interntionales et des Agences et programmes des Nations Unies	4 921
3.2.8 Participation aux réunions du Conseil de Sécurité des Nations Unies consacrées à l'examen du Rapport du Secrétariat Général sur la situation au Mali	1 259
3.3.4 Organisation des réunions du comité interministériel pour le suivi de la mise en oeuvre du SOFA	1 259
3.3.5 Organisation des réunions des comités du PBF et du Fonds fiduciaire pour la paix et la sécurité	1 259
Total	569 907

Le Programme : 2.009 Formulation, Négociation et Suivi des Accords Internationaux

Responsable de Programme 2.009: le Directeur des Affaires Juridiques

a).Présentation stratégique du programme 2.009

Le programme 2.009 a pour objet :

- i) l'élaboration des rapports relatifs à la mise en oeuvre des conventions auxquelles le Mali fait partie ;
- ii) la négociation, la conclusion, la ratification, la centralisation, la conservation, la gestion des Accords Internationaux et le suivi du contentieux y afférent ;
- iii) l'analyse des grandes questions de Droit International ;
- iv) le développement et le suivi des actions de coopération en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière ;
- v) la gestion des relations avec les Consulats étrangers établis au Mali et des affaires consulaires et des contentieux y afférent.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.009

Le cadre de performance du programme 2.009 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques : (i) respecter les engagements pris dans le cadre des traités internationaux; (ii) Contribuer au règlement des contentieux et à la gestion des questions de droit international ; (iii) contribuer aux efforts de sécurisation du pays en rapport avec les partenaires du Mali ; (iv) contribuer à une meilleure gestion des affaires consulaires.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Assurer le processus de conclusion des traités ainsi que le suivi des engagements y afferent.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Pourcentage de traités internationaux ratifiés	%	100	95	98	98

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de traités internationaux ratifiés/Nombre de traités internationaux soumis à la ratification) x 100

1.2 Nombre de traités signés ne nécessitant pas de ratification pour leur entrée en vigueur	Nbre	100	100	100	100
---	------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités/Rapports de présentation

Précision Méthodologique : (Nombre de traités signés ne nécessitant pas de ratification pour leur entrée en vigueur / Nombre de traités ne nécessitant pas ratification pour leur entrée en vigueur soumis à la signature) x 100.

1.3 Pourcentage d'instruments juridiques internationaux mis en oeuvre	%	100	85	90	90
---	---	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités / Rapports périodiques

Précision Méthodologique : (Nombre de rapports initiaux et périodiques produits / Nombre de rapports initiaux et périodiques prévus) x 100

Objectif 2: Contribuer au règlement des contentieux et à la gestion des questions de droit international.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Pourcentage de dossiers de contentieux traités impliquant le Mali	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers traités et transmis à Direction Générale du Contentieux / Nombre de plaintes devant les juridictions nationales et internationales impliquant le Mali) x 100

2.2 Pourcentage de contentieux traités opposant des nationaux aux missions diplomatiques et consulaires ou organisations internationales accréditées au Mali.	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de contentieux traités/Nombre de dossiers reçues) x 100

2.3 Pourcentage de participations aux réunions statutaires relatives aux questions de droits de l'homme et de justice pénale internationale	%	100	55	55	60
---	---	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de réunions suivies/Nombre de réunions auxquelles le Mali a été invité) x 100

Objectif 3: Contribuer aux efforts de sécurisation du pays en rapport avec les partenaires du Mali.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux de participation aux réunions sur la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités/Rapports de mission

Précision Méthodologique : (Nombre de réunions suivies/Nombre de réunions auxquelles le Mali a été invité) x 100

Objectif 4: Contribuer à une meilleure gestion des affaires consulaires.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Pourcentage de Consuls honoraires du Mali nommés.	%	100	85	90	90

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de Consuls nommés/Nombre de dossiers de candidatures de consuls) x 100

4.2 Pourcentage des dossiers consulaires traités.	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers consulaires traités/Nombre de dossiers consulaires de consulaires reçus) x 100

Objectif 5: Sécuriser les archives diplomatiques.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
5.1 Pourcentage d'accords numérisés.	%	100	45	45	45

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'accords numérisés/Nombre d'accords à numériser) x100

5.2 Pourcentage des documents diplomatiques archivés.	%	100	45	45	45
---	---	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de documents diplomatiques archivés / Nombre de documents diplomatiques à archiver) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	64 277	64 277	70 056	74 980
Biens et services	17 694	21 880	18 548	20 039
Transferts et subventions	23 750	28 500	27 247	31 688
Total :	105 721	114 657	115 851	126 707

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Conclusion, suivi des accords et traités internationaux et gestion des affaires consulaires et contentieuses	105 721	114 657	115 851	126 707
Total :	105 721	114 657	115 851	126 707

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	8	7	8	9
CATEGORIE B1	1	1	2	3
CATEGORIE B2	2	4	5	6
CATEGORIE C	2	2	3	4
AUTRES	3	2	3	4
Total :	16	16	21	26

Action 01 Conclusion, suivi des accords et traités internationaux et gestion des affaires consulaires et contentieuses
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	64 277	64 277	70 056	74 980
Biens et services	17 694	21 880	18 548	20 039
Transferts et subventions	23 750	28 500	27 247	31 688
Total	105 721	114 657	115 851	126 707

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Négociation, conclusion et exécution d'accords internationaux	3 448
1.1.2	Diverses activités liées au fonctionnement	16 618
1.2.1	Négociation, conclusion et exécution d'accords internationaux (Nbre traités signés)	950
1.3.1	Suivi des engagements internationaux auxquels le Mali a souscrit	860
1.3.2	Elaboration des rapports découlant de la mise en oeuvre des Conventions internationales	3 800
2.1.1	Gestion efficiente des litiges impliquant le Mali	1 230
2.1.2	Gestion efficiente des litiges impliquant les ressortissants maliens à l'étranger	1 600
2.2.1	Gestion efficiente des litiges entre les missions diplomatiques et consulaires accréditées au Mali et leurs employés	1 200
2.3.1	Participation aux réunions statutaires relatives aux questions de droits de l'homme et de justice pénale internationale	3 120
3.1.1	Traitement de salaires du personnel	64 277
3.1.5	Suivi des dossiers relatifs à la lutte contre le terrorisme	3 300
4.1.1	Autres activités (Nomination Consuls)	1 678
5.1.1	Réhabilitation et numérisation des Accords	6 000
5.2.1	Réhabilitation et numérisation des documents diplomatiques	6 576
Total		114 657

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
1.006	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI CPS SECTEUR COOPERATION ET INTEGRATION	120 000	95 000	120 000	116 933	123 796
	PROG. ACQUISITION / CONSTR./ REHAB./ RESIDENCE/LOGE DIPL	2 000 000	1 235 000	2 000 000	1 520 139	1 609 371
	ACQUISITION CHANCELLERIE DU MALI AU CAIRE	3 000 000	0	600 000	0	0
Total :		5 120 000	1 330 000	2 720 000	1 637 072	1 733 167

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère des Maliens de l'Extérieur a pour missions :

- la promotion des intérêts et la protection des Maliens établis à l'étranger ;
- la mise en oeuvre des actions relatives au retour et à la réinsertion des Maliens de l'Extérieur, en rapport avec les ministres concernés, notamment le ministre chargé des Affaires Etrangères;
- le suivi des questions de migration en rapport avec les ministres concernés, notamment le ministre chargé des Affaires Etrangères;
- l'assistance aux Maliens établis à l'Extérieur en situation difficile, en rapport avec les ministres concernés, notamment le ministre chargé des Affaires Etrangères, le ministre chargé de la Justice et le ministre chargé des Finances ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre de mesures destinées à assurer une pleine implication des Maliens établis à l'Extérieur dans la réalisation des actions de développement.

I.2 Les contraintes et les défis

L'environnement international de la migration a été particulièrement difficile pour les Maliens de l'Extérieur, en raison des évènements de la Libye, des expulsions massives de l'Arabie Saoudite et surtout de l'Algérie, de la précarité des conditions de séjour en Angola et au Tchad.

Le Ministère des Maliens de l'Extérieur, à travers le programme "Administration Générale" joue un rôle d'impulsion dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique sectorielle et des projets / programmes du département.

Les contraintes qui entravent la bonne exécution des missions assignées au département sont entre autre d'ordre institutionnel, financier et humain.

I.2.1 Contraintes

Le Ministère des Maliens de l'Extérieur, dans l'exécution des missions qui lui sont assignées, est confronté à des difficultés d'ordre institutionnel, humain, financier et matériel, notamment :

- la concentration territoriale des structures;
- les conflits de compétence entre les départements en charge des Affaires Etrangères, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle;
- l'insuffisance de ressources humaines au plan quantitatif et qualitatif ;
- l'absence de plan de carrière pour les agents ;
- l'insuffisance des offres de formation et de perfectionnement des agents ;
- l'insuffisance des ressources financières et matérielles ;
- la difficulté d'accès au fonds d'urgence et d'assistance aux rapatriés ;
- l'inexistence de manuel de procédure pour la Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur (DGME) ;
- le faible niveau de transfert de fonds des migrants orienté vers les investissements productifs.

I.2.2 Défis

Le Ministère des Maliens de l'Extérieur a plusieurs défis à relever entre-autres:

- rendre opérationnelles les antennes d'accueil, d'information et d'orientation des Maliens de l'Extérieur ;
- développer une synergie d'actions entre les différents départements impliqués dans la gestion des Maliens de l'Extérieur ;
- renforcer les capacités des structures en ressources humaines, financières et matérielles ;
- élaborer et adopter un plan de carrière pour les agents du département ;
- élaborer un manuel de procédures pour la DGME ;
- inscrire sur le budget du département le Fonds d'urgence et d'assistance aux rapatriés ;
- accroître la participation des Maliens de l'Extérieur au processus de développement économique, social et culturel du pays ;
- valoriser l'image du Mali à l'échelle régionale et internationale ;
- faire de la migration une opportunité pour tous et non une menace ;
- inciter à la réorientation d'une part substantielle des transferts de fonds des migrants vers les investissements productifs ;
- réduire les risques et les dangers liés à la migration irrégulière.

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère des Maliens de l'Extérieur est concerné par la mise en oeuvre du nouveau CREDD 2019-2023 à travers son objectif global 5.5. "Mieux gérer la croissance démographique et la migration afin qu'elles contribuent à la réduction de la pauvreté et au développement pour la capture du dividende démographique", avec les objectifs spécifiques suivants:

* Objectif spécifique 5.5.2: Mobiliser et valoriser les apports des diasporas pour réduire la pauvreté et soutenir le développement.

* Objectif spécifique 5.5.3: Mettre en place un système de gestion approprié des questions migratoires .

Ces objectifs spécifiques cadrent bien avec le plan d'actions de la Politique Nationale de Migration du Mali (PONAM).

La vision du Mali est de faire de la migration, un véritable "atout pour le développement du pays, un facteur de croissance économique et de promotion sociale pour réduire durablement la pauvreté".

A cet effet, notre pays dispose d'un document de Politique Nationale de Migration (PONAM), adopté le 03 septembre 2014 par le Gouvernement, dont l'objectif global consiste à mieux gérer la migration afin qu'elle contribue à la réduction de la pauvreté.

Cet objectif est décliné en quatre (04) objectifs spécifiques qui sont: (i) Assurer la protection et la sécurité des migrants et les membres de leurs familles en veillant aux respects de leurs droits et devoirs en favorisant leur accès à un travail décent et à une bonne couverture sociale, (ii) Mettre en place des mécanismes et des dispositifs de gestion appropriés (en matière de connaissance, de réglementation, d'accueil et de réinsertion, de valorisation des capacités) pour mieux organiser la migration, (iii) Mobiliser et valoriser les apports des diasporas pour réduire la pauvreté et soutenir le développement national, (iv) Faire du Mali, un carrefour Ouest-Africain de dialogue et de concertation sur les migrations.

Les axes stratégiques adossés à ces objectifs sont:

- la protection et la sécurisation des migrants et les membres de leur famille;
- la mise en place de mécanismes et de dispositifs de gestion appropriés pour mieux organiser la migration;
- l'appui à une meilleure réinsertion des migrants de retour;
- la valorisation du capital humain (social, culturel, technique), économique et financier des migrants;
- le renforcement des capacités des organisations des migrants et de la société civile;
- le positionnement stratégique du Mali comme carrefour ouest-africain de dialogue et de concertation sur les migrations;
- l'amélioration des connaissances sur les migrations;
- la réadaptation des conditions d'entrée, de séjour et d'établissement au Mali.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Volume de transfert des fonds des migrants	Milliards	431	471	485,6	486,7
2	Nombre de ressortissants maliens placés dans les organismes sous régionaux et internationaux par an	Nombre	-	-	4	4

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 2 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale	854 624	919 001	905 529	977 236
Intégration Africaine	374 575			
Gestion des Maliens de l'Extérieur	728 886	859 279	790 166	849 560
Total :	1 958 085	1 778 280	1 695 695	1 826 796

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	327 879	266 872	258 504	276 676
Biens et services	929 268	916 012	832 545	899 551
Transferts et subventions	261 438	125 396	68 095	79 194
Investissement	439 500	470 000	536 551	571 375
Total :	1 958 085	1 778 280	1 695 695	1 826 796

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.007 Administration Générale

Responsable de Programme : le Secrétaire Général du Ministère.

a. Présentation stratégique du programme :

le programme s'occupe de : (i) la coordination, l'évaluation, l'animation, le contrôle et la supervision des activités des services techniques et rattachés, (ii) la gestion des ressources financières et matérielles mises à la disposition du département.

La mise en oeuvre du programme sera assurée, à travers les actions ci-après :

- action 1 : conduite de la politique migratoire ;
- action 2 : coordination financière et matérielle.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 1.007 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) l'amélioration, la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département (ii) à la gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Le détail des objectifs se présente ainsi qu'il suit :

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de mise en oeuvre des recommandations des réunions de coordination	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'Activités et Comptes Rendus produits					
Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre / nombre d'activités programmées)x100					
1.2 Taux d'exécution des activités du département	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'Activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités exécutées / nombre d'activités programmées)x100					
1.3 Taux d'exécution des missions de suivi-évaluation	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi-évaluation exécutées / nombre de missions de suivi-évaluation programmées)x100					
Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'Activités					
Précision Méthodologique : (crédits liquidés /Dotations budgétaires)x100					
2.2 Taux d'équipement des structures	%	75	75	90	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DFM					
Précision Méthodologique : (nombre de structures équipées / nombre de structures à équiper)x100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	161 382	161 382	176 227	188 615
Biens et services	640 042	687 619	671 145	725 161
Transferts et subventions	15 200	20 000	17 438	20 280
Investissement	38 000	50 000	40 719	43 180
Total :	854 624	919 001	905 529	977 236

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Conduite de la politique migratoire	242 222	326 151	259 599	280 874
Coordination Administrative et Financière	612 402	592 850	645 930	696 362
Total :	854 624	919 001	905 529	977 236

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	6	16	18	20
CATEGORIE B1	11	11	13	15
CATEGORIE B2	8	9	11	13
CATEGORIE C	2	2	4	6
AUTRES	21	23	25	27
Total :	48	61	71	81

Action 01 Conduite de la politique migratoire**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	94 808	94 808	103 530	110 808
Biens et services	132 214	211 343	138 631	149 786
Transferts et subventions	15 200	20 000	17 438	20 280
Total	242 222	326 151	259 599	280 874

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Coordination des activités du département	185 099
1.1.2	Rémunération du personnel	94 808
1.3.1	Suivi-évaluation de la mise en oeuvre de la PONAM	20 000
1.3.2	Coordination des activités de la CTC	26 244
Total		326 151

Action 02 Coordination Administrative et Financière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	66 574	66 574	72 697	77 807
Biens et services	507 828	476 276	532 514	575 375
Investissement	38 000	50 000	40 719	43 180
Total	612 402	592 850	645 930	696 362

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Renforcement de capacité des structures	50 000
2.1.2 Rémunération du personnel	66 574
2.2.1 Approvisionnement en Biens et Services	426 276
2.2.2 Appui Journée Internationale des Migrants	50 000
Total	592 850

Action 01 Conduite et pilotage de la politique d'intégration.

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	91 007			
Biens et services	135 301			
Transferts et subventions	148 267			
Total	374 575			

Le Programme : 2.011 Gestion des Maliens de l'Extérieur

Responsable du programme : Le Délégué Général des Maliens de l'Extérieur

a).Présentation stratégique du programme :

le programme « Gestion des maliens de l'extérieur » a pour objectifs de : (i) veiller à la protection des intérêts des ressortissants maliens établis provisoirement ou de façon permanent à l'étranger, (ii) initier, coordonner et suivre les différentes actions d'aide au retour des Maliens de l'Extérieur, (iii) veiller à la création de conditions permettant la participation des Maliens de l'Extérieur au processus de développement économique et social du pays, (iv) impulser et coordonner l'action consulaire du Mali et (v) veiller à l'application des accords et traités relatifs à l'établissement et à la circulation des personnes et des biens.

La mise en oeuvre du programme sera assurée à travers l'action du même nom « Gestion des maliens de l'extérieur ».

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

la mise en oeuvre du programme « Gestion des maliens de l'extérieur » vise à atteindre spécifiquement deux objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Assurer la protection des Maliens de l'Extérieur

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Délai de traitement des demandes de passeports et de Cartes d'Identité Consulaires reçues	semaine	2	2	2	2

Moyen de Vérification : Rapport d'Activités de la DGME

Précision Méthodologique : Durée moyenne de transmission

1.2 Taux de satisfaction des demandes administratives des Maliens de l'Extérieur	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'Activités de la DGME

Précision Méthodologique : (Nombre de demandes traitées / total des demandes reçues à la DGME) x100

Objectif 2: Promouvoir la participation de la diaspora au processus du développement du pays

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de projets d'investissement appuyés	%	30	30	30	40

Moyen de Vérification : Rapports de la DGME, de la Cellule Technique du Co-développement et de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)

Précision Méthodologique : (Nombre de projets appuyés/Nombre de demandes reçues) x 100

2.2 Taux de réalisation des missions TOKTEN	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports du programme TOKTEN

Précision Méthodologique : (Missions réalisées/ Missions programmées) x 100

2.3 Taux d'insertion/réinsertion de Maliens l'Extérieur	%	20	20	70	70
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports de la DGME, de la Cellule du Co-développement, du BSI, de l'OIM et de l'OFII

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes insérées/ réinsérées / Nombre de demandes d'insertion/réinsertion) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	75 490	105 490	82 277	88 061
Biens et services	153 925	228 393	161 400	174 390
Transferts et subventions	97 971	105 396	50 657	58 914
Investissement	401 500	420 000	495 832	528 195
Total :	728 886	859 279	790 166	849 560

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Soutien aux maliens de l'extérieur	728 886	859 279	790 166	849 560
Total :	728 886	859 279	790 166	849 560

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	16	16	17	18
CATEGORIE B1	3	3	4	5
CATEGORIE B2	1	2	3	4
CATEGORIE C	2	2	3	4
AUTRES	7	7	8	9
Total :	29	30	35	40

Action 01 Soutien aux maliens de l'extérieur
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	75 490	105 490	82 277	88 061
Biens et services	153 925	228 393	161 400	174 390
Transferts et subventions	97 971	105 396	50 657	58 914
Investissement	401 500	420 000	495 832	528 195
Total	728 886	859 279	790 166	849 560

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Suivi de la mise en oeuvre et coordination des activités de la DGME	158 393
1.1.2	Rémunération du personnel	105 490
1.2.1	Approvisionnement en Biens et Services du CIGEM	70 000
1.2.2	Participation au fonctionnement des Antennes	60 000
1.2.3	Appui au fonctionnement du HCME	45 396
2.1.1	Renforcement des capacités des administrations publiques et privées par les consultants du TOKTEN, rencontres et conférences scientifiques	220 000
2.3.1	Appui Insertion/réinsertion des Migrants Maliens	200 000
Total		859 279

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.011	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI PROGRAMME TOKTEN	170 000	161 500	170 000	198 787	210 455
	APPUI INSERTION REINSERTION MIGRANTS MALIENS	200 000	190 000	200 000	233 867	247 594
Total :		370 000	351 500	370 000	432 654	458 049

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de l'Intégration Africaine prépare et met en oeuvre la politique nationale dans le domaine de l'Intégration Africaine.

A ce titre, il a pour missions:

- la mise en oeuvre de la politique de coopération régionale précisément le suivi des politiques, programmes ou stratégies de développement au niveau de l'Union Africaine et des organisations régionales;
- l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique nationale en matière d'Intégration Africaine;
- la coordination et la promotion des politiques sectorielles en matière d'Intégration Africaine en vue d'une meilleure cohérence des propositions nationales en liaison avec les ministres intéressés;
- la définition, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation des programmes communautaires en vue d'un développement harmonisé et équilibré des Etats membres;
- le suivi de la politique d'intégration des communautés africaines vivant au Mali, de la politique d'immigration et d'émigration africaine en liaison avec les ministres intéressés;
- la participation à la gestion des questions relatives à la prévention et règlement des conflits en Afrique.

I.2 Les contraintes et les défis

Le Ministère de l'Intégration Africaine, dans l'exécution de ses missions, est confronté à des difficultés d'ordre institutionnel, humain, financier et matériel.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes qui entravent la bonne exécution des missions du département sont, entre autres:

- l'insuffisance d'équipements (matériels roulants);
- l'insuffisance de ressources humaines;
- l'insuffisance de ressources financières adéquates pour mener à bien les missions qui lui sont assignées.

I.2.2 Défis

Les trois grands défis que doit relever le Ministère de l'Intégration Africaine sont:

- assurer le renforcement des capacités du département sur les plans matériel, humain et financier;
- veiller à la mise en oeuvre du Plan d'actions de la Politique Nationale en matière d'Intégration Africaine du Mali (PNIAM);
- assurer le suivi régulier des politiques, programmes et stratégies de développement au niveau des organisations sous-régionales et régionales.

I.3 La politique sectorielle

Le Gouvernement du Mali pour traduire sa volonté en faveur de l'Intégration Africaine, a adopté le 02 novembre 2018, la Politique Nationale en matière d'Intégration Africaine du Mali (PNIAM) et son Plan d'Action 2018-2022.

L'objectif global de la Politique Nationale en matière d'Intégration Africaine du Mali (PNIAM) est de contribuer à la création d'un ensemble sous régional homogène et cohérent en vue de la réalisation de l'Unité Africaine.

Pour l'atteinte de l'objectif global de la PNIAM, les objectifs spécifiques suivants ont été retenus:

- oeuvrer à la conception des politiques sectorielles nationales conformes aux directives des politiques communautaires;
- renforcer les capacités des ressources humaines nationales pour les rendre aptes à la concurrence par l'harmonisation;
- améliorer la perception populaire des organisations communautaires, de leurs principes, de leurs compétences et de leurs missions;
- coordonner et suivre toutes les actions en matière d'Intégration Africaine.

Ces différents objectifs ont toujours guidé l'action des pouvoirs publics maliens depuis l'indépendance et déterminent les principaux axes qui structurent la Politique Nationale.

La PNIAM est mise en oeuvre suivant quatre (04) axes stratégiques qui sont:

- les politiques publiques;
- l'intégration économique et l'environnement des affaires;
- les politiques socioculturelles: Education, Santé, Jeunesse, Genre, Sports, Arts et Culture;

- la communication autour des objectifs et programmes de l'Intégration Africaine.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Volume de transfert des fonds des migrants	Milliards	431	471	485,6	486,7
2	Nombre de ressortants maliens placés dans les organismes sous régionaux et internationaux par an	Nombre	-	-	4	4

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 2 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale		310 000	0	0
Intégration Africaine		408 008	411 160	457 275
Total :		718 008	411 160	457 275

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		121 007	99 190	106 163
Biens et services		396 734	141 871	153 288
Transferts et subventions		160 267	170 099	197 824
Investissement		40 000	0	0
Total :		718 008	411 160	457 275

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.045 Administration Générale

Le Responsable du Programme est le Secrétaire Général du Ministère.

a. Présentation stratégique du programme:

Le programme assure: (i) la mise en oeuvre et le suivi de la Politique Nationale en matière d'Intégration Africaine; (ii) la mise en oeuvre et le suivi des politiques d'Intégration sous régionales et régionales et de toutes les mesures susceptibles d'accélérer le processus d'Intégration Africaine; (iii) la participation à la prévention et aux règlements des conflits en Afrique en liaison avec les autres départements concernés; (iv) le suivi de la mise en oeuvre du Plan Zonal du programme d'Initiatives Transfrontalières de la CEDEAO (PIT/CEDEAO).

La mise en oeuvre du programme sera assurée à travers l'action "Coordination et pilotage de la Politique d'Intégration".

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme:

Le cadre de performance du programme 1.045 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques qui contribuent à (i) Assurer la coordination des activités du département et de la PNIAM et (ii) assurer une gestion efficace et efficiente des ressources financières et matérielles.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme.

Le détail des objectifs se présente dans le tableau suivant:

Objectif 1: Assurer la coordination des activités du département et de la PNIAM					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux d'exécution des activités du Programme de Travail Gouvernemental (PTG)	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités du PTG réalisées / nombre total d'activités du PTG prévues) x 100

1.2 Taux de réalisation des réunions de coordination du Comité de pilotage de la PNIAM	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, Comptes rendus de réunions

Précision Méthodologique : (Nombre de réunions du Comité de pilotage tenues / Nombre total de réunions du Comité de pilotage prévues) x 100

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources financières et matérielles					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	-	95	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Dotations budgétaires) x 100

2.2 Taux d'équipement des structures	%	-	50	75	100
--------------------------------------	---	---	----	----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de structures équipées/Nombre de structures à équiper) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		30 000	0	0
Biens et services		240 000	0	0
Investissement		40 000	0	0
Total :		310 000	0	0

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Coordination et pilotage de la politique de l'intégration africaine		310 000	0	0
Total :		310 000	0	0

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A		16	17	18
CATEGORIE B1		7	8	9
CATEGORIE B2		5	6	7
CATEGORIE C		4	5	6
AUTRES		9	10	11
Total :		41	46	51

Action 01 Coordination et pilotage de la politique de l'intégration africaine**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		30 000	0	0
Biens et services		240 000	0	0
Investissement		40 000	0	0
Total		310 000	0	0

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Coordination des activités du département	240 000
1.1.2	Rémunération du personnel	30 000
1.2.1	Renforcement de capacités des structures	40 000
Total		310 000

Le Programme : 2.010 Intégration Africaine

Le Responsable du programme est le Délégué Général à l'intégration Africaine.

a. Présentation stratégique du programme:

Le programme 2.010 a pour objet : (i) la promotion d'une culture de l'unité africaine par des actions d'informations, de sensibilisation et de formation; (ii) la mise en oeuvre d'actions qui préparent le pays à l'Intégration Africaine; (iii) l'organisation de concertation et de manifestation avec les communautés africaines résidant au Mali.

La mise en oeuvre du programme sera assurée à travers l'action: " Conduite de la politique d'intégration".

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme:

Le cadre de performance du programme 2.010 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques: (i) préparer le pays à l'intégration Africaine; (ii) respecter les engagements du Mali au MAEP; (iii) assurer la mise en oeuvre de la Politique Nationale en matière d'Intégration Africaine (PNIAM).

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui y sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Préparer le pays à l'Intégration

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de participation aux réunions statutaires	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'Activités: Rapports de missions, Copies des ordres de mission, Communications écrites

Précision Méthodologique : (Nombre de réunions participées / nombre de réunions tenues)x100

1.2 Nombre d'actions menées en faveur de l'Intégration	nombre	70	70	90	100
--	--------	----	----	----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'Activités, Rapports d'ateliers et de Séminaires d'information et de sensibilisation des acteurs, Rapports d'incidents et de situation au profit du Système de l'Alerte Précoce (ECOWARN) de la CEDEAO, Communications écrites et les Avis de vacances de postes et de manifestation d'intérêt publiés.

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.3 Placement des Nationaux dans les Organismes sous-régionaux et régionaux d'Intégration	nombre	10	10	15	20
---	--------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Actes de nomination des Cadres Maliens au sein des Institutions sous régionales et régionales

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Respecter les engagements du Mali au MAEP

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de réalisation des activités de renforcement des acteurs participant au MAEP	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'Activités de la CNG / SEPAN / MAEP

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / nombre d'activités prévues)x100

2.2 Taux de réalisation des activités de suivi du Plan d'actions	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la CNG / SEPAN / MAEP

Précision Méthodologique : Nombre d'activités réalisées / nombre d'activités prévues)x100

Objectif 3: Assurer la mise en oeuvre de la Politique Nationale en matière d'Intégration Africaine (PNIAM)

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux d'exécution des réunions de suivi de la PNIAM	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, Comptes rendus de réunions

Précision Méthodologique : (Nombre de réunions tenues/ Nombre total de réunions prévues) x100

3.2 Taux de réalisation des activités du Plan d'actions de la PNIAM	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, rapports de suivi

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre total d'activités prévues dans le Plan d'actions) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		91 007	99 190	106 163
Biens et services		156 734	141 871	153 288
Transferts et subventions		160 267	170 099	197 824
Total :		408 008	411 160	457 275

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Conduite et pilotage de la politique d'intégration.		408 008	411 160	457 275
Total :		408 008	411 160	457 275

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A		5	6	7
CATEGORIE B1		3	4	5
CATEGORIE B2		4	5	6
CATEGORIE C		2	3	4
AUTRES		4	5	6
Total :		18	23	28

Action 01 Conduite et pilotage de la politique d'intégration.**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		91 007	99 190	106 163
Biens et services		156 734	141 871	153 288
Transferts et subventions		160 267	170 099	197 824
Total		408 008	411 160	457 275

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Suivi et mise en oeuvre des missions de la DGIA	116 734
1.1.2	Rémunération du personnel	91 007
2.1.1	Participation au fonctionnement du MAEP	100 000
2.2.1	Participation au fonctionnement du NEPAD	60 267
3.1.1	Suivi de la mise en oeuvre du Plan d'actions de la PNAM	40 000
Total		408 008

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Vérificateur Général a pour missions :

- d'effectuer un contrôle de performance et de qualité des services et organismes publics, et des programmes et projets de développement ;
- de contrôler la régularité et la sincérité des recettes et des dépenses effectuées par les Institutions de la République, les administrations civiles et militaires de l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics ;
- de procéder à la vérification d'opérations de gestion des entreprises dans lesquelles l'Etat ou une autre personne publique détient une participation financière ;
- de vérifier la conformité et l'effectivité des biens et services pour l'acquisition desquels une société privée a bénéficié d'une exonération de droits douaniers ou fiscaux ;
- de vérifier les concours financiers accordés par l'Etat ou toute autre personne publique à tout organisme par rapport à l'objet de ces concours ;
- d'évaluer, à la demande du Président de la République, du Gouvernement ou du Parlement, les politiques publiques en vue de leur proposer les mesures et actions propres à assurer une meilleure adéquation du coût et du rendement des services publics, à rendre plus pertinent l'emploi des ressources publiques et d'une façon générale, à garantir le fonctionnement régulier des organismes et structures publics.

I.2 Les contraintes et les défis

I.2.1 Contraintes

Dans l'exercice de ses missions, le Vérificateur Général est confronté à un certain nombre de contraintes. Il s'agit notamment :

- Des difficultés d'accès aux documents dans le cadre des missions de vérification. En effet, les travaux de vérification requièrent toujours des éléments probants qui permettent aux équipes de vérification de fonder leurs constatations et de formuler des recommandations d'amélioration de la gestion publique. Or, la collecte de ces documents est souvent délicate en raison de la faiblesse de l'archivage au sein des entités vérifiées ;
- Des difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre des recommandations issues des missions de vérification. Chaque mission de vérification conduit à la formulation d'un certain nombre de recommandations administratives visant à corriger les dysfonctionnements et à respecter la légalité. Ces recommandations sont adressées aux responsables des entités vérifiées et au besoin à leurs supérieurs hiérarchiques, y compris les plus hautes autorités. Néanmoins, la mise en oeuvre de certaines de ces recommandations devient difficile en raison, notamment, de l'instabilité des gestionnaires à leur poste, phénomène qui caractérise de plus en plus les services publics.

I.2.2 Défis

Pour faire face aux contraintes ci-dessus évoquées, le Bureau du Vérificateur Général a entrepris l'organisation d'ateliers d'échanges avec les entités vérifiées qui visaient, entre autres, à sensibiliser les responsables sur la valeur ajoutée des vérifications et la mise en oeuvre des recommandations qui en sont issues. Cette approche a été inscrite comme axe majeur de la vision du nouveau Vérificateur Général qui entend étendre les concertations avec les entités publiques au niveau régional. En outre, l'accent a été mis, d'une part, sur la vérification de la mise en oeuvre des recommandations des vérifications précédentes et, d'autre part, sur la promotion des relations avec les acteurs de la société civile pour servir de relai, notamment, au niveau déconcentré.

I.3 La politique sectorielle

Le Bureau du Vérificateur Général dispose d'un nouveau Plan stratégique 2018-2025 qui indique sa mission, ses valeurs, ses défis et ses axes et objectifs stratégiques.

Valeurs :

Les valeurs qui fondent et soutiennent l'action du Vérificateur Général sont : l'intégrité, l'objectivité, le professionnalisme et le respect afin de rendre le BVG crédible et exemplaire.

Axes :

Le plan stratégique 2018-2025 du Bureau du Vérificateur Général s'articule autour de deux (2) axes :

Axe 1 : vérification et évaluation ;

Axe 2 : partenariat et synergies.

Objectif stratégique :

A l'horizon 2025, le Bureau du Vérificateur Général se fixe comme objectif stratégique d'être un pôle d'excellence dans les domaines du contrôle et de la vérification au service de l'intérêt public pour une gouvernance de qualité.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Note CPIA de la qualité de la gestion budgétaire et financière (1 = faible à 6 = élevé ; source: Banque mondiale)	score	3,5	3,5	3,5	3,5
2	Transparence, redevabilité et corruption dans le secteur public (1 = faible à 6 = élevé ; source: Banque mondiale)	score	3,0	3,0	3,0	3,0
3	Qualité de l'administration publique (1 = faible à 6 = élevé ; source: Banque mondiale)	score	2,5	2,5	2,5	2,5

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Bureau du Vérificateur Général	3 447 841	3 776 843	3 674 271	3 944 320
Total :	3 447 841	3 776 843	3 674 271	3 944 320

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	2 382 000	2 611 288	2 601 144	2 784 004
Biens et services	893 341	945 555	987 641	1 066 117
Transferts et subventions	30 000	50 000	34 587	40 224
Investissement	142 500	170 000	50 899	53 975
Total :	3 447 841	3 776 843	3 674 271	3 944 320

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.012 Bureau du Vérificateur Général

Responsable du Programme : le Vérificateur Général

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'articule autour des missions suivantes :

- i) La vérification financière et de performance des services, organismes publics et des programmes et projets de développement ainsi que l'évaluation des politiques publiques ;
- ii) La vérification du suivi des recommandations formulées par les missions de vérification financière et de performance ainsi que d'évaluation des politiques publiques ;
- iii) Le partenariat et les synergies.

Le programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action "Vérification et évaluation des politiques publiques".

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme est bâti autour des deux (2) objectifs spécifiques suivants :

- Assurer les vérifications financières, de performance et le suivi des recommandations des structures publiques ainsi que l'évaluation des politiques publiques ;
- Utiliser de façon optimale, les ressources financières allouées au BVG pour assurer une vérification de qualité.

Ces deux objectifs spécifiques permettent au BVG de contribuer à l'amélioration de la transparence et de la performance des services publics pour une gouvernance de qualité.

Le détail des objectifs et les indicateurs qui leur sont associés figurent dans les tableaux suivants.

Objectif 1: Assurer les vérifications financières, de performance et le suivi des recommandations des structures publiques, ainsi que l'évaluation des politiques publiques.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
I.1 Taux d'exécution du programme annuel de vérification (y compris les missions sur saisine prévues) et d'évaluation des politiques publiques	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de vérification

Précision Méthodologique : (nombre de missions de vérifications et d'évaluation des politiques publiques effectué au cours de l'année / nombre de missions prévues) x 100

I.2 Taux de réalisation des missions sur saisine non prévues dans le programme annuel de vérification	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de vérification

Précision Méthodologique : (nombre de missions de vérification sur saisine non prévues effectuées au cours de l'année / nombre de saisines prévues) x 100

Objectif 2: Utiliser de façon optimale les ressources financières allouées au Bureau du Vérificateur Général pour assurer une vérification de qualité.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'exécution du plan de formation

Précision Méthodologique : (nombre de formations réalisées / nombre de formations prévues) x 100

2.2 Taux d'exécution du plan de développement informatique	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'exécution du plan de développement informatique

Précision Méthodologique : (nombre d'activités réalisées / nombre d'activités prévues dans le plan de développement) x 100

2.3 Taux d'exécution des activités PREM	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'exécution des activités du PREM

Précision Méthodologique : (nombre d'activités réalisées / nombre d'activités prévues) x 100

2.4 Taux d'exécution du budget de fonctionnement du BVG	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Comptes administratif et de gestion exercice 2018.

Précision Méthodologique : (montant des crédits de fonctionnement exécutés / montant des crédits alloués au fonctionnement) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	2 382 000	2 611 288	2 601 144	2 784 004
Biens et services	893 341	945 555	987 641	1 066 117
Transferts et subventions	30 000	50 000	34 587	40 224
Investissement	142 500	170 000	50 899	53 975
Total :	3 447 841	3 776 843	3 674 271	3 944 320

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Vérification et évaluation de politiques publiques	3 447 841	3 776 843	3 674 271	3 944 320
Total :	3 447 841	3 776 843	3 674 271	3 944 320

Action 01 Vérification et évaluation de politiques publiques

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	2 382 000	2 611 288	2 601 144	2 784 004
Biens et services	893 341	945 555	987 641	1 066 117
Transferts et subventions	30 000	50 000	34 587	40 224
Investissement	142 500	170 000	50 899	53 975
Total	3 447 841	3 776 843	3 674 271	3 944 320

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Réalisation des missions de vérification et d'évaluation des politiques publiques	180 822
1.1.2 Acquisition de matériels roulants	60 000
1.2.1 Réalisation des missions de vérification et d'évaluation des politiques publiques (non prévues)	20 090
2.1.1 Renforcement des capacités	153 464
2.2.1 Acquisition de logiciels et du matériels informatiques et d'équipement technique	60 000
2.4.1 Paiement des salaires et accessoires de solde	2 611 288
2.4.2 acquisition de biens et services	691 179
Total	3 776 843

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)**I.1 La mission**

Aux termes de la Loi n°97-022 du 14 mars 1997 modifiée et du Décret n°2012-117/P-RM du 24 février 2012, le rôle du Médiateur de la République est de régler les difficultés nées du fonctionnement des Administrations dans leurs relations avec les usagers. Il contribue à la protection et à la promotion des droits de l'homme, au renforcement de l'Etat de droit et à la consolidation de la paix sociale.

I.2 Les contraintes et les défis

La mise en oeuvre du programme du Médiateur de la République offre aux citoyens et à notre Administration de réelles opportunités pour améliorer la gouvernance démocratique et l'état de droit au Mali, mais aussi d'assurer une meilleure prise en charge des difficultés qui seraient nées du fonctionnement des Administrations dans leurs relations avec les citoyens.

I.2.1 Contraintes

La perspective d'atteindre les résultats escomptés est soumise aux contraintes majeures suivantes:

- la couverture du territoire national par les services du Médiateur de la République pour offrir aux citoyens un service de proximité ;
- la réalisation d'activités de restitution du rapport annuel d'activités d'information et de sensibilisation sur l'ensemble du territoire national et au bénéfice des maliens de l'Extérieur.

I.2.2 Défis

La mise en oeuvre du programme du Médiateur de la République offre aux citoyens et à l'Administration de réelles opportunités pour améliorer la gouvernance démocratique et l'Etat de droit au Mali, mais aussi d'assurer une meilleure prise en charge des difficultés nées du fonctionnement des administrations dans leurs relations avec les citoyens.

Pour y parvenir les Services du Médiateur de la République doivent relever le défi du rétablissement de la confiance entre l'Administration et le citoyen à travers :

- une présence forte sur l'ensemble du territoire de la République du Mali (construction de sièges, leur équipement et dotation en personnel et moyens logistiques) ;
- une visibilité des Services du Médiateur de la République par l'élargissement de la couche de citoyens et de cadres informés sur la connaissance des missions, de la procédure de saisine par une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens et par la culture d'une bonne pratique administrative chez les cadres.

I.3 La politique sectorielle

Les missions du médiateur de la République s'inscrivent dans le cadre de la politique nationale de protection et de promotion des droits, de libertés des citoyens et une participation active au renforcement de l'Etat de droit et de consolidation de la paix sociale.

La distinction majeure du Médiateur de la République et les autres acteurs des droits de l'Homme est celle que lui confère la Loi N°010 du 08 février 2012 en son article 1er (nouveau) qui dispose que le Médiateur de la République peut être saisi par le Président de la République, le Gouvernement ou le Parlement dans le cadre de l'amélioration de l'Etat de droit, de la gouvernance et des droit humains ou en matière de règlement des conflits.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques**Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018**

Indicateurs	Unité	2015	2016	2017	2018

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Recours pour le Citoyen, Conseil pour l'Administration	1 004 978	1 048 868	1 235 847	1 381 989
Total :	1 004 978	1 048 868	1 235 847	1 381 989

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	390 378	409 799	457 299	489 446
Biens et services	100 107	104 576	112 509	121 564
Transferts et subventions	485 993	505 993	630 708	733 513
Investissement	28 500	28 500	35 331	37 466
Total :	1 004 978	1 048 868	1 235 847	1 381 989

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.013 Recours pour le Citoyen, Conseil pour l'Administration

Responsable du Programme : Le Médiateur de la République

a) Présentation stratégique du programme

Le programme "Recours pour le citoyen, Conseil pour l'administration" vise à :

- protéger et promouvoir les droits et libertés des citoyens ;
- participer au renforcement de l'Etat de droit
- assurer la gestion administrative et financière de ses services.

Il se décline en une seule action pour mieux assurer sa mise en oeuvre.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le programme 'Recours pour le citoyen, Conseil pour l'administration' est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques :

- régler les difficultés nées des relations entre l'Administration et les usagers;
- participer à la protection et à la promotion des droits de l'Homme et de la paix sociale ;
- améliorer le fonctionnement de l'Institution;
- assurer la redevabilité de l'institution à l'endroit de l'Administration et des citoyens.

A ces objectifs sont associés des indicateurs de résultats soumis à l'atteinte des performances du Médiateur de la République à court et moyen termes.

Objectif 1: Régler les difficultés nées des relations entre l'Administration et les usagers					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de traitement des dossiers de réclamation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports statistiques mensuels

Précision Méthodologique : (Nbre de dossiers traités/Nbre de dossiers reçus) x 100

1.2 Taux de clôture des dossiers de réclamation	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel, statistiques

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers de réclamations clos/ Nombre de dossiers de réclamations reçus) x 100

Objectif 2: Participer à la protection et à la promotion des droits de l'Homme et de la paix sociale					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de réalisation des activités de suivi des interpellations et des recommandations de l'EID	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation à mi-parcours, compte rendus de réunion, acte de l'EID

Précision Méthodologique : (Nbre d'activités de suivi réalisées/Nbre d'activités de suivi programmées) x 100

2.2 taux de réalisation des Missions particulières	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : PV de conciliation; rapport d'activité; rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/Nombre de missions confiées) x 100

Objectif 3: Améliorer le fonctionnement de l'Institution

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux de réalisation du plan d'effectif	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Plan d'effectifs, décision de recrutement et de mise à disposition

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents recrutés/Nombre d'agents prévus au plan) x 100

3.2 taux de réalisation du plan de formation	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de formation

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés/Nombre d'agents prévus)x100

3.3 Taux de satisfaction des besoins de consommation	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Comptabilité matière, rapport d'activité

Précision Méthodologique : (besoins satisfaits/besoins provisionnés)x 100

Objectif 4: Assurer la redevabilité de l'Institution à l'endroit de l'Administration et des citoyens

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Taux de réalisation du rapport annuel et des actes de l'EID	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : présentation du rapport annuel aux autorités

Précision Méthodologique : (Nombre de production réalisée/Nombre de production prévue) x100

4.2 Taux de restitution du rapport annuel	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : ventilation

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de redevabilité effectuées/Nombre d'activités de redevabilité prévues)x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	390 378	409 799	457 299	489 446
Biens et services	100 107	104 576	112 509	121 564
Transferts et subventions	485 993	505 993	630 708	733 513
Investissement	28 500	28 500	35 331	37 466
Total :	1 004 978	1 048 868	1 235 847	1 381 989

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Résolution de litiges et contribution à la promotion de la bonne gouvernance	1 004 978	1 048 868	1 235 847	1 381 989
Total :	1 004 978	1 048 868	1 235 847	1 381 989

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	25	25	26	27
CATEGORIE B1	1	2	3	4
CATEGORIE B2	1	1	2	3
CATEGORIE C	1	1	2	3
AUTRES	8	8	9	10
Total :	36	37	42	47

Action 01 Résolution de litiges et contribution à la promotion de la bonne gouvernance

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	390 378	409 799	457 299	489 446
Biens et services	100 107	104 576	112 509	121 564
Transferts et subventions	485 993	505 993	630 708	733 513
Investissement	28 500	28 500	35 331	37 466
Total	1 004 978	1 048 868	1 235 847	1 381 989

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	gestion des dossiers de Réclamation	12 309
1.2.1	Elaboration des rapports trimestriels	5 263
2.1.1	suivi et évaluation de l'EID	10 000
2.1.2	Organisation de l'EID	95 500
2.2.1	Réalisation des missions particulières	5 000
3.1.1	Traitement des salaires et accessoires de salaires	409 799
3.2.1	Renforcement des capacités du personnel	20 000
3.3.1	Prise en charge des besoins de fonctionnement	221 921
3.3.2	Equiperment des services du Médiateur	30 000
3.3.3	Organisation des conférences, séminaires et ateliers	34 000
3.3.4	Autres activités	104 576
3.3.5	Dépenses en investissement	28 500
4.1.1	Production et diffusion de rapport annuel et des actes de l'EID	30 000
4.2.1	Organisation des missions d'information, de sensibilisation et de restitution	42 000
Total		1 048 868

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)**I.1 La mission**

Le Comité National de l'Egal Accès aux Médias d'Etat (CNEAME) est une autorité indépendante créée par la loi n°93-001 du 06 janvier 1992. Conformément à cette loi, il a pour missions d'assurer l'égal accès de tous aux médias d'Etat dans les conditions fixées par les lois et règlements en vigueur. A ce titre, il veille à :

- l'équilibre et au pluralisme de l'information en tenant compte des différentes sensibilités politiques, économiques, sociales et culturelles du pays ;
- une gestion équitable du temps d'antenne et de l'espace rédactionnel consacrés aux candidats et aux formations politiques pendant les campagnes électorales.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de la mission ci-dessus présentée, le Comité National de l'Egal Accès aux Médias d'Etat fait face à plusieurs contraintes et défis, dont les plus importants sont ci-après présentés.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes rencontrées par le CNEAME se résument essentiellement:

- à l'insuffisance de moyens techniques et financiers pour faire face à ses missions ;
- au retard constaté dans la mise à disposition (décaissement) des crédits électoraux ;
- à la fermeture de certaines stations régionales de l'ORTM et l'insuffisante couverture de nombreux points du territoire par la radio et la télévision nationale.

I.2.2 Défis

Le principal défi que le CNEAME se propose de relever est d'assurer le maintien et l'équilibre de l'information en tenant compte des différentes sensibilités politiques, économiques, sociales et culturelles du pays, à travers :

- la mise en place d'un système de monitoring de l'ensemble des médias d'Etat ;
- l'élaboration proactive des documents financiers pour permettre la mise à disposition des budgets électoraux dans des délais raisonnables ;
- la jugulation de l'absence de stations régionales ou l'insuffisante couverture du territoire par la location de temps d'antennes dans les médias privés.

I.3 La politique sectorielle**I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques****Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018**

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Indice de liberté de la presse (source : reporters sans frontière)	score	-	36.33	39.83	38.27
2	Couverture des communes par la radio rurale (source : rapport 2015 de mise en oeuvre du CSCRП 2012-2017)	nombre	-	-	-	-
3	Couverture des populations par la radiodiffusion (source : rapport 2015 de mise en oeuvre du CSCRП 2012-2017)	%	96	96	96	96
4	Localités couvertes par la diffusion télévisuelle (source : rapport 2015 de mise en oeuvre du CSCRП 2012-2017)	%	83	83	83	83

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Egal accès aux medias d'Etat	143 660	143 657	156 671	168 185
Total :	143 660	143 657	156 671	168 185

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	12 980	12 980	14 857	15 901
Biens et services	115 680	115 677	123 219	133 132
Investissement	15 000	15 000	18 595	19 152
Total :	143 660	143 657	156 671	168 185

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.014 Egal accès aux médias d'Etat

Responsable de programme : M. Cheickné D KAMISSOKO, membre du CNEAME.

a) Présentation stratégique du programme

En participant à la gestion des élections, le programme vise à assurer l'accès égal de tous les citoyens aux médias d'Etat en phase électorale et non électorale.

Il intervient dans la mise en oeuvre d'une seule action : "Pilotage de l'accès libre et équitable aux médias d'Etat".

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Les objectifs de la CNEAME dans le cadre de la mise en oeuvre de son programme unique sont :

- faire respecter le droit de l'égal accès aux médias d'Etat des formations politiques et de la société civile ;
- assurer la visibilité du CNEAME ;
- assurer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du CNEAME.

Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leurs sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: faire respecter le droit de l'égal accès aux média d'Etat des formations politiques et de la société civile

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 taux d'acteurs (formations politiques, organisations de la société civile, médias d'Etat) concerté formé, informé et sensibilisé	%	90	90	95	95

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs concertés, formés, informés et sensibilisés/Nombre total d'acteurs) x 100

1.2 taux de traitement des plaintes	%	100	100	100	100
-------------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de plaintes traitées/Nombre de plaintes reçues) x 100

Objectif 2: assurer la visibilité du CNEAME

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 taux d'exécution du programme de communication	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (nombre d'activités de communications réalisées/Nombre d'activités de communications programmées) x 100

Objectif 3: assurer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux d'exécution du programme de formation	%	0	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de formations organisées/nombre de formations programmées) x 100

3.2 Taux de satisfaction des besoins en ressources humaines	%	95	95	95	95
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents en fonction/Nombre d'agents prévus dans le cadre organique) x 100

3.3 Taux de satisfaction des besoins en ressources matérielles et services	%	85	85	85	85
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'équipements acquis/Nombre d'équipements prévus) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	12 980	12 980	14 857	15 901
Biens et services	115 680	115 677	123 219	133 132
Investissement	15 000	15 000	18 595	19 152
Total :	143 660	143 657	156 671	168 185

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Pilotage de l'accès libre et équitable aux médias d'Etat	143 660	143 657	156 671	168 185
Total :	143 660	143 657	156 671	168 185

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	1	1	2	3
CATEGORIE C	1	1	2	3
AUTRES	4	4	5	6
Total :	6	6	9	12

Action 01 Pilotage de l'accès libre et équitable aux médias d'Etat**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	12 980	12 980	14 857	15 901
Biens et services	115 680	115 677	123 219	133 132
Investissement	15 000	15 000	18 595	19 152
Total	143 660	143 657	156 671	168 185

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Missions de sensibilisation, d'information et d'échanges à l'intérieur et à l'extérieur	12 566
1.1.2 Voyages d'études et de recherche	6 105
1.1.3 Rencontres avec les formations politiques/Associations	3 871
1.2.1 Tenue des sessions	16 140
2.1.1 Production des bulletins de surveillance	2 000
3.1.1 Renforcement des capacités	10 000
3.2.1 Traitement des salaires et accessoires	12 980
3.3.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement	79 995
Total	143 657

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)**I.1 La mission**

Le Ministère de la Défense et des Anciens Combattants est chargé de l'exécution de la politique de Défense Nationale et de la mise en oeuvre de la politique de promotion des anciens combattants. En particulier, il est chargé de :

- élaborer et coordonner les éléments de la politique du département ;
- préparer et accroître la capacité opérationnelle des Forces Armées ;
- contrôler l'état opérationnel des Forces Armées ;
- assurer la formation de base et continue des Forces Armées ;
- veiller à la mise en oeuvre des mesures de protection et de promotion des anciens combattants militaires retraités et victimes de guerre.

I.2 Les contraintes et les défis

Les principales contraintes rencontrées et les défis à relever dans la mise en oeuvre de la politique de la défense et de promotion des anciens combattants se résument comme suit :

I.2.1 Contraintes

- insuffisance d'effectifs et d'équipements pour la couverture intégrale du territoire national ;
- difficultés d'assurer le contrôle régulier des structures relevant du département ;
- insuffisance des moyens humains et matériels pour la couverture des réseaux de transmissions ;
- manque d'infrastructures et de moyens pédagogiques adéquats pour les formations militaires ;
- difficulté de satisfaire aux sollicitations pour les missions de maintien de paix.

I.2.2 Défis

- renforcer les capacités opérationnelles et favoriser le développement socioéconomique ;
- défendre l'intégrité territoriale, avec l'occupation de toutes les régions nord du pays ;
- renforcer la présence du Mali dans les opérations de maintien de la paix.

I.3 La politique sectorielle

- Le Département, à travers la LOPM 2015-2019, doit doter le pays d'un outil de défense et de sécurité capable de préserver les intérêts fondamentaux ; c'est une volonté des plus hautes autorités politiques et militaires du Mali ;
- la Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM) qui est la traduction financière de la politique de défense permet d'amorcer une réforme des Forces Armées et de Sécurité, cohérente avec l'évolution de l'environnement aussi bien national qu'international, qui se traduit en particulier par l'acquisition des capacités indispensables par rapport à nos objectifs et au niveau contrat opérationnel ;
- l'amélioration du cadre de vie des militaires et des anciens combattants, la réhabilitation et la rénovation des infrastructures représentent aussi des actions prioritaires.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques**Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018**

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Nombre de militaires logés	Nbre	/	/	/	8 379
2	Nombre de militaires non logés	Nbre	/	/	/	26 479
3	Nombre de structures militaires réhabilitées	Nbre	/	/	/	/

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 5 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale	240 053 791	252 272 647	289 474 206	312 324 820
Gestion des Opérations Militaires	37 189 218	37 189 229	47 691 286	51 714 615
Inspection des Armées	324 406	324 407	357 013	385 839
Formation	770 673	770 677	896 341	967 882
Gestion des Transmissions	366 267	366 276	461 898	500 167
Total :	278 704 355	290 923 236	338 880 744	365 893 323

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	103 708 334	114 508 006	121 598 103	130 146 448
Biens et services	68 296 212	69 661 421	75 773 698	81 885 965
Transferts et subventions	886 982	886 982	1 169 276	1 359 866
Investissement	105 812 827	105 866 827	140 339 667	152 501 044
Total :	278 704 355	290 923 236	338 880 744	365 893 323

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.008 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général du Département.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- l'élaboration et la coordination des éléments de la politique du département dans les domaines du personnel, du matériel et des moyens financiers ;
- la gestion et le suivi de l'utilisation efficace et efficace des ressources matérielles et financières mises à la disposition du Ministère.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.008 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) à la gestion efficace des ressources du département (ii) à la coordination et au suivi des différents programmes en vigueur dans le département, (iii) à la participation de la mise en oeuvre des politiques sectorielles d'autres départements et de prestations au profit d'autres pays.

A ces objectifs sont associés les indicateurs permettant de mesurer les progrès réalisés et de se projeter sur les efforts encore à fournir à court, moyen et long termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs associés.

Objectif 1: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources du Département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
I.1 Taux d'exécution du Budget	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Situation d'Exécution et ou Compte Administrative

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Crédits alloués)*100

I.2 Taux de satisfaction du programme d'investissement	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'exécution de la LOPM

Précision Méthodologique : (Investissements réalisés/ investissements prévus)*100

I.3 Taux d'exécution du recrutement	%	100	100	100	100
-------------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de fin de formation et de décision d'incorporation

Précision Méthodologique : (Effectifs réalisés/Effectifs prévus)*100

Objectif 2: Coordonner et assurer le suivi des différents programmes en vigueur dans le Département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de réalisation du programme de suivi	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'exécution du programme

Précision Méthodologique : (Activités de suivi réalisées/Activités de suivi prévues)*100

Objectif 3: Participer à la mise en oeuvre des politiques sectorielles d'autres structures et de prestations au profit d'autres pays.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux de réalisation des prestations des AMC	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Réalisation/Prévision)*100

3.2 Taux réalisation des prestations EMP	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de formation

Précision Méthodologique : (Nombre d'éléments formés/Nombre d'éléments prévus)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	103 708 334	114 508 006	121 598 103	130 146 448
Biens et services	58 908 529	60 317 713	65 128 300	70 381 041
Transferts et subventions	799 185	799 185	1 056 307	1 228 484
Investissement	76 637 743	76 647 743	101 691 496	110 568 847
Total :	240 053 791	252 272 647	289 474 206	312 324 820

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Conduite de la politique de défense	131 851 287	144 070 139	152 631 042	163 625 141
Gestion des ressources humaines	68 217 246	68 217 248	86 572 708	94 150 787
Gestion des ressources financières et matérielles	39 985 258	39 985 260	50 270 456	54 548 892
Total :	240 053 791	252 272 647	289 474 206	312 324 820

Action 01 Conduite de la politique de défense**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	103 708 334	114 508 006	121 598 103	130 146 448
Biens et services	25 727 331	27 146 511	27 973 872	30 226 017
Transferts et subventions	48 520	48 520	62 432	72 608
Investissement	2 367 102	2 367 102	2 996 635	3 180 068
Total	131 851 287	144 070 139	152 631 042	163 625 141

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Traitement des salaires et accessoires	114 508 006
1.1.3	Prise en charge de la prime globale d'alimentation (PGA)	13 419 960
1.2.2	Sécurisation des sites stratégiques	2 304 000
2.1.3	Approvisionnement des services	13 642 910
3.2.1	Participation au fonctionnement des services	195 263
Total		144 070 139

Action 02 Gestion des ressources humaines**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	21 699 824	21 699 826	24 651 967	26 645 978
Transferts et subventions	155 784	155 784	200 451	233 124
Investissement	46 361 638	46 361 638	61 720 290	67 271 685
Total	68 217 246	68 217 248	86 572 708	94 150 787

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.2	La mise en oeuvre de la LOPM	67 535 245
1.3.1	Organisation et déploiement du personnel civil et militaire	682 003
Total		68 217 248

Action 03 Gestion des ressources financières et matérielles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	11 481 374	11 471 376	12 502 461	13 509 046
Transferts et subventions	594 881	594 881	793 424	922 752
Investissement	27 909 003	27 919 003	36 974 571	40 117 094
Total	39 985 258	39 985 260	50 270 456	54 548 892

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.2.1	Equipement des services	27 598 814
2.1.1	Organisation des séminaires de formation	36 029
2.1.2	Assistance aux militaires	12 016 862
3.1.1	Production d'équipements	333 555
Total		39 985 260

Le Programme : 2.015 Gestion des Opérations Militaires

Responsable du programme : le Chef d'État-Major Général des Armées.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme « Gestion des opérations militaires » poursuit quatre (04) objectifs stratégiques. Il s'agit de :

1. Commandement de l'ensemble des opérations militaires ;
2. Préparations opérationnelles des Forces ;
3. Soutiens opérationnels des Forces
4. Contrôles et évaluations des capacités opérationnelles et la surveillance administrative des corps de troupes.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme « Gestion des opérations militaires » vise à atteindre spécifiquement quatre objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Mettre en condition opérationnelle les Forces Armées

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de satisfaction du Document Unique d'Organisation (DUO)	%	100	40	45	50

Moyen de Vérification : Synthèse des rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Données réalisées / Données prévues) *100

1.2 Taux d'exécution des programmes de préparations opérationnelles	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre d'activités de préparations réalisées / Nbre d'activités de préparations prévues)*100

1.3 Taux de réalisation du programme de soutien logistique	%	100	35	47,5	65
--	---	-----	----	------	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Activités de soutien logistique réalisées / Activités de soutien logistique prévues)*100

Objectif 2: Assurer la présence de l'Armée sur l'ensemble du territoire national

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'implantation des unités	%	100	71	72,5	75

Moyen de Vérification : Synthèse des rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'unités déployées / Nombre d'unités prévues)*100

2.2 Taux d'exécution des contrats opérationnels	%	100	75	77,5	85
---	---	-----	----	------	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, DIPPO, DIAPO

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités et de missions réalisées / Nombre d'activités et de missions prévues (prévisions))*100

Objectif 3: Assurer la présence du Mali dans les opérations de maintien de la paix dans le monde

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux de présence malienne	%	40	25	30	50

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Présence effective / Nbre de places offertes)*100

Objectif 4: Assurer la mise en oeuvre des actions de développement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Taux d'exécution des actions de développement socio-économique	%	100	75	80	85

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de prestations réalisées / Nombre de prestations demandées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	8 035 089	8 029 100	9 073 652	9 806 388
Transferts et subventions	87 797	87 797	112 969	131 382
Investissement	29 066 332	29 072 332	38 504 665	41 776 845
Total :	37 189 218	37 189 229	47 691 286	51 714 615

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Préparation des emplois des forces armées	31 622 355	31 622 357	41 292 689	44 789 464
Soutien logistique	4 634 427	4 634 433	5 089 962	5 508 080
Génie militaire	623 766	623 768	962 445	1 043 269
Activités socio-culturelles et sportives	308 670	308 671	346 190	373 802
Total :	37 189 218	37 189 229	47 691 286	51 714 615

Action 01 Préparation des emplois des forces armées

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	2 845 163	2 845 165	3 166 456	3 421 932
Investissement	28 777 192	28 777 192	38 126 233	41 367 532
Total	31 622 355	31 622 357	41 292 689	44 789 464

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Fournitures des biens et services	22 217 640
1.1.2 Equipement des services	7 087 537
1.2.1 Approvisionnement des services	770 591
2.1.1 Déploiement et implantation des structures sur tout le territoire	940 292
2.1.2 Organisation des séminaires de formation	400 000
2.2.1 Participation au fonctionnement des services	206 297
Total	31 622 357

Action 02 Soutien logistique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	4 478 168	4 472 174	4 890 329	5 284 065
Transferts et subventions	87 797	87 797	112 969	131 382
Investissement	68 462	74 462	86 664	92 633
Total	4 634 427	4 634 433	5 089 962	5 508 080

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Acquisition et ravitaillement de matériel	3 671 437
4.1.3 Acquisition de matériel et consommables médicaux	962 996
Total	4 634 433

Action 03 Génie militaire

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	449 680	449 682	730 936	791 445
Investissement	174 086	174 086	231 509	251 824
Total	623 766	623 768	962 445	1 043 269

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.2 Construction et réalisation des chantiers du Génie Militaire	623 768
Total	623 768

Action 04 Activités socio-culturelles et sportives

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	262 078	262 079	285 931	308 946
Investissement	46 592	46 592	60 259	64 856
Total	308 670	308 671	346 190	373 802

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Assistance aux militaires	154 085
4.1.1 Participation aux compétitions sportives et culturelles	154 586
Total	308 671

Le Programme : 2.016 Inspection des Armées

Responsable de Programme : l'Inspecteur Général des Armées et Services.

a).Présentation stratégique du programme

Le programme 2.016 assure le contrôle opérationnel et l'administration des Services, Unités et Formations des Forces Armées implantées sur le Territoire National;

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

La mise en oeuvre du programme 2.016 vise à atteindre spécifiquement l'objectif suivant : Apprécier l'état opérationnel des forces Armées et la performance des structures de soutien. Cet objectif assorti d'indicateurs de performance se présente comme suit :

Objectif 1: Apprécier l'état opérationnel des forces Armées et la performance des structures de soutien

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
I.1 Taux d'exécution du programme d'inspection	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre d'inspections réalisées/Nbre d'inspections prévues)*100

I.2 Taux d'exécution des enquêtes et des investigations	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Réalizations/Prévisions)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	309 406	303 407	337 142	364 279
Investissement	15 000	21 000	19 871	21 560
Total :	324 406	324 407	357 013	385 839

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Conseil et certification de la condition et de l'état opérationnel des armées	324 406	324 407	357 013	385 839
Total :	324 406	324 407	357 013	385 839

Action 01 Conseil et certification de la condition et de l'état opérationnel des armées

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	309 406	303 407	337 142	364 279
Investissement	15 000	21 000	19 871	21 560
Total	324 406	324 407	357 013	385 839

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Organisation des missions d'inspection	15 000
1.2.1 Participation au fonctionnement	309 407
Total	324 407

Le Programme : 2.017 Formation

Responsable de Programme : le Directeur des Écoles Militaires

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 2.017 vise à :

- mettre en oeuvre et coordonner la politique de formation dans les Ecoles Militaires au Mali ;
- promouvoir l'intégration sous régionale dans le cadre de la formation militaire.

b).Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme 2.017 vise à atteindre spécifiquement les objectifs suivants:(i) assurer la formation de base et continue des Officiers, Sous-Officiers et Elèves du Prytanée du Mali et d'autres pays ; (ii) assurer la formation des agents d'autres départements. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Assurer la formation de base et continue des Officiers, Sous-Officiers et Elèves du Prytanée du Mali et d'autres pays

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux d'exécution du programme de formation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Activités réalisées/ Activités prévues)*100

1.2 Taux de réussite aux examens de sortie	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre réussi/ Nombre présenté)*100

1.3 Nbre d'Elèves et de stagiaires en formation	NBRE	1085	2000	1085	2000
---	------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Assurer la formation des agents d'autres départements

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Agents extérieurs en formation	NBRE	300	350	300	600

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	725 323	725 327	837 145	904 328
Investissement	45 350	45 350	59 196	63 554
Total :	770 673	770 677	896 341	967 882

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Instructions militaires	480 036	480 038	556 448	600 781
Spécialisation des militaires	290 637	290 639	339 893	367 101
Total :	770 673	770 677	896 341	967 882

Action 01 Instructions militaires**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	453 262	453 264	521 285	563 144
Investissement	26 774	26 774	35 163	37 637
Total	480 036	480 038	556 448	600 781

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Organisation des séminaires de formation	250 069
1.1.2	Participation au fonctionnement des services	49 358
1.3.1	Fourniture des biens et services	98 654
2.1.1	Approvisionnement des services	81 957
Total		480 038

Action 02 Spécialisation des militaires**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	272 061	272 063	315 860	341 184
Investissement	18 576	18 576	24 033	25 917
Total	290 637	290 639	339 893	367 101

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.2.1	Organisation des examens de sortie	290 639
Total		290 639

Le Programme : 2.018 Gestion des Transmissions

Responsable de Programme : le Directeur des Transmissions et des Télécommunications des Armées.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 2.018 vise à :

1. Assurer la formation du personnel des transmissions
2. Approvisionner les Armées en matériel de transmission tout en assurant son entretien et sa réparation
3. Contrôler et assurer le bon fonctionnement technique du matériel de transmission des Armées.

Concevoir, réaliser et coordonner les systèmes de transmission des Armées.

b).Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme 2.018 vise à atteindre spécifiquement les objectifs suivants : (i) assurer en temps de paix et de crise la formation du personnel des Forces de Défense et Sécurité ; (ii) approvisionner les unités des forces de Défense et Sécurité en moyen de communications et maintenir les équipements ; (iii) assurer et maintenir les liaisons fiables et sécurisées ; (iv) élaborer des documents de sécurité pour l'exploitation des réseaux.

Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Assurer en temps de paix et de crise la formation du personnel des Forces de Défense et Sécurité					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de formation à l'intérieur du Mali en Transmissions	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports et résultats de fin de formation

Précision Méthodologique : (Nbre d'agents formés / Nbre d'agents prévus) * 100

Objectif 2: Approvisionner les Armées en matériel des Transmissions tout en assurant son entretien et sa réparation.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'équipement des unités	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Notes de délivrances

Précision Méthodologique : (Réalizations/Prévisions) * 100

2.2 Taux de réparation	%	100	100	100	100
------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Registres

Précision Méthodologique : (Nbre de réparations/Nbre de pannes)* 100

Objectif 3: Contrôler et assurer le bon fonctionnement technique du matériel des Transmissions des Armées					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux de réalisation des réseaux	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Documents techniques

Précision Méthodologique : (Nbre réalisé /Nbre prévu) * 100

3.2 Fréquence de travail des réseaux	%	100	100	100	100
--------------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre de maintenances/Nbre de pannes) * 100

Objectif 4: Concevoir, réaliser et coordonner les systèmes de Transmissions des Armées.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Taux d'élaboration de documents	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Productions/Prévisions) * 100

4.2 Taux de répartition des documents	%	-	100	100	100
---------------------------------------	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Répartitions/Prévisions)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	317 865	285 874	397 459	429 929
Investissement	48 402	80 402	64 439	70 238
Total :	366 267	366 276	461 898	500 167

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Conduite et gestion des Télécommunications militaires	366 267	366 276	461 898	500 167
Total :	366 267	366 276	461 898	500 167

Action 01 Conduite et gestion des Télécommunications militaires**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	317 865	285 874	397 459	429 929
Investissement	48 402	80 402	64 439	70 238
Total	366 267	366 276	461 898	500 167

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Appui au fonctionnement des services	274 836
2.1.1	Acquisition de matériels techniques	30 000
2.2.1	Approvisionnement des services	15 360
3.1.1	Fourniture des biens et services	15 360
3.2.1	Fonctionnement des services	15 360
4.1.1	Fonctionnement courant	7 680
4.2.1	Fourniture des biens et services	7 680
Total		366 276

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Département de la Justice a pour mission de préparer et de mettre en oeuvre la politique nationale en matière de Justice et de Seaux de l'État. A ce titre, il est compétent pour :

- l'application de la législation civile, pénale et commerciale ;
- l'application des peines ;
- la préparation et la mise en oeuvre des décisions de grâce et d'amnistie ;
- le suivi des ordres des professions juridiques et judiciaires ;
- l'administration des services judiciaires et pénitentiaires ;
- l'élaboration et l'application des textes relatifs à la nationalité ;
- le contrôle de l'état-civil ;
- l'élaboration et l'application du statut de la magistrature et des statuts des autres professions juridiques et judiciaires ;
- l'élaboration et le contrôle de la réglementation relative aux Sceaux de l'Etat ;
- la participation à la lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée, la corruption et les autres formes de délinquances économiques et financières, la traite des personnes et les pratiques assimilées.

I.2 Les contraintes et les défis

I.2.1 Contraintes

Le Ministère de la Justice est confronté à un certain nombre de contraintes notamment :

- Le sous-financement du secteur de la justice (le budget du secteur représente seulement 1% du Budget d'Etat) ;
- La sous-administration de la justice ;
- La mauvaise perception qu'ont les citoyens de la justice : un sondage réalisé en 2014 donne un niveau de satisfaction de 26,8% des maliens ;
- L'inadéquation des infrastructures judiciaires, administratives et pénitentiaires;
- L'insuffisance des moyens logistiques ;
- L'insuffisance et le faible niveau des personnels du secteur de la justice.

I.2.2 Défis

Pour faire face à toutes ces contraintes dont la liste n'est pas exhaustive, le ministère de la justice entend mettre en oeuvre une politique de renforcement institutionnel et logistique à travers :

- le financement conséquent du secteur à travers la mobilisation des ressources supplémentaires ;
- le renforcement du suivi et du contrôle des services judiciaires et pénitentiaires ainsi que le déploiement des systèmes d'information gestion (SIG) ;
- l'amélioration de l'image de la justice ;
- la réalisation des infrastructures judiciaires, administratives et pénitentiaires ;
- l'acquisition des moyens logistiques ;
- le développement de la communication au sein du secteur ;
- le recrutement et le renforcement des capacités des personnels du secteur.

I.3 La politique sectorielle

La politique nationale du Ministère de la Justice est structurée autour de onze (11) objectifs spécifiques :

1. Améliorer la gouvernance des services judiciaires
2. Renforcer la lutte contre la corruption, la drogue, le terrorisme et la criminalité transnationale organisée,
3. Contribuer à la promotion du genre et à la lutte contre le VIH/SIDA ;
4. Améliorer la législation et la coopération judiciaire internationale ;
5. Améliorer l'efficacité des services judiciaires et l'accessibilité au droit et à la justice ;

6. Moderniser la gestion de la justice ;
7. Assurer la formation initiale et le perfectionnement des acteurs de justice ;
8. Améliorer les capacités opérationnelles de l'INFJ;
9. Améliorer les conditions de détention et de travail du personnel ;
10. Favoriser la réinsertion sociale des détenus ;
11. Améliorer la sécurité des établissements pénitentiaires (nouveau)

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Taux de réalisation des infrastructures de la nouvelle Carte Judiciaire	%	4,5	4,5	-	4,2
2	Ratio Nombre d'habitant/Juge	nombre	40629	41828	30000	-
3	Ratio détenu/Surveillant de prison	nombre	-	-	-	-
4	Pourcentage des centres de détention respectant les normes	%	-	-	-	-
5	Indice de Transparence International	Rang	115/174	-	-	-

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale, Coordination et Contrôle	6 312 205	6 976 638	5 502 162	5 949 241
Politique Juridique et Judiciaire, Gestion de la Carrière et Formation	9 468 135	15 200 654	11 260 899	12 122 772
Renforcement et Modernisation des Institutions Pénitentiaires et de l'Education Surveillée	9 582 090	7 822 708	10 915 773	11 599 768
Total :	25 362 430	30 000 000	27 678 834	29 671 781

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	10 100 843	13 035 360	11 832 402	12 664 201
Biens et services	4 858 688	7 897 821	4 905 747	5 296 969
Transferts et subventions	942 322	1 032 322	1 217 615	1 416 078
Investissement	9 460 577	8 034 497	9 723 070	10 294 533
Total :	25 362 430	30 000 000	27 678 834	29 671 781

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.009 Administration Générale, Coordination et Contrôle

Responsable du Programme : Monsieur Sombé THERA, Secrétaire Général du Ministère de la Justice

a) Présentation stratégique du programme:

Le programme vise à coordonner la mise en oeuvre de la politique du Gouvernement en matière de justice et de Sceaux de l'Etat. A cet effet le programme veillera à ce que les activités des autres programmes concourent à atteindre les objectifs en matière de justice et à assurer le contrôle, la planification et la gestion administrative et financière.

Les grands chantiers du programme sont entre autres :

- L'opérationnalisation des actions du programme d'urgence pour la mise en oeuvre de l'Accord d'Alger ;
- L'amélioration des prestations du cabinet du ministre, aux services et aux directions du ministère dans le domaine de la gestion des ressources humaines, de la fonction financière, de l'immobilier, des achats, des projets informatiques, de la statistique ;
- La modernisation de l'organisation et du fonctionnement du ministère pour créer les conditions d'une gestion efficiente, notamment au travers du pilotage des mesures de modernisation.

Les activités du programme 1.009 sont mises en oeuvre par les services centraux et services rattachés dont le contrôle et le suivi sont assurés par le Cabinet du ministre. La Direction des Finances et du Matériel et la CPS appuient le ministre et les responsables des programmes dans la planification stratégique et opérationnelle.

Le programme s'occupe de :

- L'impulsion, la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur .

Ce programme vise à coordonner la mise en oeuvre de la politique du Gouvernement en matière de justice et de Sceaux de l'Etat. A cet effet le programme veillera à ce que les activités des autres programmes concourent à atteindre les objectifs en matière de justice et à assurer le contrôle, la planification et la gestion administrative et financière.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme:

Le cadre de performance du programme 1.009 est bâti autour de (4) objectifs spécifiques : (i) améliorer la gouvernance des services judiciaires, (ii) renforcer la lutte contre la corruption, la drogue, le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, (iii) contribuer à la promotion du genre et à la lutte contre le VIH/SIDA, (iv) améliorer la législation et la coopération judiciaire internationale.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. L'atteinte de ces objectifs contribue à la résolution des problèmes relatifs à :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur ;
- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du ministère

Les détails des objectifs et les indicateurs associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Objectif 1: Améliorer la gouvernance des services judiciaires

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de réalisation des activités du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités du département/CPS./:

Précision Méthodologique : (nombre d'activités réalisées /nombre d'activités programmées) x100

1.2 Pourcentage de services contrôlés.	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapports d'inspection de l'ISJ

Précision Méthodologique : (nombre de services contrôlés x 100 / nombre total de services à contrôler) x 100

1.3 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
--------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : compte administratif/ DFM

Précision Méthodologique : (Totalcrédits liquidés /Total crédits initiaux) x 100

Objectif 2: Renforcer la lutte contre la corruption, la délinquance économique et financière, la drogue, le terrorisme, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, l'extrémisme violent, la traite des personnes et le trafic illicite des migrants et les autres formes de criminalité transnationale organisée.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Pourcentage de dossiers de corruption ayant reçu de suites judiciaires	%	95	98	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités des pôles économiques et financiers

Précision Méthodologique : (nombre de dossiers ayant reçu de suites judiciaires/ nombre de dossiers reçus)100

2.2 Pourcentage de dossiers de terrorisme, de drogue et de criminalité transnationale ayant reçu de suites judiciaires	%	95	98	100	100
--	---	----	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du pôle judiciaire spécialisé de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers ayant reçu de suites judiciaires/ Nombre de dossiers reçus) x 100

2.3 Pourcentage des acteurs de la justice formés dans les domaines de lutte contre la corruption, le terrorisme et la criminalité transnationale organisée.	%	95	98	98	100
---	---	----	----	----	-----

Moyen de Vérification : rapports d'activités, du comité national de coordination de la lutte contre la traite des personnes et les pratiques assimilées et du PNI

Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs formés/ Nombre d'acteurs à former) x 100

Objectif 3: Contribuer à la promotion du genre et à la lutte contre les Violences Basées sur le Genre, le VIH/SIDA et l'apatridie.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Pourcentage de sensibilisation et formation des acteurs de la justice sur le genre.	%	66,67	76.67	83.33	100

Moyen de Vérification : rapports d'activités de la cellule genre

Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs sensibilisés et formés/nombre d'acteurs à sensibiliser et former) x100

3.2 Pourcentage de sensibilisation et formation des acteurs de la justice sur le VIH/SIDA.	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapports d'activités de la cellule VIH/SIDA

Précision Méthodologique : (nombre d'acteurs sensibiliser et formés/nombre d'acteurs à sensibiliser et former) x100

3.3 Pourcentage des acteurs de la justice sensibilisés et formés sur les droits de l'Homme	%	-	100%	100%	100%
--	---	---	------	------	------

Moyen de Vérification : rapports d'activités du point focal

Précision Méthodologique : (nombre d'acteurs sensibiliser et formés/nombre d'acteurs à sensibiliser et former) 100

Objectif 4: Améliorer la législation et la coopération judiciaire internationale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Pourcentage de textes élaborés et /ou relus	%	80	90	95	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNAJ

Précision Méthodologique : (nombre de textes élaborés et /ou relus / nombre de textes à élaborer et /ou à relire) 100

4.2 Pourcentage de dossiers de coopération judiciaire traités	%	80	90	95	100
---	---	----	----	----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNAJ

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers de coopération judiciaire traités / Nombre de dossiers de coopération judiciaire à traiter) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	2 273 135	3 207 652	2 662 817	2 850 011
Biens et services	1 790 549	2 127 225	2 006 013	2 167 384
Transferts et subventions	392 221	482 221	471 484	548 331
Investissement	1 856 300	1 159 540	361 848	383 515
Total :	6 312 205	6 976 638	5 502 162	5 949 241

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Conduite et pilotage de la politique juridique et judiciaire	3 954 222	3 491 738	2 821 012	3 067 244
Gestion des ressources financières et matérielles	2 192 102	2 798 279	2 537 942	2 729 813
Planification, programmation et suivi évaluation	165 881	686 621	143 208	152 184
Total :	6 312 205	6 976 638	5 502 162	5 949 241

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	68	66	71	76
CATEGORIE B1	31	27	30	33
CATEGORIE B2	22	26	30	34
CATEGORIE C	28	29	33	37
AUTRES	79	77	82	87
Total :	228	225	246	267

Action 01 Conduite et pilotage de la politique juridique et judiciaire

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 375 843	2 071 683	1 611 703	1 725 004
Biens et services	691 210	962 886	770 883	832 836
Transferts et subventions	363 369	453 369	433 716	504 410
Investissement	1 523 800	3 800	4 710	4 994
Total	3 954 222	3 491 738	2 821 012	3 067 244

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge des dépenses du personnel	2 071 683
1.1.2	Tenue des réunions de coordination	12 000
1.1.3	Participation au fonctionnement du cabinet	184 949
1.1.4	Participation aux missions à l'extérieur (frais de transport)	25 474
1.1.5	Participations aux missions à l'intérieur à l'extérieur (indemnités de déplacements)	71 596
1.2.1	Réalisation de diverses activités de coordination et de contrôle (contrôle et suivi des actions)	262 751
1.2.2	Réalisation des missions d'inspection des structures judiciaires	103 111
2.1.1	Prise en charge des missions des pôles économique et financier à l'intérieur et à l'extérieur	19 000
2.1.2	Participation au fonctionnement des pôles économiques et financiers	107 819
2.1.3	Réalisation de diverses activités du Pôle Economique et Financier.	3 800
2.2.2	Participation au fonctionnement du pôle judiciaire spécialisé	89 500
2.2.3	Participation des antennes du pôle judiciaire spécialisé	160 000
2.3.1	Poursuite de la mise en oeuvre du programme national intégré de lutte contre le trafic illicite de drogue et la criminalité organisée.	38 000
2.3.2	Poursuite des activités du Comité National de coordination de lutte contre la traite des personnes et les pratiques assimilées.	200 000
3.1.1	Sensibilisation et formation des acteurs de la justice sur les violences basées sur le genre et l'apatridie.	16 080
3.3.1	Réalisation de diverses activités de la promotion et de la protection de Droits de l'Homme.	50 000
4.1.1	Participation au fonctionnement de la DNAJS	32 800
4.1.2	Prise en charge des missions de la DNAJS à l'intérieur et à l'extérieur	12 912
4.1.3	Réalisation de diverses activités de la DNAJS (activité normative, coopération judiciaire internationale, exécution des décisions de justice, traitement des dossiers de naturalisation et de changement de noms, médiation pénale, travail d'intérêt général et traitement des dossiers de grâce)	22 663
4.2.1	Coordination de la relecture et de l'harmonisation des textes	7 600
Total		3 491 738

Action 02 Gestion des ressources financières et matérielles**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	897 292	1 135 969	1 051 114	1 125 007
Biens et services	1 075 958	1 140 958	1 208 855	1 306 160
Transferts et subventions	28 852	28 852	37 768	43 921
Investissement	190 000	492 500	240 205	254 725
Total	2 192 102	2 798 279	2 537 942	2 729 813

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Prise en charge des dépenses de personnel	1 135 969
1.3.2 Préparation du budget	11 000
1.3.3 Exécution du budget (achats, équipements, entretiens, maintenances, installations)	1 107 317
1.3.4 Diverses activités de gestion des ressources financières et matérielles	218 852
1.3.5 Prise en charge des missions à l'intérieur et à l'extérieur	21 150
1.3.6 Etudes et recherches des nouveaux projets de la Justice	152 500
1.3.7 Travaux et constructions bâtiments administratifs	150 000
3.2.1 Sensibilisation et formation des acteurs de la justice sur le VIH/SIDA	1 491
Total	2 798 279

Action 03 Planification, programmation et suivi évaluation**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	23 381	23 381	26 275	28 388
Investissement	142 500	663 240	116 933	123 796
Total	165 881	686 621	143 208	152 184

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.6 Participation au fonctionnement de la CPS	23 381
1.1.7 Travaux et constructions de la Direction de la Cellule de Planification et de Statistique (CPS) Justice	588 240
1.1.8 Appui au fonctionnement (coordination des projets et programmes, suivi et évaluation des projets et programmes, production et diffusion des documents statistiques, de planification, renforcement des capacités opérationnelles de la CPS)	75 000
Total	686 621

Le Programme : 2.019 Politique Juridique et Judiciaire, Gestion de la Carrière et Formation

Responsable du Programme : le Directeur National de l'Administration de la Justice.

a).Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à améliorer l'efficacité de la justice et son accessibilité, élaborer les éléments de la politique de l'État dans le domaine de l'administration de la justice et en assurer la coordination et le contrôle pour un meilleur fonctionnement des services et des professions judiciaires et juridiques; participer à la gestion des carrières des magistrats et gérer la carrière du personnel non magistrat. Il vise également la formation des acteurs de justice et la diffusion du droit.

Le programme est composé de 7 actions :

1 jugement des affaires civiles et pénales ;

- 2 jugement des conflits de travail ;
- 3 exécution des décisions de justice ;
- 4 jugement des affaires administratives ;
- 5- jugement des affaires juvéniles ;
- 6 jugement des affaires commerciales ;
- 7 conduite et pilotage des actions du corps de la justice.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du "Politique juridique et judiciaire, gestion de la carrière et formation" est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques :

- (i) améliorer l'efficacité des services judiciaires et l'accessibilité au droit et à la justice ;
- (ii) assurer la formation initiale et le perfectionnement des acteurs de justice ;
- (iii) améliorer les capacités opérationnelles de l'INFJ.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme. Les détails des objectifs ainsi les indicateurs qui leurs sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Améliorer l'efficacité des services judiciaires et l'accessibilité au droit et à la justice.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Délai moyen de traitement des procédures (pénal, civiles, hors procédures sommaires)	mois	12	17	15	14

Moyen de Vérification : Rapports Annuels des juridictions

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.2 Pourcentage des juridictions disposant de structure fonctionnelle d'accès au droit et à la justice.	%	18	75	80	85
---	---	----	----	----	----

Objectif 2: Assurer la formation initiale et le perfectionnement des acteurs de justice					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Pourcentage de réussite aux examens de sortie des auditeurs de justice, greffiers stagiaires, secrétaires de greffe et parquet stagiaires et aspirants notaires.	%	100	100	100	100

2.2 Pourcentage des auxiliaires de justice ayant bénéficié de formation continue.	%	40	40	45	50
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités INFJ

Précision Méthodologique : (Nombre d'auditeurs de justice, greffiers stagiaires, secrétaires de greffe et parquet stagiaires et aspirants notaires ayant réussi à l'examen de sortie / Nombre total formé) x 100.

Moyen de Vérification : Rapport d'activités INFJ					
--	--	--	--	--	--

Précision Méthodologique : (Nombre réel d'auxiliaires de justice ayant bénéficié d'une formation continue / Nombre total prévu) x 100.

Objectif 3: Améliorer les capacités opérationnelles de l'INJFJ					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux de réalisation des infrastructures programmées	%	100	100	100	100

3.2 Taux de réalisation des études et recherches programmées	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités INFJ

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures réalisées / Nombre total d'infrastructures programmées) x 100.

Moyen de Vérification : : Rapport d'activités INFJ					
--	--	--	--	--	--

Précision Méthodologique : (Nombre d'études et recherches conduites / Nombre total d'études et recherches prévues) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	6 578 617	7 778 617	7 706 366	8 248 108
Biens et services	1 413 656	2 327 455	1 667 890	1 799 221
Transferts et subventions	550 101	550 101	746 131	867 747
Investissement	925 761	4 544 481	1 140 512	1 207 696
Total :	9 468 135	15 200 654	11 260 899	12 122 772

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Jugement des affaires civiles et pénales	6 092 810	6 095 983	7 168 729	7 674 919
Jugement des conflits de travail	209 788	211 792	259 394	278 189
Exécution des décisions de justice	48 876	48 877	58 094	62 523
Jugement des affaires administratives	337 974	337 975	397 442	425 695
Jugement des affaires juvéniles	154 259	154 263	188 576	202 130
Jugement des affaires commerciales	88 462	88 463	105 208	112 905
Conduite et pilotage des actions du corps de la justice	2 535 966	8 263 301	3 083 456	3 366 411
Total :	9 468 135	15 200 654	11 260 899	12 122 772

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	520	581	626	671
CATEGORIE B	126	124	133	142
CATEGORIE B1	177	168	191	215
CATEGORIE B2	267	238	264	290
CATEGORIE C	282	271	293	315
AUTRES	310	305	331	357
Total :	1 682	1 687	1 838	1 990

Action 01 Jugement des affaires civiles et pénales**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	5 557 202	5 557 202	6 509 861	6 967 495
Biens et services	444 897	451 110	546 441	588 216
Investissement	90 711	87 671	112 427	119 208
Total	6 092 810	6 095 983	7 168 729	7 674 919

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel	5 557 202
1.1.2 Tenue des audiences	357 968
1.1.3 Réalisation diverses activités (jugement des affaires civiles et pénales, suivi, transfèrements des détenus, transports judiciaires)	90 743
1.1.4 Participation au fonctionnement des tribunaux.	90 070
Total	6 095 983

Action 02 Jugement des conflits de travail**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	118 093	118 093	138 335	148 059
Biens et services	78 395	80 399	104 574	112 650
Investissement	13 300	13 300	16 485	17 480
Total	209 788	211 792	259 394	278 189

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Prise en charge des dépenses de personnel	118 093
1.2.2 Réalisation de diverses activités des tribunaux du travail (Organisation des audiences)	13 304
1.2.3 Participation au fonctionnement des tribunaux du travail	80 395
Total	211 792

Action 03 Exécution des décisions de justice**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	12 501	12 501	14 643	15 672
Biens et services	34 475	34 476	41 096	44 354
Investissement	1 900	1 900	2 355	2 497
Total	48 876	48 877	58 094	62 523

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.5 Prise en charge des dépenses de personnel	12 501
1.1.6 Application de la loi pénale et exécution des décisions de justice	14 595
1.1.7 Participation au fonctionnement du Parquet général	1 263
1.1.8 Surveillance de la police judiciaire et contrôle des professions juridiques et judiciaires.	10 281
1.1.9 Diverses activités du Parquet	10 237
Total	48 877

Action 04 Jugement des affaires administratives**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	302 605	302 605	354 477	379 395
Biens et services	32 994	32 995	40 021	43 179
Investissement	2 375	2 375	2 944	3 121
Total	337 974	337 975	397 442	425 695

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.4 Prise en charge des dépenses de personne	302 605
1.2.5 Tenue des audiences du ressort des affaires administratives	13 963
1.2.6 Participation au fonctionnement des tribunaux administratifs	13 962
1.2.7 Diverses activités des tribunaux administratifs	7 445
Total	337 975

Action 05 Jugement des affaires juvéniles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	103 592	103 592	121 350	129 880
Biens et services	43 067	43 071	57 806	62 262
Investissement	7 600	7 600	9 420	9 988
Total	154 259	154 263	188 576	202 130

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.10 Prise en charge des dépenses de personnel	103 592
1.1.11 Participation au fonctionnement des tribunaux pour enfants	30 006
1.1.12 Diverses activités des tribunaux pour enfants	20 665
Total	154 263

Action 06 Jugement des affaires commerciales

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	54 157	54 157	63 439	67 897
Biens et services	31 930	31 931	38 825	41 887
Investissement	2 375	2 375	2 944	3 121
Total	88 462	88 463	105 208	112 905

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.8 Tenue des audiences	13 431
1.2.9 Participation au fonctionnement des tribunaux de commerce	13 430
1.2.10 Prise en charge des dépenses de personnel	54 157
1.2.11 Diverses activités du Tribunal de commerce	7 445
Total	88 463

Action 07 Conduite et pilotage des actions du corps de la justice**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	430 467	1 630 467	504 261	539 710
Biens et services	747 898	1 653 473	839 127	906 673
Transferts et subventions	550 101	550 101	746 131	867 747
Investissement	807 500	4 429 260	993 937	1 052 281
Total	2 535 966	8 263 301	3 083 456	3 366 411

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.12 Prise en charge des dépenses de personnel de la DNAJ	1 630 467
1.2.13 Participations au fonctionnement de la DNAJ	1 101 130
1.2.14 Diverses activités de la DNAJ (suivi, contrôle, appui, mission, études)	513 770
1.2.15 Tenue des sessions du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM)	4 425
1.2.16 Participation au fonctionnement des services (CSM)	3 318
1.2.17 Diverses activités du Conseil Supérieur de la Magistrature (missions, visites)	8 530
1.2.18 Organisation de concours de recrutement et recrutement	100 000
1.2.19 Prise en charge du solde et accessoires des nouveaux recrutés	248 843
1.2.20 Travaux et constructions bâtiments administratifs	3 683 371
2.1.1 Participation au fonctionnement (Heures supplémentaires des cours à l'INFJ)	25 000
2.1.2 Participations au fonctionnement de l'INFJ	62 188
2.1.3 Formations du personnel à l'INFJ	55 290
2.1.4 Prise en charge des dépenses de personnel de l'INFJ	151 668
2.2.1 Formation des personnels du corps de la Justice	68 189
3.1.1 Projet de construction, de réhabilitation des infrastructures et équipement de l'INFJ	600 000
3.1.2 Diverses activités de l'INFJ (recherche, étude et diffusion du droit)	7 112
Total	8 263 301

Le Programme : 2.020 Renforcement et Modernisation des Institutions Pénitentiaires et de l'Education Surveillée

Responsable du Programme : le Directeur National Adjoint de l'Administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée

a).Présentation stratégique du programme :

Il s'agit, au niveau de ce programme, d'élaborer la politique nationale dans le domaine pénitentiaire et de l'éducation surveillée et d'assurer la coordination et le contrôle des services qui concourent à la mise en oeuvre de cette politique.

Le programme est composé de deux (02) actions :

- gestion pénitentiaire ;
- préparation et réinsertion socioprofessionnelles des détenus.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.020 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques :

- (i) améliorer les conditions de détention de la population carcérale ;
- (ii) favoriser la réinsertion sociale des détenus ;

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long terme. Les détails des objectifs ainsi les indicateurs qui leurs sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Améliorer les conditions de détention et de travail du personnel.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Pourcentage de centres de détention disposant de quartiers séparés (homme, femme, mineur)	%	50	50	55	70

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNAPES

Précision Méthodologique : (Nombre de centres de détention disposant de quartiers séparés/nombre total de centres de détention du pays) x 100.

1.2 Taux d'établissements pénitentiaires labellisés dans le processus de "prise en charge et d'accompagnement des personnes détenues"	%	50	50	55	70
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : rapport d'activités de la DNAPES

Précision Méthodologique : (nombre centre de détention respectant les normes/nombre total des centres de détentions) x100.

Objectif 2: Favoriser la réinsertion sociale des détenus

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Pourcentage des détenus bénéficiant d'une formation professionnelle.	%	8	8	13	18

Moyen de Vérification : rapport d'activités de la DNAPES

Précision Méthodologique : (nombre de détenus bénéficiant d'une formation professionnelle / nombre total de détenus) x100

Objectif 3: Renforcer le dispositif sécuritaire des établissements pénitentiaires et de l'éducation surveillée

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Pourcentage de Maisons d'arrêts disposant (de mur de clôture surmontés de concertinas/de mirador		-	30	35	50

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNAPES

Précision Méthodologique : (Nombre de maison d'arrêt disposant de clôture surmontés de concertinas mur ou de de miradors/ Nombre total) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 249 091	2 049 091	1 463 219	1 566 082
Biens et services	1 654 483	3 443 141	1 231 844	1 330 364
Investissement	6 678 516	2 330 476	8 220 710	8 703 322
Total :	9 582 090	7 822 708	10 915 773	11 599 768

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Gestion pénitentiaire	9 527 999	7 646 435	10 854 992	11 534 098
Préparation et réinsertion socioprofessionnelles des détenus	54 091	176 273	60 781	65 670
Total :	9 582 090	7 822 708	10 915 773	11 599 768

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	52	64	69	74
CATEGORIE B	69	67	71	75
CATEGORIE B1	16	16	19	22
CATEGORIE B2	24	19	23	27
CATEGORIE C	272	262	275	289
AUTRES	36	33	37	41
Total :	469	461	494	528

Action 01 Gestion pénitentiaire

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 249 091	2 049 091	1 463 219	1 566 082
Biens et services	1 600 392	3 291 868	1 171 063	1 264 694
Investissement	6 678 516	2 305 476	8 220 710	8 703 322
Total	9 527 999	7 646 435	10 854 992	11 534 098

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge des dépenses de personnel	2 049 091
1.1.2	Participation au fonctionnement de l'administration et des services pénitentiaires (services centraux)	1 361 593
1.1.3	Participation au fonctionnement des services pénitentiaires régionaux	237 226
1.2.1	Prise en charge des dotations alimentaires des établissements pénitentiaires	1 690 000
1.2.2	Travaux et constructions bâtiments administratifs	2 000 000
2.1.3	Réalisations de diverses activités des services pénitentiaires régionaux et de la maison centrale d'arrêt de Bamako.	28 525
3.1.1	Construction des murs de clôture surmontés de concertinas et de miradors	280 000
Total		7 646 435

Action 02 Préparation et réinsertion socioprofessionnelles des détenus

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	54 091	151 273	60 781	65 670
Investissement		25 000	0	0
Total	54 091	176 273	60 781	65 670

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
2.1.1	Participation au fonctionnement des Centres Spécialisés de Détention	79 999
2.1.2	Participation au fonctionnement de la Maison Centrale d'Arrêt de Bamako (nouveau)	71 273
2.1.4	Réalisations de diverses activités de la Maison Centrale d'Arrêt de Bamako	25 001
Total		176 273

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2020	2019	2020	2021
1.009	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI CPS JUSTICE	75 000	142 500	75 000	116 933	123 796
Total :		75 000	142 500	75 000	116 933	123 796

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2020	2019	2020	2021
2.019	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCT/ EQUIPEMENT. REHAB INFRASTRUCTURES INFJ	600 000	807 500	600 000	993 937	1 052 281
Total :		600 000	807 500	600 000	993 937	1 052 281

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Suivant l'ordonnance N°2015-032/P-RM du 23 septembre 2015, l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de luttes envisagées au plan national, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre la communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accompagnement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissement illicite ;

L'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut, sur la base d'informations graves, concordantes en sa possession, saisir le Procureur du Pôle Economique et Financier compétent.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'accomplissement de ses missions, l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut faire face aux contraintes et défis ci-dessous cités :

I.2.1 Contraintes

- Une mentalité qui s'accommode de plus en plus à la corruption, quel que soit le service public ;
- la faiblesse des niveaux de salaires au sein des administrations publiques ;
- les pesanteurs socio culturelles qui ne favorisent guère la dénonciation ;
- la faiblesse du taux de bancarisation : Le taux de bancarisation du Mali serait de l'ordre de 6% à 7%. Ainsi, les cas de petite corruption, pouvant mettre en cause des fonctionnaires, par exemple, sont des sommes qui alimentent l'économie informelle et sont difficilement détectables. Par contre, les produits de la grande corruption (soustraction et détournement de biens publics par les hauts fonctionnaires de l'Etat, pots-de-vin versés à des dirigeants d'entreprises, publiques et privées, pour la conclusion d'un contrat, etc.) peuvent, quant à eux, également être obtenus en argent liquide et représenter des sommes importantes. Ils sont ensuite intégrés dans l'économie formelle et sont blanchis ;
- la faiblesse du niveau d'informatisation des services rendus dans les administrations publiques ;
- un système d'imposition inadapté aux couches vulnérables ;
- la faiblesse du système de contrôle interne au sein des administrations publiques ;
- le risque d'interférence avec les missions de la CENTIF considérée comme une autorité.

I.2.2 Défis

- Organiser le système fiscal pour mieux lutter contre la corruption ;
- Mettre en place un système de dénonciation de la corruption ;
- former les juges et renforcer la loi ;
- récompenser le mérite dans les administrations publiques ;
- assurer une coopération et une coordination efficaces avec toutes autorités indépendantes impliquées dans la lutte contre l'enrichissement illicite.

I.3 La politique sectorielle

Les actions de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite rentrent dans le cadre de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Transparence.

La Politique Nationale de Transparence vise à poser les fondements d'une « culture de la transparence » dans l'administration publique en vue de parvenir à terme à un « Gouvernement ouvert ».

Cette politique nationale de la transparence vise à promouvoir :

- la culture d'ouverture dans l'administration ;
- la dénonciation d'actes irréguliers ;
- la culture de divulgation active des documents officiels ;
- la culture de reddition des comptes et de recevabilité ;
- la culture du résultat et de la performance ;
- les comportements vertueux (dignité, probité, intégrité) et une administration de « service » et au service du citoyen..

La transparence et la lutte contre la corruption sont primordiales pour restaurer la confiance entre la population et les élites. Le Gouvernement prévoit de mettre en place un système de transparence de la gestion des affaires publiques et d'accès à l'information.

Pour ce faire, la création de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite constitue une opportunité pour laquelle l'Etat s'est engagé à déployer les moyens adéquats pour remplir sa mission qui est de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte aux plans national, sous régional, régional et international pour une lutte efficace et coordonnée contre l'enrichissement illicite

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs	Unité	2015	2016	2017	2018

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Lutte contre l'Enrichissement Illicite	1 601 682	1 901 682	1 721 652	1 839 216
Total :	1 601 682	1 901 682	1 721 652	1 839 216

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	864 300	1 064 300	942 017	1 008 240
Biens et services	547 382	637 382	573 980	620 180
Investissement	190 000	200 000	205 655	210 796
Total :	1 601 682	1 901 682	1 721 652	1 839 216

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.094 Lutte contre l'Enrichissement Illicite

Responsable du Programme : le Président de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme concourt à la réalisation de l'objectif spécifique 31 du Cadre stratégique de Relance Economique et de Développement durable (CREDD) dénommé « Améliorer la transparence et lutter efficacement contre la corruption », étant donné que la transparence et la lutte contre la corruption sont primordiales pour restaurer la confiance entre Gouvernants et Gouvernés.

Le programme servira de cadre de mise en oeuvre de la politique nationale de la transparence qui vise à promouvoir notamment : la culture d'ouverture dans l'administration, la dénonciation d'actes irréguliers, la culture de divulgation active des documents officiels, la culture de reddition des comptes et de redevabilité, la culture du résultat et de la performance, les comportements vertueux (dignité, probité, intégrité) et une administration de « service » et au service du citoyen.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le programme Coordination de Lutte contre l'Enrichissement illicite comporte cinq (5) objectifs spécifiques du programme qui sont entre autres :

- (i) Renforcer les capacités humaines, techniques et financières de l'OCLEI;
- (ii) Contribuer à la lutte contre l'enrichissement illicite;
- (iii) Mettre en place et animer un cadre de concertation et de coopération au niveau national et international ;
- (iv) Contribuer à l'amélioration des politiques/stratégies publiques de lutte contre l'enrichissement illicite et les infractions connexes;
- (v) Produire et diffuser le rapport annuel de l'OCLEI.

Objectif 1: Renforcer les capacités humaines, techniques et financières de l'OCLEI					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Disponibilité des outils de gestion de l'OCLEI (MPAFC, MO, RI)	Nombre	1	1	1	1
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.2 Taux d'exécution du budget de l'OCLEI	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Compte administratif					
Précision Méthodologique : (Crédits liquidés / Crédits initiaux) x 100					
1.3 Taux de satisfaction des besoins en matériel, Ressources humaines et équipement	%	90	90	100	100
Moyen de Vérification : PV de réception, Bordereaux de livraison, Décret, Arrêtés, Décision, Contrat de travail, Rapport annuel d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de besoins satisfaits / Nombre de besoins exprimés) x 100					
1.4 Disponibilité et transmission du rapport annuel aux Autorités nationales	Nombre	1	1	1	1
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.5 Accessibilité du rapport aux citoyens	Nombre	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Moyen de vérification : liste de distribution et coupures de presse					
Précision Méthodologique : Précision Méthodologique: (Nombre de rapports distribués et mis sur le site/Nombre de rapports produits) x 100					

Objectif 2: Contribuer à la lutte contre l'enrichissement illicite

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'assujettis ayant procédé à la déclaration de leurs biens	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité, rapport de synthèse, fiches de décompte

Précision Méthodologique : (Nombre d'assujettis ayant déclaré leurs biens/ Nombre total d'assujettis) x 100

2.2 Taux de déclaration de biens ayant fait l'objet d'analyse et ou d'investigation au niveau de l'OCLEI	%	50	50	100	100
--	---	----	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité, rapport d'analyse, rapport d'investigation, nombre de dossiers transmis aux autorités judiciaires

Précision Méthodologique : (Nombre de déclarations reçues et traitées / Nombre total de déclarations attendues) x 100

2.3 Taux de personnes informées et sensibilisées sur l'enrichissement illicite	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de formation et d'information, rapport d'activité, PV et CR des rencontres

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes formées et informées / Nombre total d'assujetties) x 100

2.4 Taux de citoyens informés et sensibilisés sur l'enrichissement illicite	%	-	80	90	100
---	---	---	----	----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de formation et d'information, rapport d'activité, PV et CR des rencontres

Précision Méthodologique : (Nombre de citoyens informés / Population ciblée) x 100

Objectif 3: Mettre en place et animer un cadre de concertation et de coopération au niveau national et international

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Existence de cadres de concertation avec l'ensemble des structures évoluant dans la lutte contre la corruption, l'enrichissement illicite et les infractions connexes	nombres	05	05	05	05

Moyen de Vérification : PV de constitution, PV des rencontres

Précision Méthodologique : (Nombre de cadres de concertations formels et nombre de structures impliquées / Nombre total de structures) X 100

3.2 Nombre d'espaces de concertation et d'échanges organisés avec les autres organismes nationaux chargés de la lutte contre la corruption, l'enrichissement illicite et les infractions connexes	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de tables rondes effectuées/Nombre total de tables rondes prévues) x100

3.3 Taux de participation aux espaces d'échanges et de concertation au niveau régional et international	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Ordre de mission, rapport de mission

Précision Méthodologique : (Nombre de participation / Nombre total d'espaces organisés) x 100

Objectif 4: Contribuer à l'amélioration des politiques/stratégies publiques de lutte contre l'enrichissement illicite et les infractions connexes

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Situation de l'enrichissement illicite au niveau national	nb	1	1	1	1

Moyen de Vérification : Rapports d'étude, rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.2 Situation des techniques et pratiques de l'enrichissement au niveau national	nb	1	1	1	1
--	----	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'étude, rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.3 Nombre de recommandations faites sur la situation de l'enrichissement illicite au niveau national	nb	1	1	1	1
---	----	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports de transmission, listes des recommandations transmises

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 5: Produire et diffuser le rapport annuel de l'OCLEI

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
5.1 Disponibilité et transmission du rapport annuel aux Autorités nationales	Nombre	1	1	1	1

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : Dénombrement

5.2 Accessibilité du rapport aux citoyens	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Liste de distribution et coupures de presse

Précision Méthodologique : (Rapports distribués et mis sur le site / Rapports produits) x 100

5.3 Nombre de recommandations faites sur la situation de l'enrichissement illicite au niveau national	nombre	-	1	1	1
---	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport de transmission, listes de recommandations transmises

Précision Méthodologique : Dénombrement

5.4 Nombre de rapport d'évaluation du Mali	nombre	-	1	1	1
--	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport d'évaluation, listes de recommandations transmises

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	864 300	1 064 300	942 017	1 008 240
Biens et services	547 382	637 382	573 980	620 180
Investissement	190 000	200 000	205 655	210 796
Total :	1 601 682	1 901 682	1 721 652	1 839 216

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Lutte contre l'Enrichissement Illicite	1 601 682	1 901 682	1 721 652	1 839 216
Total :	1 601 682	1 901 682	1 721 652	1 839 216

Action 01 Lutte contre l'Enrichissement Illicite

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	864 300	1 064 300	942 017	1 008 240
Biens et services	547 382	637 382	573 980	620 180
Investissement	190 000	200 000	205 655	210 796
Total	1 601 682	1 901 682	1 721 652	1 839 216

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Elaborer et adopter les outils de gestion de l'OCLEI	15 000
1.2.1 élaborer et exécuter les budgets 2018, 2019, 2020	2 000
1.3.2 Payer les salaires et accessoires du personnel de l'OCLEI	1 064 300
1.3.3 Organiser des séances de formation à l'endroit du personnel de l'OCLEI	100 000
1.3.4 Acquérir des fournitures de bureau, mobiliers et du matériel roulant	200 000
1.3.5 Payer les factures d'eau, d'électricité, de téléphone et d'internet de l'OCLEI	43 000
1.3.6 Payer le loyer	45 000
1.4.1 : Elaborer et transmettre le rapport annuel aux Autorités nationales	35 000
1.4.2 Diffuser le rapport annuel auprès des citoyens	15 000
2.1.1 Informer et sensibiliser les assujetties à déposer leurs déclarations des biens	36 500
2.2.1 Analyser les déclarations de biens reçues	17 000
2.2.2 Mener des investigations sur les manquements à l'obligation de déclaration des biens	30 000
2.2.4 Mener des actions de poursuite, devant la justice, des présomptions d'enrichissement illicite	24 000
2.3.1 Informer et sensibiliser les citoyens et les personnes assujetties sur l'enrichissement illicite	23 000
2.3.2 Mettre en place des cadres formels de concertation avec les structures nationales impliquées dans la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite	18 000
2.3.3 Organiser des sessions de promotion sur les instruments communautaires, régionaux et internationaux de lutte contre l'enrichissement illicite	14 500
2.4.1 Organiser des sessions de vulgarisations sur les enjeux et les instruments juridiques sur la lutte contre l'enrichissement illicite	15 000
2.4.2 Organiser un atelier national sur la place et le rôle des magistrats sur la vulgarisation des codes de déontologie des magistrats	10 882
2.4.3 Organiser une conférence de haut niveau sur la lutte contre la corruption	16 000
3.1.1 Mener des investigations sur les manquements à l'obligation de déclaration des biens	30 000
3.2.2 Organiser une mission de benchmarking avec les autres structures et les Pôles Economiques et Financiers	10 000
3.2.3 Proposer une politique de partenariat et d'appui aux initiatives	12 000
4.1.1 Représenter le Mali dans les organismes communautaires, régionaux et internationaux de lutte contre l'enrichissement illicite	23 000
4.1.2 Organiser des missions d'échanges et de renforcement de capacités	10 000
4.1.3 Elaborer une étude sur le code d'éthique et de déontologie de l'OCLEI	15 000
4.1.4 Mener des études périodiques sur l'évolution des techniques et pratiques en matière d'enrichissement illicite	15 000
5.1.1 Produire et transmettre le rapport annuel aux Autorités nationales.	15 000
5.2.1 Faire une large diffusion de rapport annuel	20 000
5.2.2 Réaliser une stratégie de communication dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite	13 000
5.4.1 Organiser l'approbation du rapport d'évaluation	8 000
5.4.2 Organiser l'atelier de visite pays	6 500
Total	1 901 682

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Aux termes de l'article 3 de la loi N° 2016 -036 du 7 juillet 2016 portant création de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), cette autorité administrative indépendante a pour missions la protection et la promotion des droits de l'Homme ainsi que la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Pour l'accomplissement de ces missions, la loi a conféré de nombreuses prérogatives à la CNDH. Ainsi, elle évalue annuellement la situation des droits de l'Homme et émet des avis et recommandations.

Plus spécifiquement, la CNDH est chargée :

- de recevoir des plaintes individuelles ou collectives à propos de toutes allégations de violation des droits de l'Homme sur le territoire national, de constater les atteintes qui pourraient être portées et d'entreprendre toutes mesures en vue d'y mettre fin ;
- d'orienter les plaignants et leur offrir une assistance juridique ;
- de veiller au respect des droits des groupes ou personnes vulnérables notamment les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes vivant avec le VIH/SIDA, les personnes privées de leur liberté, les réfugiés, les déplacés internes ;
- d'entreprendre des enquêtes, notamment sur des questions de violations des droits de l'homme et d'adresser aux autorités concernées des recommandations sur des mesures visant à renforcer la protection et la culture des droits de l'Homme ;
- de recommander aux pouvoirs publics toutes mesures tendant à renforcer le respect et l'effectivité des droits de l'Homme ;
- de mener toute action de sensibilisation, d'information et de communication en vue d'instaurer une culture des droits de l'Homme ;
- de promouvoir la recherche, l'éducation et l'enseignement des droits de l'Homme dans tous les cycles de formation et dans les milieux socioprofessionnels ;
- de faire le plaidoyer auprès du Gouvernement et du Parlement pour la ratification et la publication de tous les instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'Homme ;
- d'examiner et de formuler des avis sur la législation nationale dans le domaine des droits de l'homme en vue de son amélioration ;
- de développer la coopération dans le domaine des droits de l'Homme avec les Institutions de la République, les organes des Nations Unies, les institutions non gouvernementales nationales et internationales ;
- de contribuer dans le respect de son indépendance, à l'élaboration des rapports que l'Etat doit présenter aux organes et comités des Nations Unies et aux institutions régionales en application de ses obligations conventionnelles et de veiller à la mise en oeuvre des recommandations qui en résultent ;
- d'émettre des avis ou de formuler des recommandations à l'attention du Gouvernement ou de toute autorité compétente sur toutes les questions relatives aux droits de l'homme ;
- de renforcer la capacité d'intervention des associations de défense des droits de l'Homme ;
- de faire des visites régulières ou inopinées dans tous les lieux de privation de liberté et tous autres lieux où des personnes seraient détenues ;
- d'examiner régulièrement la situation des personnes privées de liberté, en vue de renforcer, le cas échéant leur protection contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- de formuler des recommandations à l'attention des autorités compétentes afin d'améliorer le traitement et la situation des personnes privées de liberté et de prévenir la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- de présenter des propositions, faire des observations au sujet de la législation en vigueur ou des projets de loi en matière de torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- de faire le suivi de la mise en oeuvre des recommandations formulées à l'issue de chaque visite et celles formulées par le Sous-comité de Prévention de la Torture des Nations Unies.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'accomplissement de ses missions, la Commission des Droits de l'Homme fait face aux contraintes et défis ci-dessous cités :

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes relevées sont :

- les pesanteurs socio culturelles qui ne favorisent pas la dénonciation ;
- la faiblesse du système d'information et de captations des données relatives aux droits de l'Homme ;
- la faiblesse du système de contrôle et de suivi des administrations publiques ;
- le risque d'interférence avec les missions d'autres structures, impliquées dans la défense des droits de l'Homme ;
- le contexte de crise sécuritaire exposant l'Institution à de sérieuses menaces.

I.2.2 Défis

Les principaux défis à relever sont les suivants :

- organiser le système d'information pour mieux défendre les droits de l'Homme ;
- mettre en place un système de captation des données relatives au domaine des droits de l'Homme ;
- former les commissaires et renforcer la législation des droits de l'Homme ;
- assurer une coopération et une coordination efficace avec toutes les entités intervenant dans la défense des droits de l'Homme ;
- combattre l'impunité sous toutes ses formes ;
- prévenir la torture dans les lieux de privatisation de liberté ;
- obtenir l'accréditation au statut "A"

I.3 La politique sectorielle

Les actions de la Commission Nationale des Droits de l'Homme rentrent dans le cadre de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Protection des Droits de l'Homme

La Politique Nationale de Protection des Droits de l'Homme vise entre autres à poser les fondements d'une justice équitable en vue de parvenir à terme à un « Etat de Droit ».

Ladite politique vise spécifiquement à garantir :

- la protection et la promotion des droits de l'Homme ;
- la culture des droits de l'Homme ;
- la dénonciation d'actes et de faits portant atteinte aux droits de l'Homme ;
- la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;

Pour ce faire, la création de la Commission Nationale des Droits de l'Homme résulte d'un engagement international de l'Etat du Mali à se conformer aux « Principes de Paris » exigeant la mise à disposition des moyens adéquats pour remplir sa mission qui est de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de protection, de promotion et de contrôle aux plans national, sous régional, régional et international pour une lutte efficace et coordonnée pour la défense des droits de l'Homme.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs	Unité	2015	2016	2017	2018

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Protection et Promotion des Droits de l'Homme	617 150	721 550	659 081	708 327
Total :	617 150	721 550	659 081	708 327

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	250 000	250 000	273 000	292 191
Biens et services	319 650	424 050	335 182	362 161
Investissement	47 500	47 500	50 899	53 975
Total :	617 150	721 550	659 081	708 327

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.097 Protection et Promotion des Droits de l'Homme

Responsable du Programme: Fousseynou SIBY, Chef Service Administratif et Financier.

Le programme concourt à la réalisation de l'appui à la protection et la promotion des droits de l'homme et à la prévention de la torture au Mali. Le programme servira à accompagner l'ensemble des acteurs intervenants dans le domaine de la défense des Droits de l'Homme au Mali, en Afrique et dans le Monde.

Objectif 1: renforcer les capacités humaines, techniques et financières de la CNDH

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux d'exécution du programme de formation du personnel	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de formations organisées/Nombre de formations programmées)*100

1.2 Taux d'exécution du budget de la CNDH	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Compte administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Crédits notifiés)*100

1.3 Taux de satisfaction des besoins en matériel et équipement	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de besoins satisfaits/nombre de besoins exprimés)*100

Objectif 2: Contribuer à la sensibilisation et à la consolidation des droits de l'homme

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de participation aux rencontres statutaires et aux concertations	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de participation/Nombre total de rencontres)*100

2.2 Taux de mise en oeuvre du programme de communication de la CNDH	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de communication réalisées/Nombre d'activités de communication prévues)

Objectif 3: Promouvoir et faire le plaidoyer de l'harmonisation des textes et de la mise en oeuvre des droits de l'Homme

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 pourcentage de lois nationales et de pratiques aux instruments internationaux harmonisés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de lois harmonisées/Nombre total de lois nationales et de pratiques aux instruments internationaux prévus)*100

3.2 Pourcentage d'opinions émises sur les rapports de l'Etat aux organismes de traités	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'opinions émises sur les rapports de l'Etat/Nombre total de rapports)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	250 000	250 000	273 000	292 191
Biens et services	319 650	424 050	335 182	362 161
Investissement	47 500	47 500	50 899	53 975
Total :	617 150	721 550	659 081	708 327

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Protection et Promotion des Droits de l'Homme	617 150	721 550	659 081	708 327
Total :	617 150	721 550	659 081	708 327

Action 01 Protection et Promotion des Droits de l'Homme**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	250 000	250 000	273 000	292 191
Biens et services	319 650	424 050	335 182	362 161
Investissement	47 500	47 500	50 899	53 975
Total	617 150	721 550	659 081	708 327

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Renforcement de capacités du personnel	7 500
1.2.1 Participation au fonctionnement de la CNDH	290 300
1.2.2 Traitement de salaires et accessoires de salaire	250 000
1.3.1 Equipement de la CNDH	30 000
2.1.1 Echanges avec les organisations paires	38 750
2.2.1 Production et publication de bulletins	20 000
2.2.2 Tenue des sessions statutaires	25 000
2.2.3 Information/Sensibilisation sur les droits de l'Homme	20 000
3.1.1 Etudes sur les questions de droits de l'Homme	40 000
Total	721 550

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile prépare et met en oeuvre la politique nationale dans le domaine de la Sécurité Intérieure et de la Protection Civile.

A ce titre, il est compétent pour :

- l'élaboration et l'application des règles dans le domaine de la sécurité intérieure et de la protection civile ;
- la sécurité des personnes et de leurs biens ;
- la protection des institutions de la République, des autorités publiques, des espaces, des ouvrages et bâtiments publics ;
- la prévention des troubles à l'ordre public, le rétablissement et le maintien de l'ordre public ;
- la réglementation relative aux sociétés privées de gardiennage et de surveillance et la surveillance de leurs activités ;
- la préparation, l'équipement et l'emploi des Forces de Sécurité ;
- l'élaboration et l'application des règles d'utilisation de la voie publique et des espaces ouverts aux publics ;
- l'organisation de secours en cas de sinistre ou de calamités naturelles ;
- la lutte contre la délinquance, la criminalité et le terrorisme ;
- le contrôle de l'installation des équipements de surveillance dans les espaces ouverts aux publics et dans les domaines publics ;
- l'information régulière du Gouvernement sur la situation sécuritaire et sur les risques et menaces d'atteinte à la sécurité intérieure.

I.2 Les contraintes et les défis

I.2.1 Contraintes

Les contraintes sont les suivantes :

- insuffisance de ressources humaines et financières ;
- manque d'expertise dans la conception de certains projets ;
- inadéquation des textes législatifs et réglementaires en matière de prévention et de gestion des catastrophes ;
- insuffisance de synergie des collectivités territoriales en terme d'appui aux services déconcentrés de la protection civile ;
- absence et ou insuffisance d'infrastructures adaptées aux centres de formation.

I.2.2 Défis

Les défis à relever pour l'atteinte des objectifs sont :

- mettre en oeuvre la Loi de Programmation relative à la Sécurité Intérieure ;
- reformer le secteur de la sécurité ;
- former, sensibiliser et éduquer la population dans le cadre des missions des services de sécurité et de la protection civile ;
- renforcer la capacité opérationnelle des Forces de sécurité et de protection civile ;
- poursuivre la couverture du territoire en unités de sécurité et de protection civile ;
- relancer la coopération technique avec les partenaires ;
- construire et équiper les Ecoles et les Centres de Formation ;
- construire et équiper le Centre Opérationnel de Veille et le Centre National des Opérations d'Urgence (CNOU) ;
- construire et équiper le laboratoire d'analyse et de recherche (LAR) ;
- mettre en oeuvre le Schéma National d'Analyse et de Couverture des Risques ;
- élaborer et adopter le plan d'Organisation des secours (ORSEC) national régional, local et communal ;
- mettre en oeuvre le plan d'action de la stratégie.

I.3 La politique sectorielle

Les politiques et stratégies du secteur sont :

- Politique nationale de la sécurité et de la protection civile ;
- Stratégie de la gestion des catastrophes ;
- Plan de sécurisation intégrée des régions du centre ;
- Loi de Programmation relative à la Sécurité Intérieure(LPSI) 2017-2021.

1.3.1 Politique nationale de sécurité et de la protection civile

La politique nationale de sécurité est une politique publique de sécurité. Elle s'intègre dans la politique de sécurité nationale dont les grandes orientations sont définies par le Conseil Supérieur de la Défense Nationale, présidé par le Président de la République. Elle tient compte, dans sa conception, des politiques publiques ayant une incidence sur la Sécurité : politique nationale d'action environnementale, stratégie nationale de sécurité alimentaire, stratégie nationale de réduction de la pauvreté, politique nationale d'égalité entre sexes, politique nationale de l'emploi, etc.

Neuf priorités essentielles constituent les axes stratégiques de la politique nationale de sécurité et de protection civile :

- la priorisation de la prévention ;
- le renforcement des capacités des unités ;
- le renforcement des capacités nationales en prévention et gestion des catastrophes ;
- la réduction de l'insécurité routière et l'insécurité fluviale ;
- la mise en place d'une Police de proximité au profit des communautés urbaines ;
- le renforcement de la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes ;
- la mise en place d'une gouvernance partagée de sécurité ;
- la consolidation et le renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale ;
- l'adoption d'une stratégie de communication conséquente.

L'objectif global visé par la politique nationale de la sécurité et de protection civile est d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens et la promotion de la paix sociale.

Trois(03) objectifs spécifiques concourent à la réalisation de l'objectif global :

- renforcer les capacités de l'Etat à répondre aux attentes de la société en matière de sécurité ;
- répondre aux exigences démocratiques et de bonne gouvernance à travers la participation de tous les acteurs et le contrôle démocratique ;
- créer un climat de paix et stabilité propice au développement économique et social.

1.3.2 Stratégie de la gestion des catastrophes :

Le Mali est régulièrement confronté à des catastrophes telles que celles résultant des aléas naturelles et est particulièrement vulnérable à la sécheresse, aux inondations, à l'invasion acrédiennne, aux épidémies et épizooties. Cette vulnérabilité est liée principalement, à son enclavement au coeur de l'Afrique de l'Ouest entre sept pays (Algérie, Mauritanie, Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger) et à son climat de type sahélien, tropical sec, présentant une grande variabilité alternant les périodes sèches et fortes précipitations.

Elle est aussi liée, en période de pluie, aux crues des deux(02) grands fleuves, le Niger et le Sénégal et de leurs affluents qui constituent d'importants réseaux hydrographiques inscrits dans d'immenses bassins versants que le Mali partage avec douze pays.

1.3.3 Plan de sécurisation Intégré des régions du centre

Cette politique est bâtie autour de huit (08) axes stratégiques :

- assurer la présence et l'opérationnalisation de l'Administration publique à tous les niveaux ;
- encadrer, protéger et assister les populations des zones sensibles ;
- désenclaver, assurer la libre circulation des personnes et de leurs biens, intensifier les contrôles sur les axes routiers ;
- connaître le phénomène, dissuader et intervenir ;
- coopérer internationalement pour mieux agir localement ;
- lutter contre la prolifération des armes légères ;
- Lutter contre le trafic illicite de drogue et de la criminalité organisée
- coordonner, suivre et évaluer la stratégie de lutte contre l'insécurité.

1.3.4 Loi de Programmation relative à la Sécurité Intérieure(LPSI) 2017-2021.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs	Unité	2015	2016	2017	2018

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale	14 421 897	15 068 437	17 392 667	18 735 932
Ordre et Sécurité	61 818 691	66 532 195	74 178 655	79 258 999
Prévention des Risques et Calamités et Organisation des Secours	14 035 412	19 247 651	16 893 342	18 027 841
Total :	90 276 000	100 848 283	108 464 664	116 022 772

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	45 297 221	51 228 289	53 266 881	57 011 538
Biens et services	13 422 482	14 489 470	15 338 993	16 568 471
Transferts et subventions	1 301 871	1 507 759	1 702 013	1 979 438
Investissement	30 254 426	33 622 765	38 156 777	40 463 325
Total :	90 276 000	100 848 283	108 464 664	116 022 772

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.010 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du Programme 1.010

Pour la mise en oeuvre de ce programme, il est reparti en trois (3) actions ainsi énumérées :

- Conduite et pilotage de la politique de sécurité ;
- Gestion des ressources financières ;
- Gestion des ressources humaines.

Le programme 1.010 a pour objet l'application de la politique du gouvernement en matière de sécurité intérieure et de la protection civile, la coordination, la supervision administrative et technique des forces de sécurité et de la protection civile. Il assure la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du département.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 1.010 :

Le cadre de performance du programme 1.010 est bâti autour de trois objectifs spécifiques : (i) assurer la coordination des activités et le suivi des politiques sectorielles du département ; (ii) assurer la gestion des ressources financières et matérielles du département ; (iii) assurer la gestion et le développement des ressources humaines.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leurs sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Objectif 1: Assurer la coordination des activités et le suivi des politiques sectorielles du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de réalisation des activités de coordination et de suivi	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités du Secrétariat Général

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités prévues) x 100

1.2 Taux de réalisation des missions d'inspection	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de l'ISSPC

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/Nombre de missions prévues) x 100

Objectif 2: Assurer la gestion des ressources financières et matérielles du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'exécution du budget annuel	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif MSPC

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Crédits notifiés) x 100

2.2 Taux de satisfaction des besoins en matériels spécifiques et opérationnels	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports annuels de la DFM

Précision Méthodologique : (Besoins en matériels satisfaits/Besoins en matériels exprimés) x 100

2.3 Taux de réalisation et de réhabilitation des infrastructures	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DFM

Précision Méthodologique : (Infrastructures réalisées et réhabilitées/Infrastructures prévues) x 100

Objectif 3: Assurer la gestion et le développement des ressources humaines

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux de réalisation du programme de recrutement	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports annuels de la DRH

Précision Méthodologique : (Effectifs recrutés/Effectifs à recruter) x 100

3.2 Taux de réalisation des activités de formation	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports annuels de la DRH

Précision Méthodologique : (Nombre de formations effectuées/Nombre de formations prévues) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	302 121	300 711	353 912	378 790
Biens et services	6 713 534	7 302 361	7 636 816	8 249 722
Transferts et subventions	1 021 500	1 132 773	1 337 304	1 555 283
Investissement	6 384 742	6 332 592	8 064 635	8 552 137
Total :	14 421 897	15 068 437	17 392 667	18 735 932

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Conduite et pilotage de la politique de sécurité	7 114 386	7 254 483	8 792 493	9 390 024
Gestion des ressources financières et matérielles	7 155 076	7 634 782	8 418 254	9 150 617
Gestion des ressources humaines	152 435	179 172	181 920	195 291
Total :	14 421 897	15 068 437	17 392 667	18 735 932

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	3	3	4	5
CATEGORIE C	1	1	2	3
AUTRES	7	7	9	11
Total :	11	11	15	19

Action 01 Conduite et pilotage de la politique de sécurité

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	295 731	294 592	346 427	370 779
Biens et services	1 283 800	1 420 642	1 444 326	1 560 555
Transferts et subventions	251 000	273 063	328 597	382 158
Investissement	5 283 855	5 266 186	6 673 143	7 076 532
Total	7 114 386	7 254 483	8 792 493	9 390 024

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Traitement des salaires et accessoires de salaires, réalisation des vaccins pour le personnel du MSPC	294 592
1.1.2	Organisation des réunions de coordination du département	365 000
1.1.3	Participation au fonctionnement des services de sécurité et de protection civile	966 858
1.1.4	Dotation en équipements et en infrastructures, réhabilitation des bâtiments des services de Sécurité et de Protection Civile	4 373 458
1.1.5	Recherche de renseignement et appui aux Unités	273 063
1.2.1	Realisation des missions d'inspection des services de Sécurité et de Protection Civile	54 830
1.2.2	Participation au fonctionnement de l'Inspection des services de Sécurité et de Protection Civile	33 954
1.2.3	Dotation en équipements et en infrastructures de l'Inspection des services de Sécurité et de Protection Civile	892 728
Total		7 254 483

Action 02 Gestion des ressources financières et matérielles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	6 390	6 119	7 485	8 011
Biens et services	5 324 097	5 756 018	6 069 441	6 556 304
Transferts et subventions	770 500	859 710	1 008 707	1 173 125
Investissement	1 054 089	1 012 935	1 332 621	1 413 177
Total	7 155 076	7 634 782	8 418 254	9 150 617

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
2.1.1	Traitement des salaires et accessoires de salaires	6 119
2.1.2	Participation au fonctionnement de la DFM	4 513 018
2.1.3	Gestion des évacuations sanitaires et traitements médicaux des Forces de sécurité et de Protection Civile	169 710
2.1.4	Gestion des dépenses de communication, énergie et eau des structures relevant du département	1 243 000
2.2.1	Participation aux opérations spéciales	690 000
2.3.1	Dotation en équipements et en infrastructures, réhabilitation et entretien des infrastructures	1 012 935
Total		7 634 782

Action 03 Gestion des ressources humaines

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	105 637	125 701	123 049	132 863
Investissement	46 798	53 471	58 871	62 428
Total	152 435	179 172	181 920	195 291

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Participation au fonctionnement de la DRH	55 915
3.1.2 Mise en oeuvre de programme de formation du personnel des services du département	69 786
3.2.1 Acquisition d'équipements au compte de la DRH	53 471
Total	179 172

Le Programme : 2.021 Ordre et Sécurité

Responsable du programme : Le Directeur Général de la Police Nationale

a) Présentation stratégique du programme 2.021

Les activités de programme "Ordre et Sécurité" sont accomplies par les services suivants :

- Direction Générale de la Police Nationale ;
- Direction Générale de la Gendarmerie Nationale ;
- Etat-major de la Garde Nationale ;
- Office Central des Stupéfiants ;
- Ecole Nationale de Police ;
- Ecole Nationale de la Gendarmerie Nationale

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.021

Le cadre de performance du programme 2.021 est bâti autour de deux objectifs spécifiques : (i) assurer la sécurité des personnes et de leurs biens sur l'ensemble du territoire national ; (ii) lutter contre le commerce et la consommation illicites des stupéfiants.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leurs sont associés sont consignés dans le tableau ci-dessous:

Objectif 1: Assurer la sécurité des personnes et de leurs biens sur l'ensemble du territoire national					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de réalisation des activités de prévention des infractions	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport des services de sécurité (statistiques)					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités prévues) X 100					
1.2 Taux de réalisation des activités de Police judiciaire	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport des services de sécurité (statistiques)					
Précision Méthodologique : (Nombre de cas traités/ nombre de saisines) X 100					

Objectif 2: Lutter contre le commerce et la consommation illicite des stupéfiants

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de réalisation des activités de prévention des effets nefastes de la drogue	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Office Central des Stupefiants

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités prévues) X 100

2.2 Taux de narco-traquants identifiés arrêtés	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Office Central des Stupefiants

Précision Méthodologique : (Nombre de cas élucidés / nombre de cas identifiés) X 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	38 196 984	41 736 257	44 949 446	48 109 390
Biens et services	5 282 589	5 544 740	6 069 120	6 554 880
Transferts et subventions	259 371	301 902	337 689	392 731
Investissement	18 079 747	18 949 296	22 822 400	24 201 998
Total :	61 818 691	66 532 195	74 178 655	79 258 999

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Protection des personnes et de leurs biens	59 878 337	64 419 836	71 762 280	76 683 403
Lutte contre les stupéfiants	1 894 576	2 066 581	2 363 462	2 518 429
Spécialisation des agents de la sécurité	45 778	45 778	52 913	57 167
Total :	61 818 691	66 532 195	74 178 655	79 258 999

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	304	388	407	427
CATEGORIE B1	7 216	1	2	3
CATEGORIE B2	409	402	422	443
AUTRES	2	1	2	3
Total :	7 931	792	833	876

Action 01 Protection des personnes et de leurs biens

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	38 196 984	41 736 257	44 949 446	48 109 390
Biens et services	4 902 341	5 098 265	5 626 627	6 077 081
Transferts et subventions	225 121	264 877	292 851	340 585
Investissement	16 553 891	17 320 437	20 893 356	22 156 347
Total	59 878 337	64 419 836	71 762 280	76 683 403

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Traitement des salaires et accessoires de salaire	41 736 257
1.1.2	Organisation des patrouilles sur le territoire nationale	1 210 280
1.1.3	Participation au fonctionnement des services centraux	2 539 239
1.2.1	Réalisation des infrastructures, équipement, entretien et réhabilitation des bâtiments	17 280 497
1.2.2	Participation au fonctionnement des services déconcentrés	1 388 655
1.2.3	Prise en charge des appuis aux unités	264 908
Total		64 419 836

Action 02 Lutte contre les stupéfiants

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	334 470	400 697	389 580	420 632
Transferts et subventions	34 250	37 025	44 838	52 146
Investissement	1 525 856	1 628 859	1 929 044	2 045 651
Total	1 894 576	2 066 581	2 363 462	2 518 429

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
2.1.1	Organisation de patrouilles sur le territoire national	118 000
2.1.2	Sensibilisation sur les effets de la drogue	36 614
2.1.3	Réalisation d'infrastructures, d'équipements, réhabilitation et entretien des bâtiments	1 621 559
2.2.1	Prise en charge des appuis aux unités	37 025
2.2.2	Autres activités	35 000
2.2.3	Participation au fonctionnement des déconcentrés de l'OCS	218 383
Total		2 066 581

Action 03 Spécialisation des agents de la sécurité

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	45 778	45 778	52 913	57 167
Total	45 778	45 778	52 913	57 167

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.2.4	Participation aux formations spécifiques des agents de sécurité	45 778
Total		45 778

Le Programme : 2.022 Prévention des Risques et Calamités et Organisation des Secours

Responsable de Programme : Le Directeur Général de la Protection Civile

a) Présentation stratégique du programme 2.022

Ce programme est mis en oeuvre par la Direction Générale de la Protection Civile. Il a pour objet la prévention des risques et calamités, l'organisation des secours en cas d'incendies, de noyades et de catastrophes naturelles sur toute l'étendue du territoire national.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.022

Le cadre de performance du programme 2.022 est bâti autour de deux objectifs spécifiques : (i) prévenir le sinistre et réduire ses effets néfastes sur la population ; (ii) secourir les victimes.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leurs sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous:

Objectif 1: Prévenir le sinistre et réduire ses effets néfastes sur la population.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de réalisation des activités de prévention des effets néfastes des catastrophes naturelles	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de la Direction Générale de la Protection Civile

Précision Méthodologique : (Activités réalisés / Activités prévues) X 100

Objectif 2: Secourir les victimes					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de secours sollicités réalisés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de la Direction Générale de la Protection Civile

Précision Méthodologique : (Nombre d'assistance réalisée/ Nombre d'assistance sollicitée) x 100

2.2 Délai théorique moyen d'intervention	Minutes	20	20	20	20
--	---------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de la Direction Générale de la Protection Civile

Précision Méthodologique : Chronométrage

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	6 798 116	9 191 321	7 963 523	8 523 358
Biens et services	1 426 359	1 642 369	1 633 057	1 763 869
Transferts et subventions	21 000	73 084	27 020	31 424
Investissement	5 789 937	8 340 877	7 269 742	7 709 190
Total :	14 035 412	19 247 651	16 893 342	18 027 841

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Prévention et secours aux victimes	14 035 412	19 247 651	16 893 342	18 027 841
Total :	14 035 412	19 247 651	16 893 342	18 027 841

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	89	105	110	116
CATEGORIE B	193	222	233	245
CATEGORIE B1	2	2	3	4
CATEGORIE B2	3	3	4	5
CATEGORIE C	1 322	1 620	1 701	1 786
AUTRES	3	3	4	5
Total :	1 612	1 955	2 055	2 161

Action 01 Prévention et secours aux victimes**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	6 798 116	9 191 321	7 963 523	8 523 358
Biens et services	1 426 359	1 642 369	1 633 057	1 763 869
Transferts et subventions	21 000	73 084	27 020	31 424
Investissement	5 789 937	8 340 877	7 269 742	7 709 190
Total	14 035 412	19 247 651	16 893 342	18 027 841

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Traitement des salaires et accessoires de salaire des agents de la Protection civile	9 191 321
1.1.2 Organisation des secours et transport des blessés	362 000
2.1.1 Participation au fonctionnement de la DGPC	885 999
2.1.2 Sensibilisation dans le cadre de la journée internationale de la Protection Civile	57 068
2.2.1 Dotation en infrastructures, en équipements, rehabilitation et entretien des bâtiments des services de la Protection civile	5 700 009
2.2.2 Divers activités	73 084
2.2.3 Participation au fonctionnement des services relevant de la Protection Civile	408 170
2.2.4 Mise en oeuvre de HYDROMED	2 570 000
Total	19 247 651

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de l'Economie et des Finances est chargé de préparer et mettre en oeuvre la politique économique, financière et monétaire de l'Etat.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la coordination de la politique du Gouvernement en matière économique, financière et monétaire ;
- l'élaboration du cadre macro-économique de référence pour les politiques économiques à moyen et long termes ;
- l'élaboration de mesures visant à accroître les ressources de l'Etat et à améliorer l'efficacité de la dépense publique ;
- la prévision économique et le suivi de la conjoncture économique ;
- l'élaboration des statistiques économiques et financières et la réalisation d'études ;
- la préparation et l'exécution des lois de finances, du Budget de l'Etat et des plans de trésorerie ;
- l'élaboration et l'application de la fiscalité et de la réglementation douanière ;
- l'approvisionnement régulier du pays en produits pétroliers ;
- la tutelle financière des collectivités locales et des organismes publics bénéficiant d'un concours de l'Etat ;
- le contrôle financier des services et organismes publics ;
- le renforcement de l'intermédiation financière et la promotion de l'inclusion financière ;
- le suivi et le contrôle des banques, des établissements financiers et de crédit, des systèmes financiers décentralisés et des compagnies d'assurances ;
- la participation à l'élaboration et au contrôle de l'application de la réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;
- la tenue de la comptabilité publique ;
- la gestion de la dette ;
- la gestion du portefeuille et des participations financières de l'Etat ;
- la centralisation, l'étude et la mise en forme des programmes et projets d'investissement proposés par les départements ministériels ;
- l'appui à la mobilisation des financements relatifs aux programmes et projets retenus auprès des partenaires au développement et le suivi de leur mise en oeuvre, en liaison avec les ministères concernés et le ministère chargé de la Coopération internationale ;
- la participation à l'évaluation des programmes et projets inscrits dans le programme d'investissement de l'Etat et bénéficiant du concours de fonds d'origine extérieure ;
- le développement de la statistique et la mise en cohérence des statistiques sectorielles relatives à la situation économique et sociale du pays ;
- l'élaboration des règles relatives au partenariat public-privé et aux mécanismes innovants de financement de l'économie nationale, en rapport avec le ministère chargé de la Promotion de l'Investissement privé ;
- le suivi de l'évaluation, de la sélection et du pilotage des projets de partenariat public-privé.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- la faible maîtrise de la planification des dépenses par les acteurs (programmes d'utilisation des crédits et plan de passation des marchés) ;
- l'absence de crédits budgétaires nécessaires au financement des activités de la Stratégie régionale d'Inclusion financière au Mali ;
- l'absence de gestion prévisionnelle des emplois et des carrières ;
- les difficultés d'adaptation en cours d'exercice de la politique budgétaire aux dépenses publiques ;
- la non-maîtrise des procédures de la chaîne des dépenses ;
- la faiblesse dans la coordination des modes de contrôle ;
- le faible niveau de la pratique du contrôle interne ;

- l'absence de plan d'engagement des dépenses afin de mieux gérer la trésorerie de l'Etat ;
- les difficultés liées à la centralisation des données de l'administration budgétaire centrale ;
- le retard dans la tenue des revues sectorielles dans les délais (mois d'avril) suivant le calendrier harmonisé des revues du ministère de l'Economie et des Finances ;
- la faible implication de certains acteurs dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques publiques ;
- l'imprévisibilité du financement extérieur dans le cadre de la gestion des investissements publics ;
- l'insuffisance des ressources disponibles en cours d'exercice budgétaire en lien avec les dépenses d'investissements publics programmés ;
- l'insuffisance des ressources nécessaires pour la poursuite du recensement et la valorisation de l'ensemble des biens dans le cadre de l'établissement du bilan d'ouverture ;
- la non-sécurisation du patrimoine immobilier bâti de l'Etat ;
- l'inexistence des directions régionales de l'administration des biens de l'Etat.

I.2.2 Défis

- le renforcement de la capacité des acteurs en matière d'élaboration des programmes d'utilisation des crédits et des plans de passation des marchés ;
- l'octroi d'une ligne budgétaire dédiée au financement des activités de la Stratégie régionale d'inclusion financière au Mali ;
- la mise en place d'un système de gestion prévisionnelle des emplois et des carrières prenant en compte la motivation du personnel ;
- la poursuite de la mise en place d'une politique budgétaire en cohérence avec les objectifs du développement ;
- l'interconnexion des établissements publics à la chaîne de dépenses ;
- une meilleure coordination des modes de contrôle ;
- l'opérationnalisation du système de contrôle interne ;
- la poursuite de la mise en place du Compte Unique du Trésor ;
- la tenue de la comptabilité patrimoniale de l'Etat ;
- l'interconnexion des structures intervenant dans la gestion des finances publiques ;
- le respect du calendrier harmonisé dans le cadre de la mise en œuvre de la revue annuelle ;
- la participation effective de l'ensemble des acteurs notamment les bénéficiaires et les groupes cibles dans le processus de conception, de mise en œuvre et de suivi évaluation des politiques publiques en termes de rôle et responsabilité ;
- l'opérationnalisation effective de la Politique Nationale de Gestion de l'Aide (PONAGA) au Mali ;
- l'amélioration de la stratégie de programmation budgétaire en cohérence les dépenses d'investissements publics ;
- la valorisation des biens durables de l'Etat ;
- l'octroi de crédits nécessaires pour la continuation du recensement, de l'immatriculation, de l'entretien et la réfection des bâtiments publics de l'Etat sur l'ensemble du territoire national et à l'extérieur du Mali ;
- la relecture des textes de création et de fonctionnement de la DGABE.

I.3 La politique sectorielle

Le département dispose de trois (3) politiques sectorielles à savoir :

-Le CREDD

Le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023) constitue la nouvelle stratégie nationale de développement du Mali. Il vise d'abord à consolider et amplifier les résultats notables enregistrés dans les principaux domaines et secteurs d'exécution du CREDD 2016-2018 et à desserrer les contraintes qui limitent l'efficacité dans la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement du pays.

Le CREDD 2019-2023 est articulé autour de cinq (05) axes : Axe stratégique 1. Consolidation de la démocratie et amélioration de la gouvernance, Axe stratégique 2 : Restauration de la paix, de la sécurité et renforcement du vivre ensemble ; Axe stratégique 3 : Croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie ; Axe stratégique 4 : Protection de l'environnement et renforcement de la résilience au changement climatique et Axe stratégique 5 : Développement du capital humain.

-Le PREM 2017-2021

Adopté par le Gouvernement en septembre 2016, le Plan de Réforme de la gestion des finances publiques du Mali (PREM) 2017-2021, représente la troisième génération de programme de réforme en matière de gestion des finances publiques. Il est né des leçons tirées de l'évaluation externe du PAGAM/GFPPII et de l'exercice PEFA 2016. Il confirme la volonté politique du Gouvernement du Mali en matière de réforme des finances publiques.

Le PREM s'inscrit dans une vision marquée par trois concepts clés : (i) l'optimisation de l'espace budgétaire, (ii) l'efficience et l'efficacité de la dépense publique et (iii) l'alignement aux bonnes pratiques internationales et engagements communautaires. Sur ces concepts, repose l'effet ultime qui est de parvenir à l'horizon 2021, à « optimiser l'espace budgétaire afin d'exécuter, de manière transparente et efficace, les dépenses publiques en vue de l'atteinte des objectifs de croissance et de développement durable ».

Dans cette perspective, le Plan s'articule autour de quatre (4) pôles de changement portant sur (i) la modernisation des administrations et des politiques fiscales ; (ii) la mise en oeuvre du nouveau cadre de programmation, d'exécution et de suivi budgétaire, (iii) la mutation vers un système de contrôle interne et externe aligné sur les bonnes pratiques, (iv) l'établissement d'un système contractualisé et transparent de gouvernance financière locale.

Pour parvenir à l'effet ultime à l'horizon 2021, le PREM a été conçu autour de cinq (5) effets stratégiques :

- Effet stratégique 1 : «Un cadre pérenne de mobilisation des recettes sécurise le financement national du développement en respectant les différentes normes de qualité des systèmes fiscaux et le critère de convergence régionale sur la pression fiscale (CEDEAO/ UEMOA) »,
- Effet stratégique 2 : « Le budget de l'Etat reflète les politiques publiques, optimise l'utilisation des ressources et assure l'efficacité de la dépense publique conformément aux normes internationales »,
- Effet stratégique 3 : « Un système de contrôle interne et externe cohérent et performant garantit l'efficacité de la gestion des finances publiques et la participation des citoyens au contrôle de l'action publique »,
- Effet stratégique 4 : « Les collectivités territoriales s'appuient sur une gouvernance ouverte, transparente, des ressources propres suffisantes et des capacités et soutiens techniques adaptés » ;
- Effet stratégique 5 : « La gestion des finances publiques repose sur une stratégie claire, articulée avec les principaux cadres stratégiques, et des mécanismes efficaces de pilotage, de suivi-évaluation, de gestion des ressources humaines et de communication ».

-La PONAGA

Adopté par le Gouvernement le 20 juin 2019, la Politique Nationale de Gestion de l'Aide (PONAGA) a pour but de contribuer à la création des conditions d'un financement du développement basé principalement sur la mobilisation des ressources internes.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Recettes budgétaires	En milliards de FC	-	1133,7	1284,7	1479,6
2	Dépenses budgétaires	En milliards de FC	-	1488,0	2113,2	1839,3
3	Dépenses en capital	En milliards de FC	-	566,0	739,9	784,4
4	Encours total de la dette publique rapporté au PIB nominal	%	27,4	30,7	36,0	35,4
5	Taux d'inflation annuel moyen	%	0,9	1,4	-1,8	1,8
6	Taux de pression fiscale	%	12,6	14,0	14,9	15,2

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 10 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale	37 365 644	44 237 937	43 039 646	47 136 919
Conception et Coordination de la Politique Budgétaire	10 237 867	10 247 877	11 662 588	12 460 077
Recouvrement des Recettes Fiscales	14 144 625	15 224 645	14 277 941	15 493 215
Contrôle et Assistance de la Gestion des Deniers Publics	6 604 370	6 838 391	7 494 229	8 076 294
Gestion de la Trésorerie, Tenue de la Comptabilité Publique et Suivi du Système Financier	4 984 383	6 553 393	5 637 644	6 070 214
Gestion de la Dette Publique	785 974	895 474	911 451	994 389
Coordination et Formulation des Politiques, Stratégies, Programmes Socio Economiques, Sectoriels	6 891 679	6 209 189	7 730 698	8 255 801
Gestion des Biens de l'Etat	4 359 110	4 489 110	5 340 949	5 679 008
Remboursement des Crédits TVA	64 690 692	69 900 000	120 979 619	129 665 955
Fonds pour le Développement Durable	40 000 000	40 000 000	74 804 963	80 202 515
Total :	190 064 344	204 596 016	291 879 728	314 034 387

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	17 355 986	17 425 986	18 922 474	20 252 677
Biens et services	76 862 753	82 830 242	134 431 480	144 163 131
Transferts et subventions	9 151 860	9 386 397	8 791 139	10 224 076
Investissement	86 693 745	94 953 391	129 734 635	139 394 503
Total :	190 064 344	204 596 016	291 879 728	314 034 387

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.011 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Secrétaire Général

a. Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- i) la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- ii) la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- iii) le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère ;
- iv) Négociation de convention relative aux échanges commerciaux dans le sous-secteur des hydrocarbures avec le Sénégal, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Niger.

Perspectives :

Elles porteront sur :

- la poursuite de la mise en oeuvre des trois (3) politiques sectorielles.
- Adoption des textes législatifs et réglementaires relatifs au suivi de la politique de mise en place d'un stock national de sécurité en produits pétroliers liquides et gazeux ;
- L'accroissement des capacités de stockage dans le cadre du Partenariat Public Privé.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme est bâti autour de six (6) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du Département, (ii) Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières, (iii) Assurer une gestion efficace des ressources humaines, (iv) Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département, (V) Animer et coordonner l'ensemble des activités se rapportant à l'informatisation des services fiscaux et financiers, (VI) Satisfaire les besoins du pays en produits pétroliers.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du Département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de réalisation des activités du département	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du département					
Précision Méthodologique : (Activités réalisées/Activités programmées)*100					
1.2 Niveau de mise en oeuvre du programme économique avec le FMI	-	satisfaisant	satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant
Moyen de Vérification : Aide-mémoire des missions FMI					
Précision Méthodologique : Appréciation du Conseil d'Administration du FMI					
1.3 Taux de réalisation des missions de suivi des programmes et projets communautaires au Mali	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de missions et d'activité de la CSREFMAO					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/nombre de missions prévues)*100					
1.4 Niveau de mise en oeuvre du programme de réforme des finances publiques	-	satisfaisant	satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant
Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation de la mise en oeuvre du Programme de réformes de la gestion des finances publiques					
Précision Méthodologique : Appréciation du comité technique du Programme de réformes de la gestion des finances publiques					
1.5 Niveau de mise en oeuvre de la Stratégie Régionale d'Inclusion Financière au niveau du Mali	-	1	1	Satisfaisant	Satisfaisant
Moyen de Vérification : Rapport du Comité National de Suivi de la Mise en oeuvre de la Stratégie					
Précision Méthodologique : Appréciation du comité national					

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'exécution du Budget du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif du 4ème trimestre ou situation d'exécution Base PRED

Précision Méthodologique : (crédits liquidés /crédits ouverts) *100

Objectif 3: Assurer une gestion efficace des ressources humaines.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux de mise en oeuvre du plan de formation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DRH

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées/ nombre de formations prévues) * 100

3.2 Taux d'exécution du programme de formation en visioconférence	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CFD

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées/ nombre de formations prévues) * 100

Objectif 4: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Taux de réalisation des activités dans le cadre du processus décentralisation et de déconcentration	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la CADD

Précision Méthodologique : (Activités réalisées/Activités programmées)*100

Objectif 5: Animer et coordonner l'ensemble des activités se rapportant à l'informatisation des services fiscaux et financiers

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
5.1 Taux annuel de mise en oeuvre des projets du schéma directeur informatique du MEF	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de la CAISFF

Précision Méthodologique : (nombre de projets réalisés/ nombre de projets prévus)*100

Objectif 6: Satisfaire les besoins du pays en produits pétroliers

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
6.1 Taux de couverture des besoins en produits pétroliers	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'ONAP

Précision Méthodologique : (Volume importé / Besoin de consommation) * 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	903 980	913 980	985 262	1 054 524
Biens et services	4 617 709	4 815 709	4 842 125	5 231 902
Transferts et subventions	4 198 955	4 407 492	3 108 914	3 615 660
Investissement	27 645 000	34 100 756	34 103 345	37 234 833
Total :	37 365 644	44 237 937	43 039 646	47 136 919

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Coordination et pilotage de la politique économique, financière et monétaire	24 919 741	27 808 635	28 907 685	31 697 382
Gestion des ressources financières et matérielles	4 589 464	4 819 464	5 222 212	5 612 975
Gestion des ressources humaines	639 617	637 617	722 504	785 484
Processus de décentralisation et de déconcentration	221 275	181 275	250 549	288 489
Renforcement des Capacités des cadres	879 042	850 292	1 153 552	1 301 940
Approvisionnement du Pays en Produit Pétrolier	1 416 505	1 241 505	1 784 961	1 984 732
Gestion de l'Aide	142 500	340 000	175 400	185 695
Appui à la mise en oeuvre de la réforme des Finances Publiques	2 692 000	5 392 043	2 893 378	3 237 562
Coordination et Suivi des Programmes et Projets Communautaires	237 500	330 000	175 400	185 695
Informatisation de l'Administration Financière	1 628 000	2 637 106	1 754 005	1 856 965
Total :	37 365 644	44 237 937	43 039 646	47 136 919

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	124	120	126	132
CATEGORIE B1	60	56	60	64
CATEGORIE B2	41	41	45	49
CATEGORIE C	15	16	20	24
AUTRES	87	80	85	91
Total :	327	313	336	360

Action 01 Coordination et pilotage de la politique économique, financière et monétaire**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	589 882	599 882	642 923	688 120
Biens et services	556 253	716 253	583 279	630 230
Transferts et subventions	1 873 606	195 000	223 714	260 179
Investissement	21 900 000	26 297 500	27 457 769	30 118 853
Total	24 919 741	27 808 635	28 907 685	31 697 382

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Pilotage des activités du département	471 911
1.1.2 Prise en charge du personnel	599 882
1.1.3 Appui plan d'action micro-finances	95 000
1.1.4 Entretien courant des bâtiments	504 342
1.1.5 Appui Financement PME/PMI	47 500
1.1.6 Appui Fonds DVPT Economique (FDE)	90 000
1.1.7 Construction Hôtel des Finances	3 000 000
1.1.8 Projet Filets Sociaux JIGISEMEJIRI/ IDA	10 800 000
1.1.9 Reconstruction et de Relance Economique (PRRE)	12 150 000
1.2.1 Suivi de la mise en oeuvre du Programme économique avec le FMI	50 000
Total	27 808 635

Action 02 Gestion des ressources financières et matérielles**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	184 956	184 956	201 586	215 757
Biens et services	3 827 486	3 897 486	4 013 513	4 336 594
Transferts et subventions	54 522	84 522	62 549	72 744
Investissement	522 500	652 500	944 564	987 880
Total	4 589 464	4 819 464	5 222 212	5 612 975

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
2.1.1	Préparation du Budget	26 000
2.1.2	Exécution et suivi du budget du département	4 288 508
2.1.3	Prise en charge du personnel de la DFM	184 956
2.1.4	Archivage Numérique DFM/MEF	120 000
2.1.5	Entretien Immeuble Hôtel du MEF ACI 2000	200 000
Total		4 819 464

Action 03 Gestion des ressources humaines**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	129 142	129 142	140 753	150 647
Biens et services	200 475	168 475	210 214	227 133
Transferts et subventions	120 000	150 000	137 670	160 110
Investissement	190 000	190 000	233 867	247 594
Total	639 617	637 617	722 504	785 484

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
3.1.1	Prise en charge du personnel	129 142
3.1.2	Elaboration et mise en oeuvre des plans de Formations	218 475
3.1.5	Appui mise en oeuvre du programme d'activité PAGAMGFP (DRH)/PREM	100 000
3.1.6	Programme de Perfectionnement Agents MEF	190 000
Total		637 617

Action 04 Processus de décentralisation et de déconcentration**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	33 495	33 495	35 119	37 945
Transferts et subventions	187 780	147 780	215 430	250 544
Total	221 275	181 275	250 549	288 489

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
4.1.1	Organisation des activités dans le cadre du processus décentralisation et de déconcentration	121 275
4.1.2	Appui mise en oeuvre du programme d'activité PREM CADD	60 000
Total		181 275

Action 05 Renforcement des Capacités des cadres**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	570 292	650 292	773 519	899 601
Investissement	308 750	200 000	380 033	402 339
Total	879 042	850 292	1 153 552	1 301 940

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.2.1 Réalisation des formations par Visioconférence et en présentielle pour le renforcement des capacités des cadres	580 292
3.2.2 Appui à la mise en oeuvre du programme d'activité du CFD (Appui PREM)	70 000
3.2.3 Construction Centre Formation Pour le Développement	200 000
Total	850 292

Action 06 Approvisionnement du Pays en Produit Pétrolier**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	704 005	704 005	905 863	1 053 517
Investissement	712 500	537 500	879 098	931 215
Total	1 416 505	1 241 505	1 784 961	1 984 732

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1 Prise en charges de personnel ONAP	309 949
6.1.2 Participation aux négociations et aux renégociations dans le cadre de l'approvisionnement du pays en produits pétroliers	29 827
6.1.3 Etablissement des statistiques d'importation, de consommation et de vente des produits pétroliers	317 234
6.1.4 Concertations périodiques avec les opérateurs pétroliers, les consommateurs et les structures administratives impliquées dans la gestion du sous-secteur pétrolier	18 500
6.1.5 Contrôle de qualité des produits pétroliers et appui aux services chargés de la lutte contre la fraude	49 110
6.1.6 Réalisation d'études pour l'amélioration de la gestion du sous-secteur des hydrocarbures	216 885
6.1.7 Constitution Stock National de Sécurité	300 000
Total	1 241 505

Action 07 Gestion de l'Aide**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions		200 000	0	0
Investissement	142 500	140 000	175 400	185 695
Total	142 500	340 000	175 400	185 695

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.10 Mise en oeuvre du programme d'oeactivité du SHA	200 000
1.1.11 Appui Mise en oeuvre Plan Harmonisation de l'Aide	140 000
Total	340 000

Action 08 Appui à la mise en oeuvre de la reforme des Finances Publiques

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 08 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	688 750	1 024 787	790 169	918 965
Investissement	2 003 250	4 367 256	2 103 209	2 318 597
Total	2 692 000	5 392 043	2 893 378	3 237 562

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 08

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.1 Appui à la mise en oeuvre du programme d'activités de la CARFIP	394 250
1.4.2 Appui à la mise en oeuvre du programme d'activités GFP de la CARFIP : PAGAMGFP (CARFIP)/PREM	363 037
1.4.3 Projet d'appui à la compétitivité de l'économie Malienne (PACEM)	3 734 256
1.4.4 Programme d'Appui à l'Amélioration des Finances Publiques au Mali (PAAMEFIP)/CARFIP	436 000
1.4.6 Programme d'Appui à l'Amélioration des Finances Publiques au Mali (PAAMEFIP)/CNSC	47 000
1.5.1 Appui à la mise en oeuvre du programme d'activités de l'Unité Suivi Stratégie Secteur Financier	267 500
1.5.2 Projet d'Appui Cellule de Développement du Secteur Financier	150 000
Total	5 392 043

Action 09 Coordination et Suivi des Programmes et Projets Communautaires

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 09 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions		190 000	0	0
Investissement	237 500	140 000	175 400	185 695
Total	237 500	330 000	175 400	185 695

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 09

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Appui à la mise en oeuvre du programme d'activité de la C.S.Ref. Eco. fin. Mon (Subvention)	190 000
1.3.2 Appui Cellule de Suivi Réformes UEMOA	140 000
Total	330 000

Action 10 Informatisation de l'Administration Financière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 10 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions		1 061 106	0	0
Investissement	1 628 000	1 576 000	1 754 005	1 856 965
Total	1 628 000	2 637 106	1 754 005	1 856 965

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 10

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.5 Programme d'Appui à l'Amélioration des Finances Publiques au Mali (PAAMEFIP)/CAISFF	151 000
5.1.1 Informatisation CAISFF	237 500
5.1.2 Appui à la mise en oeuvre des activités PREM de la CAISFF	360 000
5.1.3 Appui à la Mise en oeuvre des activités de fonctionnement de la CAISFF	409 200
5.1.4 Appui à la mise en oeuvre des activités de fonctionnement du centre de saisie des exonérations	54 406
5.1.5 Mise en oeuvre du schéma Directeur	950 000
5.1.6 Renforcement infrastructure équipement CAISFF	475 000
Total	2 637 106

Le Programme : 2.023 Conception et Coordination de la Politique Budgétaire

Responsable du Programme : Le Directeur Général du Budget

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière budgétaire et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en œuvre. A ce titre, il:

- coordonne la préparation du projet de loi de finances ;
- suit l'exécution du budget de l'Etat ;
- assure l'analyse et formule des avis et des propositions sur les mesures comportant ou susceptibles d'avoir une incidence financière sur les finances publiques ;
- veille à la mise en œuvre des actions de modernisation de la gestion budgétaire.

Ce programme intervient dans la mise en œuvre des actions suivantes :

- élaboration et suivi de l'exécution de la loi des finances ;
- gestion de la solde ;
- gestion du Système d'Information Financière ;
- gestion et Contrôle des déplacements des fonctionnaires et agents de l'Etat.

Les perspectives porteront sur :

- la relecture de la Loi n°2013-028 du 11 juillet 2013, modifiée, relative aux lois des finances ;
- la relecture de l'arrêté portant nomenclature budgétaire de l'Etat ;
- les réformes institutionnelle et organisationnelle de la Direction Générale du Budget ;
- la poursuite du renforcement des capacités des acteurs ;
- l'insertion du budget programme dans le cursus universitaire ;
- l'opérationnalisation des outils de pilotage des programmes ;
- l'évaluation des programmes.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.023 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et de trois (03) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la conception et à la coordination de la politique budgétaire au Mali.

Objectif 1: Améliorer la préparation de la Loi de finances par la prise en compte des règles et procédures de la budgétisation axée sur les résultats.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
I.1 Pourcentage de documents de programmation budgétaire élaborés respectant les normes de l'UEMOA	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DGB

Précision Méthodologique : (Nombre de documents de programmation budgétaire élaborés respectant les normes de l'UEMOA / Nombre de documents de programmation budgétaire à élaborer, respectant les normes de l'UEMOA)*100

Objectif 2: Assurer l'efficacité de l'exécution des dépenses publiques par la prise en compte des règles et procédures de la budgétisation axée sur les résultats

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Pourcentage d'outils de pilotage opérationnels, respectant les normes de l'UEMOA	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DGB

Précision Méthodologique : (Nombre d'outils de pilotage opérationnels/ Nombre de d'outils de pilotage respectant les normes de l'UEMOA)*100 NB: Outils de pilotage: (Lettres de mission, Contrat Annuel de Performance, Charte de gestion ministérielle, Lettres circulaires, rapport de suivi trimestriel, etc)

Objectif 3: Améliorer la transparence du budget d'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Pourcentage des principaux documents budgétaires mis à la disposition du public	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DGB

Précision Méthodologique : (Nombre de documents publiés/nombre de documents à publier)*100 NB: Documents budgétaires: Projet de loi de finances et annexes, situations d'exécution trimestrielle,

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 594 112	1 624 112	1 737 920	1 860 087
Biens et services	2 716 522	2 863 532	3 068 188	3 303 860
Transferts et subventions	982 179	1 082 179	1 126 805	1 310 472
Investissement	4 945 054	4 678 054	5 729 675	5 985 658
Total :	10 237 867	10 247 877	11 662 588	12 460 077

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Elaboration et mise en oeuvre de la loi des finances et des réformes budgétaires	8 502 839	8 572 849	9 657 683	10 320 197
Gestion de la solde	1 272 403	1 292 403	1 449 544	1 550 266
Gestion du Système d'Information Financière	380 000	300 000	467 735	495 191
Gestion et Contrôle des déplacements des fonctionnaires et agents de l'Etat	82 625	82 625	87 626	94 423
Total :	10 237 867	10 247 877	11 662 588	12 460 077

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	127	134	151	168
CATEGORIE B1	73	80	93	106
CATEGORIE B2	49	50	62	74
CATEGORIE C	43	45	58	71
AUTRES	87	83	97	111
Total :	379	392	461	530

Action 01 Elaboration et mise en oeuvre de la loi des finances et des réformes budgétaires
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 511 658	1 541 658	1 647 569	1 763 385
Biens et services	2 013 948	2 160 958	2 322 971	2 498 658
Transferts et subventions	982 179	1 082 179	1 126 805	1 310 472
Investissement	3 995 054	3 788 054	4 560 338	4 747 682
Total	8 502 839	8 572 849	9 657 683	10 320 197

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel de la Direction Générale du Budget	898 630
1.1.2 Organisation de la Conférence de lancement du processus budgétaire 2021	80 000
1.1.3 Elaboration du DPBEP	7 250
1.1.4 Organisation du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)	7 250
1.1.5 Appui à l'élaboration des DPPD PAP et RAP	380 000
1.1.6 Appui à l'élaboration de la mercuriale des prix	38 000
1.1.7 Réalisation des activités de recherche relatives ausystème de gestion des finances publiques	95 000
1.1.8 Formation des agents de la DGB	142 500
1.1.9 Etude et partage des outils du budget-programmes aux niveaux décentralisé et déconcentré	70 000
1.1.10 Formation des acteurs du processus budgétaire sur les reformes	237 500
1.1.11 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Kayes	66 814
1.1.12 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Koulikoro	56 127
1.1.13 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Sikasso	55 094
1.1.14 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Ségou	52 080
1.1.15 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Mopti	46 304
1.1.16 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Tombouctou	34 070
1.1.17 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Gao	44 319
1.1.18 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Kidal	27 976
1.1.19 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Taoudénit	4 263
1.1.20 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Ménaka	9 850
1.1.21 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB Bamako	111 131
1.1.24 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB NIORO	15 000
1.1.25 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB DIOÏLA	15 000
1.1.26 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB BOUGOUNI	15 000
1.1.27 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB KOUTIALA	15 000
1.1.28 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB BANDIAGARA	15 000
1.1.29 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB KITA	15 000
1.1.30 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB NARA	15 000
1.1.31 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB SAN	15 000
1.1.32 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB DOUMENTZA	15 000
2.1.1 Opérationnalisation des outils de pilotage des programmes (lettre de mission, contrat de performance, rapport de suivi trimestriel, etc.)	75 000
2.1.2 Renforcement de la mise en oeuvre du suivi évaluation des programmes	47 500
2.1.3 Exécution et suivi du budget d'Etat	652 488
2.1.5 Diffusion des outils d'opérationnalisation du budget-programmes	55 000
2.1.6 Missions d'évaluation des programmes	30 000
2.1.7 Préparation, Exécution et suivi du budget régional de Kayes	306 782
2.1.8 Préparation, Exécution et suivi du budget régional de Koulikoro	297 912
2.1.9 Préparation, Exécution et suivi du budget régional de Sikasso	648 546
2.1.10 Préparation, Exécution et suivi du budget régional de Ségou	281 147
2.1.11 Préparation, Exécution et suivi du budget régional de Mopti	265 851
2.1.12 Préparation, Exécution et suivi du budget régional de Tombouctou	291 493
2.1.13 Préparation, Exécution et suivi du budget régional de Kidal	271 884
2.1.14 Préparation, Exécution et suivi du budget régional de Taoudenit	141 459
2.1.15 Préparation, Exécution et suivi du budget régional de Ménaka	81 701
2.1.16 Préparation, Exécution et suivi du budget régional de Bamako	687 042
2.1.21 Acquisition terrain/construction DRB DRCF District BKO	400 000
2.1.22 Réhabilitation Ex-Hôtel des Finances	200 000

2.1.24	Préparation, Exécution et suivi du budget régional de Nioro	84 600
2.1.25	Préparation, Exécution et suivi du budget régional de Dioila	84 600
2.1.26	Préparation, Exécution et suivi du budget régional de Bougouni	84 600
2.1.27	Préparation, Exécution et suivi du budget régional de Koutiala	84 600
2.1.28	Préparation, Exécution et suivi du budget régional de Bandiagara	85 000
2.1.29	Préparation, Exécution et suivi du budget régional de Kita	85 000
2.1.30	Préparation, Exécution et suivi du budget régional de Nara	85 000
2.1.31	Préparation, Exécution et suivi du budget régional de San	85 000
2.1.32	Préparation, Exécution et suivi du budget régional de Douentza	85 000
2.1.33	Préparation, Exécution et suivi du budget régional de Gao	284 628
3.1.1	Impressions des documents budgétaires	169 723
3.1.2	Conception et duplication de la Loi des finances en version électronique	7 885
3.1.3	Conception et duplication du budget citoyen	14 250
Total		8 572 849

Action 02 Gestion de la solde

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	59 641	59 641	65 440	70 040
Biens et services	642 762	642 762	682 502	737 441
Investissement	570 000	590 000	701 602	742 785
Total	1 272 403	1 292 403	1 449 544	1 550 266

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.22 Prise en charge des salaires et accessoires du BCS	59 641
2.1.17 Traitement et impression des états de salaires	642 762
2.1.18 Elaboration du logiciel de gestion des soldes	190 000
2.1.19 Construction Equipement du Transit Administratif et du BCS	400 000
Total	1 292 403

Action 03 Gestion du Système d'Information Financière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Investissement	380 000	300 000	467 735	495 191
Total	380 000	300 000	467 735	495 191

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.20 Appui à la migration PRED 5	300 000
Total	300 000

Action 04 Gestion et Contrôle des déplacements des fonctionnaires et agents de l'Etat

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	22 813	22 813	24 911	26 662
Biens et services	59 812	59 812	62 715	67 761
Total	82 625	82 625	87 626	94 423

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.23 Gestion personnel Transit administratif	22 813
2.1.23 Suivi des déplacements des Fonctionnaires	59 812
Total	82 625

Le Programme : 2.024 Recouvrement des Recettes Fiscales

Responsable du Programme : Le Directeur Général des impôts

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à élaborer les éléments de la politique nationale en matière de fiscalité (intérieure et de porte) et assurer la coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre. A ce titre, il vise à :

- améliorer les recettes fiscales de l'Etat;
- améliorer les services aux contribuables ;
- moderniser les administrations fiscale et douanière.

Les modes d'intervention du programme.

Il intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes :

- améliorer les recettes fiscales de l'Etat;
- améliorer les services aux contribuables ;
- moderniser les administrations fiscale et douanière.

Perspectives

Elles porteront sur :

- La fiscalisation du secteur agricole ;
- La fiscalisation du secteur informel ;
- La lutte contre la sous-capitalisation ;
- L'institution d'un système sécurisé de facture normalisée ;
- Le déploiement des télé-services ;
- la maîtrise des exonérations douanières ;
- le contrôle du certificat d'origine ;
- la maîtrise des opérations de dédouanement en ligne ;
- l'exploitation des résultats du scanning.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.024 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et dix (10) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la conception et à la coordination de la politique fiscale au Mali.

Objectif 1: Améliorer les recettes fiscales de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de pression fiscale de (DGI)	%	2,6	10,7	11,30	11,35

Moyen de Vérification : Documents des Comptabilités annuelles ; TOFE

Précision Méthodologique : (Total des recettes fiscales annuelles / PIB nominal) *100

1.2 Taux de pression fiscale de (DGD)	%	1,75	7,2	7,50	7,70
---------------------------------------	---	------	-----	------	------

Moyen de Vérification : Documents des Comptabilités annuelles ; TOFE

Précision Méthodologique : (Total des recettes fiscales annuelles / PIB nominal) *100

1.3 Taux d'accroissement du nombre de contribuables immatriculés à la DGI	%	>=2,5	>=10	>=10	>=10
---	---	-------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport de SIGTAS

Précision Méthodologique : (Nombre de contribuables immatriculés à l'année N (-) Nombre de contribuables immatriculés à l'année N-1)/ Nombre de contribuables immatriculés à l'année N-1) * 100

1.4 Taux de recouvrement des recettes (DGI)	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Document de comptabilité annuelle de la DGI

Précision Méthodologique : (Total des recettes Recouvrées / Total des recettes Prévues) * 100

1.5 Taux de recouvrement des recettes (DGD)	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Statistiques douanières publiées par la Direction des Recettes (DRPPV) et des Etudes de la DGD

Précision Méthodologique : (Total des recettes Recouvrées / Total des recettes Prévues) * 100

Objectif 2: Améliorer les services aux contribuables

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de satisfaction des contribuables de la DGI	%	16,65	66,75	67	67,00

Moyen de Vérification : Rapport de sondage d'opinion/ Site web DGI (www.dgi.gouv.ml)

Précision Méthodologique : (Nombre de contribuables satisfaits / Nombre de contribuables sondés) X 100

2.2 Délai moyen de dédouanement	heures	10	10	10	10
---------------------------------	--------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport produit par la Direction de l'Informatique et de la Statistique et la Direction des Recettes et des Etudes de la DGD

Précision Méthodologique : Le cumul des données de traitement de toutes les déclarations annuelles / le nombre total des déclarations annuelles.

Objectif 3: Moderniser l'administration fiscale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux d'informatisation (DGI)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la Sous - Direction de l'Informatique (DGI)

Précision Méthodologique : (Nombre de bureaux (sites) connectés / nombre de bureaux (sites) à connecter

3.2 Taux d'informatisation (DGD)	%	100	100	100	100
----------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de Direction de l'Informatique et de la Statistique (DGD)

Précision Méthodologique : (Nombre de bureaux (sites) connectés / nombre de bureaux (sites) à connecter

3.3 Niveau d'informatisation des procédures de gestion des exonérations (DGI)	satisfaisi	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant
---	------------	--------------	--------------	--------------	--------------

Moyen de Vérification : Appréciation de la chaîne de gestion des exonérations

Précision Méthodologique : (Nombre de bureaux (sites) connectés / nombre de bureaux (sites) à connecter

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	8 552 671	8 552 671	9 321 705	9 977 011
Biens et services	1 114 169	1 181 609	1 268 830	1 365 339
Transferts et subventions	2 096 250	2 011 250	2 404 930	2 796 931
Investissement	2 381 535	3 479 115	1 282 476	1 353 934
Total :	14 144 625	15 224 645	14 277 941	15 493 215

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Amelioration des recettes interieures	6 328 419	6 561 429	6 153 337	6 796 961
Amelioration des recettes de portes	7 816 206	8 663 216	8 124 604	8 696 254
Total :	14 144 625	15 224 645	14 277 941	15 493 215

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	997	928	981	1 036
CATEGORIE B		1	2	3
CATEGORIE B1	829	791	838	886
CATEGORIE B2	268	276	297	318
CATEGORIE C	293	274	296	319
AUTRES	421	386	413	440
Total :	2 808	2 656	2 827	3 002

Action 01 Amélioration des recettes intérieures
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	3 005 103	3 005 103	3 275 309	3 505 557
Biens et services	463 929	500 139	540 702	581 187
Transferts et subventions	1 986 250	1 901 250	2 278 733	2 650 164
Investissement	873 137	1 154 937	58 593	60 053
Total	6 328 419	6 561 429	6 153 337	6 796 961

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel DGI	1 320 833
1.1.2 Renforcement en moyens matériels du District de Bamako	17 933
1.1.3 Renforcement en moyens matériels de la DRI Kayes	19 285
1.1.4 Prise en charge du personnel de la DRI Kayes	137 021
1.1.5 Renforcement en moyens matériels de la DRI Koulikoro	22 998
1.1.6 Prise en charge du personnel de la DRI Koulikoro	116 430
1.1.7 Renforcement en moyens matériels de la DRI Sikasso	16 047
1.1.8 Prise en charge du personnel de la DRI Sikasso	175 699
1.1.9 Renforcement en moyens matériels de la DRI Ségou	21 185
1.1.10 Prise en charge du personnel de la DRI Ségou	141 479
1.1.11 Renforcement en moyens matériels de la DRI Mopti	25 737
1.1.12 Prise en charge du personnel de la DRI Mopti	60 923
1.1.13 Renforcement en moyens matériels de la DRI Tombouctou	20 176
1.1.14 Prise en charge du personnel de la DRI Tombouctou	34 767
1.1.15 Renforcement en moyens matériels de la DRI Gao	25 132
1.1.16 Prise en charge du personnel de la DRI Gao	43 867
1.1.17 Renforcement en moyens matériels de la DRI Kidal	21 375
1.1.18 Prise en charge du personnel de la DRI Kidal	8 695
1.1.19 Renforcement en moyens matériels de la DRI Taoudénit	28 090
1.1.20 Prise en charge du personnel de la DRI Taoudénit	4 828
1.1.21 Renforcement en moyens matériels de la DRI Ménaka	33 583
1.1.22 Prise en charge du personnel de la DRI Ménaka	7 441
1.1.23 Services locaux des impôts Sikasso	11 305
1.1.24 Projet Appui à la Mobilisation des Recettes Intérieures (PAMORI)	750 000
1.1.25 Programme d'Appui à l'Amélioration des Finances Publiques au Mali (PAAMEFIP)/DGI	354 000
1.1.26 Appui à la mise en oeuvre du programme d'activité de l'Appui PREM DGI	215 000
1.1.27 Prise en charge du personnel DR Bamako	953 120
1.3.1 Renforcement en moyens matériels de la DGI	138 750
1.3.2 Mise à niveau de la stratégie, du plan et des outils de communication externes en incluant les problématiques du genre	29 000
1.3.3 Concevoir les supports de communication	15 000
1.4.4 Renforcement de la capacité des inspecteurs enquêteurs	10 000
2.1.5 Subvention aux org. pub. (appui SIGTAS)	71 250
2.1.6 Renforcement DME	62 300
2.1.7 Renforcement DGE	33 180
3.3.1 Appui à la mise en oeuvre du programme d'activité (SIGTAS)	1 615 000
Total	6 561 429

Action 02 Amélioration des recettes de portes

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	5 547 568	5 547 568	6 046 396	6 471 454
Biens et services	650 240	681 470	728 128	784 152
Transferts et subventions	110 000	110 000	126 197	146 767
Investissement	1 508 398	2 324 178	1 223 883	1 293 881
Total	7 816 206	8 663 216	8 124 604	8 696 254

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Renforcement en moyens matériels et fonctionnemen	370 810
1.2.2 Suivi de l'application stricte des textes du PVI et du Scanning	9 000
1.2.3 Organisation des séances de formation et recyclage des agents	10 000
1.2.4 Code des Douanes et tarif	6 556
1.2.5 Constatation et répression des infractions relevées au PVI et au Scanning	9 000
1.2.6 Renforcement de la lutte contre la fraude transfrontalière	20 000
1.2.7 Réconciliation des AV et des déclarations	6 000
1.2.8 Prise en charge du personnel DGD	3 644 853
1.2.9 Renforcement en moyens matériels du District de Bamako	11 833
1.2.10 Renforcement en moyens matériels de la DR Kayes	19 762
1.2.11 Prise en charge du personnel DR Kayes	678 723
1.2.12 Renforcement en moyens matériels de la DR Koulikoro	20 503
1.2.13 Prise en charge du personnel DR Koulikoro	213 194
1.2.14 Renforcement en moyens matériels de la DR Sikasso	20 984
1.2.15 Prise en charge du personnel DR Sikasso	334 053
1.2.16 Renforcement en moyens matériels de la DR Ségou	17 824
1.2.17 Prise en charge du personnel DR Ségou	217 636
1.2.18 Renforcement en moyens matériels de la DR Mopti	24 212
1.2.19 Prise en charge du personnel DR Mopti	209 765
1.2.20 Renforcement en moyens matériels de la DR Tombouctou	18 720
1.2.21 Prise en charge du personnel DR Tombouctou	90 370
1.2.22 Renforcement en moyens matériels de la DR Gao	22 645
1.2.23 Prise en charge du personnel DR Gao	89 467
1.2.24 Renforcement en moyens matériels de la DR Kidal	17 889
1.2.25 Prise en charge du personnel DR Kidal	69 507
1.2.26 Renforcement en moyens matériels de la DR Taoudénit	25 825
1.2.27 Renforcement en moyens matériels de la DR Ménaka	21 043
1.2.28 Construction Directions Régionales des douanes	250 000
1.2.29 Construction / Equipement Direction Générale Douanes	1 900 000
1.2.31 Appui Antennes Douanes à l'extérieur	10 885
1.2.32 CENTRE DE FORMATION PROF.-DOUANE	274
1.5.1 Programme d'Appui à l'Amélioration des Finances Publiques au Mali (PAAMEFIP)/DGD	131 000
2.2.1 Renforcement du contrôle des marchandises par le recours à l'analyse du risque et au ciblage	11 436
2.2.2 Informatisation de toutes les opérations de dédouanement	5 447
2.2.3 Facilitation de la circulation au niveau de la chaîne logistique	5 000
3.1.1 Poursuite des actions de recoupement avec la Douane, le Trésor, la Direction des transports, l'INPS, DNDC, DNCC	24 000
3.2.1 CONSOLIDER l'activité des brigades avancées de lutte contre la fraude.	20 000
3.2.2 Poursuivre l'extension du réseau informatique de la DGD dans le cadre du déploiement de la carte douanière	30 000
3.2.3 Formation des agents en informatique et sur les procédures informatisées	20 000
3.2.4 Informatisation de toutes les opérations de dédouanement	15 000
3.2.5 Informatisation de toutes les opérations de dédouanement	15 000
3.2.6 Poursuite du déploiement de SYDONIA WORLD	10 000
3.2.7 Extension de SYDONIA à tous les bureaux et postes et connexion des Représentations de Conakry, Nouakchott et Téma	15 000
Total	8 663 216

Le Programme : 2.025 Contrôle et Assistance de la Gestion des Deniers Publics

Responsable du Programme : Le Directeur National du Contrôle financier

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière budgétaire et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre. A ce titre, le programme «Contrôle et assistance de la gestion des deniers publics» vise à :

- exercer un contrôle permanent et a priori des finances publiques sur le territoire national (Budget d'Etat, Budgets annexes, Budgets des Collectivités et tous les autres budgets et comptes publics ainsi que les opérations de trésorerie correspondantes) et assurer l'évaluation des résultats et des performances des programmes ;
- contrôler la gestion des deniers publics, la régularité des opérations financières, comptables résultant de l'exécution du budget d'Etat ;
- contrôler l'application de la réglementation sur les marchés publics et les délégations de service public ;
- veiller au respect de la réglementation applicable aux Systèmes Financiers Décentralisés, pour permettre l'accès d'un plus grand nombre de Personnes aux Services Financiers Décentralisés, la professionnalisation de l'industrie de la micro finance et la protection des dépôts du public.

Les modes d'intervention du programme

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes :

- Améliorer le contrôle a priori des finances publiques et à l'évaluation des résultats et des performances des programmes ;
- Améliorer le contrôle a posteriori des finances publiques ;
- Améliorer le contrôle de la passation des marchés publics et des délégations de service public ;
- Améliorer le contrôle des systèmes financiers décentralisés en vue de leur viabilité.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme N°4 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques et de neuf (09) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs :

- aux contrôles a priori des finances publiques et à l'évaluation des résultats et des performances des programmes ;
- au contrôle a posteriori des finances publiques ;
- au contrôle de la passation des marchés publics et des délégations de service public ;
- à la viabilité du système financier décentralisé.

Objectif 1: Contribuer à l'amélioration des contrôles a priori des finances publiques et à l'évaluation des résultats et des performances des programmes					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Pourcentage des budgets contrôlés	%	7,5	99,2	99,3	99,4
Moyen de Vérification : Rapport d'activité de la DNCF					
Précision Méthodologique : (Ressources publiques contrôlées par le contrôle financier / Ressources publiques contrôlées qui devraient être normalement soumises au visa préalable du contrôle financier) *100					
1.2 Taux de contrôle d'effectivité de la prestation	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport sur les indicateurs					
Précision Méthodologique : (Nombre de participation de la DNCF aux réceptions atteignant le seuil de 10 millions / Nombre total d'avis de réception du même seuil) *100					
1.3 Nombre de programmes évalués par la DNCF	%	7,5	40	50	60
Moyen de Vérification : Rapport de la Division Evaluation des Résultats et des Performances des Programmes					
Précision Méthodologique : Denombrement					

Objectif 2: Améliorer l'efficacité du contrôle a posteriori de la gestion des deniers publics

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de mise en oeuvre du programme annuel de vérification	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Inspection des Finances

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées /Nombre de missions programmées)*100

2.2 Taux de réalisation des missions de mise en oeuvre des recommandations	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Inspection des Finances

Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi des recommandations issues des missions de contrôle réalisées /Nombre de missions de suivi des recommandations issues des missions de contrôle programmées)*100

2.3 Nombre de textes de restructuration	Nbre	1	1	2	1
---	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Compte rendu du Conseil des Ministres

Précision Méthodologique : Nombre de textes pour l'érection de l'IF en IGF contenu dans les comptes rendu du conseil des Ministres

Objectif 3: Contrôler les procédures de passation des marchés publics et des délégations de service public

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Pourcentage des marchés passés par appel d'offres ouvert sans dérogations (restreint et entente directe)	%	93	95.5	95,5	95,5

Moyen de Vérification : Base de données de la DGMP-DSP

Précision Méthodologique : (Nombre de marchés passés par appel d'offres ouvert / l'ensemble des marchés passés) *100

Objectif 4: Contribuer à la viabilité des Systèmes Financiers Décentralisés

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Taux de réalisation de programme annuel des missions de contrôle des SFD	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CCS/SFD

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées /Nombre de missions programmées) X100

4.2 Pourcentage des rapports de contrôle interne analysés	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CCS/SFD

Précision Méthodologique : (Nombre de rapport de contrôle interne analysés /Nombre de rapport de contrôle interne attendu des SFD) X100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	2 820 459	2 840 459	3 074 045	3 290 138
Biens et services	2 326 386	2 541 457	2 718 395	2 921 656
Transferts et subventions	609 750	660 750	699 535	813 558
Investissement	847 775	795 725	1 002 254	1 050 942
Total :	6 604 370	6 838 391	7 494 229	8 076 294

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Amélioration du contrôle à priori des Finances Publiques et évaluations des résultats et des performances des programmes	3 669 026	3 737 036	4 133 219	4 429 131
Amélioration du contrôle à postero des finances Publiques	717 336	737 336	765 203	828 143
Amélioration du contrôle et surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés.	329 750	350 750	378 306	439 969
Amélioration du contrôle de la passation des marchés publics et des délégations de service public	1 888 258	2 013 269	2 217 501	2 379 051
Total :	6 604 370	6 838 391	7 494 229	8 076 294

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	253	295	324	353
CATEGORIE B1	88	115	132	149
CATEGORIE B2	54	77	89	101
CATEGORIE C	43	41	51	61
AUTRES	53	69	82	95
Total :	491	597	678	759

Action 01 Amélioration du contrôle à priori des Finances Publiques et évaluations des résultats et des performances des programmes

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 927 436	1 937 436	2 100 733	2 248 408
Biens et services	1 227 021	1 327 631	1 427 370	1 534 414
Transferts et subventions	90 000	90 000	103 252	120 082
Investissement	424 569	381 969	501 864	526 227
Total	3 669 026	3 737 036	4 133 219	4 429 131

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Contrôle a priori du budget d'Etat, des budgets des organismes personnalisés et des collectivités territoriales.	300 000
1.1.3 Réalisation de missions d'audit interne et d'appui Conseil	25 725
1.1.4 Prise en charge du personnel de la DNCF	1 575 418
1.1.5 Poursuite de la déconcentration du contrôle financier	5 500
1.1.6 La relecture du manuel de procédure du contrôle financier	10 000
1.1.7 Organisation du Conseil de Direction du contrôle financier	30 000
1.1.8 Prise en charge du personnel de la DR BKO	15 544
1.1.9 Renforcement en moyens matériels de la DR BKO	26 227
1.1.10 Prise en charge du personnel de la DR Kayes	53 191
1.1.11 Renforcement en moyens matériels de la DR Kayes	29 816
1.1.12 Prise en charge du personnel de la DR KOULIKORO	46 283
1.1.13 Renforcement en moyens matériels de la DR KOULIKORO	38 610
1.1.14 Prise en charge du personnel de la DR SIKASSO	49 071
1.1.15 Renforcement en moyens matériels de la DR SIKASSO	27 703
1.1.16 Prise en charge du personnel de la DR SEGOU	47 712
1.1.17 Renforcement en moyens matériels de la DR SEGOU	36 230
1.1.18 Prise en charge du personnel de la DR MOPTI	29 027
1.1.19 Renforcement en moyens matériels de la DR MOPTI	35 501
1.1.20 Prise en charge du personnel de la DR TOMBOUCTOU	31 860
1.1.21 Renforcement en moyens matériels de la DR TOMBOUCTOU	39 432
1.1.22 Prise en charge du personnel de la DR GAO	21 088
1.1.23 Renforcement en moyens matériels de la DR GAO	45 642
1.1.24 Prise en charge du personnel de la DR KIDAL	11 905
1.1.25 Renforcement en moyens matériels de la DR KIDAL	29 418
1.1.26 Prise en charge du personnel de la DR TAOUDENIT	5 789
1.1.27 Renforcement en moyens matériels de la DR TAOUDENIT	46 415
1.1.28 Prise en charge du personnel de la DR MENAKA	5 548
1.1.29 Renforcement en moyens matériels de la DR MENAKA	40 043
1.1.30 Prise en charge du personnel de la DR NIORO	5 000
1.1.31 Renforcement en moyens matériels de la DR NIORO	45 000
1.1.32 Prise en charge du personnel de la DR DIOILA	5 000
1.1.33 Renforcement en moyens matériels de la DR DIOILA	45 000
1.1.34 Prise en charge du personnel de la DR BOUGOUNI	5 000
1.1.35 Renforcement en moyens matériels de la DR BOUGOUNI	45 000
1.1.36 Prise en charge du personnel de la DR KOUTIALA	5 000
1.1.37 Renforcement en moyens matériels de la DR KOUTIALA	45 000
1.1.38 Prise en charge du personnel de la DR BANDIAGARA	5 000
1.1.39 Renforcement en moyens matériels de la DR BANDIAGARA	45 000
1.1.40 Prise en charge du personnel de la DR NARA	5 000
1.1.41 Renforcement en moyens matériels de la DR NARA	45 000
1.1.42 Prise en charge du personnel de la DR SAN	5 000
1.1.43 Renforcement en moyens matériels de la DR SAN	45 000
1.1.44 Prise en charge du personnel de la DR DOUMENTZA	5 000
1.1.46 Renforcement en moyens matériels Services Locaux Contrôle Fin. KOULIKORO	15 000
1.1.47 Renforcement en moyens matériels Services Locaux Contrôle Fin. SIKASSO	16 575
1.1.48 Renforcement en moyens matériels Services Locaux Contrôle Fin. SEGOU	15 000

1.1.49	Renforcement en moyens matériels Services Locaux Contrôle Fin. MOPTI	15 000
1.1.50	Renforcement en moyens matériels Services Locaux Contrôle Fin. TOMBOUCTOU	15 000
1.1.51	Renforcement en moyens matériels de Services Locaux Contrôle Fin. GAO	15 000
1.1.52	Renforcement en moyens matériels de Services Locaux Contrôle Fin. KIDAL	15 000
1.1.53	Renforcement en moyens matériels de Services Locaux Contrôle Fin. TAOUDENIT	15 000
1.1.54	Renforcement en moyens matériels de Services Locaux Contrôle Fin. MENAKA	15 000
1.1.55	Renforcement en moyens matériels de Services Locaux Contrôle Fin. DISTRICT BKO	15 000
1.1.56	Renforcement en moyens matériels de Services Locaux Contrôle Fin. KAYES	15 543
1.1.57	Aménagement et équipements DRCF-Délégations	250 000
1.1.58	Prise en charge du personnel de la DR KITA	5 000
1.1.59	Renforcement en moyens matériels de la DR KITA	45 000
1.1.60	Renforcement en moyens matériels de la DR DOUMENTZA	45 000
1.2.1	Appui à la mise en oeuvre du programme d'activité de l'Appui PREM (PAGAM)	90 000
1.3.1	Participation au fonctionnement des délégations	121 220
Total		3 737 036

Action 02 Amélioration du contrôle à postero des finances Publiques

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	219 427	219 427	239 157	255 969
Biens et services	457 909	457 909	480 156	518 804
Transferts et subventions	40 000	60 000	45 890	53 370
Total	717 336	737 336	765 203	828 143

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité	
2.1.1	Elaboration et mise en oeuvre du programme annuel de contrôle et d'audit	359 016
2.1.2	Participation aux missions conjointes avec les autres structures de contrôle et Inspections des départements ministériels	67 393
2.1.3	Prise en charge du personnel de l'Inspection des Finances	219 427
2.1.4	Appui à la mise en oeuvre du programme d'activité PREM/IF	60 000
2.2.1	Réalisation de missions de mise en oeuvre des recommandations	21 000
2.3.1	Voyages d'échanges et d'études à l'étranger auprès de l'IGF de France	10 500
Total		737 336

Action 03 Amélioration du contrôle et surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés.

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	329 750	350 750	378 306	439 969
Total	329 750	350 750	378 306	439 969

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité	
4.1.1	Appui à la mise en oeuvre du programme d'activité CCS/SFD (fonctionnement)	350 750
Total		350 750

Action 04 Amélioration du contrôle de la passation des marchés publics et des délégations de service public

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	673 596	683 596	734 155	785 761
Biens et services	641 456	755 917	810 869	868 438
Transferts et subventions	150 000	160 000	172 087	200 137
Investissement	423 206	413 756	500 390	524 715
Total	1 888 258	2 013 269	2 217 501	2 379 051

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité	
3.1.1	Prise en charge du personnel	549 827
3.1.2	Contrôle et supervision des Marchés Publics	298 004
3.1.3	Appui à la mise en oeuvre du programme d'activité de l'Appui PREM	50 000
3.1.4	Renforcement en moyens matériels de la DR DISTRICT BKO	34 656
3.1.5	Prise en charge du personnel de la DR KAYES	21 651
3.1.6	Renforcement en moyens matériels de la DR KAYES	25 816
3.1.7	Prise en charge du personnel de la DR KOULIKORO	22 642
3.1.8	Renforcement en moyens matériels de la DR KOULIKORO	26 841
3.1.9	Prise en charge du personnel de la DR SIKASSO	17 037
3.1.10	Renforcement en moyens matériels de la DR SIKASSO	26 102
3.1.11	Renforcement en moyens matériels de la DR SEGOU	23 798
3.1.12	Prise en charge du personnel de la DR MOPTI	2 111
3.1.13	Renforcement en moyens matériels de la DR MOPTI	23 797
3.1.14	Prise en charge du personnel de la DR TOMBOUCTOU	7 811
3.1.15	Renforcement en moyens matériels de la DR TOMBOUCTOU	26 362
3.1.16	Prise en charge du personnel de la DR GAO	9 839
3.1.17	Renforcement en moyens matériels de la DR GAO	26 345
3.1.18	Prise en charge du personnel de la DR KIDAL	7 678
3.1.19	Renforcement en moyens matériels de la DR KIDAL	18 097
3.1.20	Renforcement en moyens matériels de la DR TAOUDENIT	26 444
3.1.21	Renforcement en moyens matériels de la DR MENAKA	34 011
3.1.22	Prise en charge du personnel de la DR NIORO	5 000
3.1.23	Renforcement en moyens matériels de la DR NIORO	44 800
3.1.24	Prise en charge du personnel de la DR DIOILA	5 000
3.1.25	Renforcement en moyens matériels de la DR DIOILA	44 800
3.1.26	Prise en charge du personnel de la DR BOUGOUNI	5 000
3.1.27	Renforcement en moyens matériels de la DR BOUGOUNI	45 000
3.1.28	Prise en charge du personnel de la DR KOUTIALA	5 000
3.1.29	Renforcement en moyens matériels de la DR KOUTIALA	44 800
3.1.30	Prise en charge du personnel de la DR BANDIAGARA	5 000
3.1.31	Renforcement en moyens matériels de la DR BANDIAGARA	45 000
3.1.32	Prise en charge du personnel de la DR KITA	5 000
3.1.33	Renforcement en moyens matériels de la DR KITA	45 000
3.1.34	Prise en charge du personnel de la DR NARA	5 000
3.1.35	Renforcement en moyens matériels de la DR NARA	45 000
3.1.36	Prise en charge du personnel de la DR SAN	5 000
3.1.37	Renforcement en moyens matériels de la DR SAN	45 000
3.1.38	Prise en charge du personnel de la DR DOUENTZA	5 000
3.1.39	Renforcement en moyens matériels de la DR DOUENTZA	45 000
3.1.40	Réhabilitation et Extension des bâtiments de la DGMP	285 000
Total		2 013 269

Le Programme : 2.026 Gestion de la Trésorerie, Tenue de la Comptabilité Publique et Suivi du Système Financier

Responsable du Programme : Le Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique.

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise l'exécution du budget des organismes publics et parapublics, la gestion de la trésorerie publique et la gestion comptable

du portefeuille de l'Etat, l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique financière et monétaire de l'Etat, le suivi, la mise en oeuvre et l'élaboration de la politique de l'Etat en matière d'assurance. A ce titre, il:

- exécute les opérations du budget de l'Etat, des Collectivités territoriales et des Etablissements publics ;
- suit et contrôle la gestion de la trésorerie de l'Etat ;
- élabore la réglementation de la comptabilité générale et de la comptabilité publique et suit son application ;
- assure la gestion comptable des titres et valeurs appartenant ou confiés à l'Etat et aux Collectivités territoriales ;
- applique et contrôle la réglementation des changes ;
- élabore la réglementation et contrôle le secteur des assurances ;
- assure les véhicules de l'Etat ;
- coordonne et contrôle les activités des services régionaux, subrégionaux et les services rattachés.

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action relative à la gestion de la trésorerie, la tenue de la comptabilité publique et le suivi du système financier.

A cet effet, la DNTCP dispose de trois (3) services rattachés (ACCT, PGT, RGD), dix (10) trésoreries régionales et quatre-vingt-onze (91) recettes perceptions pour réaliser les objectifs assignés au programme.

Son financement s'appuie sur les dotations budgétaires de la DNTCP, de l'ACCT, la PGT, la RGD ainsi que celles des régions, les crédits du PREM et le fonds d'équipement du Trésor.

Perspectives

Elles porteront sur :

- la poursuite du rapatriement des fonds des EPN dans le compte unique du Trésor ;
- l'élaboration du premier bilan d'ouverture de l'Etat et la tenue de la comptabilité patrimoniale;
- l'acquisition d'une application de tenue de la comptabilité des établissements publics nationaux ;
- la mise en oeuvre des textes issus de la transposition de la directive portant régime financier des collectivités territoriales;
- la poursuite du renforcement des capacités des acteurs.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme N°5 comprend trois (03) objectifs spécifiques et dix (10) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la gestion de la trésorerie et la tenue de la comptabilité publique.

Objectif 1: Améliorer la gestion de la Trésorerie de l'Etat					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Nombre d'EPN déposant leur fonds dans le CU du Trésor	%	100	5	10	15
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'ACCT					
Précision Méthodologique : Denombrement					
1.2 Pourcentage des comptes bancaires des comptables publics rapatriés et maintenus dans le Compte Unique du Trésor	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'ACCT					
Précision Méthodologique : (nombre de comptes bancaires des comptables publics rapatriés et maintenus / nombre de comptes bancaires des comptables publics ciblés)*100					

Objectif 2: Améliorer la tenue de la Comptabilité de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des Etablissements Publics et rendre compte de l'exécution des budgets à bonne date

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Pourcentage de postes comptables du Trésor utilisant les applications de tenue de la comptabilité publique:AICE2, COLLOC V2.0 et SIGA-COMPTA	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNTCP

Précision Méthodologique : (Nombre postes comptables supérieurs utilisant AICE2/Nombre total de postes comptables supérieurs prévus) *100 (Nombre postes comptables supérieurs utilisant AICE2/Nombre total de postes comptables supérieurs prévus) *100

2.2 Pourcentage de postes comptables vérifiés.	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de DNTCP

Précision Méthodologique : (nombre de postes comptables vérifiés / nombre de postes comptables prévus)*100

2.3 Pourcentage d'exécution des sessions de formations des agents du Trésor	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de vérification des postes comptables de la DNTCP

Précision Méthodologique : (Nombre de sessions réalisés/ nombre de sessions prévues) * 100

2.4 Délai de production des états comptables et financiers :Balance comptable intégrée	jours	<=45	<=45	<=45	<=45
--	-------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'ACCT

Précision Méthodologique : dénombrement

2.5 Délai de production des états comptables et financiers :TOFE	jours	<=45	<=45	<=45	<=45
--	-------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'ACCT

Précision Méthodologique : dénombrement

2.6 Délai de production des états comptables et financiers :Compte de gestion	mois	<=6	<=6	<=6	<=6
---	------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'ACCT

Précision Méthodologique : dénombrement

2.7 Pourcentage de postes comptables du Trésor utilisant les applications de tenue de la comptabilité publique:collocv2.0	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNTCP

Précision Méthodologique : Nombre Recettes/ Perceptions utilisant l'application COLLOCV2.0 / . Nombre Total de Recettes / Perceptions prévus) *100

Objectif 3: Améliorer le suivi du secteur bancaire et financier

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Pourcentage des agents de la DBF et autres agents du trésor formés dans le suivi du secteur	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNTCP

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés/ nombre d'agents prévus) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	2 469 005	2 479 005	2 691 001	2 880 171
Biens et services	857 086	977 696	952 688	1 026 312
Transferts et subventions	458 850	408 850	526 416	612 220
Investissement	1 199 442	2 687 842	1 467 539	1 551 511
Total :	4 984 383	6 553 393	5 637 644	6 070 214

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Gestion de la trésorerie, tenue de la comptabilité publique et suivi du système financier	4 984 383	6 553 393	5 637 644	6 070 214
Total :	4 984 383	6 553 393	5 637 644	6 070 214

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	259	257	275	293
CATEGORIE B1	206	204	218	233
CATEGORIE B2	128	130	142	154
CATEGORIE C	105	100	113	126
AUTRES	84	79	92	105
Total :	782	770	840	911

Action 01 Gestion de la trésorerie, tenue de la comptabilité publique et suivi du système financier
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	2 469 005	2 479 005	2 691 001	2 880 171
Biens et services	857 086	977 696	952 688	1 026 312
Transferts et subventions	458 850	408 850	526 416	612 220
Investissement	1 199 442	2 687 842	1 467 539	1 551 511
Total	4 984 383	6 553 393	5 637 644	6 070 214

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Gestion de la trésorerie	66 116
2.1.1	Assurance Logiciel et migration AICE	150 000
2.4.1	Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat et des Collectivités territoriales	237 266
2.4.2	Prise en charge du salaire et accessoires du Personnel de la DNTCP	1 384 548
2.4.3	Mise en oeuvre du programme d'activités du Conseil national de la Comptabilité	59 329
2.4.4	Renforcement en moyens matériels de la Perception de la Région	19 783
2.4.5	Prise en charge du personnel du Service Régional du Trésor de Kayes	184 564
2.4.6	Renforcement en moyens matériels du Service Régional du Trésor de Kayes	16 839
2.4.7	Prise en charge du personnel du Service Régional du Trésor de Koulikoro	143 092
2.4.8	Renforcement en moyens matériels du Service Régional du Trésor de Koulikoro	24 503
2.4.9	Prise en charge du personnel du Service Régional du Trésor de Sikasso	210 369
2.4.10	Renforcement en moyens matériels du Service Régional du Trésor de Sikasso	18 500
2.4.11	Prise en charge du personnel du Service Régional du Trésor de Ségou	181 145
2.4.12	Renforcement en moyens matériels du Service Régional du Trésor de Ségou	23 783
2.4.13	Prise en charge du personnel du Service Régional du Trésor de Mopti	127 079
2.4.14	Renforcement en moyens matériels du Service Régional du Trésor de Mopti	22 226
2.4.15	Prise en charge du personnel du Service Régional du Trésor de Tombouctou	80 492
2.4.16	Renforcement en moyens matériels du Service Régional du Trésor de Tombouctou	25 201
2.4.17	Prise en charge du personnel du Service Régional du Trésor de GAO	69 352
2.4.18	Renforcement en moyens matériels du Service Régional du Trésor de GAO	33 366
2.4.19	Prise en charge du personnel du Service Régional du Trésor de Kidal	40 174
2.4.20	Renforcement en moyens matériels du Service Régional du Trésor de Kidal	23 295
2.4.21	Renforcement en moyens matériels du Service Régional du Trésor de Taoudenit	45 607
2.4.22	Prise en charge du personnel du Service Régional du Trésor de Menaka	13 190
2.4.23	Renforcement en moyens matériels du Service Régional du Trésor de Menaka	43 273
2.4.24	Prise en charge du personnel du Service Régional du Trésor de Nioro	5 000
2.4.25	Renforcement en moyens matériels du Service Régional du Trésor de Nioro	45 000
2.4.26	Prise en charge du personnel du Service Régional du Trésor de Dioila	5 000
2.4.27	Renforcement en moyens matériels du Service Régional du Trésor de Dioila	45 000
2.4.28	Prise en charge du personnel du Service Régional du Trésor de Bougouni	5 000
2.4.29	Renforcement en moyens matériels du Service Régional du Trésor de Bougouni	45 000
2.4.30	Prise en charge du personnel du Service Régional du Trésor de Koutiala	5 000
2.4.31	Renforcement en moyens matériels du Service Régional du Trésor de Koutiala	45 000
2.4.32	Prise en charge du personnel du Service Régional du Trésor de Bandiagara	5 000
2.4.33	Renforcement en moyens matériels du Service Régional du Trésor de Bandiagara	45 000
2.4.34	Prise en charge du personnel du Service Régional du Trésor de Kita	5 000
2.4.35	Renforcement en moyens matériels du Service Régional du Trésor de Kita	45 000
2.4.36	Prise en charge du personnel du Service Régional du Trésor de Nara	5 000
2.4.37	Renforcement en moyens matériels du Service Régional du Trésor de Nara	45 000
2.4.38	Prise en charge du personnel du Service Régional du Trésor de San	5 000
2.4.39	Renforcement en moyens matériels du Service Régional du Trésor de San	45 000
2.4.40	Prise en charge du personnel du Service Régional du Trésor de Douentza	5 000
2.4.41	Renforcement en moyens matériels du Service Régional du Trésor de Douentza	45 000
2.4.42	Renforcement en moyens matériels de la Recettes-perception de Bougouni	3 787
2.4.43	Renforcement en moyens matériels de la Recettes-perception de KADIOLO	1 262
2.4.44	Renforcement en moyens matériels de la Recettes-perception de KOLONDIÉBA	1 262
2.4.45	Renforcement en moyens matériels de la Recettes-perception de KOUTIALA	5 050
2.4.46	Renforcement en moyens matériels de la Recettes-perception de YANFOLILA	1 262

2.4.47	Renforcement en moyens matériels de la Recettes-perception de YOROSSO	1 262
2.4.48	Renforcement en moyens matériels de la perception de FATOMA	1 504
2.4.49	Renforcement en moyens matériels de la Perception de BANDIAGARA	1 504
2.4.50	Renforcement en moyens matériels de la Perception de NINGARI	1 503
2.4.51	Renforcement en moyens matériels de la Perception de BANKAS	1 503
2.4.52	Renforcement en moyens matériels de la Perception de DJENE	1 504
2.4.53	Renforcement en moyens matériels de la Perception de DOUMENTZA	1 504
2.4.54	Renforcement en moyens matériels de la Perception de BONI	1 503
2.4.55	Renforcement en moyens matériels de la Perception de KORO	1 504
2.4.56	Renforcement en moyens matériels de la Perception de MADOUGOU	1 503
2.4.57	Renforcement en moyens matériels de la Perception de TENENKOU	1 504
2.4.58	Renforcement en moyens matériels de la Perception de YOUWAROU	1 504
2.4.59	Renforcement en moyens matériels de la Recette-Perception de SIKASSO	3 876
2.4.60	Constructions des recettes perceptions et logement	400 000
2.4.61	Constructions de sièges de la PGT et la RGD	2 000 000
2.4.62	Programme d'Appui à l'Amélioration des Finances Publiques au Mali (PAAMEFIP)/DNCTP	76 000
2.4.63	Appui à la mise en oeuvre du programme d'activité du DNCTP (Appui PAGAM/PREM.)	350 000
Total		6 553 393

Le Programme : 2.027 Gestion de la Dette Publique

Responsable du Programme : Le Directeur Général de la Dette Publique

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière d'endettement public et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre. A ce titre, le programme «Gestion de la Dette »vise à :

- gérer la dette publique intérieure et extérieure ;
- contrôler l'émission et suivre la gestion de tous les emprunts publics ;
- recueillir et analyser toutes les informations relatives à la dette ;
- procéder au recouvrement des fonds des prêts rétrocédés ;
- donner une situation des ressources extérieures ;
- animer le Comité National de la Dette Publique (CNDP).

Modes d'intervention du programme

Ce programme intervient pour améliorer la gestion de la dette.

Pour la mise en oeuvre de cette action, huit (08) activités ont été identifiées au regard de l'enveloppe budgétaire disponible. La réalisation de l'action permettra d'atteindre les objectifs suivants :

- Assurer le financement du besoin d'investissement de l'état tout en veillant au respect des ratios de viabilité de la dette ;
- Améliorer le taux de décaissement des projets sur financement extérieur ;
- Assurer le service de la dette à bonne date.

Perspectives

Elles porteront notamment sur :

- l'élaboration de la politique nationale d'endettement ;
- la finalisation de l'application sur la gestion de la dette publique (SIGED) ;
- la relecture du cadre institutionnel et organisationnel de gestion de la dette (études en 2020) ;
- La poursuite des travaux de réhabilitation de l'immeuble de la dette publique (salle d'archivage et équipements y afférents) ;
- Le renforcement des capacités du personnel de la Direction Générale de la Dette Publique (formations et voyages d'études).

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme N°6 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et de huit (08) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à l'amélioration de gestion de la dette.

Objectif 1: Assurer le financement du besoin d'investissement de l'Etat tout en veillant au respect des ratios de viabilité de la dette

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Respect du taux de concessionnalité de 35% d'élément don	%	>=35	>=35	>=35	>=35

Moyen de Vérification : Base de données

Précision Méthodologique : Elément don= (valeur nominale- valeur actualisée du prêt / valeur nominale du prêt) x100 [(VN - VA) /VN] x100

1.2 Taux de réalisation du plan annuel d'emprunt	%	>=65	>=80	>=80	>=80
--	---	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Base de données

Précision Méthodologique : Montant des Accords signés/Montant prévu dans l'année

1.3 Ratios de Viabilité de la dette: Rapport entre la valeur actualisée et les exportations	%	<150	<180	<180	<180
---	---	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Bulletin statistique semestriel de la dette ; Document de Stratégie d'endettement public annuel et Cadrage du FMI.

Précision Méthodologique : Ratio 1= (VA/XGS)*100

1.4 Ratios de Viabilité de la dette: Encours de la dette par rapport au PIB	%	<70	<70	<70	<70
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Bulletin statistique semestriel de la dette ; Document de Stratégie d'endettement public annuel et Cadrage du FMI.

Précision Méthodologique : Ratio 2 = (Encours/PIB)*100

1.5 Ratios de Viabilité de la dette: Rapport entre le service de la dette et les exportations	%	<20	<15	<15	<15
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Bulletin statistique semestriel de la dette ; Document de Stratégie d'endettement public annuel et Cadrage du FMI.

Précision Méthodologique : Ratio 3= (Service de la dette/XGS)*100

1.6 Ratios de Viabilité de la dette: Poids du service de la dette par rapport aux recettes budgétaires	%	<20	<18	<18	<18
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Bulletin statistique semestriel de la dette ; Document de Stratégie d'endettement public annuel et Cadrage du FMI.

Précision Méthodologique : Ratio 4 = (Service Dette/ Recettes Budgétaires)*100

Objectif 2: Améliorer le taux de décaissement des projets sur financement extérieur

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de réalisation des revues des projets	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de réunions

Précision Méthodologique : (Nombre de revues organisées dans l'année / Nombre de revues prévues dans l'année) x 100

Objectif 3: Assurer le service de la dette à bonne date

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux de réalisation du service de la dette par rapport aux prévisions	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : TOFE.

Précision Méthodologique : montant du service de la dette payé/montant prévu dans l'année.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	139 890	139 890	152 468	163 186
Biens et services	101 744	108 744	106 684	115 270
Transferts et subventions	211 840	211 840	243 032	282 644
Investissement	332 500	435 000	409 267	433 289
Total :	785 974	895 474	911 451	994 389

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Amélioration de gestion de la dette	785 974	895 474	911 451	994 389
Total :	785 974	895 474	911 451	994 389

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	22	25	26	27
CATEGORIE B1	9	8	9	10
CATEGORIE B2	5	5	6	7
CATEGORIE C	1			
AUTRES	10	10	11	12
Total :	47	48	52	56

Action 01 Amélioration de gestion de la dette**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	139 890	139 890	152 468	163 186
Biens et services	101 744	108 744	106 684	115 270
Transferts et subventions	211 840	211 840	243 032	282 644
Investissement	332 500	435 000	409 267	433 289
Total	785 974	895 474	911 451	994 389

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Animation du comité viabilité dette publique	31 540
1.2.1	Gestion de la dette	108 744
1.2.2	Réhabilitation de l'Immeuble de la DGDP	190 000
1.3.1	Analyse de la viabilité de la dette (AVD) et l'élaboration de la stratégie d'endettement public	10 000
1.3.2	Prise en charge du personnel	139 890
2.1.2	Appui mise en oeuvre du programme d'activité CSPP (fonctionnement)	170 300
2.1.3	Appui Cellule de Suivi des Projets	95 000
3.1.2	Appui viabilité de la dette	150 000
Total		895 474

Le Programme : 2.028 Coordination et Formulation des Politiques, Stratégies, Programmes Socio Economiques, Sectoriels

Responsable du Programme : Le Directeur National de la Planification du Développement

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière de la planification du développement et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre.

Le programme « Coordination et Formulation des Politiques, Stratégies, Programmes Socio-économique, Sectorielles » vise :

- l'appui à la formulation et à la coordination des politiques, stratégies, Projets/Programmes;
- la coordination, le suivi, l'évaluation des projets/programmes publics de développement;
- le renforcement des missions de suivi des projets/programmes publics sur le terrain;
- l'amélioration du taux de décaissement des projets/programmes publics;
- la mise en oeuvre effective du Schéma Directeur National des Infrastructures (SDNI) sur la période 2018-2030;
- l'opérationnalisation du Fonds de Développement Durable (FDD) ;

- la réalisation d'études thématiques sur le développement socio-économique ;
- le renforcement des capacités des structures intervenant dans le processus de la planification de développement;
- la formulation et la coordination des politiques de lutte contre la pauvreté et le Développement Durable;
- le suivi de la mise en oeuvre des ODD et de la SCAP;
- le suivi régulier des recommandations issues de la revue annuelle du CREDD;
- la coordination, le suivi et l'évaluation du CREDD 2019-2023.

Modes d'intervention du programme

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes :

- Appui à la formulation et à la coordination des politiques, stratégies, Projets/Programmes;
- Formulation et coordination des politiques de Lutte contre la pauvreté et le Développement Durable.

Perspectives :Elles porteront sur :

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme Coordination et Formulation des Politiques, Stratégies, Programmes Socio-économiques, Sectorielles est bâti autour deux (2) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la planification du développement. Il s'agit d'une part, d'améliorer la coordination de la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques, des programmes et des stratégies sectorielles de développement et, d'autre part, de renforcer les capacités des acteurs dans la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques de développement. Le premier objectif est mis en oeuvre à travers le suivi de quatre (4) indicateurs pertinents et le second objectif à travers deux (2) indicateurs.

Objectif 1: Améliorer la coordination de la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques, des programmes et des stratégies sectorielles de développement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2019	2020	2021	2022	
1.1 Taux de réalisation de concertation	%	>=16,25	>=80	>=80	>=80	>=80

Moyen de Vérification : Comptes rendus de réunions et rapport annuel d'activités de la DNPD

Précision Méthodologique : (Réunions tenues/ Réunions programmées) x100

1.2 Taux d'exécution du BSI	%	>=17,5	>=75	>=75	>=75	>=75
-----------------------------	---	--------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport d'exécution du BSI

Précision Méthodologique : (montants exécutés / montant prévisionnel) x100

1.3 Taux de décaissement des projets/programmes	%	15	15	>=60	>=60	>=60
---	---	----	----	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport de la Revue des Projets/Programmes

Précision Méthodologique : (Montant décaissé/ volume des financements acquis) x100.

1.4 Niveau de Mise en oeuvre du CREDD	Satisfaici	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant
---------------------------------------	------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

Moyen de Vérification : Rapports de la Revue annuelle

Précision Méthodologique : Appréciation des PTF

Objectif 2: Renforcer les capacités des acteurs dans la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques de développement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2019	2020	2021	2022	
2.1 Taux de réalisation des formations	%	100	90	90	90	90

Moyen de Vérification : Rapports de formations

Précision Méthodologique : (Formations réalisées / Formations prévues) x100

2.2 Taux de réalisation des études	%	100	90	90	90	90
------------------------------------	---	-----	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'études

Précision Méthodologique : (Etudes réalisées / Etudes prévues) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	734 342	734 342	805 746	862 385
Biens et services	328 362	331 412	379 524	408 120
Transferts et subventions	476 536	486 536	546 706	635 818
Investissement	5 352 439	4 656 899	5 998 722	6 349 478
Total :	6 891 679	6 209 189	7 730 698	8 255 801

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Appui à la formulation et à la coordination des politiques, stratégies, Projets/programmes	6 104 143	5 454 153	6 795 418	7 216 857
Formulation et coordination des politiques de Lutte contre la pauvreté et le Développement Durable	787 536	755 036	935 280	1 038 944
Total :	6 891 679	6 209 189	7 730 698	8 255 801

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	66	67	78	89
CATEGORIE B1	46	61	71	81
CATEGORIE B2	31	27	35	43
CATEGORIE C	56	37	47	57
AUTRES	49	49	59	69
Total :	248	241	290	339

Action 01 Appui à la formulation et à la coordination des politiques, stratégies, Projets/programmes
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	734 342	734 342	805 746	862 385
Biens et services	328 362	331 412	379 524	408 120
Transferts et subventions	69 000	69 000	79 159	92 061
Investissement	4 972 439	4 319 399	5 530 989	5 854 291
Total	6 104 143	5 454 153	6 795 418	7 216 857

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité	
1.1.1	Prise en charge du personnel (niveau central)	357 708
1.1.2	Coordination des activités de planification	42 527
1.1.3	Projet de construction et d'équipement des infrastructures des DRPSIAP	475 000
1.1.4	Renforcement des capacités de modélisation/prévision macro-économique	150 000
1.1.5	Programme de Promotion/Planification de la Gestion Développement	190 000
1.1.6	Appui mise en oeuvre du programme d'activité du PREM/DNPD	50 000
1.1.7	Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. Bko.	40 543
1.1.8	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. Bko	11 088
1.1.9	Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KAYES	57 528
1.1.10	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KAYES	33 417
1.1.11	Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KOULIKORO	36 838
1.1.12	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KOULIKORO	17 831
1.1.13	Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. SIKASSO	62 189
1.1.14	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. SIKASSO	15 832
1.1.15	Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. SEGOU	48 389
1.1.16	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. SEGOU	14 878
1.1.17	Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. MOPTI	48 430
1.1.18	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. MOPTI	15 686
1.1.19	Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TOMBOUCTOU	28 872
1.1.20	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TOMBOUCTOU	17 081
1.1.21	Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. GAO	38 860
1.1.22	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. GAO	17 316
1.1.23	Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KIDAL	14 985
1.1.24	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KIDAL	17 276
1.1.26	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TAODENIT	21 671
1.1.28	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. MENAKA	24 534
1.1.29	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. Bko	6 769
1.1.30	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KAYES	2 018
1.1.31	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BAFOULABE	2 018
1.1.32	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. DIEMA	2 018
1.1.33	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KENIEBA	2 018
1.1.34	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KITA	2 018
1.1.35	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. NIORO	2 018
1.1.36	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. YELIMANE	2 018
1.1.37	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KOULIKORO	1 704
1.1.38	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BANAMBA	1 702
1.1.39	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. DIOILA	1 702
1.1.40	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KANGABA	1 702
1.1.41	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KATI	1 702
1.1.42	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KOLOKANI	1 702
1.1.43	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. NARA	1 702
1.1.44	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. SIKASSO	1 705
1.1.45	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BOUGOUNI	1 702
1.1.46	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KADIOLO	1 702
1.1.47	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KOLONDIÉBA	1 702
1.1.48	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KOUTIALA	1 702
1.1.49	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. YANFOLILA	1 702
1.1.50	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. YOROSSO	1 702

1.1.51	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. SEGOU	1 705
1.1.52	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BAROUELI	1 703
1.1.53	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BLA	1 703
1.1.54	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. MACINA	1 703
1.1.55	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. NIONO	1 703
1.1.56	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. SAN	1 703
1.1.57	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TOMINIAN	1 703
1.1.58	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. MOPTI	1 645
1.1.59	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BANDIAGARA	1 645
1.1.60	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BANKAS	1 645
1.1.61	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. DJENNE	1 645
1.1.62	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. DOUMENTZA	1 645
1.1.63	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KORO	1 645
1.1.64	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TENENKOU	1 645
1.1.65	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. YOUWAROU	1 645
1.1.66	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TOMBOUCTOU	2 049
1.1.67	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. DIRE	2 049
1.1.68	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. GOUNDAM	2 049
1.1.69	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. RHAROUS	1 645
1.1.70	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. NIANFUNKE	1 645
1.1.71	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. GAO	2 838
1.1.72	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. ANSONGO	2 635
1.1.73	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BOUREM	2 635
1.1.74	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. MENAKA	1 626
1.1.75	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KIDAL	2 049
1.1.76	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. ABEIBARA	2 049
1.1.77	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TESSALIT	2 049
1.1.78	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TENESSAKO	2 049
1.2.1	Mise en oeuvre du BSI	33 496
1.2.2	Appui à la Programmation /suivi-Evaluation des Investissements	475 000
1.2.3	Fonds d'Etude et de préparation des projets	3 000 000
Total		5 454 153

Action 02 Formulation et coordination des politiques de Lutte contre la pauvreté et le Développement Durable

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	407 536	417 536	467 547	543 757
Investissement	380 000	337 500	467 733	495 187
Total	787 536	755 036	935 280	1 038 944

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.4 Appui au processus Mali Emergent	100 000
1.4.2 Appui mise en oeuvre du programme d'activité CSLP (fonctionnement)	417 536
1.4.3 Projet d'Appui mise en oeuvre CSCR	237 500
Total	755 036

Le Programme : 2.029 Gestion des Biens de l'Etat

Responsable de Programme : Le Directeur Général de l'Administration des Biens de l'Etat.

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à assurer une meilleure gestion du patrimoine de l'Etat, le suivi des participations de l'Etat dans le capital social des sociétés et la réforme des entreprises publiques. Il est bâti autour des activités de la Direction Générale de l'Administration des Biens de l'Etat (D.G.A.B.E).

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action relative à la gestion des biens de l'Etat

Les perspectives porteront sur :

- l'application des nouveaux textes adoptés, régissant la Direction Générale de l'Administration des Biens de l'Etat;
- Le suivi du portefeuille de l'Etat (collecte des informations financières sur les sociétés et entreprises d'Etat) ;
- Le développement de la phase II du logiciel de la Comptabilité matières ;
- la poursuite du renforcement des capacités des acteurs impliqués dans l'utilisation du logiciel.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme n°8 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la gestion du patrimoine de l'Etat et en conséquence à la mise en oeuvre du Décret n°2014-0349/P-RM du 22 mai 2014 portant Règlement Général sur la Comptabilité Publique de l'Etat.

Objectif 1: Assurer la bonne gestion des matériels et équipements durables de l'Etat					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Pourcentage des matériels et équipements durables valorisés par rapport à la situation de recensement: Véhicules, motos et autre matériels et équipements	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de mission ; base de données					
Précision Méthodologique : (nombre de matériel valorisé/Nombre total de matériel recensé) x 100 NB: il s'agit des Véhicules, motos et autre matériels et équipements					
1.2 Pourcentage des bâtiments publics immatriculés et valorisés Bâtiments immatriculés et Bâtiments valorisés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de mission ; base de données					
Précision Méthodologique : (nombre de matériel valorisé/Nombre total de matériel recensé) x 100					
1.3 Taux de déploiement du logiciel de la comptabilité-matières	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de mission ; base de données					
Précision Méthodologique : (nombre de matériel valorisé/Nombre total de matériel recensé) x 100					

Objectif 2: Contribuer à la bonne gestion du portefeuille de l'Etat					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Pourcentage des entreprises publiques suivies	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Répertoire des entreprises publiques et rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre des entreprises suivies/ nombre total d'entreprises répertoriées) x 100.					
2.2 Pourcentage des concessions et administrations provisoires suivies		-	100	100	100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	141 527	141 527	154 327	165 175
Biens et services	110 083	110 083	115 427	124 717
Transferts et subventions	117 500	117 500	134 801	156 773
Investissement	3 990 000	4 120 000	4 936 394	5 232 343
Total :	4 359 110	4 489 110	5 340 949	5 679 008

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Gestion des biens de l'Etat	4 359 110	4 489 110	5 340 949	5 679 008
Total :	4 359 110	4 489 110	5 340 949	5 679 008

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	6	6	7	8
CATEGORIE B1	4	6	8	10
CATEGORIE B2	1	1	2	3
CATEGORIE C	1	2	3	4
AUTRES	8	12	13	14
Total :	20	27	33	39

Action 01 Gestion des biens de l'Etat**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	141 527	141 527	154 327	165 175
Biens et services	110 083	110 083	115 427	124 717
Transferts et subventions	117 500	117 500	134 801	156 773
Investissement	3 990 000	4 120 000	4 936 394	5 232 343
Total	4 359 110	4 489 110	5 340 949	5 679 008

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel	141 527
1.1.2 Poursuite du recensement et évaluation des matériels et équipements durables de l'Etat	25 000
1.1.3 Participation à l'approvisionnement des services publics en matériels roulant	2 850 000
1.2.1 Recensement, immatriculation et évaluation des bâtiments de l'Etat	70 000
1.2.2 Entretien courant des bâtiments	10 553
1.2.3 Construction Equipement DGABE	700 000
1.2.4 Réhabilitation des bâtiments publics	570 000
1.3.1 Renforcement en moyens matériels du Parc Outil de l'Etat	16 463
1.3.2 poursuite de la formation des Comptables-matières sur les procédures et la tenue de comptabilité-matières	10 000
1.3.3 Poursuite du déploiement du logiciel de la comptabilité matières	7 000
1.3.4 Poursuite de la Formation des Comptables matières sur le nouveau logiciel de la comptabilité matières	10 000
1.3.5 Suivi de l'application effective de la comptabilité matières	13 067
2.1.1 Renforcement des capacités des administrateurs représentant l'Etat dans les conseils d'administration et des agents de la DGABE	10 000
2.1.2 Actualisation du répertoire du portefeuille de l'Etat (collecte de données en vue de l'élaboration du répertoire)	47 500
2.2.1 Suivi des opérations de réforme et de liquidation des sociétés et entreprises publiques	6 000
2.2.3 Poursuite du recensement, l'évaluation et suivi des actifs résiduels des sociétés et entreprises publiques privatisées	2 000
Total	4 489 110

Le Programme : 3.001 Remboursement des Crédits TVA

Responsable du Programme: Le Conseiller Technique, chargé de la fiscalité.

Objectif 1: Assurer le Remboursement des crédits TVA

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux d'exécution des crédits TVA	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DGI

Précision Méthodologique : (Montants de crédits TVA remboursés/Montants de crédits TVA collectés)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	64 690 692	69 900 000	120 979 619	129 665 955
Total :	64 690 692	69 900 000	120 979 619	129 665 955

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Remboursement des Credits TVA	64 690 692	69 900 000	120 979 619	129 665 955
Total :	64 690 692	69 900 000	120 979 619	129 665 955

Action 01 Remboursement des Credits TVA**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	64 690 692	69 900 000	120 979 619	129 665 955
Total	64 690 692	69 900 000	120 979 619	129 665 955

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Remboursement des crédits TVA	69 900 000
Total	69 900 000

Le Programme : 3.009 Fonds pour le Développement Durable

Responsable du Programme: Le Directeur National de la Planification du Developpement.

Objectif 1: Assurer le développemnet Durable du Pays

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux d'exécution des crédits du Fonds de développemnet Durable	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Situation d'exécution des crédits

Précision Méthodologique : (crédits Engagés /crédits ouverts) *100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Investissement	40 000 000	40 000 000	74 804 963	80 202 515
Total :	40 000 000	40 000 000	74 804 963	80 202 515

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Financement du développement durable	40 000 000	40 000 000	74 804 963	80 202 515
Total :	40 000 000	40 000 000	74 804 963	80 202 515

Action 01 Financement du développement durable**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Investissement	40 000 000	40 000 000	74 804 963	80 202 515
Total	40 000 000	40 000 000	74 804 963	80 202 515

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Financement du développement durable	40 000 000
Total	40 000 000

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
1.011	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI FINANCEMENT PME/ PMI	47 500	47 500	47 500	58 466	61 897
	ENTRETIEN IMMEUBLE HOTEL DU MEF ACI 2000	200 000	0	200 000	350 801	371 393
	APPUI MISE EN OEUVRE PLAN HARMONISATION DE L'AIDE	140 000	142 500	140 000	175 400	185 695
	CONSTRUCTION HOTEL DES FINANCES	15 000 000	3 325 000	3 000 000	4 092 682	4 332 922
	PROJET FILETS SOCIAUX JIGISEJIRI/IDA	1 800 000	1 900 000	1 800 000	2 338 675	2 475 954
	PROJET DE RECONSTRUCTION & DE RELANCE ECONOMIQUE (II)	150 000	142 500	150 000	175 400	185 695
	PROGRAMME PERFECTIONNEMENT AGENTS MEF	190 000	190 000	190 000	233 867	247 594
	APPUI FONDS DVPT ECONOMIQUES (FDE)	90 000	95 000	90 000	116 933	123 796
	APPUI CELLULE DVPT SECTEUR FINANCIER	150 000	166 250	150 000	204 632	216 642
	ARCHIVAGE NUMERIQUE DFM / MEF	120 000	190 000	120 000	233 866	247 593
	RENFORCEMENT INFRASTRUCT. EQUIP. CAISFF	475 000	475 000	475 000	584 668	618 988
	INTERCONNEXION DES BASES DE DONNEES DU MEF	950 000	950 000	950 000	1 169 337	1 237 977
	APPUI CELLULE SUIVI REFORMES UEMOA	140 000	142 500	140 000	175 400	185 695
	PROJET APPUI COMPETITIVITE ECONOMIE MALIENNE (PACEM)	95 000	95 000	95 000	116 933	123 796
	CONSTRUCTION CENTRE FORMATION POUR DEVELOPPEMENT	200 000	308 750	200 000	380 033	402 339
	CONSTITUTION STOCK NATIONAL SECURITE ONAP	300 000	475 000	300 000	584 668	618 988
Total :		20 047 500	8 645 000	8 047 500	10 991 761	11 636 964

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.023	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	ACQUISITION TERRAIN / CONSTRUCTION DRB-DRCF DISTRICT B	400 000	380 000	400 000	467 735	495 191
	ELABORATION LOGICIEL GESTION DES SOLDES	190 000	190 000	190 000	233 867	247 594
	APPUI A LA MIGRATION DE PRED 5	300 000	380 000	300 000	467 735	495 191
	CONSTRUCT° / EQUIP TRANSIT ADM. ET BCS.	400 000	380 000	400 000	467 735	495 191
	REHABILITATION EX-HOTEL DES FINANCES	200 000	760 000	200 000	935 470	990 382
Total :		1 490 000	2 090 000	1 490 000	2 572 542	2 723 549

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.024	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION / EQUIPEMENT DIRECTION GENERALE DOUANE	1 900 000	950 000	1 900 000	1 169 337	1 237 977
	PROJET APPUI MOBILISATION RECETTES INTERIEURES (PAMOR)	750 000	0	750 000	0	0
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT DIRECTIONS REGIONALES DOUA	250 000	0	250 000	0	0
Total :		2 900 000	950 000	2 900 000	1 169 337	1 237 977

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.025	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	AMENAGEMENT/EQUIPEMENT DRCF/DELEGATIONS	250 000	285 000	250 000	350 801	371 393
	REHABILITATION/ EXTENSION DGMP	285 000	285 000	285 000	350 801	371 393
Total :		535 000	570 000	535 000	701 602	742 786

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.026	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	REHABIL. EXTENS. EQUIP. TRESORERIES ET PERCEPTIONS	400 000	570 000	400 000	701 602	742 786
Total :		400 000	570 000	400 000	701 602	742 786

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.027	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI A LA VIABILITE DE LA DETTE	150 000	142 500	150 000	175 400	185 695
	REHABILITATION IMMEUBLE DGDP	190 000	190 000	190 000	233 867	247 594
	APPUI CELLULE SUIVI DES PROJETS	95 000	0	95 000	0	0
Total :		435 000	332 500	435 000	409 267	433 289

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.028	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROGRAM. PROMOTION PLANIFICATION GESTION DEVELOPPEN	190 000	190 000	190 000	233 866	247 593
	APPUI MISE EN OEUVRE CSCRP	237 500	237 500	237 500	292 334	309 494
	FONDS D'ETUDE PREPARATION DES PROJETS	3 000 000	3 325 000	3 000 000	4 092 680	4 332 919
	APPUI ELABORATION MALI EMERGENT	100 000	142 500	100 000	175 399	185 693
	REHABILITATION EXTENSION EQUIPEMENT DRPSIAP	475 000	475 000	475 000	584 668	618 987
	APPUI PROGRAM. SUIVI EVALUATION INVESTISSEMENTS	475 000	475 000	475 000	584 667	618 985
	RENFORCEMENT CAPACITE MODELISATION / PREVIS. MACROEC	150 000	0	150 000	0	0
Total :		4 627 500	4 845 000	4 627 500	5 963 614	6 313 671

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.029	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT DGABE	700 000	570 000	700 000	701 602	742 786
	PROGRAMME REFECTION BATIMENTS PUBLICS	570 000	570 000	570 000	701 602	742 786
Total :		1 270 000	1 140 000	1 270 000	1 403 204	1 485 572

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

La Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) a pour mission le traitement et la transmission d'informations, en vue de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

A ce titre, elle :

1. est chargée, notamment de recueillir, d'analyser, d'enrichir et d'exploiter tout renseignement propre à établir l'origine ou la destination des sommes ou la nature des opérations ayant fait l'objet d'une déclaration ou d'une information reçue, au titre des dispositions des articles 15, 36, 43, 70, 79, 80, 86 et 111 de la loi N° 008 du 17 mars 2016 portant loi uniforme relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
2. reçoit également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les autorités de contrôle ainsi que les officiers de police judiciaire, qu'elle traite, le cas échéant, comme en matière de déclaration d'opération suspecte ;
3. peut demander la communication, par les assujettis ainsi que par toute personne physique ou morale, d'informations détenues par eux et susceptibles de permettre d'enrichir les déclarations de soupçons ;
4. effectue ou fait réaliser des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme au niveau du territoire national ;
5. peut animer et coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigation dont disposent les administrations ou services relevant du Ministère chargé des Finances, du Ministère chargé de la Justice et du Ministère chargé de la Sécurité ainsi que les organismes qui y sont rattachés pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
6. participe à l'étude des mesures à mettre en oeuvre pour faire échec aux circuits financiers clandestins, au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme ;
7. développe, en relation avec les directions concernées relevant du Ministère chargé des Finances, du Ministère chargé de la Justice et du Ministère chargé de la Sécurité, l'action internationale de lutte contre les circuits financiers clandestins, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. La CENTIF est également chargée d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune d'elles, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Elle émet des avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. A ce titre, elle propose toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

La CENTIF élabore des rapports périodiques, au moins une fois par trimestre, et un rapport annuel, qui analysent l'évolution des activités de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme au plan national et international, et procède à l'évaluation des déclarations recueillies. Ces rapports sont soumis au Ministre chargé des Finances.

I.2 Les contraintes et les défis

Au regard des missions qui lui sont assignées, la CENTIF fait face à certaines contraintes et défis liées tant du point de vue juridique, institutionnel et opérationnel.

I.2.1 Contraintes

L'existence des acquis du point de vue réglementaire ne doit pas faire perdre de vue les risques et autres vulnérabilités liées à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. C'est ainsi qu'on répertorie entre autres les insuffisances du cadre légal (sur le plan opérationnel et celles liées aux assujettis).

a) Insuffisances du cadre légal

- difficulté de poursuite de l'auteur du blanchiment pour auto blanchiment ;
- absence de cadre juridique pour l'établissement de la liste nationale des personnes susceptibles de financer le terrorisme conformément à la résolution 1373 ;

- absence des mesures de vigilance concernant les associations à but non lucratif ;
- absence de système d'échange d'informations en matière de transport inhabituel d'or, de métaux précieux ou de pierres précieuses ;
- absence de système informatisé de conservation d'informations relatives aux transports physiques de capitaux ;
- absence de dispositions relatives aux infractions boursières.

b) Insuffisances liées aux entités déclarantes :

- faible bancarisation de l'économie malienne (seulement 4% de la population malienne a accès aux services bancaires) ;
- développement du système alternatif de transfert de fonds ; porosité des frontières (sept pays frontaliers, Algérie, Burkina, Côte d'Ivoire, Guinée, Mauritanie, Niger et Sénégal), et l'étendue du territoire national ;
- trafic d'armes, de drogue et d'êtres humains ;
- prolifération des Organisations à But Non Lucratif (OBNL) ou ONG qui mérite un contrôle renforcé ;
- détournements des deniers publics ;
- faible implication de la société civile dans les actions de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

I.2.2 Défis

Les défis se déclinent suivant les axes de la stratégie nationale de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme :

- renforcer le cadre juridique ;
- combler les vides juridiques existants et mettre en conformité le dispositif national de lutte avec les normes internationales ;
- mettre en place un mécanisme de suivi et d'alerte afférents à l'application effective de la législation en vigueur ainsi que les recommandations attenantes ;
- améliorer la coopération et l'entraide judiciaire en matière de LBC FT ;
- diffuser les textes et la jurisprudence en matière de LBC FT ;
- Renforcer la vigilance et la capacité des assujettis ;
- Renforcer les mesures de vigilance par les Institutions Financières.

I.3 La politique sectorielle

La politique sectorielle en matière de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme s'inscrit dans le cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD 2019-2023).

Il s'agit de promouvoir la transparence afin de lutter contre la délinquance financière sous toutes ces formes (blanchiment de capitaux et le financement). Pour ce faire, l'Etat envisage de doter les structures impliquées dans cette lutte en ressources humaines, matérielles et financières adéquates pour les accompagner dans l'atteinte des missions qui leur sont assignées.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs	Unité	2015	2016	2017	2018

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Assistance au traitement à la gestion de l'information financière	936 925	1 186 925	1 059 508	1 206 029
Total :	936 925	1 186 925	1 059 508	1 206 029

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	250 000	400 000	272 480	291 635
Biens et services	10 620	10 620	11 135	12 031
Transferts et subventions	676 305	676 305	775 893	902 363
Investissement	0	100 000	0	0
Total :	936 925	1 186 925	1 059 508	1 206 029

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.044 Assistance au traitement à la gestion de l'information financière

Responsable du Programme : le Président de la CENTIF

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme "Assistance au traitement de la gestion de l'information financière" s'occupe de:

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités de la Cellule ;
- la gestion des ressources matérielles et financières.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme assistance au traitement et à la gestion de l'information financière est bâti autour de (04) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Renforcer la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
I.1 Taux de clôture des dossiers relatifs aux déclarations de soupçon	%	55	70	85	95

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CENTIF

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers traités et envoyés/Nombre de dossiers reçus) x 100

I.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations de GAFI	%	Moyen	100	100	100
--	---	-------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de l'état des lieux du blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations satisfaites / Nombre de recommandations formulées) x 100

I.3 Taux d'exécution du plan de formations des acteurs	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel

Précision Méthodologique : (Nombre de sessions réalisées / Nombre de sessions programmées) x 100

Objectif 2: Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources, financières et matérielles du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des activités

Précision Méthodologique : (Nombre de marchés conclus / Total programmé) x 100

2.2 Taux d'exécution du budget de la CENTIF	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Compte Administratif

Précision Méthodologique : Crédits liquidés/Dotation) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	250 000	400 000	272 480	291 635
Biens et services	10 620	10 620	11 135	12 031
Transferts et subventions	676 305	676 305	775 893	902 363
Investissement		100 000	0	0
Total :	936 925	1 186 925	1 059 508	1 206 029

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Traitement de l'information financière	936 925	1 186 925	1 059 508	1 206 029
Total :	936 925	1 186 925	1 059 508	1 206 029

Action 01 Traitement de l'information financière**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	250 000	400 000	272 480	291 635
Biens et services	10 620	10 620	11 135	12 031
Transferts et subventions	676 305	676 305	775 893	902 363
Investissement		100 000	0	0
Total	936 925	1 186 925	1 059 508	1 206 029

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charges des ateliers de coordination	20 000
1.1.2	Enquêtes	19 000
1.1.3	Etudes sur l'état des lieux du LBC/FT	55 000
1.2.1	Prise en charges des ateliers du comité interministériel et production des rapports	20 000
1.3.1	Formation du personnel	20 000
1.3.2	Formation et sensibilisation des acteurs en LBC/FT	35 000
1.3.3	Déplacement à l'intérieur et à l'extérieur (achat de billet d'avion)	85 000
2.1.1	Approvisionnement en biens et services de la CENTIF	422 925
2.1.2	Opérations diverses de la CENTIF	110 000
Total		786 925

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPP)

I.1 La mission

Aux termes de l'article 2 de la Loi N° 030 du 04 juin 2011 portant modification de la Loi N° 08-023 du 23 juillet 2008, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (ARMD) a pour mission principale d'assurer la régulation du système de passation des marchés publics et des délégations de service public en vue d'en accroître la transparence et l'efficacité conformément aux directives de l'UEMOA dans ce domaine. Cette mission globale se décline en missions spécifiques ci-après :

a) « Définir les éléments de la politique nationale en matière de marchés publics et des délégations de service public, d'émettre des avis, de formuler des propositions ou de recommandations concernant les politiques et les mesures législatives et réglementaires en matière de marchés publics et de délégation de service public.

Dans ce cadre, l'Autorité élabore les projets de textes et mène des études relatives aux marchés publics et aux délégations de service public. Elle propose toutes mesures de réforme de nature à améliorer les procédures et les outils de passation des marchés publics et des délégations de service public.

b) Contribuer à l'information et à la formation des acteurs de la commande publique, au développement du cadre professionnel et à l'évaluation des performances des acteurs du système de passation, d'exécution et de contrôle des marchés publics et des délégations de service public.

Dans ce cadre, l'Autorité :

- élabore et met en oeuvre les programmes de formation et de sensibilisation des acteurs de la commande publique sur la réglementation des marchés publics et des délégations de service public en vue de renforcer leur capacité ;

- assure la publication d'une revue périodique ayant pour objet de promouvoir la transparence sur le système des marchés publics et des délégations de service public, d'informer le public sur les activités de l'Autorité ;

- diffuse la réglementation et garantit la publicité de l'information sur les procédures de passation des marchés publics ;

- assure en relation avec la Direction Générale des Marchés Publics et des Délégations de Service Public, la constitution et la gestion de banques de données sur les marchés publics et les délégations de service public.

c) Auditer les marchés publics, initier des enquêtes relatives à des irrégularités ou des violations de la réglementation communautaire ou nationale, commises en matière de marchés publics et de délégations de service public et saisir les autorités communautaires ou nationales, compétentes de toute infraction constatée.

Elle fait réaliser les audits techniques et / ou financiers en vue d'évaluer le coût et l'efficacité des marchés publics ou des délégations de service public.

d) Assurer le règlement non juridictionnel des litiges en statuant en qualité d'Autorité de recours non juridictionnels.

A ce titre, elle reçoit les réclamations et statue sur les irrégularités, fautes et infractions constatées en matière de passation ou d'exécution des marchés publics et des délégations de service public.

e) Entretenir des relations de coopération avec les institutions similaires d'autres pays et les organismes internationaux agissant dans le domaine des marchés publics et des délégations de service public. Elle est l'organe de liaison des institutions communautaires de l'UEMOA, et peut à ce titre saisir ou assister la commission de l'UEMOA dans le cadre de la surveillance multilatérale en matière de marchés publics et de délégations de service public ».

I.2 Les contraintes et les défis

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes sont :

- un déficit de professionnalisme en matière d'achat public ;

- la couverture partielle des acteurs des régions du nord du pays à cause de l'insécurité ;

- l'impact limité des formations sur les acteurs ;
- la mobilité des acteurs formés ;
- une motivation insuffisante des spécialistes en achat.

I.2.2 Défis

Les principaux défis à relever sont :

- la professionnalisation des acteurs de la commande publique ;
- la couverture totale de l'ensemble des acteurs ;
- la création d'un corps de professionnels en achat pour l'administration.

I.3 La politique sectorielle

Les missions de l'ARMDS s'inscrivent dans le cadre de la gouvernance financière notamment l'objectif global 1.2. Améliorer la gouvernance administrative, économique et financière et renforcer le partenariat pour le développement durable et l'objectif spécifique 1.2.3. Gérer efficacement les finances publiques et lutter plus efficacement contre la corruption et la délinquance financière du Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023).

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Promotion de la transparence, de l'exhaustivité et de la concurrence par le cadre juridique et réglementaire	note	-	-	B	-

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Régulation de la commande publique	443 390	377 875	506 312	586 763
Total :	443 390	377 875	506 312	586 763

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	24 000	24 000	25 166	27 191
Transferts et subventions	419 390	353 875	481 146	559 572
Total :	443 390	377 875	506 312	586 763

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.068 Régulation de la commande publique

Responsable du Programme : le Secrétaire exécutif de l'ARMDS

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise essentiellement à développer le cadre professionnel et la performance des acteurs du système de passation, d'exécution et de contrôle des marchés publics et des délégations de service public. Sa mise en oeuvre est assurée par l'action « assistance aux acteurs de la commande publique ».

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme¹ est bâti autour d'un seul objectif spécifique à savoir : (i) Renforcer les capacités des acteurs de la commande publique.

A cet objectif est associé un indicateur de résultat dont la cible permet de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme. Le détail de cet indicateur associé est consigné dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Renforcer les capacités des acteurs de la commande publique					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
I.1 Taux de mise en oeuvre de la stratégie nationale de formation des acteurs de la commande publique	%	25	25	28	16

Moyen de Vérification : Rapport annuel / ARMDS

Précision Méthodologique : (Effectif formé par exercice / effectif prévu dans le document de stratégie au terme des 5 ans)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	24 000	24 000	25 166	27 191
Transferts et subventions	419 390	353 875	481 146	559 572
Total :	443 390	377 875	506 312	586 763

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Assistance aux acteurs de la Commande Publique	443 390	377 875	506 312	586 763
Total :	443 390	377 875	506 312	586 763

Action 01 Assistance aux acteurs de la Commande Publique**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	24 000	24 000	25 166	27 191
Transferts et subventions	419 390	353 875	481 146	559 572
Total	443 390	377 875	506 312	586 763

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Renforcer les capacités des acteurs de la Commande publique	357 875
1.1.2 Mise en oeuvre des activités PREM	20 000
Total	377 875

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministre du Dialogue Social, du Travail et de la Fonction publique, prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines du Dialogue Social, du Travail et de la Fonction publique :

A ce titre, il a l'initiative et les responsabilités des actions suivantes :

- la promotion du dialogue sociale, la prévention et la gestion des conflits collectifs ;
- la coordination des rapports du gouvernement avec les organisations syndicales et patronales ;
- l'élaboration, la mise en oeuvre et le contrôle de la législation du travail dans le secteur privée ;
- les mesures de lutte contre le travail des enfants, les discriminations et les harcèlements dans les lieux du travail ;
- l'élaboration, l'application ou le contrôle de l'application des règles relatives à l'emploi du personnel civil de l'Etat et des organismes publics de l'Etat ;
- l'élaboration, et la mise en oeuvre de la politique salariale et de rémunération de l'Etat ;
- l'amélioration de la performance du personnel civil de l'Etat et des organismes publics de l'Etat ;
- l'élaboration et l'application des règles relatives à la détermination de la représentativité et de la légitimité des organisations syndicales ;
- la gestion du personnel relevant du statut général des fonctionnaires.

I.2 Les contraintes et les défis

De façon générale, le Département est confronté dans l'exécution de sa mission à certains problèmes qui agissent de manière négative sur les résultats des 3 programmes. Il s'agit de :

I.2.1 Contraintes

Elles concernent :

- la faible capacité des acteurs à appréhender les questions essentielles en matière de négociation et de gestion des conflits ;
- l'insuffisance d'infrastructures adéquates ;
- l'instabilité institutionnelle (répartition des services entre la primature et les autres départements ministériels à la suite des remaniements) ;
- l'insuffisance des ressources financières;
- la non opérationnalisation de certains services déconcentrés ;
- le problème d'appropriation du concept du Travail des Enfants.

I.2.2 Défis

Les défis à relever sont :

- le renforcement des capacités des acteurs du dialogue social;
- le renforcement du dialogue social ;
- la réalisation d'infrastructures adéquates pour les services du département ;
- la sensibilisation sur le concept du Travail des Enfants ;
- l'amélioration des relations entre l'administration et les usagers ;
- l'élimination des pires formes du travail des enfants.

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère du Travail et de la Fonction Publique dispose de nos jours d'une seule Politique Sectorielle à savoir la Politique Nationale du Travail. En outre, le Département contribue à la mise en oeuvre de certaines politiques telles que la Politique Nationale de Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et la Politique Nationale de Transparence.

La Politique Nationale du Travail :

Son objectif général est d'améliorer les conditions de travail et la gouvernance du marché du travail en vue d'accroître l'efficacité du marché du travail au plan économique et social.

Elle s'inscrit intimement dans le Cadre pour la Relance Economique et le Développement Durable du Mali (CREDD 2019-2023) et sa mise en oeuvre nécessite une forte articulation avec d'autres politiques sectorielles comme la Politique Nationale de l'Emploi

Tableau 1 : Quelques indicateurs - 2018

(PNE), la Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS) et la Politique Nationale de Formation Professionnelle (PNFP).

Objectifs spécifiques :

Ainsi, la PNT est bâtie autour des quatre (04) objectifs spécifiques suivants :

- promouvoir un cadre juridique et institutionnel favorable à la réalisation du travail décent : il s'agit d'améliorer le cadre juridique et institutionnel du travail et de renforcer les capacités opérationnelles des intervenants du monde du travail ;
- promouvoir la santé et la sécurité au travail : dans ce cadre l'accent est mis sur la prévention des risques professionnels, la lutte contre les pires formes de travail des enfants, ainsi que la lutte contre le VIH/SIDA et la tuberculose en milieu de travail ;
- promouvoir l'égalité au travail, en mettant en place des mécanismes de lutte contre la discrimination dans l'emploi et la profession ;
- promouvoir le dialogue social à travers le renforcement du cadre de dialogue social par la consolidation des instruments de concertation et la mise en place de nouveaux instruments pertinents, la sensibilisation, la formation et l'information des partenaires sociaux en vue de développer une culture de dialogue social au niveau national

Cependant, force est de reconnaître que le Plan d'Actions Opérationnel 2013-2015 n'a pas été mis en oeuvre faute de financement. Il est donc impératif d'actualiser le Plan d'actions Opérationnel pour une mise en oeuvre effective de la Politique Nationale du Travail.

Par ailleurs, pour faire face à la recrudescence du travail des enfants, le Gouvernement a adopté, en Conseil des Ministres le 08 juin 2011, le Plan d'Actions National pour l'Élimination du Travail des Enfants au Mali (PANETEM). L'objectif général de ce plan décennal est l'éradication de toute forme de travail non autorisée des enfants au Mali durant la période 2011-2020. Il est réparti en deux phases principales de cinq ans chacune.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques 2015

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Nombre de fonctionnaires de l'Etat	Nombre	58 156	56 665	56 665	56 665
2	Nombre de femmes fonctionnaires de l'Etat	Nombre	17 597	17 361	17 361	17 361
3	Nombre d'handicapés fonctionnaires de l'Etat	Nombre	-	322	322	350
4	Taux de réalisation de la convention n° 182 sur l'interdiction des Pires Formes de Travail des Enfants	%	37	0,38	32	32

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale	2 324 620	2 470 909	2 615 616	2 800 719
Amélioration de la Gestion Administrative des Agents de l'Etat	921 564	799 064	871 715	934 978
Amélioration du Cadre législatif du Travail	701 840	746 851	817 741	878 985
Total :	3 948 024	4 016 824	4 305 072	4 614 682

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 044 627	1 044 627	1 173 403	1 255 884
Biens et services	1 552 690	1 622 306	1 638 350	1 769 562
Transferts et subventions	56 050	76 050	72 118	83 872
Investissement	1 294 657	1 273 841	1 421 201	1 505 364
Total :	3 948 024	4 016 824	4 305 072	4 614 682

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.012 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'articule autour de la conduite de l'élaboration des politiques en matière de travail, de fonction publique, de relations avec les Institutions et de gestion des ressources matérielles et financières du département, la coordination du système de planification et de production des statistiques du département, le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme Administration Générale est bâti autour de quatre objectifs spécifiques.

A ces objectifs, sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Dans les tableaux ci-dessous, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Préserver et consolider la paix sociale					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Pourcentage des préavis de grève gérés	%	75	80	85	90

Moyen de Vérification : Arrêtés, avis de réunion et Procès-verbaux

Précision Méthodologique : (Nombre de préavis de grève levés/nombre de préavis de grève reçus) x 100

1.2 Taux de mise en oeuvre des points d'accords conclus avec les syndicats	%	80	90	95	95
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Etat d'exécution des accords

Précision Méthodologique : (Nombre de points exécutés/nombre de points d'accords conclus) x 100

1.3 Taux d'exécution des activités Genre du département	%	80	90	95	100
---	---	----	----	----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du comité genre du département

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées /nombre d'activités prévues) x 100

1.4 Taux d'exécution des activités d'élaboration du plan de déconcentration	%	60	40	60	100
---	---	----	----	----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités prévues) x 100

Objectif 2: Promouvoir le Dialogue Social

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'exécution des activités de renforcement des capacités par la formation en dialogue social	%	95	95	95	95

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de formations en dialogue social réalisées/nombre formations prévues) x 100

2.2 Taux de Centrales syndicales ayant atteint le seuil	%	100	3	4	5
---	---	-----	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport des élections

Précision Méthodologique : (Nombre de votants par centrale syndicale/nombre d'inscrits) x 100

Objectif 3: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux de réalisation des activités de renforcement des capacités par la formation des agents de l'Etat	%	80	70	75	80

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées) x 100

3.2 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
--------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Compte administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/dotations) x 100

3.3 Taux d'exécution du plan de passation des marchés		99	100	100	100
---	--	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Plan de passation des marchés

Précision Méthodologique : (Nombre de marchés passés / Nombre de marchés prévus) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	354 571	354 571	398 284	426 282
Biens et services	999 049	1 021 754	1 019 145	1 101 174
Transferts et subventions	33 250	33 250	42 782	49 755
Investissement	937 750	1 061 334	1 155 405	1 223 508
Total :	2 324 620	2 470 909	2 615 616	2 800 719

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Conduite et pilotage de la politique du travail, de la fonction publique, du dialogue social et des relations avec les institutions	1 550 269	1 615 474	1 781 088	1 901 285
Gestion des ressources Financières et du Matériels	774 351	855 435	834 528	899 434
Total :	2 324 620	2 470 909	2 615 616	2 800 719

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	24	16	18	20
CATEGORIE B1	11	11	13	15
CATEGORIE B2	12	14	16	18
CATEGORIE C	5	4	5	6
AUTRES	62	49	51	53
Total :	114	94	103	112

Action 01 Conduite et pilotage de la politique du travail, de la fonction publique, du dialogue social et des relations avec les institutions

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	229 101	229 101	257 346	275 437
Biens et services	383 418	356 123	366 774	396 295
Transferts et subventions	33 250	33 250	42 782	49 755
Investissement	904 500	997 000	1 114 186	1 179 798
Total	1 550 269	1 615 474	1 781 088	1 901 285

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel	229 101
1.1.2 Exécution du budget pour la satisfaction des besoins des services	126 316
1.1.3 Organisation des concertations de la gestion des grèves	189 905
1.2.1 Suivi de la mise en oeuvre des accords conclus avec les centrales syndicales	33 250
1.2.2 Organisation des élections professionnelles	40 000
1.3.1 Tenue des cadres de concertation sur le genre et ou autres activités diverses	22 528
1.4.1 Elaboration d'un plan de déconcentration des services du département	17 374
2.1.1 Renforcement de capacités des Ressources Humaines de l'Etat (dialogue social)	42 000
2.2.1 Traitement des données des élections professionnelles	57 000
3.1.1 Programme de Renforcement de capacité nationale par la formation	558 000
3.3.3 Construction/ Réhabilitation Annexes MTFPRE	300 000
Total	1 615 474

Action 02 Gestion des ressources Financières et du Matériels

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	125 470	125 470	140 938	150 845
Biens et services	615 631	665 631	652 371	704 879
Investissement	33 250	64 334	41 219	43 710
Total	774 351	855 435	834 528	899 434

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.2.1 Prise en charge des dépenses de personnel	125 470
3.2.2 Exécution du budget	133 522
3.2.3 Assistance à la préparation du budget du Département et autres dépenses diverses	48 287
3.2.4 Sensibilisation sur le VIH/SIDA	340
3.3.1 Renforcement de capacités par les matériels et d'équipements	147 020
3.3.2 Renforcement de capacités par les services	400 796
Total	855 435

Le Programme : 2.030 Amélioration de la Gestion Administrative des Agents de l'Etat

Responsable du Programme: le Directeur National de la Fonction Publique et du Personnel

a).Présentation stratégique du programme:

Le Programme 2.030 est consacré au recrutement et à la gestion des carrières des agents de l'Etat.

b).Présentation détaillée des objectifs et indicateurs du programme:

Le programme poursuit quatre (04) objectifs spécifiques qui concourent à la résolution des problèmes relatifs à la gestion des ressources humaines de la Fonction publique d'Etat. Il s'agit de :

1. maîtriser les effectifs du personnel de la Fonction publique de l'Etat :

- mener toute opération tendant au développement de la fonction « ressources humaines »

- élaborer les outils, méthodes et procédures de gestion des ressources humaines ;
 - assurer les échanges d'informations avec les services chargés de la solde et veiller à la cohérence des données.
2. satisfaire les besoins en formation et en recrutement des nouveaux agents :
- pourvoir aux vacances d'emploi dans les services publics ;
 - élaborer les décisions de mise en congé de formation.
3. disposer d'un système d'information national à jour sur les ressources humaines de l'Etat et accessible :
- concevoir et développer le système d'information sur les ressources humaines de la Fonction publique de l'Etat ;
 - produire et diffuser les états de gestion des ressources humaines.
4. assurer l'équité genre dans la Fonction publique de l'Etat :
- apporter un appui conseil aux services publics pour la prise en compte de la dimension Equité-genre dans la gestion des carrières des agents publics ;
 - produire les données statistiques sur le genre dans le système d'information de l'administration publique.

Objectif 1: Maîtriser les effectifs du personnel de la fonction publique d'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Pourcentage de la tenue des réunions de concertation des gestionnaires des ressources humaines	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports/compte rendu					
Précision Méthodologique : (Nombre de réunion de concertation tenue/Nombre total des réunions prévues)x100					
1.2 Proportion de données harmonisées entre le fichier solde (BCS) et le fichier Administratif (DNFPP)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : fichier solde (BCS) et le fichier administratif (DNFPP)					
Précision Méthodologique : (Nombre de fiches actualisées au BCS / Nombre d'agents) X100					

Objectif 2: Satisfaire les besoins en formation et en recrutement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de satisfaction des besoins en recrutement des services publics	%	55	100	100	100
Moyen de Vérification : Arrêtés d'intégration					
Précision Méthodologique : (Nombre d'agents recrutés/Nombre de besoins exprimés) X100					
2.2 Taux d'exécution des besoins de formation des agents de l'Etat	%	90	95	95	95
Moyen de Vérification : Application Gestion des Ressources Humaines (GRH)					
Précision Méthodologique : (Nombre d'agents autorisés à se former/ Nombre total de demandes) X100					

Objectif 3: Disposer d'un système d'information national à jour sur les ressources humaines de l'Etat et accessible

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux de mise à jour du système d'information national sur les ressources humaines de l'Etat	%	95	74	99	100
Moyen de Vérification : Base de donnée de la DNFPP					
Précision Méthodologique : (Nombre de dossier mis à jour / Nombre total de dossiers existants) x100					
3.2 Taux d'exécution du plan interne de communication	%	90	95	97	100
Moyen de Vérification : Rapport de communication					
Précision Méthodologique : (Nombre d'actions de communication / Nombre total d'actions programmées) x100					

Objectif 4: Assurer l'équité genre dans la fonction publique de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Pourcentage de nouveaux fonctionnaires en situation de handicap recrutés (H/F)	%	100	5	10	15

Moyen de Vérification : ARRETE D'INTEGRATION

Précision Méthodologique : (Nombre de nouveaux fonctionnaires en situation de handicap recrutés/ Nombre total d'agents de l'Etat)x100

4.2 Pourcentage de femmes catégories « A » dans la Fonction Publique d'Etat	%	35	19	21	23
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Annuaire Staistique

Précision Méthodologique : (Nombre de femmes de catégorie A répertoriées/ Nombre total d'agents de l'Etat de Catégorie A) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	198 675	198 675	223 168	238 856
Biens et services	394 189	414 189	417 713	451 335
Investissement	328 700	186 200	230 834	244 787
Total :	921 564	799 064	871 715	934 978

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Gestion des Carrières et Modernisation de l'Administration	921 564	799 064	871 715	934 978
Total :	921 564	799 064	871 715	934 978

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	23	25	26	27
CATEGORIE B1	12	14	15	16
CATEGORIE B2	16	21	22	23
CATEGORIE C	3	3	4	5
AUTRES	31	29	30	32
Total :	85	92	97	103

Action 01 Gestion des Carrières et Modernisation de l'Administration**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	198 675	198 675	223 168	238 856
Biens et services	394 189	414 189	417 713	451 335
Investissement	328 700	186 200	230 834	244 787
Total	921 564	799 064	871 715	934 978

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.2 Utilisation du logiciel de gestion des ressources humaines	5 000
1.1.3 Renforcement des compétences des gestionnaires des ressources humaines en équité genre	30 000
1.1.4 Prise en charge des dépenses du personnel	198 675
2.1.1 Organisation des concours directs et professionnels et des tests de recrutement des contractuels dans la fonction publique	172 917
2.1.2 Maîtrise de la formation et du perfectionnement des agents de l'Etat	50 000
2.1.3 Renforcement de capacités par les matériels et d'équipements et d'autres services	307 472
2.2.1 Mise en place des mécanismes de suivi-évaluation de la performance du personnel de la fonction publique de l'Etat	20 000
3.1.1 Développement des instruments de modernisation et de professionnalisation de la Gestion des ressources humaines	5 000
3.2.1 Respect de la communication dans les procédures de réalisation des activités	2 000
4.1.1 Elaboration d'un répertoire des fonctionnaires en situation de handicap	4 000
4.2.1 Elaboration d'un répertoire des femmes cadres	4 000
Total	799 064

Le Programme : 2.031 Amélioration du Cadre législatif du Travail

Responsable de Programme : le Directeur National du Travail

a)Présentation stratégique du programme

Créée par la loi n°02-072 du 19 décembre 2002, la Direction Nationale du Travail a pour mission de :

- élaborer les éléments de la politique nationale du travail ;
- élaborer la législation et la réglementation en la matière et assurer son application ;
- promouvoir le dialogue social ;
- mener toutes études et enquêtes concernant les conditions de vie et de travail des travailleurs salariés ;
- donner des avis techniques à l'administration, aux employeurs, aux travailleurs ainsi qu'à leurs organisations respectives ;
- assurer la coordination et le contrôle technique des services et organismes qui concourent à la mise en oeuvre de la politique du travail.

La Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants a été créée par l'Ordonnance n°10-036/P-RM du 5 août 2010, ratifiée par la Loi n°10-050 du 23 décembre 2010. Elle est chargée de :

- coordonner, évaluer et suivre l'ensemble des actions relatives à la lutte contre le travail des enfants ;
 - proposer des mesures et stratégies de lutte contre le travail des enfants ;
 - collecter des informations sur les caractéristiques, la nature, l'ampleur et les facteurs favorisant le travail des enfants ;
 - évaluer les conditions de travail des enfants et leurs conséquences sur leur développement physique et moral ;
 - créer et mettre à jour une base de données sur le travail des enfants ;
 - renforcer les capacités des différents acteurs ;
 - élaborer, présenter et diffuser un rapport national annuel sur le travail des enfants.
- le programme « Amélioration du cadre législatif du Travail » vise ainsi à :
- promouvoir le dialogue social à travers le renforcement de son cadre ;
 - assurer l'application de la législation et de la réglementation du travail à travers le contrôle d'entreprises et le respect des dispositions en vigueur;

- rendre performants les services du Travail à travers la formation et l'acquisition de moyens matériel adéquats;
- promouvoir les actions de lutte contre le Travail des Enfants à travers la communication, le retrait et la réinsertion des enfants victimes de pires formes de travail des enfants.

a).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le programme poursuit quatre (4) objectifs spécifiques qui sont :

- Promouvoir le dialogue social;
- S'assurer de l'application de la législation et de la réglementation du travail ;
- Rendre performant les services du Travail ;
- Promouvoir les actions de lutte contre le Travail des Enfants.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Promouvoir le dialogue social					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Pourcentage des conflits de travail gérés	%	71	83	85	87

Moyen de Vérification : Rapports annuels des Directions Régionales du Travail et de la Direction Nationale du Travail - Préavis de grève déposés					
Précision Méthodologique : (Nombre de conflits ayant reçu une issue favorable / nombre de conflits soumis aux services du travail) x 100					
1.2 Pourcentage des conventions collectives et accords d'établissement relus et adoptés	%	65	100	100	100

Moyen de Vérification : PV de négociation des conventions et note technique des accords d'établissement - Copies des conventions et accords signés					
Précision Méthodologique : (Nombre de conventions et accords relus et adoptés / total de conventions et accords soumis) x 100					
1.3 Taux de progression des usagers assistés et conseillés	%	7	10	13	16

Moyen de Vérification : Rapports annuels des DRT et de la DNT					
Précision Méthodologique : [(Nombre d'usagers assistés et conseillés de l'année N / Nombre d'usagers assistés et conseillés de l'année N-1)-1] x 100					

Objectif 2: S'assurer de l'application de la législation et de la réglementation du travail					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de progression des établissements contrôlés	%	6	9	12	15

Moyen de Vérification : Rapports d'inspection de la Direction Nationale du Travail et des Directions Régionales du Travail ; copie des contrats de travail visés					
Précision Méthodologique : [(Nombre d'établissements contrôlés de l'année N/Nombre d'établissements contrôlés de l'année N-1)-1] x 100					
2.2 Taux de progression des contrats de travail visés	%	5	8	11	14

Moyen de Vérification : Rapports annuels des DRT et de la DNT ; copie des contrats de travail visés					
Précision Méthodologique : [(Nombre de contrats de travail visés de l'année N/ Nombre de contrats de travail visés de l'année N-1)-1] x 100					
2.3 Pourcentage d'Inspecteurs ou de Contrôleurs du Travail formés (femmes)	%	-	45	50	55

Moyen de Vérification : Rapports de formation, Rapports annuels					
Précision Méthodologique : (Nombre d'Inspecteurs ou de contrôleurs du travail formés / nombre total d'Inspecteurs ou de contrôleurs du travail) x 100					

Objectif 3: Promouvoir les actions de lutte contre le Travail des Enfants

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux de réalisation du programme d'activités de la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants	%	40	65	70	75

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités programmées) x 100

3.2 Taux de retrait des enfants victimes de pires formes de travail des enfants (Filles)	%	30	10	15(6)	20(8)
--	---	----	----	-------	-------

Moyen de Vérification : Rapport annuel-CNLTE

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants retirés/Nombre total d'enfants identifiés) x 100

3.3 Taux de réinsertion des enfants retirés des pires formes de travail des enfants (Filles)	%	-	10	15(6)	20(8)
--	---	---	----	-------	-------

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants réinsérés/Nombre total d'enfants retirés) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	491 381	491 381	551 951	590 746
Biens et services	159 452	186 363	201 492	217 053
Transferts et subventions	22 800	42 800	29 336	34 117
Investissement	28 207	26 307	34 962	37 069
Total :	701 840	746 851	817 741	878 985

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Suivi évaluation de la législation du travail et renforcement du dialogue social	701 840	746 851	817 741	878 985
Total :	701 840	746 851	817 741	878 985

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	60	64	75	86
CATEGORIE B1	38	33	40	47
CATEGORIE B2	19	19	24	29
CATEGORIE C	8	9	13	17
AUTRES	123	117	126	135
Total :	248	242	278	314

Action 01 Suivi évaluation de la législation du travail et renforcement du dialogue social
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	491 381	491 381	551 951	590 746
Biens et services	159 452	186 363	201 492	217 053
Transferts et subventions	22 800	42 800	29 336	34 117
Investissement	28 207	26 307	34 962	37 069
Total	701 840	746 851	817 741	878 985

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Gestion des conflits de travail	18 155
1.1.2	Prise en charge du personnel	491 381
1.1.3	Renforcement de capacités par les matériels et d'équipements ou d'autres services	56 550
1.1.4	Renforcement de capacités pour améliorer le cadre législatif du travail au niveau des régions	95 216
1.2.1	Poursuite de la relecture des conventions et accords d'établissement	5 000
1.3.1	Assistance et conseil aux partenaires et usagers	6 000
2.1.1	Réalisation des visites régulières d'entreprises sur les conditions et milieux de travail	500
2.1.2	Enquête sur les Comités d'Hygiène et de Sécurité (CHS), des entreprises de travail temporaire	500
2.1.3	Adoption d'une politique nationale cohérente de santé et sécurité au travail	500
2.2.1	Vérification et visa des contrats de travail et le contrôle de la main d'oeuvre étrangère	2 000
2.3.1	Tenue des sessions de formation des Inspecteurs ou Contrôleurs du travail et d'autres dépenses de déplacement et de réparation	5 401
3.1.1	Organisation d'une table ronde des PTF pour le financement du Plan d'Actions National pour l'Elimination du Travail des Enfants au Mali (PANETEM)	4 000
3.2.1	Retrait et réinsertion des enfants victimes des pires formes de travail.	12 000
3.2.2	Renforcement de capacités par les matériels et d'équipements et autres activités	24 988
3.3.1	Tenue des réunions du Comité Directeur National de lutte contre le Travail des Enfants (CDN)	2 000
3.3.2	Tenue des missions de retrait des enfants aux pires formes de travail	22 660
Total		746 851

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE		Crédits de paiement		
		2020	2019	2020	2021	2022
	1.012	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES				
	PROGR. RENFOR. CAPACITE NAT. PAR LA FORMATION	600 000	570 000	600 000	701 602	742 786
	CONSTRUCTION / REHABILITATION ANNEXES MTFPRE	300 000	237 500	300 000	292 334	309 494
	Total :	900 000	807 500	900 000	993 936	1 052 280

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Selon le Décret N°2019-0331/P-RM du 13 mai 2019 fixant les attributions spécifiques des membres du Gouvernement, le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a pour mission de préparer et mettre en oeuvre la politique nationale de l'Emploi et de la formation professionnelle. A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la définition de la politique d'emploi et de lutte contre le chômage et le sous-emploi ;
- la définition et le suivi de la mise en oeuvre des actions et mesures destinées soit préserver des emplois, soit à favoriser la création d'emplois ;
- le développement de la formations professionnelle et le renforcement des capacités des structures nationales de formation professionnelle en vue de répondre aux défis de l'intégration sous régionale et du renforcement de la compétitivité des entreprises nationales ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des mesures visant l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes ;
- la définition et le suivi de la mise en oeuvre de mesures visant une adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'exécution de ses missions, le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle est confronté aux contraintes et défis suivants :

I.2.1 Contraintes

- la faible appropriation des documents de la politique nationale de l'emploi et son plan d'actions par les différents acteurs ;
- l'insuffisance du financement du plan d'actions de la politique nationale de l'emploi ;
- le manque de synergie entre les structures chargées de la mise en oeuvre des Politiques Nationales de l'Emploi et de Formation Professionnelle ;
- l'insuffisance de ressources humaines qualifiées et de ressources matérielles au niveau des structures publiques chargées des politiques nationales de l'emploi et de la formation professionnelle ;
- l'inadaptation des locaux et des équipements dans certains centres de formation professionnelle;
- le manque de plan de développement des Centres de Formations Professionnelles publics dans le cadre des extensions ;
- la faible valorisation des acteurs de la formation professionnelle et des produits locaux ;
- l'inadaptation des locaux des structures du département ;
- la faiblesse du système d'information du marché du travail ;
- l'insuffisance et la faible mobilisation des financements destinés aux programmes d'emploi et de formation professionnelle ;
- le dysfonctionnement dans le dispositif institutionnel et organisationnel ;
- la faible motivation des agents des services centraux et de certains services rattachés ;
- l'absence d'un dispositif de certification et de validation des acquis professionnels ;
- la faiblesse des cadres de pilotage, de coordination, d'orientation et de mise en cohérence des dispositifs de formation continue, qualifiante et par apprentissage ;
- l'insuffisance de formateurs qualifiés et faible motivation des formateurs ;
- l'inadaptation des programmes de formation à l'Approche par Compétences ;
- l'inadéquation entre offre de formation et besoin du marché du travail ;
- la faible maîtrise des acteurs et des collectivités territoriales sur les reformes et les outils de décentralisation et de déconcentration ;
- la faible maîtrise de la mobilisation des ressources du DPPD-PAP.

I.2.2 Défis

- la mise en oeuvre de la politique de Décentralisation/Déconcentration;
- le renforcement Institutionnel ;
- la satisfaction des besoins immenses en matière de création d'emplois et de développement des compétences ;
- l'appropriation des documents de politiques nationales et leur plan d'actions par les différents acteurs ;

- la dissémination et/ou vulgarisation de la politique nationale de l'emploi et son plan d'actions ;
- la valorisation des auto-emplois et l'emploi informel notamment à travers la mise en place d'un dispositif adéquat de soutien à l'auto-emploi et à l'entrepreneuriat ;
- la création d'emplois directs temporaires pour les catégories sociales marginalisées à travers des filets de protection sociale ;
- la dynamisation de la synergie entre les structures chargées de la mise en oeuvre des Politiques Nationales de l'Emploi et de Formation Professionnelle ;
- l'achèvement du processus de mise en place d'un dispositif de certification et de validation des acquis professionnels ou de l'expérience ;
- la dynamisation des cadres de pilotage, de coordination, d'orientation de la formation professionnelle ;
- la mise en cohérence des dispositifs de formation continue, qualifiante et par apprentissage ;
- la généralisation des programmes de formation selon l'Approche par Compétences (APC) ;
- l'adaptation de l'offre de formation aux besoins du marché du travail ;
- l'amélioration des conditions de travail de tous les travailleurs du Département ;
- la construction de locaux adaptés pour les structures du département ;
- la résorption du dysfonctionnement dans le dispositif institutionnel et organisationnel ;
- l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience des politiques transversales et sectorielles qui touchent aux secteurs productifs, en termes de création d'emploi ;
- le développement d'un partenariat public-privé autour des questions de formation professionnelle et d'emploi ;
- l'amélioration de l'employabilité par l'adaptation de la formation technique et professionnelle et de l'apprentissage aux besoins actuels et potentiels du secteur productif et plus généralement des activités économiques privées y compris le développement de la culture de l'entrepreneuriat ;
- la valorisation des acteurs de la formation professionnelle et des produits locaux ;
- l'élaboration de plan de développement des CFP ;
- le renforcement d'actions spécifiques ciblées sur les jeunes, les femmes, les personnes en situation de handicap, les migrants de retour, les migrants potentiels etc ;
- la mise en place d'un cadre national de reconnaissance de validation des dispositifs de formation ;
- le renforcement des cadres de pilotage, de coordination et d'orientation sur la formation professionnelle ;
- la diversification des filières de formations en relation avec les besoins de l'économie ;
- la construction et /ou réhabilitation d'infrastructures de formation ;
- la formation des agents et des acteurs de la formation professionnelle ;
- l'opérationnalisation des services locaux et des centres de formation professionnelle;
- la mise en place d'une politique de communication visant à rendre la formation professionnelle plus attrayante ;
- la mise en oeuvre du mécanisme de suivi-évaluation des dispositifs et des formations ;
- l'appropriation des réformes et des outils de décentralisation et de déconcentration par les acteurs et les collectivités territoriales.

I.3 La politique sectorielle

a) La Politique Nationale de l'Emploi

La Politique Nationale de l'Emploi a donné la priorité à la lutte contre la pauvreté au Mali depuis le début des années 2000 du fait qu'une réduction durable de la pauvreté passe inévitablement par un accès à un emploi plus stable et mieux rémunéré pour une plus grande partie de la population en âge de travailler.

La PNE poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- établir et renforcer les liens avec toutes les politiques nationales, notamment pour prendre en considération l'emploi dans les politiques transversales ;
- renforcer les actions de promotion et de création d'emplois, la promotion des activités privées génératrices d'emplois, le soutien aux

entreprises modernes et aux micros et petites entreprises, le ciblage des mesures de promotion de l'emploi pour tenir compte du défi démographique et de la spécificité des problèmes d'insertion de certains groupes (femmes, jeunes, handicapés, migrants de retour, migrants potentiels etc.) ;

- améliorer l'employabilité et l'offre de formation professionnelle et technique ;
- améliorer la gouvernance du marché de l'emploi.

b) La Politique nationale de Formation Professionnelle

La politique de la formation professionnelle se justifie au regard de l'insuffisance de la main-d'oeuvre qualifiée dans tous les secteurs de production et de l'immensité des besoins à satisfaire. Elle permettra d'orienter l'intervention de l'Etat, des Collectivités Territoriales, du Secteur privé ainsi que des Partenaires techniques et financiers en matière de formation professionnelle.

Elle contribuera à tendre vers l'adéquation formation/emploi. L'opérationnalisation de la politique nationale de formation professionnelle se fera à travers le Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE).

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Taux de chômage	%	10	10,05	9,1	8,6
2	Taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans	%	23	30,4	21,9	19
3	Taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 35 ans	%	16	17	14,9	13,5
4	Nouveaux emplois net créés	Nombre	58458	66842	61686	41527
5	Taux d'emplois informel	%	96	96,3	94,4	97,6
6	Population en âge de travailler (15-64 ans)	Nombre	8355945	8291827	8765066	8867187
7	Ratio Emploi/Population de 15-64 ans (Taux d'emploi)	%	67	63,5	66,3	64,7
8	Proportion des jeunes de 15-24 ans « ni en emploi, ni en éducation et ni en formation »	%	25	34	28,5	26,7
9	Proportion des jeunes de 15-35 ans « ni en emploi, ni en éducation et ni en formation »	%	25	32	27,7	27,8
10	Proportion de ménages de travailleurs pauvres	%	34	34,8	31,7	28,5
11	Part des personnes ayant un emploi et vivant en dessous du seuil de pauvreté (Taux de travailleurs pauvres)	%	47	46,2	43,1	42,2
12	Taux de salarisation	%	10	10,6	11,2	11,4
13	Nombre de sortants des Centres de Formation Professionnelle	Nombre	10914	12806	11955	1068
14	Taux de progression de la formation professionnelle en termes de localités couvertes	%	60	80	83,33	36,60
15	Taux de formation des femmes	%	18,1	34,5	30,2	23,02
16	Taux de centres équipés	%	26	64	82,35	12,5
17	Taux de recouvrement de la Taxe de formation professionnelle	%	78,25	66,10	58,83	nd
18	Taux d'insertion des sortants des Centres de formation professionnelle	%	nd	77,4	89,9	nd
19	Nombre de jeune formés en apprentissage traditionnel rénové	Nombre	8775	4554	5426	6603
20	Nombre de jeunes formés en formation qualifiante	Nombre	4068	nd	nd	16331
21	Nombre de jeune formés en situation de professionnalisation dans l'emploi	Nombre	5170	5117	5402	nd

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale	2 089 215	2 319 505	2 225 041	2 437 076
Amélioration du Cadre Législatif et Promotion de l'Emploi	8 022 722	15 245 839	10 134 387	11 233 778
Formation Professionnelle	3 704 088	5 688 601	3 256 563	3 645 386
Education, Animation et Insertion Socio-Economique des Jeunes	2 616 045			
Civisme, Volontariat et Citoyenneté	2 047 476			
Total :	18 479 546	23 253 945	15 615 991	17 316 240

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 890 659	746 525	1 314 711	1 464 441
Biens et services	3 057 676	1 349 624	1 487 072	1 605 244
Transferts et subventions	2 157 149	6 465 665	2 204 493	2 563 808
Investissement	11 374 062	14 692 131	10 609 715	11 682 747
Total :	18 479 546	23 253 945	15 615 991	17 316 240

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.013 Administration Générale

Responsable du Programme : Monsieur Drissa GUINDO, Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme

Le programme administration générale est le programme de soutien aux autres programmes opérationnels du Ministère. Il est essentiellement composé des structures transversales chargées entre autres d'appuyer les responsables des programmes du Ministère dans la mise en oeuvre de leurs actions.

Il est la pierre angulaire des deux autres programmes. Son rôle est déterminant dans la définition des orientations politiques, l'opérationnalisation des plans d'actions, le choix des mesures de suivi et d'évaluation qui conditionnent l'atteinte des résultats.

Il assure la veille, le conseil et le contrôle des autres programmes aux fins d'établir la cohérence d'ensemble des actions et de répondre aux préoccupations liées au chômage et à l'insuffisance de qualification.

Le programme s'articule autour de :

- l'élaboration des politiques et programmes en matière d'Emploi et de Formation Professionnelle ;
- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- la coordination et le suivi des programmes ;
- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère ;
- la production et la diffusion d'informations statistiques sur l'emploi et la formation professionnelle.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.013 est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) à la gouvernance du secteur; (ii) à l'insuffisance des ressources humaines, financières et matérielles ;(iii) au manque de synergie entre les différents acteurs de la formation professionnelle ; (iv) à la faible prise en charge des question d'emploi et de formation professionnelle par les collectivités territoriales (v) et à l'indisponibilité des données statistiques fiables pour le secteur.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisé et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Améliorer la gouvernance et le suivi-évaluation des politiques et stratégies en matière d'emploi et de formation professionnelle.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
I.1 Taux d'exécution des activités du département	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports, CR mensuels					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de coordination réalisées/Nombre d'activités de coordinations prévues)X100					
I.2 Taux de mise en oeuvre des instructions et/ou recommandations issue des missions statutaires, de supervision et de suivi des activités	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport des missions de supervisions, statutaires et de suivis					
Précision Méthodologique : (Nombre de instructions et/ou recommandations exécutées-réalisées/Nombre d'instructions et/ou recommandations formulées)X100					
I.3 Taux d'exécution du Plan de Travail Gouvernemental (PTG)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Document de suivi des activités du PTG					
Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers du PTG réalisés/Nombre de dossiers du PTG prévus)X100					

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'exécution du plan de formation	%	30	50	55	55

Moyen de Vérification : Rapports annuels de formation

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés)/(Nombre d'agents à former)X100

2.2 Taux de satisfaction des cadres organiques	%	85	85	90	95
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'emplois occupés)/(nombre d'emplois prévus)X100

2.3 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
--------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Comptes administratifs

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés)/(crédits notifiés)X100

2.4 Taux d'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM)	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DFM, Tableau de suivi du PPM

Précision Méthodologique : (Nombre de marchés notifiés)/(nombre de marchés programmés)X100

Objectif 3: Assurer la coordination et le suivi de la mise en oeuvre du PRODEFPE

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Nombre de sessions de formations organisées	Nombre	8	10	10	10

Moyen de Vérification : Rapport d'ateliers et de sessions

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.2 Nombre de rapports disponibles	Nombre	8	10	10	10
------------------------------------	--------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'ateliers et de sessions

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Taux de compétences en matière d'emploi et de formation professionnelle transférées aux Collectivités Territoriales	%	20	40	37	37

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de la CADD

Précision Méthodologique : (Nombre de compétences transférées)/(nombre de compétences prévues à transférer)X100

4.2 Taux d'exécution du plan de décentralisation et de déconcentration	%	20	45	40	40
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Documents de Plan triennal de décentralisation et de déconcentration

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées)/(nombre d'activités prévues)X100

Objectif 5: Mettre à la disposition des décideurs publics et privés des informations fiables et régulièrement actualisées sur l'emploi et la formation

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
5.1 Nombre d'études réalisées sur l'emploi	nbre	8	8	7	7

Moyen de Vérification : Rapport ONEF

Précision Méthodologique : Dénombrement

5.2 Nombre d'études réalisées sur la formation professionnelle	nbre	2	2	2	2
--	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport ONEF

Précision Méthodologique : Dénombrement

5.3 Nombre d'études publiées	nbre	8	9	7	7
------------------------------	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport ONEF

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	376 574	376 574	423 000	452 736
Biens et services	1 208 997	1 072 758	1 154 447	1 246 689
Transferts et subventions	381 763	498 292	496 500	577 425
Investissement	121 881	371 881	151 094	160 226
Total :	2 089 215	2 319 505	2 225 041	2 437 076

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Coordination et Pilotage de la Politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle	603 312	452 073	532 154	571 555
Gestion financière et matérielle	1 260 562	1 290 562	1 420 788	1 561 107
Gestion des ressources humaines du Secteur	36 819	36 819	39 018	42 157
Décentralisation et déconcentration au sein du département	31 996	31 996	33 903	36 630
Production d'information statistique sur l'emploi et la formation	156 526	508 055	199 178	225 627
Total :	2 089 215	2 319 505	2 225 041	2 437 076

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	45	52	55	58
CATEGORIE B1	28	28	30	32
CATEGORIE B2	22	16	18	20
CATEGORIE C	6	6	8	10
AUTRES	125	124	132	140
Total :	226	226	243	260

Action 01 Coordination et Pilotage de la Politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	217 162	217 162	243 935	261 083
Biens et services	355 279	204 040	249 772	269 201
Transferts et subventions	3 800	3 800	4 888	5 684
Investissement	27 071	27 071	33 559	35 587
Total	603 312	452 073	532 154	571 555

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Coordination et pilotage des activités du département	129 582
1.1.2 Couverture des frais de communication	16 700
1.1.3 Pris en charge du personnel	217 162
1.1.4 Acquisition d'équipements	60 583
1.1.5 Organisation d'atelier de partage ou d'appropriation du Décret fixant le détail des compétences à transférer	3 800
1.2.2 Missions de supervision, de suivi des activités et d'inventaire	24 246
Total	452 073

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	159 412	159 412	179 065	191 653
Biens et services	784 903	799 903	831 754	898 701
Transferts et subventions	268 747	283 747	351 084	408 309
Investissement	47 500	47 500	58 885	62 444
Total	1 260 562	1 290 562	1 420 788	1 561 107

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Participation du département aux rencontres statutaires	82 353
2.3.4 Coordination et pilotage des activités des structures	532 213
2.3.5 Pris en charge des compléments de bourse, des bourses de vacances et des billets d'avion des étudiants maliens de la formation professionnelle	75 860
2.3.6 Sensibilisation sur le VIH	623
2.3.7 Prise en charge des frais de formation des agents en rédaction administrative, gestion des réformes financières (CDMT et GAR), suivi et évaluation	22 897
2.3.8 Acquisition d'équipements pour les structures	204 994
2.3.9 Missions de supervision, de suivi des activités et d'inventaire	140 210
2.3.10 Prise en charge du personnel	159 412
3.1.1 Organisation d'ateliers de concertation technique	1 300
3.2.1 Organisation des sessions du cadre partenarial d'orientation et de suivi de l'emploi et de la formation professionnelle	500
3.2.2 Prise en charge des indemnités du personnel et du fonctionnement du PRODEFPE	60 200
3.2.3 Réalisation de l'étude relative à la première phase du plan d'actions du PRODEFPE	10 000
Total	1 290 562

Action 03 Gestion des ressources humaines du Secteur

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	36 819	36 819	39 018	42 157
Total	36 819	36 819	39 018	42 157

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Organisation des stages et ateliers de formation	11 400
2.2.1 Organisation des missions de terrain	12 000
2.2.2 Elaboration, suivi et évaluation des fiches de poste des agents du secteur	6 000
2.2.3 Coordination et pilotage des activités de la DRH	7 419
Total	36 819

Action 04 Décentralisation et déconcentration au sein du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	31 996	31 996	33 903	36 630
Total	31 996	31 996	33 903	36 630

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Organisation d'atelier de partage ou d'appropriation du décret fixant le détail des compétences à transféré	12 975
4.1.2 Coordination et pilotage des activités de la CADD	19 021
Total	31 996

Action 05 Production d'information statistique sur l'emploi et la formation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	109 216	210 745	140 528	163 432
Investissement	47 310	297 310	58 650	62 195
Total	156 526	508 055	199 178	225 627

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Réalisation de l'Enquête Nationale Emploi auprès des Ménages (ENEM) 2020	20 000
5.1.2 Production du Rapport de l'Enquête Nationale Emploi 2019	10 000
5.1.3 Collecte des données sur les emplois créés	9 310
5.1.4 Réalisation du Rapport d'Analyse Situationnelle annuelle sur le Marché du travail (RASAMT) 2019	8 000
5.3.1 Prise en charge des Salaires du personnel EPA	28 555
5.3.2 Prise en charge des frais d'achat de fournitures de bureau, de matériels et consommables informatiques et de produits alimentaires	22 000
5.3.3 Prise en charge des frais d'achat de mobiliers de bureau	18 576
5.3.4 Prise en charge des frais d'Entretien des matériels et programme informatique	15 000
5.3.5 Sécurisation des locaux et amélioration des conditions d'hygiène en milieu de travail (entretien et réparation des bâtiments, gardiennage)	22 000
5.3.6 Prise en charge des frais de maintenance et d'entretien des chimatisseurs et des installations sanitaires et électriques	13 000
5.3.7 Prise en charge des frais de carburant	5 000
5.3.8 Prise en charge des frais d'achat et d'entretien de matériels roulants	22 294
5.3.9 Prise en charge des frais de session des organes de l'ONEF (conseil d'administration, comité scientifique et comité technique	10 000
5.3.10 Prise en charge des frais de couverture de fourniture en eau, électricité, téléphone et internet	34 320
5.3.11 Prise en charge des frais d'études techniques de la construction du siège de l'ONEF	20 000
5.3.12 Construction et équipement du siège de l'ONEF	250 000
Total	508 055

Le Programme : 2.033 Amélioration du Cadre Législatif et Promotion de l'Emploi

Responsable du Programme : Monsieur Boucary TOGO, Conseiller Technique

Présentation Stratégique du Programme :

Le programme vise à assurer la promotion de l'emploi et de l'insertion des jeunes à travers la mise en oeuvre de la politique nationale de l'emploi et d'effectuer le suivi-évaluation de ladite politique.

De la promotion de l'Emploi :

-réalisation de recherches et d'études relatives à l'emploi et propositions de mesures de nature à soutenir et promouvoir l'emploi ;

- facilitation de l'accès des jeunes aux outils de production et promouvoir les activités de commercialisation des produits;
- mobilisation des ressources pour la promotion et la création d'emplois pour les jeunes;
- mise en place d'un réseau de partenaires nationaux et internationaux pour promouvoir l'emploi des jeunes ;
- assurer l'accueil, l'information et l'orientation des demandeurs d'emplois;
- promouvoir l'auto-emploi à travers l'information et l'orientation des futurs entrepreneurs;
- mise en oeuvre des activités de formation professionnelle, de perfectionnement, de reconversion et d'insertion;
- mise en oeuvre des mécanismes et des actions destinées à assurer la promotion de l'emploi, notamment de l'emploi féminin.

De l'insertion des jeunes :

- conception et mise en place des dispositifs favorisant l'insertion professionnelle des jeunes ;
- facilitation de l'accès des jeunes ruraux à des opportunités d'insertion et d'emplois attractifs et rentables dans l'agriculture et les activités économiques connexes ;
- amélioration de l'éducation et de la formation pour l'employabilité et les possibilités d'emplois créés par le secteur privé ;
- conception et mise en oeuvre de programmes de travaux à haute intensité de main d'oeuvre en vue de créer des emplois pour les jeunes sans qualification en milieu urbain et rural,
- facilitation de l'insertion des jeunes à travers les stages de qualification ;
- appui aux collectivités territoriales pour la conception et la mise en oeuvre des programmes locaux de création d'emplois pour les jeunes.

La Politique Nationale de l'Emploi et son Plan d'Action Opérationnel adoptés le 18 mars 2015, constituent l'un des cadres de référence du Ministère en charge de l'Emploi.

A cet effet, La PNE a donné la priorité à la lutte contre la pauvreté au Mali depuis le début des années 2000 du fait qu'une réduction durable de la pauvreté passe inévitablement par un accès à un emploi plus stable et mieux rémunéré pour une plus grande partie de la population en âge de travailler.

L'emploi est retenu dans l'objectif spécifique 22 : « favoriser les créations d'emplois, développer et orienter la formation professionnelle vers les filières porteuses » dans l'axe stratégique 2 du Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD 2016-2018).

Les orientations de la Politique Nationale de l'Emploi ont comme fondements: le CSCRP 2012-2017, révisé en CREDD-2016-2018, les politiques sectorielles, les lois d'orientation majeures votées par l'Assemblée Nationale (Loi d'Orientation Agricole, Loi d'Orientation sur le Développement du Secteur Privé, etc.).

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Les objectifs spécifiques du programme, assortis d'indicateurs de performance et d'activités pertinentes, se présentent comme suit :

Objectif 1: Etablir et renforcer les liens avec toutes les politiques nationales					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
I.1 Un nouveau plan d'actions triennal de la politique nationale de l'emploi disponible	Nbre	1	1	-	-
Moyen de Vérification : Document du plan d'actions triennal de la politique nationale					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
I.2 Nombre de dispositifs de promotion et de création d'emplois mis en oeuvre par les departements sectoriels	Nbre	20	20	20	20
Moyen de Vérification : Rapports d'évaluation du plan d'actions et de suivi des actions de promotion d'emploi					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 2: Renforcer les actions de promotion et de création d'emploi, la promotion des activités privées génératrices d'emploi, le soutien aux entreprises modernes et aux micros et petites entreprises

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Nombre d'emploi créés par les projets/programmes et les structures de promotion d'emploi	Nbre	70000	10500	10815	11140

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'AE, ANPE, PNAERP, FIER, PROCEJ

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Nombre de jeunes diplômés ayant bénéficiés de stages de formation professionnelle et de stages de qualification	Nbre	6010	3200	3200	3200
---	------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapports d'activités ANPE, APEJ

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.3 Nombre de personnes formées en entrepreneuriat	Nbre	3000	20000	20000	20000
--	------	------	-------	-------	-------

Moyen de Vérification : Rapports d'activités ANPE, APEJ, FIER, PROCEJ

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.4 Nombre de femmes, de migrants et de personnes handicapées soutenus et installés	Nbre	2400	3800	2400	2400
---	------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapports d'activités ANPE, APEJ, FARE, PROCEJ, FIER, PNA/ERP

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Améliorer la gouvernance du marché de l'emploi

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Nombre d'actions d'information et de sensibilisation sur l'emploi	Nbre	4	15	15	15

Moyen de Vérification : Rapports d'activités DNE

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.2 Nombre de cadres de concertations sur l'emploi et la formation professionnelle tenus	Nbre	2	2	2	2
--	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités DNE

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.3 Nombre de sessions du Comité intersectoriel de suivi de la Déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement sur l'emploi de Ouagadougou 2004	Nbre	2	2	2	2
---	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités DNE

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	130 238	130 238	146 289	156 570
Biens et services	212 436	215 967	262 047	282 381
Transferts et subventions	585 079	3 135 079	459 396	534 277
Investissement	7 094 969	11 764 555	9 266 655	10 260 550
Total :	8 022 722	15 245 839	10 134 387	11 233 778

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Mise en oeuvre, suivi et évaluation de la Politique Nationale de l'Emploi	374 393	376 404	447 650	480 636
Promotion de l'emploi et Insertion des jeunes	7 648 329	14 869 435	9 686 737	10 753 142
Total :	8 022 722	15 245 839	10 134 387	11 233 778

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	13	15	20	25
CATEGORIE B1	1	2	4	6
CATEGORIE B2	5	4	6	8
AUTRES	59	56	62	68
Total :	78	77	92	107

Action 01 Mise en oeuvre, suivi et évaluation de la Politique Nationale de l'Emploi**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	130 238	130 238	146 289	156 570
Biens et services	212 436	215 967	262 047	282 381
Investissement	31 719	30 199	39 314	41 685
Total	374 393	376 404	447 650	480 636

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Réalisation de l'étude d'évaluation du PA(2015-2017) de la PNE	20 000
1.1.2 Elaboration et validation d'un nouveau plan d'actions triennal de la politique nationale de l'emploi	20 000
1.2.1 Suivi des actions de promotion et de création d'emplois des départements intervenant dans la mise en oeuvre de la PNE et son PA	2 000
3.1.1 Conception et mise en oeuvre d'une stratégie de communication à la DNE	800
3.1.3 Organisation des ateliers d'information et de sensibilisation sur la PNE et son PA	3 900
3.1.5 Prise en charge du personnel	46 761
3.1.6 Coordination et pilotage des activités de la DNE	17 411
3.1.7 Prise en charge du fonctionnement des DREFP	180 055
3.1.8 Prise en charge du personnel des DREFP	83 477
3.3.1 Mise en oeuvre de la déclaration des chefs d'Etat et de gouvernement sur l'Emploi(Ouagadougou 2004 suivi de la mise en oeuvre de la déclaration et le plan d'actions sur l'Emploi, l'éradication de la pauvreté et le développement inclusif et du premier programme quinquennal prioritaire de Ouaga+10	2 000
Total	376 404

Action 02 Promotion de l'emploi et Insertion des jeunes

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	585 079	3 135 079	459 396	534 277
Investissement	7 063 250	11 734 356	9 227 341	10 218 865
Total	7 648 329	14 869 435	9 686 737	10 753 142

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Equipement des groupements de femmes (motos taxi, moulins, machine à coudre, moto pompe, kits de transformation des produits locaux	45 000
2.1.2 Réhabilitation de pistes rurales	94 000
2.1.3 Prise en charge des frais de location des unités de coordination Régionale (UCR	12 000
2.1.4 Mise en oeuvre des activités sur financement FIDA	5 328 356
2.1.5 Rémunération personnel, fonctionnement et équipement de l'UCP	150 000
2.1.6 Mise en oeuvre des activités sur financement IDA	6 000 000
2.1.7 Coordination et pilotage des activités du PNAR/ERP	39 000
2.2.1 Mise en oeuvre des activités et fonctionnements global de l'APEJ (dépenses de personnel, en matériels et services et charges diverses)	3 135 079
2.3.1 Formation en conduite et dotation des jeunes apprentis en permis de conduire	36 000
2.4.1 Formation et installation des PSH dans les domaines de la coiffure? couture et restauration	30 000
Total	14 869 435

Le Programme : 2.034 Formation Professionnelle

Responsable de Programme : Monsieur Yacouba Garba MAIGA, Conseiller Technique

Présentation stratégique du programme

Le programme formation professionnelle vise à assurer la mise en oeuvre et le suivi-évaluation de la Politique Nationale de Formation Professionnelle. Il poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- améliorer l'accès à la formation professionnelle continue, qualifiante et par apprentissage ;
- améliorer la qualité de la formation professionnelle continue, qualifiante et par apprentissage ;
- mobiliser davantage de ressources pour le financement de la formation professionnelle continue, qualifiante et par apprentissage;
- élaborer les référentiels de formation et produire les outils et moyens pédagogiques et didactiques.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 3 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques suivants (i) Améliorer l'accès à la formation professionnelle qualifiante continue et par apprentissage; (ii) Améliorer la qualité de la formation professionnelle continue qualifiante et par apprentissage;(iii) Développer les compétences des ressources humaines des secteurs productifs; (iv) Améliorer la qualité et l'adéquation de la formation professionnelle aux besoins du marché du travail.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Améliorer l'accès à la formation professionnelle qualifiante continue et par apprentissage.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de progression du nombre de formés	%	10	12	12	12

Moyen de Vérification : Rapports de sessions de formation des structures de formation (DNFP, FAFPA, INIFORP, CFP), Rapports de voyages d'étude (DNFP, FAFPA, INIFORP)

Précision Méthodologique : (Nombre de formés en année N) - (Nombre de formés en année (N-1) / (nombre de formés en année (N-1) x 100.

1.2 Taux de femmes formées	%	35	35	35	35
----------------------------	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports de sessions de formation

Précision Méthodologique : Rapports d'activités (DNFP, FAFPA, INIFORP)

Formule : (Nombre de femmes formés) / (Nombre total de personnes formées) multiplié par cent.

Objectif 2: Améliorer la qualité de la formation professionnelle continue qualifiante et par apprentissage.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de centres équipés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports annuels (FAFPA)

Précision Méthodologique : Nombre de centres équipés en année N/ Nombre total de centres prévus à équiper en année N*100

2.2 Taux d'admission aux examens de fin d'apprentissage et aux sessions d'évaluation des CFP	%	100	95	95	95
--	---	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuels (DNFP)

Précision Méthodologique : (Nombre de candidat admis en année N / Nombre de candidat total en année N)*100

2.3 Taux de réussite aux examens de certification	%	100	75	80	80
---	---	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports annuels DNFP

Précision Méthodologique : (Nombre de candidat formés certifiés en année N / Nombre de candidat total formés en année N)*100

Objectif 3: Développer les compétences des ressources humaines des secteurs productifs.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Nombre de projets / plans financés	Nbre	450	285	300	315

Moyen de Vérification : Rapports annuels FAFPA

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.2 Nombre de centres habilités équipés	Nbre	20	20	20	25
---	------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports annuels FAFPA

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.3 Taux de contribution des promoteurs à la formation professionnelle	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports annuels FAFPA

Précision Méthodologique : (Montant perçu des promoteurs en année N / Montant prévu en année N)*100

Objectif 4: Améliorer la qualité et l'adéquation de la formation professionnelle aux besoins du marché du travail

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Nombre de référentiels de formation élaborés	Nbre	50	10	10	15

Moyen de Vérification : Rapports d'activités INIFORP

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.2 Taux de référentiels implantés	%	15	50	50	70
------------------------------------	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités INIFORP

Précision Méthodologique : (Nombre de référentiels implantés/Nombre total de référentiels élaborés)*100

4.3 Nombre de référentiels révisés	Nbre	5	5	10	15
------------------------------------	------	---	---	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités INIFORP

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	113 182	239 713	745 422	855 135
Biens et services	60 898	60 899	70 578	76 174
Transferts et subventions	959 863	2 832 294	1 248 597	1 452 106
Investissement	2 570 145	2 555 695	1 191 966	1 261 971
Total :	3 704 088	5 688 601	3 256 563	3 645 386

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Mise en oeuvre, suivi et évaluation de la politique nationale de formation professionnelle	509 193	512 645	935 340	1 069 680
Appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage/ Qualifiante et continue	2 986 311	4 967 372	2 039 130	2 249 532
Ingenierie de la formation	208 584	208 584	282 093	326 174
Total :	3 704 088	5 688 601	3 256 563	3 645 386

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	14	15	17	19
CATEGORIE B1	2	2	4	6
CATEGORIE B2	2	2	3	4
CATEGORIE C		1	2	3
AUTRES	62	58	61	64
Total :	80	78	87	96

Action 01 Mise en oeuvre, suivi et évaluation de la politique nationale de formation professionnelle**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	113 182	151 141	433 721	492 630
Biens et services	60 898	60 899	70 578	76 174
Transferts et subventions	331 788	297 280	426 920	496 506
Investissement	3 325	3 325	4 121	4 370
Total	509 193	512 645	935 340	1 069 680

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel	113 182
1.1.2 Coordination et pilotage des activités de la DNFP	17 824
1.1.3 Acquisition de programmes de formation (Reprographie de supports) et impression des certificats	15 000
1.1.4 Organisation de missions de prospection, de supervision et de suivi des dispositifs de formation	8 400
1.1.5 Prise en charge des dépenses de personnel et de fonctionnement des CFP de Missabougou Sénou et Sébenikoro	335 239
2.2.1 Organisation des évaluations et examens de fin d'apprentissage (apprenants)	20 000
2.3.1 Creation d'une commission nationale de certification professionnelle (PRODEC2 activ. 246)	3 000
Total	512 645

Action 02 Appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage/ Qualifiante et continue

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		88 572	311 701	362 505
Transferts et subventions	433 741	2 340 680	558 093	649 053
Investissement	2 552 570	2 538 120	1 169 336	1 237 974
Total	2 986 311	4 967 372	2 039 130	2 249 532

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.6 Mise en oeuvre des activités du Programme Formation Insertion Professionnelle (contrepartie nationale)	134 200
1.1.7 Construction et équipement de centres de formation professionnelle (MOFA)	140 000
1.1.8 Prise en charge des dépenses de personnel et de fonctionnement des CFP déjà inscrits dans la loi de finances (CFP Badougou Djoliba, CFP Yorosso, CFP Tominian, CFP Kimparana, CFP Yangasso, CFP Saye, CFP Sikasso, CFP Markala, CFP Ferme école Mofa, CPAM Fana, CPAM Dioila, CPAM Bougouni, CPAM Kéléya, CPAM Yanfolila)	357 252
1.1.9 Appui au projet FAO	15 800
1.1.10 Construction et équipement de centres de formation professionnelle à Koulikoro	650 000
2.1.5 Mise en oeuvre des activités financées sur la contribution luxembourgeoise	1 598 120
3.1.1 Mise en oeuvre des activités et fonctionnement global du FAFPA (dépenses de personnel, en matériels et services et charges diverses)	2 072 000
Total	4 967 372

Action 03 Ingénierie de la formation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	194 334	194 334	263 584	306 547
Investissement	14 250	14 250	18 509	19 627
Total	208 584	208 584	282 093	326 174

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Elaboration revision et/ou implantation de programmes de formation	14 250
4.1.2 Prise en charge du personnel EPA	48 639
4.1.3 Dépenses de fonctionnement	50 989
4.1.4 Couverture des frais de déplacements pour les différentes rencontres et mission (Achat de carburant et lubrifiants)	43 031
4.1.5 Assistance fiscale et comptable	2 360
4.1.6 Réalisation des missions de suivi et d'évaluation	5 000
4.1.7 Acquisition des matériels de transport	24 000
4.1.8 Organisation des rencontres et ateliers thématiques	2 500
4.1.9 Couverture des frais de fourniture en eau, électricité, téléphone et internet	17 815
Total	208 584

Action 01 Amélioration du cadre de travail des jeunes et des intervenants jeunes

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	785 686			
Biens et services	272 437			
Transferts et subventions	18 240			
Investissement	24 507			
Total	1 100 870			

Action 02 Encadrement des jeunes**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	23 082			
Biens et services	26 500			
Investissement	1 145 700			
Total	1 195 282			

Action 03 Participation citoyenne des jeunes au développement**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	9 809			
Biens et services	9 724			
Investissement	300 360			
Total	319 893			

Action 01 Promotion du Civisme**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	452 088			
Biens et services	1 266 684			
Investissement	50 000			
Total	1 768 772			

Action 02 Volontariat et Citoyenneté**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	212 204			
Investissement	66 500			
Total	278 704			

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
1.013	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION SIEGE ONEF	900 000	0	250 000	0	0
Total :		900 000	0	250 000	0	0

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.033	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROGR. NAT. ACTION EMPLOI REDUCTION PAUVRETE	150 000	137 750	150 000	169 552	179 504
	PROJET DVPT COMPETENCE & EMPLOI DES JEUNES / IDA	150 000	180 500	150 000	222 172	235 212
	APPUI FORMATION PROFESS. INSERTION ENTREPR. JEUNES RUR	106 000	95 000	106 000	116 933	123 796
Total :		406 000	413 250	406 000	508 657	538 512

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.034	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROG. FORMATION. INSERTION PROFESSIONNELLE	150 000	142 500	150 000	175 400	185 695
	CONSTRUCTION/ REHAB/ EQUIP CENTRES FORMAT PROFESSION	650 000	665 000	650 000	818 536	866 584
	FERME ECOLE MOFA	140 000	142 500	140 000	175 400	185 695
Total :		940 000	950 000	940 000	1 169 336	1 237 974

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)**I.1 La mission**

Le Ministère des Réformes Institutionnelles et des Relations avec la Société Civile est chargé de préparer et de mettre en oeuvre la politique nationale en matière de réforme de l'administration et de transparence dans l'action publique.

A ce titre il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la conduite des réformes administratives, institutionnelles et politiques relatives à la modernisation de l'administration et à la consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie ;
- la promotion de la bonne gouvernance, l'amélioration de la qualité des services publics rendus aux usagers et la simplification des procédures et formalités administratives ;
- l'amélioration de la gestion des ressources humaines ;
- la contribution au développement de l'administration numérique ;
- l'adaptation des missions et structures de l'Etat au développement du pays ;
- la mise en oeuvre des mesures de prévention, de contrôle et de lutte contre l'enrichissement illicite
- la promotion de l'éthique et de la transparence dans la gestion publique.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans l'accomplissement de sa mission, le Ministère des Réformes Institutionnelles et des Relations avec la Société Civile fait face à certaines contraintes et à certains défis à relever.

I.2.1 Contraintes

- la tendance du budget en baisse face aux besoins;
- l'insuffisance de ressources humaines compétentes;
- la mobilisation des ressources financières à temps.

I.2.2 Défis

- l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience de l'administration publique ;
- l'évaluation des Politiques Publiques ;
- le renforcement de la transparence dans la gestion des affaires publiques.

I.3 La politique sectorielle

La Politique Nationale de Gestion Axée sur les Résultats (PN-GAR) et la politique nationale de Transparence (PN-T) sont les socles des actions du Ministère des Réformes Institutionnelles et des Relations avec la Société Civile.

La Politique Nationale de la Gestion Axée sur les Résultats a pour objectif global d'implanter la Gestion Axée sur les Résultats dans l'Administration publique en vue de la rendre plus efficace dans sa capacité de servir les populations et à même d'assurer un meilleur contrôle de l'utilisation des ressources publiques au regard des exigences du développement.

La politique nationale de transparence vise à poser les fondements d'une « culture de la transparence » dans l'administration publique en vue de parvenir à terme à un « Gouvernement ouvert. » Elle vise à mettre l'accent sur les mesures préventives par la valorisation de l'accès du public à l'information sur la gestion des affaires publiques.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques**Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018**

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Taux de réalisation des nouveaux plans d'action des politiques nationales GAR et de Transparence	%	.	38	20	42

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 2 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale et Contrôle	1 242 005	554 450	411 276	443 391
Reformes Administratives et Institutionnelles	530 729	565 729	629 576	673 884
Total :	1 772 734	1 120 179	1 040 852	1 117 275

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	499 285	200 240	231 416	247 683
Biens et services	759 663	577 939	426 468	460 790
Transferts et subventions	175 000	50 000	32 168	37 411
Investissement	338 786	292 000	350 800	371 391
Total :	1 772 734	1 120 179	1 040 852	1 117 275

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.044 Administration Générale et Contrôle

Responsable de Programme: Le Secrétaire Général du Département

a) Présentation stratégique :

Le programme « Administration générale et contrôle » s'occupe de :

- i) la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- ii) la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs :

La mise en oeuvre de ce programme vise à atteindre spécifiquement deux (02) objectifs qui sont :

- Améliorer la coordination et le pilotage de la politique du département
- Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources financières et matérielles.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le pilotage de la politique du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de mise en oeuvre du programme annuel d'activités du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel du département

Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Comptes administratifs

Précision Méthodologique : (crédits liquidés / crédits notifiés) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	381 545	82 500	96 642	103 435
Biens et services	656 674	464 950	314 634	339 956
Transferts et subventions	150 000			
Investissement	53 786	7 000	0	0
Total :	1 242 005	554 450	411 276	443 391

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Pilotage et coordination de la politique de réforme de l'Etat	190 925	252 225	209 956	226 407
Gestion financière et matérielle	272 225	302 225	201 320	216 984
Régulation et renforcement de la gouvernance	778 855			
Total :	1 242 005	554 450	411 276	443 391

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	20	5	7	9
CATEGORIE B1	20	4	6	8
CATEGORIE B2	15	2	3	4
CATEGORIE C	12	1	2	3
AUTRES	10	4	5	6
Total :	77	16	23	30

Action 01 Pilotage et coordination de la politique de réforme de l'Etat**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	37 500	37 500	43 928	47 016
Biens et services	147 725	207 725	166 028	179 391
Investissement	5 700	7 000	0	0
Total	190 925	252 225	209 956	226 407

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Pilotage des activités du département	214 725
1.1.2 Prise en charge des salaires et accessoires de salaires du Cabinet	37 500
Total	252 225

Action 02 Gestion financière et matérielle**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	45 000	45 000	52 714	56 419
Biens et services	227 225	257 225	148 606	160 565
Total	272 225	302 225	201 320	216 984

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires de salaires de la DFM	45 000
2.1.2 Exécution et suivi du budget du département l	257 225
Total	302 225

Action 03 Régulation et renforcement de la gouvernance**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	299 045			
Biens et services	281 724			
Transferts et subventions	150 000			
Investissement	48 086			
Total	778 855			

Le Programme : 2.032 Reformes Administratives et Institutionnelles

Responsable de Programme : le Commissaire au Développement Institutionnel

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme « Reformes administratives et institutionnelles » vise à élaborer les éléments de la politique nationale de modernisation de l'État et assurer la coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre. Il poursuit les objectifs suivants :

- poser les fondements d'une « culture de la transparence » dans l'administration publique en vue de parvenir à terme à un « Gouvernement ouvert » ;
- implanter la Gestion Axée sur les Résultats dans l'Administration publique en vue de la rendre plus efficace dans sa capacité de servir les populations et à même d'assurer un meilleur contrôle de l'utilisation des ressources publiques au regard des exigences du développement ;
- créer les conditions de modernisation de l'Administration à travers la promotion de la culture de résultats, l'amélioration des relations entre l'Administration et les usagers des services publics et la consolidation de la confiance entre l'Administration et les usagers.

b).Présentation des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.032 est bâti autour de deux objectifs spécifiques suivants : (i) promouvoir la culture de résultats et de transparence dans l'Administration publique; (ii) créer les conditions de modernisation de l'Administration publique.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Promouvoir la culture de la transparence et des résultats dans l'administration publique					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Nombre de plans d'actions des Politiques Nationales de la Transparence et de la GAR adoptés	nombre	2	2	-	-
Moyen de Vérification : Rapport annuel CDI					
Précision Méthodologique : Denombrement					
1.2 Taux de réalisation des activités de mise en oeuvre des plans d'actions des Politiques Nationales de la Transparence et de la GAR	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CDI					
Précision Méthodologique : (nombre d'activités mises en oeuvre / nombre total d'activités prévues) x 100					
1.3 Taux d'exécution du Programme d'accréditation des gestionnaires de programmes	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CDI					
Précision Méthodologique : (nombre d'activités réalisées / nombre d'activités prévues) x 100					

Objectif 2: Créer les conditions de modernisation de l'administration publique					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'exécution des activités du PDI	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CDI					
Précision Méthodologique : (nombre d'activités réalisées / nombre total d'activités prévues) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	117 740	117 740	134 774	144 248
Biens et services	102 989	112 989	111 834	120 834
Transferts et subventions	25 000	50 000	32 168	37 411
Investissement	285 000	285 000	350 800	371 391
Total :	530 729	565 729	629 576	673 884

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Réformes Administratives	530 729	565 729	629 576	673 884
Total :	530 729	565 729	629 576	673 884

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	12	12	13	14
CATEGORIE B1	3	3	4	5
CATEGORIE B2	1	2	3	4
CATEGORIE C	2	2	3	4
AUTRES	10	10	11	12
Total :	28	29	34	39

Action 01 Réformes Administratives**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	117 740	117 740	134 774	144 248
Biens et services	102 989	112 989	111 834	120 834
Transferts et subventions	25 000	50 000	32 168	37 411
Investissement	285 000	285 000	350 800	371 391
Total	530 729	565 729	629 576	673 884

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Elaboration et adoption des nouveaux plans d'actions des Politiques Nationales de la Transparence et de la GAR	10 000
1.1.2	Prise en charge des salaires et accessoires de salaires du CDI	117 740
1.2.1	Réalisation des activités de mise en oeuvre des plans d'actions des Politiques Nationales de la Transparence et de la GAR	102 989
1.3.1	Exécution du Programme d'accréditation des gestionnaires de programmes	50 000
2.1.1	Programme de Développement Institutionnel (BSI)	285 000
Total		565 729

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2020	2019	2020	2021
2.032	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL	285 000	285 000	285 000	350 800	371 391
	Total :	285 000	285 000	285 000	350 800	371 391

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines de l'administration du territoire, de la décentralisation, du développement des régions et des pôles de développement.

A ce titre, il est compétent pour :

- l'organisation de la représentation territoriale de l'Etat ;
- la coordination et le contrôle de l'action des représentants de l'Etat dans les circonscriptions administratives;
- l'organisation des opérations électorales et référendaires, en rapport avec les autres structures intervenant dans ces opérations ;
- la gestion des frontières nationales et la promotion de la coopération transfrontalière ;
- la gestion de l'état civil ;
- la gestion des personnes réfugiées au Mali ;
- la participation à l'organisation des opérations de retour des maliens réfugiés dans les pays voisins ;
- l'élaboration et le suivi de l'application de la législation relative aux fondations, aux associations et aux groupements et partis politiques ;
- la coordination des relations du Gouvernement avec les partis, groupements et associations politiques ;
- la participation à la préparation et à la mise en oeuvre de la défense civile de l'Etat ;
- l'organisation du contrôle du fonctionnement des organes des collectivités territoriales ;
- l'information régulière du Gouvernement sur la situation politique et sociale du pays ;
- la conduite des réformes politiques, administratives et institutionnelles concourant à la mise en oeuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation nationale ;
- la promotion de la coopération décentralisée ;
- la mise en cohérence des politiques et programmes de développement des collectivités territoriales avec ceux de l'Etat ;
- le développement et l'organisation des relations de coopération entre l'Etat et les collectivités locales, entre les collectivités territoriales et entre celles-ci et les entreprises et sociétés du secteur privé ainsi que des relations de collaboration entre services techniques de l'Etat et les collectivités territoriales ;
- la définition de mesures propres à faciliter l'exercice par les collectivités territoriales de leurs compétences ;
- le suivi des relations entre les collectivités territoriales et les partenaires techniques et financiers ou/et les organisations non gouvernementales ;
- l'élaboration du taux de la fiscalité applicable aux collectivités territoriales et aux entreprises locales, en rapport avec le ministre de l'Economie et des Finances ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques et de stratégies visant à accroître les ressources financières des collectivités locales ;
- la tutelle technique des collectivités territoriales ;
- la détermination des compétences transférées aux collectivités territoriales ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique nationale de l'administration et de gestion des fonctionnaires des collectivités territoriales ;
- des actions de prise en compte des spécificités régionales et de correction des disparités régionales dans les programmes de développement économique et social ;
- les contrats-plans Etat/régions ;
- l'appui à la définition et à la gestion des espaces agricoles et pastoraux ;
- l'aménagement de pôles de développement, en rapport avec les ministres chargés de l'agriculture, de l'aménagement du territoire et de l'élevage et de la pêche.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. L'analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

Dans le domaine de l'Administration générale et contrôle :

- l'insuffisance de ressources nécessaires pour assurer le financement des activités des programmes du ministère ;
- l'insuffisance de ressources humaines qualifiées et de moyens logistiques à la CPS ;
- la non signature de l'accord tripartite entre les Gouvernements Mauritanien, Malien et le HCR pour la reconnaissance des réfugiés Mauritaniens et de leur éventuel rapatriement pour ceux qui le désirent ;
- l'insuffisance de moyens logistiques (véhicules, motos) pour assurer le suivi de la mission de gestion des réfugiés et des demandeurs d'asile ;
- la difficulté dans la collecte des données ;
- la non opérationnalisation du comité de coordination de la CPS ;
- l'insuffisance des ressources humaines et de moyens logistiques pour les missions de contrôle.

Dans le domaine de l'Administration du territoire :

La modernisation de l'Administration territoriale et le suivi des libertés publiques ont été confrontés aux problèmes suivants :

- l'insuffisance des crédits de fonctionnement ;
- l'instabilité des cadres de la DGAT ;
- l'insuffisance des moyens logistiques de la DGAT ;
- l'inexistence de Politique Nationale de l'Administration du Territoire (DCPNAT) ;
- l'inexistence d'archives classées et exploitables au niveau central et dans les circonscriptions administratives,
- l'insuffisance des ressources humaines pour administrer les bureaux de vote ;
- l'insuffisance de cadres ;
- l'insuffisance et la vétusté des bâtiments administratifs ;
- l'insuffisance d'équipement des bureaux et logements des Préfets et Sous-préfets ;
- l'insuffisance des textes régissant le fonctionnement de l'état civil ;

l'insuffisance des ressources humaines qualifiées pour assurer le bon fonctionnement de la Direction Nationale de l'état civil (DNec) ;

- le faible niveau et instabilité des agents de déclaration bénévoles ;
- l'absence de schéma d'approvisionnement des centres d'état civil en registre et divers imprimés ;
- les ruptures intempestives des stocks de registres et d'imprimés ;
- l'acheminement irrégulier des volets de déclaration des faits d'état civil des centres d'état civil vers le niveau central ;
- l'insuffisance de la formation et un manque de motivation des acteurs de l'état civil ;
- la vétusté de l'outil de travail du CTDEC ;
- la faiblesse de la couverture territoriale des centres de pérennisation des acquis du RAVEC.

Dans le domaine de la Gestion commune des frontières et coopération transfrontalière :

- l'insuffisance de crédit pour la gestion des questions de frontière ;
- l'insuffisance de moyens logistiques (matériel roulant et de bureau, équipement topographique et cartographique) ;
- l'insuffisance du personnel par rapport au cadre organique de la direction ;
- le manque de formation continue des agents pour renforcer leurs capacités ;
- le manque de local adéquat pour la Direction Nationale des Frontières.

Dans le domaine de la Décentralisation :

- l'instabilité socio-sécuritaire ;
 - l'insuffisance des instruments de planification de développement territorial ;
 - la faible qualité des services sociaux de base ;
 - l'insuffisance des ressources.
 - la non fonctionnalité des commissions administratives paritaires et du conseil supérieur de la fonction publique des collectivités territoriales ;
 - l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et logistiques au niveau de la Direction Nationale de la Fonction Publique des
- Dans le domaine de l'Administration générale et contrôle :

Collectivités Territoriales ;

- le manque de local adéquat devant abriter la Direction Nationale de la Fonction Publique des CT ;
- l'insuffisance des ressources financières pour le paiement régulier des salaires des fonctionnaires.

Dans le domaine du développement local:

- l'insuffisance des crédits de fonctionnement ;
- difficulté de coordination et de suivi de la mise en oeuvre des actions de développement ;
- l'insuffisance de moyens logistiques (matériel roulant) et de ressources humaines des ADR.

I.2.2 Défis

- doter les programmes du département en ressources suffisantes pour assurer le financement de leurs activités ;
- diligenter la signature de l'accord tripartite Mali-Mauritanie-Haut-Commissariat des Réfugiés (HCR) ;
- diffuser et mettre en oeuvre le plan stratégique de gestion des ressources humaines ;
- poursuivre la formation des représentants de l'Etat en GAR ;
- exécuter 20 missions de contrôle par trimestre ;
- renforcer l'effectif des Inspecteurs ;
- renforcer les capacités des agents de la CPS ;
- opérationnaliser le comité de coordination de la CPS.

Dans le domaine de l'Administration du territoire :

- améliorer les crédits de fonctionnement ;
- poursuivre et renforcer le programme de réhabilitation des infrastructures de la tutelle ;
- créer les conditions attractives pour retenir les cadres de la DGAT ;
- mettre en oeuvre un programme d'archivage au niveau central et dans les circonscriptions administratives ;
- élaborer le Document Cadre de Politique Nationale de l'Administration du Territoire (DCPNAT) ;
- former les acteurs du processus électoral ;
- mettre en place un vivier dynamique d'agents électoraux ;
- moderniser le Centre de Traitement des Données d'état civil (CTDEC) ;
- fidéliser les agents de déclaration bénévoles ;
- renforcer le personnel de la DNEC ;
- assurer le financement pérenne de l'état civil ;
- intensifier la communication sur l'état civil.
- produire les registres population par commune de naissance et de résidence ;
- relire la loi régissant l'état civil ;
- assurer la formation des agents de la DNEC ;
- informatiser le système de l'état civil ;
- rendre pérenne le RAVEC.

Dans le domaine de la Gestion commune des frontières et coopération transfrontalière :

- renforcer le portage politique ;
- préserver la sauvegarde de l'intégrité territoriale, la paix et la concorde entre le Mali et les voisins ;
- renforcer les capacités des acteurs sur le plan institutionnel, stratégique et opérationnel ;
- contribuer au développement des zones frontalières ;
- créer les conditions pour l'intégration régionale et sous régionale.

Dans le domaine de la décentralisation :

- la stabilité, de la sécurité et de la paix sociale ;
- le développement territorial cohérent, équilibré et durable ;
- la gouvernance inclusive du territoire ;

- l'amélioration de l'offre de services de qualité aux populations ;
- assurer le paiement régulier des salaires des agents de l'administration générale des collectivités territoriales ;
- l'acquisition d'un local adéquat devant abriter la DNFPCCT ;
- la finalisation de la base de données de gestion des fonctionnaires des collectivités ;
- l'opérationnalisation des commissions administratives paritaires et du conseil supérieur de la fonction publique des collectivités territoriales ;
- le financement soutenable de la décentralisation à partir des ressources internes.

Dans le domaine du développement régional et local :

- améliorer les crédits de fonctionnement des services du département ;
- mettre en place un mécanisme de coordination et de suivi dans la mise en oeuvre des actions de développement ;
- doter les ADR de moyens logistiques (matériel roulant) et de ressources humaines.

I.3 La politique sectorielle

La politique du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation est structurée autour des objectifs spécifiques suivants:

1. Mettre en synergie les actions des services centraux et des circonscriptions administratives du département ;
2. Assurer la gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du département ;
3. Contrôler l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion administrative, financière et matérielle dans les services centraux et les structures déconcentrées et décentralisées ;
4. Assurer un suivi régulier des circonscriptions administratives ;
5. Assurer l'exercice effectif des libertés publiques ;
6. Renforcer et Améliorer le Système Electoral ;
7. Adapter et Renforcer le système d'état civil ;
8. Renforcer les cadres juridique, institutionnel et organisationnel du système d'état civil ;
9. Améliorer la qualité du service du système d'enregistrement des faits d'état civil ;
10. Promouvoir l'adhésion systématique des populations à l'enregistrement des faits d'état civil ;
11. Améliorer la qualité de la collecte des données, la production et l'utilisation des statistiques vitales ;
12. Assurer le financement du plan d'actions de la stratégie nationale de l'état civil ;
13. Assurer le pilotage et le suivi évaluation du plan d'actions de la stratégie nationale ;
14. Renforcer la coopération transfrontalière ;
15. Renforcer les capacités en matière de gestion des frontières ;
16. Equiper et développer les zones frontalières ;
17. Matérialiser les frontières ;
18. Contribuer au renforcement de la sécurisation des zones frontalières ;
19. Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département ;
20. Améliorer l'assistance technique aux Collectivités Territoriales ;
21. Améliorer la prévisibilité des ressources financières des Collectivités Territoriales ;
22. Renforcer les capacités des élus et des agents des Collectivités Territoriales.
23. Promouvoir le développement territorial équilibré des régions et des pôles urbains
24. Améliorer le financement de la décentralisation.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs	Unité	2015	2016	2017	2018
-------------	-------	------	------	------	------

1	Taux d'exécution budgétaire	%	98,76	99,69	99,33	-
2	Taux de déconcentration du personnel	%	69,97	76,70	70,95	75,74
3	Taux d'exécution du programme annuel de contrôle	%	39,44	27,80	26,67	98,14
4	Taux de réalisation des rencontres périodiques entre autorités frontalières	%	69,23	77,77	58	74,29
5	Taux de réalisation des projets intégrateurs	%	40	87,50	20	50
6	Taux de satisfaction des besoins en infrastructures et équipements	%	33,33	86,36	60	69,05
7	Nombre de Contrat Plan Etat/Région- District	Nombre	0	2	3	5

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 5 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale et Contrôle	3 830 792	3 966 792	4 150 772	4 554 929
Administration du Territoire	43 259 557	47 137 349	51 188 000	54 934 897
Gestion Commune des Frontières et Coopération Transfrontalière	526 067	523 567	618 793	664 292
Dispositif d'Appui Technique aux Collectivités Territoriales	31 893 953	31 006 267	2 283 888	2 585 363
Développement Régional et Local	1 801 000	1 801 000	2 053 795	2 358 990
Total :	81 311 369	84 434 975	60 295 248	65 098 471

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	5 710 201	5 750 201	6 235 474	6 673 792
Biens et services	23 231 537	25 461 979	25 904 305	27 958 285
Transferts et subventions	6 991 454	12 475 873	6 365 384	7 402 863
Investissement	45 378 177	40 746 922	21 790 085	23 063 531
Total :	81 311 369	84 434 975	60 295 248	65 098 471

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.014 Administration Générale et Contrôle

Responsable du Programme : le Secrétaire Général du MATD

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme "Administration Générale et Contrôle" vise l'amélioration continue du processus de travail du département. La réalisation d'une synergie à tous les niveaux est l'objectif recherché et toutes les ressources doivent concourir à la réalisation de cette synergie.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 1.014 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques : (i) mettre en synergie les actions des services centraux, des circonscriptions administratives et des projets & programmes du département ; (ii) assurer la gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du département; (iii) contrôler l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion administrative, financière et matérielle dans les services centraux et les structures déconcentrées et décentralisées ; (iv) améliorer le cadre juridique et institutionnel de la déconcentration.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Mettre en synergie les actions des services centraux et des circonscriptions administratives du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de réalisation des réunions de coordination élargie du cabinet.	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services ; PV de réunions et compte rendu de réunions.					
Précision Méthodologique : (Nombre de réunions tenues/Nombre de réunions programmées) x 100.					
1.2 Taux d'exécution du plan de travail du gouvernement (PTG) du département.	%	100	90	100	100
Moyen de Vérification : Projet de textes					
Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers élaborés/ Nombre de dossiers prévus) x 100.					
1.3 Taux de rapatriement volontaire des réfugiés	%	100	40	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel commission nationale chargée des réfugiés					
Précision Méthodologique : (Nombre de réfugiés rapatriés volontaires/effectif recensé ayant opté pour le retour) x 100					
1.4 Taux de production de documents statistiques et de planification	%	100	90	100	100
Précision Méthodologique : Rapport annuel d'activités de la CPS					
Formule : (Nombre de documents produits/Nombre de documents programmés) x 100					
1.5 Taux de déconcentration des activités	%	100	60	100	100
Moyen de Vérification : Rapports annuel d'activités de la CADD					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités effectivement réalisées/ Nombre d'activités programmées) X 100					
Objectif 2: Assurer la gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de déconcentration du personnel	%	100	80	80	100
Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités de la DRH					
Précision Méthodologique : (Effectifs existant dans les circonscriptions administratives / Effectifs prévus par les cadres organiques des circonscriptions administratives) x 100					
2.2 Taux de satisfaction des besoins en matériel	%	100	90	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DFM					
Précision Méthodologique : (Nombre de besoins satisfaits / Nombre de besoins exprimés) x 100					
2.3 Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DFM, Plan de passation des marchés publics					
Précision Méthodologique : (Nombre de marchés publics exécutés / Nombre de marchés publics prévus dans le PPM) x 100					

Objectif 3: Contrôler l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion administrative, financière et matérielle dans les services centraux et les structures déconcentrées et décentralisées

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Le taux d'exécution du programme annuel de contrôle	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de contrôle exécutées/ Nombre d'activités programmées) x 100

3.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des missions de contrôle.	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de mission de suivi de recommandations.

Précision Méthodologique : (nombre de recommandations mises en oeuvre / nombre total de recommandation formulées) x 100

Objectif 4: Renforcer la Déconcentration.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Taux de textes adoptés	%	-	80	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de textes adoptés / Nombre de textes proposés) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	570 304	570 304	622 769	666 548
Biens et services	2 311 042	2 461 042	2 424 497	2 619 643
Transferts et subventions	835 446	860 446	963 186	1 120 182
Investissement	114 000	75 000	140 320	148 556
Total :	3 830 792	3 966 792	4 150 772	4 554 929

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Conduite et pilotage de la politique d'administration territoriale	1 426 570	1 511 570	1 572 938	1 753 560
Gestions financière et matérielle et humaine	2 262 695	2 322 695	2 408 083	2 620 496
Planification, Programmation et Suivi-évaluation	141 527	132 527	169 751	180 873
Total :	3 830 792	3 966 792	4 150 772	4 554 929

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	61	58	62	66
CATEGORIE B1	25	24	26	28
CATEGORIE B2	22	22	25	28
CATEGORIE C	18	17	19	21
AUTRES	161	153	161	169
Total :	287	274	293	312

Action 01 Conduite et pilotage de la politique d'administration territoriale
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	299 568	299 568	327 126	350 122
Biens et services	524 037	584 037	550 653	594 970
Transferts et subventions	602 965	627 965	695 159	808 468
Total	1 426 570	1 511 570	1 572 938	1 753 560

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Organisation des réunions de coordination élargie du cabinet.	322 382
1.1.2 Elaboration des rapports mensuels de suivi des instructions du Premier ministre	77 899
1.1.3 Traitement de salaire et accessoires de salaire	215 415
1.1.4 Prise en charge du cabinet chef de file de l'opposition	475 000
1.2.1 Suivi de la mise en oeuvre du PTG	57 946
1.2.2 Evaluation du Programme de Travail Gouvernemental (PTG) du département	34 398
1.3.1 Recensement des réfugiés pour leur retour dans les pays d'origine	5 287
1.3.2 Production de cartes d'identités pour les réfugiés (CIR)	551
1.3.3 Détermination du statut des réfugiés	472
3.1.1 Mise en oeuvre du programme annuel de contrôle	111 423
3.1.2 Suivi de la mise en oeuvre des recommandations des missions de contrôle	22 736
3.2.1 Traitement salaire et accessoires de salaire	84 153
4.1.1 Adoption du Plan de déconcentration du MATD.	42 768
4.1.2 Harmonisation des textes de la déconcentration avec l'accord de paix signé le 20 juin 2015	4 349
4.1.3 Organisation des missions de suivi	3 249
Total	1 458 028

Action 02 Gestions financière et matérielle et humaine
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	270 736	270 736	295 643	316 426
Biens et services	1 764 948	1 824 948	1 850 718	1 999 688
Transferts et subventions	227 011	227 011	261 722	304 382
Total	2 262 695	2 322 695	2 408 083	2 620 496

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Poursuite de la mise en oeuvre du plan de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences	79 370
2.2.1 Poursuite du renforcement des capacités des services en matériel et équipements (DFM)	2 117 921
2.2.2 Elaboration, suivi et exécution du plan de passation des marchés publics (DFM)	22 335
2.3.1 Renforcement des capacités des acteurs impliqués dans l'exécution du plan de passation des marchés	84 089
2.3.2 Préparation du budget	9 490
2.3.3 Elaboration des rapports d'activités et de performance	9 490
Total	2 322 695

Action 03 Planification, Programmation et Suivi-évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	22 057	52 057	23 126	24 985
Transferts et subventions	5 470	5 470	6 305	7 332
Investissement	114 000	75 000	140 320	148 556
Total	141 527	132 527	169 751	180 873

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.4.1	Production et diffusion de la 18ème revue des projets/programmes et de la revue sectorielle de la CPS	65 809
1.4.2	Production et diffusion de l'annuaire statistique du secteur	60 092
Total		125 901

Le Programme : 2.036 Administration du Territoire

Responsable du programme : le Directeur Général de l'Administration du Territoire

a) Présentation stratégique du programme 2.036

Le programme 2.036 vise le renforcement de la déconcentration et la protection des libertés publiques. Il assure l'administration du territoire à travers la mise en oeuvre et le contrôle des politiques relatives à :

- i) l'organisation générale du territoire ;
- ii) l'organisation des élections ;
- iii) la gestion de l'état civil ;
- iv) la promotion des libertés publiques;
- v) la gestion des risques et conflits.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.036 :

Le cadre de performance du programme 2.036 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques : (i) assurer un suivi régulier des circonscriptions administratives, (ii) assurer l'exercice effectif des libertés publiques, (iii) renforcer et Améliorer le Système Electoral, (iv) adapter et renforcer le système d'Etat Civil.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Assurer un suivi régulier des circonscriptions administratives					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de circonscription fonctionnelles	%	100	90	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités annuels					
Précision Méthodologique : (Nombre de régions fonctionnelles/nombre total de régions) x 100					
1.2 Taux du retour de l'administration dans les circonscriptions du Nord (Cabinets des Gouverneurs, Préfets, Sous-préfets)	%	100	90	100	100
Moyen de Vérification : Actes de nomination, Rapport annuel d'activités de la DGAT					
Précision Méthodologique : (Nombre de personnel en poste/Nombre de personnel prévu) x 100.					

Objectif 2: Assurer l'exercice effectif des libertés publiques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'Association Signataire d'Accord Cadre avec l'Etat (ASACE) ayant déposé un rapport d'activités	%	50	40	50	50
Moyen de Vérification : rapports de suivi, Rapport annuel d'activités de la DGAT					
Précision Méthodologique : (Nombre d'ASACE ayant déposé le rapport / nombre d'ASACE existantes) x 100.					
2.2 Taux de mise en oeuvre du programme de suivi des ASACE	%	100	30	100	100

Moyen de Vérification : rapports de suivi, Rapport annuel d'activités de la DGAT

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/Nombre de missions prévues) x 100.

Objectif 3: Renforcer et Améliorer le Système Electoral

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux de scrutins validés	%	100	80	100	100
Moyen de Vérification : rapports généraux sur les élections					
Précision Méthodologique : (Nombre de scrutins tenus et validés/nombre scrutins prévus) x 100					
3.2 Taux de participation aux élections	%	51	51	51	51

Moyen de Vérification : rapports généraux sur les élections

Précision Méthodologique : (nombre de votants / nombre d'inscrits) x 100

Objectif 4: Renforcer et améliorer le système d'état civil

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Pourcentage centres d'état civil fonctionnels	-	100	98	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de supervision DNEC					
Précision Méthodologique : (Nombre de centres fonctionnels/ nombre de centres créés) X 100					
4.5 Pourcentage de centres d'état civil connectés à la base de données centrale	%	20	30	20	30

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNEC

Précision Méthodologique : (Nombre de centres d'état civil connectés / Nombre total de centres d'état civil) x 100

4.6 Pourcentage de personnes disposant d'un identifiant unique (NINA)	%	100	98	100	100
---	---	-----	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Base de données population RAVEC

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes avec NINA/ nombre prévisionnel de la population) X 100

4.7 Taux d'enregistrement des naissances	%	99	99	99	99
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNEC

Précision Méthodologique : (Nombre de naissances enregistrées/nombre de naissances attendues) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	4 923 522	4 963 522	5 376 425	5 754 354
Biens et services	20 291 702	22 312 144	22 818 149	24 623 727
Transferts et subventions	1 753 348	1 800 052	2 021 355	2 350 773
Investissement	16 290 985	18 061 631	20 972 071	22 206 043
Total :	43 259 557	47 137 349	51 188 000	54 934 897

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Coordination et gestion de l'Administration du territoire	42 612 999	46 390 791	50 508 867	54 200 039
Conduite et pilotage de l'état civil	646 558	746 558	679 133	734 858
Total :	43 259 557	47 137 349	51 188 000	54 934 897

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	331	364	422	481
CATEGORIE B1	207	210	258	306
CATEGORIE B2	98	115	145	175
CATEGORIE C	193	178	216	254
AUTRES	1 036	966	1 046	1 127
Total :	1 865	1 833	2 087	2 343

Action 01 Coordination et gestion de l'Administration du territoire**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	4 923 522	4 963 522	5 376 425	5 754 354
Biens et services	19 656 292	21 576 734	22 151 867	23 903 814
Transferts et subventions	1 742 200	1 788 904	2 008 504	2 335 828
Investissement	16 290 985	18 061 631	20 972 071	22 206 043
Total	42 612 999	46 390 791	50 508 867	54 200 039

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Adoption et mise en oeuvre de la Politique Nationale de l'Administration	52 279
1.1.2 Traitement salaire et accessoire de salaire	264 237
1.1.3 Participation au fonctionnement des Régions	44 561 786
1.2.1 Réorganisation administrative du territoire en cohérence avec l'Accord d'Alger	9 335
1.2.2 Renforcement des capacités des agents de la DGAT et des représentants de l'Etat	1 952
1.2.3 Fonctionnement Gouvernorats des Régions	4 332
1.2.4 Réhabilitations infrastructures de tutelle des collectivités	427 500
1.2.5 Réhabilitation programme pied à terre	475 000
2.1.1 Elaboration du rapport de synthèse des ONG signataires d'Accord Cadre avec l'Etat	5 406
2.2.1 Elaboration et mise en oeuvre du programme de suivi des ASACE	21 557
2.2.2 Traitement salaire et accessoire de salaire CADB.	41 271
3.2.1 Relecture de la loi électorale et du code des collectivités en vue de la prise en charge des reformes qui	26 136
3.2.2 Révision annuelle des listes électorales	500 000
Total	46 390 791

Action 02 Conduite et pilotage de l'état civil

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	635 410	735 410	666 282	719 913
Transferts et subventions	11 148	11 148	12 851	14 945
Total	646 558	746 558	679 133	734 858

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Actualisation du manuel de l'état civil	42 956
4.1.2 Dotation des centres d'état civil en documents et imprimés	152 763
4.1.3 Extension du dispositif de pérennisation du RAVEC	196 875
4.1.4 Suivi et contrôle des activités du système d'enregistrement des faits d'état civil par les autorités administratives et judiciaires	40 000
4.1.5 Formation de deux cent cinquante (250) acteurs de l'état civil	30 000
4.1.6 Elaboration et mise en oeuvre d'un plan de communication sur l'importance et l'utilité de l'état civil ;	21 752
4.1.7 Célébration du 10 Août, Journée Africaine de l'état civil.	37 500
4.6.1 Modernisation du Centre de Traitement des Données de l'Etat Civil (CTDEC)	113 191
4.6.2 Production des registres et divers imprimés de l'état civil	32 917
4.7.1 Organisation des campagnes d'informations et de sensibilisation des acteurs des collectivités	40 019
4.7.2 Organisation des évaluations périodiques sur la qualité de l'enregistrement des faits d'état civil.	28 585
4.7.3 Organisation de six (06) de coordination des activités du système d'état civil.	10 000
Total	746 558

Le Programme : 2.037 Gestion Commune des Frontières et Coopération Transfrontalière

Responsable de Programme: le Directeur National des Frontières

a) Présentation stratégique du programme 2.037

Ce programme consiste à mettre en oeuvre une politique de gestion des frontières à travers la matérialisation consensuelle des frontières, le développement harmonieux des zones frontalières et l'intégration de proximité des populations frontalières par la promotion de la coopération transfrontalière.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.037

Le cadre de performance du programme 2037 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques : (i) renforcer la coopération administrative frontalière ; (ii) favoriser l'intégration de proximité des populations de part et d'autre des frontières ; (iii) équiper et développer les zones frontalières ; (iv) matérialiser les frontières.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Renforcer la coopération transfrontalière

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de réalisation des rencontres périodiques entre Autorités frontalières	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : PV des rencontres ou compte rendus de réunion

Précision Méthodologique : (Nombre de rencontres réalisées / Nombre de rencontres prévues) x 100

1.2 Taux de réalisation des espaces de coopération transfrontalière	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Accord de financement GIZ ; Rapport de la rencontre, Documents de programmation

Précision Méthodologique : (Nombre d'espaces identifiés/ Nombre d'espaces prévus) x 100

1.3 Taux de réalisation des projets intégrateurs	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Accord de financement GIZ ; documents plans d'Action Zonal ; nombre de documents de projet ; nombre de documents de programmation

Précision Méthodologique : (Nombre de documents de projets réalisés/ nombre de documents de projets prévus) x 100

1.4 Taux de réalisation des rencontres des Comités de pilotage des espaces de coopération transfrontalière	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : PV des rencontres ou compte rendus de réunion

Précision Méthodologique : (Nombre de rencontres réalisées / Nombre de rencontres prévues) x 100

1.5 Taux de réalisation des rencontres des Commissions Techniques Mixtes de mise en oeuvre des activités de coopération transfrontalière	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : PV des rencontres ou comptes rendus de réunion

Précision Méthodologique : (Nombre de rencontres réalisées / Nombre de rencontres prévues) x 100

1.6 Taux de réalisation des Accords/Conventions de coopération transfrontalière	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : nombre d'accords/conventions conclues

Précision Méthodologique : (Nombre d'accords/conventions réalisés/ nombre d'accords/conventions prévus) x 100

Objectif 2: Equiper et développer les zones frontalières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de contrat de marchés conclus	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Contrats de marché

Précision Méthodologique : (Nombre de marchés conclus / Nombre de marchés prévus) x 100

2.2 Taux de réalisation des infrastructures	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : P V de réception

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures réalisées/ Nombre d'infrastructures prévues) x 100

Objectif 3: Matérialiser les frontières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux de rencontres de la Commission Technique Mixte de Matérialisation (CTM)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : PV de rencontres, rapports/ comptes rendus

Précision Méthodologique : (nombre de rencontres réalisées/ nombre de rencontres prévues) x 100

3.2 Taux de missions de reconnaissance technique conjointe	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapports de missions/compte rendus

Précision Méthodologique : (nombre de missions réalisées/ nombre de missions prévues) x 100

3.3 Taux de traités/conventions de délimitation conclus	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : textes traités ou de conventions signés

Précision Méthodologique : (nombre de traités ou de conventions signé / nombre de traités ou de conventions prévu) x 100

3.4 Taux de canevas de base mis en place	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de mission et de dossiers techniques produits

Précision Méthodologique : (Nombre de rapports de mission et de dossiers techniques produits / Nombre de rapports de mission et de dossiers techniques prévus) x 100

3.5 Taux de kilomètres bornés	%	100	100	100	100
-------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'étapes ou rapports de fin de travaux, rapports des travaux réalisés

Précision Méthodologique : (Nombre de km bornés/ Nombre de km prévus) x 100

Objectif 4: Renforcer les capacités en matière de gestion des frontières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Taux de renforcement des capacités institutionnelles, juridiques, stratégiques et opérationnelles	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Textes adoptés, Décisions de mise à disposition du personnel, Rapports de mise en place des points focaux, Rapports des sessions de formation

Précision Méthodologique : (Nombre de textes, décisions et rapports réalisés/ Nombre de textes, décisions et rapports prévus) x 100

4.2 Taux d'équipements réalisés	%	100	100	100	100
---------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : nombre de PV de réception établis

Précision Méthodologique : (nombre de PV de réception établis/ nombre de PV de réception prévus) x 100

Objectif 5: Contribuer au renforcement de la sécurisation des zones frontalières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
5.1 Taux de rencontres tenues pour la sécurisation des zones frontalières	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : : PV de rencontres, rapports/ comptes rendus

Précision Méthodologique : (nombre de rencontres réalisées/nombre de rencontres prévues) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	26 967	26 967	29 447	31 517
Biens et services	114 947	144 947	120 529	130 229
Transferts et subventions	51 653	51 653	59 550	69 256
Investissement	332 500	300 000	409 267	433 290
Total :	526 067	523 567	618 793	664 292

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Gestion des frontières	526 067	523 567	618 793	664 292
Total :	526 067	523 567	618 793	664 292

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	2	4	5	6
CATEGORIE B1	2	2	3	4
CATEGORIE B2	1			
CATEGORIE C	5	5	6	7
AUTRES	8	8	9	10
Total :	18	19	23	27

Action 01 Gestion des frontières

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	26 967	26 967	29 447	31 517
Biens et services	114 947	144 947	120 529	130 229
Transferts et subventions	51 653	51 653	59 550	69 256
Investissement	332 500	300 000	409 267	433 290
Total	526 067	523 567	618 793	664 292

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Traitement salaires et accessoires de salaire	26 967
1.1.2 Approvisionnement en biens et services du département	211 600
1.1.3 Tenue de 3 rencontres entre le Ministre en charge des questions de frontières et ses homologues	32 598
1.1.4 Tenue de 5 rencontres entre les Gouverneurs de Régions et leurs homologues des pays voisins	20 000
1.1.5 Tenue de 07 rencontres des Préfets	13 538
1.1.6 Tenue de 07 rencontres entre les Sous-Préfets frontaliers et homologues des pays voisins	9 025
2.1.1 Réalisation de 11 forages aux frontières Mali-Mauritanie, Mali-Guinée et Mali-Niger	40 073
2.1.2 Réalisation de deux (02) adductions avec château d'eau, frontières Mali-Burkina et Mali-Cote d'Ivoire	49 738
2.1.3 Réalisation de l'étude de faisabilité de douze (12) forages à la frontière Mali-Guinée, Mali-RCI	7 790
2.1.4 Réalisation des études de faisabilité de trois (03) adductions avec château d'eau dans les zones frontalières	19 575
2.1.5 Acquisition d'équipements pour la maternité de Beyti M'Bimia dans la commune de Nampalary Frontière Mali-Mauritanie	8 700
2.1.6 Réalisation d'un équipement marchand à la frontière Mali-Burkina/Mali-RCI	10 875
3.1.2 Tenue de rencontres des Commissions Techniques Mixtes de Matérialisation des Frontières du Mali	27 300
3.2.2 Mise en place du canevas de base pour le bornage de la frontière Mali-Guinée	7 790
3.4.1 conduite de missions de sensibilisation autour des travaux de bornage aux frontières Mali-Guinée et Mali-Sénégal	10 000
3.4.2 Démarrage des travaux de bornage des frontières Mali- Guinée et Mali-Sénégal	10 000
3.4.3 poursuite de la densification de la frontière Mali-Burkina	10 000
4.2.2 Acquisition de moyens logistiques, matériels et informatiques	8 000
Total	523 567

Le Programme : 2.038 Dispositif d'Appui Technique aux Collectivités Territoriales

Responsable du programme : le Directeur Général des Collectivités Territoriales

a) Présentation stratégique du programme "Dispositif d'appui technique aux Collectivités territoriales" :

Le programme vise à contribuer à l'amélioration du pilotage stratégique des politiques de décentralisation, de déconcentration et de développement des Collectivités Territoriales.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.038

Le cadre de performance du programme 2.038 est bâti autour de trois objectifs spécifiques : (i) améliorer la qualité des services rendus par les Collectivités Territoriales; (ii) améliorer la prévisibilité des ressources financières des Collectivités Territoriales ; (iii) renforcer les capacités des élus et des agents des Collectivités Territoriales.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous:

Objectif 1: Améliorer la qualité des services rendus par les Collectivités Territoriales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Pourcentage des projets de décrets élaborés fixant les détails des transferts de compétences et de ressources de l'Etat aux CT	%	80	80	100	100
Moyen de Vérification : Projets de décrets présentés en Conseil des ministres					
Précision Méthodologique : (Nombre de décrets élaborés/ Nombre de projets de décrets programmés) X 100					
1.2 Taux d'exécution des concours directs de recrutement dans les secteurs ayant fait l'objet de transferts de compétences et de ressources de l'Etat au CT	%	100	80	100	100
Moyen de Vérification : Rapports des concours organisés					
Précision Méthodologique : (Nombre de concours tenus /Nombre de concours prévus) X 100					
1.3 Taux de CT ayant bénéficié de l'assistance des ADR dans l'exercice de la maîtrise d'ouvrage du développement régional et local	%	100	95	80	90
Moyen de Vérification : Rapport d'activités des ADR approuvés par le Conseil d'Administration					
Précision Méthodologique : (Nombre de CT assistées/Nombre de CT prévues à assister) x 100					

Objectif 2: Améliorer la prévisibilité des ressources financières des Collectivités Territoriales.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Pourcentage de contrats plans signés entre l'Etat et les Régions/ District	%	80	80	100	100
Moyen de Vérification : copies des contrats plans signés					
Précision Méthodologique : (Nombre de contrats signés / Nombre de contrats prévus) x 100					
2.2 Délai de notification des droits de tirage aux Collectivités Territoriales	JOUR	-	20	10	10
Moyen de Vérification : Arêt d'approbation du budget de l'ANICT et décisions de notification des droits de tirage aux CT					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
2.3 Taux de CT appuyées à l'identification et au recouvrement des taxes et impôts du ressort des collectivités territoriales	%	80	80	90	90
Moyen de Vérification : Rapport d'activités des ADR approuvés par le Conseil d'Administration					
Précision Méthodologique : (Nombre de CT appuyées/Nombre de CT prévues) x 100					

Objectif 3: Renforcer les capacités des élus et des agents des collectivités territoriales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Pourcentage des élus formés	%	100	50	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de formation, état d'exécution du programme d'activités du CFCT					
Précision Méthodologique : (Nombre total d'élus formés /Nombre total d'élus prévus pour la formation) x 100					
3.2 Pourcentage des agents formés en formation initiale	%	100	50	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de formation, état d'exécution du programme d'activités du CFCT					
Précision Méthodologique : (Nombre total d'agents formés en formation initiale/Nombre total d'agents prévus pour la formation initiale)x100					
3.3 Pourcentage des agents formés en formation continue	%	100	60	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de formation, état d'exécution du programme d'activités du CFCT					
Précision Méthodologique : (Nombre total d'agents formés en formation continue /Nombre total d'agents prévus pour la formation continue) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	189 408	189 408	206 833	221 373
Biens et services	513 846	543 846	541 130	584 686
Transferts et subventions	2 741 007	8 153 722	1 474 229	1 714 524
Investissement	28 449 692	22 119 291	61 696	64 780
Total :	31 893 953	31 006 267	2 283 888	2 585 363

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Assistance aux collectivités locales	25 629 622	26 848 941	1 633 715	1 871 889
Conduite de la politique de la décentralisation	6 055 331	3 948 326	428 698	474 172
Administration et gestion des ressources humaines des collectivités territoriales	209 000	209 000	221 475	239 302
Total :	31 893 953	31 006 267	2 283 888	2 585 363

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	16	15	17	19
CATEGORIE B1	3	2	3	4
CATEGORIE B2	2	3	5	7
CATEGORIE C	5	5	6	7
AUTRES	22	22	23	24
Total :	48	47	54	61

Action 01 Assistance aux collectivités locales**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	244 435	244 435	256 314	276 947
Transferts et subventions	2 603 507	8 046 222	1 315 705	1 530 162
Investissement	22 781 680	18 558 284	61 696	64 780
Total	25 629 622	26 848 941	1 633 715	1 871 889

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Appui budgétaire sectoriel SUISSE/PEGA-DGCT	1 093 000
2.1.4 Contrats plans Etat-Régions	4 100 000
2.2.2 Agence Nat d'Invest Collect Territoriales (fonctionnement)	108 000
2.2.3 FNACT/ Dotation appui fonctionnement Régions et District	20 029 851
2.2.5 Dotation Garantie Emprunts CT	40 000
2.3.5 Mise en oeuvre résolution Etats Généraux	232 213
3.1.1 Fonctionnement du CFCT	352 000
3.1.2 Renforcement des capacités des élus (formation de perfectionnement et continue)	739 876
3.3.3 Appui PAGAM/PREM CFCT	30 000
Total	26 724 941

Action 02 Conduite de la politique de la décentralisation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	189 408	189 408	206 833	221 373
Biens et services	60 411	90 411	63 341	68 437
Transferts et subventions	137 500	107 500	158 524	184 362
Investissement	5 668 012	3 561 007	0	0
Total	6 055 331	3 948 326	428 698	474 172

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Traitement salaire et accessoires de salaire	189 408
1.1.2 Appui des CADD dans leurs missions	47 025
1.1.3 Evaluation du dispositif de mise en oeuvre des transferts de compétences et de ressources	44 577
1.1.4 Mise en oeuvre des recommandations de l'étude sur le transfert des services déconcentrés de l'Etat dans	2 953
1.1.5 Préparation des décrets fixant les détails des compétences et des ressources de l'Etat transférées aux	2 953
1.1.6 Elaboration des textes relatifs à la constitution et la gestion du domaine des collectivités territoriales	2 953
1.1.7 Mise en oeuvre du plan gouvernemental de transfert de compétences	2 953
1.1.8 Renforcement de la déconcentration des services de l'Etat sur le territoire	4 212
1.3.2 Appui Amélioration de Finances publiques PAAMEPIP/DGCT	98 000
1.3.3 Programme de Développement Durable	2 558 470
1.3.4 Programme Décentralisation et bonne Gouvernance (MALI 023)	876 123
2.1.1 Suivi et accompagnement de la mise en oeuvre des Contrats Plans Etat- Régions ou District (CPER)	4 212
2.1.2 Tenue des réunions du comité de suivi et réaliser la mission de suivi périodique	6 500
2.1.3 Formalisation des mécanismes de financement des CPER	4 212
2.1.5 Mise en place du système d'archivage dans les CT et former les Agents.	19 000
2.1.6 Organisation des missions d'information et de sensibilisation des collectivités territoriales sur les	4 212
2.1.7 Promotion et suivi de la tenue effective des sessions annuelles de restitutions publiques pour sensibiliser et informer les citoyens sur la gestion efficiente des ressources transférées.	6 500
2.1.8 Formation et sensibilisation des Elus Locaux en matière de recherche de financements et de gestion des projets structurants.	9 500
2.2.1 Accompagnement à la restructuration du FNACT	4 212
2.3.1 Appui des régions dans la préparation des demandes de financement de leur CPER	4 212
2.3.2 Appui des Régions dans la conception et la réalisation des projets d'investissements structurants	4 212
2.3.3 Accompagnement des Collectivités territoriales dans l'identification et la mise en oeuvre des projets	4 212
2.3.4 Appui des collectivités territoriales dans le recensement de la matière imposable (potentiel fiscal) et la	4 212
2.3.6 Appui budgétaire sectoriel SUISSE/PEGA-DGCT	35 000
3.3.1 Encouragement au regroupement des CT déminuées autour d'initiative de développement.PREM	6 500
3.3.2 Suivi et accompagnement de la mise en oeuvre des Structures de Coopérations Inter-Collectivités et Coopération Décentralisée. PREM	2 000
Total	3 948 326

Action 03 Administration et gestion des ressources humaines des collectivités territoriales

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	209 000	209 000	221 475	239 302
Total	209 000	209 000	221 475	239 302

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Organisation des concours d'entrée à la fonction publique des collectivités territoriales (éducation, santé/	127 775
1.2.2 Fonctionnement de la DNFPC	81 225
Total	209 000

Le Programme : 2.064 Développement Régional et Local

Responsable du programme : Conseiller Technique chargé du développement local

a) Présentation stratégique du programme 2.064

Le programme 2.064 développement régional et local contribue à l'amélioration de la politique de développement à travers :

- la réduction des disparités régionales dans les programmes de développement économique et social ;
- l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi les contrats-plans Etat/régions ;
- la mise en cohérence des politiques et programmes de développement des collectivités territoriales avec ceux de l'Etat;
- l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques ou stratégies visant à accroître les ressources financières des collectivités locales ;
- l'appui à la définition et à la gestion des espaces agricoles et pastoraux ;
- l'aménagement de pôles de développement, en rapport avec les ministres chargés de l'agriculture, de l'aménagement du territoire et de l'élevage et de la pêche.

Ce programme est composé de deux (02) actions que sont :

- Assistance aux collectivités locales ;
- Renforcement des actions de développement dans les régions du nord.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.064

Le cadre de performance du programme 2.064 développement régional et local est bâti autour de trois (3) objectifs spécifiques : (i) renforcer les capacités des CT dans la mise en oeuvre du développement régional et local ; (ii) améliorer la mobilisation des ressources au profit du développement régional et local ; (iii) contribuer à la préservation de la paix et au développement des Régions de Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudénit et Ménaka.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisé et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leurs sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Objectif 1: Renforcer les capacités des CT dans la mise en oeuvre du développement régional et local					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de CT ayant bénéficié de l'assistance des ADR dans l'exercice de la maîtrise d'ouvrage du développement régional et local	%	100	75	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités des ADR approuvés par le Conseil d'Administration					
Précision Méthodologique : Nombre de CT assistées/Nombre de CT prévues à assister x 100					

Objectif 2: Améliorer la mobilisation de ressources au profit du développement régional et local					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Pourcentage de contrats plans signés entre l'Etat et les Régions/ District	%	100	80	100	100
Moyen de Vérification : Copies des contrats plans signés					
Précision Méthodologique : (Nombre de contrats signés / Nombre de contrats prévus) x 100					
2.2 Taux de CT appuyées à l'identification et au recouvrement des taxes et impôts du ressort des collectivités territoriales	%	100	80	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités des ADR approuvés par le Conseil d'Administration					
Précision Méthodologique : (Nombre de CT appuyées/Nombre de CT prévues) x 100					
2.3 Taux de CT assistées dans le recensement de la matière imposable (potentiel fiscal)	%	100	80	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités des ADR approuvés par le Conseil d'Administration					
Précision Méthodologique : (Nombre de CT assistées/Nombre de CT prévues) x 100					
2.4 Taux de CT assistées pour la mobilisation de ressources externes (fonds de projets)	%	100	80	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités des ADR approuvés par le Conseil d'Administration					
Précision Méthodologique : (Nombre de CT assistées pour la mobilisation de ressources externes /Nombre de CT prévues) x 100					

Objectif 3: Contribuer à la préservation de la paix au développement des Régions de Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudénit et Ménaka

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Nombre de concertations régionales et interrégionales sur les thématiques de paix et de développement organisées et/ou appuyées	Nombre	2	2	2	2

Moyen de Vérification : Procès-verbaux et comptes rendus

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.2 Nombre de jeunes réinsérés	Nombre	300	300	300	300
--------------------------------	--------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Conventions de financement et Procès-verbaux

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.3 Nombre d'infrastructures socio-économiques réalisés et /ou réhabilités dans le cadre de l'urgence	Nombre	3	3	3	3
---	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport de passation des marchés, Marchés/Contrats, Procès-verbaux de réceptions

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.4 Nombre de rapports de suivi des Projets et Programmes	Nombre	4	4	4	4
---	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports de suivi, missions de terrain

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	1 610 000	1 610 000	1 847 064	2 148 128
Investissement	191 000	191 000	206 731	210 862
Total :	1 801 000	1 801 000	2 053 795	2 358 990

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Assistance aux Collectivités Locales	1 801 000	1 801 000	2 053 795	2 358 990
Total :	1 801 000	1 801 000	2 053 795	2 358 990

Action 01 Assistance aux Collectivités Locales

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	1 610 000	1 610 000	1 847 064	2 148 128
Investissement	191 000	191 000	206 731	210 862
Total	1 801 000	1 801 000	2 053 795	2 358 990

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Participation aux fonctionnements des ADR	1 801 000
Total	1 801 000

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
1.014	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI CPS ADM. TRAVAIL FONCT. PUB. SECURITE INTERIEURE	75 000	114 000	75 000	140 320	148 556
Total :		75 000	114 000	75 000	140 320	148 556

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.036	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	REHABILITATION / EQUIPEMT INFRASTRUC. REGION MOPTI	760 000	760 000	760 000	935 470	990 382
	REHABILITATION EQUIPEMT INFRASTRUCT. REGION TBOUCTO	760 000	760 000	760 000	935 470	990 382
	REHABILITATION EQUIPEMT INFRASTRUCT. REGION GAO	475 000	475 000	475 000	584 668	618 988
	REHABILITATION EQUIPEMT INFRASTRUCT. REGION DE KIDAL	665 000	665 000	665 000	818 536	866 584
	REHABILITATION INFRASTR. TUTELLE COLLECT TERRITORIALE	450 000	475 000	450 000	584 668	618 987
	PROGRAMME REHABILITATION PIEDS A TERRE	500 000	570 000	500 000	701 602	742 786
	REHABILITATION EQUIPEMENT INFRASTRUCT REGION MENAK	665 000	665 000	665 000	818 536	866 584
	REHABILITATION EQUIPEMENT INFRASTRUCT REGION TAOUDE	665 000	665 000	665 000	818 536	866 584
	PROGRAMME INFRASTRUCTURES ECO. DISTRICT DE BAMAKO	950 000	0	950 000	1 169 337	1 237 977
	PROG. INFRASTRUCTURES ECO. REG. SIKASSO	1 900 000	1 900 000	1 900 000	2 338 675	2 475 955
	PROG. INFRASTRUCTURES ECO. REG. SEGOU	760 000	760 000	760 000	935 470	990 382
	PROG. INFRASTRUCTURES ECO. REG. KKORO	1 425 000	1 425 000	1 425 000	1 754 006	1 856 966
	PROG. INFRASTRUCTURES ECO. REG. KAYES	950 000	950 000	950 000	1 169 337	1 237 977
	PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. NARA	1 300 000	665 000	665 000	0	0
	PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. SAN	1 300 000	665 000	665 000	818 536	866 584
	PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG.. NIORO	1 300 000	665 000	665 000	818 536	866 584
	PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. KITA	1 300 000	665 000	665 000	818 536	866 584
	PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. DIOILA	1 300 000	665 000	665 000	818 536	866 584
	PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. BOUGOUNI	1 300 000	665 000	665 000	818 536	866 584
	PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. KOUTIALA	1 300 000	665 000	665 000	818 536	866 584
	PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. BGARA	1 300 000	0	665 000	0	0
	PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. DOUMENTZA	1 300 000	0	665 000	818 536	866 584
Total :		22 625 000	14 725 000	16 910 000	19 294 063	20 426 622

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.037	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROGR. BORNAGE DEVELOPPEMENT ZONES FRONTALIERES	300 000	332 500	300 000	409 267	433 290
Total :		300 000	332 500	300 000	409 267	433 290

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.038	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSEIL REGIONAL KAYES (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	372 000	0	372 000	0	0
	CONSEIL REGIONAL KOULIKORO (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	372 000	0	372 000	0	0
	CONSEIL REGIONAL SIKASSO (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	372 000	0	372 000	0	0
	CONSEIL REGIONAL SEGOU (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	372 000	0	372 000	0	0
	CONSEIL REGIONAL MOPTI (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	372 000	0	372 000	0	0
	CONSEIL REGIONAL TOMBOUCTOU (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	372 000	0	372 000	0	0
	CONSEIL REGIONAL GAO (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	372 000	0	372 000	0	0
	CONSEIL REGIONAL TAOUDENIT (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	372 000	0	372 000	0	0
	CONSEIL REGIONAL MENAKA (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	372 000	0	372 000	0	0
	CONSEIL REGIONAL KIDAL (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	372 000	0	372 000	0	0
	CONSEIL REGIONAL BAMAKO (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	380 000	0	380 000	0	0
Total :		4 100 000	0	4 100 000	0	0

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

L'Autorité de Protection des Données à caractère Personnel est une Autorité Administrative Indépendante (AAI) instituée par la loi N°2013-015 du 21 mai 2013 portant protection des données à caractère personnel en République du Mali.

Elle a pour mission (article 31 de la loi précitée) d'assurer la protection des données à caractère personnel et de participer à la réglementation du secteur.

A ce titre, elle est chargée de :

- fixer les normes et finalités de la collecte, du traitement ou de la conservation des données personnelles ;
- donner l'autorisation préalable sous forme d'agrément à toute interconnexion de données ;
- autoriser le transfert de données ;
- informer et conseiller les personnes concernées et les responsables du traitement de leurs droits et obligations ;
- recevoir les réclamations relatives à la mise en oeuvre des traitements des données à caractère personnel ;
- procéder aux contrôles nécessaires du traitement régulier des données à caractère personnel ;
- infliger des sanctions administratives à l'égard de tout responsable de traitement en cas de manquement à ses obligations ;
- donner son avis sur tout projet de loi ou de décret relatif à la protection des données à caractère personnel ;
- demander au Gouvernement de procéder à toute modification nécessaire des textes, ou de prendre, le cas échéant, tout nouveau texte nécessaire à la saine protection des données à caractère personnel.

Pour mener à bien cette mission à tous égards importante et délicate, l'Autorité dispose d'un organe délibérant collégial de quinze (15) membres (article 21 de la loi) dont la liste nominative est fixée par décret pris en conseil de ministres sur proposition du Premier ministre (article 24).

L'Autorité est saisie de diverses requêtes émanant de responsables de traitement, tenus de déclarer les opérations de traitement qu'ils comptent effectuer (article 57). C'est dans ce cadre que de nombreuses structures (nationales ou étrangères), publiques ou privées saisissent l'Autorité aux fins de déclarer toutes les opérations qu'elles effectuent.

L'Autorité peut être aussi saisie par des particuliers qui estiment à tort ou à raison que leurs données personnelles ont été violées.

Celle-ci se prononce sur les documents qui lui sont soumis au cours des sessions.

L'Autorité se réunit de plein droit, en session ordinaire, deux (2) fois par an et peut se réunir en session extraordinaire à la demande de son Président ou de la moitié de ses membres (article 39).

La durée de la session ordinaire ne peut excéder dix (10) jours et celle de la session extraordinaire cinq (5) jours.

Les sessions extraordinaires sont convoquées en fonction du volume, de l'importance et de l'urgence des dossiers en cours de traitement.

L'expérience de ces deux (2) premières années d'existence a montré qu'au minimum, deux sessions extraordinaires sont nécessaires, voire, obligatoires entre deux sessions ordinaires.

C'est dire qu'en moyenne, l'APDP, est appelée à tenir en plus de ses deux (02) sessions ordinaires, quatre (04) sessions extraordinaires dans l'année ; ces six (06) sessions n'empêchent pas l'APDP de convoquer d'autres sessions extraordinaires lorsque les circonstances l'exigent.

La détermination de l'indemnité de session allouée aux membres de l'Autorité a été faite pour tenir largement compte des charges et contraintes auxquelles ils sont soumis ou exposés pendant la durée de la session.

Nombre des membres de l'Autorité ne résident pas en effet à Bamako et n'y viennent le plus souvent que pour les besoins des sessions.

L'organe collégial délibérant se prononce sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour de la session.

Ces dossiers sont préparés par une équipe technique placée sous la supervision d'un secrétaire général.

I.2 Les contraintes et les défis

Pour réussir sa mission, l'APDP devra faire face à certaines contraintes majeures et relever des défis de taille

I.2.1 Contraintes

A l'instar de toutes les nouvelles créations, l'APDP connaît de réelles difficultés qui entrave son bon fonctionnement.

Elles se résument aux points ci-après :

- insuffisance des ressources (humaines, matérielles et financières) ;
- insuffisance des moyens financiers pour couvrir les besoins de formations, de l'information, de sensibilisations et de communications;
- nécessité d'une relecture profonde de la loi n°2013 -015 du 21 mai 2013 portant Protection des Données à caractère Personnel en vue de l'adapter aux réalités de notre pays et aux normes internationales.

I.2.2 Défis

Pour mener à bien ses missions et atteindre ses objectifs relatifs au respect des droits de l'Homme en matière de protection des données personnelles, l'APDP doit relever de nombreux défis :

- modernisation de la gestion des archives et l'aménagement d'une salle de lecture;
- renforcement des droits de l'Homme à travers la Protection des Données Personnelles ;
- couverture du territoire national en matière de mise en conformité des traitements de données à la loi;
- informatisation de la gestion des dossiers de mise en conformité, des contrôles et des plaintes ;
- contrôle de tous les traitements de données personnelles opérés sur le territoire national ;
- éducation à la protection des données personnelles dans l'environnement numérique ;
- renforcer et motiver les services techniques de l'Autorité en ressources humaines qualifiées;
- améliorer l'allocation budgétaire afin de permettre à l'Autorité d'améliorer sa visibilité et de réaliser à souhait ses missions ;
- élaborer et mettre en oeuvre une stratégie nationale de cyber sécurité ;
- faire la relecture de la loi n°2013-015 du 21 mai 2013 modifiée afin de l'adapter aux normes internationales et de prendre en compte le volet judiciaire de la répression des manquements à la loi de protection des données personnelles (enfin de générer des ressources propres pour son épanouissement) ;
- constitutionaliser la protection des données personnelles ;
- ratifier la convention de Malabo de l'Union Africaine sur la protection des données personnelles ;
- adhérer à la convention 108 du Conseil de l'Europe ;
- adhérer à la convention de Budapest sur la lutte contre la cybercriminalité ;
- signature des accords de partenariat avec les GAFAs (Google-Amazone, Facebook,-Apple).

I.3 La politique sectorielle

Elle est structurée autour de deux (02) objectifs stratégiques :

- Assurer la protection des données à caractère personnel ;
- Participer à la réglementation du secteur.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Nombre de sessions tenues par an	nbre	0	0	6	6
2	Taux d'organisation de sessions ordinaires et extraordinaires	%	0	0	100%	100%
3	Taux de traitement des dossiers de mise en conformité	%	0	0	98%	90%
4	Taux de réalisation des missions de contrôle	%	0	0	100%	133%

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Protection des Données à Caractère personnel	873 797	1 008 139	1 055 211	1 135 845
Total :	873 797	1 008 139	1 055 211	1 135 845

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	177 393	193 342	203 056	217 330
Biens et services	380 524	480 486	456 232	490 484
Transferts et subventions	104 500	81 806	134 462	156 379
Investissement	211 380	252 505	261 461	271 652
Total :	873 797	1 008 139	1 055 211	1 135 845

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.095 Protection des Données à Caractère personnel

Responsable du Programme : le Président de l'Autorité.

a). Présentation stratégique du Programme

Le présent programme permet à l'Autorité d'accomplir sa mission de protection de données personnelles et de participer à la réglementation du secteur. Il vise également à assurer la gestion administrative et financière de l'ensemble de ses services à savoir la Direction Administrative et Financière, la Direction de la Communication et des Relations Publiques, la Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux, la Direction de la Technique et du Contrôle.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance de ce programme est bâti autour de trois objectifs spécifiques :(i) Assurer le fonctionnement régulier de l'Autorité ; (ii) Assurer la visibilité de l'Autorité ;(iii) assurer la régulation et le contrôle du traitement de données personnelles.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter les efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leurs sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Assurer le fonctionnement regulier de l'Autorité					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux d'organisation des sessions ordinaires et extraordinaires	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : PV de sessions, rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nbre de sessions tenues/nbre de sessions prévues)*100					
1.2 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Compte administratif, compte de gestion					
Précision Méthodologique : (Total de crédit liquidé/dotation budgétaire annuelle)*100					
1.3 Taux de réalisation du plan de formation	%	100	100	75	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activité, rapport de formations					
Précision Méthodologique : (nbre de formations réalisées/nbre de formations prévues)*100					
Objectif 2: Assurer la visibilité de l'Autorité					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de réalisation du plan annuel de communication	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (nombre d'activités de communication réalisées/ nombre d'activités de communication prévues)*100					
2.2 modernisation de la gestion des archives et l'aménagement d'une salle de lecture	%	50	100	100	100
Moyen de Vérification : Planning des travaux, rapport du suivi de chantier, contrat d'acquisition de matériel etc					
Précision Méthodologique :					

Objectif 3: Assurer la régulation et le contrôle du traitement de données personnelles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux de traitement des dossiers de mise en conformité		100	100	100	100

Moyen de Vérification : Registres de déclaration, rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers traités/nombre de dossiers prévus)*100

3.2 Taux de traitement des plaintes		100	100	100	100
-------------------------------------	--	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : registres de plainte, rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de plainte traitées/ nombre de plaintes prévues)*100

3.3 Taux de réalisations des missions de contrôle		100	100	100	100
---	--	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Le planning de contrôle, rapport d'activités et les rapports de mission

Précision Méthodologique : (Nombre de missions effectuées/ nombre de missions prévues)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	177 393	193 342	203 056	217 330
Biens et services	380 524	480 486	456 232	490 484
Transferts et subventions	104 500	81 806	134 462	156 379
Investissement	211 380	252 505	261 461	271 652
Total :	873 797	1 008 139	1 055 211	1 135 845

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Protection des données à caractère personnel	873 797	1 008 139	1 055 211	1 135 845
Total :	873 797	1 008 139	1 055 211	1 135 845

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	4	4	5	6
CATEGORIE B2	1	1	2	3
AUTRES	1	1	2	3
Total :	6	6	9	12

Action 01 Protection des données à caractère personnel
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	177 393	193 342	203 056	217 330
Biens et services	380 524	480 486	456 232	490 484
Transferts et subventions	104 500	81 806	134 462	156 379
Investissement	211 380	252 505	261 461	271 652
Total	873 797	1 008 139	1 055 211	1 135 845

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Tenue des sessions ordinaires/extraordinaires	85 000
1.1.2	Participation aux rencontres internationales et missions à l'intérieur	70 000
1.2.1	Frais de transport (billet d'avions, carburant et entretien du matériel roulant)	90 412
1.2.2	Gestion du personnel (rémunération, élaboration, adoption et mise en oeuvre du cadre organique etc.)	193 342
1.2.3	Approvisionnement du service en biens Consommables, durables et autres	119 054
1.2.4	Approvisionnement en services :électricité	15 000
1.2.5	Approvisionnement en service: eau	5 000
1.2.6	Approvisionnement en services :Frais de reparation (courant faible et fort, ascenseurs), entretiens des climats, nettoyage, gardiennage, etc	41 540
1.2.7	Approvisionnement en services :redevance téléphoniques, internet et autres	30 000
1.2.8	Approvisionnement en service: frais postaux	1 020
1.3.1	Renforcement des capacités des commissaires de l'Autorité, des cadres et agents des services techniques	34 306
1.3.2	Sensibilisation de toutes les structures publiques et privées à l'intérieur du pays et à Bamako	40 000
1.3.3	Frais d'études et documentations	7 000
2.1.1	Mise à jour du plan de communication 2020 à 2022/réalisation de microprogrammes (sketches, magazines...) /couverture médiatique des activités	10 000
2.1.2	Réalisation de supports de communication et de publication	7 000
2.1.3	Célébration de la journée mondiale de protection des données personnelles et celle de la journée du 10 mars (date anniversaire de l'APDP)	7 000
2.1.4	Education à la protection des données personnelles dans l'environnement numérique	7 000
2.1.5	Organisation de rencontres	9 500
2.2.1	Modernisation de la gestion des archives et l'aménagement d'une salle de lecture	100 000
3.1.1	Mise en place d'un système d'information et acquisition de matériels	110 965
3.1.2	Régulation des traitements de données personnelles	7 000
3.2.1	Examen et instruction des plaintes	4 000
3.3.1	Organisation des missions de contrôle	10 000
3.3.2	Suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des missions de contrôles	4 000
Total		1 008 139

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.095	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION/EQUIPEMENT SIEGE AUTORITE PROTECT DONN	100 000	66 500	100 000	81 853	86 657
Total :		100 000	66 500	100 000	81 853	86 657

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère des Affaires Religieuses et du Culte a pour mission d'élaborer et de mettre en oeuvre la Politique nationale en matière d'exercice, d'expression, d'enseignement ou de diffusion des convictions religieuses ou morales et des cultes. A ce titre, il est chargé de :

- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à l'exercice de la liberté religieuse et du culte, à l'enseignement des religions et des cultes, aux prêches, à la création et au fonctionnement des établissements religieux, des missions et congrégations, des édifices de culte et des associations confessionnelles ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à l'organisation des pèlerinages et des fêtes religieuses ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives au financement des activités religieuses ou de culte, aux oeuvres caritatives des établissements religieux et des édifices de culte, des missions, congrégations et associations confessionnelles ;
- le suivi des relations des associations confessionnelles ou de culte avec les associations étrangères et les organisations internationales non gouvernementales poursuivant des buts similaires.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- Difficulté de traduire sur un plan technique la dimension spirituelle du Département ;
- Forte réticence de la communauté religieuse face à la régulation de l'Etat en matière de religion et de culte ;
- Faiblesse dans la coordination et l'encadrement des organisations et des pratiques religieuses ;
- Méconnaissance et difficulté d'application des textes juridiques existants ;
- L'Insuffisance de textes législatifs et réglementaires de gestion des pratiques religieuses au Mali.

I.2.2 Défis

- Meilleure coordination et encadrement des organisations et des pratiques religieuses ;
- Restaurer une confiance pleine et entière entre l'Etat et le monde religieux ;
- Apporter la réponse appropriée à l'extrémisme violent et le radicalisme ;
- Continuer à maintenir l'entente entre les différentes confessions religieuses et culturelles ;
- Maintenir et renforcer le dialogue interreligieux et la bonne entente entre les différents leaders religieux;
- Vulgariser davantage les textes juridiques existants;
- Renforcer le cadre législatif et réglementaire en matière de religion et culte.

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère des affaires religieuses et du culte assure le leadership de la politique nationale de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le radicalisme. Il est spécifiquement chargé du Pilier N°1 (prévention).

Cette politique vise à :

- Créer un cadre de concertation adéquat avec l'implication de tous les acteurs concernés ;
- Identifier et évaluer les menaces afin d'éliminer toutes les conditions propices au développement de l'extrémisme violent et du terrorisme et poursuivre tous les auteurs et complices de l'extrémisme violent et du terrorisme commis tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire national ;
- Renforcer le sentiment d'appartenance à une même nation juste et solidaire et intensifier les mesures de lutte contre l'impunité conformément aux instruments internationaux dont le Mali fait partie ;
- Apporter des réponses justes et diligentes en cas d'attaque terroriste ou d'actes d'extrémisme violent perpétrés sur le territoire national dans le respect des droits humains et de l'Etat de droit.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs	Unité	2015	2016	2017	2018

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 2 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale	859 658	959 659	1 012 443	1 121 753
Religion et Culte	160 239	160 239	174 401	189 619
Total :	1 019 897	1 119 898	1 186 844	1 311 372

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	123 323	123 323	142 799	152 836
Biens et services	481 924	531 925	522 988	563 885
Transferts et subventions	319 042	369 042	410 518	477 431
Investissement	95 608	95 608	110 539	117 220
Total :	1 019 897	1 119 898	1 186 844	1 311 372

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.015 Administration Générale

Responsable du programme :le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme a pour objet la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, la coordination, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département.

Sa mise en oeuvre est assurée à travers deux (2) actions :

- conduite et pilotage de la politique en matière d'affaires religieuses et du culte ;
- gestion des ressources financières et matérielles.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme I est bâti autour de deux objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) la mise en synergie les actions des structures du département et s'assurer de leur bon fonctionnement et (ii) la gestion efficiente des ressources matérielles et financières du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Mettre en synergie les actions des structures du département et s'assurer de leur bon fonctionnement					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de réalisation des réunions élargies de coordination du département	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités, PV de réunions					
Précision Méthodologique : (Nombre de réunions tenues/Nombre de réunions programmées)*100					
1.2 Taux d'exécution du programme d'activités du département	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées)*100					
1.3 Taux d'exécution d'appui aux associations religieuses	%	85	85	80	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités du programme d'appui aux associations religieuses réalisé/Nombre d'activités du programme d'appui aux associations religieuses)*100					
Objectif 2: Assurer la gestion efficiente des ressources matérielles et financières du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Compte administratif					
Précision Méthodologique : (Total crédits liquidés/Total crédits notifiés)* 100					
2.2 Taux de réalisation des sessions de formation	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de formation					
Précision Méthodologique : (Sessions organisées/Sessions programmées)*100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	118 323	118 323	137 339	146 993
Biens et services	395 474	445 475	432 338	465 940
Transferts et subventions	297 753	347 753	383 126	445 575
Investissement	48 108	48 108	59 640	63 245
Total :	859 658	959 659	1 012 443	1 121 753

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Conduite et pilotage de la politique en matière d'affaires religieuses et du culte	535 521	635 521	573 354	639 734
Gestion et des ressources financières et matérielles	324 137	324 138	439 089	482 019
Total :	859 658	959 659	1 012 443	1 121 753

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	7	6	7	8
CATEGORIE B1	4	4	5	6
CATEGORIE B2	7	8	9	10
CATEGORIE C	1			
AUTRES	16	14	15	16
Total :	35	32	36	40

Action 01 Conduite et pilotage de la politique en matière d'affaires religieuses et du culte**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	105 998	105 998	123 034	131 683
Biens et services	227 154	277 154	189 927	205 214
Transferts et subventions	202 369	252 369	260 393	302 837
Total	535 521	635 521	573 354	639 734

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Pilotage des activités du département	10 000
1.1.2 Prise en charge du personnel cabinet	105 998
1.1.3 Participation au fonctionnement du Secrétariat had hoc	152 250
1.2.1 Mise en oeuvre du programme d'activités du Département	307 273
1.3.1 Appuis aux associations religieuses	60 000
Total	635 521

Action 02 Gestion et des ressources financières et matérielles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	12 325	12 325	14 305	15 310
Biens et services	168 320	168 321	242 411	260 726
Transferts et subventions	95 384	95 384	122 733	142 738
Investissement	48 108	48 108	59 640	63 245
Total	324 137	324 138	439 089	482 019

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
2.1.1	Prise en charge du traitement et salaires de la DFM	12 325
2.1.2	Préparation, exécution et suivi du budget du département	10 000
2.1.3	Approvisionnement en biens/Participation au fonctionnement de la DFM	287 563
2.2.1	Organisation des sessions de formation	14 250
Total		324 138

Le Programme : 2.039 Religion et Culte

Responsable du programme : le Conseiller Technique

a) Présentation stratégique du programme

Il contribue à renforcer la cohésion entre les courants confessionnels (croyances et des pratiques religieuses et du culte).

Sa mise en oeuvre sera assurée par une action "Gestion des affaires religieuses et du culte".

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme « Religion et culte » vise à atteindre spécifiquement trois objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Faciliter le bon accomplissement du culte

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de satisfaction des pèlerins des prestations fournies	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Sondage auprès des pèlerins

Précision Méthodologique : (Nombre de pèlerins satisfaits/ Nombre de pèlerins sondés)*100

1.2 Taux d'appuis aux activités religieuses	%	90	90	100	100
---	---	----	----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées)*100

Objectif 2: Renforcer le dialogue inter et intra religieux

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'exécution du programme de concertation/d'échanges inter/intra religieux	%	95	95	100	100

Moyen de Vérification : rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de rencontres tenues/ Nombre de rencontres programmées)*100

2.2 Taux de prévention des litiges/conflits confessionnels	%	60	60	80	80
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : P.V

Précision Méthodologique : (Nombre de litiges réglés / Nombre de litiges rapportés)*100

Objectif 3: Encadrer le verbe et l'action religieux

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux d'exécution du programme de suivi des formations religieuses	%	80	80	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, Certificat

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées)*100

3.2 Taux de suivi des associations religieuses		-	90	100	100
--	--	---	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, Certificat

Précision Méthodologique : Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	5 000	5 000	5 460	5 843
Biens et services	86 450	86 450	90 650	97 945
Transferts et subventions	21 289	21 289	27 392	31 856
Investissement	47 500	47 500	50 899	53 975
Total :	160 239	160 239	174 401	189 619

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Gestion des pèlerinages	160 239	160 239	174 401	189 619
Total :	160 239	160 239	174 401	189 619

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A		1	2	3
CATEGORIE C		1	2	3
Total :		2	4	6

Action 01 Gestion des pèlerinages

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	5 000	5 000	5 460	5 843
Biens et services	86 450	86 450	90 650	97 945
Transferts et subventions	21 289	21 289	27 392	31 856
Investissement	47 500	47 500	50 899	53 975
Total	160 239	160 239	174 401	189 619

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge du traitement et salaires de la DNARC	5 000
1.1.2	Appui à l'organisation des pèlerinages	21 289
1.2.1	Approvisionnement en biens et services/Participation au fonctionnement de la DNARC	118 950
2.1.1	Organisation de rencontre de concertation inter/intra religieux	2 500
2.2.1	Prévention de litiges/conflits confessionnels	2 500
3.1.1	suivi des formations religieuses	5 000
3.2.1	suivi des associations religieuses	5 000
Total		160 239

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)**I.1 La mission**

Le Ministère de la Cohésion Sociale, de la Paix et de la Réconciliation nationale a pour mission de préparer et de mettre en oeuvre la politique de réconciliation nationale et de cohésion sociale.

I.2 Les contraintes et les défis

Le Ministère de la Cohésion sociale, de la Paix et de la Reconciliation Nationale a pour mission de préparer et de mettre en oeuvre la politique de réconciliation nationale et de cohésion sociale. A ce titre, il est compétent pour:

la conduite du processus de dialogue inclusif et de réconciliation nationale ainsi que le suivi des institutions mises en place à cet effet; la participation aux négociations en vue de parvenir à une paix durable; la participation au suivi des relations du Mali avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales impliquées dans le processus de rétablissement et de consolidation de la paix dans les régions du Nord, l'instauration d'un climat de paix et de confiance entre les différentes communautés; la participation à la sensibilisation et à l'information pour le retour au Mali des Maliens réfugiés à l'extérieur

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes dans le cadre du processus de réconciliation nationale sont :

- l'insuffisance de cadres de concertation permanents entre l'Etat et les populations ;
- la fragilité de la situation sécuritaire ;
- l'imprévisibilité de certaines activités de réconciliation ;
- l'insuffisance des ressources financières ;
- l'inaccessibilité de certaines zones de mission.

I.2.2 Défis

Les contraintes ci-dessus évoquées posent les défis suivants :

- recréer une nouvelle gouvernance qui inspire confiance aux populations ;
- refonder un nouveau Contrat social de vie commune ;
- réconcilier les Maliens entre eux, les citoyens et l'Etat.

I.3 La politique sectorielle

La crise politique et sécuritaire qui a secoué le Mali en 2012 a largement entamé le tissu social du pays. Le coup d'Etat militaire du 22 mars 2012 et l'occupation des deux-tiers du pays par des groupes armés séparatistes, djihadistes et narcoterroristes ont fragilisé le tissu social, les relations intercommunautaires et exacerbé les tensions sociales.

Le dialogue politique avec les groupes armés et la réconciliation ont été promus comme des priorités nationales par le Président de la République et son Gouvernement. A cet effet, le Ministère de la Réconciliation Nationale et du Développement des Régions du Nord (MRNDRN) a été créé en 2013, avec pour mission de conduire la politique nationale concourant au retour de la paix et de la cohésion entre la mosaïque de populations et de cultures qui composent le Mali.

La politique active de réconciliation nationale vise essentiellement deux objectifs : reconstruire les fondations de la réconciliation nationale et apporter une solution définitive aux problèmes du Nord et du Centre.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques**Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018**

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Nombre de sessions de formation de médiateurs communautaires dans les zones rurales	Nbre	1	2	3	6
3	Nombre de rencontres de concertations et de dialogue intercommunautaires	Nbre	7	24	14	3

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 2 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale	927 263	1 054 363	987 394	1 080 088
Renforcement du Processus de Dialogue et de Réconciliation Nationale	2 193 018	2 258 809	2 846 044	3 309 948
Total :	3 120 281	3 313 172	3 833 438	4 390 036

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	117 351	117 351	128 146	137 154
Biens et services	651 488	779 706	683 173	738 159
Transferts et subventions	2 345 742	2 416 115	3 022 119	3 514 723
Investissement	5 700			
Total :	3 120 281	3 313 172	3 833 438	4 390 036

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.016 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général du Ministère

a) Présentation stratégique du programme :

le programme administration générale s'occupe de:

- la coordination , l'évaluation , le contrôle , l'animation et la supervision des activités du Département;
- la gestion des ressources humaines ,matérielles et financières.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme administration générale est bâti autour de trois objectifs spécifiques:

- coordonner l'élaboration et la mise oeuvre de la politique nationale de la Réconciliation;
- renforcer les capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale;
- assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financière du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Coordonner l'élaboration et la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Réconciliation.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Pourcentage de rencontres thématiques tenues	%	95	95	97	100

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : Comptes rendus de réunions, rapport annuel MRNCS et les revues sectorielles de la CPS.

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (nombre de rencontres thématiques tenues / nombre total de rencontres thématiques sollicitées) x 100

1.2 Taux d'adoption des textes et documents de références	%	95	95	96	100
---	---	----	----	----	-----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (nombre de textes et documents de référence adoptés /nombre total de textes et documents de référence prévus,) x 100

1.3 Taux de mise en oeuvre des partenariats stratégiques conclus autour de la réconciliation	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : Accords de partenariat/ MRN et les conventions de financement.

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : Taux(%) = (nombre de partenariats stratégiques exécutés / nombre total de partenariats stratégiques conclus) x 100

Objectif 2: Renforcer les capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'opérationnalisation des structures au niveau national et régional	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : Comptes rendus de réunions, procès-verbaux et textes de création

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (nombre de structures opérationnelles /nombre total de structures créées) x100

2.2 Taux de réalisation des formations du personnel du département et des acteurs de la réconciliation	%	95	95	95	70
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : rapport annuel MRNCS

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (nombre de formations réalisées /nombre total d'activités de formations programmées) x100

Objectif 3: Assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières du département.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux d'exécution du budget	%	99	99	100	100

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : compte administratif, situations d'exécution périodique

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (montant des crédits liquidés / montant des crédits notifiés) x 100

3.2 Taux de satisfaction des besoins en personnel des structures	%	95	95	95	100
--	---	----	----	----	-----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : fichier du personnel

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (effectifs présents / besoins en personnel) x 100

3.3 Taux de satisfaction des besoins en matériels et équipements des structures	%	90	90	90	100
---	---	----	----	----	-----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : documents de la comptabilité matières

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (nombre de matériels et équipements acquis/ nombre total des besoins en matériels) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	117 351	117 351	128 146	137 154
Biens et services	651 488	779 706	683 173	738 159
Transferts et subventions	152 724	157 306	176 075	204 775
Investissement	5 700			
Total :	927 263	1 054 363	987 394	1 080 088

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Coordination et Pilotage de la Politique nationale de la réconciliation	427 690	531 909	446 461	481 380
Gestion financière et matérielle	499 573	522 454	540 933	598 708
Total :	927 263	1 054 363	987 394	1 080 088

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	6	6	8	10
CATEGORIE B1	2	2	4	6
CATEGORIE B2	2	2	3	4
CATEGORIE C	2	2	4	6
AUTRES	16	14	16	18
Total :	28	26	35	44

Action 01 Coordination et Pilotage de la Politique nationale de la réconciliation**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	91 389	91 389	99 796	106 811
Biens et services	330 601	440 520	346 665	374 569
Investissement	5 700			
Total	427 690	531 909	446 461	481 380

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses liées aux salaires et accessoires de salaires des cadres et agents relevant du Cabinet	91 389
1.1.2 Organisation de rencontres, forums, ateliers dans le cadre de dialogues ;	134 561
1.1.3 Sensibilisation, information & communication ;	25 110
1.2.1 Réalisation de microprojets de résilience dans le cadre de l'accompagnement et soutien à la Réconciliation	131 514
1.3.1 Appui aux initiatives de Réconciliation et de cohésion sociale.	112 679
2.1.1 Organisation des réunions statutaires et missions à l'intérieur et à l'extérieur dans le cadre du renforcement des capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale.	36 657
Total	531 909

Action 02 Gestion financière et matérielle**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	25 962	25 962	28 350	30 343
Biens et services	320 887	339 186	336 508	363 590
Transferts et subventions	152 724	157 306	176 075	204 775
Total	499 573	522 454	540 933	598 708

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel	25 962
3.1.2 Préparation du Budget	191 573
3.2.1 Renforcement des capacités des agents	16 730
3.3.1 Exécution et Suivi du Budget	288 189
Total	522 454

Le Programme : 2.040 Renforcement du Processus de Dialogue et de Réconciliation Nationale

Responsable du programme : Le Conseiller Technique en charge de la Réconciliation Nationale

a) Présentation stratégique du programme

Le programme Renforcement du processus de Dialogue et de Réconciliation Nationale " vise à contribuer à l'instauration d'une paix durable à travers, entre autres, la recherche de la vérité, la réconciliation et la consolidation de l'unité nationale et des valeurs démocratiques.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de trois objectifs spécifiques.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Etablir la vérité sur les violations graves des droits de l'Homme qui ont eu lieu au Mali, en prenant en compte les causes, la nature et les conséquences de ces violations et pour en établir les responsabilités

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de vérification des cas de violations graves des droits de l'Homme déclarés.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyens de vérification, Rapports d'enquête de la CVJR, études et auditions

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : nombre de cas de violation graves des droits de l'homme vérifiés/nombre total des cas déclarés X 100

1.2 Taux de classement des plaintes recensées	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification: rapports d'activités, procès-verbaux et actes administratifs ;

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : nombre de plaintes classées /nombre total de plaintes recensées X 100

Objectif 2: Restaurer la dignité de la victime en lui donnant l'occasion de dire ce qu'elle a vécu en faisant des recommandations pour des mesures de réparations.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de réalisation des missions de sensibilisation.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyens de vérification: Rapports de mission/ CVJR

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : nombre de missions réalisées/nombre de missions prévues) x100

2.2 Taux de réalisation des programmes d'auditions.	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification. Rapports d'auditions, procès-verbaux d'audiences / CVJR

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (nombre d'auditions organisées /nombre d'auditions prévues) x100

2.3 Taux de mise en place de groupes mobiles d'enquêteurs.	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification. Rapports d'activités/ CVJR

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : Taux = nombre de groupes mobiles mis en place / nombre de groupes mobiles prévus) x 100

Objectif 3: Promouvoir la Justice et la Réconciliation et éviter la récurrence de ces violations.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Disponibilité de la loi sur les réparations	Nbre	100	1	0	0

Moyen de Vérification : Moyens de vérification. Rapports d'activités CVJR/ Journal Officiel

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : dénombrement

3.2 Nombre d'audiences publiques tenues	Nbre	100	6	20	30
---	------	-----	---	----	----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification. Rapports d'activités CVJR/PV d'audition

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : dénombrement

3.3 Nombre de personnes auditées	Nbre	100	30	40	50
----------------------------------	------	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification. Rapports d'activités CVJR/PV d'audition

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques :dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	2 193 018	2 258 809	2 846 044	3 309 948
Total :	2 193 018	2 258 809	2 846 044	3 309 948

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Accompagnement de la mise en oeuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation	2 193 018	2 258 809	2 846 044	3 309 948
Total :	2 193 018	2 258 809	2 846 044	3 309 948

Action 01 Accompagnement de la mise en oeuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	2 193 018	2 258 809	2 846 044	3 309 948
Total	2 193 018	2 258 809	2 846 044	3 309 948

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge des indemnités des membres, experts et agents de la Commission	934 641
1.1.2	Organisation et poursuite des enquêtes sur les cas de violation des droits de l'Homme	423 525
1.2.1	Organisation d'audiences publiques	144 000
2.2.1	Organisation des auditions individuelles des victimes des cas de violations des droits de l'homme	135 854
2.2.2	Acquisition des biens et services	316 221
2.3.1	Elaboration du Rapport Final de la CVJR et sa traduction dans six (06) langues nationales (bambara, maure, peulh, tamashek, sonhrai et dogon)	35 000
3.1.1	Mise en place d'un mécanisme de protection des victimes et des témoins	50 785
3.2.1	Opérationnalisation des équipes régionales de Taoudenit et Ménaka.	59 033
3.2.2	élaboration d'une politique de mémoire	70 000
3.2.3	Sensibilisation et information sur les audiences et les réparations	29 750
3.3.1	Elaboration et suivi du processus d'adoption de la loi sur les réparations	60 000
Total		2 258 809

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière d'organisation, de promotion de l'industrie et du commerce.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la création d'un environnement favorable à la promotion des industries ;
- le suivi des unités industrielles en rapport avec les ministres sectoriels compétents et la mise en oeuvre d'actions et de stratégies de renforcement de leur compétitivité et de leur contribution au développement économique et social du pays ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles en matière d'implantation et d'exploitation des industries ;
- l'aménagement de zones industrielles ;
- la promotion et le développement de la propriété industrielle ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des normes et de la qualité de la fabrication des produits industriels ;
- les actions de promotion du commerce intérieur et extérieur et de la concurrence ;
- l'élaboration et le contrôle des règles du commerce et de la concurrence ;
- la participation à l'élaboration des accords commerciaux et au suivi de leur mise en oeuvre ;
- la participation à l'organisation de la lutte contre la fraude en matière d'importation et d'exportation ainsi qu'en matière de distribution des biens à l'intérieur du pays ;
- le contrôle des poids et mesures, de la qualité des produits et des prix institués ;
- le suivi de l'exécution des exonérations ou des subventions publiques accordées aux opérateurs économiques privés, en liaison avec les ministres concernés, notamment le ministre chargé des finances ;
- l'organisation de l'approvisionnement régulier du pays en produits de première nécessité et la maîtrise des prix de ces produits ;
- la protection des consommateurs.

I.2 Les contraintes et les défis

Les principales contraintes et défis sont, entre autres:

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes sont, entre autres :

- l'insuffisance en qualité et en nombre des ressources humaines
- l'inadéquation de certains textes en vigueur avec le contexte actuel ;
- le poids de l'informel dans le commerce intérieur.
- la faible capacité d'offres des produits nationaux sur le marché extérieur ;
- l'inadéquation et l'insuffisance de locaux pour certains services ;
- l'insuffisance et la vétusté du matériel roulant ;
- l'insuffisance des instruments de vérification métrologique ;
- la faible synergie entre les structures du département et les autres acteurs de la promotion du secteur industriel ;
- le faible niveau de maîtrise de la nouvelle approche budgétaire par les cadres ;
- absence de mécanisme de financement du secteur industriel.

I.2.2 Défis

Les principaux défis sont :

- la dotation et le renforcement des capacités des structures en ressources humaines qualifiées et matérielles;
- la relecture de certains textes en vigueur ;
- la formalisation et la professionnalisation des acteurs du commerce ;
- l'amélioration et la diversification des capacités d'offres nationales;
- la diversification des marchés ;

- l'équipement des structures en matériels adéquats ;
- la construction et l'équipement des locaux appropriés pour abriter les structures du département ;
- une meilleure synergie entre les structures du département et les autres acteurs de la promotion du secteur industriel ;
- la formation des cadres sur la nouvelle approche budgétaire ;
- la mise en place d'un mécanisme idoine pour mobiliser le financement nécessaire à la mise en oeuvre des Politiques, stratégies et programmes.

I.3 La politique sectorielle

Les politiques sectorielles :

1.3.1 La Politique Nationale de Développement du Commerce (PNDC).

La Politique Nationale de Développement du Commerce et son Plan d'Actions 2018-2022 ont été adoptés en Conseil des ministres, le 05 octobre 2018.

Son objectif général est de créer un environnement propice au développement du commerce en vue de sa contribution à la croissance économique durable et à la réduction de la pauvreté.

Pour réaliser cet objectif général, trois (03) objectifs spécifiques ont été retenus, à savoir (i) améliorer la gouvernance du commerce en vue de créer un cadre favorable à l'exercice des activités commerciales; (ii) organiser et renforcer les capacités des acteurs en vue d'assurer leur participation aux activités commerciales nationales, sous régionales, régionales et internationales; (iii) développer les chaînes de valeur à potentiel de compétitivité.

1.3.2 La Politique de Développement Industriel (PDI)

Le Gouvernement a adopté en mars 2010, l'actuel document de Politique de Développement Industriel (PDI) avec son Plan opérationnel 2010-2012.

L'objectif général de la PDI demeure un développement industriel ordonné, rapide, durable et équilibré, générateur d'emplois, permettant au secteur secondaire d'atteindre une contribution à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) de 20% en 2012 et 42% en 2025.

L'objectif général s'articule autour de trois (03) objectifs spécifiques, à savoir :

- Objectif Spécifique 1 : Améliorer l'environnement des entreprises industrielles pour attirer les investisseurs et faire du secteur privé le vecteur de la croissance ;
- Objectif Spécifique 2 : Améliorer la compétitivité des unités industrielles existantes afin qu'elles puissent poursuivre leur modernisation industrielle et pénétrer des marchés d'exportation avec des produits à plus forte valeur ajoutée ;
- Objectif Spécifique 3 : Encourager la création de nouvelles unités industrielles et l'utilisation des meilleures idées, technologies, techniques et méthodes en s'appuyant sur les actifs de la propriété intellectuelle.

La stratégie de mise en oeuvre de la Politique de Développement Industriel est basée sur l'approche filière et s'articule autour de quinze (15) axes stratégiques d'intervention liés aux trois (03) objectifs spécifiques.

Le premier Plan opérationnel 2010-2012 de la PDI a été évalué en 2014, à l'issue de cette évaluation un deuxième Plan d'actions 2015-2017 a été adopté en mai 2015. Son évaluation est en cours de réalisation.

Aussi, la PDI qui est en cours d'actualisation sera assortie d'un plan d'actions 2019-2023.

1.3.3 Politique Nationale de la Qualité

Le Gouvernement du Mali a élaboré et adopté en 2015 un document de Politique Nationale de la Qualité (PNQ) structuré autour des quatre piliers de l'infrastructure de la qualité que sont : (i) la normalisation, (ii) la métrologie, (iii) l'évaluation de la conformité et (iv) l'accréditation.

La vision de la PNQ s'inscrit dans le cadre des Politiques et orientations stratégiques de développement socio-économique du Mali. Elle vise à « contribuer à la compétitivité de l'économie nationale tout en assurant la protection de l'environnement et le bien-être des populations, hommes et femmes, à l'horizon 2025 ».

L'objectif général de la PNQ est d'établir un cadre pour le développement et le fonctionnement d'une infrastructure nationale de la qualité pertinente, efficace et efficiente afin de faciliter l'intégration du Mali dans le commerce régional et international, protéger le consommateur et l'environnement et promouvoir un développement économique durable.

Les objectifs spécifiques de la PNQ sont les suivants :

- renforcer le cadre institutionnel, réglementaire et juridique ;
- assurer la conformité aux normes ;
- renforcer les capacités des structures d'accompagnement et d'appui à la promotion de la qualité ;
- promouvoir le partenariat public privé dans le financement de l'infrastructure nationale de la qualité.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Nombre de jours de couverture de la consommation par les stocks des produits de première nécessité du Mali (cas du Riz)	Nombre	21	20	19	27
2	Part du Commerce dans le PIB	%	10,7	10,9	10,9	11,8
3	Nombre d'entreprises industrielles	Nombre	829	878	901	941
4	Part de l'industrie dans le PIB	%	12,6	11,8	12,4	12,9

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale	1 220 424	1 529 536	1 530 999	1 649 236
Conception et Coordination de la Politique sectorielle du commerce et Appui à la Gestion des Marchés	5 846 147	5 741 821	7 084 424	7 609 911
Développement du secteur industriel		3 037 001	3 476 623	3 821 439
Total :	7 066 571	10 308 358	12 092 046	13 080 586

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 017 806	1 823 396	2 053 752	2 198 120
Biens et services	1 149 349	1 473 891	1 353 531	1 461 314
Transferts et subventions	303 872	1 548 746	1 606 701	1 868 581
Investissement	4 595 544	5 462 325	7 078 062	7 552 571
Total :	7 066 571	10 308 358	12 092 046	13 080 586

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.032 Administration Générale

Responsable du Programme : Monsieur Adama Yoro SIDIBE, Secrétaire Général du Ministère de l'Industrie et du Commerce

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 1.032 est chargé de :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.032 est bâti autour de trois objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à : (i) la coordination et le suivi de la mise en oeuvre des politiques sectorielles (ii) la gestion des services et des deniers publics du département et (iii) la gestion efficace des ressources matérielles et financières.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2019	2020	2021	2022	
1.1 Nombre de documents de politiques et de stratégies sectorielles élaborés	Nombre	1	1	1	1	

Moyen de Vérification : Rapports d'activités du département

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.2 Taux d'exécution du programme d'activités du département	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel du département

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités effectivement réalisées/Nombre d'activités programmées) x100

Objectif 2: Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources financières et matérielles du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2019	2020	2021	2022	
2.1 Taux d'exécution du Budget	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Compte administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Crédit notifiés) x100

Objectif 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2019	2020	2021	2022	
3.1 Taux de mise en oeuvre du Plan d'action gouvernemental de transfert des ressources de l'État aux collectivités territoriales dans le domaine du commerce de l'industrie	%	-	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport de la CADD

Précision Méthodologique : (Activités réalisées/Activités prévues) x100

Objectif 4: Améliorer le système de planification, programmation/suivi évaluation et de production de l'information statistique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2019	2020	2021	2022	
4.1 Taux d'exécution des activités de la CPS	%	-	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CPS

Précision Méthodologique : nombre d'activités effectivement réalisées/nombre d'activités programmées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2019	2020	2021	2022	
Personnel	338 079	409 024	465 019	497 708	
Biens et services	801 751	899 918	788 665	852 138	
Transferts et subventions	42 594	42 594	54 807	63 740	
Investissement	38 000	178 000	222 508	235 650	
Total :	1 220 424	1 529 536	1 530 999	1 649 236	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2019	2020	2021	2022	
Coordination et pilotage de la politique et des stratégies pour l'organisation et la promotion du commerce	359 504	310 704	293 122	314 504	
Gestion financière et matérielle	860 920	947 920	938 267	1 015 660	
Processus de décentralisation et de déconcentration		14 429	15 666	16 926	
Planification, programmation et suivi évaluation		256 483	283 944	302 146	
Total :	1 220 424	1 529 536	1 530 999	1 649 236	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	28	30	33	36
CATEGORIE B1	13	16	19	22
CATEGORIE B2	15	18	21	24
CATEGORIE C	8	8	11	14
AUTRES	51	56	59	62
Total :	115	128	143	158

Action 01 Coordination et pilotage de la politique et des stratégies pour l'organisation et la promotion du commerce**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2019	2020	2021	2022	
Personnel	189 380	189 380	216 779	232 018	
Biens et services	170 124	121 324	76 343	82 486	
Total	359 504	310 704	293 122	314 504	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Gestion de personnel	189 380
1.1.3	Suivi de la Mise en oeuvre de la politique Nationale de Développement du Commerce et de la Stratégie de promotion des exportations	2 000
1.1.4	Suivi de la mise en oeuvre du Plan PTG	60 412
1.2.1	Pilotage des activités du département hors PTG	58 912
Total		310 704

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	148 699	148 699	167 031	178 773
Biens et services	631 627	718 627	669 321	723 192
Transferts et subventions	42 594	42 594	54 807	63 740
Investissement	38 000	38 000	47 108	49 955
Total	860 920	947 920	938 267	1 015 660

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 préparation du budget du département	3 000
2.1.2 Exécution et suivi du budget du département	796 221
2.1.3 Gestion du personnel	148 699
Total	947 920

Action 03 Processus de décentralisation et de déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services		14 429	15 666	16 926
Total		14 429	15 666	16 926

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Suivi de la mise en oeuvre du plan d'action gouvernemental de transfert des ressources de l'État aux collectivités territoriales en matière de commerce et d'industrie	14 429
Total	14 429

Action 04 Planification, programmation et suivi évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		70 945	81 209	86 917
Biens et services		45 538	27 335	29 534
Investissement		140 000	175 400	185 695
Total		256 483	283 944	302 146

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Planification, programmation/suivi évaluation des projets et programmes et production d'information statistiques	45 538
4.1.2 Appui CPS	140 000
Total	185 538

Le Programme : 2.083 Conception et Coordination de la Politique sectorielle du commerce et Appui à la Gestion des Marchés

Responsable du Programme : Monsieur Boucadary DOUMBIA, Directeur Général du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence.

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.083 « Conception et Coordination de la Politique Sectorielle du Commerce et Appui à la Gestion des Marchés » est chargé de :

- la promotion du commerce intérieur et du commerce extérieur ;

- l'élaboration et la mise en oeuvre des règles de la concurrence ;
- le suivi des accords commerciaux ;
- la lutte contre la fraude commerciale ;
- le contrôle des poids et mesures ;
- la protection du consommateur, en liaison avec les autres ministères ;
- l'appui à l'aménagement et à la gestion des équipements marchands.

Il poursuit trois (03) objectifs. Il s'agit de :

- développer le commerce;
- organiser et renforcer les acteurs du commerce intérieur ;
- contribuer au développement du commerce et à la promotion des exportations.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

La mise en oeuvre du programme 2.083 « Conception et Coordination de la Politique Sectorielle du Commerce et Appui à la Gestion des Marchés» vise à atteindre spécifiquement trois objectifs.

Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent dans le tableau suivant comme suit:

Objectif 1: Améliorer la gouvernance du commerce					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de réalisation des activités de suivi d'approvisionnement du pays en produits de première nécessité	%	120	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DGCC					
Précision Méthodologique : nombre de notes hebdomadaires réalisées nombre de notes hebdomadaires programmées x100					
1.2 Taux de réalisation de mission d'investigation économique	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports Trimestriel et annuel de la DGCC					
Précision Méthodologique : nombre de missions réalisées nombre de missions prévues x100					
1.3 Nombre d'instruments de mesures vérifiés	Nombre	100	-	15000	20000
Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités de l'AMAM					
Précision Méthodologique : dénombrement					
Objectif 2: Organiser et renforcer les acteurs du commerce					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Pourcentage des collectivités territoriales bénéficiaires d'appui-conseil dans le cadre de l'aménagement et de la gestion des marchés	%	10000	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CAAGM					
Précision Méthodologique : (Nombre de collectivités appuyées/Nombre de collectivités ciblées(4)) x100					
2.2 Pourcentage des groupements et associations de commerçants bénéficiaires d'appui conseil dans le cadre de la gestion des marchés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CAAGM					
Précision Méthodologique : (Nombre de groupements et associations de commerçants appuyées/Nombre de groupements et associations de commerçants demandeurs(6)) x100					
2.3 Pourcentage d'acteurs du commerce de détail suivis dans le cadre de la formalisation	%	100	8	16	25
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel du PROFAC					
Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs suivis/Nombre d'acteurs adhérents des centres de gestion agréés) x100					

Objectif 3: Développer les chaînes de valeur à potentiel de compétitivité

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux de réalisation des activités de renforcement des capacités d'offre	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports semestriels et annuels de l'UMOCI

Précision Méthodologique : Nbre d'activités d'appui réalisées Nbre d'activités d'appui prévues x100

3.2 Taux de réalisation des actions de promotion commerciale	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports trimestriel et annuel d'activités de l'APEX

Précision Méthodologique : Nombre d'action de promotions réalisées Nombre d'action de promotions prévues x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	679 727	679 727	763 520	817 189
Biens et services	347 598	349 128	345 084	372 286
Transferts et subventions	261 278	366 942	336 188	390 982
Investissement	4 557 544	4 346 024	5 639 632	6 029 454
Total :	5 846 147	5 741 821	7 084 424	7 609 911

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Développement du Commerce	2 952 833	2 852 843	3 478 975	3 699 263
Développement et Promotion de l'utilisation des mesures et instruments de mesure.	148 328	378 328	190 855	221 962
Développement et promotion des exportations	2 262 312	2 202 976	2 820 052	3 058 216
Formalisation des acteurs du Commerce de détail	475 000	300 000	584 668	618 987
Appui à l'Aménagement et à la Gestion et des marchés	7 674	7 674	9 874	11 483
Total :	5 846 147	5 741 821	7 084 424	7 609 911

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	85	81	94	107
CATEGORIE B1	79	76	86	96
CATEGORIE B2	42	48	57	66
CATEGORIE C	66	75	86	97
AUTRES	101	103	115	127
Total :	373	383	438	493

Action 01 Développement du Commerce

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	679 727	679 727	763 520	817 189
Biens et services	347 598	349 128	345 084	372 286
Transferts et subventions	1 714	1 714	2 205	2 564
Investissement	1 923 794	1 822 274	2 368 166	2 507 224
Total	2 952 833	2 852 843	3 478 975	3 699 263

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Suivi de l'évolution des prix et des stocks des produits de première nécessité	274
1.1.2 Préparation et tenue de réunion du comité de veille	3 000
1.1.3 Organisation des sessions statutaires du Conseil National des Prix stocks des produits de première nécessité	4 000
1.1.4 Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité Kayes	1 000
1.1.5 Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité Koulikoro	1 000
1.1.6 Collecte des prix et stocks des produits de première nécessité Sikasso	1 768
1.1.7 Collecte des prix et stocks des produits de première nécessité Ségou	1 000
1.1.8 collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité Mopti	1 000
1.1.9 Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité Tombouctou	1 000
1.1.10 collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité Gao	1 000
1.1.11 collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité District de Bamako	5 000
1.1.12 collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité Kidal	1 000
1.1.13 collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité Taoudénit	1 000
1.1.14 collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité Ménaka	1 000
1.2.1 Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables	20 250
1.2.2 Organisation de missions de suivi de la mise en oeuvre des engagements pris dans le cadre des exonérations	500
1.2.3 Organisation des missions d'audit interne	2 852
1.2.7 prise en charge des dépenses de fonctionnement des structures	93 916
1.2.9 Mise en place du Guichet Unique du commerce extérieur	96 884
1.2.11 Gestion du Personnel	691 416
1.2.12 Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Kayes	2 400
1.2.13 Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Koulikoro	3 000
1.2.14 Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Sikasso	2 000
1.2.15 Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Ségou	2 000
1.2.16 Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Mopti	2 000
1.2.17 Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Tombouctou	2 000
1.2.18 Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Gao	2 000
1.2.19 Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Kidal	2 000

1.2.20	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Kayes	7 381
1.2.21	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Koulikoro	4 157
1.2.22	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Sikasso	9 061
1.2.23	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Ségou	3 094
1.2.24	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Mopti	3 094
1.2.25	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Tombouctou	3 341
1.2.26	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Gao	5 110
1.2.27	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Kidal	3 341
1.2.28	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Bko	9 918
1.2.29	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Bamako	2 000
1.2.30	organisation et développement des marchés de Bamako	878
1.2.31	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Taoudéni	2 000
1.2.32	acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC Taoudéni	6 975
1.2.33	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Ménaka	2 000
1.2.34	acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC Ménaka	7 260
1.2.35	Prise en charge de la consommation d'eau et électricité et l'entretien du site de la FEBAK	1 714
1.2.36	Projet : Construction de l'hôtel du commerce	1 700 000
1.2.37	appui au guichet unique du commerce extérieur	35 260
3.2.8	Projet Appui à l'opérationnalisation du Programme pour le Développement à l'Exportation de la Viande du Mali (PRODEVIM)	100 000
Total		2 852 843

Action 02 Développement et Promotion de l'utilisation des mesures et instruments de mesure.

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	148 328	178 328	190 855	221 962
Investissement		200 000	0	0
Total	148 328	378 328	190 855	221 962

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Organisation de mission de vérification d'instruments de mesure	20 000
1.3.2 Contrôle et surveillance métrologique	30 000
1.3.3 Gestion et fonctionnement de l'AMAM	57 000
1.3.4 Gestion de personnel	71 328
1.3.5 Renforcement et équipement de l'AMAM	200 000
Total	378 328

Action 03 Développement et promotion des exportations

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	103 562	179 226	133 254	154 973
Investissement	2 158 750	2 023 750	2 686 798	2 903 243
Total	2 262 312	2 202 976	2 820 052	3 058 216

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Appui au cadre Intégré du commerce	1 996 600
3.2.1 Réalisation des études sectorielles de développement à l'exportation.	30 000
3.2.2 Renforcement des capacités des acteurs par la formation technique et professionnelle en matière de commerce extérieur.	18 086
3.2.3 Organisation de missions et manifestations commerciales au Mali et à l'étranger	68 800
3.2.4 Fonctionnement du Conseil d'Administration de l'APEX	15 000
3.2.5 Gestion du personnel	38 426
3.2.6 Prise en charge des dépenses de fonctionnement	21 064
3.2.7 Prise en charge des dépenses énergétique et téléphonique	15 000
Total	2 202 976

Action 04 Formalisation des acteurs du Commerce de détail

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Investissement	475 000	300 000	584 668	618 987
Total	475 000	300 000	584 668	618 987

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.3.1 Projet d'appui à la formalisation des acteurs du commerce de détail	300 000
Total	300 000

Action 05 Appui à l'Aménagement et à la Gestion et des marchés

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	7 674	7 674	9 874	11 483
Total	7 674	7 674	9 874	11 483

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Organisation des missions d'appui-conseil auprès des groupements et associations de commerçants.	3 000
2.2.1 Organisation de quatre (04) missions d'appui-conseil auprès des collectivités territoriales	4 674
Total	7 674

Le Programme : 2.084 Développement du secteur industriel

Responsable du Programme : Madame MAIGA Mariame Maiga, Conseillère Technique.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme développement du secteur Industriel est chargé de :

- l'élaboration des éléments des politiques et stratégies de développement industriel et le suivi de leur mise en oeuvre ;
- l'élaboration des éléments de la Politique Nationale de la Qualité et suivi de la mise en Oeuvre de son plan d'action ;
- la promotion et le suivi des entreprises industrielles ;

- le suivi de la réalisation des projets industriels ;
- la promotion des normes et de la qualité au sein des entreprises et le suivi de l'application des normes ;
- la promotion de la propriété industrielle et l'application des règles y afférentes ;
- la promotion de la recherche et de la formation en industrie ;
- l'amélioration de la compétitivité des entreprises industrielles ;
- la promotion et la diffusion des technologies industrielles ;
- la promotion de la valorisation des matières premières locales et le développement des pôles industriels.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de six (06) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à :

1. la mise en oeuvre de la Politique de Développement Industriel (PDI);
2. la mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Qualité (PNQ);
3. la mise en oeuvre de la Stratégie du Secteur Agroalimentaire;
4. la mise en oeuvre de la Stratégie Nationale du Développement de la Propriété Intellectuelle;
5. la mise en oeuvre du Programme de Restructuration et de Mise à Niveau « Phase de Relance » ;
6. la réalisation des études et recherches prospectives et formation dans le domaine de l'Industrie.
7. la mise en oeuvre des programmes de formation et d'appui aux unités industrielles de manière générale et plus particulièrement pour celles textiles.

Objectif 1: Assurer le suivi de la mise en oeuvre de la Politique de Développement Industriel

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de réalisation des activités de la DNI	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité DNI

Précision Méthodologique : (Activités réalisées / activités prévues)*100

Objectif 2: Assurer la mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Qualité

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'élaboration des normes	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité de AMANORM

Précision Méthodologique : (Nombre de normes élaborées / Nombre de normes à élaborer) * 100

2.2 Nombre d'utilisateurs de la marque nationale de la conformité	Nbre	10	10	10	10
---	------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité de AMANORM

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.3 nombre d'entreprises accompagnées à la démarche qualité	Nbre	5	5	5	5
---	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de AMANORM

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Assurer la mise en oeuvre de la Stratégie du Secteur Agroalimentaire

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Proportion des acteurs formés femmes/hommes	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité du CDA

Précision Méthodologique : (Nombre de femmes/Hommes formés / nombre d'acteurs formés)*100

3.2 Taux d'entreprises agroalimentaires accompagnées (10)/ an	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité du CDA

Précision Méthodologique : (Nombre d'entreprises accompagnées/nombre total d'entreprises à accompagner)*100

3.3 Taux d'entreprises formées à la démarche qualité	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de formation

Précision Méthodologique : Nombre d'entreprises formées /nombre total d'entreprises ciblées*100

Objectif 4: Assurer la mise en oeuvre de la Stratégie Nationale du Développement de la Propriété Intellectuelle

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Taux d'accroissement des titres de propriétés industrielles	%	5	4	4	4

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CEMAPI

Précision Méthodologique : (Nombre de titres enregistrés N - Nombre de titres enregistrés N-1 / Nombre de titres enregistrés N-1)*100

4.2 Nombre d'actions de promotion de la propriété industrielle	Nbre	15	15	15	15
--	------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CEMAPI

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.3 Nombre de CATI périphériques créées	Nbre	42	13	15	20
---	------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CEMAPI

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 5: Assurer la mise en oeuvre du Programme de restructuration et de mise à niveau « phase de relance »

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
5.1 Taux de réalisation des actions de restructuration et de mise à niveau des entreprises industrielles	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du BRMN

Précision Méthodologique : [(Nombre actions immatérielles (ou actions matérielles) réalisées)/ (Nombre actions immatérielles (ou actions matérielles) prévues)]*100

Objectif 6: contribuer à la promotion du développement Industriel à travers la mise à disposition des études et recherches

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
6.1 Taux de réalisation des activités d'études et de recherches	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'ONI

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nombre d'études et de recherches réalisées/ Nombre d'études et de recherches prévues) x100

Objectif 7: Mettre en oeuvre des programmes de formation et d'appui aux unités industrielles de manière générale et plus particulièrement pour celles des textiles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
7.1 Taux de réalisation des activités de formation et d'appui	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CERFITEX

Précision Méthodologique : Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		734 645	825 213	883 223
Biens et services		224 845	219 782	236 890
Transferts et subventions		1 139 210	1 215 706	1 413 859
Investissement		938 301	1 215 922	1 287 467
Total :		3 037 001	3 476 623	3 821 439

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Développement du tissu industriel		1 411 596	1 426 461	1 524 017
Amélioration de la Compétitivité des entreprises industrielles		1 625 405	2 050 162	2 297 422
Total :		3 037 001	3 476 623	3 821 439

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A		37	44	51
CATEGORIE B1		28	35	42
CATEGORIE B2		10	15	20
CATEGORIE C		6	10	14
AUTRES		42	50	58
Total :		123	154	185

Action 01 Développement du tissu industriel

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		734 645	825 213	883 223
Biens et services		224 845	219 782	236 890
Transferts et subventions		138 882	0	0
Investissement		313 224	381 466	403 904
Total		1 411 596	1 426 461	1 524 017

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Suivi de la mise en oeuvre de la Politique de Développement Industriel (PDI) et son plan d'actions.	50 000
1.1.2 Suivi des projets industriels et entreprises industrielles	30 000
1.1.3 Contrôle des engagements des entreprises agréées au Code des Investissements	25 000
1.1.4 Suivi de la mise en oeuvre des contrats de performance, conventions d'établissement, protocoles d'accord signés entre l'État et certaines entreprises industrielles.	16 258
1.1.5 Prise en charge du personnel DNI / DRI	681 664
1.1.6 Suivi des projets industriels de la DRI Bamako	4 309
1.1.7 Suivi des entreprises industrielles de la DRI Bamako	3 952
1.1.8 Suivi des entreprises industrielles de la DRI Kayes	6 094
1.1.9 Suivi des entreprises industrielles de la DRI Koulikoro	8 180
1.1.10 Suivi des entreprises industrielles de la DRI Sikasso	5 875
1.1.11 Suivi des entreprises industrielles de la DRI Ségou	6 094
1.1.12 Suivi des entreprises industrielles de la DRI Mopti	6 094
1.1.13 Suivi des entreprises industrielles de la DRI Tombouctou	6 744
1.1.14 Suivi des entreprises industrielles de la DRI Gao	7 044
1.1.15 Suivi des entreprises industrielles de la DRI I Kidal	7 695
1.1.16 Suivi des entreprises industrielles de la DRI Taoudenit	9 975
1.1.17 Suivi des entreprises industrielles de la DRI Menaka	10 260
3.1.1 Formation des entreprises à la démarche qualité	3 000
3.2.1 Organisation de trois sessions de formation des acteurs de la transformation	7 000
3.2.2 Accompagnement des entreprises agroalimentaires	2 506
3.2.3 Projet d'opérationnalisation de la stratégie du secteur agroalimentaire	100 000
3.3.1 Mission d'appui technique dans les régions	4 000
3.3.2 Réalisation des Etudes	30 000
3.3.3 Prise en charge des dépenses de fonctionnement	16 387
3.3.4 Prise en charge du personnel	33 829
4.1.1 Caractérisation des produits identifiés comme Indication Géographique	20 935
4.1.2 Mise en oeuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Propriété Intellectuelle et son plan d'actions	30 000
4.2.1 Sensibilisation des entreprises sur l'importance de l'exploitation des actifs de la propriété industrielle à caractère techniques et sur l'innovation et le transfert de technologie	20 520
4.3.1 Création et suivi du fonctionnement de Centres d'Appui à la Technologie et à l'innovation (CATI)	15 200
4.3.2 Prise en charge du personnel	52 981
4.3.3 Projet de réhabilitation du CEMAPI	190 000
Total	1 411 596

Action 02 Amélioration de la Compétitivité des entreprises industrielles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions		1 000 328	1 215 706	1 413 859
Investissement		625 077	834 456	883 563
Total		1 625 405	2 050 162	2 297 422

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Organisation des différentes activités d'élaboration et diffusion des Normes	21 427
2.2.1 Sensibilisation et vulgarisation sur la marque Nationale de conformité (MN)	13 500
2.3.1 Renforcement des capacités de l'Agence	22 936
2.3.2 Promotion de la qualité (sensibilisation, certification, accréditation)	20 000
2.3.3 Prise en charge du personnel EPA	55 695
2.3.4 Appui à l'AMANORM	19 000
2.3.5 Accréditation de l'AMANORM	30 000
5.1.1 Prise en charge des dépenses de fonctionnement du BRMN	51 093
5.1.2 honoraires et frais d'études	20 000
5.1.3 Prise en charge du personnel EPA	50 023
5.1.4 Pris en charge des dépenses énergétique et téléphonique	6 961
5.1.5 Programme de Restructuration et de mise à niveau des Entreprises Industrielles	150 000
6.1.1 Réalisation des études et recherches prospectives	109 250
6.1.2 Prise en charge du personnel EPA	20 000
7.1.1 promotion du centre	30 000
7.1.2 prise en charge de la formation initiale	200 000
7.1.3 prise en charge de la formation continue Appui Industrie	10 000
7.1.4 Prestation de services-Appui Industrie	12 750
7.1.5 études et recherche appliquée	30 000
7.1.6 Prise en charge des dépenses de fonctionnement du centre	150 112
7.1.7 Prise en charge du personnel	202 658
7.1.8 Appui CERFITEX	400 000
Total	1 625 405

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
1.032	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI A LA CPS MIN. INDUSTRIE & COMMERCE	140 000	0	140 000	175 400	185 695
Total :		140 000	0	140 000	175 400	185 695

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.083	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI AU CADRE INTEGRE	1 200 000	1 235 000	1 200 000	1 520 137	1 609 368
	PROJET APPUI FORMALISATION DES ACTEURS DU COMMERCE I	300 000	475 000	300 000	584 668	618 987
	PROJET APPUI OPERASIONNALISATION DU PRODEVIM MALI	100 000	0	100 000	0	0
	RENFORCEMENT CAPACITES AMAM	200 000	0	200 000	0	0
Total :		1 800 000	1 710 000	1 800 000	2 104 805	2 228 355

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.084	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET OPERAT. STRATEGIE DVPT SECT AGRO ALIMENTAIRE	100 000	0	100 000	116 931	123 793
	REHABILITATION CEMAPI	190 000	0	190 000	233 867	247 594
	PROGR. RESTRUCT. MISE A NIVEAU ENTREPRISES AU MALI	150 000	0	150 000	175 399	185 693
	APPUI AU CERFITEX	400 000	0	400 000	584 668	618 987
Total :		840 000	0	840 000	1 110 865	1 176 067

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de l'Éducation Nationale a pour mission de préparer et de mettre en oeuvre la politique nationale dans les domaines de l'éducation préscolaire et spéciale, de l'enseignement fondamental, de l'enseignement secondaire général, technique ou professionnel, de l'éducation non formelle et l'alphabétisation.

A ce titre, il est compétent pour :

- la réalisation des objectifs de la politique d'éducation pour tous ;
- le développement de l'éducation non-formelle, notamment de l'alphabétisation ;
- le développement de l'enseignement secondaire ;
- le suivi et le contrôle des établissements d'enseignement normal publics ;
- le développement et l'évaluation des connaissances dans l'éducation préscolaire et spéciale et dans l'enseignement fondamental, et dans l'enseignement secondaire général, technique ou professionnel ;
- la délivrance du Diplôme d'Etudes Fondamentales (DEF), du Certificat d'Aptitude Professionnel (CAP), du Brevet de Technicien (BT), du Baccalauréat et des diplômes des Instituts de formation de Maîtres ;
- le développement de l'utilisation des langues nationales ;
- la promotion de l'excellence, de la citoyenneté et du patriotisme au niveau de l'enseignement fondamental et secondaire.

I.2 Les contraintes et les défis

Le système éducatif malien est confronté à un ensemble de problèmes qui se traduisent en termes de contraintes et défis :

I.2.1 Contraintes

Les contraintes se situent à cinq niveaux :

(i) En ce qui concerne l'amélioration de l'efficacité interne et externe du système éducatif, les contraintes sont marquées, entre autres, par un niveau d'acquisition de compétences en deçà de ce qui est attendu au préscolaire et dans le fondamental, des taux de redoublement élevés dans les différents ordres d'enseignement. On pourrait y ajouter les lenteurs dans l'acquisition et la distribution des manuels scolaires et des fournitures, les difficultés de mise en oeuvre de l'approche curriculaire, le non-respect du calendrier scolaire, enfin, les difficultés d'insertion des sortants du système.

(ii) Concernant l'amélioration de la formation et de la gestion des enseignants, les faiblesses sont traduites en termes de : formation initiale inadaptée, déficit en ressources humaines, utilisation timide des TIC, ruptures dans le continuum éducatif, insuffisances des formateurs en langues nationales et en linguistique dans les écoles normales, inadéquation entre les ressources formées et les besoins en enseignants, effectifs pléthoriques d'étudiants au regard des capacités d'encadrement, faible proportion des filles dans les écoles normales, méconnaissance des réformes par les enseignants.

On peut aussi noter : une politique de formation continue incohérente, la non intégration des écoles coraniques dans le système éducatif, des statuts disparates ne favorisant pas l'attractivité de la fonction enseignante, un vieillissement du personnel enseignant au supérieur, des insuffisances dans la gestion et l'encadrement des enseignants.

(iii) S'agissant de la promotion de l'accès équitable et inclusif à une éducation de qualité pour tous, les contraintes se traduisent par le très faible taux de préscolarisation, la faible couverture de l'éducation spéciale, les inégalités de genre dans tous les ordres et types d'enseignement, les violences physiques subies par les filles, la baisse du Taux Brut d'admission de 2011 à 2014, les insuffisances dans la l'implantation et la gestion des cantines scolaires, l'insuffisante prise en compte du volet alphabétisation fonctionnelle et éducation non formelle dans les politiques de développement de l'éducation de base, la non scolarisation et la déscolarisation, la faible capacité d'accueil dans l'enseignement secondaire (technique, professionnel et général) public, les possibilités offertes par le marché du travail et l'augmentation des effectifs étudiants.

(iv) Concernant le renforcement de la Gouvernance du secteur, les faiblesses sont de divers ordres. Elles sont essentiellement relatives à la gestion des flux, à la gestion des ressources financières et matérielles, à l'organisation et au fonctionnement des institutions, à la planification, à la mise à disposition de données statistiques, aux déficits de communication, aux relations et aux conflits entre les Le diagnostic du secteur de l'éducation et de la formation professionnelle a permis de dégager un certain nombre d'enjeux et de défis

acteurs.

(v) Pour ce qui concerne le renforcement de la résilience, la difficulté pour l'école à s'adapter à son environnement, l'omission des questions de paix dans les programmes classiques, l'inadaptation du calendrier scolaire aux contextes de crise, l'insuffisance d'enseignants et l'amplification des difficultés liées à leur gestion, la dégradation et la destruction des infrastructures et des équipements scolaires constituent les principaux goulots d'étranglement pour la capacité de résilience du secteur.

On pourrait également y ajouter l'impréparation des autorités à gérer les crises susceptibles d'affecter le système éducatif, l'incapacité de celui-ci à détecter les signes précurseurs et visibles des crises, le déficit de formation en culture de la paix, du vivre ensemble et de la cohésion sociale.

I.2.2 Défis

importants à prendre en compte dans l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique sectorielle de l'éducation et de la formation professionnelle.

(i) Assurer l'efficacité interne et l'efficacité externe du système tout en réussissant la réforme curriculaire, l'introduction de l'APC. L'efficacité interne du système éducatif est mise à rude épreuve, depuis quelques années en raison de la forte pression de l'offre. Par ailleurs, l'inadéquation des formations avec la réalité du monde du travail est un souci majeur qu'il faut absolument prendre en compte pour crédibiliser davantage le système éducatif et contribuer à circonscrire les crises sociales qu'un taux de chômage croissant pourrait provoquer.

(ii) Améliorer la formation et la gestion des enseignants et trouver des voies de motivation du personnel et de recrutement en nombre suffisant tout en introduisant les TIC : Un des défis majeurs qui va se poser au système éducatif est celui de trouver les enseignants, les enseignant-chercheurs et les chercheurs en quantité et en qualité suffisantes et surtout de pouvoir les maintenir dans le système. La revalorisation du statut de l'enseignant, de l'enseignant-chercheur et du chercheur est le chemin par lequel il faut passer.

Dans tous les systèmes éducatifs modernes, les TIC sont utilisés aussi bien au niveau de l'enseignement qu'au niveau de la gestion du système, pour améliorer le rendement et la qualité. Le coût et les changements structurels qu'une telle intégration pose sont des défis énormes pour le système éducatif qui doit, pour ce faire, trouver les formules adaptées.

(iii) Augmenter l'offre éducative tout en assurant la qualité et l'équité. L'accroissement rapide de la demande d'éducation commande que l'offre augmente au même rythme. Tout l'enjeu de la mise en oeuvre du PRODEC 2 sera de mener de front la poursuite de l'expansion du système de manière soutenable sans dégradation de la qualité de l'enseignement. L'existence de nombreuses disparités (genre et régions) et de nombreux enfants vulnérables (orphelins et enfants vivant avec un handicap) constitue un défi important pour la prise en compte de tous les droits des enfants et la progression du système éducatif. Le défi peut être relevé par la mise en place d'un système équitable et appliqué dans tout le pays.

(iv) Renforcer la gouvernance du secteur de l'éducation et de la formation professionnelle tout en assurant un dialogue permanent entre toutes les parties prenantes : La décentralisation est une des options majeures de développement que le Mali a choisie, ces dernières années. Cependant, jusque-là, la cohérence entre ce processus et le système éducatif n'est pas très bien établie. Pour ce faire, un des défis de la présente politique sectorielle est de pouvoir adapter l'organisation administrative, la gestion et le financement du système au processus de décentralisation.

Mettre en oeuvre la politique de prévention et de réduction des risques et catastrophes dans le système éducatif : Le secteur de l'éducation peut contribuer à préparer et à faciliter la gestion des situations d'urgence, à travers la réduction de l'impact des phénomènes à risques sur le fonctionnement scolaire. Mais au-delà de la gestion des situations d'urgence, le secteur de l'éducation peut contribuer à diminuer le niveau de vulnérabilité des populations et prévenir certains désastres sur le long terme.

I.3 La politique sectorielle

Permettre à chaque malien d'achever au moins une éducation de base de qualité afin de fournir au pays des compétences indispensables à son émergence a été pendant longtemps une préoccupation centrale des différents gouvernements qui se sont succédé à la tête du Mali.

C'est dans cette perspective qu'à partir de 1998, le pays s'est doté d'un Programme décennal de développement de l'éducation (PRODEC) pour l'horizon 2008, mais réajusté jusqu'en 2010 pour tenir compte des nouveaux enjeux du secteur à la suite du diagnostic sectoriel mené en 2009.

Si la mise en oeuvre de ce programme a été essentielle dans les performances enregistrées par le Mali, la crise que le pays a traversée en 2012 n'a pas permis de progresser sur la dernière phase du programme qui devrait s'atteler à mettre en oeuvre des réformes relatives à l'amélioration de la qualité et au renforcement de la gestion décentralisée de l'éducation de base. Cette crise a d'ailleurs anéanti les acquis éducatifs du PRODEC et sapé les années d'investissement dans l'éducation. De fait, la préoccupation d'une éducation de qualité pour tous reste encore d'actualité, avec une volonté politique affichée à travers plusieurs documents stratégiques nationaux, dont le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD) 2019-2023, qui établit le développement des compétences comme une priorité stratégique et un enjeu national pour l'essor économique et social.

Au regard de ces enjeux et défis nationaux, mais aussi des nouveaux engagements internationaux pris par notre pays, notamment par rapport à l'agenda 2030 de l'Education et l'agenda 2063 de l'Union Africaine, le Gouvernement de la République du Mali s'est engagé à élaborer un nouveau programme décennal, en capitalisant sur les leçons apprises de la mise en oeuvre du précédent programme et des études spécifiques menées.

Ce nouveau programme s'intéresse aux orientations stratégiques et aux principales réformes politiques envisagées. Ces axes de réforme sont :

- (i) L'amélioration de l'efficacité interne et externe du système éducatif ;
- (ii) L'amélioration de la formation et de la gestion des enseignants ;
- (iii) La promotion de l'accès équitable et inclusif à une éducation de base de qualité pour tous ;
- (iv) Le renforcement de la gouvernance du secteur ;
- (v) Le renforcement de la résilience du secteur.

Ces réformes ne résument pas l'ensemble des politiques prévues dans le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle. Elles en sont extraites et en constituent le coeur pour les différentes phases opérationnelles. Le document de programme se situe dans un contexte institutionnel transitoire. Il est basé sur une démarche de conduite du changement portant sur trois (3) modalités :

- (i) La consolidation ou le déploiement de certaines actions déjà mises en oeuvre dans le cadre du PRODEC 1 et du programme intérimaire de relance du secteur de l'Education et de la Formation professionnelle ;
- (ii) L'expérimentation à petite échelle de certaines actions de réforme dans le but de préparer leur déploiement ;
- (iii) L'approfondissement de la réflexion sur les actions de réforme pour lesquelles il est nécessaire de préciser les contenus ou de valider les options avant de les expérimenter ou de les mettre en oeuvre.

Un dispositif Institutionnel est mis en place pour assurer la mise en oeuvre des programmes. Il est constitué d'une coordination stratégique organisée autour d'un comité interministériel, d'un comité de pilotage, d'un secrétariat technique, d'un comité de veille, des comités de coordination des Collectivités Territoriales, d'un cadre partenarial prenant en compte la gestion fiduciaire et le suivi/évaluation.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Taux Brut de Scolarisation (TBS) au 1er Cycle du Fondamental	%	69,0	67,7	78,9	82,0
2	Taux de préscolarisation	%	4,1	4,4	5,8	6,5
3	Ratio maître/groupe pédagogique au fondamental 1	Nombre	1,3	1,4	1,3	1,2
4	Pourcentage d'enseignants qualifiés au fondamental 1	%	25,3	30,6	35,9	41,2
5	Ratio manuel par élève au 2ème cycle dans les 7 matières de base (Mathématiques, Français, Histoire, Géographie, Sciences physiques, Sciences Naturelles et Education Civique et morale)	Nombre	3,7	3,9	4,2	4,4
6	Pourcentage d'enfants orientés dans les filières professionnelles	%	51	36	26	18

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale	37 292 703	37 682 997	44 489 188	48 008 126
Développement de l'Education de Base	176 830 894	185 430 084	202 329 426	216 732 071
Développement de l'Enseignement Secondaire Général	19 402 393	29 243 603	29 741 076	31 564 573
Consolidation et Diversification de l'Enseignement Technique et Professionnel	53 736 625	57 959 234	67 142 374	71 953 247
Développement de l'Enseignement Supérieur	65 471 752			
Total :	352 734 367	310 315 918	343 702 064	368 258 017

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	200 503 608	209 324 600	233 077 556	249 462 369
Biens et services	42 460 005	49 151 386	47 799 748	51 644 322
Transferts et subventions	65 163 262	11 657 917	13 724 048	15 961 051
Investissement	44 607 492	40 182 015	49 100 712	51 190 275
Total :	352 734 367	310 315 918	343 702 064	368 258 017

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.017 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme administration générale est le programme de soutien aux autres programmes opérationnels du Ministère. Il est essentiellement composé des structures transversales chargées entre autres d'appuyer les responsables des programmes du Ministère dans la mise en oeuvre de leurs actions.

Il a pour objet la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, la coordination, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département.

Il s'agira de :

- i) Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières ;
- ii) Renforcer le pilotage et la coordination de la politique sectorielle ;
- iii) Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département ;
- iv) Renforcer le contrôle interne.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.017 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) l'insuffisance des ressources humaines (personnel enseignant), matérielles et financières (ii) la production des données statistiques, (iii) la gouvernance du système.

Ces objectifs sont traduits en indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs évolutions et de faire des projections à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financière					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Compte Administratif					
Précision Méthodologique : (crédits liquidés/crédits notifiés)*100					
1.2 Taux d'exécution du plan de passation de marchés publics	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la Direction des Finances et du Matériel (DFM)					
Précision Méthodologique : (nombres des marchés attribués/nombres total de marchés programmés)*100					
1.3 nombre d'enseignants qualifiés recrutés pour les besoins	nbre	60	60	70	70
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la Direction des Ressources Humaines (DRH)					
Précision Méthodologique : Précision méthodologie: dénombrement					
1.4 Taux de réalisation des missions de suivi-Evaluation des actions de l'UNESCO et de l'ISESCO	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de CNMUI					
Précision Méthodologique : (Nombre de mission réalisées/nombre de mission programmées) X100					

Objectif 2: Renforcer le pilotage et la coordination de la politique sectorielle

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Fonctionnalité du cadre de concertation	O/N	90,5	Oui	Oui	Oui

Moyen de Vérification : Compte rendus des réunions du cadre de concertation

Précision Méthodologique : Exploitation des documents administratifs

2.2 Pourcentage des sessions tenues par cadre de concertation	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Compte rendus des réunions du cadre de concertation

Précision Méthodologique : (nombre de réunions tenues/nombre total de réunions prévues par les textes)*100

2.3 Pourcentage des recommandations du cadre de concertation suivies et mises en oeuvre	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des recommandations préparé par le secrétariat technique

Précision Méthodologique : (nombre de recommandations suivies et mises en oeuvre/nombre de recommandations formulées)*100

2.4 Pourcentage d'indicateurs de résultats du PAPB renseignés	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Annuaire statistiques, enquêtes statistiques CPS/MEN

Précision Méthodologique : (nombre d'indicateurs à renseigner/nombre total d'indicateurs de résultats retenus dans le cadre logique et cadre de mesure de rendement)*100

Objectif 3: Renforcer la décentralisation et la déconcentration

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Part du budget de l'Education transféré aux Collectivités Territoriales	%	95	57.49	64.00	64.00

Moyen de Vérification : Loi des finances

Précision Méthodologique : (dotation budgétaire inscrite au niveau des Collectivités Territoriales/total du budget du département)*100

3.2 Nombre de compétences exercées par les structures déconcentrées	Nbre	84	19	19	20
---	------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport des structures déconcentrées

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.3 Nombre de Comités de Gestion Scolaire fonctionnels	Nbre	-	2000	2000	2000
--	------	---	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CADDE/MEN

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Renforcer l'évaluation et la redevabilité (reddition et rapportage, audit)

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Nombre de missions d'audit réalisées	Nbre	100	1	1	1

Moyen de Vérification : Rapport d'audits annuels des comptes

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.2 Nombre de mission de controle et de vérification réalisées	Nbre	100	9	8	5
--	------	-----	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport des missions de controle et de vérification de l'IGEN

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.3 Pourcentage de recommandations des missions d'audit mises en oeuvre	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des missions d'audit annuel des comptes

Précision Méthodologique : (nombre de recommandations de missions de controle et de vérification mises en oeuvre/nombre total de recommandations formulées)*100

4.4 Pourcentage de recommandations des missions et de vérification mises en oeuvre	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des recommandations de missions de controle et de vérification de l'IGEN

Précision Méthodologique : (nombre de recommandations de missions de controle et de vérification mises en oeuvre/nombre total de recommandation formulées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	23 680 619	23 690 619	28 132 564	30 110 276
Biens et services	9 732 891	9 577 574	11 184 824	12 085 165
Transferts et subventions	2 490 239	3 241 229	3 374 177	3 924 165
Investissement	1 388 954	1 173 575	1 797 623	1 888 520
Total :	37 292 703	37 682 997	44 489 188	48 008 126

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Coordination et Pilotage des Politiques nationales d'éducation et de formation	3 245 959	3 348 332	3 795 420	4 083 402
Conception, évaluations et encadrements pédagogiques et administratifs	2 827 036	3 755 995	3 234 639	3 484 393
Gestion financière et matérielle	28 698 942	27 986 810	34 468 611	37 230 139
Gestion des ressources humaines du secteur	1 871 994	1 869 883	2 219 654	2 377 267
Décentralisation et déconcentration des compétences et des ressources au sein du département	93 828	202 023	114 997	129 559
Planification, Programmation et Suivi-évaluation	468 124	434 156	554 276	594 065
Mise en oeuvre des actions de l'UNESCO et de l'ISESCO au Mali	86 820	85 798	101 591	109 301
Total :	37 292 703	37 682 997	44 489 188	48 008 126

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	177	157	167	177
CATEGORIE B1	58	60	67	74
CATEGORIE B2	58	59	66	73
CATEGORIE C	30	29	35	41
AUTRES	219	210	222	235
Total :	542	515	557	600

Action 01 Coordination et Pilotage des Politiques nationales d'éducation et de formation**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 447 710	1 457 710	1 719 879	1 840 786
Biens et services	1 798 249	1 870 622	2 075 541	2 242 616
Investissement		20 000	0	0
Total	3 245 959	3 348 332	3 795 420	4 083 402

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Suivi et encadrement des stagiaires	106 031
1.1.2 Prise en charge des besoins des enfants déscolarisés intégrés dans SSAP	118 096
1.2.1 Entretien et réhabilitation des infrastructures au niveau des services	460 925
2.2.1 Prise en charge des dépenses du personnel	1 457 710
2.2.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement des structures	369 638
2.2.3 Suivi et évaluation des services	684 717
2.2.4 Diffusion des plans (global et sectoriel) communication	131 215
2.2.5 Acquisition de services et d'équipement pour le SECPIEB	20 000
Total	3 348 332

Action 02 Conception, évaluations et encadrements pédagogiques et administratifs

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	876 507	876 507	1 041 288	1 114 488
Biens et services	1 950 529	2 879 488	2 193 351	2 369 905
Total	2 827 036	3 755 995	3 234 639	3 484 393

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.3 Organisation des examens nationaux	2 719 351
4.2.1 Prise en charge des dépenses du personnel	876 507
4.2.2 Réalisation des missions de suivi-évaluation des manuels scolaires	13 197
4.2.4 Acquisition d'intrants pour la Direction Nationale de la Pédagogie (DNP)	57 396
4.2.5 Evaluation du système éducatif	52 786
4.2.6 Inspection et contrôle des structures pédagogiques par l'IGEN	36 758
Total	3 755 995

Action 03 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	19 391 605	19 391 605	23 037 222	24 656 737
Biens et services	5 573 144	4 435 401	6 440 858	6 959 335
Transferts et subventions	2 440 239	3 081 229	3 309 841	3 849 343
Investissement	1 293 954	1 078 575	1 680 690	1 764 724
Total	28 698 942	27 986 810	34 468 611	37 230 139

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.4 Prise en charge des dépenses du personnel	19 391 605
1.1.5 Préparation, exécution et suivi du Budget-programmes	1 649 374
1.1.6 Renforcement des capacités des agents des structures du département et autres acteurs de l'éducation	223 891
1.1.7 Appui à l'enseignement catholique	2 583 471
1.1.8 Prise en charge des dépenses diverses de transfert (Bourses IFM, pension alimentaire)	497 758
1.2.2 Entretien et réhabilitation des infrastructures scolaires	1 291 766
1.2.3 Acquisition d'équipements dans le cadre de la mise en oeuvre du contrôle interne des services	590 324
1.2.4 Acquisition de services et d'équipements	1 078 575
2.2.6 Appui à la prise en charge des activités des services du MEN	594 147
2.2.7 Appui à l'éducation de base et à l'enseignement secondaire	21 576
4.2.7 Appui à la réalisation des missions des structures du MEN	64 323
Total	27 986 810

Action 04 Gestion des ressources humaines du secteur

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 738 466	1 738 466	2 065 296	2 210 485
Biens et services	133 528	131 417	154 358	166 782
Total	1 871 994	1 869 883	2 219 654	2 377 267

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Prise en charge des dépenses du personnel	914 036
1.3.2 Recrutement et gestion des carrières des agents	824 430
1.3.3 Elaboration et mise en oeuvres du plan de formation d'agents des services	131 417
Total	1 869 883

Action 05 Décentralisation et déconcentration des compétences et des ressources au sein du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	43 828	42 023	50 661	54 737
Transferts et subventions	50 000	160 000	64 336	74 822
Total	93 828	202 023	114 997	129 559

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Réalisation de missions de suivi des ressources mises à la disposition des SD et des CT	24 435
3.2.1 Participation au fonctionnement	100 000
3.2.2 Appui PAGAMGFP (CADD/MEN)	60 000
3.3.1 Renforcement de capacités des structures d'appui en gestion de l'école en mode décentralisé	17 588
Total	202 023

Action 06 Planification, Programmation et Suivi-évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	187 888	187 888	223 210	238 901
Biens et services	185 236	171 268	214 133	231 368
Investissement	95 000	75 000	116 933	123 796
Total	468 124	434 156	554 276	594 065

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.4.1 Prise en charge des dépenses du personnel	187 888
2.4.2 Réalisation des travaux de planification et de programmation	121 290
2.4.3 Production d'informations statistiques annuelles	49 978
2.4.4 Appui à la CPS	75 000
Total	434 156

Action 07 Mise en oeuvre des actions de l'UNESCO et de l'ISESCO au Mali

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	38 443	38 443	45 669	48 879
Biens et services	48 377	47 355	55 922	60 422
Total	86 820	85 798	101 591	109 301

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.2.8 Prise en charge des dépenses du personnel de la CNMUI	38 443
2.2.9 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la CNMUI	47 355
Total	85 798

Le Programme : 2.041 Développement de l'Education de Base

Responsable du programme : Le Directeur National de l'Enseignement Fondamental

a) Présentation stratégique du programme :

L'éducation de base comprend l'éducation préscolaire, l'éducation spéciale (Enfants à Besoins Educatifs Spéciaux), l'enseignement fondamental, l'alimentation scolaire, l'enseignement normal, et l'éducation non formelle.

Ce programme vise l'amélioration de l'efficacité interne du système et la promotion de l'égalité et de l'équité d'accès à l'éducation pour tous. Il s'agira de :

- i) Renforcer les capacités d'accueil au niveau de l'éducation préscolaire et spéciale ;
- ii) Permettre à tous les enfants en âge scolaire d'accéder à un enseignement de base gratuit et obligatoire ;
- iii) Renforcer la scolarisation des filles ;
- iv) Améliorer les compétences de base des élèves et des apprenants du système en lecture, écriture et calcul.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs :

Les objectifs spécifiques du programme, assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Renforcer la capacités d'accueil au niveau de l'éducation préscolaire et spéciale					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux brut de préscolarisation	%	73.2	73.2	19.50	20.80

Moyen de Vérification : Données des enquetes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants tous âges dans le préscolaire/population totale d'enfants de 3-6 ans)*100

1.2 Pourcentage d'enfants dans le préscolaire public	%	76.8	76.8	46.10	46.10
--	---	------	------	-------	-------

Moyen de Vérification : Moyens de vérification: Données des enquetes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : Précision méthodologique: (Nombre d'enfants tous âges dans le préscolaire public/ effectif total du préscolaire)*100

Objectif 2: Permettre à tous les enfants en âges scolaire d'accéder à un enseignement de base gratuit et obligatoire

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'admission en dernière année du fondamental 1	%	88.7	88.7	48.60	51.70

Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques de la CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre de nouveaux élèves tout âge admis en 6ème année d'études/population totale d'enfants 12 ans)*100

2.2 Taux brut d'admission au fondamental 1	%	37.00	37.00	76.60	79.20
--	---	-------	-------	-------	-------

Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre de nouveaux élèves tous âges admis en 1ère année d'études/population d'âge légal d'admission 7 ans)*100

2.3 Nombre d'adultes inscrits dans les programmes d'alphabétisation	Nbre	-	100	100 000	100 000
---	------	---	-----	---------	---------

Moyen de Vérification : Enquêtes statistiques (Séminaire Bilan ENF par le CNR-ENF)

Précision Méthodologique : (Nombre d'adultes analphabètes inscrits-Population totale résiduelle d'adultes à alphabétiser)

2.4 Proportion d'élèves bénéficiaires des cantines scolaires	%	-	6.7	7.10	7.40
--	---	---	-----	------	------

Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves bénéficiaires de cantines/Nombre total d'élèves du fondamental)*100

Objectif 3: Renforcer la scolarisation des filles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux d'admission en dernière année du fondamental 1 pour les filles	%	50	43.1	46.60	49.10

Moyen de Vérification : Données d'enquêtes statistique CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre de fille à tout âge admis en 6ème année d'étude/population totale d'enfants de 12 ans)*100

3.2 Taux brut d'admission des filles au fondamental 1	%	100	68.7	72	74.20
---	---	-----	------	----	-------

Moyen de Vérification : Données d'enquêtes statistique CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre de fille à tout âge admis en 1ère année d'études/population d'âge légal d'admission 7ans)*100

Objectif 4: Améliorer les compétences de base des élèves et des apprenants du système en lecture, écriture et calcul.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Existence d'une politique cohérente de formation initiale des enseignants	Oui/Non	-	Oui	Oui	Oui

Moyen de Vérification : Structures en charge de la formation des enseignants des départements sectoriels (MEN-MESRS-MEFP)

Précision Méthodologique : Exploitation des documents de la Politique

4.2 Ratio livre/élève aux 6 premières années du fondamental en lecture/écriture	%	-	2	2	2
---	---	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques de la CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre de manuels nécessaires par discipline par élève/Nombre total d'élèves du fondamental)*100

4.3 Pourcentage d'élèves en 2ème année qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture/écriture	%	-	22	24.00	27.40
---	---	---	----	-------	-------

Moyen de Vérification : Evaluation des acquisitions scolaires

Précision Méthodologique : (Nombre d'items réussis/le nombre total d'items de l'épreuve) *100,*** nombre d'élèves ayant réussi plus de 40% des scores/100)

4.4 Pourcentage d'élèves en 2ème année qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématique	%	-	29.2	29.2	34.2
---	---	---	------	------	------

Moyen de Vérification : Evaluation des acquisitions scolaires

Précision Méthodologique : (Nombre d'items réussis/le nombre total d'items de l'épreuve) *100,** nombre d'élèves ayant réussi plus de 40% des scores/100)

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	148 948 793	158 345 863	175 345 758	187 672 083
Biens et services	18 674 441	21 732 527	20 043 269	21 654 249
Transferts et subventions	422 169	1 549 728	1 051 010	1 222 321
Investissement	8 785 491	3 801 966	5 889 389	6 183 418
Total :	176 830 894	185 430 084	202 329 426	216 732 071

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Education préscolaire et spéciale	1 000 711	847 828	1 819 340	1 943 405
Enseignement Fondamental	175 282 915	182 713 404	199 227 679	213 348 071
Enseignement Normal	20 899	20 527	24 155	26 098
Education Non formelle	526 369	1 233 429	508 751	571 805
Développement de la recherche linguistique		614 896	749 501	842 692
Total :	176 830 894	185 430 084	202 329 426	216 732 071

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	2 701	2 473	2 779	3 090
CATEGORIE B	2 021	2 174	2 648	3 123
CATEGORIE B1	635	434	504	574
CATEGORIE B2	42 447	51 208	53 909	56 721
CATEGORIE C	1 509	1 705	2 033	2 363
AUTRES	2 249	2 113	2 326	2 541
Total :	51 562	60 107	64 199	68 412

Action 01 Education préscolaire et spéciale**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	164 211	141 828	164 369	177 592
Investissement	836 500	706 000	1 654 971	1 765 813
Total	1 000 711	847 828	1 819 340	1 943 405

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Réalisation de missions de supervision des activités de DPE et EBES et renforcement des capacités des acteurs	66 422
1.1.2	Mise à disposition de matériels et d'équipement adaptés pour les CDPE	75 406
1.2.1	Projet 1 Programme Multi acteur Appui Petite Enfance	150 000
1.2.2	Projet 2 Projet pilote d'appui aux EBES	150 000
2.2.3	Appui Budgétaire Sectoriel (PAGE)	406 000
Total		847 828

Action 02 Enseignement Fondamental

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	148 897 225	158 294 295	175 284 497	187 606 516
Biens et services	18 468 432	21 549 644	19 830 590	21 424 461
Transferts et subventions	196 267	196 267	265 023	308 221
Investissement	7 720 991	2 673 198	3 847 569	4 008 873
Total	175 282 915	182 713 404	199 227 679	213 348 071

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.3 Prise en charge des dépenses du personnel	158 294 295
2.1.1 Acquisition d'équipements pédagogiques et divers	6 692 683
2.1.2 Suivi/supervision des activités pédagogiques et renforcement des capacités des acteurs	2 057 300
2.1.3 Appui à la réparation de manuels scolaires	303 209
2.1.4 Amélioration des Rendements Scolaires ADARS	1 743 602
2.1.5 Projet construction et équipement IFM	300 000
2.2.1 Entretien et réhabilitation des infrastructures administratives et scolaires	1 649 526
2.2.2 Production d'informations statistiques annuelles	164 830
2.2.4 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement des structures	3 969 560
2.3.1 Mise en oeuvre des activités d'éducation non formelle	165 902
2.4.1 Facilitation de la prise en charge sanitaire des élèves et des enseignants	59 121
2.4.2 Mise en oeuvre de la politique ALISCO	5 111 803
3.1.1 Mise en oeuvre de la politique nationale de la scofi	174 567
4.1.1 Formation des enseignants (préscolaire, fondamental et normal)	1 108 957
4.1.2 Formation des enseignants (secondaire général)	124 170
4.1.3 Formation des enseignants (personnel administratif)	146 301
4.1.4 Appui aux cadres de concertation niveaux local et régional	315 984
4.1.5 Prise en charge des bourses et des trousseaux des élèves-maîtres	179 267
4.1.6 Appui à la supervision des activités pédagogiques	152 327
Total	182 713 404

Action 03 Enseignement Normal

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	20 899	20 527	24 155	26 098
Total	20 899	20 527	24 155	26 098

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.7 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNEN	20 527
Total	20 527

Action 04 Education Non formelle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	51 568	51 568	61 261	65 567
Biens et services	20 899	20 528	24 155	26 098
Transferts et subventions	225 902	961 333	306 402	356 344
Investissement	228 000	200 000	116 933	123 796
Total	526 369	1 233 429	508 751	571 805

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.3.2 Prise en charge des dépenses du personnel	168 550
2.3.3 Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement de DNENF-LN	20 528
2.3.4 Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement de CNR-ENF	107 811
2.3.5 Mise en oeuvre des activités d'éducation non formelle	736 540
2.3.10 PROJET APPUI EDUCATION BILINGUE DE BASE - BID	200 000
Total	1 233 429

Action 05 Développement de la recherche linguistique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions		392 128	479 585	557 756
Investissement		222 768	269 916	284 936
Total		614 896	749 501	842 692

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.3.7 Prise en charge des dépenses du personnel de l'AMALAN	312 926
2.3.8 Réalisation des travaux de recherches linguistiques	151 970
2.3.9 Réhabilitation de l'Académie Malienne des Langues	150 000
Total	614 896

Le Programme : 2.042 Développement de l'Enseignement Secondaire Général

Responsable de Programme : Le Directeur National de l'Enseignement Secondaire Général

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.042 vise à faire acquérir aux élèves des connaissances générales, théoriques et pratiques, en vue de leur permettre de poursuivre des études supérieures. Il est aussi chargé de veiller au bon fonctionnement des établissements d'enseignement publics et privés d'enseignement secondaire.

Le programme poursuit les objectifs suivants :

1. améliorer la qualité des apprentissages au niveau de l'enseignement secondaire général ;
2. accroître l'offre de formation au niveau de l'enseignement secondaire général.

Ce programme comporte la sous-composante suivante :

- l'Enseignement Secondaire Général :

L'Enseignement Secondaire Général a pour mission de faire acquérir aux élèves des connaissances générales, théoriques et pratiques, des modes et des moyens de pensée constituant la base commune des diverses spécialités du savoir, en vue de leur permettre de poursuivre des études supérieures ou de s'insérer dans la vie active.

L'enseignement secondaire général est géré par une Direction créée par l'Ordonnance N°01-050/P-RM du 25 septembre 2001, ratifiée par la

Loi N°01-089 du 28 novembre 2001. La Direction Nationale de l'Enseignement Secondaire Général a pour mission, entre autres, l'élaboration de la politique nationale en matière d'enseignement secondaire général et de veiller à la mise en oeuvre de cette politique, en relation avec les structures compétentes du Ministère chargé de l'éducation.

L'Enseignement Secondaire Général est dispensé dans les lycées d'Enseignement Secondaire Général publics (73) et privés dont le nombre dépasse sept cents (700). Ces établissements ont un effectif en 2016 d'environ 197 434 élèves dont 77 770 au public et au para public et encadré par 14 346 professeurs dont 3 469 au public et para public. Les études au niveau de l'Enseignement secondaire général sont sanctionnées par le Baccalauréat Général. Cet ordre d'enseignement reçoit les élèves titulaires du Diplôme d'Etudes Fondamentales ou d'un titre équivalent, remplissant les conditions d'accès fixées par un arrêté du Ministre en charge de l'Enseignement Secondaire Général.

Suite aux recommandations du forum national sur l'éducation tenu du 30 octobre au 02 novembre 2008, le Décret N°138/PRM du 06 juin 1980 a été relu et remplacé par le Décret N°2011-234/P-RM du 12 mai 2011 portant organisation de l'Enseignement Secondaire Général en vue d'adapter les filières et séries à l'évolution de l'environnement national et sous régional.

Ainsi l'Enseignement Secondaire Général comporte :

- au niveau de la 10ème année, une série commune (10ème commune) ;
- au niveau de la 11ème année, trois (3) séries dénommées respectivement : 11ème Lettre (11ème L), 11ème Sciences Economiques et Sociales (11ème SES) et 11ème Sciences (11ème S)
- au niveau de la 12ème année, six (6) séries dénommées respectivement : Terminale Langue Lettre (TLL), Terminale Art Lettre (TAL), Terminale Sciences Sociales (TSS), Terminale Sciences Expérimentales (TSExp), Terminale Sciences Exactes (TSE) et Terminales Sciences Economiques (TSEco).

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la réforme dès la rentrée scolaire 2011-2012, le département a procédé :

- au lancement de la formation continue des enseignants (du public et du privé) à l'Approche par Compétences (APC) ;
- au recrutement et à la formation des professeurs d'économie, de langues nationales et d'informatique.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Les objectifs spécifiques du programme, assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Améliorer la qualité des apprentissages au niveau de l'enseignement secondaire général					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de transition effective du fondamental 2 vers le secondaire général	%	33	33	31.70	30.40

Moyen de Vérification : Enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves admis orientés dans le secondaire général en année N+1/Nombre total d'élèves en 9ème année en année N)*100

1.2 Pourcentage de redoublants au secondaire général	%	90	28.7	27.30	26.00
--	---	----	------	-------	-------

Moyen de Vérification : Enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : Nombre total redoublants / Nombre total d'élèves dans le secondaire général)*100

Objectif 2: Accroître l'offre de formation au niveau de l'enseignement secondaire général					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Nombre de lycées d'enseignement secondaire général publics construits et équipés	Nbre	100	2	2	2

Moyen de Vérification : Annuaire statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Taux brut de scolarisation au secondaire général	%	40	13.4	13.40	13.30
--	---	----	------	-------	-------

Moyen de Vérification : Enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves tout âge dans le cycle /population de la tranche d'âge correspondante)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget		Prévisions	
	2019	2020	2021	2022
Personnel	7 981 000	10 135 756	11 024 336	11 799 308
Biens et services	4 436 519	8 147 041	6 226 126	6 726 898
Investissement	6 984 874	10 960 806	12 490 614	13 038 367
Total :	19 402 393	29 243 603	29 741 076	31 564 573

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget		Prévisions	
	2019	2020	2021	2022
Enseignement secondaire général	19 402 393	29 243 603	29 741 076	31 564 573
Total :	19 402 393	29 243 603	29 741 076	31 564 573

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	1 919	2 816	2 965	3 120
CATEGORIE B	9	152	176	200
CATEGORIE B1	44	22	29	36
CATEGORIE B2	141	3 016	3 183	3 359
CATEGORIE C	10	14	22	30
AUTRES	48	43	50	57
Total :	2 171	6 063	6 425	6 802

Action 01 Enseignement secondaire général**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget		Prévisions	
	2019	2020	2021	2022
Personnel	7 981 000	10 135 756	11 024 336	11 799 308
Biens et services	4 436 519	8 147 041	6 226 126	6 726 898
Investissement	6 984 874	10 960 806	12 490 614	13 038 367
Total	19 402 393	29 243 603	29 741 076	31 564 573

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel	10 135 756
1.1.2 Dotation des établissements d'enseignement secondaire général en kit matériel didactique	2 254 621
1.2.1 Facilitation de la prise en charge sanitaire des élèves et des enseignants	193 820
1.2.2 Suivi de l'application des normes assignés (encadreur/enseignants) à l'enseignement secondaire général	162 498
1.2.3 Entretien et réhabilitation des manuels scolaires	26 735
2.1.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement des structures	641 875
2.1.2 Projet 1 Construction équipement de lycées	2 000 000
2.2.1 Gestion des demi-bourses des élèves orientés dans les établissements privés	4 604 443
2.2.2 Prise en charge des frais scolaires des élèves orientés dans les établissements privés	8 257 340
2.2.3 Entretien et réhabilitation des infrastructures au niveau de l'ESG	265 899
2.2.4 Acquisition d'équipements et fourniture de manuels scolaires pour le secondaire	700 616
Total	29 243 603

Le Programme : 2.043 Consolidation et Diversification de l'Enseignement Technique et Professionnel

Responsable de Programme : Le Directeur National de l'Enseignement Technique et Professionnel

a) Présentation stratégique du programme :

Depuis 1998, le Gouvernement du Mali, a entrepris la réforme de son système éducatif à travers le Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC), qui a fait de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (ETP) son second axe prioritaire après l'éducation de base.

En attendant la définition des grandes orientations du PRODEC II, les réformes en cours de l'ETP visent essentiellement :

- le développement du partenariat écoles entreprises et organisations professionnelles ;
- la redéfinition des filières de formation de l'ETP en tenant compte des besoins socio-économiques, tout en mettant l'accent sur les filières industrielles et agro sylvo pastorales ;
- l'autonomisation des Centres et Instituts de formation professionnelle publics ;
- l'implantation de l'approche par compétences comme mode de fonctionnement pédagogique, pour l'instauration de la qualité de formation et de normalisation de l'évaluation des apprentissages ;
- le suivi de l'insertion socioprofessionnelle des sortants de l'ETP.

Le programme 2.043 « Consolidation et Diversification de l'Enseignement Technique et Professionnel » vise d'une part, à former du personnel qualifié compétent à l'exercice d'un métier ou d'un emploi nécessaire au développement économique et social du pays (certificat d'aptitude professionnelle CAP deux ans après le DEF, brevet de technicien BT quatre ans après le DEF et baccalauréat professionnel BAC PRO trois ans après le DEF), et d'autre part, à offrir des formations scientifiques et techniques aux élèves pour leur accès à l'enseignement supérieur (BAC technique trois ans après le DEF).

Le programme vise trois objectifs :

- améliorer la qualité des apprentissages de l'enseignement secondaire technique et professionnel
- améliorer l'employabilité des apprenants de l'ESTP
- améliorer l'accès des apprenants de l'ESTP aux filières porteuses (industrielles, agro-sylvo-pastorale, TIC).

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Les objectifs spécifiques du programme, assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Améliorer le rendement interne					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux d'admission par examen	%	65	65	65	65

Moyen de Vérification : Rapport des examens du CNE-CE

Précision Méthodologique : (nombre des candidats admis/nombre total des candidats présentés)*100

1.2 Nombre d'enseignants qualifiés recrutés pour les besoins (Enseig Techn et Enseig Prof)	Nbre	-	14	156	176
---	------	---	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Données administratives sur les ressources humaines DRH

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Améliorer l'accès des apprenants aux filières porteuses (industrielles, agro-sylvo-pastorale TIC)					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Pourcentage des élèves fréquentant les filières porteuses	%	35	35	53	53

Moyen de Vérification : Rapport de fin d'année des AE et établissements et base de données actualisées de la DNETP

Précision Méthodologique : (total filles et garçons fréquentant les filières porteuses (industrie, agro-sylvo-pastorale, TIC)*100

2.2 Pourcentage de filles fréquentant les filières industrielles, agro-sylvo-pastorales, TIC	%	50	50	45	45
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de fin d'année des AE et établissements et base de données actualisées de la DNETP

Précision Méthodologique : (total des filles fréquentant les filières porteuses industrielles, agro-sylvo-pastorales, TIC)/total des filles)*100

Objectif 3: Améliorer l'efficacité externe

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Existence d'un mécanisme de suivi de l'insertion des sortants du système y compris ceux de la formation professionnelle	OUI/NON	50	OUI	OUI	OUI

Moyen de Vérification : Textes réglementaires et enquêtes de suivi

Précision Méthodologique : Exploitation des documents

Objectif 4: Renforcer les capacités d'accueil au niveau de l'enseignement secondaire technique et professionnel

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Taux de transition effective du fondamental 2 vers l'enseignement secondaire technique et prof	%	-	31	31.90	32.80

Moyen de Vérification : Données enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves admis orientés dans le secondaire technique et professionnel année N+1/Nombre total d'élèves en 9ème année en année N)*100

4.2 Pourcentage d'élèves orientés dans l'enseignement secondaire technique et professionnel	%	-	30.6	29	27.50
---	---	---	------	----	-------

Moyen de Vérification : Données enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves orientés dans le secondaire technique et professionnel/Nombre total d'élèves orientés dans le secondaire)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	15 665 163	17 152 362	18 574 898	19 880 702
Biens et services	8 946 125	9 694 244	10 345 529	11 178 010
Transferts et subventions	6 857 446	6 866 960	9 298 861	10 814 565
Investissement	22 267 891	24 245 668	28 923 086	30 079 970
Total :	53 736 625	57 959 234	67 142 374	71 953 247

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Enseignement Technique et professionnel	53 736 625	57 959 234	67 142 374	71 953 247
Total :	53 736 625	57 959 234	67 142 374	71 953 247

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	2 455	2 876	3 023	3 178
CATEGORIE B	65	24	30	36
CATEGORIE B1	33	13	15	17
CATEGORIE B2	2 608	381	406	432
CATEGORIE C	22	17	21	25
AUTRES	25	35	39	43
Total :	5 208	3 346	3 534	3 731

Action 01 Enseignement Technique et professionnel

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	15 665 163	17 152 362	18 574 898	19 880 702
Biens et services	8 946 125	9 694 244	10 345 529	11 178 010
Transferts et subventions	6 857 446	6 866 960	9 298 861	10 814 565
Investissement	22 267 891	24 245 668	28 923 086	30 079 970
Total	53 736 625	57 959 234	67 142 374	71 953 247

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel	17 152 362
1.2.1 Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement des structures	7 048 589
1.2.2 Suivi de l'application des normes assignés (encadreur/enseignants) à l'enseig. technique et prof	24 439
4.1.1 Acquisition d'équipements et fournitures de manuels scolaires pour le secondaire technique et prof	218 015
4.1.2 Entretien et réhabilitation des infrastructures au niveau de l'enseig. technique et prof	114 759
4.1.3 Dotations des établissements d'enseignement secondaire technique et prof	848 745
4.1.4 Dotations des établissements d'enseignement secondaire technique et prof en matières d'oeuvres	934 751
4.2.1 Prise en charge des frais scolaires des élèves orientés dans les établissements Privés	24 024 233
4.2.2 Gestion des demi-bourses, pensions alimentaires des IFP-agro-sylvo-pastorale et fournitures scolaires	7 593 341
Total	57 959 234

Action 01 Orientation et suivi de la mise en oeuvre de la politique en matière d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	4 228 033			
Biens et services	670 029			
Transferts et subventions	1 679 281			
Total	6 577 343			

Action 02 Gestion des oeuvres universitaires

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	21 597 805			
Investissement	830 576			
Total	22 428 381			

Action 03 Mise en oeuvre de la politique en matière d'enseignement supérieur

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	32 116 322			
Investissement	4 349 706			
Total	36 466 028			

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
1.017	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI CELLULE DE PLANIF. & STATISTIQUE	75 000	95 000	75 000	116 933	123 796
Total :		75 000	95 000	75 000	116 933	123 796

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.041	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DES IFM AU MALI	300 000	332 500	300 000	409 268	433 292
	APPUI DVPT PETITE ENFANCE REGIONS KAYES/KKORO/ SIKASSO	150 000	190 000	150 000	233 867	247 594
	PROGR. PILOTE APPUI ENFANTS BESOINS ADUCATIFS SPECIAU	150 000	142 500	150 000	175 400	185 695
	PROJET APPUI EDUCATION BILINGUE DE BASE - BID	200 000	95 000	200 000	116 933	123 796
	REHABILITATION ACADEMIE MALIENNE LANGUES	150 000	0	150 000	175 400	185 695
Total :		950 000	760 000	950 000	1 110 868	1 176 072

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.042	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT LYCEES /IFP	2 000 000	2 090 000	2 000 000	2 572 543	2 723 551
Total :		2 000 000	2 090 000	2 000 000	2 572 543	2 723 551

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a pour mission de préparer et de mettre en oeuvre la politique nationale dans le domaine de l'enseignement supérieur et de recherche scientifique.

I.2 Les contraintes et les défis

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique est confronté aux contraintes et défis suivants :

I.2.1 Contraintes

- le déficit de personnel enseignant, chercheur et d'encadrement en nombre et en qualité ;
- l'insuffisance des infrastructures d'accueil des étudiants (pédagogiques, sociales et laboratoires) ;
- l'insuffisance de terrains multisports ;
- l'insuffisance et/ou l'obsolescence des équipements dans les laboratoires au sein des Instituts d'Enseignements Supérieurs et de Recherche;
- l'inadaptation de l'offre de formation à la demande économique et sociale ;
- la faiblesse de la couverture sanitaire au niveau des Institutions d'Enseignement Supérieur (IES);
- le faible niveau de gestion du système d'information au niveau des IES ;
- la non fonctionnalité du dispositif sécuritaire et social ;
- la faible maîtrise de la gestion des flux des étudiants ;
- la faiblesse des structures et procédures d'assurance qualité ;
- la faible utilisation des TIC dans l'Enseignement supérieur et la recherche scientifique.

I.2.2 Défis

- recruter le personnel enseignant, chercheur et d'encadrement en nombre et en qualité en impliquant les structures techniques;
- construire et équiper des infrastructures d'accueil des étudiants (pédagogiques, sociales et laboratoires) ;
- doter les Institutions d'Enseignement Supérieur (IES) de terrains multisports compte tenu de l'accroissement rapide des effectifs ;
- adapter l'offre de formation à la demande économique et sociale ;
- améliorer la couverture sanitaire dans les IES;
- améliorer la gestion du système d'information au niveau des IES ;
- maîtriser la gestion de flux des étudiants ;
- améliorer les procédures d'assurance qualité ;
- construire et équiper les laboratoires dans les instituts d'enseignement supérieur et de recherches;
- promouvoir l'utilisation des TIC dans l'Enseignement supérieur et la recherche scientifique.

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique dispose des documents de politique nationale suivants :

A. Document de Politique Nationale de l'Innovation et de la Recherche Scientifique

Les objectifs globaux de cette politique sont :

- i) renforcer l'utilité sociale et économique de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique en adaptant au maximum, l'offre de formation et de recherche aux besoins actuels et, à venir du pays et en améliorant sa qualité ;
- ii) réguler les flux d'étudiants entrants dans le supérieur de manière à établir le meilleur compromis possible entre les besoins du marché de l'emploi, la demande sociale, et les moyens mobilisables ;
- iii) optimiser l'utilisation des moyens disponibles en orientant le plus possible de ressources vers les dépenses pédagogiques et de recherche, ce qui conduira à limiter à un plafond acceptable les dépenses sociales et à utiliser au mieux les potentialités du secteur privé.

La stratégie de mise en oeuvre des nouvelles orientations s'appuiera sur une organisation et des moyens spécifiques faisant l'objet d'un véritable programme d'amélioration de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ce programme se déclinera en six axes principaux :

- 1- la gouvernance du secteur ;
- 2- l'accès ;

- 3- la qualité de la formation ;
- 4- les aides sociales aux étudiants ;
- 5- la qualité de la recherche ;
- 6- les ressources humaines.

B. Le Document de Politique Nationale de la Science, de la Technologie et de l'Innovation

L'objectif global de cette politique est de contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie et au bien-être des citoyens, à travers l'appropriation de la Science, de la Technologie et de l'Innovation.

Pour bâtir les fondements stratégiques et en vue d'atteindre l'objectif ci-dessus cité, la priorité sera de promouvoir l'appropriation de la Science, de la Technologie et de l'Innovation (STI) pour :

- (i) renforcer les domaines où le pays dispose d'avantages comparatifs ;
- (ii) asseoir une base scientifique durable, facteur essentiel, permettant de tirer le meilleur profit des opportunités des STI.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Nombre d'Apprenants par Place	Nombre	1	2	2	3
2	Nombre d'Apprenants/Enseignant	Nombre	34	22	52	86

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale	0	7 585 999	188 528	217 990
Développement de l'Enseignement Supérieur	0	66 463 979	83 132 616	92 847 934
Développement de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique	0	760 824	803 735	925 055
Financement de la Recherche et de l'innovation technologique	0	2 363 200	4 893 403	5 244 749
Total :	0	77 174 002	89 018 282	99 235 728

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	0	7 297 057	4 976 461	5 326 303
Biens et services	0	2 378 350	801 991	866 531
Transferts et subventions	0	60 829 643	72 254 884	81 347 250
Investissement	0	6 668 952	10 984 946	11 695 644
Total :	0	77 174 002	89 018 282	99 235 728

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.018 Administration Générale

Responsable du Programme : Secrétaire Général

Présentation stratégique du programme :

Le programme administration générale est le programme de soutien aux autres programmes opérationnels du Ministère. Il est essentiellement composé des structures transversales chargées entre autres d'appuyer les responsables des programmes du Ministère dans la mise en oeuvre de leurs actions. Il a pour objet la gestion des matérielles et financières, la coordination, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département. Il s'agira de :

- rendre plus efficaces et plus efficaces les programmes du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- améliorer le cadre institutionnel et la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Objectif 1: Rendre plus efficaces et plus efficaces les programmes du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique (MESRS)

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
I.1 Taux d'exécution des missions de coordination et de suivi du plan d'activités du Département	%	-	100	100,00	100,00

Moyen de Vérification : Rapport Annuel du cabinet

Précision Méthodologique : (Nombre de mission réalisées/nombre de mission programmées) X100

I.2 Pourcentage d'actions de communication entreprises	%	-	36	72,00	100,00
--	---	---	----	-------	--------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel du Cabinet

Précision Méthodologique : (Nombre d'actions de communication réalisées/ nombre total d'actions exprimées) X 100

I.3 Taux d'élaboration des documents budgétaires annuels et des textes juridiques et réglementaires	%	-	100	100,00	100,00
---	---	---	-----	--------	--------

Moyen de Vérification : Rapport de réunions/comptes rendus

Précision Méthodologique : (Nombre de textes élaborés / Nombre total prévus) X 100

I.4 Taux de recrutement de personnels enseignants	%	-	41	81,00	100,00
---	---	---	----	-------	--------

Moyen de Vérification : Rapports DRH

Précision Méthodologique : (Personnels enseignants recrutés/ Besoins exprimés en personnels enseignants) X100

Objectif 2: Améliorer le cadre institutionnel, la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du MESRS

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'exécution du budget alloué au MESRS	%	-	100,00	100,00	100,00

Moyen de Vérification : Rapport de Suivi Technique et Financier (RSFT)

Précision Méthodologique : (Crédit liquidé/dotations budgétaires) X100

2.2 Taux d'élaboration des documents de planification et de suivi.	%	-	40	70	100
--	---	---	----	----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de suivi de la DRH,

Précision Méthodologique : ((Nombre des documents planification et de suivi élaborés / Nombre des documents planification et de suivi à élaborer) x 100

2.3 Pourcentage du personnel formé	%	-	100	100,00	100,00
------------------------------------	---	---	-----	--------	--------

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DFM et de la CPS-SE

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés / Nombre total d'agents prévus) x 100

2.4 Taux d'exécution du plan de passation des marchés du MESRS	%	-	100	100,00	100,00
--	---	---	-----	--------	--------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel du Cabinet

Précision Méthodologique : (Nombre de marchés réalisés/ Nombre total de marchés planifiés) X100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		3 069 024	0	0
Biens et services		1 684 571	0	0
Transferts et subventions		2 802 404	176 189	204 906
Investissement		30 000	12 339	13 084
Total :		7 585 999	188 528	217 990

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Coordination et pilotage de la politique nationale en matière d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique		4 070 124	188 528	217 990
Gestion financière et matérielle		3 515 875	0	0
Total :		7 585 999	188 528	217 990

Action 01 Coordination et pilotage de la politique nationale en matière d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		1 071 148	0	0
Biens et services		475 876	0	0
Transferts et subventions		2 493 100	176 189	204 906
Investissement		30 000	12 339	13 084
Total		4 070 124	188 528	217 990

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel (salaires et accessoires)	1 151 148
1.1.2 Suivi de la mise en oeuvre des activités du département	404 113
1.1.4 Réalisation des activités relatives au Fonds compétitifs et de l'innovation technologique	2 363 200
1.2.1 Réalisation des activités de communication et la célébration des journées	114 663
1.4.1 Organisation des concours de recrutement du personnel enseignants et création d'une médaille du mérite scientifique	37 000
Total	4 070 124

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		1 997 876	0	0
Biens et services		1 208 695	0	0
Transferts et subventions		309 304	0	0
Total		3 515 875	0	0

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Exécution du budget au compte de certaines prestations de services	576 030
2.1.2 Sensibilisation sur le VIH/SIDA	522
2.1.3 Prise en charge du personnel (salaire et accessoires)	1 879 876
2.2.1 Assistance à la préparation du budget et l'élaboration des rapports de suivi-évaluation du Département	118 000
2.3.1 Organisation de la formation des gestionnaires des institutions d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et autres besoins de formation	143 607
2.4.1 Organisation de la passation des marchés pour l'acquisition des équipements, matériels de bureau, prestation de service et autres dépenses y afférentes	797 840
Total	3 515 875

Le Programme : 2.045 Développement de l'Enseignement Supérieur

Responsable du Programme : Le Conseiller Technique en chargé de l'Enseignement Supérieur

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme « Développement de l'Enseignement Supérieur » vise la formation supérieure générale pratique et spécialisée, la diffusion de la culture et des connaissances ainsi que l'amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants et des apprenants.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.045 est bâti autour des objectifs suivants :

- améliorer les capacités d'accueil et d'encadrement dans le supérieur ;
- adapter l'offre de formation et de recherche aux besoins de la société ;
- améliorer l'efficacité interne du sous-secteur ;
- développer les oeuvres universitaires.

Objectif 1: Adapter les flux aux capacités d'accueil et d'encadrement dans le supérieur

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
I.1 Taux de réalisation des activités des CNELA	%	100,00	100	100	100

Moyen de Vérification : Annuaire statistique

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre total d'activités prévues) X100

I.2 Taux d'utilisation de la capacité d'accueil	%	40	100	95	75
---	---	----	-----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation

Précision Méthodologique : (Nombre total d'étudiants dans les IES /Capacité globale d'accueil des IES) X100

I.3 Taux d'habilitation des filières	%	100,00	35	64	100
--------------------------------------	---	--------	----	----	-----

Moyen de Vérification : Annuaire statistique

Précision Méthodologique : (Nombre de filières habilitées/ Nombre total des filières proposées à l'habilitation/réhabilitation) X100

Objectif 2: Adapter l'offre de formation et de recherche aux besoins de la société

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Pourcentage de filières professionnelles habilitées	%	100,00	33	67	80

Moyen de Vérification : Annuaire statistique

Précision Méthodologique : (Nombre de filières professionnelles habilitées/ Nombre total des filières habilitées) X100

2.2 Pourcentage de nouveaux inscrits dans les filières courtes professionnelles	%	100,00	33	38	50
---	---	--------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation

Précision Méthodologique : (Effectif total de nouveaux bacheliers inscrits dans les filières courtes professionnelles du public /effectif total de nouveaux bacheliers) X100

2.3 Taux d'insertion des diplômés des IES	%	65,00	35	45	50
---	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Annuaire statistique

Précision Méthodologique : (Nombre total de diplômés insérés des filières professionnelles des IES /Nombre total de diplômés des filières professionnelles des IES) x100

Objectif 3: Améliorer l'efficacité interne du sous-secteur

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux de réalisation des activités relatives aux examens des IES	%	-	55	92	100

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités relatives aux examens/ Nombre total d'activités prévues) X100

3.2 Pourcentage d'établissements d'enseignement supérieur disposant d'un manuel de procédure validé	%	-	40	72	100
---	---	---	----	----	-----

Moyen de Vérification : Annuaire statistique

Précision Méthodologique : (Nombre d'établissements d'enseignement supérieur disposant un manuel/ Nombre total d'établissements d'enseignement supérieur) X100

3.3 Taux de réalisation des activités de la politique de contractualisation	%	100,00	34	70	80
---	---	--------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités prévues) x100

Objectif 4: Améliorer les oeuvres universitaires

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Ratio étudiants/lits		1	2	2	1

Moyen de Vérification : Rapport CENOU

Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants occupants le dortoir / Nombre total de lits disponibles au dortoir) X100

4.2 Taux d'exécution du budget alloué au paiement des bourses et trousseaux des Etudiants à l'étranger		1	100	100	100
--	--	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Compte Administratif et Rapport de la DFM

Précision Méthodologique : (Crédit liquidé/dotation de la ligne budgétaire)

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		4 228 033	4 976 461	5 326 303
Biens et services		670 029	774 536	836 866
Transferts et subventions		57 480 165	71 374 764	80 323 675
Investissement		4 085 752	6 006 855	6 361 090
Total :		66 463 979	83 132 616	92 847 934

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Orientation et suivi de la mise en oeuvre de la politique en matière d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique		6 609 343	7 791 412	8 359 069
Gestion des oeuvres universitaires		21 608 381	25 058 979	26 526 331
Mise en oeuvre de la politique en matière d'enseignement supérieur		38 246 255	50 282 225	57 962 534
Total :		66 463 979	83 132 616	92 847 934

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A		1 871	1 966	2 068
CATEGORIE B1		133	145	157
CATEGORIE B2		224	239	254
CATEGORIE C		114	126	138
AUTRES		148	160	172
Total :		2 490	2 636	2 789

Action 01 Orientation et suivi de la mise en oeuvre de la politique en matière d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		4 228 033	4 976 461	5 326 303
Biens et services		670 029	774 536	836 866
Transferts et subventions		1 711 281	2 040 415	2 195 900
Total		6 609 343	7 791 412	8 359 069

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Organisation des sessions de la CNELA	45 466
1.3.2 Mise en oeuvre des activités relatives au développement de l'enseignement et de la recherche scientifique	619 388
1.3.3 Prise en charge du personnel (salaires et accessoires)	4 403 033
2.1.1 Réalisation des examens par filières et autres activités universitaires	18 156
3.3.1 Appui technique à l'élaboration des contrats de performance	95 000
4.2.3 Traitement des bourses et trousseaux des Etudiants à l'étranger	1 428 300
Total	6 609 343

Action 02 Gestion des oeuvres universitaires

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions		20 997 805	23 999 542	25 403 466
Investissement		610 576	1 059 437	1 122 865
Total		21 608 381	25 058 979	26 526 331

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Mise en oeuvre des activités relatives aux oeuvres universitaires	5 191 049
4.1.2 Construction de la clôture du siège du CENOU	300 000
4.2.1 Prise en charge du personnel (salaire et accessoires)	417 332
4.2.2 Traitement des bourses et trousseaux des Etudiants nationaux	15 700 000
Total	21 608 381

Action 03 Mise en oeuvre de la politique en matière d'enseignement supérieur

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions		34 771 079	45 334 807	52 724 309
Investissement		3 475 176	4 947 418	5 238 225
Total		38 246 255	50 282 225	57 962 534

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.2.1 Prise en charge du personnel (salaire et accessoires)	23 748 318
2.2.2 Acquisition des matériels et équipements didactiques pour la tenue des examens	960 276
2.2.3 Acquisition des biens et services au compte des I.E.S inscrites dans le PPM	8 261 439
2.2.4 Réalisation des missions des voyages d'études	73 058
2.2.6 Réalisation des projets d'Etudes et de Recherche des IES	484 013
2.2.8 Projet de construction et d'équipement Faculté Pharmacie	1 300 000
2.2.9 Construction équipement Pôle de SEGOU	300 000
2.2.10 Projet équipement ENETP	200 000
2.2.11 Projet de Construction et équipement ENSUP	500 000
2.2.12 Projet de construction et d'extension des infrastructures de l'ENI	250 000
2.2.13 Projet de construction/équipement de salles de classes à l'ULSHB	200 000
2.2.14 Projet de construction/extention/équipement du CAMPUS Universitaire de Kabala	200 000
2.3.1 Exécution des besoins de formation des IES	903 994
3.1.1 Tenue des cadres de concertation des IES	124 354
3.2.1 Appui technique à l'élaboration et la validation des documents stratégiques	740 804
Total	38 246 255

Le Programme : 2.046 Développement de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique

Responsable du Programme : Le Conseiller Technique en charge de la Recherche Scientifique

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme vise à entreprendre des travaux scientifiques et technologiques de toute nature et à mettre au service du développement économique social et culturel du pays les données scientifiques et technologiques.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.046 est bâti autour des objectifs suivants :

- accroître le niveau de production scientifique et de l'Innovation Technologique ;
- faire des langues nationales un outil de développement socio-économique du pays.

Objectif 1: Accroître le niveau de production scientifique et de l'innovation technologique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux d'exécution du programme de renforcement des capacités des chercheurs et du personnel d'appui des structures de recherche	%	100	33	66	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de renforcement de capacités réalisé/Nombre total d'activités prévu) X100

1.2 Taux de réalisation des projets d'études et de Recherche des structures de recherches et d'Innovation technologique	%	6	39	71	100
---	---	---	----	----	-----

Moyen de Vérification : Programme quinquennal

Précision Méthodologique : (Nombre de projets réalisés /Nombre total des projets prévus) X 100

1.3 Nombre de conventions de coopération signées	Nombre	-	3	4	5
--	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de conventions signées / Nombre de conventions prévues) x100

Objectif 2: Contribuer à valoriser les résultats de recherches

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Pourcentage de résultats mis à la disposition des utilisateurs	%	50	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de résultats mis à la disposition des utilisateurs/Nombre total des résultats obtenus) X100

2.2 Pourcentage de publications scientifiques	Nombre	6	42	79	100
---	--------	---	----	----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de publications effectuées /Nombre de projets financés) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services		23 750	27 455	29 665
Transferts et subventions		547 074	703 931	818 669
Investissement		190 000	72 349	76 721
Total :		760 824	803 735	925 055

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Mise en oeuvre de la politique nationale en matière de Recherche scientifique et d'innovation technologique		760 824	803 735	925 055
Total :		760 824	803 735	925 055

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A		27	29	31
CATEGORIE B1		5	7	9
CATEGORIE B2		11	13	15
CATEGORIE C		3	5	7
AUTRES		10	12	14
Total :		56	66	76

Action 01 Mise en oeuvre de la politique nationale en matière de Recherche scientifique et d'innovation technologique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services		23 750	27 455	29 665
Transferts et subventions		547 074	703 931	818 669
Investissement		190 000	72 349	76 721
Total		760 824	803 735	925 055

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Mise en oeuvre des activités de formation des chercheurs	23 750
1.1.2 Exécution des plans de passation des marchés des Structures de Recherches	182 636
1.1.3 Traitement de salaire et accessoire de salaire	335 722
1.1.4 Réalisation du projet de Construction/équipement Institut des Sciences Humaines	130 000
1.2.1 Réalisation des projets d'Etudes et de Recherche des structures de recherches et l'Innovation technologique	60 000
1.3.1 Tenue des cadres de concertation avec les partenaires	8 000
2.1.1 Organisation des ateliers de présentation des résultats de recherche	10 716
2.2.1 Lancement de la publication des rapports scientifiques	10 000
Total	760 824

Le Programme : 3.002 Financement de la Recherche et de l'innovation technologique

Responsable du Programme : Le Directeur Général du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme « Financement de la recherche et de l'innovation technologique » vise à renforcer le financement interne de la recherche scientifique et l'innovation technologique en vue d'en assurer la pérennité conformément à la politique nationale de développement économique social et culturel du pays.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme N° 3.002 est bâti autour des objectifs suivants :

- assurer le financement des projets de recherche et des innovations technologiques répondant aux besoins du développement du pays.
- améliorer la qualité des projets-programmes de recherche et de l'innovation technologique.
- contribuer à valoriser les résultats de recherches et les produits de l'innovation technologique

Objectif 1: Assurer le financement des projets de recherche et des innovations technologiques répondant aux besoins du développement du pays.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
I.1 Pourcentage de Projets Sélectionnés	%	100	5	10	15

Moyen de Vérification : Rapport de la commission scientifique

Précision Méthodologique : (Nombre de projets financés /Nombre de projets sélectionnés) X100

I.2 Pourcentage de Projets financés	%	-	60	70	80
-------------------------------------	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport du comité de pilotage

Précision Méthodologique : (Nombre de projets financés /Nombre de projets sélectionnés) X100

Objectif 2: Améliorer la qualité des projets-programmes de recherche et de l'innovation technologique.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Pourcentage de rapports annuels déposés.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de la commission scientifique

Précision Méthodologique : (Nombre de rapports déposés/Nombre total de rapports à déposer) X100

2.2 Pourcentage de projet non éligibles	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport du comité de pilotage

Précision Méthodologique : (Nombre de projets non éligibles /Nombre total de projets soumis) x100

Objectif 3: Contribuer à valoriser les résultats de recherches et les produits de l'innovation technologique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Pourcentage de résultats mis à la disposition des utilisateurs (FCRIT)	%	15	0	30	80

Moyen de Vérification : Rapport de la commission scientifique

Précision Méthodologique : (Nombre de résultats mis à la disposition des utilisateurs/Nombre total des projets financés) X100

3.2 Pourcentage de résultats ayant fait l'objet d'un dépôt de brevet (FCRIT)	%	10	0	0	2
--	---	----	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport du comité de pilotage

Précision Méthodologique : (Nombre de résultats de recherche proposés au brevet/Nombre total de résultats) X100

3.3 Pourcentage d'articles soumis à publication (FCRIT)	%	-	5	30	100
---	---	---	---	----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de la commission scientifique

Précision Méthodologique : (Nombre d'articles soumis pour publication /Nombre total de projets financés) x 100

3.4 Pourcentage d'articles publiés (FCRIT)	%	-	0	5	50
--	---	---	---	---	----

Moyen de Vérification : Rapport de la commission scientifique

Précision Méthodologique : (Nombre d'articles publiés /Nombre total de projets financés) x 100

3.5 Pourcentage de technologies diffusées à travers les médias (FCRIT)	%	-	0	00	20
--	---	---	---	----	----

Moyen de Vérification : Rapport du comité de pilotage

Précision Méthodologique : (Nombre de technologies diffusées à travers les médias/Nombre de technologies générées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Investissement		2 363 200	4 893 403	5 244 749
Total :		2 363 200	4 893 403	5 244 749

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Appui à la recherche et à l'innovation technologique		2 363 200	4 893 403	5 244 749
Total :		2 363 200	4 893 403	5 244 749

Action 01 Appui à la recherche et à l'innovation technologique
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Investissement		2 363 200	4 893 403	5 244 749
Total		2 363 200	4 893 403	5 244 749

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Réalisation des activités de préparation, d'élaboration, de diffusion et de publication des documents des appels à projets et la tenue des sessions de la commission Scientifique	67 500
1.1.2	Suivi-évaluation des projets soumis	15 000
1.1.3	Organisation des ateliers d'échange entre les parties prenantes sur leur rôle et leur responsabilité dans les activités de recherche et d'innovations technologiques	20 000
1.2.1	Mise à disposition des fonds pour le financement des projets de recherche et la formation des chercheurs	2 130 396
1.2.2	Renforcement des capacités intellectuelles, matériels et équipements de l'équipe FCRIT	115 304
1.2.3	Suivi-évaluation des projets financés	15 000
Total		2 363 200

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2020	2019	2020	2021
2.045	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTR / EXTENS/ EQUIP CAMPUS UNIVERSIT KABALA	200 000	0	200 000	409 268	433 292
	EXTENSION INFRASTRUCTURES ENI	250 000	0	250 000	292 334	309 494
	CONSTRUCTION POLE UNIVERSITAIRE SEGOU	300 000	0	300 000	467 735	495 191
	REHBILIT / EQUIP. INFRASTRUCTURES CENOU	300 000	0	300 000	350 801	371 393
	PROJET EQUIPEMENT ENETP	200 000	0	200 000	233 867	247 594
	CONSTRUCTION/ EQUIPEMENT SALLE DE CLASSE ULSHB	750 000	0	200 000	233 867	247 594
Total :		2 000 000	0	1 450 000	1 987 872	2 104 558

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2020	2019	2020	2021
2.046	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION/EQUIPEMENT INSTITUT DES SCIENCES HUMAIN	130 000	0	130 000	0	0
Total :		130 000	0	130 000	0	0

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de la Culture est responsable de la :

- promotion et le développement d'une culture ancrée dans les valeurs de la société malienne et de civilisation universelle ;
- promotion de la production et de la créativité littéraire, artistique et culturelle ; Protection, conservation et valorisation des oeuvres du patrimoine culturel national;
- promotion de la culture malienne à l'extérieur du Mali et le développement des échanges culturels, en liaison avec le ministère chargé de la coopération internationale;
- protection des droits d'auteurs et droits voisins et la lutte contre la piraterie ;
- politique de développement régional de la culture.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- insuffisance des ressources financières allouées au Département ;
- insuffisance des ressources humaines qualifiées ;
- insuffisance d'infrastructures et d'équipements de promotion de la culture ;
- lenteur dans la mise en oeuvre du processus de transfert de ressources et de compétences ;
- persistance de l'insécurité.

I.2.2 Défis

- renforcement des capacités des acteurs culturels du secteur public et privé ;
- développement des industries culturelles nationales plus performantes ;
- identification des ressources budgétaires à transférer aux collectivités territoriales.

I.3 La politique sectorielle

Le document cadre de politique sectorielle du ministère de la culture adopté en 2013, est structuré autour de trente sept (37) objectifs stratégiques, qui sont:

1. améliorer le cadre légal et réglementaire ;
2. développer la recherche et l'expertise, améliorer la circulation et le partage de l'information ;
3. améliorer la perception du secteur culturel et de son fonctionnement, valoriser ses activités ;
4. encourager l'entrepreneuriat culturel formel ;
5. sauvegarder la vitalité des activités culturelles informelles ;
6. assurer la protection juridique et sociale des artistes et travailleurs culturels ;
7. renforcer les ressources humaines pour le développement culturel ;
8. promouvoir le développement technologique du secteur ;
9. améliorer la mobilité des acteurs culturels et soutenir le développement de réseaux professionnels ;
10. sauvegarder et développer la place des biens et services nationaux dans la chaîne des industries culturelles ;
11. développer l'économie de la propriété intellectuelle au bénéfice des créateurs et des communautés ;
12. assurer un renforcement du secteur de l'animation culturelle ;
13. assurer le développement des arts du spectacle ;
14. renforcer le domaine des arts visuels et les intégrer dans la vie socioculturelle et économique ;

15. relancer le secteur du film ;
16. renforcer le secteur des lettres et de l'écrit et promouvoir toutes les formes d'expression littéraire ;
17. développer tous les métiers d'art pratiqués au Mali ;
18. assurer la sauvegarde du patrimoine immatériel et promouvoir sa prise en compte dans les industries culturelles et les autres secteurs d'activités ;
19. assurer l'identification, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine matériel national ;
20. renforcer les missions culturelles des médias et leur contribution au développement des industries culturelles maliennes ;
21. développer l'art de l'architecture et la prise en compte de la culture dans l'urbanisme et l'aménagement du territoire ;
22. développer et mettre en oeuvre, dans toutes les localités du Mali, des politiques culturelles adaptées aux réalités et priorités locales et cohérentes avec les objectifs et les orientations de la politique culturelle nationale ;
23. renforcer les interactions entre la culture et la promotion des droits et du bien-être humains ;
24. promouvoir une culture de paix ;
25. renforcer les interactions entre le secteur culturel et le secteur éducatif ;
26. soutenir le développement de l'emploi culturel ;
27. assurer la reconnaissance et l'exercice des droits culturels des femmes ;
28. améliorer l'exercice des droits culturels de l'enfant ;
29. assurer la promotion culturelle de la jeunesse et valoriser ses diverses expressions culturelles ;
30. développer les interactions entre la culture et la santé ;
31. promouvoir les interactions positives entre la culture, les sciences et le progrès technologique ;
32. promouvoir les interactions entre la culture et l'écologie ;
33. sauvegarder les sports traditionnels et développer les interactions entre sport et culture ;
34. assurer le développement d'un commerce favorable au renforcement des industries culturelles locales ;
35. soutenir le développement d'un tourisme durable qui contribue aux objectifs de la politique culturelle ;
36. promouvoir l'organisation du secteur culturel et le déploiement de ses activités au niveau sous-régional ;
37. renforcer la place de la culture dans les relations extérieures du Mali.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Taux d'évolution de la sécurisation des oeuvres artistiques	%	96,17	5,14	18,18	20,77
2	Taux d'évolution de la sécurisation des oeuvres littéraires	%	114	4,50	21,5	7,14
3	Taux d'évolution de la fréquentation des infrastructures culturelles	%	112,44	-28,1	51,4	7,14

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale	2 241 514	2 721 514	2 511 721	2 713 231
Protection et Promotion de l'Héritage Culturel	1 342 799	1 033 160	1 304 223	1 443 352
Promotion de l'Industrie Cinématographique	1 206 787	560 688	1 510 360	1 658 975
Promotion de la Création Artistique et Littéraire	3 937 838	3 931 639	4 970 182	5 508 290
Total :	8 728 938	8 247 001	10 296 486	11 323 848

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 239 380	1 239 380	1 441 554	1 542 888
Biens et services	1 790 413	2 092 706	1 979 177	2 137 787
Transferts et subventions	2 663 353	2 996 403	3 486 540	4 054 820
Investissement	3 035 792	1 918 512	3 389 215	3 588 353
Total :	8 728 938	8 247 001	10 296 486	11 323 848

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.019 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Secrétaire Général du Ministère de la Culture.

a)Présentation stratégique du programme :

Le programme 1.019 s'occupe de :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur ;
- du suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et à la déconcentration au sein du Ministère.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.019 Administration générale est bâti autour de trois objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la mise en oeuvre des politiques sectorielles (ii) à la gestion efficace des ressources matérielles et financières (iii) à la décentralisation et de déconcentration au sein du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Le tableau suivant résume les objectifs et les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux d'exécution des activités du département	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités ; Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ nombre d'activités prévues)*100]					
1.2 Taux d'exécution des missions de suivi-évaluation	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport de missions de suivi-évaluation ; Précision Méthodologique : (Rapport entre le nombre de missions réalisées et le nombre de missions programmées)*100]					
1.3 Taux d'élaboration des textes	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : [(Nombre de textes élaborés /Nombre de textes à élaborer)*100]					
Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Compte administratif ; Précision Méthodologique : (Crédit liquidé / Crédit notifié)*100					

Objectif 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux de mise en oeuvre du processus de décentralisation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités de la CADD ;

Précision Méthodologique : (Nombre d'étapes du processus réalisées / Nombre total des étapes du processus)*100

3.2 Taux de mise en oeuvre du processus de déconcentration	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités de la CADD ; Culture

Précision Méthodologique : (Nombre d'étapes du processus réalisées / Nombre total des étapes du processus)*100

Objectif 4: Améliorer le système de planification et de production de l'information

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Taux de réalisation des activités de la CPS	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport d'activités de la CPS

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	604 507	604 507	701 669	750 996
Biens et services	1 445 107	1 745 107	1 568 885	1 695 165
Transferts et subventions	87 400	287 400	112 458	130 787
Investissement	104 500	84 500	128 709	136 283
Total :	2 241 514	2 721 514	2 511 721	2 713 231

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Coordination et pilotage de la politique culturelle nationale	544 225	544 225	623 110	668 183
Gestion financière et matérielle	1 572 002	2 072 002	1 739 152	1 886 110
Processus de décentralisation et de deconcentration	15 399	15 399	16 719	18 064
Planification, programmation et suivi évaluation	109 888	89 888	132 740	140 874
Total :	2 241 514	2 721 514	2 511 721	2 713 231

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	63	56	59	62
CATEGORIE B1	26	27	29	31
CATEGORIE B2	20	21	23	25
CATEGORIE C	16	15	17	19
AUTRES	126	114	120	126
Total :	251	233	248	263

Action 01 Coordination et pilotage de la politique culturelle nationale

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	429 480	429 480	498 510	533 555
Biens et services	114 745	114 745	124 600	134 628
Total	544 225	544 225	623 110	668 183

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel	429 480
1.1.2 Pilotage et coordination des activités du département	79 777
1.2.1 Suivi de la mise en oeuvre du plan d'action du département	33 068
1.3.1 Elaborations des projets de textes législatifs et règlementaires du département	1 900
Total	544 225

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	175 027	175 027	203 159	217 441
Biens et services	1 300 075	1 600 075	1 411 759	1 525 395
Transferts et subventions	87 400	287 400	112 458	130 787
Investissement	9 500	9 500	11 776	12 487
Total	1 572 002	2 072 002	1 739 152	1 886 110

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du personnel	175 027
2.1.2 Préparation du budget du département	15 000
2.1.3 Exécution et suivi du budget	1 567 449
2.1.4 Appuis aux activités culturelles	309 721
2.1.5 Formation des agents du département	4 805
Total	2 072 002

Action 03 Processus de décentralisation et de déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	15 399	15 399	16 719	18 064
Total	15 399	15 399	16 719	18 064

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Mise en oeuvre du processus de décentralisation dans le domaine de la Culture	12 000
3.2.1 Mise en oeuvre du processus de déconcentration dans le domaine de la Culture	3 399
Total	15 399

Action 04 Planification, programmation et suivi évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	14 888	14 888	15 807	17 078
Investissement	95 000	75 000	116 933	123 796
Total	109 888	89 888	132 740	140 874

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Planification des projets programme du département	8 626
4.1.2 Organisation des missions de suivi-évaluation des projets et programmes du département.	6 262
4.1.3 Appui à la CPS (fonctionnement lié à l'investissement)	75 000
Total	89 888

Le Programme : 2.047 Protection et Promotion de l'Héritage Culturel

Responsable du Programme : Le Directeur National du Patrimoine Culturel.

a).Présentation stratégique du programme :

Ce programme sera mis en oeuvre à travers les services qui composent le Programme et leurs structures déconcentrées avec l'implication des Collectivités territoriales, des communautés et l'appui technique et financier des partenaires.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.074 « Protection et Promotion de l'héritage culturel » est bâti autour de trois objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à protéger juridiquement et physiquement le patrimoine (ii) à enrichir la connaissance sur le patrimoine culturel (iii) à rendre accessible le patrimoine culturel au plus grand nombre.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter les efforts à fournir à court et moyen terme. Le tableau suivant résume les objectifs et les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Protéger juridiquement et physiquement le patrimoine

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
I.1 Pourcentage de biens inscrits à l'inventaire	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de vérification : registre des biens inscrits à l'inventaire

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : [(nombre de biens inscrits / nombre de biens prévus à l'inscription)*100]

I.2 Pourcentage de biens classés dans le patrimoine national	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Le Registre de classement des biens dans le patrimoine culturel national

Précision Méthodologique : (Nombre biens classés / nombre de biens prévus pour le classement dans le patrimoine national)*100]

I.3 Pourcentage de monuments restaurés et réhabilités	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : P.V. de réception

Précision Méthodologique : (Nombre de monuments restaurés et réhabilités /nombre de monuments prévus)*100]

I.4 Taux de réalisation des manifestations culturelles (Expositions, jeudis musicaux et ateliers)	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel

Précision Méthodologique : [(Nombre de manifestations réalisées / Nombre de manifestations prévues)*100

I.5 5.Taux de réalisation des expositions sur le patrimoine	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités ;

Précision Méthodologique : [(Nombre d'exposition sur le patrimoine réalisée / Nombre d'exposition sur le patrimoine prévue)*100

Objectif 2: Enrichir la connaissance sur le patrimoine culturel

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'acquisition d'objets et de photographies acquis et documentés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : (Nombre d'objets et de photographies acquis et documentés/Nombre d'objets et de photographies acquis et documentés à acquérir)*100

2.2 Taux de réalisation des campagnes de fouilles archéologiques organisées	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de missions

Précision Méthodologique : (Nombre de campagnes de fouilles archéologiques réalisées/Nombre de campagnes de fouilles archéologiques prévues.)*100

2.3 Taux de réalisation des missions de recherche	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Disponibilité des rapports de missions ;

Précision Méthodologique : (Nombre de missions de recherche réalisées/Nombre de missions de recherches prévues

2.4 Taux d'évolution des visites du musée	%	25	25	25	25
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de visite de l'année N- Nombre de visite de l'année (N-1) / Nombre de visites de l'année (N-1)) *100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	169 494	169 494	195 775	209 536
Biens et services	111 047	111 050	127 623	137 742
Transferts et subventions	429 558	437 416	552 716	642 804
Investissement	632 700	315 200	428 109	453 270
Total :	1 342 799	1 033 160	1 304 223	1 443 352

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Protection juridique, physique et promotion des sites et monuments	646 868	614 371	776 325	830 799
Protection et promotion des collections et des objets culturels	615 097	330 097	423 890	491 593
Protection et promotion du patrimoine photographique	80 834	88 692	104 008	120 960
Total :	1 342 799	1 033 160	1 304 223	1 443 352

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	41	43	50	57
CATEGORIE B1	9	9	12	15
CATEGORIE B2	17	14	17	20
CATEGORIE C	2	2	4	6
AUTRES	20	18	23	28
Total :	89	86	106	126

Action 01 Protection juridique, physique et promotion des sites et monuments**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	169 494	169 494	195 775	209 536
Biens et services	109 028	109 031	125 431	135 374
Transferts et subventions	30 146	30 146	38 786	45 106
Investissement	338 200	305 700	416 333	440 783
Total	646 868	614 371	776 325	830 799

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel	169 494
1.1.2 Protection juridique et physique du patrimoine	108 428
1.1.3 Renforcement des capacités dans le domaine du patrimoine	15 477
1.2.1 Recherches et études sur les biens culturels	15 477
1.3.1 Restauration et réhabilitation des monuments	5 495
1.3.2 Construction /Réhabilitation Parcs Publics et Monuments	300 000
Total	614 371

Action 02 Protection et promotion des collections et des objets culturels**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	2 019	2 019	2 192	2 368
Transferts et subventions	318 578	318 578	409 922	476 738
Investissement	294 500	9 500	11 776	12 487
Total	615 097	330 097	423 890	491 593

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du personnel	181 779
2.1.2 Conservation des collections et des bases de données	29 378
2.1.3 Lutte contre le trafic illicite	27 359
2.2.1 Promotion et diffusion du patrimoine culturel	27 359
2.3.1 Organisation des expositions sur le patrimoine culturel	27 359
2.3.2 Etudes et recherches	9 500
2.4.1 Organisation de manifestations culturelles	27 363
Total	330 097

Action 03 Protection et promotion du patrimoine photographique**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	80 834	88 692	104 008	120 960
Total	80 834	88 692	104 008	120 960

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.1 Prise en charge du personnel	45 394
1.4.2 Organisation d'expositions photographiques	26 927
1.5.1 Renforcement de capacité des photographes	7 000
1.5.2 Etudes et recherche Inventaire des archives photographiques	9 371
Total	88 692

Le Programme : 2.048 Promotion de l'Industrie Cinématographique

Responsable du Programme :le Directeur General du Centre National de Cinematographie du Mali

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.048 s'occupe de la création d'une industrie cinématographique au Mali.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme.

Le cadre de performance du programme 2.048 est bâti autour de deux (2) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au développement de l'industrie cinématographique et à la sauvegarde de la mémoire cinématographique du Mali.

Objectif 1: Développer une industrie cinématographique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de production de films	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CNCM ; copies des films

Précision Méthodologique : (Nombre de films produits /Nombre de films prévus)*100

1.2 Pourcentage d'infrastructures de cinéma réalisé	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : PV de réception ;

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures de cinéma réalisé / Nombre d'infrastructures de cinéma à réaliser)*100

1.3 Pourcentage de films exploités de l'année concernée	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, contrats ;

Précision Méthodologique : (Nombre de films exploités de l'année concernée /Nombre de films à exploiter de l'année concernée)*100

1.4 Taux d'opérationnalisation de la structure de mise en oeuvre du Fonds d'Appui à l'Industrie Cinématographique	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CNCM

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées du fonds /Nombre d'activités prévues)*100

Objectif 2: Sauvegarder la mémoire cinématographique du Mali

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Pourcentage de films archivés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'archivages ;

Précision Méthodologique : (Nombre de films archivés/Nombre de films prévus)*100

2.2 Pourcentage de films numérisés	%	100	100	100	100
------------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de numérisation;

Précision Méthodologique : (Nombre de films numérisés/Nombre de films prévus a la numérisation)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	446 787	510 688	574 890	668 593
Investissement	760 000	50 000	935 470	990 382
Total :	1 206 787	560 688	1 510 360	1 658 975

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Developpement de l'industrie Cinematographique	1 206 787	560 688	1 510 360	1 658 975
Total :	1 206 787	560 688	1 510 360	1 658 975

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	7	6	7	8
CATEGORIE B1	3	2	3	4
CATEGORIE B2	5	5	6	7
CATEGORIE C	1	1	2	3
AUTRES	6	6	7	8
Total :	22	20	25	30

Action 01 Développement de l'industrie Cinématographique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	446 787	510 688	574 890	668 593
Investissement	760 000	50 000	935 470	990 382
Total	1 206 787	560 688	1 510 360	1 658 975

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires CNCM	69 003
1.1.2 Renforcement des capacités du CNCM	43 281
1.2.1 Production cinématographique	150 000
1.3.1 Organisation de ciné réalités	11 351
1.4.1 Prise en charge des salaires et accessoires du FAIC	30 000
1.4.2 Acquisition de biens et services	143 000
1.4.3 Appui à la promotion cinématographique	1 000
1.4.4 Renforcement de capacité	10 000
1.4.5 Etudes et recherches	16 500
2.1.1 Archivage des films produits	11 351
2.1.2 Restauration des films produits	13 851
2.2.1 Numérisation des films produits.	11 351
2.2.2 Equipement en Matériels numériques du CNCM	50 000
Total	560 688

Le Programme : 2.049 Promotion de la Création Artistique et Littéraire

Responsable du Programme : la Directrice Nationale de l'Action Culturelle.

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.049 a pour objectifs de :

- Promouvoir les arts et les lettres ;
- Protéger les oeuvres artistiques et littéraires ;
- Promouvoir le livre et la lecture ;
- Améliorer la fréquentation des infrastructures culturelles ;
- Assurer la formation et la recherche dans le domaine des arts et du patrimoine ;
- Assurer la formation des techniciens des arts et de la culture.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.049 est bâti autour de (6) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à promouvoir les arts et les lettres (ii) à protéger les oeuvres artistiques et littéraires (iii) à promouvoir le livre et la lecture (iv) à améliorer la fréquentation des infrastructures culturelles (v) à assurer la formation et la recherche dans le domaine des arts et du patrimoine (vi) à assurer la formation des techniciens des arts et de la culture.

Objectif 1: Promouvoir les arts et les lettres					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de réalisation des activités culturelles	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : [(Nbre d'activités réalisées/Nbre d'activités prévues)*100]

1.2 Taux des acteurs appuyés	%	100	100	100	100
------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre d'acteurs appuyés/Nbre d'acteurs prévus)*100

1.3 Taux de participation des pays aux échanges culturels	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : [(Nbre de pays participant/Nbre de pays prévus pour participer)*100]

Objectif 2: Protéger les oeuvres artistiques et littéraires

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de sécurisation des oeuvres	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre des oeuvres sécurisées/Nbre des oeuvres à sécuriser)*100

2.2 Taux de réalisation des activités de promotion des oeuvres littéraires	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport des activités

Précision Méthodologique : (Le nombre des oeuvres artistiques et littéraires réalisées / (le nombre des oeuvres artistiques et littéraires à réaliser)*100

2.3 Taux de fréquentation des bibliothèques de lecture publique	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'usagers reçus / nombre d'usagers prévus)*100

2.4 Taux de Bibliothèques réhabilités	%	100	100	100	100
---------------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre de Bibliothèques réhabilitées/Nbre de Bibliothèques à réhabiliter)*100

Objectif 3: Promouvoir le livre et la lecture

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux de réalisation des activités de promotion du livre et de la lecture	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités.

Précision Méthodologique : (Nbre d'activités promotionnelles du livre et de la lecture réalisées/Nbre d'activités] promotionnelles du livre et de la lecture prévues)*100

Objectif 4: Améliorer la fréquentation des infrastructures culturelles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Taux de fréquentation des infrastructures culturelles	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'usagers reçus / nombre d'usagers prévus)*100

4.2 Taux de réalisation des activités culturelles organisées au niveau des infrastructures	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre d'activités réalisées/Nbre d'activités prévues)*100]

Objectif 5: Assurer la formation et la recherche dans le domaine des arts et du patrimoine

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
5.1 Pourcentage d'étudiants et d'acteurs culturels formés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre d'étudiants formés/Nbre d'étudiants à former)*100

5.2 Taux de publication et de rapports de recherche	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre de rapports de recherche publiés/Nbre de rapport de recherche à publier)*100

Objectif 6: Assurer la formation des techniciens des arts et de la culture

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
6.1 Pourcentage de techniciens des Arts et de la Culture formés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre de techniciens des arts et de la culture formés/Nbre de techniciens des arts et de la culture à former)*100

6.2 Taux de réalisation des activités de formation	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre de formations réalisées /Nbre de formations prévues)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	465 379	465 379	544 110	582 356
Biens et services	234 259	236 549	282 669	304 880
Transferts et subventions	1 699 608	1 760 899	2 246 476	2 612 636
Investissement	1 538 592	1 468 812	1 896 927	2 008 418
Total :	3 937 838	3 931 639	4 970 182	5 508 290

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Creation artistique et littéraire	383 756	383 766	462 934	496 335
Protection des oeuvres artistique et littéraire	239 000	239 000	290 303	327 406
Promotion du livre et de la lecture	35 839	35 839	40 993	43 962
Amelioration de la frequentation des structures culturelles	1 706 793	1 685 293	2 140 462	2 361 289
Formation et recherche dans le domaine des arts et du Patrimoine	1 099 213	1 094 504	1 428 862	1 595 086
formation des techniciens des arts et de la Culture	473 237	493 237	606 628	684 212
Total :	3 937 838	3 931 639	4 970 182	5 508 290

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	86	81	92	103
CATEGORIE B1	15	12	19	26
CATEGORIE B2	78	78	88	99
CATEGORIE C	6	7	11	15
AUTRES	63	58	67	76
Total :	248	236	277	319

Action 01 Création artistique et littéraire

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	231 147	231 147	268 294	287 151
Biens et services	129 267	131 557	165 711	178 511
Investissement	23 342	21 062	28 929	30 673
Total	383 756	383 766	462 934	496 335

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel	231 147
1.1.2 Organisation des activités artistiques culturelles	125 177
1.1.3 Renforcement des capacités de la DNAC	11 288
1.2.1 Renforcement de capacités des acteurs dans les professions artistiques et littéraires.	9 889
1.3.1 Participation aux manifestations culturelles	6 265
Total	383 766

Action 02 Protection des oeuvres artistique et littéraire

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	49 305	49 305	57 228	61 251
Biens et services	54 785	54 785	59 487	64 274
Transferts et subventions	134 910	134 910	173 588	201 881
Total	239 000	239 000	290 303	327 406

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du personnel	52 607
2.1.2 Immatriculation des oeuvres littéraires et artistiques	37 686
2.1.3 Numérisation des oeuvres littéraires et artistiques	36 617
2.2.1 Formation en droit d'auteur et droit voisin	8 000
2.2.2 Réalisation de produits documentaires	6 355
2.2.3 Participation aux rencontres professionnelles	6 305
2.3.1 Prise en charge du personnel	49 305
2.3.2 Acquisition, traitement et mise à disposition des oeuvres littéraires	20 437
2.3.3 Animation en bibliothèques	7 031
2.3.4 Formation des acteurs de la chaîne du livre	13 250
2.4.1 Réhabilitation des bibliothèques	1 407
Total	239 000

Action 03 Promotion du livre et de la lecture

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	27 804	27 804	32 272	34 540
Biens et services	8 035	8 035	8 721	9 422
Total	35 839	35 839	40 993	43 962

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge du personnel CNLP	27 804
3.1.2 Missions de suivi des bibliothèques de lecture publique	6 429
3.1.3 Participation aux rencontres professionnelles CNLP	1 606
Total	35 839

Action 04 Amélioration de la fréquentation des structures culturelles**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	709 293	730 293	912 658	1 061 413
Investissement	997 500	955 000	1 227 804	1 299 876
Total	1 706 793	1 685 293	2 140 462	2 361 289

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Organisation de conférences visant à honorer la mémoire des martyrs du 26 mars 91	14 999
4.1.2 Organisation d'un colloque sur les effets des changements contemporains sur la démocratie au Mali	14 999
4.1.3 Production et diffusion des oeuvres issues des activités de la pyramide du Souvenir	4 538
4.1.4 Exposition photographique sur les martyrs africains	2 884
4.1.5 Aménagement de la Pyramide du Souvenir	175 000
4.2.1 Prise en charge du personnel du PCAHB	168 559
4.2.2 Prise en charge du personnel du CICB	52 597
4.2.3 Acquisition de biens et services dans le cadre du fonctionnement du service	34 080
4.2.4 Formation, production et diffusion des supports promotionnels pour les formations nationales	18 000
4.2.5 Prise en charge des factures et autres	92 000
4.2.6 Acquisition de biens et services pour le CICB	253 698
4.2.7 Acquisition de biens et services pour la Tour de l'Afrique	6 969
4.2.8 Parcours pédagogique Tour d'Afrique	30 400
4.2.9 Réhabilitation du Palais de la Culture Amadou Hampaté Ba	380 000
4.2.10 Organisation des activités commémoratives à la mémoire du Président Modibo Keita	14 120
4.2.11 Organisation d'exposition de collectionneurs d'objet d'art	12 915
4.2.12 Conférence sur les pères de l'indépendance des pays africains	9 535
4.2.13 Aménagement de la Tour de l'Afrique	300 000
4.2.14 Aménagement Mémorial Modibo KEITA	100 000
Total	1 685 293

Action 05 Formation et recherche dans le domaine des arts et du Patrimoine**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	581 463	601 754	788 668	917 217
Investissement	517 750	492 750	640 194	677 869
Total	1 099 213	1 094 504	1 428 862	1 595 086

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Prise en charge du personnel	155 926
5.1.2 Equipement Conservatoire Multimédia Balla Fasséké Kouyaté	450 000
5.1.3 Dépenses en investissement	23 750
5.2.1 Acquisition de biens et services liés au fonctionnement	154 868
5.2.2 Prise en charge des dépenses d'électricité, eau et communication	116 422
5.2.3 Organisation d'évènements culturels (festivals, expositions, résidences, rencontres de professionnels des arts.)	41 983
5.2.4 Prise en charge des activités pédagogiques	58 548
5.2.5 Recherches sur le patrimoine artistique et culturel Malien et Africain	37 003
5.2.6 Acquisition de matériels et mobiliers de bureau	37 004
5.2.7 Etudes et recherches	19 000
Total	1 094 504

Action 06 formation des techniciens des arts et de la Culture

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	157 123	157 123	186 316	199 414
Biens et services	42 172	42 172	48 750	52 673
Transferts et subventions	273 942	293 942	371 562	432 125
Total	473 237	493 237	606 628	684 212

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1 Prise en charge du personnel	157 123
6.1.2 Renforcement des capacités pédagogiques de l'INA	197 565
6.2.1 Organisation de voyages d'études	15 133
6.2.2 Journée Culturelles INA	13 416
6.2.3 Modernisation de la médiathèque	110 000
Total	493 237

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement				
			2020	2019	2020	2021	2022
1.019	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
	APPUI CPS SECTEUR CULTURE ET JEUNESSE	75 000	95 000	75 000	116 933	123 796	
Total :		75 000	95 000	75 000	116 933	123 796	

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement				
			2020	2019	2020	2021	2022
2.047	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
	PROG. CONSTRUCTION/ REHAB. PARCS PUBLICS ET MONUMENT	300 000	332 500	300 000	409 268	433 292	
Total :		300 000	332 500	300 000	409 268	433 292	

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement				
			2020	2019	2020	2021	2022
2.048	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
	PROJET EQUIPEMENT CNCM	50 000	760 000	50 000	935 470	990 382	
Total :		50 000	760 000	50 000	935 470	990 382	

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement				
			2020	2019	2020	2021	2022
2.049	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
	PROG. AMENAGEMENT MEMORIAL MODIBO KEITA	100 000	0	100 000	0	0	
	RENOVATION/ AMENAGEMENT TOUR DE L'AFRIQUE	300 000	380 000	300 000	467 735	495 191	
	AMENAGEMENT PYRAMIDE SOUVENIR	175 000	237 500	175 000	292 334	309 494	
	REHABILITATION PALAIS DE LA CULTURE	380 000	380 000	380 000	467 735	495 191	
	EQUIPEMENT CONSERV.ARTS METIERS MULTI.BALLA FASSEKE	450 000	475 000	450 000	584 668	618 988	
Total :		1 405 000	1 472 500	1 405 000	1 812 472	1 918 864	

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a pour mission de préparer et de mettre en oeuvre la politique nationale de la promotion de la Jeunesse et des Sports.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la promotion, l'organisation, l'orientation et la coordination des actions visant à assurer le plein épanouissement des jeunes et leur insertion dans le processus de développement économique, social et culturel ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre de mesures aptes à répondre aux attentes des jeunes et à susciter leur pleine participation aux activités d'intérêt public, notamment celles entreprises au bénéfice des communautés ;
- le suivi de la mise en oeuvre et l'évaluation du Programme National de Volontariat ;
- le suivi de la mise en oeuvre du Service National des Jeunes ;
- le développement du Sport et des activités sportives ;
- l'organisation et le contrôle des mouvements sportifs nationaux ;
- la préparation, en relation avec les différents organismes sportifs, des équipes nationales et des athlètes en vue de leur participation aux différentes compétitions ;
- l'organisation, en relation avec les différents organismes sportifs, de manifestations sportives nationales ou internationales.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'exécution de sa mission, le Ministère fait face à des contraintes et défis ci-après:

I.2.1 Contraintes

- faible mise en oeuvre du Programme National de la Promotion de la Jeunesse (PNPJ);
- retard dans la mise en oeuvre du Document de Politique Cadre du Développement de la Jeunesse (DPCDJ);
- insuffisance des infrastructures socio-éducatives ;
- retard dans la mise en oeuvre de la politique nationale de la citoyenneté et du civisme ;
- insuffisances constatées dans les études techniques de faisabilité et de montage des projets/programmes;
- insuffisance des inscriptions budgétaires pour la réalisation du Plan Opérationnel de la PNDS;
- faible implication des gestionnaires des projets dans les procédures de signature et de suivi des contrats ;
- manque de moyens logistiques mis à la disposition du comité de suivi des chantiers ;
- irrégularité des réunions de suivi et évaluation des projets ;
- absence de maître d'ouvrage délégué pour la réalisation de forages dans certains stades CAN;

I.2.2 Défis

- améliorer la mise en oeuvre du PNPJ.
- respecter le calendrier de mise en oeuvre du DPCDJ ;
- construire et/ou réhabiliter les infrastructures socio-éducatives au niveau national et local ;
- diligenter la mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Citoyenneté et du civisme ;
- améliorer les études techniques de faisabilité et de montage des projets/programmes par des études complémentaires ;
- respecter les délais d'exécution des marchés sous peine d'application des pénalités ;
- renforcer les ressources financières allouées au Plan d'Action de la PNDS;

I.3 La politique sectorielle

Pour mener à bien les objectifs assignés, le Ministère de la Jeunesse et des Sports dispose de deux politiques à savoir :

a) Les Politiques Nationales de la Jeunesse :

a.1) La Politique Cadre de Développement de la Jeunesse :

La Politique Cadre de Développement de la Jeunesse (PCDJ), vise comme objectif global le bien-être, l'épanouissement, le

développement des capacités, les potentialités et l'employabilité des jeunes afin que chaque jeune soit un citoyen actif et productif et un acteur à part entière de la politique de développement du pays. Les axes majeurs de la politique cadre de développement de la jeunesse sont les suivants :

- éducation et développement des compétences de base des jeunes ;
- formation, employabilité, entrepreneuriat et insertion professionnelle ;
- santé et bien-être des jeunes ;
- accompagnement psychologique, socio-éducatif, culturel et sportif des jeunes ;
- protection, accompagnement psychosocial et insertion sociale des jeunes les plus vulnérables et des jeunes migrants, dimension genre et promotion de la parité et égalité des sexes ;
- leadership de participation des jeunes au développement du pays ;
- renforcement des capacités institutionnelles et des acteurs au niveau central et local.

a.2) Le Programme National de Promotion de la Jeunesse (PNPJ) : Le PNPJ vise les objectifs suivants :

- définir les besoins et aspirations prioritaires de la jeunesse;
- formuler une stratégie collective pour aborder les problèmes et les questions touchant les jeunes des deux sexes ;
- inciter à la planification stratégique et prospective des actions en faveur des jeunes ;

b) la Politique Nationale de Développement du Sport (PNDS)

Approuvée par Décret n° 2016-0066/P-RM du 15 février 2016 pris en conseil des ministres, la Politique Nationale de Développement du Sport (PNDS) vise à faire du secteur sport un instrument d'affirmation des aptitudes physiques, de promotion de la santé, d'épanouissement des valeurs humaines, un moyen d'amélioration de la qualité de la vie, de construction de la paix et de l'unité nationale. L'objectif général de la Politique Nationale de Développement du Sport est de contribuer à travers les activités physiques et sportives au développement social et économique du Mali comme l'attestent ses Axes stratégiques au nombre de cinq (05) et leurs objectifs spécifiques.

Axe stratégique n°1 : Promotion de la gouvernance administrative et organisationnelle des structures.

- Instituer la culture de bonne gouvernance
- Renforcer les capacités du Département des Sports et du Mouvement Sportif National
- Définir le rôle et les responsabilités des collectivités territoriales dans le développement du Sport
- Développer le sport de masse, le sport scolaire et universitaire le sport militaire et paramilitaire, le sport d'élite et de haut niveau et les sports traditionnels
- Promouvoir la paix et la cohésion sociale par le sport
- Renforcer la communication dans le domaine du sport

Axe stratégique n°2 : Renforcement du cadre juridique et institutionnel.

- Instituer un cadre juridique et institutionnel favorable au développement du sport
- Inventorier le patrimoine foncier sportif national

Axe stratégique n°3 : Développement et entretien des infrastructures sportives.

- Élaborer et mettre en oeuvre un plan pluriannuel de réalisation, de réhabilitation et d'entretien des infrastructures sportives

Axe stratégique n°4 : Renforcement des compétences des ressources humaines.

- Renforcer les capacités des acteurs et des structures de formation
- Promouvoir la médecine du sport

Axe stratégique n°5 : Accroissement de la mobilisation des ressources pour le financement du sport.

- Accroître les ressources mobilisées en faveur du sport
- Créer un cadre incitatif d'investissement dans le domaine du sport
- Développer le partenariat public privé autour de la gestion des infrastructures sportives et des événements sportifs

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Taux de participation aux compétitions internationales	%	30	40,20	69,38	50,8
2	Proportion des jeunes talents sportifs féminins par rapport au nombre total des jeunes talents	%	10,47	11,06	17,33	17,33
3	Taux d'insertion des jeunes formés dans les structures sociaux-éducatives	%	60	91,58	70	70
4	Nombre de jeunes conseillés et/ou dépistés au VIH/Sida	Unité	-	7 800	8 500	8 500

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 5 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale	4 522 685	4 169 068	4 400 191	4 738 146
Education, Animation et Insertion Socio-Economique des Jeunes		2 191 061	2 820 100	3 006 493
Développement et Promotion des activités physiques et sportives	2 057 540	2 214 450	2 729 098	2 979 549
Formation des Formateurs, des Cadres et des Jeunes Talents	665 391	1 304 054	1 588 121	1 781 658
Civisme, Volontariat et Citoyenneté		2 046 977	2 379 134	2 583 550
Total :	7 245 616	11 925 610	13 916 644	15 089 396

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	887 327	2 157 992	2 510 445	2 686 914
Biens et services	3 200 486	5 027 486	5 252 474	5 668 013
Transferts et subventions	790 926	1 845 968	2 102 284	2 444 949
Investissement	2 366 877	2 894 164	4 051 441	4 289 520
Total :	7 245 616	11 925 610	13 916 644	15 089 396

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.020 Administration Générale

Responsable du Programme: Le Secrétaire Général: Amadou Diarra YALCOUYE

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme administration générale s'occupe de :

- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- du suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b) Présentation détaillée des objectifs et indicateurs :

Le cadre de performance du programme 1.020 est bâti autour de trois objectifs spécifiques auxquels sont associés des indicateurs de performance pour mesurer les progrès réalisés.

Objectif 1: Assurer le suivi de la mise en oeuvre des Politiques Nationales					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux d'exécution du programme d'activités du département.	%	60	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités annuels du département

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) * 100

1.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des revues sectorielles/sous-secteur Jeunesse-Sports.	%	8	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des revues sectorielles

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mise en oeuvre / Nombre de recommandations formulées) x 100

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'exécution du budget du département.	%	10	100	100	100

Moyen de Vérification : Comptes administratifs

Précision Méthodologique : Crédits liquidés / Dotation budgétaire x 100

2.2 Taux de réalisation des sessions de formation	%	60	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Sessions de formations réalisées / sessions de formations programmées) x 100

Objectif 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Pourcentage des ressources transférées aux CT	%	100	25	30	30

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la CADD

Précision Méthodologique : (Ressources transférées / Ressources à transférer) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2019	2020	2021	2022	
Personnel	320 535	320 535	372 054	398 208	
Biens et services	2 734 617	2 903 961	2 682 306	2 897 970	
Transferts et subventions	127 546	134 585	164 114	190 863	
Investissement	1 339 987	809 987	1 181 717	1 251 105	
Total :	4 522 685	4 169 068	4 400 191	4 738 146	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Coordination et Pilotage de la Politique nationale des sports	650 975	829 255	742 243	804 747
Gestion financière et matérielle	3 871 710	3 325 310	3 657 948	3 933 399
Décentralisation et déconcentration des ressources au sein du département		14 503	0	0
Total :	4 522 685	4 169 068	4 400 191	4 738 146

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	21	21	23	25
CATEGORIE B1	26	17	19	21
CATEGORIE B2	13	8	10	12
CATEGORIE C	9	7	9	11
AUTRES	46	43	46	49
Total :	115	96	107	118

Action 01 Coordination et Pilotage de la Politique nationale des sports**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	157 083	157 083	182 331	195 148
Biens et services	435 712	606 953	485 523	524 356
Transferts et subventions	48 193	55 232	62 009	72 115
Investissement	9 987	9 987	12 380	13 128
Total	650 975	829 255	742 243	804 747

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires du personnel du Cabinet	157 083
1.1.2 Coordination et suivi de la mise en oeuvre des Politiques nationales et Programmes	83 188
1.1.3 Elaboration des manuels de procédures des structures du département	10 260
1.1.4 Entretien Entraîneur National	361 760
1.1.5 Organisation des Championnats	25 232
1.1.6 Appui Zone II ACNOA	30 000
1.1.7 Prise en charge autres dépenses de construction citoyenne	56 240
1.1.8 Appui à la mise en oeuvre pour la réalisation des activités de la PNCC	95 000
1.2.1 Suivi des recommandations de la revue sectorielle 2019	6 088
1.2.2 Organisation des missions de suivi-évaluation des projets et programmes	4 404
Total	829 255

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	163 452	163 452	189 723	203 060
Biens et services	2 298 905	2 282 505	2 196 783	2 373 614
Transferts et subventions	79 353	79 353	102 105	118 748
Investissement	1 330 000	800 000	1 169 337	1 237 977
Total	3 871 710	3 325 310	3 657 948	3 933 399

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des salaires du personnel de la DFM	163 452
2.1.2 Préparation du budget du département	7 000
2.1.3 Exécution et Suivi du budget du département	2 290 610
2.1.4 Frais de location des bâtiments administratifs baillés	48 000
2.1.5 Construction Hôtel des Sports	800 000
2.2.1 Réalisation de sessions de formation	16 248
Total	3 325 310

Action 03 Décentralisation et déconcentration des ressources au sein du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services		14 503	0	0
Total		14 503	0	0

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Acquisition de biens et services	13 605
3.1.2 organisation de mission de suivi des activités sur le terrain	898
Total	14 503

Le Programme : 2.035 Education, Animation et Insertion Socio-Economique des Jeunes

Responsable du Programme : Monsieur Sinè DEMBELE, Directeur National de la Jeunesse

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.035 « Éducation, Animation, Insertion Socio-économique des jeunes » consiste à opérationnaliser la Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ). L'objectif général vise le bien-être, l'épanouissement, le développement des capacités, les potentialités et l'employabilité des jeunes afin que chaque d'eux soit un citoyen actif et productif et un acteur à part entière de la Politique de Développement du pays. Pour ce faire le programme poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- rendre les conditions favorables à la participation citoyenne des jeunes au développement et à leur insertion socioéconomique ;
- améliorer de la santé reproductive des jeunes ;
- améliorer le cadre de travail des jeunes et des intervenants jeunesse.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs :

Le cadre de performance du programme 2.035 est bâti autour de trois objectifs spécifiques et de sept indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs.

c) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.035 est bâti autour de trois objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs: (i) à la gouvernance du secteur ; (ii) à l'amélioration et aux renforcements des capacités.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Favoriser la participation citoyenne des jeunes aux activités de développement socioéconomique					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de progression de la participation des jeunes aux activités organisées	%	10	10	26	26

Moyen de Vérification : Rapport d'activités ; Rapport de missions, Enquêtes et diagnostics

Précision Méthodologique : $[\text{Nombre de jeunes ayant participé aux activités année (N)} - \text{Nombre de jeunes ayant participé aux activités année (n-1)}] \div \text{le nombre de jeunes ayant participé aux activités année (n-1)} \times 100$

1.2 Taux d'insertion des jeunes formés dans les infrastructures socio-éducatives de la jeunesse	%	70	70	80	80
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, Rapports de missions ; - Enquêtes et diagnostics ;

Précision Méthodologique : $(\text{Nombre de jeunes insérés} / \text{Nombre de jeunes formés}) \times 100$

Objectif 2: Améliorer la Santé reproductive des jeunes					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'accès des jeunes aux services de Santé de la Reproduction	%	80	80	85	85

Moyen de Vérification : Fiches/registres d'accès, base de données ; - Rapport d'activités ; Rapport de missions ; - Enquêtes et diagnostics

Précision Méthodologique : $(\text{Nombre de jeunes reçus dans les Centres Jeunes}) / (\text{Nombre de jeunes sensibilisés}) * 100$

2.2 Nombre de Pairs Éducateurs formés	Nbre	500	500	600	600
---------------------------------------	------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités ; - Rapport de missions ; - Enquêtes et diagnostics ; Base de données des volontaires nationaux

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.3 Nombre de jeunes conseillés et dépistés au VIH/Sida		8500	8500	9000	9000
---	--	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités ; - Rapport de missions ; - Enquêtes et diagnostics ; Base de données des volontaires nationaux

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Améliorer le cadre de travail des jeunes et des intervenants jeunessees.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux de réalisation des infrastructures de Jeunesse	%	80	80	85	85

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des chantiers ; -Procès-verbaux de réception ; -Rapport de missions

Précision Méthodologique : $(\text{Nombre d'infrastructures construites ou réhabilitées année n}) \div (\text{Nombre d'infrastructures à construire ou à réhabiliter année n}) \times 100$

3.2 Pourcentage des intervenants jeunessees formés dans les techniques d'animations	%	80	80	85	85
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de missions ; - Rapport de Formation ; - Rapport d'évaluation

Précision Méthodologique : $(\text{Nombre d'intervenants jeunesse formés année n}) \div (\text{nombre d'intervenants jeunesse à former en année n}) \times 100$.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		818 577	949 766	1 016 528
Biens et services		310 957	387 188	417 220
Transferts et subventions		18 240	23 469	27 294
Investissement		1 043 287	1 459 677	1 545 451
Total :		2 191 061	2 820 100	3 006 493

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Amélioration du cadre de travail des jeunes et des intervenants jeunes		1 100 881	1 288 288	1 383 417
Encadrement des jeunes		1 055 284	1 472 426	1 559 793
Participation citoyenne des jeunes au développement		34 896	59 386	63 283
Total :		2 191 061	2 820 100	3 006 493

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A		79	92	105
CATEGORIE B1		19	26	33
CATEGORIE B2		67	78	89
CATEGORIE C		13	19	25
AUTRES		74	84	94
Total :		252	299	346

Action 01 Amélioration du cadre de travail des jeunes et des intervenants jeunes**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		785 686	911 959	976 065
Biens et services		274 728	322 488	347 854
Transferts et subventions		18 240	23 469	27 294
Investissement		22 227	30 372	32 204
Total		1 100 881	1 288 288	1 383 417

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Prise en charge du personnel	785 686
1.2.2 Mise en oeuvre du programme d'activités de la Jeunesse au niveau des Région, Cercles et Communes r	239 975
2.1.1 Journée portes ouvertes sur le projet jeunes	3 300
2.2.1 Formation des pairs Educateurs en santé de reproduction dans les régions de kayes, Bamako, et Mopti	5 500
2.2.2 Session de formation et Equipement des Jeunes dans les camps de Jeunesse	11 000
2.3.1 Participation à la caravane nationale de lutte contre le Sida	806
2.3.2 Dépistage volontaire dans les centres de formation des des jeunes	550
3.1.1 Organisation d'une Colonie de vacance à l' Intérieur du pays	22 568
3.1.2 Participation à la SAFRA	5 500
3.1.3 Organisation de la 10 ^{ème} Edition du tournoi de Basket Ball doté des Trophées Aminata FOFANA " la Panthère" et Salimata MAIGA "Bébé"	5 500
3.1.4 Célébration de la journée africaine de la jeunesse	7 336
3.1.5 Organisation de la 10 ^{ème} Edition des journées d'activités Socio Education Relance de la Cravane de l'aminité Mali _Cote d'Ivoire	2 160
3.2.1 Atelier de reflexion sur le mode de fonctionnement du CNJ-Mali	11 000
Total	1 100 881

Action 02 Encadrement des jeunes

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		23 082	26 791	28 674
Biens et services		26 502	35 367	38 058
Investissement		1 005 700	1 410 268	1 493 061
Total		1 055 284	1 472 426	1 559 793

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Poursuite des travaux de rénovation et d'extension de Camp de jeunesse de Soufroulaye	652 521
1.1.2 Réhabilitation des travaux de Construction de la Masion des Jeunes de Massigui dans le cercle de Diola	54 715
1.1.3 Equipement de la Direction nationale de la jeunesse et Servicices rattachés et Déconcentrés en matériels de bureau et informatique	191 017
1.1.4 Réhabilitation des travaux de Construction de la Masion des Jeunes de Niouro du Sahel	43 971
1.1.5 Relecture de la Politique Cadre de Développement de la Jeunesse	40 000
1.2.4 Mise en oeuvre des activiés de promotion des centres de promotion des jeunes dans le district de bamako.	17 048
3.1.7 Suivi évaluation des activités du carrefour des Jeunes et de Maison des Jeunes	56 012
Total	1 055 284

Action 03 Participation citoyenne des jeunes au développement

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		9 809	11 016	11 789
Biens et services		9 727	29 333	31 308
Investissement		15 360	19 037	20 186
Total		34 896	59 386	63 283

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.5 Mise en oeuvre des activiés des differents camps de jeunesse.	34 896
Total	34 896

Le Programme : 2.052 Développement et Promotion des activités physiques et sportives

Responsable du programme : Aliou MAIGA Directeur National des Sports et de l'Education Physique

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.052 « Développement et promotion des activités physiques et sportives » vise à développer et à promouvoir les activités physiques et sportives sur l'ensemble du territoire national. Il poursuit les objectifs spécifiques suivants :

1. développer le sport de masse, le sport scolaire et universitaire le sport militaire et paramilitaire, le sport d'élite et de haut niveau, les sports traditionnels, le sport pour tous et le sport pour personnes en situation de handicap ;
2. élaborer et mettre en oeuvre un plan pluriannuel de réalisation, de réhabilitation et d'entretien des infrastructures sportives;
3. développer le partenariat public privé autour de la gestion des infrastructures sportives et des événements sportifs.

b) Présentation détaillée des objectifs et indicateurs :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de trois objectifs spécifiques auxquels sont associés des indicateurs de performance pour mesurer les progrès réalisés.

Objectif 1: Développer le sport de masse, le sport scolaire et universitaire, le sport militaire et paramilitaire, le sport d'élite et de haut niveau, les sports traditionnels, le sport pour tous et le sport pour personnes en situation de handicap

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de fréquentation des infrastructures de proximité dans le cadre du sport de masse	%	100	100	100	100	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, rapport de missions de la DNSEP

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures de proximité fréquentées/nombre total d'infrastructures de proximités recensées)x100

1.2 Nombre de compétitions organisées par la fédération du sport scolaire et universitaire	Nbre	100	15	15	17
--	------	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSEP

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.3 Taux d'infrastructures sportives sécurisées	%	70	70	100	100
---	---	----	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSEP

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures sécurisées/Nombre total d'infrastructures recensées) x 100

Objectif 2: Réaliser, réhabiliter et entretenir les infrastructures sportives

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'infrastructures sportives réalisées	%	100	50	100	100				

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNSEP

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures réalisées/Nombre d'infrastructures programmées)x100

2.2 Taux d'infrastructures sportives réhabilitées	%	100	15	20	20
---	---	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSEP

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures réhabilitées/Nombre d'infrastructures à réhabiliter)x100

2.3 Taux d'infrastructures sportives entretenues	%	100	60	75	75
--	---	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSEP

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures entretenues / Nombre total d'infrastructures prévues)x100

Objectif 3: Améliorer les conditions de pratiques du sport d'élite et de haut niveau

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
3.1 Taux de participation aux compétitions internationales	%	6	70	75	75				

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNSEP

Précision Méthodologique : (Nombre participation aux compétitions internationales/Nombre total de compétitions internationales programmées) x 100

3.2 Nombre de disciplines sportives qualifiées en phases finales des compétitions internationales	Nbe	40	12	12	12
---	-----	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNSEP et des organismes sportifs

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget		Prévisions		
	2019	2020	2021	2022	
Personnel	327 797	327 797	380 474	407 215	
Biens et services	97 660	117 673	303 842	324 312	
Transferts et subventions	617 500	856 397	794 557	924 069	
Investissement	1 014 583	912 583	1 250 225	1 323 953	
Total :	2 057 540	2 214 450	2 729 098	2 979 549	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Promotion du sport de masse	580 478	752 375	716 782	813 216
Promotion du sport professionnel	1 453 921	1 338 933	1 978 848	2 130 614
Promotion du sport d'élite	23 141	123 142	33 468	35 719
Total :	2 057 540	2 214 450	2 729 098	2 979 549

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	39	21	30	39
CATEGORIE B1	8	14	19	24
CATEGORIE B2	13	13	19	25
CATEGORIE C	17	19	26	33
AUTRES	31	31	40	49
Total :	108	98	134	170

Action 01 Promotion du sport de masse**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	135 343	135 343	157 096	168 139
Biens et services	65 135	85 135	70 728	76 419
Transferts et subventions	380 000	531 897	488 958	568 658
Total	580 478	752 375	716 782	813 216

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires du personnel de la DNSEP	135 343
1.1.2 Réalisation des activités sportives	521 897
1.1.3 Prise en charge des indemnités pour sportifs d'élite	31 525
1.2.1 Appui aux activités de la fédération Malienne du sport scolaire et universitaire	10 000
1.2.2 Acquisition des biens et services	14 610
1.3.1 Entretien et gardiennage des bâtiments	19 000
1.3.2 Prise en charge des dépenses de fonctionnement du champ hippique	20 000
Total	752 375

Action 02 Promotion du sport professionnel

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	177 079	177 079	205 533	219 977
Biens et services	29 922	29 934	223 891	238 059
Transferts et subventions	237 500	237 500	305 599	355 411
Investissement	1 009 420	894 420	1 243 825	1 317 167
Total	1 453 921	1 338 933	1 978 848	2 130 614

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Appui au fonctionnement du Comité National Olympique et Sportif du Mali	237 500
2.2.1 Rénovation du Stade Modibo KEITA	250 000
2.2.2 Aménagement et Sécurisation Champ Hippique	190 000
2.2.3 Aménagement des Stades CAN & Annexes	300 000
2.3.1 Prise en charge des salaires du personnel des stades nationaux	118 183
2.3.2 Acquisition des biens et services pour les stades nationaux	11 283
2.3.3 Entretien et gardiennage des stades nationaux	73 308
2.3.4 Prise en charge des salaires du personnel des stades régionaux	58 896
2.3.5 Acquisition des biens et services pour les stades régionaux	18 651
2.3.6 Entretien et gardiennage des stades régionaux	81 112
Total	1 338 933

Action 03 Promotion du sport d'élite

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	15 375	15 375	17 845	19 099
Biens et services	2 603	2 604	9 223	9 834
Transferts et subventions		87 000	0	0
Investissement	5 163	18 163	6 400	6 786
Total	23 141	123 142	33 468	35 719

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge du salaire du personnel du CESEK	15 375
3.1.2 Acquisition de biens et services du CESEK	2 604
3.2.1 Entretien et gardiennage des locaux du CESEK	5 163
3.2.2 Prise en charge des salaires du personnel du Centre de Médecine Sportive.	10 000
3.2.3 Réalisation d'étude et de recherches au compte du Centre de Médecine Sportive	13 000
3.2.4 Appui au centre de Médecine Sportive pour la prise en charge des dépenses de fonctionnement de communication et d'énergie	77 000
Total	123 142

Le Programme : 2.053 Formation des Formateurs, des Cadres et des Jeunes Talents

Responsable de Programme : Mahamadou Y. SIDIBE Conseiller Technique chargé de la formation

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.053 participe de la mise en oeuvre de la politique nationale de développement du sport à travers la formation.

Le programme assure l'atteinte de l'objectif spécifique suivant :

1. accroître la pratique sportive, et réduire l'échec scolaire des jeunes talents ;

b) Présentation détaillée des objectifs et indicateurs :

Le cadre de performance, le programme est bâti autour de deux objectifs spécifiques auxquels sont associés des indicateurs de performance

pour mesurer les progrès réalisés.

Objectif 1: Accroître la pratique sportive et réduire l'échec scolaire des jeunes talents					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Pourcentage des jeunes talents évoluant dans les équipes nationales	%	60	20	20	25

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité du Lycée Sportif Ben Omar Sy (LSBOS) et des Fédérations					
Précision Méthodologique : (Nombre des jeunes talents évoluant dans les sélections nationales/Nombre total des jeunes talents)x100					
1.2 Pourcentage des jeunes talents féminins par rapport au nombre total des jeunes talents	%	60	60	20	20

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du LSBOS					
Précision Méthodologique : (Nombre des jeunes talents féminins/Nombre total des jeunes talents)x100					
1.3 Taux de réussite des jeunes talents aux différents examens nationaux	%	75	75	75	75

Moyen de Vérification : Rapport de fin d'année du LSBOS					
Précision Méthodologique : (Nombre de jeunes talents admis/Nombre total des jeunes talents inscrits)x100					

Objectif 2: Adapter l'offre de formation aux évolutions des métiers de jeunesse, de sports et de loisirs					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'adaptation de l'offre de formations à l'évolution des métiers connexes de sports	%	-	80	85	90

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'INJS					
Précision Méthodologique : (Nombre de formations adaptées aux métiers et métiers connexes de sports/Nombre total de formations dispensées) x 100					
2.2 Taux de métiers connexes valorisés	%	-	20	25	30

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'INJS					
Précision Méthodologique : (Nombre de métiers et métiers connexes valorisés/Nombre total de métiers et métiers connexes) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	238 995	238 995	283 399	303 321
Biens et services	368 209	428 210	441 642	476 545
Transferts et subventions	45 880	624 542	847 096	985 169
Investissement	12 307	12 307	15 984	16 623
Total :	665 391	1 304 054	1 588 121	1 781 658

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Encadrement des jeunes talents	665 391	725 392	803 254	868 861
Formations des formateurs sportifs		578 662	784 867	912 797
Total :	665 391	1 304 054	1 588 121	1 781 658

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	10	38	40	42
CATEGORIE B1	2	5	7	9
CATEGORIE B2	6	8	10	12
CATEGORIE C	2	3	5	7
AUTRES	7	13	15	17
Total :	27	67	77	87

Action 01 Encadrement des jeunes talents

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	238 995	238 995	283 399	303 321
Biens et services	368 209	428 210	441 642	476 545
Transferts et subventions	45 880	45 880	62 229	72 372
Investissement	12 307	12 307	15 984	16 623
Total	665 391	725 392	803 254	868 861

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charges des salaires du personnel du LSBOS.	76 202
1.1.2 Formation des enseignants du secondaire en APC, du Fondamental en élaboration de fiches de préparation et des encadreurs sportifs en méthodologie de l'entraînement.	38 000
1.1.4 Organisation de matchs amicaux avec les centres, les écoles et équipes de D2 - D3 de Koulikoro et Bamako.	7 880
1.1.5 Acquisition de biens et services	2 291
1.1.6 Entretien et gardiennage des locaux et alentours du lycée	12 307
1.1.7 Transport des jeunes talents.	2 293
1.1.8 Formation des jeunes talents à l'éducation à la citoyenneté, à la culture de la paix et de la cohésion sociale.	5 000
1.2.1 Détection de jeunes filles talentueuses lors des compétitions scolaires en collaboration avec la fédération malienne du sport scolaire et universitaire.	1 000
1.2.2 Organisation du concours d'entrée au lycée	80 064
1.2.3 Médiatisation des filles talentueuses du lycée, de toutes les activités sportives et académiques.	3 000
1.3.1 Appui à la participation des jeunes talents aux examens nationaux.	6 000
1.3.2 Alimentation des élèves	171 000
1.3.3 Achat matériels didactiques	82 561
1.3.4 Organisation de cours de remédiation pour les élèves des classes d'examens, de cours de rattrapage pour les élèves qui participent aux compétitions internationales et d'étude de nuit pour l'ensemble des élèves internés.	45 793
1.3.5 Heures supplémentaires, encadrement et suivi des activités sportives	117 000
1.3.6 Amélioration de la santé des jeunes talents du lycée.	13 001
1.3.7 Développement du partenariat entre le lycée et certaines ONG et structures sanitaires.	900
1.3.8 Célébration de la journée d'excellence du lycée.	9 100
1.3.9 Prise en charge des frais d'examens de fin d'année.	30 000
1.3.10 Amélioration des conditions de vie dans les dortoirs des jeunes talents.	22 000
Total	725 392

Action 02 Formations des formateurs sportifs

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions		578 662	784 867	912 797
Total		578 662	784 867	912 797

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charges des salaires du personnel de l'INJS.	228 188
2.1.2 Acquisition de biens et services pour le compte de l'INJS	10 239
2.1.3 Entretien et gardiennage des locaux et alentours de l'INJS	12 000
2.1.4 Achat matériels didactiques pour le compte de l'INJS	20 000
2.1.5 Prise en charge des frais d'examens de fin d'année de l'INJS.	42 599
2.1.6 Prise en charge des heures supplémentaires de cours à l'INJS	108 972
2.1.7 Prise en charge des dépenses d'énergie et de communication (Eau Electricité Téléphone)	8 000
2.2.1 Prise en charges de bourses , des frais de recherches et autres aides sociales	138 664
2.2.2 formation des jeunes dans les métiers connexes de sports et de loisirs.	10 000
Total	578 662

Le Programme : 2.067 Civisme, Volontariat et Citoyenneté

Responsable du Programme : Monsieur Mohamed El Moctar Mahamar, Conseiller Technique en charge du programme 2.027: Civisme, Volontariat et Citoyenneté

a) Présentation stratégique du programme:

Le programme « Promotion du civisme, volontariat et Citoyenneté » consiste à :

- parfaire l'éducation, la formation physique, civique et professionnelle des jeunes en vue de leur participation efficace et entière au développement économique, social et culturel du pays et leur mobilisation pour les besoins de la défense nationale ;
- promouvoir le volontariat en vue de favoriser le développement économique, social et culturel du pays ;
- favoriser l'émergence d'un modèle de citoyen pétri des valeurs nationales et ouvert à l'idéal universel.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Les objectifs spécifiques du programme assortis d'indicateurs de performance et d'activités pertinentes, se présentent comme suit:

Le cadre de performance du programme 2.067 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs : (i) à la gouvernance du secteur ; (ii) à l'amélioration et aux renforcements des capacités.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, voir le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Contribuer à parfaire l'éducation, la formation physique, civique et professionnelle des jeunes en vue de leur participation efficace et entière au développement économique, social et culturel du pays et leur mobilisation pour les besoins de la défense nationale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
I.1 Nombre de jeunes formés mobilisables pour les besoins de la défense nationale	Nbre	700	1000	1000	1000

Moyen de Vérification : Rapport d'activités ; Base de données des formés du SNJ

Précision Méthodologique : Dénombrement

I.2 Taux d'insertion des jeunes formés.	Nbre	300	60	65	70
---	------	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, Rapports de missions, Enquêtes et diagnostics, Rapport de Formation et d'insertion, Base de données des formés et insérés du SNJ

Précision Méthodologique : (Nombre de jeunes insérés/ Nombre de jeunes formés)*100

Objectif 2: Promouvoir le volontariat en vue de favoriser le développement économique, social et culturel du pays					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Nombre de volontaires formés et déployés	No,bre	200	200	200	250

Moyen de Vérification : Fiches de prise de service ; Base de données ; Rapport de missions ; Enquêtes et diagnostics, Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : Denombrement					
2.2 Taux de progression des candidats inscrits dans la base de données.	%	10	10	10	10

Moyen de Vérification : Rapport d'activités ; Rapport de missions ; Enquêtes et diagnostics ; Base de données des volontaires nationaux					
Précision Méthodologique : (Nombre de candidats inscrits en l'année N - Nombre de candidats inscrits en l'année N-1) / Nombre de candidats inscrits en l'année N-1) x100					

Objectif 3: Contribuer à l'émergence d'un modèle de citoyen pétri des valeurs nationales et ouvert à l'idéal universel.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Nombre de produits d'éducation à la citoyenneté institutionnalisés	Nombre	1	1	2	1

Moyen de Vérification : Rapport de présentation, Acte instituant					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
3.2 Proportion de la population qui se déclare informée et/ou sensibilisée sur la citoyenneté et le civisme	%	15	15	25	35

Moyen de Vérification : Rapport de mission ; Rapport de formation; Rapport de sondage					
Précision Méthodologique : (Nombre de personnes qui se déclarent informées et/ou sensibilisées / Nombre de personnes sondées) x 100					

Objectif 4: Contribuer à l'émergence d'un modèle de citoyen pétri des valeurs nationales et ouvert à l'idéal universel.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Nombre de produits d'éducation à la citoyenneté institutionnalisés		2	0	-	-

Moyen de Vérification : Rapport de présentation					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
4.2 Proportion de la population qui se déclare informée et/ou sensibilisée sur la citoyenneté et le civisme.		15	0	-	-

Précision Méthodologique :					
----------------------------	--	--	--	--	--

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		452 088	524 752	561 642
Biens et services		1 266 685	1 437 496	1 551 966
Transferts et subventions		212 204	273 048	317 554
Investissement		116 000	143 838	152 388
Total :		2 046 977	2 379 134	2 583 550

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Promotion du Civisme		1 768 773	2 024 233	2 179 339
Volontariat et Citoyenneté		278 204	354 901	404 211
Total :		2 046 977	2 379 134	2 583 550

Action 01 Promotion du Civisme

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		452 088	524 752	561 642
Biens et services		1 266 685	1 437 496	1 551 966
Investissement		50 000	61 985	65 731
Total		1 768 773	2 024 233	2 179 339

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.2 Formation des jeunes fonctionnaires dans les centres et camps d'instruction	1 085 500
1.1.3 Organisation des activités de recrutement et de formation des jeunes non fonctionnaires	50 185
1.1.4 Réhabilitation des centres de formation	50 000
1.1.5 Remise de kits d'insertion non fonctionnaires formés	30 000
1.1.6 Suivi-évaluation des activités du SNJ	101 000
1.1.7 Prise en charge des dépenses de personnel du SNJ	452 088
Total	1 768 773

Action 02 Volontariat et Citoyenneté

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions		212 204	273 048	317 554
Investissement		66 000	81 853	86 657
Total		278 204	354 901	404 211

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.2 PARC-JEUNESSE (programme d'appui au renforcement de capacités des jeunes pour une meilleure inclusion dans la paix au Mali)	252 754
3.1.5 Animation de l'émission nous les citoyens	10 000
3.1.6 Edition de la Revue nous les citoyenne	15 450
Total	278 204

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement				
			2020	2019	2020	2021	2022
2.052	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
	RENOVATION STADE MODIBO KEITA	250 000	285 000	250 000	350 801	371 393	
	AMENAGEMENT SECURISATION CHAMP HIPPIQUE	190 000	190 000	190 000	233 867	247 594	
	AMENAGEMENT DES STADES CAN & ANNEXES	300 000	380 000	300 000	467 735	495 191	
	Total :	740 000	855 000	740 000	1 052 403	1 114 178	

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2020	2019	2020	2021
2.067	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET APPUI RENF. CAPACITE JEUNES / MEILLEURE INCLUSIO	66 000	0	66 000	81 853	86 657
	Total :	66 000	0	66 000	81 853	86 657

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales a pour mission de préparer et mettre en oeuvre la politique nationale du Mali en matière de santé et des Affaires sociales.

A ce titre il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'extension de la couverture sanitaire et l'amélioration de l'accessibilité aux centres et Établissements de santé ;
- le renforcement du plateau technique des centres et établissements de santé ;
- l'augmentation de l'offre de santé, l'amélioration de la qualité et la réduction du coût des soins de santé ;
- la prévention et la lutte contre les grandes endémies et les maladies constituant des problèmes de santé publique ;
- l'organisation efficace et rationnelle des hospitalisations et, le cas échéant, des évacuations sanitaires dans le secteur public ;
- le développement et l'appui aux structures de santé communautaires et le contrôle de leur gestion, le renforcement de l'autonomie et de la responsabilité des établissements hospitaliers;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à l'exercice des professions médicales, paramédicales et pharmaceutiques ;
- l'organisation de l'approvisionnement régulier en médicaments et produits pharmaceutiques ;
- le développement et l'organisation de la médecine traditionnelle ;
- la promotion de l'hygiène publique ;
- le développement de la recherche et de la formation post universitaire dans les domaines de la médecine et de la pharmacie humaine ;
- la mise en place et la gestion des régimes de protection et de sécurité sociales ;
- la participation à la lutte contre l'exclusion sociale, l'autonomisation des personnes âgées et des handicapées en rapport avec le ministre chargé de la Solidarité.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur l'ensemble des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- faible capacité d'accueil des établissements de santé ;
- insuffisance des ressources humaines qualifiées ;
- mauvaise répartition des agents sur le territoire national ;
- insécurité dans certaines parties du territoire national ;
- insuffisance des équipements et matériels techniques adaptés ;
- faible financement des politiques et programmes ;
- insuffisance du financement des politiques et programmes du département ;
- insuffisance de la logistique roulante et sa maintenance à certains niveaux ;
- absence de plan de carrière au niveau du département ;
- insuffisance des crédits de fonctionnement à tous les niveaux ;
- absence d'inscription budgétaire au niveau local.

I.2.2 Défis

- fourniture de soins de santé de qualité à moindre coût ;
- mise en place d'un dispositif de veille capable de faire face aux menaces liées à certaines épidémies (ex. Ébola, la fièvre zika etc.) ;
- réhabilitation des structures techniques des régions du nord ;
- renforcement des capacités des ressources humaines par des formations continues et des formations en spécialisation ;
- renforcement du plateau technique des formations sanitaires afin de réduire significativement les évacuations sanitaires

(modernisation du système de santé) ;

- amélioration du système de communication pour la référence évacuation à travers la mise en place et l'opérationnalisation d'une cellule de coordination entre les formations sanitaires ;
- renforcement du transfert des ressources au profit des Collectivités territoriales dans le domaine de la Santé et des Affaires sociales ;
- mise en oeuvre de la politique nationale de gestion des déchets biomédicaux ;
- responsabilisation et sensibilisation des professionnels de la santé en vue de l'amélioration des indicateurs de santé et de la gouvernance du système de santé ;
- responsabilisation de la famille sur les questions de santé à travers une participation accrue des hommes et des femmes à la prise de décision ;
- renforcement du suivi-évaluation des activités opérationnelles ;
- renforcement des capacités des Collectivités territoriales pour la mobilisation et la gestion des ressources transférées ;
- mobilisation de financement nécessaire pour la mise en oeuvre des politiques et programmes au niveau de la DNDS et de la DNPSSES ;
- opérationnalisation de la mise en oeuvre de la couverture maladie universelle (CMU) ;
- accélération de l'actualisation des cadres organiques des structures ;
- renforcement du parc auto et assurance de la maintenance régulière à tous les niveaux ;
- institutionnalisation de l'élaboration annuelle des comptes nationaux de la protection sociale ;
- amélioration de la collecte et l'analyse des données à tous les niveaux.

I.3 La politique sectorielle

La politique sectorielle de santé et de population, adoptée en 1990, a lancé l'approche programme pour la préparation et la mise en oeuvre des politiques, plans et programmes de santé et de développement social. Le gouvernement du Mali a adopté le deuxième Plan Décennal de Développement Sanitaire et Social (PDDSS) qui couvre la période 2014-2023.

La première tranche quinquennale couvrant la période 2014-2018 a pris fin et la deuxième devant porter sur la période 2019-2023, est en cours d'élaboration. La troisième génération du Programme de Développement sanitaire et social, intitulée PRODESS III (2014-2018), était structurée autour de onze objectifs stratégiques :

1. réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile ;
2. réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies transmissibles ;
3. réduire la morbidité, la mortalité et les handicaps liés aux maladies non transmissibles ;
4. promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé ;
5. réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique ;
6. augmenter l'offre et l'utilisation de services de santé de qualité, répartis de manière équitable et répondant aux besoins des populations ;
7. assurer un meilleur accès, une meilleure qualité et utilisation des produits pharmaceutiques y compris les réactifs de laboratoire, les vaccins et les produits sanguins ;
8. assurer la disponibilité des ressources humaines qualifiées, compétentes, performantes et de façon équitable ;
9. développer un système de financement permettant une meilleure mobilisation et utilisation des ressources financières pour la santé, une meilleure accessibilité aux services de santé, une gestion transparente et qui incite les prestataires et les utilisateurs à être plus efficaces ;
10. assurer la production, l'analyse, la dissémination et l'utilisation d'informations sanitaires fiables ventilées par sexe et à jour sur les déterminants de la santé, la performance du système de santé et le statut sanitaire ;
11. assurer une gouvernance du système de santé permettant une meilleure prise en compte du genre, une meilleure planification stratégique et opérationnelle, une implication effective de toutes les parties prenantes, une meilleure coordination de mise en oeuvre des interventions, le renforcement des audits (interne, externe) et du contrôle.

En plus de la politique nationale de la santé, le ministère met en oeuvre d'autres politiques à savoir :

- la politique nationale de la protection sociale ;
- la politique nationale de promotion de l'économie sociale et solidaire ;

- la politique nationale de solidarité ;
- la politique nationale de l'action humanitaire.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Nombre de CSCOMs fonctionnels	Nbre	1240	1252	1340	1368
2	PMA<5Km	%	58	58	58	57
3	PMA<15Km	%	87	87	87	86
4	Taux de mortalité maternelle	pour 100 000 N. V	368	368	368	325
5	Espérance de vie à la naissance	an	55,6	55,6	55,6	58,5
6	Taux d'accouchements assistés	%	61	66,03	66,43	65,77
7	Taux d'utilisation des services de planification familiale	%	8,9	10,6	10,6	11,8
8	Taux de réinsertion socio-économique des personnes en situation de handicap	%	12,28	21,72	64,27	20,02
9	Nombre de femmes seules chargées de famille suivies/assistées	Nbre	4253	6235	6835	9469
10	Nombre de ménages les plus démunis couverts par les transferts sociaux	Nbre	276 283	251 643	1 129 328	1 093 763
11	Pourcentage de populations couvertes par les Institutions de sécurité sociale	%	15,34	16,14	17,85	17,29
12	Pourcentage des populations couvertes par les mutuelles de santé	%	4,93	4,97	5,02	6,25

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 6 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration, Coordination et Décentralisation	23 177 782	23 553 264	27 798 268	30 017 271
Soins de Santé Primaire et Lutte Contre les Maladies	34 741 675	32 160 174	41 135 366	44 734 565
Disponibilité des Médicaments, Vaccins et Consommables et Accessibilité financière aux soins de santé	3 530 752	7 823 605	3 655 084	3 948 518
Soins Hospitaliers et Recherche	41 802 627	47 071 276	55 504 976	61 888 990
Renforcement de la Solidarité et de la Lutte Contre l'Exclusion		2 274 726	2 661 857	3 046 190
Renforcement de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire		12 691 081	14 580 466	16 735 612
Total :	103 252 836	125 574 126	145 336 017	160 371 146

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	29 791 427	32 339 899	36 858 984	39 449 922
Biens et services	14 838 953	16 287 854	13 385 158	14 449 928
Transferts et subventions	29 024 744	43 670 190	54 560 500	63 453 040
Investissement	29 597 712	33 276 183	40 531 375	43 018 256
Total :	103 252 836	125 574 126	145 336 017	160 371 146

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.021 Administration, Coordination et Décentralisation

Responsable du Programme : le Directeur des Finances et du Matériel

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

-la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;

-la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;

-la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur ; le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme I est bâti autour de trois objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à : (i) l'insuffisance des professionnels de santé ; (ii) la disponibilité des données statistiques; (iii) la gouvernance du secteur.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans le tableau ci-dessous, sont consignés les objectifs ainsi que les indicateurs.

Objectif 1: Assurer la disponibilité des ressources humaines qualifiées, compétentes, performantes et de façon équitable					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Ratio professionnel de santé/habitant suivant les normes de l'OMS (23 prof/10000hbs).	pour 10000	8,4	6.5	7	7,5

Moyen de Vérification : Annuaire statistique, rapports d'activités DRH, CPS

Précision Méthodologique : (le nombre total de professionnel de santé (Médecins, Infirmiers, Sages-femmes)/ la population totale) x 10 000

1.2 Proportion de médecins généralistes ayant bénéficié de formation de spécialisation	%	38	49	50	51
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Annuaire statistique DRH, rapports d'activités DRH

Précision Méthodologique : (Nombre médecins généralistes ayant bénéficié de bourse de formation de spécialisation / le nombre de médecins ayant formulé une demande de bourse de spécialisation) x100

Objectif 2: Assurer la production, l'analyse, la dissémination et l'utilisation d'informations sanitaires et sociales fiables ventilées par sexe et à jour sur les déterminants de la santé, la performance du système de santé et le statut sanitaire et social.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Nombre d'annuaires statistiques sectoriels pour la prise de décision	Nombre	4	5	5	5

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CPS, DNS, DRH

Précision Méthodologique : dénombrement

Formule :

2.2 Taux de complétude de la saisie des données des consultations curatives dans le DHIS2	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : DHIS2

Précision Méthodologique : (Nombre de saisies réalisées/nombre de saisies prévues) x 100

Objectif 3: Assurer une gouvernance du système de santé performant, une meilleure prise en compte du genre, une meilleure planification stratégique et opérationnelle, une implication effective de toutes les parties prenantes, une meilleure coordination de mise en oeuvre des interventions, le renforcement des audits (interne et externe) et du contrôle.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Proportion de réunions statutaires du programme de santé tenues conformément aux textes législatif et réglementaires en vigueur	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : RA CPS/SSDSPF

Précision Méthodologique : (nombre de réunions statutaires tenues conformément aux textes en vigueur / nombre de réunions statutaires prévues) X 100

3.2 Proportion de ressources financières transférées aux collectivités territoriales	%	8,5	12	13,5	15
--	---	-----	----	------	----

Moyen de Vérification : RA DFM, CADD, DGB

Précision Méthodologique : (Ressources transférées aux CT / Ressources budgétaires de la Santé) x 100

3.3 Taux d'exécution des crédits notifiés	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel DFM

Précision Méthodologique : (Crédit liquidé /Crédit notifié) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	11 480 764	11 647 566	13 519 704	14 470 134
Biens et services	4 396 942	4 553 722	5 150 104	5 559 900
Transferts et subventions	2 309 482	2 309 147	2 995 408	3 483 653
Investissement	4 990 594	5 042 829	6 133 052	6 503 584
Total :	23 177 782	23 553 264	27 798 268	30 017 271

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Coordination et Pilotage de la Politiques nationale de la santé	2 000 420	2 020 420	2 493 207	2 849 069
Gestion financière et matérielle	20 008 105	20 057 279	23 631 232	25 351 001
Gestion des ressources humaines du secteur	431 799	431 800	481 885	522 101
Décentralisation et déconcentration des ressources au sein du département	205 706	210 707	203 019	231 237
Contrôle des services de la santé	183 006	183 007	214 686	230 533
Planification, Programmation et Suivi évaluation	348 746	328 747	417 560	448 416
Contrôle des services de l'action Sociale		226 788	247 836	267 913
Suivi des investissements dans les infrastructures sanitaires		94 516	108 843	117 001
Total :	23 177 782	23 553 264	27 798 268	30 017 271

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	163	166	178	190
CATEGORIE B1	54	48	54	60
CATEGORIE B2	73	72	80	88
CATEGORIE C	21	23	27	31
AUTRES	160	166	177	189
Total :	471	475	516	558

Action 01 Coordination et Pilotage de la Politiques nationale de la santé

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	199 605	199 605	231 687	247 974
Biens et services	283 792	303 792	308 169	332 973
Transferts et subventions	1 488 523	1 488 523	1 918 020	2 230 656
Investissement	28 500	28 500	35 331	37 466
Total	2 000 420	2 020 420	2 493 207	2 849 069

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.5 Appui aux organismes publics, organisations faitières et ménages	1 488 523
2.1.3 Réalisation des études et recherches	28 500
3.1.3 Prise en charge des dépenses du personnel	199 605
3.3.3 Suivi et supervision de la mise en oeuvre de la politique de santé et des affaires sociales	303 792
Total	2 020 420

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	11 072 691	11 072 691	12 852 433	13 755 957
Biens et services	3 489 439	3 489 148	3 994 568	4 312 005
Transferts et subventions	671 305	670 770	864 999	1 005 991
Investissement	4 774 670	4 824 670	5 919 232	6 277 048
Total	20 008 105	20 057 279	23 631 232	25 351 001

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.4 Prise en charge des dépenses du personnel	11 072 691
3.2.1 Appui aux organismes publics, organisations faitières et ménages	670 770
3.3.1 Réalisation des travaux de préparation, d'exécution et de suivi du budget	3 489 148
3.3.2 Réalisation d'infrastructures et d'équipements des structures	4 824 670
Total	20 057 279

Action 03 Gestion des ressources humaines du secteur

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	408 244	408 245	451 872	488 074
Transferts et subventions	16 650	16 650	21 454	24 951
Investissement	6 905	6 905	8 559	9 076
Total	431 799	431 800	481 885	522 101

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 La mise en oeuvre de la politique de gestion des ressources humaines	48 765
1.1.2 Renforcement des capacités opérationnelles de la DRH	16 650
1.1.3 Entretiens bâtiments	6 905
1.2.1 Formation des ressources humaines	359 480
Total	431 800

Action 04 Décentralisation et déconcentration des ressources au sein du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	43 169	43 170	51 763	55 829
Transferts et subventions	113 592	98 592	146 366	170 223
Investissement	48 945	68 945	4 890	5 185
Total	205 706	210 707	203 019	231 237

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.2.2 Impulsion du processus de décentralisation et de déconcentration	43 170
3.2.3 Renforcement de la capacité opérationnelle de la CADD	98 592
3.2.4 Projet d'appui à la CADD	68 945
Total	210 707

Action 05 Contrôle des services de la santé

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	93 958	93 958	109 059	116 725
Biens et services	82 636	82 637	97 679	105 380
Investissement	6 412	6 412	7 948	8 428
Total	183 006	183 007	214 686	230 533

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.4 Réalisation des missions de contrôle et d'inspection dans les services de santé	82 637
3.2.5 Entretien bâtiments	6 412
3.3.4 Prise en charge dépenses de personnel	93 958
Total	183 007

Action 06 Planification, Programmation et Suivi évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	114 510	114 510	132 915	142 258
Biens et services	89 662	89 663	105 310	113 625
Transferts et subventions	19 412	19 412	25 012	29 088
Investissement	125 162	105 162	154 323	163 445
Total	348 746	328 747	417 560	448 416

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Coordination de la préparation et du suivi-évaluation des plans, programmes et projets de développement	89 663
2.1.2 Réalisation des études et recherches	23 750
2.2.1 Prise en charge des dépenses de personnel	114 510
3.1.1 Renforcement de la capacité opérationnelle de la CPS	19 412
3.1.2 Projet d'appui à la CPS	81 412
Total	328 747

Action 07 Contrôle des services de l'action Sociale

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		125 362	145 510	155 739
Biens et services		86 226	82 769	89 430
Transferts et subventions		15 200	19 557	22 744
Total		226 788	247 836	267 913

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.4 Prise en charge dépenses de personnel	125 362
2.1.5 Réalisation des missions de contrôle et d'inspection des services de l'action sociale	86 226
2.2.2 Renforcement de la capacité opérationnelle de l'Inspection de l'action sociale	15 200
Total	226 788

Action 09 Suivi des investissements dans les infrastructures sanitaires

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 09 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		41 440	48 100	51 481
Biens et services		50 841	57 974	62 584
Investissement		2 235	2 769	2 936
Total		94 516	108 843	117 001

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 09

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.6 Prise en charge des dépenses de personnel CEPRIS	41 440
2.1.6 Suivi/supervision des investissements dans les infrastructures sanitaires	50 841
3.1.5 Entretien bâtiments CEPRIS	2 235
Total	94 516

Le Programme : 2.054 Soins de Santé Primaire et Lutte Contre les Maladies

Responsable du programme : le Directeur National de la Santé.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme « soins de santé primaire et lutte contre les maladies » vise à assurer l'offre de santé au niveau des soins de base et la prévention des maladies, donc assurer une bonne santé pour tous. Il fédère six objectifs stratégiques du PRODESS III en cinq objectifs spécifiques dont la finalité demeure l'amélioration de l'état de santé des populations. Il s'agit de :

- réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile ;
- réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies transmissibles, non transmissibles et les handicaps liés aux maladies non transmissibles ;
- promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé ;
- réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique ;
- augmenter l'offre et l'utilisation de services de santé de qualité, répartis de manière équitable et répondant aux besoins des populations.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme « soins de santé primaire et la lutte contre les maladies » vise à atteindre spécifiquement quatre objectifs.

Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
I.1 Taux d'accouchement assisté	%	69	69	70	71

Moyen de Vérification : Annuaire du Système Local d'Information Sanitaire (SLIS/PRODESSIII)

Précision Méthodologique : (Nombre d'accouchements assistés/Nombre de naissances attendues) x 100

I.2 Taux de prévalence comtraceptif	%	18,89	21,8	24,6	27,3
-------------------------------------	---	-------	------	------	------

Moyen de Vérification : Annuaire SLIS/PRODESS III

Précision Méthodologique : (Nombre de couple année protection/nombre de femmes en âge de procréer)*100

I.3 Taux de malnutrition aigüe sévère (6-59 mois)	%	0,5	1,5	1,3	1
---	---	-----	-----	-----	---

Moyen de Vérification : Enquête SMART/(PRODESS III (correction))

Précision Méthodologique : Enquête SMART (Nombre d'enfants malnutris aigu sévère (6-59 mois)/Nombre d'enfants de 6 à 59 mois enquêtés) x 100

Objectif 2: Réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies transmissibles, non transmissibles et les handicaps liés aux maladies non transmissibles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Proportion de décès attribuables au paludisme parmi les enfants de 0 à 5 ans atteints de paludisme, vus dans les formations sanitaires	%	10	40	37	34

Moyen de Vérification : Annuaire SLIS/PRODESS III

Précision Méthodologique : (Nombre de cas de décès lié au paludisme chez les enfants de 0 à 5 ans/Nombre total de cas de paludisme parmi les enfants de 0 à 5 ans)*100

2.2 Taux de couverture vaccinale enfants moins d'1 an en Penta3	%	>=90	>=90	>=90	>=90
---	---	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Annuaire SLIS/PRODESS III

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants de 0 à 11 mois ayant reçu 3 doses de vaccin penta/nombre total d'enfants de 0 à 11 mois) *100

2.3 Pourcentage de personnel formé au dépistage précoce et la prise en charge efficace des maladies non transmissibles aux trois niveaux de la pyramide sanitaire	%	12	5	8	10
---	---	----	---	---	----

Moyen de Vérification : Rapports de Formation, Section maladies non transmissibles DNS

Précision Méthodologique : (Nombre de prestataires formés au dépistage précoce et la prise en charge par pathologie (HTA, DIABETE, CANCER, DREPANOCYTOSE...)/nombre total de prestataires de soins) x100

Objectif 3: Promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé et réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Nombre d'agents formés sur le changement climatique et santé	Nombre	40	5	5	5

Moyen de Vérification : PRODESS III/Rapport de Formation, Division Hygiène DNS

Précision Méthodologique : Dénombrement des agents formés par an sur le changement climatique et santé

3.2 Pourcentage d'infections postopératoires dans les CSRéf	%	<=1	<=1	<=1	<=1
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des unités de chirurgie et de maternité, la réalisation de 2015 ne prend pas en compte les données de Kayes et Sikasso.

Précision Méthodologique : (Nombre de cas d'infections postopératoire dans les CSRéf /nombre total d'interventions chirurgicales réalisées dans les CSRéf) *100

3.3 Nombre d'agents formés sur la prévention des maladies professionnelles et des accidents de travail dans les CSRéf	Nombre	40	10	12	15
---	--------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de Formation DNS

Précision Méthodologique : Dénombrement des prestataires formés par an sur la prévention des maladies professionnelles et des accidents de travail

Objectif 4: Augmenter l'offre et l'utilisation de services de santé de qualité, répartis de manière équitable et répondant aux besoins des populations

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Ratio de nouveaux contacts avec les services de santé (nc/hbt/an)	%	0,45	0,45	0,45	0,46

Moyen de Vérification : Annuaire SLIS/PRODESS III

Précision Méthodologique : (Nombre de nouveaux cas vus en consultation curative au cours d'une année/Population totale susceptible de venir consulter au cours de cette même année) x 100.

4.2 Taux de disponibilité des SONUB de qualité au niveau des CSCOMs	%	35	35	40	40
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports SONU/PRODESS III, Annuaire SLIS.

Précision Méthodologique : Nombre d'établissements SONUB/Nombre total de CSCOM *100

4.3 Nombre de nouveaux CSRéf créés	Nombre	3	2	2	2
------------------------------------	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Annuaire SLIS

Précision Méthodologique : Dénombrement de nouveaux CSRéf créés

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	18 048 272	18 551 289	20 854 116	22 319 925
Biens et services	6 861 996	3 560 321	4 158 369	4 486 660
Transferts et subventions	5 622 289	5 595 483	7 340 737	8 536 517
Investissement	4 209 118	4 453 081	8 782 144	9 391 463
Total :	34 741 675	32 160 174	41 135 366	44 734 565

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Orientation et Suivi de la mise en oeuvre de la politique de la santé	24 179 584	24 512 522	32 428 521	35 250 552
Santé communautaire	4 986 128	5 358 615	5 935 836	6 470 062
Santé de référence	2 024 148	2 124 588	2 581 384	2 809 973
Suivi des investissements dans les infrastructures sanitaires	94 515			
Communication pour le changement de comportement	164 448	164 449	189 625	203 978
Prévention contre la maladie	3 292 852			
Total :	34 741 675	32 160 174	41 135 366	44 734 565

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	1 900	1 722	1 886	2 053
CATEGORIE B	143	122	167	212
CATEGORIE B1	2 689	2 678	3 003	3 332
CATEGORIE B2	2 118	2 349	2 550	2 755
CATEGORIE C	86	106	122	138
AUTRES	716	692	733	774
Total :	7 652	7 669	8 461	9 264

Action 01 Orientation et Suivi de la mise en oeuvre de la politique de la santé

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	13 190 353	13 302 903	15 310 460	16 386 776
Biens et services	2 587 437	2 588 968	2 911 065	3 143 318
Transferts et subventions	4 351 362	4 324 021	5 618 741	6 534 568
Investissement	4 050 432	4 296 630	8 588 255	9 185 890
Total	24 179 584	24 512 522	32 428 521	35 250 552

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel DGSHP/DRS	13 302 911
2.1.1 Entretien bâtiments dns/drs	4 296 632
2.2.1 Renforcement de la capacité opérationnelle de la DGSHP, les Drs et des Formations sanitaires.	4 351 362
4.2.1 Suivi/supervision des orientations et de la mise en oeuvre de la politique de santé	2 561 625
Total	24 512 530

Action 02 Santé communautaire

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	3 716 542	4 088 202	4 313 546	4 616 579
Biens et services	360 562	360 854	390 794	421 938
Transferts et subventions	909 024	909 559	1 231 496	1 431 545
Total	4 986 128	5 358 615	5 935 836	6 470 062

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Mise en oeuvre du paquet minimum d'activités CSCOMs	5 358 609
Total	5 358 609

Action 03 Santé de référence

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 003 836	1 104 222	1 165 154	1 247 048
Biens et services	506 890	506 944	737 954	793 430
Transferts et subventions	361 903	361 903	490 500	570 404
Investissement	151 519	151 519	187 776	199 091
Total	2 024 148	2 124 588	2 581 384	2 809 973

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.2.1 Renforcement de la capacité opérationnelle des CSRéf	2 124 586
Total	2 124 586

Action 04 Suivi des investissements dans les infrastructures sanitaires**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	41 440			
Biens et services	50 840			
Investissement	2 235			
Total	94 515			

Action 05 Communication pour le changement de comportement**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	55 962	55 962	64 956	69 522
Biens et services	103 554	103 555	118 556	127 974
Investissement	4 932	4 932	6 113	6 482
Total	164 448	164 449	189 625	203 978

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel CNI ECS	55 962
4.1.2 Promotion de la communication et d'éducation en santé	103 555
4.1.3 Entretien bâtiments	4 932
Total	164 449

Action 06 Prévention contre la maladie**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	40 139			
Biens et services	3 252 713			
Total	3 292 852			

Le Programme : 2.055 Disponibilité des Médicaments, Vaccins et Consommables et Accessibilité financière aux soins de santé

Responsable de Programme : le Directeur de la Pharmacie et du Médicament

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 3 participe à la mise en oeuvre du PRODESS III grâce à son rôle stratégique dans l'approvisionnement du pays en médicaments, vaccins et consommables d'une part, et la maîtrise des tarifs de soins, d'autre part. La Direction de la Pharmacie et du Médicament (DPM) est chargée de définir la réglementation pharmaceutique, d'instruire et de suivre les dossiers d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) national des médicaments, d'élaborer et de mettre en oeuvre les programmes nationaux des médicaments et enfin de développer des outils d'aide à l'usage rationnel des médicaments.

Le programme assure l'atteinte des objectifs suivants :

- assurer un meilleur accès, une meilleure qualité et utilisation des produits pharmaceutiques y compris les réactifs de laboratoire, les vaccins;
- assurer la réglementation pharmaceutique en matière des médicaments Vaccins et Consommables.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme « Disponibilité des Médicaments, Vaccins et Consommables et Accessibilité Financière aux Soins de Santé et Participation » vise à atteindre spécifiquement deux objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit

:

Objectif 1: Assurer un meilleur accès, une meilleure qualité et utilisation des produits pharmaceutiques y compris les réactifs de laboratoire, les vaccins

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de disponibilité des 12 médicaments du panier	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DPM, Outil bilan C, Rapport CROCEP.

Précision Méthodologique : (nombre de médicaments du panier disponibles/ Nombre total des médicaments du panier) x100

1.2 Taux de disponibilité des médicaments essentiels dans le secteur privé	%	97	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'étude DPM sur le secteur privé

Précision Méthodologique : (Nombre total de médicaments essentiels disponibles / le nombre total de médicaments essentiels du secteur privé) X 100

1.3 Nombre moyen de jour de rupture des vaccins	Nombre	0	0	0	0
---	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité de la DNS/CNI.

Précision Méthodologique : La somme des jours de rupture/le nombre total des vaccins.

Objectif 2: Assurer la réglementation pharmaceutique en matières des médicaments, des vaccins et des consommables

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Nombre de sessions d'AMM tenues	Nombre	4	4	4	4

Moyen de Vérification : Rapport de la commission d'AMM, Rapport d'activités.

Précision Méthodologique : dénombrement

2.2 Nombre de réunions du Comité Technique de Coordination et de suivi de la gestion des médicaments essentiels	Nombre	4	4	4	4
---	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport du comité de CTCSGME.

Précision Méthodologique : dénombrement

2.3 Nombre d'études réalisées dans le cadre du secteur pharmaceutique	Nombre	2	2	2	2
---	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'étude.

Précision Méthodologique : Dénombrement.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		40 139	46 589	49 864
Biens et services	3 524 340	7 777 054	3 600 547	3 890 226
Investissement	6 412	6 412	7 948	8 428
Total :	3 530 752	7 823 605	3 655 084	3 948 518

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Orientation et Suivi de la mise en oeuvre de la politique pharmaceutique	3 530 752	4 130 753	76 313	82 134
Disponibilité des vaccins et consommables		3 692 852	3 578 771	3 866 384
Total :	3 530 752	7 823 605	3 655 084	3 948 518

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A		5	6	7
CATEGORIE B2		1	2	3
AUTRES		2	3	4
Total :		8	11	14

Action 01 Orientation et Suivi de la mise en oeuvre de la politique pharmaceutique**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	3 524 340	4 124 341	68 365	73 706
Investissement	6 412	6 412	7 948	8 428
Total	3 530 752	4 130 753	76 313	82 134

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Approvisionnement en médicaments	4 068 698
1.2.1 Entretiens bâtiments	6 412
2.2.1 Réglementation, suivi et supervision du secteur pharmaceutique	55 643
Total	4 130 753

Action 02 Disponibilité des vaccins et consommables**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		40 139	46 589	49 864
Biens et services		3 652 713	3 532 182	3 816 520
Total		3 692 852	3 578 771	3 866 384

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Approvisionnement en vaccins et consommables	3 510 802
2.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel du CNI	40 139
2.3.1 Suivi/supervision de la disponibilité des vaccins et consommables	141 911
Total	3 692 852

Le Programme : 2.057 Soins Hospitaliers et Recherche

Responsable de Programme : le Secrétaire Général du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme « Soins Hospitaliers et Recherche » vise à améliorer la performance des hôpitaux, des institutions de recherches et des établissements spécialisés dans le domaine de la santé. Ce programme est chargé de mettre en oeuvre des actions pour l'atteinte des objectifs suivants du PRODESS III :

- réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvéniles ;
- réduire la morbidité, la mortalité et les handicaps liés aux maladies transmissibles et ceux liés aux maladies non transmissibles ;
- promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé ;
- réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique.

b).Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme « Disponibilité Soins Hospitaliers et Recherche » vise à atteindre spécifiquement quatre objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvéniles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de mortalité maternelle intra hospitalière liée à l'accouchement	%	1,20	1.15	1,15	1.1

Moyen de Vérification : SIH, Registre d'admission de la maternité/Réanimation

Précision Méthodologique : Nombre de parturientes décédées à l'hôpital / Nombre total de femmes ayant accouchées à l'hôpital *100

1.2 Taux de mortalité néonatale précoce intra hospitalière	%	5	4.5	4,5	4.3
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Registre d'admission de la maternité et registre d'Hospitalisation de la néonatalogie

Précision Méthodologique : Nombre de nouveaux nés décédés dans les 7 jours de l'accouchement / Nombre total de naissance vivante*100

1.3 Proportion de résultats d'études publiée sur la santé de la mère et de l'enfant	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : les résultats des études sur la santé de la mère et de l'enfant.

Précision Méthodologique : (Nombre d'études publié / le nombre d'études réalisé)*100

Objectif 2: Réduire la morbidité, la mortalité et les incdicaps liés aux maladies transmissibles et ceux liés aux lamadies non transmissibles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Proportion de décès attribuables au paludisme grave parmi les enfants de 0-5 ans atteints de paludisme grave dans les EPH	%	4	3.5	3.3	3.1

Moyen de Vérification : Rapport de la DPNLP

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants de 0-5 ans décédés par suite de paludisme grave à l'hôpital / Nombre total d'enfants de 0-5 ans atteints paludisme grave) x100

2.2 Proportion de PV/VIH sous ARV	%	100	100	100	100
-----------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports VIH et registre de dispensation des ARV des EPH

Précision Méthodologique : (Nombre de PV/VIH sous ARV / Nombre total de PV/VIH suivies) x100

2.3 Taux de réussite de la chirurgie dans les EPH spécialisés (cataracte, sénile simple, prothèses totales de la hanche, ostéosynthèses maxillofaciaux)	%	70	80	80	85
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports annuels, Registre opératoire des EPH spécialisés.

Précision Méthodologique : Nombre de chirurgie réussie / Nombre total de cas réalisé *100 ;

Objectif 3: Promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux de conformité de la gestion des déchets biomédicaux dans les EPH	%	75	77	79	82

Moyen de Vérification : Rapports d'évaluation du contrat de performance des EPH

Précision Méthodologique : (Nombre d'étapes conformes / Nombre total d'étapes consignées dans le manuel de procédures) x100

3.2 Proportion d'études scientifiques sur les déterminants sociaux de la santé, dont les résultats sont disponibles	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Les rapports d'activités et recommandations des études et recherche

Précision Méthodologique : (Nombre d'études réalisées dont les résultats sont disponibles/ nombre total d'études prévues) x100

3.3 Proportion de produits alimentaires autorisés par la commission nationale d'autorisation de mise sur le marché	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : les décisions d'AMM délivrées par le ministre en charge de la santé

Précision Méthodologique : (Nombre de décisions d'AMM/ nombre de dossiers soumis à la CNAMM)*100

Objectif 4: Réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Proportion de malades admis en urgence et/ou référés pris en charge dans les EPH dans l'heure suivant leur admission	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Registre du service d'accueil des urgences

Précision Méthodologique : (Nombre de malades admis en urgence et /ou référés pris en charge dans l'heure suivant l'admission / Nombre total de malades admis en urgence et /ou référés reçus dans la structure) x100

4.2 Proportion d'EPH disposant d'un plan blanc pour la gestion des catastrophes/conflits	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : le Manuel du plan blanc ou le projet d'établissement

Précision Méthodologique : (Nombre d'EPH disposant d'un plan blanc pour la gestion des catastrophes/conflits /Nombre total d'EPH) x100

4.3 Proportion d'EPH utilisant le dossier médical informatisé	%	50	70	70	80
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : les rapports d'activités des structures.

Précision Méthodologique : (Nombre d'EPH disposant un dossier médical informatisé /le nombre total d'EPH)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	262 391	262 391	304 562	325 972
Biens et services	55 675	55 679	77 218	83 092
Transferts et subventions	21 092 973	23 364 118	29 893 942	34 766 613
Investissement	20 391 588	23 389 088	25 229 254	26 713 313
Total :	41 802 627	47 071 276	55 504 976	61 888 990

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Fourniture de Soins hospitaliers	37 791 137	40 978 592	48 360 131	53 707 997
Recherche en santé publique	3 718 004	5 794 579	6 774 501	7 757 603
Evaluation des hôpitaux	293 486	298 105	370 344	423 390
Total :	41 802 627	47 071 276	55 504 976	61 888 990

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	1 074	1 224	1 287	1 354
CATEGORIE B1	313	357	387	417
CATEGORIE B2	484	517	552	588
CATEGORIE C	51	55	72	89
AUTRES	315	316	342	368
Total :	2 237	2 469	2 640	2 816

Action 01 Fourniture de Soins hospitaliers**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	262 391	262 391	304 562	325 972
Biens et services	38 195	38 199	58 237	62 584
Transferts et subventions	17 997 272	18 657 223	23 995 290	27 906 493
Investissement	19 493 279	22 020 779	24 002 042	25 412 948
Total	37 791 137	40 978 592	48 360 131	53 707 997

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Amélioration des soins hospitaliers	18 657 223
1.2.1 Renforcement de la capacité des hôpitaux secondaires	38 199
1.2.2 Réalisation d'infrastructures et d'équipements des structures	17 220 779
2.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel des hôpitaux secondaires	262 391
2.3.1 Amélioration des plateaux techniques des hôpitaux	4 800 000
Total	40 978 592

Action 02 Recherche en santé publique**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	17 480	17 480	18 981	20 508
Transferts et subventions	2 859 774	4 466 349	5 599 664	6 512 399
Investissement	840 750	1 310 750	1 155 856	1 224 696
Total	3 718 004	5 794 579	6 774 501	7 757 603

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Renforcement de la capacité opérationnelle des structures de recherche	4 561 349
1.3.2 Appui à la recherche en santé	17 480
3.2.1 Réalisation d'infrastructures et d'équipements	1 215 750
Total	5 794 579

Action 03 Evaluation des hôpitaux**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	235 927	240 546	298 988	347 721
Investissement	57 559	57 559	71 356	75 669
Total	293 486	298 105	370 344	423 390

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.2.2 Réalisation d'études et recherches ANEH	57 559
4.1.1 Réalisation des missions d'évaluation des hôpitaux	240 546
Total	298 105

Le Programme : 2.061 Renforcement de la Solidarité et de la Lutte Contre l'Exclusion

Responsable du Programme : le Directeur National du Développement Social

a).Présentation stratégique du programme :

Le Programme concourt à la protection et à la promotion des catégories sociales vulnérables, la mobilisation sociale des communautés et

l'action humanitaire.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de (3) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes identifiés

Objectif 1: Promouvoir l'intégration socioéconomique des catégories sociales vulnérables

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Pourcentage de satisfaction en besoin d'appareillages	%	85	35	50	70

Moyen de Vérification : Rapport d'activités; annuaires statistiques

Précision Méthodologique : (nombre de personnes handicapées en besoin d'appareillages satisfaites/nombre de personnes handicapées en besoin d'appareillages enregistrées

1.2 Nombre d'étude et recherche réalisées sur les phénomènes du vieillissement	Nbre	3	3	3	3
--	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.3 Pourcentage de personnes rééduquées	%	87	88	89	90
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de personnes rééduquées/nombre de personnes en besoin de rééducation enregistrées)*100

Objectif 2: Renforcer l'action humanitaire

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Pourcentage d'activités génératrices de revenus (AGR) financées au profit des personnes déplacées et la population d'accueil vulnérables	%	97	70	75	80

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre d'activités génératrices de revenus financées au profit des personnes déplacées et la population d'accueil vulnérable/nombre d'activités génératrices de revenus reçues)*100

2.2 Pourcentage de personnes en détresse victimes de catastrophes suivies	%	98	90	92	95
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de personnes en détresse victime de catastrophes suivies/nombre de personnes en détresse victime de catastrophes enregistrées)*100

2.3 Pourcentage de personnes en détresse déplacées retournées	%	98	97	98	98
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de donation et bilan des structures

Précision Méthodologique : (nombre de personnes en detresse déplacées retournées/nombre de personnes en detresse déplacées enregistrées)*100

Objectif 3: Promouvoir la mobilisation sociale de la population autour des programmes socio-sanitaires

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Nombre de personne ayant assisté aux séances d'IEC	Nbre	1200000	1900000	1950000	2000000

Moyen de Vérification : Bilan des structures

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.2 Nombre de groupe d'animation appuyés	Nbre	6500	9700	9800	9900
--	------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Bilan des structures

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.3 Nombre de leaders d'opinion formés dans les activités de promotion de la santé	Nbre	7800	5500	6000	6800
--	------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Bilan des structures

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Assurer la prise en charge des pupilles en République du Mali

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Taux d'identification	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de dossiers préparés et examinés par le comité technique/nombre de dossiers de demande reçus)*100

4.2 Pourcentage de pupilles bénéficiant de la prise en charge médicale	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de pupilles pris en charge/nombre de pupilles en besoin)*100

4.3 Pourcentage de pupilles bénéficiant de la prise en charge scolaire	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de pupilles pris en charge/nombre de pupilles en besoin)*100

4.4 Pourcentage de pupilles suivis	%	100	100	100	100
------------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de pupilles ayant fait l'objet d'une prise en charge suivi/nombre de pupilles pris en charge)*100

Objectif 5: Renforcer la solidarité en faveur des militaires, de leurs familles et leurs ayant droits

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
5.1 Nombre de programme d'aide et de solidarité élaborés	Nbr	4	4	4	4

Moyen de Vérification : Documents de programme

Précision Méthodologique : Dénombrement

5.2 Pourcentage de mise en oeuvre des programmes	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de programmes exécutés/nombre de programmes élaborés)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		300 706	349 039	373 576
Biens et services		98 955	91 163	98 498
Transferts et subventions		1 799 065	2 127 440	2 474 207
Investissement		76 000	94 215	99 909
Total :		2 274 726	2 661 857	3 046 190

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Gestion des groupes vulnérables, des populations victimes de situation d'urgence et ou de catastrophe et de renforcement de l'autopromotion des communautés		1 395 349	1 676 346	1 909 706
Promotion et réinsertion des personnes en situation de handicap		542 715	554 645	641 668
Prise en charge de la vieillesse		336 662	430 866	494 816
Total :		2 274 726	2 661 857	3 046 190

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A		67	71	75
CATEGORIE B1		14	17	20
CATEGORIE B2		16	19	22
CATEGORIE C		7	10	13
AUTRES		58	62	66
Total :		162	179	196

Action 01 Gestion des groupes vulnérables, des populations victimes de situation d'urgence et ou de catastrophe et de renforcement de l'autopromotion des communautés**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		300 706	349 039	373 576
Biens et services		98 955	91 163	98 498
Transferts et subventions		995 688	1 236 144	1 437 632
Total		1 395 349	1 676 346	1 909 706

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel	300 706
2.1.1 Suivi/supervision de la mise en oeuvre de la politique de solidarité et de l'action humanitaire	98 955
3.3.1 Réalisation d'infrastructures et d'équipements	995 688
Total	1 395 349

Action 02 Promotion et réinsertion des personnes en situation de handicap**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions		516 115	521 671	606 702
Investissement		26 600	32 974	34 966
Total		542 715	554 645	641 668

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.2 Renforcement de la capacité de production en appareillages et autres aides techniques	516 115
4.1.1 Réalisation des études et recherches	26 600
Total	542 715

Action 03 Prise en charge de la vieillesse

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions		287 262	369 625	429 873
Investissement		49 400	61 241	64 943
Total		336 662	430 866	494 816

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.2.1	Appui à la mise en oeuvre du programme d'appui aux personnes âgées démunies	287 262
1.2.2	Réalisation des études et recherches	49 400
Total		336 662

Le Programme : 2.062 Renforcement de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire

Responsable du Programme : le Directeur National de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire (DNPSSES)

a) Présentation stratégique du programme :

La Protection Sociale et l'Economie Solidaire visent, à terme, à étendre progressivement la couverture collective des risques sociaux à l'ensemble de la population par divers mécanismes, à améliorer l'accessibilité financière aux soins et renforcer le secteur de l'économie solidaire.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de (4) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes identifiés

Objectif 1: Contribuer à assurer une meilleure couverture des prestations sociales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux d'augmentation des assurés sociaux des ISS	%	26,39	33.39	35	40

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : [(nombre d'assurés de l'année (n) - nombre d'assurés de l'année (n-1))/nombre d'assurés de l'année (n-1)]

1.2 Nbre de nouveaux régimes de sécurité sociale créés	Nbre	1	1	1	1
--	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Denombrement

1.3 Pourcentage de la population couverte par les ISS	%	16,18	16.84	18	19.22
---	---	-------	-------	----	-------

Moyen de Vérification : rapports d'activités

Précision Méthodologique : Denombrement

Objectif 2: Contribuer à assurer la prise en charge socio-sanitaire des couches les plus pauvres

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Nbre de nouveaux ménages les plus démunis couverts par les programmes de transferts sociaux	Nbre	150000	200000	250000	300000

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Denombrement

2.2 Pourcentage de personnes indigentes immatriculées prises en charge médicalement	%	60000	59.17	59.17	59.17
---	---	-------	-------	-------	-------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Denombrement

Objectif 3: Etendre la couverture sociale aux populations non couvertes par les régimes publics de protection sociale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Pourcentage de la population couverte par les mutuelles de santé	%	8,10	15	16	17

Moyen de Vérification : Rapport d'activités; annuaires statistiques

Précision Méthodologique : (nombre de bénéficiaires couverts par les mutuelles de santé/la population cible)*100

3.2 Taux d'augmentation des adhérents au régime de l'Assurance Volontaire de l'INPS	%	42,53	43	45	50
---	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : [(nombre d'adhérents de l'année (n) - nombre d'adhérents de l'année (n-1))/nombre d'adhérents de l'année (n-1)]*100

Objectif 4: Développer les capacités des structures de Protection Sociale et d'Economie Solidaire

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Pourcentage d'organisations de l'économie sociale et solidaire ayant bénéficié d'appui (technique et/ou financier)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, annuaires statistiques

Précision Méthodologique : (nombre d'organisations d'économie sociale et solidaire appuyées/nombre d'organisation d'économie sociale et solidaire prévues)*100

4.2 Pourcentage de structures de protection sociale et d'économie solidaire ayant bénéficié de renforcement de capacité (construction / réhabilitation, équipement)	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de structures ayant bénéficié de renforcement de capacité/nombre de structures prévues)*100

4.3 Pourcentage d'organisations de l'économie sociale et solidaire fonctionnelles (sociétés coopératives, mutuelles et ASACO)	%	70,10	75,3	80	85
---	---	-------	------	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, annuaires statistiques

Précision Méthodologique : (nombre d'organisations de l'économie solidaire fonctionnelles/nombre d'organisations de l'économie solidaire créées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		1 537 808	1 784 974	1 910 451
Biens et services		242 123	307 757	331 552
Transferts et subventions		10 602 377	12 202 973	14 192 050
Investissement		308 773	284 762	301 559
Total :		12 691 081	14 580 466	16 735 612

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Suivi de la mise en oeuvre de la PNPSSES		2 282 304	2 740 153	2 989 726
Fourniture de prestations sociales		10 266 937	11 683 540	13 563 561
Protection sociale et économie solidaire		141 840	156 773	182 325
Total :		12 691 081	14 580 466	16 735 612

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A		208	221	234
CATEGORIE B1		25	34	43
CATEGORIE B2		112	124	136
CATEGORIE C		9	16	23
AUTRES		139	151	163
Total :		493	546	599

Action 01 Suivi de la mise en oeuvre de la PNPSES

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		1 537 808	1 784 974	1 910 451
Biens et services		242 123	307 757	331 552
Transferts et subventions		463 600	596 527	693 758
Investissement		38 773	50 895	53 965
Total		2 282 304	2 740 153	2 989 726

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activé
1.1.1	Prise en charge des dépenses de personnel	1 537 808
2.1.1	Mise en oeuvre et du suivi de la PNPSES	242 123
3.1.1	Renforcement de la capacité opérationnelle	463 600
4.1.1	Entretiens bâtiments	38 773
Total		2 282 304

Action 02 Fourniture de prestations sociales

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions		10 016 937	11 449 673	13 315 967
Investissement		250 000	233 867	247 594
Total		10 266 937	11 683 540	13 563 561

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activé
1.1.2	Réalisation d'infrastructures et d'équipements des structures	250 000
1.3.1	Renforcement de la capacité opérationnelle de la CMSS	10 016 937
Total		10 266 937

Action 03 Protection sociale et économie solidaire

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions		121 840	156 773	182 325
Investissement		20 000	0	0
Total		141 840	156 773	182 325

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activé
3.2.1	Réalisation d'études et recherches	20 000
4.2.1	Renforcement de la capacité opérationnelle du CNAPSS	121 840
Total		141 840

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
1.021	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI CELLULE DE PLANIF. & STATISTIQUE	75 000	95 000	75 000	116 933	123 796
Total :		75 000	95 000	75 000	116 933	123 796

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.057	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	RENOVATION/EXTENSION HOPITAL REGIONAL DE KOULIKORO	200 000	0	200 000	0	0
	AMELIORATION PLATEAU TECHNIQUE HOPITAUX	4 800 000	2 850 000	4 800 000	3 508 013	3 713 933
	CONSTRUCTION/ EQUIPEMENT HOPITAUX	11 000 000	11 400 000	11 000 000	14 032 054	14 855 735
	REHABILITATION/ EXTENSION IOTA	150 000	190 000	150 000	233 867	247 594
	REHABILITATION EXTENSION HOPITAL .P.G	300 000	190 000	300 000	233 867	247 594
	REHABILITATION EXTENSION HOPITAL G.T.	200 000	190 000	200 000	233 867	247 594
	REHABILITATION/ EXTENSION HOPITAL KATI	150 000	237 500	150 000	292 334	309 494
	AMENAGEMENT / EQUIPEMENT CENTRE LUTTE C/ DREPANOCY	500 000	237 500	500 000	292 334	309 494
	MISE A NIVEAU LABORATOIRE NATIONAL DE LA SANTE	200 000	237 500	200 000	292 332	309 489
	APPUI POUR LA MISE EN OEUVRE ACCORD ETABLISSEMENT INF	150 000	0	150 000	0	0
	RENOVATION/EXTENSION HOPITAL REGIONAL DE KAYES	200 000	0	200 000	0	0
	RENOVATION/EXTENSION HOPITAL REGIONAL DE SIKASSO	200 000	0	200 000	0	0
	RENOVATION/EXTENSION HOPITAL REGIONAL DE SEGOU	200 000	0	200 000	0	0
	RENOVATION/EXTENSION HOPITAL REGIONAL DE MOPTI	200 000	0	200 000	0	0
	RENOVATION/EXTENSION HOPITAL REGIONAL DE GAO	200 000	0	200 000	0	0
Total :		18 650 000	15 532 500	18 650 000	19 118 668	20 240 927

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.062	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCT ^o EQUIP. 6 CENTRES DE PAIEMENT PENSION DISTRICT	250 000	0	250 000	233 867	247 594
Total :		250 000	0	250 000	233 867	247 594

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)**I.1 La mission**

Conformément au Décret N°04-0106/PR-M du 31 mars 2004, le Haut Conseil National de lutte Contre le Sida est chargé de veiller à la promotion de la politique nationale de lutte contre le SIDA, de suivre les programmes d'intervention, de faire le plaidoyer en vue de la mobilisation des ressources et de la pleine participation aux objectifs, stratégies et programmes de lutte contre le SIDA.

Le Haut Conseil National de lutte Contre le Sida a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale de lutte contre le VIH/SIDA et de veiller à la mise en oeuvre et au suivi de cette politique. (Décret N°05-0307/PR-M du 08 juillet 2005 fixant les modalités de fonctionnement et d'orientation du SE/HCNLS).

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'exécution de sa mission, le SE/HCNLS est confronté aux contraintes et défis suivants:

I.2.1 Contraintes

- insuffisance de financement des activités de lutte contre le VIH et le SIDA ;
- faible contribution de l'Etat au budget de la lutte contre le VIH et le SIDA ;
- faible implication du niveau communautaire ;
- discrimination et stigmatisation des cibles prioritaires (PVVIH, HSH, PS, UDI) ;
- faiblesse dans l'offre de services d'IEC/CCC et de dépistage du VIH ;
- insuffisance de l'intégration de la prise en charge du VIH et du sida dans le paquet minimum de l'offre de service de santé ;
- difficultés dans la mise en oeuvre du plan d'élimination de la TME (e-TME) ;
- difficultés d'accès aux régions du nord à cause de l'insécurité persistante.

I.2.2 Défis

- mise en place effective du Fonds national de lutte contre le SIDA;
- renforcement de l'engagement à tous les niveaux (leadership politique, du secteur public, du secteur privé, de la communauté.) ;
- respect des droits humains notamment la lutte contre la stigmatisation et la discrimination ;
- renforcement du niveau de connaissance de la population générale sur le VIH et sur le sida et en particulier la jeunesse;
- renforcement/amélioration de l'offre de services de santé notamment l'intensification des activités de prévention/dépistage et de traitement du VIH et du SIDA ;
- disponibilité et bonne gestion des produits de santé VIH.

I.3 La politique sectorielle

Depuis le premier cas de SIDA diagnostiqué au Mali en 1985, le pays a mis en place et exécuté plusieurs programmes de lutte contre ce fléau.

La réponse nationale en terme de lutte contre le SIDA au Mali, basée sur un fort engagement politique et communautaire et soutenue par un financement international de 80% et national de 20%, a donné des résultats probants en termes de prévention, de traitement, de soins et de soutien.

Ainsi en conformité avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), les stratégies mondiales de l'OMS, de l'ONUSIDA, les Résolutions et les Engagements pris sur le plan mondial notamment la déclaration de politique des nations unies du 8 Juin 2016 pour aller à l'élimination du SIDA à l'horizon 2030; le Mali est en train de relire sa déclaration de politique de lutte contre le SIDA et de réviser son cadre stratégique pour prendre en compte les objectifs et les cibles d'élimination du SIDA à l'horizon 2030.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques**Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018**

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Pourcentage de personnes vivant avec le VIH connaissant leur statut	%	74	74	82	90
2	Pourcentage de femmes enceintes vivant avec le VIH bénéficiant de traitements antirétroviraux efficace ou qui en ont commencé	%	25	25	95	100
3	Pourcentage d'adultes vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral	%	58	58	60	74
4	Pourcentage d'enfants vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral	%	51	51	63	78

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Programme Multisectoriel de Lutte Contre le SIDA	2 437 364	2 437 364	3 108 797	3 595 899
Total :	2 437 364	2 437 364	3 108 797	3 595 899

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	108 595	108 595	126 038	134 893
Biens et services	88 560	88 560	96 169	103 910
Transferts et subventions	2 240 209	2 240 209	2 886 590	3 357 096
Total :	2 437 364	2 437 364	3 108 797	3 595 899

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.058 Programme Multisectoriel de Lutte Contre le SIDA

Responsable du programme : Le Secrétaire Exécutif

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie d'élimination du SIDA à l'horizon 2030, conformément aux engagements pris sur le plan mondial notamment la déclaration de politique des Nations Unies en 8 Juin 2016.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme multisectoriel de lutte contre le sida est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à l'objectif final d'élimination du SIDA à l'horizon 2030.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Réduire les nouvelles infections par la réalisation d'activités de prévention pour l'ensemble de la population du Mali face aux risques du VIH/SIDA

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Pourcentage de personnes vivant avec le VIH connaissant leur statut	%	74	82	90	90

Moyen de Vérification : Rapports annuels du SE/HCNLS, CSLS/MSHP, Projections SPECTRUM

Précision Méthodologique : Nombre de personnes qui ont connaissance de leur séropositivité/Nombre estimé de personnes vivant avec le VIH

1.2 Pourcentage d'enfants exposés bénéficiant d'un test virologique du VIH au cours de leurs premiers mois de vie, pendant la période de référence	%	60	80	76	76
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel du SE/HCNLS, CSLS/MSHP, Projections SPECTRUM

Précision Méthodologique : Nombre de nourrissons qui ont fait l'objet d'un dépistage virologique du VIH au cours de leurs deux premiers mois de vie, pendant la période de référence/Nombre estimé de femmes enceintes séropositives ayant accouché au cours des 12 derniers mois

1.3 Pourcentage de femmes enceintes vivant avec le VIH bénéficiant de traitements antirétroviraux efficace ou qui en ont commencé	%	25	95	100	100
---	---	----	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel du SE/HCNLS, de la CSLS/MSHP, SPECTRUM

Précision Méthodologique : Nombre de femmes enceintes séropositives ayant accouché et reçu des ARV au cours des 12 derniers mois dans le but de réduire le risque de transmission mère/enfant au cours de la grossesse et de l'accouchement /Nombre estimé de femmes séropositives ayant accouché au cours des 12 derniers mois

Objectif 2: Assurer la prise en charge antirétrovirale et des infections opportunistes

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Pourcentage d'adultes vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral	%	58	56	64	72

Moyen de Vérification : Rapport annuel PTME de la CSLS/MSHP, Projections SPECTRUM

Précision Méthodologique : Nombre d'adultes recevant un traitement antirétroviral à la fin de la période de référence /Nombre estimé d'adultes vivant avec le VIH

2.2 Pourcentage d'enfants vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral	%	51	41	52	63
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CSLS/MSHP, Estimations Projections SPECTRUM

Précision Méthodologique : Nombre d'enfants recevant un traitement antirétroviral à la fin de la période de référence /Nombre estimé d'enfants vivant avec le VIH

2.3 Pourcentage de personnes sous thérapie antirétrovirale dont la charge virale a été supprimée	%	71	58.6	72.9	90
--	---	----	------	------	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CSLS/MSHP, Estimations Projections SPECTRUM

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes sous traitement antirétroviral au cours de la période de référence qui ont vu leur charge virale supprimée/Nombre de personnes actuellement sous traitement antirétroviral)x100

Objectif 3: Promouvoir les questions de droits humains et du genre

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Pourcentage de corps constitués (parlementaires, magistrats, officiers de police judiciaire, militaires et porteurs d'uniforme) informé et sensibilisé sur les questions de droits humains et du genre lié au VIH	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel SE/HCNLS, Rapports des CSLS

Précision Méthodologique : Nombre de corps constitués informé et sensibilisé sur le Genre et le VIH/Nombre total de corps constitués

3.2 Pourcentage des PVVIH adultes sensibilisées sur les textes de lois sur le SIDA	%	72	72	90	90
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel SE/HCNLS, Rapports des CSLS, Rapport d'enquête auprès des PVVIH

Précision Méthodologique : Nombre de PVVIH adultes bénéficiant d'un traitement antirétroviral sensibilisés /Nombre total d'adultes vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral

Objectif 4: Coordonner et financer l'ensemble des programmes de lutte contre le VIH et le SIDA

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Pourcentage de concertations tenues avec les parties prenantes de la lutte	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel SE/HCNLS, SER, CSLS/MSHP

Précision Méthodologique : Nombre de concertations tenues avec les parties prenantes de la lutte niveau national et régional/Nombre total de concertations prévues au niveau national et régional

4.2 Pourcentage de missions de Supervision et d'audits réalisées avec rapports disponibles (y compris les sous-projets financés sur budget national)	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel SE/HCNLS, SER, CSLS/MSHP

Précision Méthodologique : Nombre de missions de supervision réalisées avec rapports disponibles/Nombre total de missions de supervision prévues

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	108 595	108 595	126 038	134 893
Biens et services	88 560	88 560	96 169	103 910
Transferts et subventions	2 240 209	2 240 209	2 886 590	3 357 096
Total :	2 437 364	2 437 364	3 108 797	3 595 899

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Lutte contre le sida	2 437 364	2 437 364	3 108 797	3 595 899
Total :	2 437 364	2 437 364	3 108 797	3 595 899

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	13	12	20	28
CATEGORIE B1	6	6	10	14
CATEGORIE B2	3	3	6	9
AUTRES	18	18	26	34
Total :	40	39	62	85

Action 01 Lutte contre le sida

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	108 595	108 595	126 038	134 893
Biens et services	88 560	88 560	96 169	103 910
Transferts et subventions	2 240 209	2 240 209	2 886 590	3 357 096
Total	2 437 364	2 437 364	3 108 797	3 595 899

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Promotion du dépistage et de la connaissance du statut sérologique	320 000
1.2.1 Extension et renforcement des capacités des sites de prise en charge pédiatrique en diagnostic précoce et laboratoire de diagnostic	200 000
1.3.1 Promotion du dépistages des femmes en âge de procréer et des hommes dans les services de santé de reproduction	200 000
2.1.1 Renforcement des structures de prise en charge en produits de santé et en équipement	417 349
2.2.1 Renforcement des structures de prise en charge en médicaments pédiatrique et en équipement	200 000
2.3.1 Renforcement des capacités des structures de santé en intrant sur le CV	200 000
3.1.1 Renforcement de la lutte contre les pratiques de stigmatisation et de discrimination	20 000
3.2.1 Renforcement des connaissances des PVVIH adultes sensibilisés sur les textes de lois sur le VIH	30 000
4.1.1 Renforcement de la coordination de la lutte à tous les niveaux (national, régional et cercle)	300 000
4.1.2 Organisation de la campagne nationale de lutte contre le SIDA (mois de décembre)	80 000
4.1.3 Organisation de la session du Haut Conseil Nationale de Lutte contre le SIDA	20 000
4.1.4 Prise en charge des dépenses du Personnel	108 595
4.1.5 Prise en charge des Dépenses de Fonctionnement et de Location	281 420
4.2.1 Réalisation des missions de supervision, d'audits et de contrôle	20 000
4.2.2 Renforcement de la mise en place des outils de collecte et base de données à tous les niveaux	20 000
4.2.3 Réalisation des études sur la lutte contre le VIH	20 000
Total	2 437 364

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Conformément à l'article 33 du Décret N° 2019-0331/P-RM du 13 mai 2019 fixant les attributions spécifiques des membres du Gouvernement, le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la famille est chargé de préparer et de mettre en oeuvre la politique nationale du genre, de la famille, de la promotion et de la protection de la femme et de l'enfant.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'élaboration et la mise en oeuvre des mesures devant assurer le bien-être de la Femme, de la Famille et de l'Enfant ;
- la politique nationale du genre ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des actions visant à assurer la prise en charge des besoins spécifiques des femmes et des enfants ;
- la promotion des droits de la femme et de l'enfant ;
- la protection de l'enfance ;
- la prise en compte des besoins spécifiques des femmes et des enfants dans les programmes et projets de développement.

I.2 Les contraintes et les défis

Conformément à l'article 33 du Décret N° 2019-0331/P-RM du 13 mai 2019 fixant les attributions spécifiques des membres du Gouvernement, le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la famille est chargé de préparer et de mettre en oeuvre la politique nationale du genre, de la famille, de la promotion et de la protection de la femme et de l'enfant.

I.2.1 Contraintes

- Faible fonctionnement des mécanismes institutionnels de mise en oeuvre des politiques et programmes ;
- Non fonctionnalité des mécanismes de suivi cohérent des politiques et des stratégies ;
- Faible appropriation des documents de politiques par les acteurs concernés ;
- Insuffisance de la maîtrise des concepts (genre, enfant, famille et femme) par les acteurs institutionnels ;
- Insuffisance de système d'information harmonisé et fonctionnel ;
- Non fonctionnalité des cadres de concertation ;
- Insuffisance des ressources humaines qualifiées ;
- absence de plan de carrière ;
- Insuffisance des ressources financières ;
- faible maîtrise des instruments de planification et de suivi-évaluation ;
- faible capitalisation des acquis ;
- Influence des pesanteurs socio-culturelles et religieuses.

I.2.2 Défis

- opérationnaliser le Plan Décennal de Développement pour l'Autonomisation de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (PDAFEF) 2020-2029 ;
- Garantir un leadership national sur le genre et sur l'épanouissement de l'enfant et de la famille ;
- Renforcer les capacités des ressources humaines du département et les autres acteurs ;
- Rendre fonctionnel le système d'information sur la femme, l'enfant et la famille (SIFEFF) ;
- Créer les conditions d'un partenariat dynamique entre tous les acteurs au développement (Etat, Société civile et Partenaires techniques et financiers) ;
- Renforcer le plan de communication et le plaidoyer en faveur du changement de comportement ;
- Mobiliser plus de ressources financières pour la mise en oeuvre des programmes.

I.3 La politique sectorielle

La vision de la politique sectorielle du département est de : « contribuer à l'émergence du Mali à travers l'autonomisation de la femme, de l'enfant et de la famille, fondée sur l'égalité de chances et de droits pour la constitution d'un capital humain de qualité capable de participer efficacement à la création de richesses et à la gouvernance sociale économique et politique du pays ».

Pour ce faire, le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille dispose de trois politiques nationales et d'une stratégie nationale de lutte contre les Violences Basées sur le Genre:

- La Politique Nationale Genre (PNG) vise à garantir l'épanouissement de toutes les femmes et de tous les hommes grâce au plein exercice de leurs droits égaux fondamentaux, à une citoyenneté active et participative et à l'accès équitable aux ressources, en vue de faire du Mali un pays émergent fort de sa croissance et fier de ses valeurs de justice, de paix, de solidarité et de cohésion sociale.
- La Politique Nationale de Promotion et de Protection de l'Enfant (PNPPE) vise une société démocratique qui garantit l'épanouissement de l'Enfant grâce à la jouissance et au plein exercice de ses droits et devoirs par une responsabilisation soutenue des parents, de la communauté, des collectivités et de l'Etat en vue de le préparer à une citoyenneté effective inspirée de nos valeurs socioculturelles.
- La Politique Nationale de Promotion de la Famille (PNPF) vise une famille viable et autonome, attachée à nos valeurs socioculturelles positives, portée par nos valeurs spirituelles et respectueuses des institutions, des droits humains et de l'environnement.
- La Stratégie Nationale de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) vise un Mali dans lequel les filles, les femmes, les garçons, les hommes adoptent des comportements et des attitudes favorables à l'abandon des VBG d'ici à 2030.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Pourcentage de femmes aux postes électifs.	%	9,52	10	25,6	0
2	Pourcentage de femmes aux postes nominatifs dans l'administration publique.	%	11,76	25	16	0
3	Proportion des femmes dans la fonction publique.	%	30,62	30,98	31,10	0

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale et Développement des Capacités Institutionnelles	2 092 320	2 262 325	1 838 639	1 981 578
Promotion de la Femme	1 908 668	2 322 692	2 193 513	2 335 176
Promotion de l'Enfant et de la Famille	1 284 333	1 269 334	1 552 495	1 684 478
Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant	500 000	600 000	0	0
Total :	5 785 321	6 454 351	5 584 647	6 001 232

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 399 324	1 399 324	1 624 225	1 738 401
Biens et services	1 339 194	1 409 045	1 599 370	1 724 891
Transferts et subventions	783 169	1 544 628	364 360	423 749
Investissement	2 263 634	2 101 354	1 996 692	2 114 191
Total :	5 785 321	6 454 351	5 584 647	6 001 232

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.022 Administration Générale et Développement des Capacités Institutionnelles

Responsable du Programme : Secrétaire Général:

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme Administration Générale et Développement des Capacités Institutionnelles est le programme de soutien aux autres programmes opérationnels du ministère. Il est essentiellement composé des structures transversales chargées entre autres d'appuyer les responsables des programmes du ministère dans la mise en oeuvre de leurs actions. le programme intervient dans les domaines ci-après:

- la coordination et le pilotage des politiques nationales en matières de genre, enfant et famille;
- la gestion financière;
- la décentralisation et la déconcentration des ressources au sein du département.

En perspective, le programme s'attellera à:

- la mise en oeuvre du plan décennal 2020-2029;
- l'amélioration des ressources transférées aux collectivités et la satisfaction des cadres organiques des services déconcentrés;
- le suivi de la réforme budgétaire pour le département.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.022 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes identifiés

Objectif 1: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Comptes administratifs

Précision Méthodologique : (crédits liquidés/dotation budgétaire)x100

Formule :

1.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de suivi du plan de passation des marchés

Précision Méthodologique : (Nombre de marchés exécutés / nombre total de marchés prévus) x100.

1.3 Taux d'exécution du programme de formation	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de formation

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées / nombre de formations prévues) x 100.

Objectif 2: Améliorer la planification, la coordination et le suivi-évaluation des politiques et programmes du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'exécution moyen des plans de travail annuels(PTA) des quatre (04) programmes	%	85	90	95	95

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des programmes (1 par trimestre)

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées des programmes/nombre total d'activités prévues par les programmes) X100

2.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des instances statutaires des politiques et programmes	%	70	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : PV/CR de Session (Cité des Enfants, FAFE, SP-PNG, PNVBG)

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre en Année N/ nombre total de recommandations formulées en Année N-1) x 100.

2.3 Taux d'exécution des missions de suivi-évaluation des politiques et programmes	%	60	0	100	100
--	---	----	---	-----	-----

Objectif 3: Assurer une meilleure visibilité des actions menées par le département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux d'exécution du plan de communication	%	70	90	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / nombre total d'activités prévues) X 100

Objectif 4: Impulser le processus de la décentralisation et de la déconcentration au sein du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Taux de transfert des ressources financières aux collectivités conformément aux compétences transférées	%	100	100	100	100

4.2 Taux de satisfaction des cadres organiques au niveau déconcentré

%

100

40

45

50

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DRPEFEF, SLPFEF et actes administratifs

Précision Méthodologique : Nombre d'agents existants/nombre total d'agents prévus x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	700 575	700 575	813 177	870 342
Biens et services	810 807	845 812	922 934	996 358
Transferts et subventions	46 656	666 656	60 033	69 818
Investissement	534 282	49 282	42 495	45 060
Total :	2 092 320	2 262 325	1 838 639	1 981 578

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Coordination et Pilotage de Politiques nationale en matière de genre, enfant et famille	1 121 890	1 246 893	713 770	768 062
Gestion financière et matérielle	947 286	992 287	1 095 770	1 182 219
Décentralisation et déconcentration des ressources au sein du département	23 144	23 145	29 099	31 297
Total :	2 092 320	2 262 325	1 838 639	1 981 578

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	31	31	34	37
CATEGORIE B1	14	17	20	23
CATEGORIE B2	18	19	22	25
CATEGORIE C	8	7	9	11
AUTRES	40	42	45	48
Total :	111	116	130	144

Action 01 Coordination et Pilotage de Politiques nationale en matière de genre, enfant et famille

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	194 188	194 188	225 398	241 243
Biens et services	410 520	415 523	467 074	504 236
Transferts et subventions		620 000	0	0
Investissement	517 182	17 182	21 298	22 583
Total	1 121 890	1 246 893	713 770	768 062

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses du salaire du personnel du CNDIFE et du CABINET	194 188
1.1.2 Approvisionnement en biens et services des structures de l'action	281 790
2.1.2 Dissémination du PRODAFFE	125 767
2.2.1 Suivi de l'institutionnalisation du genre	20 000
2.3.1 Prise en charge des activités financées sur le fonds FAFE	600 000
3.1.1 Elaboration et mise en oeuvre d'un plan de communication et de mobilisation sociale	13 235
3.1.3 entretien courant des bâtiments	6 913
3.1.4 collecte de données et rapportage sur la situation de la femme, de l'enfant et de la famille	5 000
Total	1 246 893

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	506 387	506 387	587 779	629 099
Biens et services	379 993	409 994	430 293	464 570
Transferts et subventions	46 656	46 656	60 033	69 818
Investissement	14 250	29 250	17 665	18 732
Total	947 286	992 287	1 095 770	1 182 219

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.3 Entretien courant des Bâtiments	29 250
1.2.1 Exécution et suivi du budget du département	361 317
1.2.2 Approvisionnement en biens et services des structures	75 906
1.2.3 Prise en charge des dépenses de personnel de la DFM	506 387
1.3.1 Renforcement des capacités du personnel du MPFEF	19 427
Total	992 287

Action 03 Décentralisation et déconcentration des ressources au sein du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	20 294	20 295	25 567	27 552
Investissement	2 850	2 850	3 532	3 745
Total	23 144	23 145	29 099	31 297

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Suivi de l'effectivité des transferts des ressources financières et matérielles liées aux compétences transférées	10 000
4.2.1 Mise en oeuvre du plan de déconcentration	10 295
4.2.2 Entretien courant des bâtiments	2 850
Total	23 145

Le Programme : 2.059 Promotion de la Femme

Responsable du Programme : Conseillère Technique Genre

a)Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à améliorer le statut social, économique, juridique et politique de la femme.

A cet effet, il est chargé de :

- améliorer le statut social et économique de la femme ;
- promouvoir les droits sociaux, juridiques et politiques de la femme ;
- améliorer les cadres de concertation et de partenariat ;
- s'assurer de la mise en oeuvre efficace et efficiente des projets et programmes genre au niveau central et déconcentré.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.059 est bâti autour de quatre objectifs spécifique suivants :

- développement d'un capital humain (femmes et hommes) apte à affronter les défis du développement socioéconomique du pays, de la réduction de la pauvreté, de l'intégration africaine et de la mondialisation.
- mise à contribution des potentialités des femmes et des hommes dans le développement du pays par leur participation égale aux sphères de décision ;
- améliorer les cadres de concertation et de partenariat ;
- s'assurer de la mise en oeuvre efficace et efficiente des projets et programmes au niveau central et déconcentré..

Objectif 1: Développer la communication, l'identification et la prise en charge des cas de complication liées aux MGF/VBG.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Pourcentage des cas liés aux MGF/ VBG pris en charge	%	60	54	77	100

Moyen de Vérification : Rapports nationaux du PNVBG, carte de référence

Précision Méthodologique : (Nombre de cas pris en charge / nombre de cas identifiés) x 100

1.2 Proportion de villages ayant abandonné l'excision	%	15	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Précision Méthodologique : Rapport d'activités

Formule : (Nombre de villages ayant abandonné à travers la signature de convention / nombre de villages couvrir par an) x 100

1.3 Proportion des villages ayant abandonné le mariage des enfants	%	40	47	73	100
--	---	----	----	----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de villages ayant abandonné à travers la signature de convention / nombre de villages à couvrir par an) x 100

Formule :

1.4 Proportion d'activités de communication holistique sur les VBG réalisées	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de diffusions d'activités réalisées / nombre d'activités de diffusions prévues) x 100

Objectif 2: Assurer une représentation équitable des femmes et de leurs associations dans les instances chargées de prévenir, réguler et résoudre les conflits.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de représentativité des femmes dans les postes nominatifs	%	15	30	35	40

Moyen de Vérification : Actes de nomination

Précision Méthodologique : (Nombre de femmes nommées / Nombre de personnes prévues dans les organes) x 100

2.2 Taux de représentativité des femmes dans les postes électifs	%	60	30	35	35
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Résultats des élections

Précision Méthodologique : (Nombre de femmes élues / nombre de personnes prévues dans les organes) x 100

Objectif 3: Développer des programmes appropriés pour soutenir l'équipement et la formation en vue d'accompagner la promotion de l'entrepreneuriat féminin dans les zones rurales et urbaines.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Pourcentage d'organisations de femmes ayant accès aux équipements et aux infrastructures de production	%	30	100	100	100

Moyen de Vérification : Bordereau de livraison, PV de réception

Précision Méthodologique : (Nombre d'organisations de femmes bénéficiaires / Nombre d'organisations de femmes prévues) x 100.

Formule :

3.2 Taux de femmes formées dans les AGR et dans l'entrepreneuriat	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de formation et d'activités.

Précision Méthodologique : (Nombre de femmes formées dans les AGR / nombre de femmes prévues) x 100 / nbre de femmes formées en entrepreneuriat / nombre de femmes prévues x 100

Formule :

3.3 Taux de réussite des activités d'AGR et d'entrepreneuriat	%	35	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, rapport d'enquêtes

Précision Méthodologique : (Nombre de femmes exerçant l'activité pendant au moins 1 an / (nombre de femmes appuyées dans les AGR) x 100

3.4 Taux de réussite des activités d'entrepreneuriat		-	-	-	-
--	--	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, rapport d'enquêtes

Précision Méthodologique : (nombre de femmes exerçant l'activité pendant au moins 3 ans / nombre de femmes appuyées dans l'entrepreneuriat) x 100

Objectif 4: S'assurer de la mise en oeuvre efficace et efficiente des projets et programmes aux niveaux central et déconcentré.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Taux de réalisation des missions de suivi et de supervision des activités.	%	90	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de suivi-supervision

Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi/supervision réalisées sur nombre de mission de suivi-supervision prévues) x100

4.2 Proportion de projets programmes suivis et supervisés	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de mission de suivi supervision

Précision Méthodologique : Nombre de projets et programmes suivis et supervisés/nombre projets et programmes existants(05) x 100

Formule :

4.3 Proportion de cadres de concertation créés et fonctionnels	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de mission de suivi et supervision, de concertation

Précision Méthodologique : (Nombre de cadre de concertation tenus/nombre de cadres de concertation prévus) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	541 783	541 783	628 854	673 057
Biens et services	235 891	235 736	347 215	373 046
Transferts et subventions		21 459	0	0
Investissement	1 130 994	1 523 714	1 217 444	1 289 073
Total :	1 908 668	2 322 692	2 193 513	2 335 176

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Amélioration des conditions de la femme	1 653 600	2 074 980	1 887 180	2 009 318
Formation et Education de la Femme	255 068	247 712	306 333	325 858
Total :	1 908 668	2 322 692	2 193 513	2 335 176

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	76	69	80	91
CATEGORIE B1	23	22	30	38
CATEGORIE B2	32	33	44	55
CATEGORIE C	13	10	16	22
AUTRES	40	37	48	59
Total :	184	171	218	265

Action 01 Amélioration des conditions de la femme

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	493 796	518 373	601 683	643 976
Biens et services	172 972	187 271	241 797	260 303
Transferts et subventions		21 459	0	0
Investissement	986 832	1 347 877	1 043 700	1 105 039
Total	1 653 600	2 074 980	1 887 180	2 009 318

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du salaire et accessoires du personnel	518 373
1.1.2 Acquisition de biens et services au profit des services	144 353
1.1.3 Organisation de la campagne des 16 jours d'activismes	1 500
1.1.4 Assurer la prise en charge holistique des victimes de violences basées sur le genre (VBG)	3 028
1.1.6 Entretien courants des Bâtiments	35 115
1.2.1 Organisation de la journée internationale tolérance zéro aux MGF/E (06 février)	1 013
1.3.1 Organiser des missions trimestrielles conjointes de suivis des activités sur les MGF, le Genre et les VBG aux niveaux régional et local	10 000
1.4.1 Elaboration d'un plan de communication triennal (2020-2022) de mise en oeuvre de la stratégie nationale holistique pour mettre fin aux VBG	606
2.1.1 Prise en charge des salaires	6 340
4.1.1 Réalisation des mission de suivi et de supervision des activités	34 650
4.3.4 Projet 1: programme national appui femmes opératrices économiques	120 000
4.3.5 projet 2 : programme d'appui à l'autonomisation des femmes dans les filières agro sylvo pastorales et le karité	400 000
4.3.6 projet 3 : programme d'appui diversification, valorisation (filieres porteuses)	150 000
4.3.7 projet 4 : Réhabilitation des centres d'autopromotion des femmes	150 000
4.3.8 projet 5 : projet appui promotion de la femme rurale	200 000
4.3.9 projet 6 : projet appui organisation panafricaine des femmes	150 000
4.3.10 Projet 7: Réhabilitation du Programme National de Lutte contre L'Excision	150 000
Total	2 074 980

Action 02 Formation et Education de la Femme

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	47 987	23 410	27 171	29 081
Biens et services	62 919	48 465	105 418	112 743
Investissement	144 162	175 837	173 744	184 034
Total	255 068	247 712	306 333	325 858

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.3 Approvisionnement en biens et services pour les services de l'action 2	48 465
3.1.4 Prise en charge du salaire du personnel	23 410
3.2.3 Entretien courant des bâtiments (CAK et MAFE)	45 837
3.2.4 Formation en coupe et couture, teinture, coiffure, saponification hôtellerie, house-keeping, informatique (maison digitale), alphabétisation	10 000
4.1.5 Projet équipement maisons des femmes et enfants	120 000
Total	247 712

Le Programme : 2.060 Promotion de l'Enfant et de la Famille

Responsable du Programme : Directeur national de la Promotion de l'enfant et de la Famille

a)Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à promouvoir la protection, le développement et la participation de l'enfant et le bien-être de la famille.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

1. Créer un environnement juridique et institutionnel favorable au plein épanouissement et au développement harmonieux de l'enfant ;
2. Renforcer les connaissances sur les droits et devoirs des enfants et la lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes;
3. Promouvoir des activités de loisirs, artistiques et socioculturelles en faveur des enfants et leur participation ;
4. Renforcer la fonction socialisante de la famille

Objectif 1: Créer un environnement juridique et institutionnel favorable au plein épanouissement et au développement harmonieux de l'enfant

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2019	2020	2021	2022	
1.1 Pourcentage de documents soumis à l'adoption dans le domaine de la protection des droits de l'enfant, de la promotion de la famille	%	80	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services du programme

Précision Méthodologique : (nombre de documents adoptés/nombre de documents prévus par an) x 100

1.2 Pourcentage de cadres de concertation fonctionnel	%	60	50	70	100	100
---	---	----	----	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services du programme

Précision Méthodologique : (Nombre d'institution éducative accompagnée/nombre total d'institution éducative) x100

1.3 Taux de couverture géographique des missions de suivi/supervisions	%	100	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services

Précision Méthodologique : (Nombre de régions couvertes par les missions de supervision)/(nombre total des régions et le District) x 100.

Objectif 2: Renforcer les connaissances sur les droits et devoirs des enfants et la lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2019	2020	2021	2022	
2.1 : Pourcentage d'enfants victimes de VAEN y compris ceux en situation d'urgence pris en charge	%	100	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants pris en charge) / (le nombre total d'enfants identifiés) X 100 (300 enfants)

2.2 Pourcentage de personnes formées sur les droits et devoirs des enfants	%	100	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes formées) / (le nombre total de personnes prévues par an) x 100

2.3 Nombre d'études réalisées sur les droits de l'enfant et la promotion de la famille	nombre	1	2	2	2	2
--	--------	---	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services

Précision Méthodologique : : Dénombrement

Objectif 3: Promouvoir des activités de loisirs, artistiques et socioculturelles en faveur des enfants et leur participation

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2019	2020	2021	2022	
3.1 Nombre de cadres d'expression pour enfants animés	nombre	6	6	6	6	6

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la cité des enfants

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.2 Pourcentage d'enfants ayant pris part aux activités socioéducatives	%	100	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants ayants pris part aux activités socioéducatives)/ (Nombre total d'enfants prévu)x100

Objectif 4: Renforcer la fonction socialisante de la famille

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Pourcentage de jeunes informés et sensibilisés sur la santé de la reproduction et la planification familiale	%	75	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services

Précision Méthodologique : (Nombre de jeunes informés, sensibilisés) / (l'effectif total de jeunes prévus pour être formés) X100 (5500 adolescents)

4.2 Pourcentage d'enfants référés pris en charge	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants référés pris en charge) / (le nombre total d'enfants reçus) X 100

4.3 Nombre d'enfants adoptés par an	%	-	100	100	100
-------------------------------------	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre d'enfants adoptés/Nombre d'enfants prévu pour l' adoption)x100

4.4 Nombre de médiation familiale	%	-	200	250	300
-----------------------------------	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de médiations réalisées/nombre de médiations prévues)x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	156 966	156 966	182 194	195 002
Biens et services	292 496	327 497	329 221	355 487
Transferts et subventions	236 513	256 513	304 327	353 931
Investissement	598 358	528 358	736 753	780 058
Total :	1 284 333	1 269 334	1 552 495	1 684 478

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Promotion des droits de l'enfant et de la famille	743 820	743 821	873 814	934 179
Participation des Enfants	540 513	525 513	678 681	750 299
Total :	1 284 333	1 269 334	1 552 495	1 684 478

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	32	31	34	37
CATEGORIE B1	10	11	14	17
CATEGORIE B2	10	11	14	17
CATEGORIE C	4	4	6	8
AUTRES	27	25	28	31
Total :	83	82	96	110

Action 01 Promotion des droits de l'enfant et de la famille

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	156 966	156 966	182 194	195 002
Biens et services	292 496	327 497	329 221	355 487
Investissement	294 358	259 358	362 399	383 690
Total	743 820	743 821	873 814	934 179

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du salaire et accessoire du personnel	156 966
1.1.3 Approvisionnement en biens et services des structures de coordination de l'enfant et de la famille (comité interministériel et comité paritaire, conseil national de la famille)	5 000
1.1.4 Approvisionnement en biens et services de la DNPEF	12 785
1.1.5 Approvisionnement en biens et services du CAPF	171 332
1.1.6 Entretien courant des bâtiments	10 738
1.2.1 Appui en vivre et en non vivre	5 000
1.2.2 Appui conseil et formation des agents	5 000
1.3.1 Réalisation d'une mission de suivi/supervisions des activités dans les régions	5 000
2.1.2 Prise en charge de l'encadrement scolaire	10 000
2.2.1 Prise en charge de la formation sur les droits et les devoirs de l'enfant	10 000
4.2.1 Appui à la recherche et à la réunification familiale des enfants du CAPF	10 000
4.2.2 Prise en charge du salaire des nounous	70 000
4.2.3 Prise en charge alimentaire, vestimentaire, sanitaire et médicale des enfants	13 000
4.3.1 Couverture des frais administratifs et sociaux de l'adoption des enfants	7 000
4.4.1 Réalisation de médiation familiale	2 000
4.4.2 Projet 1: lutte contre l'abandon enfants	100 000
4.4.3 Projet 2: Construction/Equipement pouponnière	150 000
Total	743 821

Action 02 Participation des Enfants

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	236 513	256 513	304 327	353 931
Investissement	304 000	269 000	374 354	396 368
Total	540 513	525 513	678 681	750 299

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.7 Prise en charge des dépenses du personnel	108 253
1.1.8 Approvisionnement en biens et services de la cité des Enfants	51 160
1.1.9 Promouvoir la participation des enfants à travers l'organisation des activités socioéducatives	77 100
3.1.1 Organisation du salon de l'enfance de Bamako	10 000
3.1.2 Organisation des journées commémoratives dédiées à l'enfance	5 000
3.2.1 Organisation des collectivités éducatives en faveur des enfants	3 000
3.2.2 Organisation des journées thématiques en faveur des enfants	2 000
3.2.3 Projet 1: Aménagement espace de loisirs de la cité des enfants	269 000
Total	525 513

Le Programme : 3.003 Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant

Responsable du Programme : Secrétaire Général du MPFEF

a).Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à atteindre l'objectif général du Fonds d'Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant (FAFE) qui vise à contribuer à l'autonomisation de la femme et l'épanouissement de l'enfant.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Les objectifs spécifiques du PAAFE sont :

- 1-Accroître le potentiel économique des femmes ;
- 2-Contribuer au développement du leadership des femmes dans la vie publique et politique ;
- 3-Contribuer à l'épanouissement de l'enfant ;
- 4-Assurer le suivi-évaluation des activités du PAAFE.

Objectif 1: Accroître le potentiel économique des femmes					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Pourcentage d'organisations féminines équipées en matériels et infrastructures de production	%	20	75	80	85

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, justificatifs des acquisitions des matériels et équipement de production					
Précision Méthodologique : (Nombre d'organisations féminines équipées /Nombre d'organisations féminines demandant à être équipées) x 100					
1.2 Pourcentage de projets d'activités génératrices de revenus/PME financés pour les femmes	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de dépouillement et de validation					
Précision Méthodologique : (Nombre de projets d'AGR/PME financés) / (nombre total de projets d'AGR/PME prévus) x 100					
1.3 Pourcentage d'emplois créés - Femmes	%	50	55	60	65

Moyen de Vérification : rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'emplois créés pour les femmes / nombre total d'emplois à créer prévus par les projets et activités financées) x 100					

Objectif 2: Contribuer au développement du leadership des femmes dans la vie publique et politique					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Pourcentage de personnes formées en le leadership	%	70	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de formations, rapport de suivi/évaluation					
Précision Méthodologique : (Nombre de femmes formées / nombre total de personnes prévues) x 100					

Objectif 3: Contribuer à l'épanouissement de l'enfant					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Pourcentage de projets financés en faveur de l'épanouissement des enfants	%	50/45	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de dépouillement et de validation					
Précision Méthodologique : (Nombre de projets financés/Nombre total de projets prévus)x100					
3.2 Pourcentage d'enfants réinsérés Filles/Garçons	%	-	45/35	50/40	55/45

Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de filles réinsérées / nombre total d'enfants à réinsérer prévu) x 100					
3.3 Pourcentage d'enfants encadrés Filles/Garçons	%	32	0	35/45	60/40

Moyen de Vérification : rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de filles encadrés/Nombre d'enfants à encadrer prevu)x100					
Formule : (Nombre de garçons encadrés/Nombre d'enfants à encadrer prevu)x100					

Objectif 4: Assurer le suivi-évaluation des activités du PAAFE

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Taux d'exécution des missions de suivi et supervision	%	60	65	70	75

Moyen de Vérification : Rapports de missions de suivi et supervision

Précision Méthodologique : (nombre de missions réalisées) / (nombre total de missions prévues) x 100

4.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des missions de suivi et de supervision et des sessions du Comité de Pilotage	%	55	60	65	70
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports de missions de suivi et supervision et des sessions du Comité de Pilotage

Précision Méthodologique : (nombre de recommandations exécutées / nombre total de recommandations formulées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	500 000	600 000	0	0
Total :	500 000	600 000	0	0

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Autonomisation de la femme et épanouissement de l'enfant	500 000	600 000	0	0
Total :	500 000	600 000	0	0

Action 01 Autonomisation de la femme et épanouissement de l'enfant**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	500 000	600 000	0	0
Total	500 000	600 000	0	0

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Dotation des organisations féminines en matériels et équipements de production	50 000
1.2.1 Organisation des appels à proposition de projets	2 000
1.2.2 Dépouillement des projets soumis	15 000
1.2.3 validation des projets éligibles	5 000
1.2.4 Financement des projets retenus	150 000
1.2.5 Participation à la mise en oeuvre des activités avec les partenaires	100 500
1.3.1 suivi des activités commerciales et promotionnelles	10 000
2.1.1 Identification des besoins de formation et des modules pour les bénéficiaires des projets financés et d'autres groupements de femmes et formation des personnes identifiées	100 000
2.1.2 Identification des besoins de formation et des modules pour la CTFAPFE et formation des personnes identifiées.	20 000
3.1.1 Financement des projets retenus en faveur de l'épanouissement de l'enfant	70 000
3.2.1 Appui à la réinsertion des enfants en situation difficile	15 000
3.3.1 Appui à l'encadrement des enfants en situation difficile	20 000
4.1.1 Exécution du plan de suivi-évaluation	25 000
4.1.2 Exécution du plan de communication	15 000
4.2.1 Mise en oeuvre des recommandations des missions de suivi, supervision, d'évaluation et du comité de pilotage du FAFE	2 500
Total	600 000

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.059	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROGRAM. NATIONAL APPUI FEMMES OPERATRICES ECONOMI	120 000	0	120 000	0	0
	APPUI VALORISATION FILIERES PORTEUSES	150 000	142 500	150 000	175 399	185 693
	APPUI ORGANISATION PANAFRICAINNE DES FEMMES	150 000	0	150 000	0	0
	EQUIPEMENT MAISONS DES FEMMES ET ENFANTS	120 000	95 000	120 000	116 933	123 796
	PROJET REHABILITATION CENTRE LUTTE CONTRE EXCISION	150 000	142 500	150 000	175 400	185 695
	APPUI AUTONOMISATION FEMMES FILIERS AGRO-SYLVO-PAST	200 000	142 500	200 000	175 399	185 693
	PROJET APPUI PROMOTION FEMMES RURALES	200 000	237 500	200 000	292 333	309 491
	REHABILITATION CENTRES AUTOPROMOTION FEMMES	140 000	142 500	140 000	175 400	185 695
Total :		1 230 000	902 500	1 230 000	1 110 864	1 176 063

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.060	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	LUTTE CONTRE ABANDON ENFANTS	100 000	95 000	100 000	116 932	123 795
	CONSTRUCTION / EQUIPEMENT POUPONNIERE BAMAKO	150 000	190 000	150 000	233 866	247 593
	AMENAGEMENT ESPACE LOISIRS CITE DES ENFANTS	250 000	285 000	250 000	350 800	371 391
Total :		500 000	570 000	500 000	701 598	742 779

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté prépare et met en oeuvre la politique nationale relative à la Solidarité nationale et à la lutte contre la Pauvreté.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- le développement et l'organisation de la Solidarité nationale et de la lutte contre la Pauvreté ;
- le développement des coopératives et des mutuelles et la promotion de l'action communautaire ;
- la définition et la mise en oeuvre de programmes d'insertion économique et professionnelle des personnes défavorisées ou victimes de mesures économiques spécifiques ;
- la protection et la promotion des handicapés ;
- la coordination de l'organisation du retour des Maliens réfugiés à l'extérieur et de leur réinsertion socio-économique ;
- la coordination de la mobilisation et de l'utilisation des aides alimentaires destinées aux populations victimes de crise ;
- la coordination des actions humanitaires dans les situations de crise;
- la prise en charge des victimes civiles d'acte terroriste.

I.2 Les contraintes et les défis

Les principaux contraintes et défis sont entre autres :

I.2.1 Contraintes

- L'inadéquation entre les missions et la nouvelle répartition des structures ;
- L'insuffisance du financement des politiques et programmes du Département ;
- L'insuffisance de la logistique roulante et sa maintenance à tous les niveaux

I.2.2 Défis

- Actualisation des cadres organiques des structures ;
- Adoption du plan de carrière du Département ;
- Renforcement du parc auto et assurer la maintenance régulière à tous les niveaux ;
- Amélioration de la collecte et l'analyse des données ;

I.3 La politique sectorielle

Le Mali a adopté le 15 décembre 1990 sa déclaration de Politique sectorielle de santé et de population. Elle précise les grandes orientations sur l'amélioration de la santé des populations, l'extension de la couverture sanitaire et la recherche d'une plus grande viabilité et une meilleure performance du système de santé. Elle a été complétée par la politique nationale d'action sociale et de solidarité en 1993.

Le Plan Décennal de Développement Sanitaire et Social (PDDSS) qui a couvert la période de 1998 à 2007 et a été mis en oeuvre par les départements en charge de la Santé et de la Solidarité à travers des phases quinquennales appelées PRODESS (Programme de Développement Sanitaire et Social) dont la génération en cours (PRODESS III) vient d'être évaluée en 2017 et qui a donné des résultats satisfaisants et quelques défis à relever. Il a été étendu au Ministère en charge de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille en 2010.

Le PRODESS III découle du nouveau PDDSS et tient compte du contexte actuel marqué par la décentralisation et la crise sociopolitique que le pays a connues. Il est structuré autour de onze objectifs stratégiques.

En plus du PRODESS, le département met en oeuvre plusieurs politiques à savoir :

- la Politique Nationale de Solidarité

Cette Politique vise l'amélioration des conditions économiques culturelles et sociales des communautés par leur participation active à la vie. Elle est structurée autour de trois principales orientations stratégiques à savoir :

- * la Promotion Communautaire ou Développement Communautaire
- * le Développement d'une politique d'aide et de Protection Sociale

* L'Elaboration et la mise en oeuvre d'une politique en faveur des Personnes Agées.

- la Politique Nationale d'Action Humanitaire

L'objectif général de cette politique est d'améliorer la réinsertion socio-économique des personnes en situation de handicap pour leur participation effective au développement du pays.

La Stratégie pour la promotion économique des personnes en situation de handicap également adoptée en Conseil des Ministres s'articule autour de quatre orientations stratégiques : (i) réduire la pauvreté et lutter contre l'exclusion sociale ; (ii) assurer une meilleure protection sociale aux personnes handicapées ; (iii) assurer l'éducation, la formation et l'insertion professionnelle des personnes handicapées et (iv) promouvoir le développement institutionnel et renforcer les organisations des personnes handicapées.

- la Politique Nationale de Protection Sociale

Elle est structurée autour de trois orientations stratégiques :

* L'Extension des champs d'application matérielle et personnelle de la Sécurité Sociale ;

* le Développement de l'Aide et de l'Action Sociale ;

* le Développement de la Mutualité et des autres formes d'organisations basées sur la solidarité.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	nombre de ménages les plus démunis couverts par les transferts sociaux (Cible pour 2018: 561 283 ménages)	Nombre	232670	276283	251643	1129328
2	Pourcentage de populations couvertes par les institutions de sécurité sociale (cible pour 2018: 31,66%)	%	13,41	15,34	16,14	15,63
3	Pourcentage de la population couverte par les mutuelles de santé(cible pour 2018: 15%)	%	4,47	4,93	4,95	5,02
4	Taux de réinsertion socio-économique des personnes en situation de handicap(cible pour 2018:20%)	%	0	12,8	21,72	21,72
5	Nombre de femmes seules chargées de famille suivies /assistés(cible pour 2018 :6000)	Nombre	0	4253	6250	6253

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 2 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale	4 168 010	4 480 232	5 558 573	6 238 582
Renforcement de la Solidarité et de la Lutte Contre l'Exclusion	2 466 582			
Renforcement de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire	11 954 510			
Lutte Contre la Pauvreté	1 141 028	4 434 528	1 850 600	2 073 628
Total :	19 730 130	8 914 760	7 409 173	8 312 210

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	3 032 432	1 068 556	1 240 307	1 327 500
Biens et services	1 478 169	1 328 156	1 238 163	1 336 472
Transferts et subventions	13 772 248	2 895 930	4 102 538	4 771 243
Investissement	1 447 281	3 622 118	828 165	876 995
Total :	19 730 130	8 914 760	7 409 173	8 312 210

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.023 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général/MSAH

a)Présentation stratégique du programme :

Le programme s'occupe de :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques du département ;
- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du ministère ;
- la coordination et le suivi des activités de lutte contre le SIDA et la maladie à virus Ebola au sein du département.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme est bâti autour de (4) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes identifiés

Objectif 1: Coordonner et assurer le suivi de la mise en oeuvre de la politique sectorielle du Département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux d'exécution du programme d'activités du Département	%	1	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues du PRODESS relevant du MSLP	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : programme d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées)*100

1.3 Nombre de mission de suivi de la mise en oeuvre des politiques et projets /programmes du Département	nombre	60	4	4	4
--	--------	----	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel

Précision Méthodologique : (Nombre de besoins satisfaits en équipement/nombre de besoins exprimés en équipement)*100

1.4 Délai de production de l'annuaire statistique de l'année (n-1)	Trimestre	-	1er Trimestre	1er Trimestre	1er Trimestre
--	-----------	---	---------------	---------------	---------------

Objectif 2: Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources humaines ,financière et materielle du Département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de satisfaction des besoins de formation	%	98	50	75	100

Moyen de Vérification : Rapports périodiques et comptes administratifs

Précision Méthodologique : (crédits liquidés/créditqs notifiés)*100

2.2 Taux d'execution du budget du département	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de mission d'inspection

Précision Méthodologique : (nombre de missions exécutées/nombre de missions prévues)*100

2.3 Taux d'execution du plan de passation des marchés	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités ; plan de passation de marchés

Précision Méthodologique : (nombre de marchés notifiés/nombre de marchés programmés)*100

2.4 Taux du programme de sensibilisation et de formation sur le VIH/SIDA	%	5	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.5 Nombre de mission de supervision des activités VIH au niveau des structures relevant du Département réalisé	Nbr	-	5	5	5
---	-----	---	---	---	---

Objectif 3: Impulser la Décentralisation/Déconcentration en matière de Développement Social, de Protection sociale et d'Economie Solidaire

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux d'exécution des missions de dissémination du décret fixant le détail de compétences transférées aux Collectivités Territoriales	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapports de missions

Précision Méthodologique : nombre de missions de dissémination exécutées/nombre de missions prévues sur l'ensemble du territoire du Mali

3.2 Proportion des ressources transférables transférées aux Collectivités Territoriales	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (les ressources transférées/les ressources transférables)*100

Objectif 4: Assurer la coordination et le suivi du PURD/RN

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Nombre de réunions de coordination réalisées	Nombre	100	4	4	4

Moyen de Vérification : Rapport de mission d'inspection

Précision Méthodologique : (nombre de missions d'inspection exécutées/nombre de missions prévues)*100

4.2 Nombre de missions de suivi réalisées	Nombre	-	2	2	2
---	--------	---	---	---	---

Objectif 5: Développer la formation continue des travailleurs sociaux

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
5.1 Nombre d'étudiants formés	Nbre	4	680	730	850

5.2 Proportion des étudiants ayant suivi la formation initiale	%	4	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Comptes rendus de missions

Précision Méthodologique : Dénombrement

5.3 Proportion des étudiants ayant suivi la formation continue	%	-	60	100	100
--	---	---	----	-----	-----

5.4 Taux de réussite aux examens de fin d'études en DUT	%	52	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

5.5 Taux de réussite aux examens de fin d'études en licence professionnelle	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 193 918	1 068 556	1 240 307	1 327 500
Biens et services	1 154 381	1 328 156	1 238 163	1 336 472
Transferts et subventions	1 622 843	1 999 152	3 006 535	3 496 596
Investissement	196 868	84 368	73 568	78 014
Total :	4 168 010	4 480 232	5 558 573	6 238 582

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Coordination et Pilotage des politiques sociales.	2 208 317	1 585 817	2 566 905	2 937 875
Gestion financière et matérielle	1 723 585	2 143 586	2 026 594	2 180 694
Décentralisation et déconcentration des ressources et des compétences au sein du département	19 320	29 320	20 975	22 662
Contrôle des services de l'action sociale	216 788			
Formation des travailleurs sociaux		721 509	944 099	1 097 351
Total :	4 168 010	4 480 232	5 558 573	6 238 582

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	38	50	53	56
CATEGORIE B1	24	25	28	31
CATEGORIE B2	11	12	14	16
CATEGORIE C	10	10	13	16
AUTRES	59	65	69	73
Total :	142	162	177	192

Action 01 Coordination et Pilotage des politiques sociales.**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	130 884	130 884	151 921	162 601
Biens et services	372 233	392 233	404 208	436 743
Transferts et subventions	1 562 700	1 062 700	2 010 776	2 338 531
Investissement	142 500			
Total	2 208 317	1 585 817	2 566 905	2 937 875

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel	130 884
1.1.2 Suivi et supervision des programmes d'activités	262 810
1.1.3 Prise en charge des catastrophes naturelles	176 923
1.1.4 Appui à la mise en oeuvre du RAMU	1 000 000
1.1.5 Mise en oeuvre des activités de communication du Département	15 200
Total	1 585 817

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	937 672	937 672	1 088 386	1 164 899
Biens et services	686 602	906 603	812 980	877 067
Transferts et subventions	44 943	244 943	57 829	67 255
Investissement	54 368	54 368	67 399	71 473
Total	1 723 585	2 143 586	2 026 594	2 180 694

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
2.1.1	Prise en charge du personnel	937 672
2.1.2	Construction, et équipement d'un magasin à 2 niveaux et réhabilitation et aménagement	51 650
2.1.3	Appui au fonctionnement des organismes publics	244 943
2.2.1	Préparation, exécution et suivi du budget du Département	906 569
2.4.1	Appui aux ateliers de sensibilisation et d'information des pairs éducateurs dans le cadre de la lutte contre le VIH/SIDA et maladie à virus EBOLA	2 752
Total		2 143 586

Action 03 Décentralisation et déconcentration des ressources et des compétences au sein du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	19 320	29 320	20 975	22 662
Total	19 320	29 320	20 975	22 662

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
3.1.1	Réalisation de missions de dissémination du décret fixant les détails de compétences transférées aux Collectivités Territoriales	21 642
3.2.1	Suivi de la mise en oeuvre des ressources transférées aux Collectivités Territoriales	7 678
Total		29 320

Action 04 Contrôle des services de l'action sociale

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	125 362			
Biens et services	76 226			
Transferts et subventions	15 200			
Total	216 788			

Action 06 Formation des travailleurs sociaux

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions		691 509	937 930	1 090 810
Investissement		30 000	6 169	6 541
Total		721 509	944 099	1 097 351

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Réalisation de projets de recherche et renforcement des capacités des laboratoires	28 500
5.1.2 Traitement et paiement des salaires du personnels	185 314
5.1.3 Paiement des indemnités d'heures supplémentaires effectuées par les enseignants et personnel administratif	173 594
5.1.4 Appui financier à la réalisation des missions assignées	56 523
5.1.5 Règlement des rédevances	21 390
5.1.6 Prise en charge des dépenses liée aux gardiennages, nettoyages et autres services	12 350
5.1.7 Prise en charge des ateliers de formation, fournitures et achat de carburant	243 838
Total	721 509

Action 01 Gestion des groupes vulnérables, des populations victimes de situation d'urgence et ou de catastrophe et de renforcement de l'autopromotion des communautés

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	300 706			
Biens et services	83 955			
Transferts et subventions	1 284 188			
Investissement	380 000			
Total	2 048 849			

Action 02 Promotion et réinsertion des personnes en situation de handicap

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	391 133			
Investissement	26 600			
Total	417 733			

Action 01 Suivi de la mise en oeuvre de la PNPSES

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 537 808			
Biens et services	239 833			
Transferts et subventions	925 715			
Investissement	41 063			
Total	2 744 419			

Action 02 Fourniture de prestations sociales

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	8 898 251			
Investissement	190 000			
Total	9 088 251			

Action 03 Protection sociale et économie solidaire

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	121 840			
Total	121 840			

Le Programme : 2.063 Lutte Contre la Pauvreté

Responsable du Programme : Le Conseiller technique en charge des questions financières

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme vise à améliorer les conditions de vie des communautés rurales et urbaines, à renforcer leurs capacités ainsi que celles de l'ensemble des autres acteurs.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de (2) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes identifiés

Objectif 1: Réduire la pauvreté des groupes vulnérables dans les communautés rurales et urbaines					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Pourcentage d'infrastructures socio collectives et productives réalisées	%	20	20	15	15

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : (nombre d'infrastructures socio collectives et productives réalisées/nombre d'infrastructures socio collectives et productives programmées)*100

1.2 Nombre de personnes vulnérables assistées	Nombre	-	4000	5000	5000
1.3 Nombre d'Activités Génératrice de Revenus initiées en faveur des personnes vulnérables	Nombre	-	15	20	25

Objectif 2: Identifier les obstacles au DHD et la lutte contre la pauvreté					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Nombre d'Etudes sur le DHD et la pauvreté réalisées	Nombre	3	3	3	3

Moyen de Vérification : Rapport d'études

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Nombre de rapports études diffusés dans le cadre du DHD	Nombre	-	3	3	3
---	--------	---	---	---	---

Objectif 3: Renforcer la solidarité en faveur des militaires, de leurs familles et leurs ayant droits

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Nombre de familles de militaires morts pour patrie appuyées	Nombre	-	50	50	50
3.2 Pourcentage d'enfants des forces armées et de sécurité ayant bénéficié d'un appui pour la scolarisation	%	-	100	100	100
3.3 Nombre de veuves des forces armées de sécurités ayant bénéficié d'Activités Génératrices de Revenus	Nombre	-	30	30	30

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	528 278	896 778	1 096 003	1 274 647
Investissement	612 750	3 537 750	754 597	798 981
Total :	1 141 028	4 434 528	1 850 600	2 073 628

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Assistance aux démunis et acces aux services sociaux de base	668 464	3 553 464	849 519	963 595
Etudes et recherches sur le développement humain durable et de la lutte contre la pauvreté	472 564	522 564	584 825	625 929
Solidarité en faveur des militaires, de leurs familles et ayant droits		358 500	416 256	484 104
Total :	1 141 028	4 434 528	1 850 600	2 073 628

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	1	1	2	3
Total :	1	1	2	3

Action 01 Assistance aux démunis et acces aux services sociaux de base**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	478 464	478 464	615 653	716 003
Investissement	190 000	3 075 000	233 866	247 592
Total	668 464	3 553 464	849 519	963 595

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses relatives à la Lutte contre la Pauvreté	384 660
1.1.2 Appui réinsertion socioéconomique des régions du Nord	95 000
1.1.3 Projet appui reinsertion socioéconomique des populations du Nord du Mali	2 975 000
1.2.1 Prise en charge des personnes déplacées	49 402
1.3.1 Organisation des sessions de formation en faveur des femmes vulnérables	49 402
Total	3 553 464

Action 02 Etudes et recherches sur le développement humain durable et de la lutte contre la pauvreté

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	49 814	59 814	64 094	74 540
Investissement	422 750	462 750	520 731	551 389
Total	472 564	522 564	584 825	625 929

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Réalisation d'études thématiques sur la pauvreté et le développement humain durable	84 754
2.1.2 Appui au fonctionnement de l'ODHD	57 811
2.1.3 Appui programme ODHD	365 000
2.2.1 Diffusion des rapports d'études dans le cadre du DHD	15 000
Total	522 564

Action 03 Solidarité en faveur des militaires, de leurs familles et ayant droits

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions		358 500	416 256	484 104
Total		358 500	416 256	484 104

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge du personnel Fondation pour la solidarité	80 000
3.1.2 Elaboration des programmes d'aides et de solidarité	48 500
3.1.3 Mise en oeuvre des programmes d'aides et de solidarité	230 000
Total	358 500

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2020	2019	2020	2021
	Source de financement					
2.063	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI PROGRAMME OBSERVATOIRE DVPT HUMAIN DURABLE	400 000	380 000	400 000	467 734	495 189
	PROJET APPUI REINSERTION SOCIO.ECOQ POPULATIONS NORD	100 000	190 000	100 000	233 866	247 592
	Total :	500 000	570 000	500 000	701 600	742 781

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Conformément aux dispositions du Décret n° 2018-0747/P-RM du 4 septembre 2018 fixant les attributions spécifiques des membres du Gouvernement, le ministère des Infrastructures et de l'Équipement prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière d'infrastructures, de développement des infrastructures et de l'équipement du pays.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis. L'analyse porte sur la mise en oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- l'insuffisance et l'inadéquation des ressources humaines ;
- l'insuffisance de ressources pour assurer le financement du secteur ;
- l'occupation anarchique des emprises des routes ;
- la vétusté et l'inadaptation des moyens de transports routiers ;
- l'insuffisance de la cartographie à grande échelle.

I.2.2 Défis

- le renforcement des capacités des ressources humaines;
- le recours à des financements innovants pour la réalisation et la gestion des infrastructures ;
- l'application du décret N° 2015-0890/P-RM du 31 décembre 2015 fixant les emprises et les caractéristiques techniques minimales des différentes catégories des routes ;
- le renforcement du secteur en infrastructures et en équipements modernes ;
- la disponibilité des informations géographiques à un coût optimal.

I.3 La politique sectorielle

Le Document de la Politique Nationale des Transports, des Infrastructures de Transport et du Désenclavement (PNTITD) a été adopté en Conseil des Ministres le 28 octobre 2015. La présente politique a été élaborée de façon participative avec l'appui constant des Partenaires Techniques et Financiers et sur la base d'une vision partagée. Elle constitue une opportunité pour booster et orienter véritablement les activités du secteur jusqu'à l'horizon 2034.

L'objectif général de la Politique Nationale des Transports, des Infrastructures de Transport et du Désenclavement (PNTITD) est de contribuer à la croissance économique par le désenclavement intérieur et extérieur, de créer un environnement juridique et institutionnel propice aux investissements et à une gestion performante du secteur des transports, d'assurer une articulation entre les différentes politiques et stratégies d'intervention et contribuer au renforcement des capacités, afin de répondre aux besoins d'aménagement du territoire de façon pérenne d'un point de vue sociale, économique et environnementale.

La Politique Nationale des Transports, des Infrastructures de Transport et du Désenclavement est structurée autour des objectifs spécifiques suivants :

- contribuer à la croissance de l'économie du pays par le désenclavement intérieur et extérieur;
- créer un environnement juridique et institutionnel propice aux investissements et à une gestion performante du secteur des transports ;
- assurer la formation et le développement des ressources humaines participant à la conception, à la construction, à l'exploitation et à l'entretien des infrastructures de transport ;
- promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies dans l'exploitation des infrastructures et moyens de transport.

Les axes stratégiques sont:

1. Renforcement de la capacité institutionnelle et humaine de l'administration et des autres acteurs par la formation, le développement de la recherche, la modernisation des outils de travail et le recrutement des jeunes ;
2. Entretien, réhabilitation des équipements et infrastructures existants ;
3. Poursuite du désenclavement intérieur et extérieur par la construction de nouvelles infrastructures de qualité et changement des caractéristiques techniques ;
4. Développement et promotion du transport rural ;
5. Renforcement du mécanisme de financement de l'entretien routier.
6. Développement du transport multimodal amélioration de la performance des activités de transport ;
7. Promotion de la sécurité et de la sûreté des transports ;
8. Promotion de l'utilisation des TIC au niveau du secteur des routes.

1.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la politique sectorielle, le tableau suivant donne les principaux indicateurs du secteur des infrastructures et de l'équipement.

Tableau 1 : quelques indicateurs de 2015 - 2018.

1.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Le Ministère des Infrastructures et de l'Equipeement possède deux (02) programmes:

1. administration Générale;
2. Construction et entretien des routes et développement de l'information Géographique;

II Projets Annuels de Performance (PAP)

Programme 1.024 : Administration Générale

Responsable du programme : Monsieur Makan Fily DABO, Secrétaire Générale du Ministère des infrastructures et de l'Equipeement.

a) présentation stratégique du programme:

Le programme Administration Générale est un programme de pilotage. Il s'occupe de:

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département;
- la gestion des ressources matérielles et financières;
- la gestion des ressources humaines;
- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du ministère.

b) présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

le cadre de performance du programme 1.024 est bâti autour de six objectifs spécifiques à savoir : (i) améliorer la coordination et le pilotage

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs	Unité	2015	2016	2017	2018
-------------	-------	------	------	------	------

1	Longueur de routes bitumées construites	km	171,6	283	85	109,5
2	Longueur de routes bitumées entretenues	km	5895	4823	4951	5478
3	Longueur de routes bitumées en bon état	km	6079,44	5110	2815	2667
4	Longueur de routes en terres entretenues	km	9883	3842	4735	10235
5	Longueur de pistes construites ou réhabilitées	km	864	24	0	288

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 2 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale	2 258 627	2 210 162	2 257 452	2 432 456
Construction et entretien des routes, Développement de la cartographie et de la topographie	111 977 402	149 683 597	132 870 502	143 168 152
Total :	114 236 029	151 893 759	135 127 954	145 600 608

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 182 114	1 182 114	1 351 210	1 446 192
Biens et services	1 101 038	1 182 568	1 213 258	1 310 251
Transferts et subventions	614 931	734 474	940 209	1 093 457
Investissement	111 337 946	148 794 603	131 623 277	141 750 708
Total :	114 236 029	151 893 759	135 127 954	145 600 608

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.024 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général du Ministère des Infrastructures et de l'Équipement

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme s'occupe de :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la gestion des ressources humaines
- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du ministère.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.024 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques et sept (07) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la mise en oeuvre des politiques sectorielles;

- (ii) à la gestion efficace des ressources humaines ; (iii) la gestion de ressources matérielles et financières ; (iv) au contrôle et à l'assistance des services publics ; (v) à la décentralisation et de déconcentration au sein du département.

Le détail des objectifs ainsi que des indicateurs qui leur sont associés est donné dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Coordonner et assurer le suivi de la mise en oeuvre des politiques sectorielles du département.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de mise en oeuvre des activités du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du département

Précision Méthodologique : (activités réalisées/activités programmées) x 100

Objectif 2: Assurer la gestion efficace des ressources matérielles et financières.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DFM, Compte Administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés / Crédits notifiés) x 100

Objectif 3: Assurer la gestion efficace des ressources humaines.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux de réalisation du programme de formation du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DRH

Précision Méthodologique : (Nombre de formation réalisées/Nombre de formations prévues) x 100

3.2 taux de réalisation du programme des acteurs du secteur de l'équipement et des transports	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'INFP/BTP /

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées / Nombre de formations à prévues) x 100

Objectif 4: Contrôler et assister la gestion des services et des derniers publics.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Pourcentage des services du département ayant reçu une mission de contrôle	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'Inspection

Précision Méthodologique : (Nombre de services contrôlés par an / Nombre de services programmés) x 100

Objectif 5: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
5.1 Taux de mise en oeuvre du plan de transfert des compétences et des ressources	%	100	100	62	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CADD et de la DRH

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) x 100

Objectif 6: Améliorer le système de planification et de production de l'information statistique.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
6.1 Taux de réalisation des activités de la CPS	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CPS

Précision Méthodologique : (activités réalisées/activités programmées) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	441 507	441 507	505 384	540 911
Biens et services	869 402	939 402	930 970	1 005 891
Transferts et subventions	149 718	158 753	199 474	231 985
Investissement	798 000	670 500	621 624	653 669
Total :	2 258 627	2 210 162	2 257 452	2 432 456

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Coordination et pilotage des politiques de transports, d'infrastructures de transports et de désenclavement	524 168	506 203	634 186	690 682
Gestion financière et matérielle	1 327 192	1 069 192	1 144 686	1 231 711
Gestion des ressources humaines	28 230	38 230	30 216	32 646
Processus de décentralisation et de déconcentration	23 633	33 633	25 659	27 722
Contrôle, assistance à la gestion des services et des derniers publics	188 722	406 222	224 873	239 146
Planification, programmation et suivi évaluation	166 682	156 682	197 832	210 549
Total :	2 258 627	2 210 162	2 257 452	2 432 456

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	45	38	41	44
CATEGORIE B1	44	39	43	47
CATEGORIE B2	18	20	24	28
CATEGORIE C	19	19	22	25
AUTRES	75	71	76	81
Total :	201	187	206	225

Action 01 Coordination et pilotage des politiques de transports, d'infrastructures de transports et de désenclavement**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	130 274	130 274	149 122	159 605
Biens et services	83 668	93 668	89 555	96 762
Transferts et subventions	110 726	112 761	149 303	173 637
Investissement	199 500	169 500	246 206	260 678
Total	524 168	506 203	634 186	690 682

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Coordination et pilotage des activités	106 284
1.1.2 Prise en charge du personnel du Cabinet	130 274
3.2.1 Poursuite de l'exécution du plan de formation des agents des structures publiques et privées du secteur de l'équipement et des transports	119 645
3.2.2 Réhabilitation extention/équipements	150 000
Total	506 203

Action 02 Gestion financière et matérielle**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	255 057	255 057	291 959	312 483
Biens et services	672 143	692 143	719 471	777 380
Transferts et subventions	38 992	45 992	50 171	58 348
Investissement	361 000	76 000	83 085	83 500
Total	1 327 192	1 069 192	1 144 686	1 231 711

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Préparation du budget du département	14 000
2.1.2 Suivi et Exécution du budget	800 135
2.1.3 Prise en charge du personnel	255 057
Total	1 069 192

Action 03 Gestion des ressources humaines

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	28 230	38 230	30 216	32 646
Total	28 230	38 230	30 216	32 646

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Gestion des ressources humaines du département	38 230
Total	38 230

Action 04 Processus de décentralisation et de deconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	23 633	33 633	25 659	27 722
Total	23 633	33 633	25 659	27 722

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Mise en oeuvre du plan des transferts des compétences du département	33 633
Total	33 633

Action 05 Contrôle, assistance à la gestion des services et des derniers publics

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	46 222	56 222	49 473	53 451
Investissement	142 500	350 000	175 400	185 695
Total	188 722	406 222	224 873	239 146

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Exécution du programme de missions d'inspections et de contrôle	56 222
4.1.2 Equipement de l'Inspection des Transports	350 000
Total	406 222

Action 06 Planification, programmation et suivi évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	56 176	56 176	64 303	68 823
Biens et services	15 506	25 506	16 596	17 930
Investissement	95 000	75 000	116 933	123 796
Total	166 682	156 682	197 832	210 549

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1 Prise en charge du Personnel de la CPS	56 176
6.1.2 Planification et suivi des projets et programmes du département	25 506
6.1.3 Appui CPS	75 000
Total	156 682

Le Programme : 2.065 Construction et entretien des routes, Développement de la cartographie et de la topographie

Responsable du Programme: le Directeur National des Routes

a).Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à assurer le désenclavement intérieur et extérieur du pays, la recherche et l'information technique dans le domaine du bâtiment et des travaux publics et la recherche de l'information géographique. Il s'occupe de:

- développer le réseau routier
- entretenir le réseau routier ;
- assurer la recherche sur les matériaux de construction ;
- rendre disponible les informations cartographiques.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.065 « construction et entretien des routes, développement de l'information Géographique » est bâti autour de six objectifs spécifiques huit (08) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à l'occupation anarchique des emprises des routes ; le mauvais état et l'inadaptation des infrastructures ; la vétusté et l'inadaptation des moyens de transports routiers; l'insuffisance de la cartographie à grande échelle.

le détail de ces objectifs et des indicateurs est donné dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Développer le réseau routier					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux d'accroissement des routes bitumées	%	5,96	4,63	9,33	9,86

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNR

Précision Méthodologique : $[(\text{linéaire routes réalisées à l'année N} / \text{linéaire cumulé réalisé à l'année N-1}) \times 100]$

1.2 Taux d'accroissement des routes en terre et pistes	%	3,51	3,28	3,32	3,06
--	---	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNR

Précision Méthodologique : $[(\text{linéaire de routes en terre et piste réalisé à l'année N} / \text{linéaire cumulé réalisé à N-1}) \times 100]$

1.3 Taux d'accroissement des routes réhabilitées et ou/ renforcées	%	3,03	5,99	8,98	8,31
--	---	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNR

Précision Méthodologique : $[(\text{linéaire réalisé à l'année N} / \text{linéaire cumulé réalisé à l'année N-1}) \times 100]$

Objectif 2: Entretien le réseau routier

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de variation du linéaire de routes entretenues	%	11,66	10,58	5,19	5,63

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNR

Précision Méthodologique : $((\text{linéaire réalisé en l'année N} - \text{linéaire réalisé en l'année N-1}) / \text{linéaire réalisé en l'année N-1}) \times 100$

2.2 Linéaire de routes renseignées dans la Banque des Données Routières	Km	6700	6500	6700	6900
---	----	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNR

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.3 Pourcentage de routes en bon état	%	-	40	50	60
---------------------------------------	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Moyen de verification Rapport annuel d'activités de la DNR

Précision Méthodologique : Précision méthodologique pourcentage de routes bitumées en bon état= $(\text{linéaire routes bitumées en bon état à l'année N} / \text{linéaire cumulé de route bitumée à l'année N-1}) \times 100$

Objectif 3: Assurer la recherche sur les matériaux locaux de construction

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux d'accroissement des ouvrages auscultés	%	45	45	50	55

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du (CNREX-BTP)

Précision Méthodologique : (Nombre des ouvrages auscultés à l'année N - Nombre des ouvrages à l'année N-1)/Nombre des ouvrages auscultés à l'année N-1) x 100

Objectif 4: Rendre disponible les informations cartographiques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Taux de demandes de cartes satisfaites	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'IGM

Précision Méthodologique : (nombre de demandes de cartes satisfaites/demandes totales de cartes) x100

4.2 Nombre de points géodésiques implantés	Nbre	-	20	101	100
--	------	---	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités IGM

Précision Méthodologique : Drénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	740 607	740 607	845 826	905 281
Biens et services	231 636	243 166	282 288	304 360
Transferts et subventions	465 213	575 721	740 735	861 472
Investissement	110 539 946	148 124 103	131 001 653	141 097 039
Total :	111 977 402	149 683 597	132 870 502	143 168 152

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Construction, entretien et réhabilitation des routes et ponts	111 322 189	149 002 384	132 077 149	142 269 877
Gestion de l'Information Géographique	655 213	681 213	793 353	898 275
Total :	111 977 402	149 683 597	132 870 502	143 168 152

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	91	93	105	117
CATEGORIE B1	85	87	99	111
CATEGORIE B2	43	59	68	77
CATEGORIE C	27	23	32	41
AUTRES	158	145	159	173
Total :	404	407	463	519

Action 01 Construction, entretien et réhabilitation des routes et ponts
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	740 607	740 607	845 826	905 281
Biens et services	231 636	243 166	282 288	304 360
Transferts et subventions		140 908	181 249	210 791
Investissement	110 349 946	147 877 703	130 767 786	140 849 445
Total	111 322 189	149 002 384	132 077 149	142 269 877

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Programmation et suivi de l'exécution des travaux routiers	130 246
1.1.2 Prise en charge du personnel DNR	313 342
1.1.3 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR KAYES)	109 344
1.1.4 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR Koulikoro)	36 702
1.1.5 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR Sikasso)	48 608
1.1.6 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-SEGOU)	63 290
1.1.7 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-MOPTI)	30 140
1.1.8 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-TOMBOUCTOU)	45 015
1.1.9 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-GAO)	35 752
1.1.10 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-KIDAL)	14 681
1.1.11 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-TAOUDENIT)	15 912
1.1.12 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-MENAKA)	16 198
1.1.13 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-District BAMAKO)	50 477
1.1.14 Travaux publics (DRR-District BAMAKO)	11 437
1.1.15 Rehab. Rte Bko-Kati-Kolok-Diedieni-Diema-Sand-Kayes-Kidira	15 000 000
1.1.16 Construction du 2ème pont de Kayes (600 ml) et ses voies d'accès	9 000 000
1.1.17 Travaux de bitumage de la route Zantiébougou-Kolondiéba-Frontière Côte d'Ivoire	10 428 000
1.1.18 Travaux de bitumage de la route Macina-Diafarabé-Téninkou	200 000
1.1.19 Construction et bitumage de la route Kayes-Sadiola-Kéniéba	10 000 000
1.1.20 Construction de la section Kangaba-Dioulafoundo-Frontière Guinée	3 000 000
1.1.21 Construction de la ceinture ouest de Koulikoro	1 500 000
1.1.22 Construction et bitumage de la route Banconi-Dialakorodji-Safo-Dabani-Nonsonbougou	2 700 000
1.1.23 Construction et bitumage de la section Yanfolila-Kalana-Frontière Guinée	8 500 000
1.1.24 Construction Bretelle-Katéle-Kadiolo-Zégoua et Aménagement de 4km de voiries	8 000 000
1.1.25 Bitumage de la route Baroueli-Tamani	200 000
1.1.26 Traversée de Sikasso	300 000
1.1.27 Aménagement Route Gombou Nara Frontière Mauritanie	17 885 057
1.1.28 Construction 4ème Pont de Bamako	3 000 000
1.1.30 Traversée de la ville de Sikasso	12 000 000
1.1.32 Construction Viaduc et Aménagement 10 km de voiries de Sikasso	1 000 000
1.1.33 Construction Viaduc et Aménagement 10 km de voiries de Sikasso	8 000 000
1.1.34 Construction Réhabilitation Route Transharienne (RTS) 1	14 080 000
1.1.35 Construction Kayes -Aourou-FR Mauritanie	7 300 000
1.2.1 Réalisation des travaux d'urgence routiers	17 712
1.2.2 Prise en charge du personnel CETRU	89 979
1.3.1 Réparation et Acquisition de Bacs DNR	150 000
1.3.2 Aménagement 2x2 voies 3ème pont RN6, Construction Échangeur et Réhabilitation Section Tour de l'Afrique-Yirmadio	8 500 000

1.3.3	Aménagement de le Route Segou San	3 482 000
1.3.4	Réhabilitation Route Sévaré Gao	1 000 000
2.1.1	Entretien courant des routes	250 000
2.1.2	Entretien des pistes CMDT	950 000
2.1.3	Acquisition réparation/acquisitions matériels CETRU	250 000
2.1.4	Programme d'Urgence Routier	500 000
2.2.1	Renseignement de la banque des données routières	10 084
2.2.2	Aménagement Equipement AGEROUTE	400 000
3.1.1	Acquisition d'équipements techniques CNREX	200 000
3.1.2	recherche sur les équipements techniques	188 408
Total		149 002 384

Action 02 Gestion de l'Information Géographique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	465 213	434 813	559 486	650 681
Investissement	190 000	246 400	233 867	247 594
Total	655 213	681 213	793 353	898 275

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Production et diffusion des informations géographiques	481 213
4.2.1 Contrat Plan Etat IGM	200 000
Total	681 213

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2020	2019	2020	2021
1.024	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI CELLULE PLANIFICATION & STATISTIQUE	75 000	95 000	75 000	116 933	123 796
	EQUIPEMENT INSPECTION DES TRANSPORTS	350 000	142 500	350 000	175 400	185 695
	REHABILITATION EXTENSION / EQUIPEMENT INFET	150 000	190 000	150 000	233 867	247 594
	Total :	575 000	427 500	575 000	526 200	557 085

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2020	2019	2020	2021
2.065	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	ACQUISITION / REPARATION MATERIELS ENGINES LOURDS / CET	250 000	285 000	250 000	350 801	371 393
	AMENAGEMENT EQUIPEMENT AGEROUTE	400 000	0	400 000	0	0
	REPARATION/ACQ. BACS DIRECTION NAT. DES ROUTES	150 000	190 000	150 000	233 867	247 594
	ENTRETIEN PISTES CMDT	950 000	950 000	950 000	1 169 337	1 237 977
	CONSTRUCTION 4EME PONT DE BAMAKO	170 000 000	0	3 000 000	0	0
	REHABILITATION ROUTE SEVARE-GAO (PHASE I)	53 000 000	0	1 000 000	0	0
	PROGRAMME D'URGENCE ROUTIER	500 000	285 000	500 000	350 801	371 393
	ENTRETIEN COURANT DES ROUTES/AUTORITE ROUT.	250 000	285 000	250 000	350 801	371 393
	ACQUISITION EQUIPEMENTS TECHNIQUES CNREX	200 000	0	200 000	233 867	247 594
	CONTRAT- PLAN ETAT IGM	200 000	190 000	200 000	233 867	247 594
	Total :	225 900 000	2 185 000	6 900 000	2 923 341	3 094 938

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines de l'environnement et de l'assainissement et veille à la prise en compte des questions de développement durable à l'occasion de la formulation et de la mise en oeuvre des politiques publiques.

A ce titre, il est compétent pour :

- l'amélioration du cadre de vie des populations ;
- la mise en oeuvre d'actions de lutte contre la désertification et la préservation de la biodiversité ;
- la lutte contre la dégradation des terres, la désertification, l'ensablement des cours d'eau et les changements climatiques ;
- la préservation des ressources naturelles et le suivi de leur exploitation économiquement efficace et socialement durable ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des mesures destinées à prévenir ou à réduire les risques écologiques ;
- la promotion du retraitement systématique des eaux usées ;
- la prévention, la réduction ou la suppression des pollutions et nuisances ;
- l'élaboration et le suivi de l'application de la législation relative à la chasse, à l'exploitation des forêts, aux pollutions et aux nuisances ;
- la sauvegarde, l'entretien ou la restauration des forêts classées et des terres dégradées, la création de nouvelles forêts classées ;
- la diffusion des informations environnementales et la formation des citoyens dans le domaine de la protection de l'environnement ;
- l'élaboration et l'animation de débats publics sur les questions de développement durable et d'environnement et leurs enjeux pour le Mali ;
- le renforcement des capacités.

I.2 Les contraintes et les défis

Les principales contraintes rencontrées et les défis qu'elles posent pour les programmes du MEADD sur la mise oeuvre de la stratégie du Ministère sont les suivants :

I.2.1 Contraintes

Les contraintes sont entre autres :

- l'insuffisance des ressources humaines sur les plans qualitatif et quantitatif ;
- l'insuffisance d'infrastructures d'accueil;
- l'insuffisance et la vétusté des moyens logistiques et matériels ;
- l'absence de plan de formation continue des agents (perfectionnement et requalification) ;
- le manque de plan de carrière pour les agents ;
- l'insécurité grandissante entraînant la mort de plusieurs agents forestiers;
- l'insuffisance des équipements militaires indispensables dans le contexte de l'insécurité grandissante dans le pays ;
- l'agression du domaine forestier national, par les différentes formes d'occupation (l'Agriculture, l'exploitation minière, la réalisation des réseaux de communications routiers et téléphoniques, les réseaux de transport d'électricité, la transhumance ; l'occupation illicite des Forêts Classées et Réserves de faunes etc..) sans une réelle compensation des préjudices environnementaux causés par ces actions de développement ;
- l'insuffisance d'infrastructures d'assainissement dans les villes;
- l'insuffisance du dispositif législatif réglementaire relatif à la redevance auprès des organismes préleveurs et pollueurs d'eau du fleuve Niger ;
- la faible prise en compte de l'environnement et du changement climatique dans les politiques sectorielles et dans le processus de planification du développement ;
- l'absence d'une stratégie de communication sur les questions environnementales.

I.2.2 Défis

- la mise à disposition des ressources humaines adéquates et qualifiées aux structures du département ;

- la mise à disposition des infrastructures aux structures du département;
- l'équipement des structures du département en moyens logistiques et matériels ;
- les formations (continue et militaire) des agents des structures du département pour faire face aux nouveaux défis (GAR, changements climatiques, sécuritaires etc.) ;
- l'adoption de plan de carrière pour les agents des structures du département ;
- la sécurisation des dépôts de transits dans les principales villes et la construction de décharges contrôlées compactées dans les régions ;
- l'adoption de textes législatifs réglementaires relatifs au mécanisme financier de perception des redevances auprès des organismes préleveurs et pollueurs d'eau et d'utilisation de ces redevances en vue de générer des ressources propres par l'ABFN ;
- l'équipement des agents de la DNEF et de la DNACPN en équipements collectifs et individuels adéquats ;
- l'accréditation de l'AEDD au Fonds d'adaptation;
- la mise en place d'un système de contrôle de suivi et de surveillance continue de l'environnement et de la dynamique des ressources forestières et fauniques ;
- la sécurisation du domaine forestier classé et des zones d'intérêt cynégétique et aires protégées à travers des activités de délimitation, d'immatriculation et de déguerpissement des réserves occupées ;
- la relecture et l'adoption de textes législatifs et règlementaires dans le cadre de la mise en oeuvre de la gestion décentralisée et participative des ressources forestières et fauniques ;
- la formation des acteurs pour la prise en compte de l'environnement et du changement climatique dans les politiques, plans et programmes de développement ;
- l'élaboration d'une stratégie de communication en matière de protection de l'environnement.

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable a élaboré des politiques dans les domaines de l'environnement, de la gestion des ressources forestières et fauniques et de l'assainissement. Il s'agit de la :

- Politique Nationale de Protection de l'Environnement ;
- Politique Nationale sur les Changements Climatiques ;
- Politique Forestière Nationale ;
- Politique Nationale sur les Zones Humides ;
- Politique Nationale d'Assainissement.

Ces politiques sectorielles sont structurées autour de vingt-trois (23) objectifs

1. Améliorer la gestion des ressources matérielles et financières ;
2. Améliorer le système de planification et de production de l'information statistique ;
3. Améliorer la coordination et le suivi des politiques et stratégies du département ;
4. Impulser le processus de décentralisation et déconcentration au sein du département ;
5. Assurer le contrôle des services et organismes du département ;
6. Réduire durablement l'insalubrité du milieu de vie des populations par des changements de comportement ;
7. Assurer l'accès des populations à un service durable de l'assainissement ;
8. Réduire les pollutions et nuisances sur l'environnement ;
9. organiser et développer le sous secteur de l'Assainissement;
10. Promouvoir la gestion intégrée des ressources en eaux pour un développement durable ;
11. Lutter contre l'érosion des berges, la dégradation des écosystèmes et la pollution dans le bassin du fleuve Niger ;
12. Développer les relations de partenariat et renforcer les capacités de l'agence ;
13. Renforcer le cadre législatif et réglementaire de la gestion des ressources forestières et fauniques ;
14. Assurer la gestion durable des terres ;

15. Promouvoir la conservation et la valorisation de la diversité biologique ;
16. Renforcer les capacités des acteurs dans la conservation et la valorisation de la biodiversité ;
17. Renforcer la résilience des systèmes de production agro silvo pastorale et socio économique des populations dans le tracé de la Grande Muraille Verte;
18. Assurer la coordination de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Protection de L'Environnement ;
19. Veiller à l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques, stratégies et Plans d'action ;
20. Assurer une gestion durable de la faune et des aires protégées;
21. Renforcer les capacités du service forestier et des collectivités dans l'aménagement et la protection de la faune ;
22. Assurer une gestion durable des forêts et des aires protégées;
23. Renforcer les capacités du service forestier et des collectivités dans l'aménagement et la protection de la forêt.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Pourcentage des superficies de terres récupérées	%	57,71	53,40	89,96	95
2	Pourcentage de Plan d'aménagement et de Gestion de massifs forestiers élaboré	%	-	15,5	62,5	44
3	Pourcentage de Plan d'aménagement et de Gestion de massifs forestiers mis en oeuvre	%	-	-	60	44
4	Pourcentage de plan d'aménagement et de gestion d'aires protégées élaboré (PAGS).	%	-	50	62,5	-
5	Pourcentage de politiques sectorielles intégrant la dimension environnementale	%	33,33	36,66	43,33	91,17
6	Pourcentage de PDESC intégrant la dimension environnementale	%	5,54	6,38	6,11	64,34
7	Pourcentage de ménages disposant de latrines améliorées	%	29,70	25,36	24	62

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 7 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale	1 453 573	1 476 573	1 640 788	1 762 023
Amélioration du Cadre de Vie des Populations	5 255 231	4 233 741	5 023 389	5 388 573
Sauvegarde et Gestion Intégrée des Ressources du Bassin du Fleuve Niger	3 740 402	4 759 902	5 322 476	5 846 656
Protection et Conservation de la Nature	8 134 608	12 227 368	8 955 159	9 725 846
Coordination de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement	3 102 488	1 200 611	1 917 503	2 082 477
Appui à l'aménagement et à la protection de la faune	278 750	500 000	521 294	558 722
Appui à l'aménagement et à la protection des forêts	1 021 250	1 800 000	1 909 860	2 046 986
Total :	22 986 302	26 198 195	25 290 469	27 411 283

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	3 163 597	3 163 597	3 672 062	3 930 192
Biens et services	2 143 029	2 249 889	2 673 687	2 881 644
Transferts et subventions	1 215 740	1 227 490	1 627 466	1 874 271
Investissement	16 463 936	19 557 219	17 317 254	18 725 176
Total :	22 986 302	26 198 195	25 290 469	27 411 283

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.025 Administration Générale

Responsable du Programme : Secrétaire Général du MEADD

Le programme concerne:

- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la coordination, l'évaluation, le contrôle, le suivi, la formation, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur;
- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

Il intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes :

- Coordination, suivi évaluation et pilotage des politiques et stratégies des secteurs de l'environnement et de l'assainissement;
- Gestion financière et matérielle ;
- Processus de décentralisation et de déconcentration ;
- Contrôle du fonctionnement et appui conseil aux services et organismes du département ;
- Planification, programmation et suivi-évaluation.

Le cadre de performance du programme 1.025 est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques et sept (07) indicateurs de résultat qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à l'Environnement, l'Assainissement et le développement durable.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi des politiques et stratégies du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux d'exécution du programme d'activité du département		100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités annuels des sous-secteurs du département, rapport de revue sectorielle conjointe

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités effectivement réalisées/nombre d'activités programmées) X 100

Objectif 2: Améliorer le système de planification et de production de l'information statistique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de réalisation des activités de la CPS		100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapports d'activités

Précision Méthodologique : (activités réalisées/ activités programmées) X 100

2.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des revues sectorielles		100	100	100	100
---	--	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports semestriels de suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des revues sectorielles

Précision Méthodologique : (nombre de recommandations mises en oeuvre / nombre total de recommandations formulées) X 100

Objectif 3: Améliorer la gestion des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux d'exécution du Budget du Département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés / Crédits notifiés) X 100

Objectif 4: Impulser le processus de décentralisation et déconcentration au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Pourcentage d'ouvrages et d'équipements d'Assainissement de l'Etat identifiées et recensés en vue de leur transfert aux CT	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de missions, rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'ouvrages et d'équipement d'assainissement de l'Etat identifiées et recensés/Nombre d'ouvrages et d'équipement d'assainissement de l'Etat)X100

4.2 Pourcentage de ressources forestières et fauniques du domaine de l'Etat identifiées et recensées en vue du transfert de leur gestion aux CT	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de missions, rapport d'activités, informations collectés

Précision Méthodologique : (Nombre nombre de services créés dans le cadre des transferts de ressources / nombre de service prévus par les textes dans le cadre du transfert des ressources forestières et fauniques) X 100

Objectif 5: Assurer le contrôle des services et organismes du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
5.1 Taux de réalisation des missions d'inspection	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapports de missions

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/ nombre de missions prévues) X 100

5.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des missions d'inspection	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de suivi de la mise en oeuvre des recommandations

Précision Méthodologique : (nombre de recommandations mises en oeuvre/ nombre de recommandations formulées) X100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	354 967	354 967	412 019	440 983
Biens et services	851 606	821 606	924 743	999 170
Transferts et subventions		30 000	0	0
Investissement	247 000	270 000	304 026	321 870
Total :	1 453 573	1 476 573	1 640 788	1 762 023

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Coordination, suivi evaluation et pilotage des politiques et stratégies des secteurs de l'environnement et de l'assainissement	389 096	444 096	451 160	482 573
Gestion financière et matérielle	836 013	836 013	919 512	991 675
Processus de décentralisation et de deconcentration	25 837	25 837	28 054	30 311
Contrôle du fonctionnement et appui conseil aux services et organismes du département	43 149	43 149	46 852	50 621
Planification, Programmation et suivi évaluation	159 478	127 478	195 210	206 843
Total :	1 453 573	1 476 573	1 640 788	1 762 023

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	37	33	35	37
CATEGORIE B1	13	13	15	17
CATEGORIE B2	11	9	11	13
CATEGORIE C		5	7	9
AUTRES	48	53	55	57
Total :	109	113	123	133

Action 01 Coordination, suivi evaluation et pilotage des politiques et stratégies des secteurs de l'environnement et de l'assainissement**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	198 723	198 723	230 663	246 878
Biens et services	95 373	95 373	103 564	111 899
Investissement	95 000	150 000	116 933	123 796
Total	389 096	444 096	451 160	482 573

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Coordination des activités du Département	62 256
1.1.2 Prise en charge des activités de communication	33 117
1.1.3 Prise en charge des salaires et accessoires	198 723
3.1.8 renforcement des capacités du MEADD	150 000
Total	444 096

Action 02 Gestion financière et matérielle**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	156 244	156 244	181 356	194 105
Biens et services	679 769	649 769	738 156	797 570
Transferts et subventions		30 000	0	0
Total	836 013	836 013	919 512	991 675

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Approvisionnement en biens et services des structures	119 332
3.1.2 Prise en charges des dépenses en Eau, telephone et Electricité	215 900
3.1.3 Organisation des missions à l'intérieur et à l'extérieur	103 461
3.1.4 securistaion des locaux et amélioration des conditions d'hygiène en milieu de travail (entretien et réparation des batiments)	163 576
3.1.5 Renforcement des capacités du personnel	47 500
3.1.6 Prise en charge des salaires et accessoires	156 244
3.1.7 Organisation des COP	30 000
Total	836 013

Action 03 Processus de décentralisation et de deconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	25 837	25 837	28 054	30 311
Total	25 837	25 837	28 054	30 311

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 suivi de la mise en oeuvre du transfert des ouvrages et des équipements	22 469
4.2.1 suivi de la mise en oeuvre du transfert des ressources forestières et fauniques du domaine de l'Etat	3 368
Total	25 837

Action 04 Contrôle du fonctionnement et appui conseil aux services et organismes du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	43 149	43 149	46 852	50 621
Total	43 149	43 149	46 852	50 621

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Suivi des recommandations issues des missions de contrôle des structures du Département	5 103
5.2.1 Mise en oeuvre du Programme annuel de contrôle des structures du Département	38 046
Total	43 149

Action 05 Planification, Programmation et suivi évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	7 478	7 478	8 117	8 769
Investissement	152 000	120 000	187 093	198 074
Total	159 478	127 478	195 210	206 843

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Organisation et tenue des rencontres, missions et revues	3 952
2.1.2 Planification et suivi évaluation des Projets et Programmes du secteur	3 526
2.2.1 Appui à la Cellule de Planification et de statistique du Secteur Eau Environnement, Urbanisme et Domaines de l'Etat	120 000
Total	127 478

Le Programme : 2.069 Amélioration du Cadre de Vie des Populations

Responsable du Programme : le Directeur National de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et Nuisances.

Ce programme s'occupe de :

- Élaborer des éléments de la Politique Nationale en matière d'Assainissement et de Contrôle des Pollutions et des Nuisances et d'en assurer l'exécution ;
- Assurer la gestion durable des stations d'épuration des eaux usées et ouvrages annexes;

Le programme vise à améliorer l'accès de la population du Mali au service public de l'assainissement géré de manière durable (sur le plan financier et sur le plan environnemental) au niveau local. Les populations cibles sont celles du milieu rural, semi urbain et urbain sur l'ensemble du territoire.

Les principaux axes d'intervention sont :

- l'amélioration de l'offre éducative (formation d'ingénieurs, techniciens, sociologues, financiers, etc.) ;
- l'équipement en matériels ;
- l'élaboration et diffusion d'outils pratiques.

Les perspectives sont relatives à la relecture de la Politique Nationale d'Assainissement et ses cinq (5) stratégies en cours d'exécution liée à certaines insuffisances telle que :

- L'alignement de la politique aux ODD ;
- L'alignement de la politique au CREDD ;
- La prise en compte de l'ATPC.

Le cadre de performance du programme 2.069 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques et sept (07) indicateurs de qui contribuent à :

- Réduire durablement l'insalubrité du milieu de vie des populations par des changements de comportement ;
- Assurer l'accès des populations à un service durable d'assainissement ;
- Réduire les pollutions et les nuisances sur l'environnement ;
- Organiser et développer le sous-secteur de l'assainissement.

Objectif 1: Réduire durablement l'insalubrité du milieu de vie des populations par des changements de comportement					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 taux de réalisation des séances de sensibilisation.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel des DNACPN

Précision Méthodologique : (nombre de séance de sensibilisation réalisées / nbre de séances prévues) X100

1.2 Pourcentage de ménages ayant construit des latrines améliorées	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNACPN

Précision Méthodologique : (nombre ménages ayant construit des latrines améliorées/nombre de ménages prévus)X100

Objectif 2: Assurer l'accès des populations à un service durable d'assainissement					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Pourcentage de caniveaux, collecteurs construits, couverts et curés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports annuels DNACPN et ANGESEM

Précision Méthodologique : (nombre de mètres linéaires de caniveaux, collecteurs, couverts et curés/ nombre total de mètres linéaire de caniveaux, collecteurs prévus à curer et à couvrir) x100

2.2 Taux de réalisation de dépôts de transit, décharges finales, de stations de boue de vidange et de stations d'épuration.	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNACPN/ANGESEM

Précision Méthodologique : (dépôts de transit: (nbre dépôt de transit , décharges finales, de stations de boue de vidange et de stations d'épuration construit/ nbre dépôt de transit , décharges finales, de stations de boue de vidange et de stations d'épuration prévus à construire) X100

2.3 Taux de ménages raccordés à un réseau d'égouts	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel ANGESEM

Précision Méthodologique : (nbre de ménages raccordés à un réseau d'égout / le nbre de ménages à raccorder) X 100

Objectif 3: Réduire les pollutions et les nuisances sur l'environnement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Pourcentage de Projets ayant un permis environnemental	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre de projets ayant un permis / Nbre total de projets)X100

3.2 taux d'élimination des pesticides obsolètes	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNACPN

Précision Méthodologique : (nbre de missions réalisées dans le cadre de l'élimination des pesticides /nbre missions prévues) X 100

Objectif 4: Organiser et développer le sous-secteur de l'assainissement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 pourcentage de commune ou de ville ayant bénéficié d'un Plan Stratégique d'Assainissement (PSA)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNACPN

Précision Méthodologique : (nbre de communes ou de villes ayant bénéficié d'un plan stratégique d'assainissement/ nbre de communes ou de villes prévues) X100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	675 666	675 666	784 257	839 383
Biens et services	383 836	387 646	455 927	491 793
Transferts et subventions	387 842	387 842	499 044	580 385
Investissement	3 807 887	2 782 587	3 284 161	3 477 012
Total :	5 255 231	4 233 741	5 023 389	5 388 573

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Gestion durable des déchets et Contrôle des pollutions et des nuisances	3 761 356	2 898 866	3 341 308	3 562 815
Gestion des eaux usées et des gadoues	1 493 875	1 334 875	1 682 081	1 825 758
Total :	5 255 231	4 233 741	5 023 389	5 388 573

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	98	94	107	120
CATEGORIE B1	29	32	42	52
CATEGORIE B2	42	38	47	56
CATEGORIE C	45	48	57	66
AUTRES	93	93	102	111
Total :	307	305	355	405

Action 01 Gestion durable des déchets et Contrôle des pollutions et des nuisances**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	675 666	675 666	784 257	839 383
Biens et services	383 836	387 646	455 927	491 793
Transferts et subventions	52 967	52 967	68 153	79 261
Investissement	2 648 887	1 782 587	2 032 971	2 152 378
Total	3 761 356	2 898 866	3 341 308	3 562 815

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Suivi de la politique et stratégies de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et Nuisances	10 921
1.1.2 prise en charge du personnel de la DNACPN	165 172
1.1.3 Approvisionnement en biens et services	4 294
1.1.4 entretien courant des bâtiments de la DNACPN	20 050
1.1.5 Renforcement des capacités opérationnelles des services régionaux et subrégionaux de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et Nuisances	919 678
1.1.6 Programme Urgence Assainissement	200 000
1.1.7 Construction Equipement de la DNACPN	300 000
1.2.1 Mission de suivi et de supervision	12 768
1.2.2 Approvisionnement en biens et services	7 002
2.1.1 Projet de curage des caniveaux et Assainissement dans le District de Bamako	300 000
2.2.1 Construction Décharge de Noumoubougou	750 000
3.1.1 Mission de suivi et de supervision	2 341
3.2.1 Projet Elimination et Prevention des Pesticides Obselètes	200 000
4.1.1 Mission de suivi et de supervision	2 820
4.1.2 Approvisionnement en biens et services	3 820
Total	2 898 866

Action 02 Gestion des eaux usées et des gadoues**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	334 875	334 875	430 891	501 124
Investissement	1 159 000	1 000 000	1 251 190	1 324 634
Total	1 493 875	1 334 875	1 682 081	1 825 758

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.3.1 Prise en charge du personnel de l'ANGESEM	125 661
2.3.2 Sécurisation des locaux et assainissement du milieu de travail de l'ANGESEM	21 000
2.3.3 Approvisionnement en biens et services de l'ANGESEM	108 214
2.3.4 Dépenses courantes d'Eau d'Electricité et de telephone de l'ANGESEM	80 000
2.3.5 Etude Diagnostique Station d'Épuration	750 000
2.3.6 Exploitation Infrastructure Assainissement	250 000
Total	1 334 875

Le Programme : 2.070 Sauvegarde et Gestion Intégrée des Ressources du Bassin du Fleuve Niger

Responsable du Programme : Le Conseiller Technique au Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable (MEADD)

Ce programme a pour objectif de veiller à la sauvegarde du bassin du fleuve Niger en tant qu'entité vitale du pays.

Le programme s'occupe de :

- l'organisation des acteurs locaux, le renforcement de leurs capacités, l'approfondissement des connaissances, la vulgarisation des techniques et technologies sur les mesures de sauvegarde. Il s'intéresse également aux actions de sensibilisation, de communication dans le

cadre de la gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIR);

- l'amélioration de la connaissance sur les écosystèmes aquatiques et terrestres du bassin du fleuve Niger, la conduite des études stratégiques pour le choix des options pertinentes de prise en charge des dégradations identifiées dans le bassin du fleuve Niger. Il s'agira d'entreprendre au besoin des travaux de : (i) protection mécanique et/ou végétale des berges dégradées, (ii) dépollution afin de débarrasser le fleuve et ses dépendances de plantes aquatiques nuisibles et de déchets intrusifs tout en renforçant sa capacité d'autoépuration et (iii) le traitement des seuils sableux ou rocheux pour normaliser l'hydraulicité du fleuve, favoriser les activités socio économiques et la mobilité des personnes et leurs biens;

- le renforcement des relations de partenariat et de coopération autour des projets conjoints, le développement des capacités de l'Agence et le domaine de la formation et sur les plans institutionnel, logistique, infrastructurel.

Le programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action "Protection des berges et gestion intégrée des ressources et des écosystèmes du bassin du fleuve Niger".

Les différents projets/programmes en cours sont : le programme de protection/aménagement des berges du fleuve Niger, le projet protection des berges du fleuve Niger et curage du Diaka au droit de la localité de Diafarabé, le projet de réhabilitation économique et environnementale du fleuve Niger, le projet de faucardage et curage du fleuve Niger, le projet de construction et d'équipement du siège de la Direction Générale de l'Agence du Bassin du Fleuve Niger (ABFN).

En perspective, on peut noter le programme de Restauration des berges et Valorisation des plantes aquatiques nuisibles dans le Niger supérieur.

Les différentes interventions sont mises en oeuvre suivant des stratégies de « faire-faire », de Partenariat Public Privé, de BOT (Build Operate and Transfer) et de régie.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.070 est bâti autour de 3 objectifs spécifiques et de 8 indicateurs de résultat qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la gouvernance des ressources du fleuve Niger par l'implication des acteurs locaux, la conduite des actions d'aménagement, de dépollution, de faucardage des végétaux flottants aquatiques et proliférants, de curage/dragage de sable et de renforcement de capacités de l'agence dans les domaines technique, institutionnel, infrastructurel, logistique et partenarial.

Objectif 1: Promouvoir la gestion intégrée des ressources en eaux pour un développement durable					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de fonctionnalité des cadres de concertation	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Programme technique et financier, PV de réunion, Rapport d'activités annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre de cadres de concertation fonctionnels /Nombre de cadres de concertation existants) x 100					
1.2 Pourcentage de membres de cadre de concertation formés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Programme technique et financier, Rapport de formation, Rapport d'activités annuel					
Précision Méthodologique : Nombre de membres de cadre de concertation formés /Nombre de membres de cadre de concertation à former) x 100					
1.3 Taux d'adoption des techniques de protection biologique des berges par les membres formés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Programme technique et financier, Rapport d'enquête, rapport d'activités annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre de membres ayant adopté les techniques/Nombre de membres formés) x100					
1.4 Taux de renforcement des capacités des populations locales	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'enquête, Rapport d'activité annuel					
Précision Méthodologique : (populations locales formées /populations locales à former)*100					

Objectif 2: Lutter contre l'érosion des berges, la dégradation des écosystèmes et la pollution dans le bassin du fleuve Niger

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de réalisation des travaux de protection et d'aménagement mécanique des berges	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Programme technique et financier, Rapport de suivi et d'évaluation, Rapport d'activités annuel

Précision Méthodologique : (Nombre de mètres linéaires réalisés/Nombre total de mètres linéaires prévus) x 100

2.2 Taux de réalisation des travaux de protection et d'aménagement biologique des berges	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de suivi et d'évaluation, Rapport d'activités annuel

Précision Méthodologique : (nombre de metres lineaires réalisés / total de mètres linéaires prévus) x 100

2.3 Taux de faucardage de plan d'eau infesté	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Convention de Partenariat, Programme technique et financier, Rapport de suivi et d'évaluation, Rapport d'activités annuel

Précision Méthodologique : (superficie faucardée/ superficie prévues) x 100

2.4 Pourcentage de points de suivi de la qualité de l'eau du fleuve Niger	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de suivi évaluation, rapport d'activité annuel

Précision Méthodologique : (nombre de points suivis / nombre de points prévues) X 100

Objectif 3: Développer les relations de partenariat et renforcer les capacités de l'agence

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Pourcentage de protocoles de partenariat mis en oeuvre	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Programme technique et financier, protocole de partenariat, rapport d'évaluation, rapport d'activités annuel

Précision Méthodologique : (Nombre de projets conjoints en exécution / nombre total de projets conjointement élaborés) x 100

3.2 Taux de mise en oeuvre du Plan de Formation	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport annuel

Précision Méthodologique : nombre de personnes formés /le nombre de personnes à former

3.3 Taux de réalisation des travaux de construction du siège de l'ABFN		-	100	100	100
--	--	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport annuel

Précision Méthodologique : (travaux réalisés / travaux prévus) X 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	273 902	273 902	352 434	409 879
Investissement	3 466 500	4 486 000	4 970 042	5 436 777
Total :	3 740 402	4 759 902	5 322 476	5 846 656

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Protection des berges et Gestion intégrée des ressources et des écosystèmes du bassin du Fleuve Niger	3 740 402	4 759 902	5 322 476	5 846 656
Total :	3 740 402	4 759 902	5 322 476	5 846 656

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	16	17	18	19
CATEGORIE B1	3	3	4	5
CATEGORIE B2	2	2	3	4
CATEGORIE C	2	2	3	4
AUTRES	8	8	9	10
Total :	31	32	37	42

Action 01 Protection des berges et Gestion intégrée des ressources et des écosystèmes du bassin du Fleuve Niger**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	273 902	273 902	352 434	409 879
Investissement	3 466 500	4 486 000	4 970 042	5 436 777
Total	3 740 402	4 759 902	5 322 476	5 846 656

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Renforcement des capacités, suivi et supervision des activités du projet Aménagement des Berges	10 000
1.2.1 renforcement des capacités de l'ABFN	101 847
1.2.2 prise en charge du personnel	120 055
1.3.1 Travaux d'Aménagement des Berges	200 000
1.4.1 renforcement des capacités du PREFEN	80 000
1.4.2 Projet de réhabilitation économique et environnement	3 036 000
2.1.1 travaux d'aménagement des berges et curage du DJAKA au droit de DIAFARABE	555 000
2.1.2 renforcement des capacités dans le cadre du dragage des berges du Fleuve Niger	95 000
2.2.1 Travaux d'Aménagement Biologique des Berges	25 000
2.3.1 Travaux de Focardage	75 000
2.4.1 Collecte et Partage continue des données sur la qualité de l'Eau du Fleuve Niger	30 000
3.1.1 Approvisionnement en biens et services (Eau, Electricité, Telephone, location des batiments)	52 000
3.2.1 Etudes et Recherches dans le cadre du projet d'Aménagement et protection des Berges	60 000
3.2.2 Suivi et Supervision des activités du PREFEN	70 000
3.3.1 Travaux de construction du siège de l'ABFN	250 000
Total	4 759 902

Le Programme : 2.071 Protection et Conservation de la Nature

Responsable du Programme : Le Directeur National des Eaux et Forêts.

Ce programme s'occupe de :

- élaborer les éléments de la politique nationale en matière de conservation des eaux et sols;
- élaborer et diffuser les textes législatifs, réglementaires et normatifs;
- lutter contre la désertification;
- assurer la gestion durable des forêts;
- assurer la gestion de zones humides;
- préserver la diversité biologique de la flore sauvage;
- promouvoir et valoriser les produits forestiers et fauniques;
- assurer le contrôle de l'exploitation des ressources forestières;
- renforcer les capacités des acteurs de la gestion des ressources forestières;
- assurer la coordination, le suivi-évaluation de la mise en oeuvre du programme;
- centraliser, traiter et diffuser les informations et données statistiques relatives aux ressources forestières;

- élaborer et mettre en oeuvre le plan de communication du programme.

Il intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes :

- conservation de la nature, protection et valorisation de la biodiversité ;

- Lutte contre la désertification sur le tracé de la grande muraille verte.

Les perspectives portent sur :

- la mise en oeuvre du décret N°2018-0079/P-RM du 29 janvier 2018 fixant le détail des compétences de l'Etat transférées aux Collectivités Territoriales en matière de gestion des ressources forestiers et fauniques ;

- la promotion et la valorisation de l'écotourisme et le tourisme de vision à travers la création de réserves animalières.

Le cadre de performance du programme 2.071 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques et de vingt-deux (22) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes.

Objectif 1: Renforcer le cadre législatif et réglementaire de la gestion des ressources forestières et fauniques					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Pourcentage de textes législatifs, réglementaires et normatifs relatifs à la gestion des ressources forestières élaborés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre de textes législatifs, réglementaires et normatifs relatifs à la gestion des ressources forestières élaborés /Nombre de textes législatifs, réglementaires et normatifs programmés) X 100					
1.2 Pourcentage de textes législatifs, réglementaires et normatifs relus	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre de textes législatifs, réglementaires et normatifs relus. /Nombre de textes législatifs, réglementaires et normatifs programmé) X 100					
1.3 Pourcentage de textes législatifs, réglementaires et normatifs relatifs à la gestion et à la valorisation des produits forestiers, des services de la faune et des AP élaborés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre de textes législatifs, réglementaires et normatifs relatifs à la gestion et à la valorisation des produits forestiers. /Nombre de textes législatifs, réglementaires et normatifs programmé) X 100					
1.4 Pourcentage de textes législatifs, réglementaires relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques diffusés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre de texte législatif, réglementaire relatif à la gestion des ressources forestières et fauniques diffusé /Nombre de texte programmé) X 100					
1.5 Taux de réalisation des activités de diffusion des textes législatifs, réglementaires relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de diffusion des textes législatifs, réglementaires relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques réalisé/Nombre d'activités programmées) X 100					

Objectif 2: Assurer la gestion durable des terres

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2019	2020	2021	2022	
2.1 Pourcentage des superficies de terres récupérées	%	100	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (superficies de terres récupérées /superficies totales programmées) X 100

2.2 Pourcentage de massifs forestiers classés et/ou protégés et de réserves de faune disposant de plan d'aménagement et de gestion (PAG)	%	100	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre de massifs forestiers classés et/ou protégés de réserves de faune disposant de PAG / Nombre total de massifs forestiers classés et de réserves de faune) X 100

2.3 Pourcentage de PAG de massifs forestiers classés et/ou protégés de réserves de faune mise en Oeuvre	%	100	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre de massifs forestiers classés et de réserves de faune sous aménagement / Nombre total de massifs forestiers classés et de réserves de faune) X 100

2.4 Pourcentage des agents forestiers et d'acteurs formés sur diverses thématiques	%	100	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents forestiers et d'acteurs formés sur diverses thématiques/Nombre d'agents forestiers et d'acteurs programmés) x100

Objectif 3: Promouvoir la conservation et la valorisation de la diversité biologique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2019	2020	2021	2022	
3.1 Pourcentage d'études réalisées pour l'amélioration des connaissances sur la biodiversité.	%	100	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre d'études réalisées / nombre total d'études prévues) X100

3.2 Taux de diffusion des résultats d'études pour l'amélioration des connaissances sur la biodiversité	%	100	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre de séances de diffusion des résultats d'études/Nombre de séances de diffusion des résultats d'études programmés) x 100

3.3 Taux de réduction des superficies brûlées par les feux de brousse.	%	-20	10	10	10	10
--	---	-----	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (superficie brûlée de l'année N - superficies brûlées de l'année N-1/ superficies brûlées de l'année N-1) x 100

3.4 Taux de réalisation des travaux d'aménagement pour la conservation et la valorisation de la biodiversité.	%	100	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre de travaux d'aménagement réalisés/ Nombre de travaux d'aménagement programmés) x 100

3.5 Taux des superficies des sites inscrits des zones humides sur la liste RAMSAR	%	5	5	7	10	10
---	---	---	---	---	----	----

Moyen de Vérification : : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Superficie totale cumulée des zones humides inscrites / (Superficie du Mali = 1 241 238 km²) X100

3.6 Taux d'extension des superficies des aires protégées	%	10	10	12	15	15
--	---	----	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Superficie totale d'aires protégées réalisées/ (Superficie du Mali = 1 241 238 km²) X100

3.7 Taux de mise en place d'organisations locales pour la conservation de la nature	%	100	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre d'organisations locales mises en place / Nombre total d'organisations prévues) X100

3.8 Taux d'enlèvement des plantes aquatiques nuisibles dans le Bassin du fleuve Niger et des cours d'eau	%	-	-	100	100	100
--	---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Quantité de plantes aquatiques nuisibles dans le Bassin du fleuve Niger et des cours d'eau enlevée/ Quantité de plantes aquatiques nuisibles dans le Bassin du fleuve Niger et des cours d'eau programmée) X100

Objectif 4: Renforcer les capacités des acteurs dans la conservation et la valorisation de la Biodiversité

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Taux de réalisation des séances de Communication pour le Changement de Comportement (CCC)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre de séances de CCC réalisées/Nombre de séances de CCC programmées) x 100

4.2 Taux de réalisation de la formation militaire commune de base des agents forestiers	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents forestiers formés/Nombre d'agents programmés) x 100

4.3 participation aux réunions statutaires des conventions, Accords et Traités Internationaux.	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre de réunions statutaires participées / Nombre total de réunions statutaires prévues) x100

4.4 Taux d'admission des élèves du centre de formation CFPF Colonel Jean Djigui KEITA en fin de cycle	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel, rapport CFPF

Précision Méthodologique : (Nombre de candidats admis en fin de Cycle au Centre CFPF/ Nombre total de Candidats présentés) X100

Objectif 5: Renforcer la resilience des systèmes de production Agro-Sylvo-Pastorale, et socio-économique des populations dans le tracé de la Grande Muraille Verte

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
5.1 Nombre de ferme Agricole Communautaire Intégrés (FACI) installées ou appuyées sur le tracé de la GMV		-	3	5	7

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité, rapport de suivi

Précision Méthodologique : dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	2 132 964	2 132 964	2 475 786	2 649 826
Biens et services	562 587	565 637	647 826	699 166
Transferts et subventions	55 135	55 135	70 941	82 503
Investissement	5 383 922	9 473 632	5 760 606	6 294 351
Total :	8 134 608	12 227 368	8 955 159	9 725 846

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Conservation de la Nature, Protection et valorisation de la biodiversité	7 122 858	7 999 368	8 152 304	8 874 130
Lutte contre la desertification sur le tracé de la grande muraille verte	1 011 750	4 228 000	802 855	851 716
Total :	8 134 608	12 227 368	8 955 159	9 725 846

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	175	170	185	200
CATEGORIE B1	25	23	30	37
CATEGORIE B2	270	264	280	296
CATEGORIE C	308	295	314	333
AUTRES	179	181	194	209
Total :	957	933	1 003	1 075

Action 01 Conservation de la Nature, Protection et valorisation de la biodiversité

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	2 132 964	2 132 964	2 475 786	2 649 826
Biens et services	532 187	535 237	614 816	663 500
Transferts et subventions	47 535	47 535	61 163	71 132
Investissement	4 410 172	5 283 632	5 000 539	5 489 672
Total	7 122 858	7 999 368	8 152 304	8 874 130

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Approvisionnement en bien biens et services pour la DNEF	14 258
1.1.2 Prise en charge du personnel	192 678
1.2.1 Elaboration, lecture et diffusion de textes	7 647
1.3.1 Approvisionnement en biens et services pour l'UGF	10 885
1.4.1 approvisionnement en biens et services de l'OPNBB	214 622
1.5.1 organisation des missions de suivi et de supervision de la DNEF	8 696
1.5.2 organisation des missions de suivi et de supervision	2 992
2.1.3 Approvisionnement en biens et services	6 129
2.2.1 Aménagement Parc de Tienfala	450 000
2.3.1 Elaboration Plans d'Aménagement Massifs forestiers	150 000
2.4.1 Organisation des formations et animation des séances de CCC et diverses dépenses sur les aires protégés	18 545
3.1.1 Alliance Globale Changements Climatiques (fin int)	120 000
3.1.2 Alliance Globale Changements Climatiques (fin ext)	1 233 000
3.4.2 Approvisionnement en biens et services pour PBB	49 857
4.1.3 approvisionnement en biens et services	46 230
4.1.4 Renforcement des capacités opérationnelles des DREF et Directions Sub Régionales	1 946 076
4.2.1 Formation militaire commune de base	23 709
4.3.1 Programme de Développement durable du Deltat intérieur du Niger (fin int)	300 000
4.3.2 Programme de Développement durable du Deltat intérieur du Niger (fin ext)	3 000 000
4.3.3 Organisation des missions de suivi et de supervision	8 197
4.4.1 Approvisionnement en biens et services du CFPFT	195 847
Total	7 999 368

Action 02 Lutte contre la desertification sur le tracé de la grande muraille verte

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	30 400	30 400	33 010	35 666
Transferts et subventions	7 600	7 600	9 778	11 371
Investissement	973 750	4 190 000	760 067	804 679
Total	1 011 750	4 228 000	802 855	851 716

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.2 Programme reboisement intensif	140 000
3.3.1 Appui SIFOR	300 000
3.4.1 Projet Conservation Valorisation Biodiversité Elephants du Gourma	100 000
4.1.1 Promotion Chaîne de valeurs (fin int)	260 000
4.1.2 Promotion Chaîne de valeurs (fin ext)	3 000 000
4.4.2 Réhabilitation du CFPFT	190 000
5.1.1 Appui à la Grande Muraille Verte	200 000
5.1.2 Approvisionnement en biens et services de l'UGMV	38 000
Total	4 228 000

Le Programme : 2.072 Coordination de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement

Responsable du Programme : Le Conseiller Technique au MEADD.

Le programme 2.072 cadre avec les missions de l'AEDD (la loi N°10-027/AN-RM du 12 juillet 2010). L'AEDD assure la coordination de la mise en oeuvre de la PNPE et veille à l'intégration de la dimension environnementale dans toutes les politiques. A cet effet, elle intervient dans le renforcement des capacités des acteurs, le suivi des mécanismes financiers et la mobilisation des financements, le suivi de la mise en oeuvre des Conventions, Accords et Traités (CAT), la promotion du Développement Durable, la gestion de l'information environnementale, la participation à la mise en oeuvre des programmes du Plan National d'Action Environnemental (PNAE) et la diffusion des résultats de la recherche sur la biotechnologie.

Concernant la mise en oeuvre du programme 2.072, les perspectives porteront sur : (i) la réalisation des études relatives au système national de gestion de l'information environnementale ; (ii) l'élaboration de rapports biennaux (BUR) sur les changements climatiques ; (iii) la mobilisation des ressources intérieure et extérieure ; (iv) la redynamisation du cadre de concertation des points focaux des AME ; (v) l'organisation des éditions de la quinzaine de l'environnement; (vi) le renforcement des capacités des acteurs de la société civile, des secteurs publics et privés sur l'appropriation et la mise en oeuvre de la CDN et des Objectifs de Développement Durable (ODD) ; (vii) l'appui à l'intégration de l'environnement dans les programmes de développement économique, social et culturel (PDESC) des collectivités; (viii) la consolidation de la collaboration entre l'AEDD, les institutions de recherche et autres organismes; (ix) la participation à l'organisation des Conférences et Réunions des Parties aux AME; (x) la mise en oeuvre de projets et programmes pilotes d'intégration des changements climatiques (xi) la prise en compte de l'environnement dans les curricula et (xii) l'élaboration des rapports sur l'état de l'environnement.

Le cadre de performance du programme 2.072 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques et de neuf (09) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la coordination de la mise en oeuvre de la politique nationale de protection de l'environnement et à l'intégration de la dimension environnementale dans toutes les politiques.

Objectif 1: Assurer la coordination de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Pourcentage de structures nationales formées sur la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) et le Développement Durable (DD)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'AEDD					
Précision Méthodologique : (nbre de structures nationales formées/nbre total de structures nationales prévues) x100					
1.2 Pourcentage de collectivités territoriales formées sur la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) et le Développement Durable (DD)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'AEDD					
Précision Méthodologique : (nbre de collectivités territoriales formées/nbre total de collectivités territoriales prévues) x 100					
1.3 Taux d'évolution des ressources mobilisées à travers le mécanisme de financement de l'environnement (Fonds vert, fonds Climat Mali et Fonds mondial pour l'environnement)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'AEDD					
Précision Méthodologique : (montants mobilisés/montants à rechercher) x 100					
1.4 Pourcentage de supports produits et diffusés sur l'environnement	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : : Rapport annuel de l'AEDD					
Précision Méthodologique : (nbre de supports produits et diffusés/nbre de supports produits et diffusés prévus) x 100					
1.5 Taux d'exécution des réunions de suivi des AME ratifiés par le Mali	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'AEDD					
Précision Méthodologique : (nbre des réunions de suivi des AME tenues/nbre des réunions de suivi des AME prévues) x 100					

Objectif 2: Veiller à l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques, stratégies et plans d'action.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Pourcentage de politiques sectorielles intégrant la dimension environnementale	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport annuel de l'AEDD

Précision Méthodologique : (Nombre de politiques intégrant la dimension environnementale/Nombre de politiques sectorielles intégrant la dimension environnementale prévues) x 100

2.2 Pourcentage de PDESC intégrant l'environnement et le développement durable	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapports annuels de l'AEDD

Précision Méthodologique : (Nombre de PDSEC prenant en compte la dimension environnementale/ Nombre de PDSEC prenant en compte la dimension environnementale prévus) x 100.

2.3 Pourcentage d'indicateurs environnementaux renseignés sur la base de données du SNGIE	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapports annuels de l'AEDD

Précision Méthodologique : (Nombre d'indicateurs environnementaux renseignés /Nombre total d'indicateurs environnementaux dans la base) x100

2.4 Pourcentage de projets démonstratifs mis en oeuvre	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport annuel AEDD

Précision Méthodologique : nombre de projets démonstratifs mise en oeuvre/nbre total de projets démonstratifs)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	390 611	390 611	502 607	584 529
Investissement	2 711 877	810 000	1 414 896	1 497 948
Total :	3 102 488	1 200 611	1 917 503	2 082 477

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Coordination de la mise en oeuvre de la politique nationale de protection de l'environnement et Intégration de la dimension environnementale dans les politique plan et programme	3 102 488	1 200 611	1 917 503	2 082 477
Total :	3 102 488	1 200 611	1 917 503	2 082 477

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	18	15	16	17
CATEGORIE B1	5	5	6	7
CATEGORIE B2		1	2	3
AUTRES	5	6	7	8
Total :	28	27	31	35

Action 01 Coordination de la mise en oeuvre de la politique nationale de protection de l'environnement et Intégration de la dimension environnementale dans les politique plan et programme

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	390 611	390 611	502 607	584 529
Investissement	2 711 877	810 000	1 414 896	1 497 948
Total	3 102 488	1 200 611	1 917 503	2 082 477

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 construction siège AEDD	400 000
1.1.2 prise en charge des salaires et accessoires de salaires	99 629
1.1.3 prise en charge des factures d'eau, de téléphone, électricité	45 000
1.2.1 Projet Appui Coordination Initiatives Changements climatiques	200 000
1.3.1 location bâtiments administratifs baillés	26 400
1.4.1 Organisation des ateliers de préparation du budget	5 000
1.4.2 Acquisition de biens et services dans le cadre du fonctionnement	67 808
1.4.3 organisation et tenue des sessions du conseil d'Administration de l'AEDD	16 000
1.4.4 Certification des Comptes	4 500
1.5.1 PROGRAMME REGIONAL AMENAG. MASSIF FORESTIERS	50 000
2.1.1 organisation de la quinzaine de l'Environnement	95 874
2.2.1 PROJ. ADAPTATION CHANGEMENT CLIMATIQUE	60 000
2.3.1 PROJET GESTION RESS. NATURE. CHANG.CLIMATIQUE	100 000
2.4.1 Appui fonct. secrétariat fonds climat	30 400
Total	1 200 611

Le Programme : 3.004 Appui à l'aménagement et à la protection de la faune

Responsable du Programme : le Conseillère Technique au MEADD.

Le Programme 3.004 «Aménagement et protection de la faune» vise à :

- assurer les travaux de prospection, de classement ou de création d'aires protégées;
- réaliser les travaux d'aménagement et de repeuplement des aires protégées;
- assurer l'équipement et le fonctionnement des structures de protection de la faune;
- créer des infrastructures de protection de la faune ;
- appuyer les Collectivités Territoriales dans les activités d'aménagement et de protection de la faune.

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action : Aménagement et protection de la faune.

Le cadre de performance du programme 3.004 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques et de six (06) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la gestion des ressources fauniques.

Objectif 1: Assurer une gestion durable de la faune et des aires protégées

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
I.1 Pourcentage de travaux de prospection des aires protégées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre d'aires protégées prospectées/Nombre d'aires protégées prévues) x 100

I.2 Pourcentage de classement ou de création d'aires protégées	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : Nombre d'aires protégées classées/Nombre d'aires protégées programmées) x 100

I.3 Pourcentage d'aires protégées mis sous aménagement et repeuplées	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : Nombre d'aires protégées et repeuplées /Nombre d'aires protégées programmées) x 100

Objectif 2: Renforcer les capacités du service forestier et des collectivités dans l'aménagement et la protection de la faune

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'équipement des structures de protection de la faune	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre de structures protection faune équipées/Nombre de structures protection faune programmées) x 100

2.2 Taux de création d'infrastructure de protection de la faune	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures protection faune réalisées /Nombre d'infrastructures protection faune programmées) x 100

2.3 Pourcentage d'agents des collectivités formé dans l'aménagement et la protection de la faune	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents des collectivités formés/Nombre d'agents programmés) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	108 750	25 000	203 375	217 977
Investissement	170 000	475 000	317 919	340 745
Total :	278 750	500 000	521 294	558 722

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Aménagement et protection de la faune	278 750	500 000	521 294	558 722
Total :	278 750	500 000	521 294	558 722

Action 01 Aménagement et protection de la faune

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	108 750	25 000	203 375	217 977
Investissement	170 000	475 000	317 919	340 745
Total	278 750	500 000	521 294	558 722

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Formation des agents des CT et réalisation d'études sur la faune	50 000
1.2.1 réalisation d'études	30 000
1.3.1 réalisation d'infrastructure de protection de la Faune	15 000
2.1.1 Mise sous aménagement et repeuplement des aires protégés	195 000
2.2.1 réalisation d'infrastructures	200 000
2.3.1 organisation des missions de suivi et de supervision	10 000
Total	500 000

Le Programme : 3.005 Appui à l'aménagement et à la protection des forêts

Responsable du Programme : Le Directeur National des Eaux et Forêts

Le programme 3.005 «Aménagement et protection de la forêt» vise à :

- assurer les travaux de prospection et de classement des forêts, des périmètres de protection et des périmètres de reboisement ;
- réaliser les travaux d'aménagement et d'entretien du domaine forestier classé et des massifs du domaine forestier protégé faisant l'objet d'exploitation;
- assurer l'équipement et le fonctionnement des structures de protection de la forêt ;
- créer des infrastructures de protection des forêts;
- appuyer les Collectivités Territoriales dans les activités d'aménagement et de protection des forêts.

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action suivante :

- Aménagement et protection de la forêt.

Le cadre de performance du programme 3.005 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques et de six (06) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la gestion des ressources forestières.

Objectif 1: Assurer une gestion durable des Forêts et des aires protégées

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Pourcentage de travaux de prospection des forêts, des périmètres de protection et des périmètres de reboisement	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre de domaines prospectés/Nombre de domaines prévus) x 100					
1.2 Pourcentage de classement des forêts, des périmètres de protection et des périmètres de reboisement	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : Nombre de domaines classés/Nombre de domaines programmés) x 100					
1.3 Pourcentage de domaine forestier classé et protégé mis sous aménagement	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : Nombre de domaines prospectés/Nombre de domaines prévus) x 100					

Objectif 2: Renforcer les capacités du service forestier et des collectivités dans l'aménagement et la protection de la forêt

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'équipement des structures de protection des forêts	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre de structures équipées/Nombre de structures programmées) x 100

2.2 Taux de création des infrastructures de protection des forêts	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures réalisées /Nombre d'infrastructures programmées) x 100

2.3 Pourcentage d'agents des collectivités formé dans l'aménagement et la protection des forêts	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : : (Nombre d'agents des collectivités formés/Nombre d'agents programmés) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	236 250	450 000	441 816	473 538
Transferts et subventions	108 250	90 000	202 440	216 975
Investissement	676 750	1 260 000	1 265 604	1 356 473
Total :	1 021 250	1 800 000	1 909 860	2 046 986

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Aménagement et protection des forêts	1 021 250	1 800 000	1 909 860	2 046 986
Total :	1 021 250	1 800 000	1 909 860	2 046 986

Action 01 Aménagement et protection des forêts**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	236 250	450 000	441 816	473 538
Transferts et subventions	108 250	90 000	202 440	216 975
Investissement	676 750	1 260 000	1 265 604	1 356 473
Total	1 021 250	1 800 000	1 909 860	2 046 986

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 réalisation des travaux de classement des forêts , des permis de protection et des permis de reboisement	720 000
1.2.1 formation des agents des Collectivités Territoriales	20 000
1.3.1 Mise sous aménagement des domaines forestiers classés et protégés	450 000
2.1.1 Equipement des structures de protection des forêts	450 000
2.2.1 réalisation d'infrastructures	90 000
2.3.1 réalisation d'études	70 000
Total	1 800 000

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
1.025	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI CPS EAU ENVIRON. URBANISME DOMAINES ETAT	120 000	152 000	120 000	187 093	198 074
	RENFORCEMENT CAPACITES MEA	150 000	95 000	150 000	116 933	123 796
Total :		270 000	247 000	270 000	304 026	321 870

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.069	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET CURAGE CANIVEAUX ASSAIN. DISTRICT BKO	300 000	285 000	300 000	350 801	371 393
	CONSTRUCTION DECHARGE DE NOUMBOUGOU	750 000	950 000	750 000	1 169 337	1 237 977
	PROGRAMME URGENGE ASSAINISSEMENT	200 000	142 500	200 000	175 400	185 695
	PROJET ELIMINATION PREVENTION PESTICIDES OBSOLETES	200 000	237 500	200 000	292 334	309 494
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT DNACPN	1 900 000	0	300 000	0	0
	ETUDE DIAGNOST. STATION EPURATION & OUVRAGES CONNEX	750 000	760 000	750 000	935 470	990 382
	EXPLOITATION INFRASTRUC. ASSAINISSEMENT ZONE INDUST. S	250 000	256 500	250 000	315 720	334 252
Total :		4 350 000	2 631 500	2 750 000	3 239 062	3 429 193

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.070	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	AMENAGEMENT PROTECTION DES BERGES DU FLEUVE NIGER	400 000	380 000	400 000	467 733	495 188
	DRAGAGE & PROTECTION BERGES DIAFARABE	650 000	760 000	650 000	935 469	990 380
	REHABILITATION ECONOM. ENVIRONMENTAL FLEUVE NIGER-IDA	150 000	142 500	150 000	175 400	185 695
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT SIEGE ABFN	1 500 000	0	250 000	0	0
Total :		2 700 000	1 282 500	1 450 000	1 578 602	1 671 263

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.071	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET CONSERV. VAL. BIODIV. ELEPHANTS GOURMA	100 000	95 000	100 000	116 933	123 796
	REHABILITATION CENTRE DE FORMATION TABAKORO	190 000	190 000	190 000	233 867	247 594
	APPUI SYSTEME INFORMATION FORESTIER	300 000	190 000	300 000	233 867	247 594
	PROGRAMME DEVELOPPEMENT DURABLE DELTA INTERIEUR D	300 000	95 000	300 000	116 933	123 796
	ALLIANCE GLOBALE CHANGEMENT CLIMATIQUE / UE	120 000	142 500	120 000	175 400	185 695
	APPUI GRANDE MURAILLE VERTE	200 000	142 500	200 000	175 400	185 695
	AMENAGEMENT PARC TIENFALA	450 000	712 500	450 000	877 003	928 483
	PROMOTION DES CHAINES DE VALEUR AGRICOLE (GEDEFOR III	260 000	0	260 000	0	0
	ELABORATION PLAN AMENAGEMENT MASSIFS FORESTIERS	150 000	0	150 000	0	0
	PROG. REBOISEMENT INTENSIF RECONSTRUCT. ECOSYS FOREST	140 000	0	140 000	0	0
Total :		2 210 000	1 567 500	2 210 000	1 929 403	2 042 653

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.072	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROGRAMME REGIONAL AMENAG. MASSIFS FOUTA DJALLON	50 000	47 500	50 000	58 466	61 897
	PROJ. ADAPTATION CHANGEMENT CLIMAT. LOCAL / FENU	60 000	57 000	60 000	70 160	74 278
	PROJET GESTION RESS. NATURE. CHANG. CLIMAT / IDA	100 000	95 000	100 000	116 933	123 796
	CONSTRUCTION SIEGE AEDD	400 000	712 500	400 000	877 003	928 483
	PROJET APPUI COORD. INITIATIVES CHGMT CLIMATIQUE	200 000	237 500	200 000	292 334	309 494
Total :		810 000	1 149 500	810 000	1 414 896	1 497 948

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Suivant le Décret n°2019-0331/P-RM du 13 mai 2019, le Ministère de l'Energie et de l'Eau prépare et met en oeuvre la politique nationale dans le domaine énergétique et dans le domaine du développement et de la gestion de l'eau.

A ce titre, il est compétent pour :

- la mise en valeur des ressources énergétiques et la réalisation des infrastructures y afférentes ;
- le suivi et le contrôle de la production, du transport et de la distribution de l'énergie ;
- le renforcement du réseau électrique et de la desserte nationale en énergie ;
- le développement des énergies conventionnelles, nouvelles ou renouvelables ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles applicables en matière d'exploitation et de gestion des ressources énergétiques et hydrauliques ;
- la réalisation d'études portant sur des travaux d'aménagement des cours d'eau ;
- le développement de l'accès des populations à l'eau potable ;
- la maîtrise et l'économie d'énergie ;
- la promotion de la sûreté radiologique et de la sécurité des sources radioactives et des équipements associés sur le territoire national.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- l'inadaptation du cadre législatif et réglementaire du service public de l'électricité et de l'eau;
- le déficit d'information/communication/sensibilisation sur les enjeux et opportunités des secteurs de l'énergie et de l'eau ;
- le faible niveau d'appropriation des investissements dans l'hydraulique par les bénéficiaires ;
- la lourdeur des procédures d'investissement en matière d'aménagements hydroélectriques, d'énergie nouvelle renouvelable et d'hydraulique ;
- la lenteur dans le dédommagement des populations affectées par les projets des secteurs de l'énergie et de l'eau ;
- l'insuffisance de ressources humaines en nombre et en qualité ;
- la faiblesse des ressources financières allouées au département compromettant la réalisation des objectifs des besoins d'accès à l'électricité et à l'eau ;
- les impacts des changements climatiques compromettant la réalisation des objectifs de la politique de l'énergie et de l'eau ;
- la dégradation de la situation sécuritaire au plan national affectant la réalisation des objectifs des besoins d'accès à l'électricité et à l'eau ;
- l'insuffisance de moyens de collecte de données.

I.2.2 Défis

- la relecture des textes législatifs et réglementaires relatifs au service public de l'électricité et de l'eau en lien avec les Objectifs du Développement Durable (ODD);
- le développement et l'opérationnalisation d'une stratégie de communication des secteurs de l'énergie et de l'eau;
- l'opérationnalisation de l'arrêté interministériel n° 2018-3548/MEE-MEATD-MEADD-SG du 19 octobre 2018 instaurant un système de suivi technique et financier (STEFI) des systèmes d'adduction d'eau potable en milieu rural et semi urbain ;
- la simplification de la procédure d'investissement dans l'hydroélectricité d'EnR et d'hydraulique ;
- l'anticipation et la synergie avec les Ministères chargés des finances et du foncier dans la mise en place des fonds et procédures de dédommagement découlant des projets ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan de renforcement des capacités des ressources humaines des secteurs de l'énergie et de

l'eau ;

- le développement des mécanismes de financement durables et adaptés à la forte demande des besoins d'accès à l'électricité et à l'eau du fait du développement continu du pays en lien avec le changement climatique ;
- la prise en compte de la couverture sécuritaire dans la mise en oeuvre des projets et programmes.

I.3 La politique sectorielle

En mars 2006, le Gouvernement du Mali a adopté la Politique Energétique Nationale (PEN) dont l'objectif global est de contribuer au développement durable du pays, à travers la fourniture des services énergétiques accessibles au plus grand nombre de la population au moindre coût et favorisant la promotion des activités socioéconomiques.

Cette Politique Energétique Nationale s'appuie sur quatre (4) Objectifs Spécifiques (OS).

Les Objectifs Spécifiques sont les suivants:

- 1) Satisfaire les besoins énergétiques du pays en qualité, en quantité et au moindre coût ;
- 2) Assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les risques inhérents aux services énergétiques ;
- 3) Renforcer les capacités d'orientation, de gestion, de contrôle et de pilotage stratégique du secteur de l'énergie ;
- 4) Renforcer pour le pays, les avantages de la coopération internationale dans le domaine de l'énergie.

La Politique Nationale de l'Eau a été adoptée le 22 février 2006.

L'objectif général de la politique nationale de l'eau est de contribuer à la lutte contre la pauvreté et au développement durable en apportant des solutions appropriées aux problèmes liés à l'eau, afin que celle-ci ne devienne un facteur limitant du développement socioéconomique.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- satisfaire les besoins en eau, en quantité et en qualité, d'une population en croissance, ainsi que ceux des divers secteurs de l'économie nationale en développement, en veillant au respect des écosystèmes aquatiques et en préservant les besoins des générations futures ;
- contribuer au développement des activités agro-sylvo-pastorales par leur sécurisation vis à vis des aléas climatiques, afin de prendre part activement à la lutte contre la pauvreté et à la réalisation de la sécurité alimentaire ;
- assurer la protection des hommes et des biens contre les actions agressives de l'eau et assurer la protection des ressources en eau contre les diverses pollutions ;
- alléger le poids du secteur de l'eau sur les finances publiques, par un partage solidaire des charges entre l'Etat, les collectivités territoriales et les usagers ;
- promouvoir la coopération sous-régionale et internationale pour la gestion des eaux transfrontalières afin de prévenir les conflits liés à l'utilisation des ressources en eau.

Dans le cadre de l'atteinte des ODD, le Département a engagé en 2018 le processus de relecture des politiques sectorielles de l'énergie et de l'eau ainsi que des textes législatifs et règlementaires.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs	Unité	2015	2016	2017	2018
-------------	-------	------	------	------	------

1	Taux d'accès à l'électricité :	%	-	-	-	-
2	- National	%	36,11	39	42	48
3	-Urbain	%	98,52	86	94	93
4	-Rural	%	15,75	19,39	18,63	24,94
5	Tarif social électricité 1ère tranche EDM, hors TVA (en F CFA)	CFA	59	59	59	59
6	Consommation de gaz butane(en tonnes)	tonne	13 087	14 530	18 263,3	19 029,29
7	Nombre de nouvelles localités électrifiées	nombre	09	0	36	0
8	Quantité de graines oléagineuses produites (en tonne) QGOP	tonne	3 350	5 500	6 420	221,8
9	Quantité d'huile produite (en litre) QHP	litre	550 000	740 000	818 630	5151
10	Nombre de générateur d'énergie fonctionnant avec de l'huile de pourghère	nombre	19	19	19	68
11	Taux d'accès a l'eau potable :	%	-	-	-	-
12	-National		65,3	66,9	68,0	68,8
13	-Urbain		70,0	70,6	74,7	76,0
14	-Rural		63,3	63,3	65,3	69,9

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale	76 391 018	31 368 518	37 168 441	38 283 251
Développement des Ressources Energétiques	32 519 499	50 132 561	48 548 489	53 880 403
Développement des Ressources en Eau	78 786 292	78 433 326	130 876 109	144 876 618
Total :	187 696 809	159 934 405	216 593 039	237 040 272

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 446 983	1 446 983	1 674 428	1 792 134
Biens et services	1 279 502	1 419 356	1 428 843	1 542 758
Transferts et subventions	81 476 421	36 523 572	43 933 409	46 291 745
Investissement	103 493 903	120 544 494	169 556 359	187 413 635
Total :	187 696 809	159 934 405	216 593 039	237 040 272

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.026 Administration Générale

Responsable du Programme 1.026 : M. Moussa CISSE, Secrétaire Général.

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme est chargé du pilotage et de la coordination de la politique Nationale de l'énergie et de l'eau. A ce titre il :

- coordonne, planifie, évalue, contrôle, anime et supervise les activités du département ;
- assure la gestion des ressources matérielles et financières ;
- suit la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département.

Les perspectives de ce programme sont entre autres :

- le renforcement du cadre institutionnel de gestion des deux secteurs par la création de nouvelles structures ;
- le renforcement du système de suivi et de contrôle au sein du département ;
- l'amélioration de la visibilité par l'établissement et la mise en oeuvre d'importants instruments de planification ;
- la couverture normale des besoins en énergie électrique et en eau potable dans les périmètres de concession et hors concessions ;
- la promotion de l'électrification en milieu rural ;
- le renforcement des capacités d'alimentation en énergie et en eau par la réalisation de nouveaux ouvrages et équipements ;
- le lancement de nouveaux projets structurants d'infrastructures de production, de transport et de distribution de l'électricité et de l'eau.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du Programme 1.026 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques et Cinq (05) indicateurs.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi des politiques et stratégies du département.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux d'exécution des activités du département	%	96	96	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités Annuels du Département.

Précision Méthodologique : (Activités réalisées/activités programmées)x100

Objectif 2: Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'exécution du budget du Département	%	99	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratifs

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Crédits notifiés)x100

Objectif 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux de mise en oeuvre des activités de transfert des compétences au sein du Département.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités CADD

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées)x100

Objectif 4: Contrôler le fonctionnement et l'action des services et organismes relevant du département.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Taux de réalisation des missions d'inspection.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de missions de l'Inspection.

Précision Méthodologique : (Nombre de missions effectuées/ nombre de missions programmées)x100.

4.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des missions.	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de suivi de mise en oeuvre de recommandations.

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre/nombre de recommandations formulées) x100.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	318 851	318 851	364 982	390 639
Biens et services	728 267	788 267	779 524	842 263
Transferts et subventions	75 011 400	30 011 400	35 614 667	36 617 057
Investissement	332 500	250 000	409 268	433 292
Total :	76 391 018	31 368 518	37 168 441	38 283 251

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Coordination et pilotage de la politique dans le domaine de l'Energie et de l'Eau	75 598 249	30 535 749	36 306 207	37 352 170
Gestion financière et matérielle	719 791	740 791	784 122	846 684
Processus de décentralisation et de deconcentralisation	29 889	33 889	31 992	34 566
Verification et contrôle des services	43 089	58 089	46 120	49 831
Total :	76 391 018	31 368 518	37 168 441	38 283 251

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	23	21	23	25
CATEGORIE B1	13	15	17	19
CATEGORIE B2	7	8	10	12
CATEGORIE C	10	6	8	10
AUTRES	37	40	42	44
Total :	90	90	100	110

Action 01 Coordination et pilotage de la politique dans le domaine de l'Energie et de l'Eau

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	168 077	168 077	192 394	205 919
Biens et services	97 672	117 672	104 545	112 959
Transferts et subventions	75 000 000	30 000 000	35 600 000	36 600 000
Investissement	332 500	250 000	409 268	433 292
Total	75 598 249	30 535 749	36 306 207	37 352 170

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Pilotage des activités du département.	30 000 000
1.1.2 Elaboration et suivi de la mise en oeuvre du plan d'actions.	97 672
1.1.3 Prise en charge du personnel.	168 077
1.1.4 Organisation de missions de visites de terrain à l'intérieur et à l'extérieur du pays.	20 000
1.1.5 Commande d'études de faisabilité et préparation des projets Eau et Energie.	250 000
Total	30 535 749

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	150 774	150 774	172 588	184 720
Biens et services	557 617	578 617	596 867	644 907
Transferts et subventions	11 400	11 400	14 667	17 057
Total	719 791	740 791	784 122	846 684

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Préparation du budget.	87 257
2.1.2 Suivi de l'exécution du budget.	418 292
2.1.3 Prise en charge du personnel.	150 774
2.1.4 Organisation des missions de visites sur le terrain à l'intérieur et à l'extérieur.	84 468
Total	740 791

Action 03 Processus de décentralisation et de deconcentralisation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	29 889	33 889	31 992	34 566
Total	29 889	33 889	31 992	34 566

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Mise en oeuvre des activités du plan de transfert des compétences du département.	33 889
Total	33 889

Action 04 Vérification et contrôle des services

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	43 089	58 089	46 120	49 831
Total	43 089	58 089	46 120	49 831

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Organisation des missions d'inspection au sein des services et organismes du département.	54 950
4.1.2 Suivi de la mise en 'uvre des recommandations issues des missions de contrôle.	3 139
Total	58 089

Le Programme : 2.073 Développement des Ressources Energétiques

Responsable du Programme 2.073 : M. Famakan KAMISSOKO, Conseiller Technique.

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière énergétique. A ce titre, il :

- satisfait aux besoins énergétiques du pays ;
- vulgarise les énergies renouvelables et de substitution ;
- assure la protection des personnes, des biens, et de l'environnement contre les risques inhérents aux services énergétiques.

Dans le cadre de la poursuite de la mise en oeuvre du Programme d'Urgences Sociales d'accès à l'énergie 2017-2020, on peut citer entre autres perspectives :

- la poursuite de la mise en oeuvre de la réforme du secteur de l'électricité ;
- le projet de raccordement des unités industrielles et minières de la zone de Kayes sur le réseau électrique interconnecté d'EDM-SA ;
- la mise en oeuvre du Programme d'actions de l'Energie Durable pour tous (SEforAll).
- la poursuite de la mise en oeuvre des projets de production, transport et distribution d'électricité par la réalisation des projets ci-après :
 - * la réalisation de centrales solaires et injection au réseau d'EDM-SA et la ligne 225 kV boucle de Bamako ;
 - * la réalisation de la ligne 225kV Koutiala-San - Mopti double terne et des postes associés et des réalisations des lignes 33 Kv ;
 - * la réalisation de la ligne 225 kV Sikasso - Bougouni - Sanankoroba - Bamako double terne avec un terne équipé et des postes associés et des réalisations des lignes 33 Kv ;
 - * la réalisation des centrales hybrides solaire/diesel.
- une offre de prêt proposée par DANIDA d'un montant de 120 millions d'Euros dont les composantes du projet sont :
 - * la réalisation de la ligne 225 kV Manantali-Loulou -Tabakoto (100 km environ) double terne (avec un terne équipé) et des postes associés (255/33 kV) et des lignes 33 kV pour alimenter les unités industrielles ;
 - * la réalisation de la ligne 225 kV Diamou-Sadiola double terne avec un terne équipé et des postes associés et des lignes 33 KV ;
 - * la réalisation de la ligne 225 kV Diamou-Gangontéri (50 km environ) double terne avec un terne équipé et des postes associés et des réalisations de la ligne 33 kV.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.073 est bâti autour de trois (3) objectifs spécifiques et de Dix (10) indicateurs.

Objectif 1: Satisfaire les besoins énergétiques du pays en qualité, en quantité et a moindre coût.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux d'accès à l'électricité au niveau National	nombre	49	54	56	60

Moyen de Vérification : Rapport d'activité : AMADER, EDM-SA, CPS

Précision Méthodologique : (Nombre d'abonnés x taille moyenne de concession/ populations concernée)x100

1.2 Taux d'accès à l'électricité en milieu urbain	%	98	95	99	100
---	---	----	----	----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNE, Annuaire CPS Mines Energie

Précision Méthodologique : (Nombre d'abonnés x taille moyenne de concession/ populations concernée)x100

1.3 Taux d'accès à l'électricité en milieu rural	%	22	23	24	24
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNE, Annuaire CPS Mines Energie

Précision Méthodologique : (Nombre d'abonnés x taille moyenne de concession/ populations concernée)x100

1.4 Nombre de nouvelles localités électrifiées.	nombre	25	124	24	24
---	--------	----	-----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNE, Annuaire CPS Mines Energie.

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Promouvoir les énergies renouvelables et de substitution.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de pénétration des énergies renouvelables dans le mix énergétique (Puissance électrique installée).	%	15	15	23	23

Moyen de Vérification : Rapport d'activités AMADER, EDM, DNE, AER

Précision Méthodologique : (Puissance installée ENR sur puissance totale installée au niveau national)x100

2.2 Taux d'accroissement de la consommation du gaz butane	%	35	35	13	14
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités AMADER

Précision Méthodologique : (Consommation de l'année n - Consommation de l'année n-1 sur la consommation de l'année n-1)x100

2.3 Taux d'évolution des productions de biocarburant	%	60	60	75	78
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité ANADEB

Précision Méthodologique : (Production de l'année n-Production n-1/Production de l'année n-1)x100

Objectif 3: Assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre des risques inhérents aux services énergétiques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Pourcentage de services sous licence.	%	60	65	70	72

Moyen de Vérification : Rapport d'activités AMARAP

Précision Méthodologique : (Nombre de services sous licences/nombre service recensés)x100

3.2 Nombre d'accidents et d'incidents liés aux services.	Nombre	0	0	0	0
--	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports : AMARAP

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.3 Proportion de travailleurs sous surveillance dosimétrique.	%	75	80	85	85
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités AMARAP

Précision Méthodologique : (nombre de travailleurs sous surveillance/nombre total de travailleurs exposés)x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	299 829	299 829	348 015	372 478
Biens et services	195 384	248 708	240 448	259 219
Transferts et subventions	5 986 983	6 011 983	7 703 641	8 959 329
Investissement	26 037 303	43 572 041	40 256 385	44 289 377
Total :	32 519 499	50 132 561	48 548 489	53 880 403

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Approvisionnement en énergie	5 938 407	5 521 969	10 675 046	11 669 341
Promotion des énergies renouvelables	26 276 824	44 293 824	37 489 895	41 783 292
Sûreté Radiologique et sécurité des sources radioactives.	304 268	316 768	383 548	427 770
Total :	32 519 499	50 132 561	48 548 489	53 880 403

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	61	67	74	81
CATEGORIE B1	40	38	44	50
CATEGORIE B2	21	18	22	26
CATEGORIE C	27	26	30	34
AUTRES	50	49	56	63
Total :	199	198	226	254

Action 01 Approvisionnement en énergie**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	299 829	299 829	348 015	372 478
Biens et services	195 384	248 708	240 448	259 219
Investissement	5 443 194	4 973 432	10 086 583	11 037 644
Total	5 938 407	5 521 969	10 675 046	11 669 341

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Collecte et traitement des données énergétiques.	122 216
1.1.2 Organisation des ateliers sur les activités du secteur, publication et diffusion des données et participation aux réunions et conférences internationales dans le domaine de l'énergie.	97 967
1.1.3 Prise en charge du personnel.	351 768
1.1.5 Appui/Cellule de Suivi des Interconnexions.	200 000
1.1.7 Programme d'Urgence d'Accès à l'énergie.	2 250 000
1.1.8 Projet d'Amélioration du Secteur de l'Energie au Mali (PASEM).	2 000 000
1.1.9 Projet Construction Liaison Double Terme SIK. BOUG. BKO	500 018
Total	5 521 969

Action 02 Promotion des énergies renouvelables

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	5 825 215	5 835 215	7 495 492	8 717 253
Investissement	20 451 609	38 458 609	29 994 403	33 066 039
Total	26 276 824	44 293 824	37 489 895	41 783 292

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.1 Electrification de nouvelles localités rurales.	150 000
2.1.1 Inventaire et Evaluation du potentiel du Pays en Ressources d'Energies Renouvelables.	18 000
2.1.2 Personnel E.P.A	172 599
2.1.6 Programme de Développement des Energies Renouvelables au Mali (PDENR).	200 000
2.1.7 Projet Systèmes Hybrides Electrification Rurale (SHER).	13 560 000
2.1.10 Projet Electrification 32 Localités Rurales par Système Hybride.	3 650 000
2.1.11 Production Hybride et Accès Rural à l'électricité (PHARE)	6 500 000
2.1.12 Projet Energie Solaire pour le Développement Rural au Mali.	4 000 000
2.1.13 Projet Construction Centre National Conduite et Dédoublment Capacité Sotuba	10 000 000
2.2.1 Mise en oeuvre du plan de la promotion de gaz butane.	5 174 000
2.2.2 Mise en oeuvre et suivi des activités d'électrification en milieu rural.	197 373
2.3.1 Personnel E.P.A	61 408
2.3.2 Opérationnalisation du programme de suivi-évaluation du sous secteur des biocarburants.	170 444
2.3.3 Programme Développement Energie Biocarburant.	250 000
2.3.4 Etude Faisabilité Laboratoire Biocarburant.	90 000
Total	44 193 824

Action 03 Sûreté Radiologique et sécurité des sources radioactives.

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	161 768	176 768	208 149	242 076
Investissement	142 500	140 000	175 399	185 694
Total	304 268	316 768	383 548	427 770

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge du personnel.	87 138
3.2.1 Plan d'urgence, sécurité nucléaire, carburant, missions, renforcement des capacités.	69 017
3.3.1 Renforcement de l'Infrastructure Nationale de Radioprotection (Etudes, acquisitions d'équipements, etc.).	140 000
3.3.2 Suivi dosimétrique des travailleurs.	20 613
Total	316 768

Le Programme : 2.074 Développement des Ressources en Eau

Responsable du Programme 2.074 : M. Drissa SAMAKE, Conseiller Technique.

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière d'accès à l'eau potable. A ce titre, il contribue à :

- améliorer l'accès à l'eau potable de façon équitable et durable;
- améliorer l'accès à l'eau pour les autres usages ;
- favoriser la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) pour tous les usages.

Les perspectives de ce programme sont entre autres :

- l'accélération du taux d'accès à l'eau potable des populations de deux points en pourcentage par an soit faire bénéficier 800 000 personnes

par an ;

- l'équipement des points d'eau modernes au niveau de 1 281 villages et sites humains dépourvus de points d'eau potables d'ici l'horizon 2020 ;
- l'optimisation ou la réalisation des systèmes d'adduction d'eau potable de tous les chefs-lieux de cercles et localités frontalières ;
- le renforcement de la production et de la distribution d'eau potable au niveau des centres du périmètre concédé y compris la réalisation de 25 000 branchements sociaux ;
- la réalisation de la phase II du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Bamako à partir de la localité de Kabala ;
- la réalisation de 2 430 nouveaux points d'eau potable et réhabiliter 324 anciens sur financement acquis et rechercher le financement pour la réalisation de 5 580 et la réhabilitation de 3 761 anciens points d'eau potable pour 38,715 milliards de francs CFA (en milieu hors concession) et 137,522 milliards de francs CFA (dans le périmètre concédé) ;
- l'information périodique du Gouvernement sur l'état de mise oeuvre du Programme d'Urgences Sociales d'accès à l'eau potable 2017-2020.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.074 est bâti autour de quatre (4) objectifs spécifiques et neuf (9) indicateurs.

Objectif 1: Améliorer l'accès à l'eau potable de façon équitable et durable.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux d'accès à l'Eau potable (National)	%	73,3	70,75	71,75	72,76

Moyen de Vérification : Rapports DNH et Projections ODD.

Précision Méthodologique : (Population urbaine desservie + population rurale desservie/population totale)x100

1.2 Taux de réduction de localités sans EPEM.	%	100	3	3	3
---	---	-----	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports DNH

Précision Méthodologique : (Nombre de villages sans EPEM en année n-1) - (Nombre de villages sans EPEM en année n) x 100

Formule : Nombre de villages sans EPEM en année n-1

1.3 -National		-	-	71,75	72,76
---------------	--	---	---	-------	-------

Moyen de Vérification : Rapports DNH et Projections ODD.

Précision Méthodologique : (Population urbaine desservie + Population rurale desservie/Population totale) x 100

1.4 -Urbain		-	-	84,93	88,14
-------------	--	---	---	-------	-------

Moyen de Vérification : Rapports DNH et Projections ODD.

Précision Méthodologique : (Population urbaine desservie/Population totale) x 100

1.5 -Rural		-	-	81,15	85,29
------------	--	---	---	-------	-------

Moyen de Vérification : Rapports DNH et Projections ODD.

Précision Méthodologique : (Population rurale desservie/Population totale) x 100

Objectif 2: Améliorer l'accès à l'eau pour les autres usages.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Temps de navigabilité sur le fleuve Niger (Gao-Mopti-Koulikoro)	jours	210	210	210	210

Moyen de Vérification : Rapports DNH

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Pourcentage de points d'eau moderne réalisés pour les autres usages.	%	3	3	7	7
--	---	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports DNH

Précision Méthodologique : (Nombre de PEM réalisés pour les autres usages en année n/Nombre total de PEM prévus)x100

2.3 Taux d'exécution des travaux de l'aménagement de Taoussa	%	15	15	20	25
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de l'Autorité pour l'Aménagement de Taoussa.

Précision Méthodologique : (Quantité de travaux exécutés)/(Quantité de travaux prévus)x100

Objectif 3: Favoriser la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) pour tous les usages.

Indicateurs	Unité	Cibles			
		Estimation 2019	2020	2021	2022
3.1 Nombre de stations de mesure suivies.	Nombre	-	-	-	-

Moyen de Vérification : Rapports DNH

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.2 -Hydrométrie	Nombre	120	100	105	110
------------------	--------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports DNH

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.3 -Piézométriques	Nombre	175	180	190	200
---------------------	--------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports DNH

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.4 Nombre de points d'eau suivis sur la qualité de l'eau.	Nombre	52	580	590	600
--	--------	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports DNH, LNE

Précision Méthodologique : Dénombrement.

3.5 Nombre d'analyses effectuées	Nombre	-	12609	12 987	13 000
----------------------------------	--------	---	-------	--------	--------

Moyen de Vérification : Rapports DNH, LNE

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Améliorer la qualité du service public de l'eau de façon efficace et efficiente.

Indicateurs	Unité	Cibles			
		Estimation 2019	2020	2021	2022
4.1 Pourcentage d'EPEM réalisés directement par les Collectivités Territoriales	%	63	63	70	75

Moyen de Vérification : Rapports DNH

Précision Méthodologique : (Nombre d'EPEM CT/Nombre total d'EPEM)x100

4.2 Pourcentage de centres AEP - AES sous contrat de Suivi Technique et Financier (STEFI).	%	27	27	30	32
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports DNH

Précision Méthodologique : (Nombre de centres AEP AES ayant un contrat STEFI/Nombre total de centres AEP AES)x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	828 303	828 303	961 431	1 029 017
Biens et services	355 851	382 381	408 871	441 276
Transferts et subventions	478 038	500 189	615 101	715 359
Investissement	77 124 100	76 722 453	128 890 706	142 690 966
Total :	78 786 292	78 433 326	130 876 109	144 876 618

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Approvisionnement en Eau Potable	53 771 479	57 330 203	71 692 668	79 400 526
Gestion des ressources en eau	25 014 813	21 103 123	59 183 441	65 476 092
Total :	78 786 292	78 433 326	130 876 109	144 876 618

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	103	96	103	111
CATEGORIE B1	105	101	107	113
CATEGORIE B2	24	22	25	28
CATEGORIE C	20	18	21	24
AUTRES	201	199	211	223
Total :	453	436	467	499

Action 01 Approvisionnement en Eau Potable**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	238 479	245 630	306 857	356 874
Investissement	53 533 000	57 084 573	71 385 811	79 043 652
Total	53 771 479	57 330 203	71 692 668	79 400 526

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.3	Programme d'Urgences Sociales Accès à l'Eau Potable (AEP Millieu Rural).	2 500 000
1.1.4	Projet AEP Ville de Bamako par Kabala.	37 531 573
1.2.1	Projet AEP et mesures d'assainissement centres semi urbain Ruraux.	11 063 000
1.2.2	Programme Saoudien de Forages, de puits et le développement rural en Afrique phase V.	2 240 000
1.2.5	Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales Eau potable et Assainissement au Mali-Phase III.	50 000
3.1.1	Prise en charge du Personnel.	132 630
3.1.2	Suivi des eaux de tous les usages.	40 000
3.4.1	Analyse des eaux de tous les usages.	73 000
3.4.2	Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique du Bassin du Niger (PIDACC/BN)	3 500 000
3.5.1	Projet aménagement et équipement LNE (Contrat plan Etat Laboratoire National des Eaux).	200 000
Total		57 330 203

Action 02 Gestion des ressources en eau

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	828 303	828 303	961 431	1 029 017
Biens et services	355 851	382 381	408 871	441 276
Transferts et subventions	239 559	254 559	308 244	358 485
Investissement	23 591 100	19 637 880	57 504 895	63 647 314
Total	25 014 813	21 103 123	59 183 441	65 476 092

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge du Personnel DNH/DRH	828 303
1.1.2	Suivi-évaluation des activités du sous secteur Eau.	443 458
1.2.3	Programme National de Mobilisation des Ressources en Eau/Assainissement AEP Centres Semi Urbains en 1ère, 2ème, 5ème et 6ème régions.	2 880 000
1.2.4	Programme d'hydraulique et d'assainissement en milieu rural BID/UEMOA.	1 312 300
2.1.1	Entretien chenal navigable du fleuve Niger.	150 000
2.1.2	Construction locaux DNH.	300 000
2.1.3	Projet de Gestion Intégrée des ressources en eau et des usages à buts multiples dans le bassin du Sénégal.	300 000
2.2.1	Programme Conjoint Appui à la GIRE (PCA-GIRE).	2 638 000
2.2.2	Projet Appui à la Connaissance et au Suivi des Ressources en Eau.	3 467 000
2.3.1	Aménagement du Barrage de Taoussa.	8 784 062
Total		21 103 123

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
1.026	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
FONDS ETUDES ET PREPARATIONS PROJETS EAU ENERGIE		250 000	332 500	250 000	409 268	433 292
Total :		250 000	332 500	250 000	409 268	433 292

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.073	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
APPUI CELLULES DE SUIVI DES INTERCONNEXIONS		200 000	142 500	200 000	175 400	185 695
PROJET ELECT. 32 LOCALITES RURALES PAR SYSTEME HYBRID		150 000	142 500	150 000	175 400	185 695
PROG. URGENCE SOCIALE ACCES A L'ENERGIE/ CENTRALE SOLA		25 000 000	2 375 000	2 250 000	2 923 344	3 094 944
ETUDE FAISABILITE LABORATOIRE BIOCARBURANT		90 000	95 000	90 000	116 931	123 793
RENFORC. INFRAST.NATIN. RADIOPROTECTION		140 000	142 500	140 000	175 399	185 694
PROG. DEVPT ENERGIES NVELLES & RENOUVELABLES		200 000	142 500	200 000	29 232	30 947
PROJET SYSTEME HYBRIDE ELECTRIFICATION RURALE		560 000	532 000	560 000	654 828	693 266
PROGRAM. DEVELOPPEMENT ENERGIE BIOCARBURANT		250 000	361 000	250 000	444 345	470 427
Total :		26 590 000	3 933 000	3 840 000	4 694 879	4 970 461

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.074	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
ENTRETIEN CHENAL NAVIGABLE FLEUVE NIGER		150 000	142 500	150 000	175 400	185 695
PROGRAMME URGENCE AEP. MILIEU RURAL		2 500 000	2 375 000	2 500 000	2 923 343	3 094 942
ETUDES ARCHITECTURALES CONSTRUCTION DNH		300 000	380 000	300 000	467 735	495 191
PROGR. NL. MOB. RESS. EN EAU 1,2,3,5,6 REGIONS		150 000	142 500	150 000	175 400	185 695
PROJET GESTION INTEGRE. EN EAU DVPT USAGE MULTIPLE PHA		300 000	285 000	300 000	350 800	371 391
PROGRAMME COMMUN APPUI A LA GIRE		200 000	190 000	200 000	233 867	247 594
PROJET AEP ET ACCOMP. CENTRES SEMI-URBAINS ET RURAUX		200 000	142 500	200 000	175 400	185 695
PROJET HYDRAULIQUE ASSAIN. MILIEU RURAL (BID-UEMOA)		150 000	95 000	150 000	116 933	123 796
PROG. SAOUDIEN FORAGES-PUITS DVPT RURAL AFRIQUE PHASE		80 000	76 000	80 000	93 546	99 037
PROJET APPUI CONNAISSANCE ET SUIVI RESS. EN EAU		100 000	0	100 000	0	0
PROG. APPUI COLLECTIVITE TERRITORIALE EAU POTABLE ASSA		50 000	0	50 000	0	0
AMENAGEMENT / EQUIPEMENT LABORATOIRE DES EAUX(CONT		200 000	332 500	200 000	409 268	433 292
Total :		4 380 000	4 161 000	4 380 000	5 121 692	5 422 328

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère des Mines et du Pétrole prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière de recherche, d'exploitation et de valorisation des ressources minérales, suivant Décret n°2019-0331/P-RM du 13 mai 2019.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- le développement et le suivi des sociétés et industries minières et le renforcement de leur compétitivité et de leur contribution au développement économique et social du pays ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles en matière de recherche, d'implantation et d'exploitation des mines et des carrières modernes et du pétrole ;
- la mise en place d'une industrie minière par le développement de toutes les fonctions du secteur ;
- la promotion de la diversification et des potentialités minérales ;
- la recherche et l'exploitation des hydrocarbures ;
- l'élaboration et le suivi de la mise en oeuvre des conventions minières et des accords d'établissement, en concertation avec les ministres concernés notamment le ministre chargé des finances et le ministre chargé de la promotion des investissements ;
- l'encadrement de l'artisanat minier ;
- le développement de la recherche, l'exploitation et la valorisation des ressources minérales et des industries y afférentes ;
- la promotion de la transparence dans les industries extractives.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- faible niveau des investissements dans les secteurs minier et pétrolier ;
- insuffisance dans le contrôle et le suivi des activités des sociétés minières et pétrolières ;
- insuffisance de personnel qualifié dans les métiers des mines et pétroliers ;
- insuffisance d'un mécanisme autonome et approprié de financement des activités du secteur minier ;
- faible niveau d'organisation de l'orpaillage ;
- faible niveau d'intégration de l'activité minière à l'économie (locale et nationale).

I.2.2 Défis

- relire les textes législatifs et réglementaires régissant le secteur minier et pétrolier ;
- accroître le contrôle des activités minières industrielles et pétrolières ;
- disposer de ressources humaines qualifiées et de ressources matérielles ;
- mettre en place un mécanisme de financement dédié au développement des secteurs minier et pétrolier ;
- s'approprier des textes de base dans le domaine de l'orpaillage par les collectivités ;
- intégrer d'avantage l'activité minière à l'économie nationale.

I.3 La politique sectorielle

Le document de politique nationale de développement des secteurs minier et pétrolier et son plan d'actions 2018-2022 a fait l'objet d'une communication écrite en date du 13 juin 2018. Ledit document est structuré autour de sept (07) axes stratégiques qui permettront d'assurer la mise en oeuvre de la politique de développement des secteurs minier et pétrolier, à savoir :

- le renforcement et l'adaptation du cadre réglementaire de l'activité minière et pétrolière du Mali à la vision et aux nouvelles ambitions du pays pour le secteur ;
- l'optimisation de l'exploitation du potentiel minier malien dans l'espace et dans le temps ;
- la satisfaction des besoins en infrastructures pour le développement minier et pétrolier au Mali;
- un meilleur respect des réglementations et normes ainsi que la préservation du bien-être des acteurs locaux et des populations ;
- la mise à niveau, qualitativement et quantitativement, des besoins de l'Etat en ressources humaines ;
- le développement des synergies entre le secteur minier et le reste de l'économie;

- la création de conditions idoines permettant aux populations riveraines de percevoir le secteur minier comme un moyen d'amélioration de leurs conditions de vie.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Nombre de sociétés d'exploitation d'or	Nombre	9	9	10	13
2	Nombre de sociétés de production de ciment	Nombre	1	1	2	2
3	Production d'or	Tonne	49,865	50,502	52,937744	66,893
4	Valeur d'exportation d'or	Milliards de FCF	918,1	987	1144	1345,6
5	Production en calcaire	m3	234 974	272 456	282 775,2	647973,83
6	Part du sous-secteur minier dans le PIB	%	6,5	6,2	5,6	7,6
7	Apport agrégé du secteur minier au Trésor Public	Milliards de FCF	274,899	245,029	247,303	247,875

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 5 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale	1 651 619	1 750 316	1 901 621	2 094 895
Développement des ressources minérales	2 600 303	4 129 329	3 132 297	3 327 413
Financement de la recherche, formation et promotion des activités minières	350 000	350 000	654 543	701 539
Programme de développement des ressources minérales (PDRM)	605 000	230 000	1 094 018	1 172 565
Fonds d'appui pour la promotion de la recherche pétrolière (FAPRP)	685 000	685 000	1 281 029	1 373 001
Total :	5 891 922	7 144 645	8 063 508	8 669 413

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 255 141	1 115 141	1 736 895	1 860 202
Biens et services	2 062 989	1 911 394	3 038 870	3 266 222
Transferts et subventions	435 510	489 410	560 381	651 720
Investissement	2 138 282	3 628 700	2 727 362	2 891 269
Total :	5 891 922	7 144 645	8 063 508	8 669 413

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.027 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Secrétaire Général du Département

a- Présentation stratégique du programme :

* Il est créé pour assurer la coordination et le pilotage des différents acteurs des programmes incluant notamment les responsables des services déconcentrés, il sert d'appui et de conseil aux programmes

* Il intervient dans :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du ministère ;
- l'amélioration de la gouvernance dans les domaines minier et pétrolier ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur.

* En perspective, il est attendu :

- l'intensification de la recherche minière sur tout le territoire national ;
- la diversification de la production minière ;
- la mise en place d'un mécanisme de financement des activités des secteurs minier et pétrolier.

b- Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme (1.027) est bâti autour de (05) objectifs spécifiques et de six (06) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à : l'élaboration et suivi de la mise en oeuvre des politiques et stratégies nationales dans le domaine minier et pétrolier, la gestion efficace des ressources matérielles et financières, le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du ministère, l'amélioration de la gouvernance dans les domaines minier et pétrolier et la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur.

Objectif 1: Elaborer et suivre la mise en oeuvre des politiques et stratégies nationales dans les domaines minier et pétrolier					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de mise en oeuvre du programme d'activités du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Département

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées)/(Nombre d'activités programmées) x 100

Objectif 2: Améliorer la gestion des ressources financières et matérielles					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Comptes administratifs

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés)/(Crédits notifiés) x 100

Objectif 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux de mise en oeuvre du plan de transfert des compétences et des ressources du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel CADD

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités menées)/(Nombre d'activités programmées) x 100

Objectif 4: Assurer le respect des normes internationales dans les domaines minier et pétrolier

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Statut du Mali par rapport à la norme ITIE	%	100	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'avancement de l'ITIE-Mali

Précision Méthodologique : Le respect de la norme ITIE en vigueur

4.2 Taux de réalisation des activités du BEEC	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du BEEC

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées) x 100

Objectif 5: Améliorer le système de planification et de production de l'information statistique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
5.1 Taux de réalisation des activités de la CPS	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CPS

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités menées)/(Nombre d'activités programmées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	274 631	274 631	314 362	336 461
Biens et services	835 991	898 275	896 945	969 133
Transferts et subventions	435 510	489 410	560 381	651 720
Investissement	105 487	88 000	129 933	137 581
Total :	1 651 619	1 750 316	1 901 621	2 094 895

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Coordination et pilotage de la politique minière	399 885	399 885	452 600	495 822
Gestion financière et matérielle	729 486	729 486	834 026	922 809
processus de décentralisation et de deconcentralisation	36 401	36 401	38 962	42 098
Amélioration de la gouvernance dans les domaines minier et petrolier	292 444	403 449	348 367	391 576
Planification, programmation et suivi évaluation	193 403	181 095	227 666	242 590
Total :	1 651 619	1 750 316	1 901 621	2 094 895

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	28	31	34	37
CATEGORIE B1	11	10	13	16
CATEGORIE B2	7	8	11	14
CATEGORIE C	5	3	5	7
AUTRES	42	39	42	45
Total :	93	91	105	119

Action 01 Coordination et pilotage de la politique minière**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	109 371	109 371	125 194	133 995
Biens et services	214 514	214 514	229 615	248 097
Transferts et subventions	76 000	76 000	97 791	113 730
Total	399 885	399 885	452 600	495 822

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du Personnel	109 371
1.1.2 Pilotage et coordination des activités du Département	175 543
1.1.3 Suivi de la mise en oeuvre du programme d'activités du département	99 543
1.1.4 Mise en oeuvre du programme de communication du département	15 429
Total	399 885

Action 02 Gestion financière et matérielle**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	92 494	92 494	105 875	113 318
Biens et services	422 857	422 857	452 618	489 047
Transferts et subventions	214 135	214 135	275 533	320 444
Total	729 486	729 486	834 026	922 809

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du personnel	92 494
2.1.2 Préparation du budget du Département	5 590
2.1.3 Exécution et suivi du budget du Département	631 402
Total	729 486

Action 03 processus de décentralisation et de deconcentralisation**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	36 401	36 401	38 962	42 098
Total	36 401	36 401	38 962	42 098

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Mise en oeuvre du plan de transfert des compétences et des ressources du département	36 401
Total	36 401

Action 04 Amélioration de la gouvernance dans les domaines minier et pétrolier**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	136 582	191 174	148 310	160 245
Transferts et subventions	145 375	199 275	187 057	217 546
Investissement	10 487	13 000	13 000	13 785
Total	292 444	403 449	348 367	391 576

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Production, publication et dissémination des rapports ITIE à l'intérieur du pays et à Bamako	110 000
4.1.2 Suivi de la mise en oeuvre des exigences de la norme ITIE et des recommandations de l'Administrateur indépendant	10 000
4.1.3 Mise en oeuvre du plan de communication triennal 2018-2020 du Comité de Pilotage	130 000
4.1.4 Renforcement des capacités d'action des membres du Comité de pilotage et du secrétariat permanent	44 449
4.2.1 Etablissement des Certificats d'Expertise et la tenue des rapports statistiques diamants selon le Processus de Kimberley	72 000
4.2.2 La mise en oeuvre et le suivi du processus de Kimberley	37 000
Total	403 449

Action 05 Planification, programmation et suivi évaluation**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	72 766	72 766	83 293	89 148
Biens et services	25 637	33 329	27 440	29 646
Investissement	95 000	75 000	116 933	123 796
Total	193 403	181 095	227 666	242 590

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Prise en charge du personnel	72 766
5.1.2 Planification des projets et programmes du secteur	33 329
5.1.3 Appui Cellule de Planification et Statistique Mines-Energie	75 000
Total	181 095

Le Programme : 2.075 Développement des ressources minérales

Responsable du Programme : Le Directeur National de la Géologie et des Mines

a) Présentation stratégique du programme :

* Le programme 2.075 « Développement des ressources minérales » est pour élaborer les éléments de la politique nationale dans le domaine de la recherche, du développement, de l'exploration et de la transformation des ressources du sous-sol et d'assurer la coordination et le contrôle des services régionaux, subrégionaux, des services rattachés et des organismes publics ou privés qui concourent à la mise en oeuvre de cette politique.

* Il intervient dans :

- la recherche et études nécessaires à l'élaboration de la politique nationale ;
- la préparation de toutes mesures relatives à la réorganisation des structures, au perfectionnement des méthodes de travail et à l'amélioration des relations humaines à l'intérieur des services et de la qualité des prestations offertes au public.

* En perspective, il est attendu :

- cartographe seize (16) feuilles au 1/50.000ème de Mali sud sur 8 ans ;

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.075 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et de cinq (05) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à : la diversification et le développement des ressources minérales, la promotion du développement de la petite mine, la promotion des matériaux de construction et la promotion de la recherche pétrolière.

Objectif 1: Assurer la diversification et le développement des ressources minérales					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Part des substances autres que l'or dans les titres de recherche attribués	%	20	20	22	20

Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités de la DNGM et de l'AUREP

Précision Méthodologique : [(Nombre de titres attribués pour autres substances que l'or)/(Nombre total de titres attribués)] x100

1.2 Taux de croissance des quantités d'Or produites	%	25.1	19,25	-16,69	-0,2
---	---	------	-------	--------	------

Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités de la DNGM

Précision Méthodologique : [(Quantités d'Or produites en N - Quantités d'Or produites en N-1)/(Quantités d'Or produites en N-1)] x100

1.3 Taux de croissance des quantités de Calcaire produites	%	-	58	26,10	15,66
--	---	---	----	-------	-------

Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités de la DNGM

Précision Méthodologique : (Quantités de Calcaire produites en N - Quantités de Calcaire produites en N-1)/(Quantités de Calcaire produites en N-1) x100

Objectif 2: Assurer la promotion du développement de la petite mine

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'évolution des titres d'exploitation délivrés pour la petite mine	%	50	40	45	50

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNGM

Précision Méthodologique : [(Nombre de titres attribués pour la petite mine en N - Nombre de titres attribués pour la petite mine en N-1)/(Nombre total de titres attribués en N-1)] x100

Objectif 3: Promouvoir les matériaux de construction

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux de croissance de la production de Dolérite	%	25	66	26,40	29,04

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNGM

Précision Méthodologique : [(Production de Dolérite en N - Production de Dolérite en N-1)/(Production de Dolérite en N-1)] x100

3.2 Taux de croissance de la production de Granite	%	92.94	12	12	12
--	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNGM

Précision Méthodologique : (Production de Granite en N - Production de Granite en N-1)/(Production de Granite en N-1) x100

3.3 Taux de croissance de la production de Marbre	%	-	96	67,20	80,64
---	---	---	----	-------	-------

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNGM

Précision Méthodologique : (Production de Marbre en N - Production de Marbre en N-1)/(Production de Marbre en N-1) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	550 510	550 510	618 381	661 852
Biens et services	164 998	176 119	193 263	208 520
Investissement	1 884 795	3 402 700	2 320 653	2 457 041
Total :	2 600 303	4 129 329	3 132 297	3 327 413

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Développement et Promotion des ressources minières	2 410 303	3 629 329	2 898 431	3 079 821
Developpement et Promotion des ressources pétrolières	190 000	500 000	233 866	247 592
Total :	2 600 303	4 129 329	3 132 297	3 327 413

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	69	75	79	83
CATEGORIE B1	39	43	45	47
CATEGORIE B2	18	25	26	27
CATEGORIE C	15	18	19	20
AUTRES	30	31	33	35
Total :	171	192	202	212

Action 01 Développement et Promotion des ressources minières**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	550 510	550 510	618 381	661 852
Biens et services	164 998	176 119	193 263	208 520
Investissement	1 694 795	2 902 700	2 086 787	2 209 449
Total	2 410 303	3 629 329	2 898 431	3 079 821

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel DNGM/DRGM	550 510
1.1.2 Attribution des titres miniers	75 097
1.1.3 Equipement PDRM	400 000
1.1.4 Carthographie Géologique BIRRIMIEN A 1/50000	1 400 000
1.1.5 Projet Gouvernance Secteur des Mines	1 000 000
1.2.1 Suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche d'Or	89 597
1.2.2 Suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers d'exploitation d'Or	25 000
1.3.1 Suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers d'exploitation de calcaire	10 000
2.1.1 Promotion de l'exploitation des gisements de petite taille	20 925
3.1.1 Suivi et contrôle des activités des sociétés de dolérite	3 200
3.2.1 Suivi et contrôle des activités des sociétés de granite	25 000
3.3.1 Suivi et contrôle des activités des sociétés de marbre	30 000
Total	3 629 329

Action 02 Developpement et Promotion des ressources pétrolières**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Investissement	190 000	500 000	233 866	247 592
Total	190 000	500 000	233 866	247 592

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.6 Promotion Nouvelles Zones Pétrolières	500 000
Total	500 000

Le Programme : 3.007 Financement de la recherche, formation et promotion des activités minières

Responsable de Programme : Le Secrétaire Général du Département

a. Présentation stratégique du programme

* Le programme 3.007 est créé pour servir de mécanisme de financement de certaines activités des secteurs minier et pétrolier.

* Il intervient dans :

- le financement de la recherche ;
- le financement de la formation ;
- la promotion des activités minières.

* En perspective, le programme vise : l'intensification de la recherche minière et pétrolière, le renforcement des capacités des ressources humaines et à promouvoir d'avantage les activités minière et pétrolière.

b. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 3.007 est bâti autour de (03) objectifs et de trois (03) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au financement de la Recherche, de la formation et de la promotion des activités minières.

Objectif 1: Assurer le financement de la recherche minière et pétrolière					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Nombre de projets de recherche financés	Nombre	2	3	2	2

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Fonds

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Assurer le financement de la formation

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Fonds

Précision Méthodologique : [(Activités réalisées)/(Activités programmées)] x100

Objectif 3: Promouvoir les activités minières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Nombre d'évènement promotionnels	Nombre	5	6	5	5

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Fonds

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	350 000	350 000	654 543	701 539
Total :	350 000	350 000	654 543	701 539

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Promotion des activités minières	350 000	350 000	654 543	701 539
Total :	350 000	350 000	654 543	701 539

Action 01 Promotion des activités minières

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	350 000	350 000	654 543	701 539
Total	350 000	350 000	654 543	701 539

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Financement des projets de recherche	150 000
2.1.1	Mise en oeuvre du plan de formation	100 000
3.1.1	Participation aux activités promotionnelles dans les domaines minier et pétrolier	100 000
Total		350 000

Le Programme : 3.010 Programme de développement des ressources minérales (PDRM)

Responsable du Programme : Le Directeur du Programme de Développement des Ressources Minérales (PDRM)

a) Présentation stratégique du programme :

* Ce programme a été créé pour exécuter les travaux de recherche minière, du développement, de l'exploration et de la transformation des ressources du sous-sol pour la Direction Nationale de la Géologie et des Mines (DNGM) dans l'élaboration de la politique minière nationale.

- Il a pour but de diversifier la production minière au Mali par la mise en valeur à travers la recherche, d'autres substances, ressources du sous-sol que l'or.

- Le PDRM fait des prestations (géochimie, géophysique, géotechnique, sondages, topographie, d'analyses chimiques) pour l'Etat et pour les tiers sur contrat, convention ou en régie.

- Les analyses d'échantillons sont faites en laboratoire à la suite de prélèvements d'échantillons lors des missions de géochimie et sondages.

- Le Prélèvement d'échantillons, le nombre de kilomètres linéaires en cartographie et en géophysique sont du ressort du service exploration qui est chargé des travaux d'exploration et de prospection géologiques. Ces travaux sont exécutés dans le cadre de prestations sous forme de contrats et protocoles d'accord entre le PDRM et les sociétés privées ou des projets propres de la DNGM. En plus des tâches qui lui sont assignées, le service exploration participe beaucoup dans la formation professionnelle des jeunes diplômés en géologie et autres filières connexes à travers des stages pratiques.

- La vente d'explosifs civils et accessoires, l'exécution des forages hydrogéologiques, la réalisation des sondages et échantillonnages géotechniques entrent dans les attributs du service géotechnique.

- Les perspectives sont prometteuses car le programme est en phase d'être doté d'une sondeuse RC et accessoires ce qui permettra une relance conséquente dans les travaux de sondages.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 3.010 est bâti autour d'un (01) objectif spécifique et de six (06) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la mono production de l'or.

Objectif 1: Assurer la diversification et le développement des ressources minérales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
I.1 Nombre d'échantillons analysés	Nombre	65	35000	40000	45000

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM

Précision Méthodologique : Dénombrement

I.2 Nombre d'échantillons prélevés	Nombre	20 000	25000	30000	35000
------------------------------------	--------	--------	-------	-------	-------

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM

Précision Méthodologique : Dénombrement

I.3 Métrage foré	Mètre	4 000	6500	7000	7500
------------------	-------	-------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM

Précision Méthodologique : Dénombrement

I.4 Nombre de kilomètre linéaire géophysique réalisé	kilomètre	65	100	150	200
--	-----------	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM

Précision Méthodologique : Comptage

I.5 Nombre de kilomètres carrés cartographiés	km²	250	300	350	400
---	-----	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM

Précision Méthodologique : Comptage

I.6 Volume d'explosifs vendus	Kg	12 500	1000	1000	1000
-------------------------------	----	--------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	310 000	170 000	579 738	621 363
Biens et services	280 000	55 000	486 229	521 137
Investissement	15 000	5 000	28 051	30 065
Total :	605 000	230 000	1 094 018	1 172 565

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Appui au développement des ressources minérales (PDRM)	605 000	230 000	1 094 018	1 172 565
Total :	605 000	230 000	1 094 018	1 172 565

Action 01 Appui au développement des ressources minérales (PDRM)

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	310 000	170 000	579 738	621 363
Biens et services	280 000	55 000	486 229	521 137
Investissement	15 000	5 000	28 051	30 065
Total	605 000	230 000	1 094 018	1 172 565

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel	170 000
1.1.2	Analyse des échantillons	5 000
1.2.1	Travaux de géochimie	14 500
1.3.1	Travaux de sondage	14 000
1.4.1	Travaux de géophysique	13 000
1.5.1	Cartographie géologique et topographique	12 500
1.6.1	Vente explosifs	1 000
Total		230 000

Le Programme : 3.011 Fonds d'appui pour la promotion de la recherche pétrolière (FAPRP)

Responsable du Programme : Le Directeur de l'Autorité pour la Promotion de la Recherche Pétrolière (AUREP)

a) Présentation stratégique du programme

* Le programme 3.011 « Appui à la Promotion de la Recherche Pétrolière » est créé pour assurer la promotion et le développement des ressources pétrolière, disposer de ressources humaines et matérielles de qualité dans les métiers du pétrole.

* Il intervient dans la recherche et la promotion des ressources pétrolières.

* En perspective, il est attendu :

- la réforme institutionnelle de l'AUREP ;
- la reprise de la recherche pétrolière.

b) Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 3.011 est bâti autour d'un (01) objectif spécifique et de quatre (04) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la promotion de la recherche pétrolière.

Objectif 1: Assurer la promotion de la recherche pétrolière

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de réalisation des missions d'études Géologiques et Géophysiques	%	2	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de l'AUREP

Précision Méthodologique : (nombre de missions d'études réalisées)/(Nombre de missions d'études programmées) x100

1.2 Taux de réalisation des missions de suivi et contrôle	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de l'AUREP

Précision Méthodologique : (nombre de missions réalisées)/(Nombre de missions programmées) x100

1.3 Taux de participation aux événements promotionnels	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de l'AUREP

Précision Méthodologique : (Nombre d'événements participés)/(Nombre d'événements programmés) x100

1.4 Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de l'AUREP

Précision Méthodologique : (Formations réalisées)/(Formations programmées) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	120 000	120 000	224 414	240 526
Biens et services	432 000	432 000	807 890	865 893
Investissement	133 000	133 000	248 725	266 582
Total :	685 000	685 000	1 281 029	1 373 001

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Appui pour la promotion de la recherche pétrolière (FAPRP)	685 000	685 000	1 281 029	1 373 001
Total :	685 000	685 000	1 281 029	1 373 001

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	14			
CATEGORIE B1	0			
CATEGORIE B2	6			
CATEGORIE C	1			
AUTRES	0			
Total :	21			

Action 01 Appui pour la promotion de la recherche pétrolière (FAPRP)**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	120 000	120 000	224 414	240 526
Biens et services	432 000	432 000	807 890	865 893
Investissement	133 000	133 000	248 725	266 582
Total	685 000	685 000	1 281 029	1 373 001

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel	120 000
1.1.2	Réalisation des activités Géologiques et Géophysiques	86 000
1.2.1	Suivi contrôle	259 000
1.3.1	Participation aux Foras et conférences	85 000
1.4.1	Formations	135 000
Total		685 000

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
1.027	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI CELLULE DE PLANIF. & STATISTIQUE	75 000	95 000	75 000	116 933	123 796
Total :		75 000	95 000	75 000	116 933	123 796

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.075	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROMOTION NOUVELLES ZONES PETROLIERES	500 000	190 000	500 000	233 866	247 592
	EQUIPEMENT PDRM	400 000	190 000	400 000	233 867	247 594
	CARTOGRAPHIE GEOLOGIQUE BIRIMMIEN A 1/50000	1 400 000	1 425 000	1 400 000	1 754 006	1 856 966
Total :		2 300 000	1 805 000	2 300 000	2 221 739	2 352 152

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de la Communication a pour mission de préparer et de mettre en oeuvre la politique nationale dans le domaine de la communication.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- . L'insuffisance de l'offre de couverture du pays en moyens de communication(infrastructures) ;
- . Les difficultés de rentabilisation du quotidien national dans la perspective de l'augmentation du nombre de pages ;
- . Les difficultés de concilier les contraintes d'un EPA avec les exigences d'une entreprise de communication ;
- . Les difficultés de basculement au numérique intégral ;
- . L'insuffisance de ressources humaines qualifiées.

I.2.2 Défis

- . L'amélioration du contenu du quotidien national ;
- . La relecture des textes législatifs et réglementaires des EPA du secteur de la communication ;
- . L'achèvement du processus de transition numérique ;
- . Le renforcement des capacités des ressources humaines.

I.3 La politique sectorielle

1.3.1.La Politique Nationale de Communication pour le Développement (PNCD)

La politique Nationale de Communication pour le Développement, adoptée en mars 2017est structurée autour de quatre (04) objectifs stratégiques :

1. Promouvoir la participation de la population à la définition et à la mise en oeuvre des grandes orientations de développement du pays en favorisant un dialogue entre tous les acteurs du développement sur ces actions :
2. Appuyer les initiatives prises au niveau des communautés de base dans les différents secteurs du développement, en favorisant l'échange des informations, des savoirs, et des techniques entre ces communautés,
3. Permettre à tous ceux qui ont la responsabilité de diffuser des informations ou d'introduire des innovations dans les différents secteurs du développement, de disposer des instruments de communication sociale et éducative leur permettant de le faire dans les meilleures conditions ;
4. Promouvoir, pour tous les intervenants au niveau du monde rural, les systèmes de vulgarisation, d'encadrement, de formation et de communication basés sur des stratégies de dialogue, de concertation et de participation plutôt que sur des stratégies de messages verticaux.

1.3.2.Stratégie de Communication Gouvernementale

Cette stratégie a été adoptée par le Gouvernement en mai 2015. Elle a pour objectif général d'impulser une dynamique de communication pour améliorer et promouvoir l'action gouvernementale dans tous les domaines (politique, économique, social, culturel etc.)

Pour atteindre son objectif général, la stratégie s'articule autour de quatre (04) objectifs spécifiques qui sont :

- . Bâtir un cadre de communication gouvernementale et définir ses mécanismes de coordination ;
- . Améliorer la visibilité et la lisibilité de l'action gouvernementale dans les domaines économique et social ;
- . Contribuer à la promotion de la réconciliation nationale, de la paix et de la cohésion sociale ;

. Contribuer à la réussite d'élections municipales et régionales transparentes, crédibles et justes.

La mise en oeuvre de la Stratégie de Communication Gouvernementale se fera à travers cinq (05) axes stratégiques :

- . Le renforcement des compétences en communication ;
- . Le renforcement des moyens de production et de diffusion ;
- . L'information et la sensibilisation ;
- . le renforcement des structures de communication gouvernementale ;
- . Le plaidoyer

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Pourcentage de populations couvertes par la radiodiffusion	%	96	96	96	96
2	Densité téléphonique nationale	lignes/100 hbts	132	139	ND	130
3	Pourcentage de communes couvertes par les téléphones (fixe et mobile)	%	72	75	ND	ND
4	Total abonnés (fixe et mobile)	Nombre	22 084 265	24 330 746	ND	22 867 921
5	Accroissement des abonnés	%	66,70	10,22	ND	-6,24
6	Taux de perte des envois de la Poste	%	0,83	0,38	0,71	0,48
7	Délai moyen de d'acheminement	Nombre	J+2	J+2	J+2	J+2
8	Total des Services connectés de l'administration	Nombre	144	150	371	427
9	Total Communes connectées	Nombre	25	28	31	35

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 2 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale	1 072 467	948 950	1 080 353	1 174 618
Medias et Communication Publics	7 620 275	7 698 367	9 468 826	10 750 701
Poste et Nouvelles Technologies	2 355 724			
Total :	11 048 466	8 647 317	10 549 179	11 925 319

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	229 682	199 682	228 571	244 638
Biens et services	701 538	664 674	694 245	749 194
Transferts et subventions	7 623 021	5 541 961	7 401 953	8 608 465
Investissement	2 494 225	2 241 000	2 224 410	2 323 022
Total :	11 048 466	8 647 317	10 549 179	11 925 319

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.028 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Secrétaire Général du département.

a)Présentation stratégique du programme :

Le programme 1.028 s'occupe de :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.028 est bâti autour de trois objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la mise en oeuvre des politiques sectorielles (ii) à la gestion efficace des ressources matérielles et financières (iii) à la gestion des services du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Assurer la coordination et le suivi de la mise en oeuvre de la politique nationale dans les domaines de la communication, de la poste, de la télécommunication et des technologies de la communication.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2019	2020	2021	2022	
1.1 Taux d'exécution du programme d'activités du département	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activité du Cabinet du département

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombres d'activités programmées) x 100

1.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des conseils de cabinet, des comités d'orientation	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité du Cabinet du département

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre / Nombres de recommandations formulées) x 100

1.3 Taux d'exécution des missions de suivi-évaluation sur terrain.	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Missions de suivi évaluation (Rapports)

Précision Méthodologique : (Nombre de missions exécutées / nombre de Missions prévues) x100

Objectif 2: Assurer la gestion des ressources financières, matérielles et humaines du MC

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2019	2020	2021	2022	
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : compte administratif du département

Précision Méthodologique : (crédits liquidés/crédits notifiés) x100

2.2 Taux d'exécution du plan de formation du département	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DFM

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées/Nombre de formations prévues) x 100

Objectif 3: Améliorer le système d'archivage des documents.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2019	2020	2021	2022	
3.1 Taux de numérisation des documents	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CDI/DFM

Précision Méthodologique : (Nombre de documents numérisés/ le nombre total de documents à numériser) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	199 682	199 682	228 571	244 638
Biens et services	631 538	664 674	694 245	749 194
Transferts et subventions	226 522	77 094	139 283	161 985
Investissement	14 725	7 500	18 254	18 801
Total :	1 072 467	948 950	1 080 353	1 174 618

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Coordination et pilotage de la politique de communications pour le développement et de la politique de développement de l'économie numérique	510 204	383 083	448 585	493 436
Gestion financière et matérielle	562 263	565 867	631 768	681 182
Total :	1 072 467	948 950	1 080 353	1 174 618

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	14	18	20	22
CATEGORIE B1	10	8	10	12
CATEGORIE B2	6	9	11	13
CATEGORIE C	7	6	8	10
AUTRES	35	32	34	36
Total :	72	73	83	93

Action 01 Coordination et pilotage de la politique de communications pour le développement et de la politique de développement de l'économie numérique**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	114 673	114 673	131 264	140 491
Biens et services	182 256	197 160	195 082	210 782
Transferts et subventions	213 275	71 250	122 239	142 163
Total	510 204	383 083	448 585	493 436

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel Cabinet	114 673
1.1.2 Mise en oeuvre du programme d'activité du département	85 887
1.1.3 Organisation du Festival Ondes de Liberté	29 032
1.1.4 Appui à la presse	71 250
1.2.1 Mise en oeuvre des recommandations issues des conseils de cabinet, des comités d'orientation	40 000
1.3.1 Missions de suivi-évaluation sur terrain.	42 241
Total	383 083

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	85 009	85 009	97 307	104 147
Biens et services	449 282	467 514	499 163	538 412
Transferts et subventions	13 247	5 844	17 044	19 822
Investissement	14 725	7 500	18 254	18 801
Total	562 263	565 867	631 768	681 182

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
2.1.1	Prise en charge du personnel	85 009
2.1.2	Préparation du budget du département	9 000
2.1.3	Exécution et suivi du budget du département	382 336
2.1.4	Appui CIGMA	5 844
2.2.1	Mise en oeuvre du plan de formation du département	43 678
3.1.1	Numérisation des documents du département	40 000
Total		565 867

Le Programme : 2.076 Médias et Communication Publics

Responsable du programme : Le Conseiller Technique en charge des Médias publics

Le programme 2.076 poursuit deux (02) objectifs. Il s'agit de :

- Promouvoir l'information et la communication d'utilité publique et pluraliste aux plans national, régional et international ;
- Développer et moderniser les infrastructures d'information et de communication.

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme a pour objet d'assurer l'information, la communication, la régulation, la publicité, la sensibilisation et le divertissement dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique nationale de communication pour développement.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme 2.076 « Médias et Communication » vise à atteindre spécifiquement deux objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Promouvoir l'information et la communication d'utilité publique et pluraliste aux plans national, régional et international

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
I.1 Taux de réalisation des activités de l'ORTM	%	100	100	100	100	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de l'ORTM

Précision Méthodologique : (nombre d'activités réalisées/ nombre d'activités prévues) x 100

I.2 Taux de réalisation des activités du Contrat plan Etat/ANCD	%	100	100	100	100	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de l'ANCD

Précision Méthodologique : (nombre d'activités réalisées/ nombre d'activités prévues) x 100

I.3 Taux de couverture géographique de la presse écrite	%	95	95	100	100	100	100	100	100
---	---	----	----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuelle de l'AMAP

Précision Méthodologique : (superficie du territoire couvert/superficie totale) x 100

I.4 Taux de progression de tirage du quotidien national	%	15	15	20	20	20	20	20	20
---	---	----	----	----	----	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités annuels de l'AMAP

Précision Méthodologique : (nombre de tirage journaux (l'Essor) de l'année N- nombre de tirage de l'année N-1/ nombre de tirage de l'année N-1) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2019	2020	2021	2022	
Transferts et subventions	5 644 275	5 464 867	7 262 670	8 446 480	
Investissement	1 976 000	2 233 500	2 206 156	2 304 221	
Total :	7 620 275	7 698 367	9 468 826	10 750 701	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2019	2020	2021	2022	
Promotion de la communication et de l'Information	6 852 868	6 630 072	8 146 496	9 286 010	
Amélioration de la presse écrite et de la publicité	767 407	768 295	971 529	1 093 298	
Développement et modernisation des services postaux et services financiers postaux		300 000	350 801	371 393	
Total :	7 620 275	7 698 367	9 468 826	10 750 701	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	127	115	121	127
CATEGORIE B1	47	46	50	54
CATEGORIE B2	96	94	99	105
CATEGORIE C	23	21	22	23
AUTRES	32	33	36	39
Total :	325	309	328	348

Action 01 Promotion de la communication et de l'Information**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	5 161 868	4 996 572	6 641 942	7 724 575
Investissement	1 691 000	1 633 500	1 504 554	1 561 435
Total	6 852 868	6 630 072	8 146 496	9 286 010

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel	1 000 304
1.1.2 Poursuite de la diffusion de programme de l'ORTM en bande KU	190 000
1.1.3 Prise en charge de la diffusion des matchs internationaux	489 250
1.1.4 Gestion, exploitation et maintenance des ressources matérielles	3 130 256
1.1.5 Acquisition d'équipements et immobilisations incorporelles	883 500
1.1.6 RENFORCEMENT INFRASTRUCTURES ORTM	500 000
1.2.1 Prise en charge du personnel	8 952
1.2.2 Renforcement de capacité ANCD	177 810
1.2.3 Mise en oeuvre contrat plan Etat/ANCD	250 000
Total	6 630 072

Action 02 Amélioration de la presse écrite et de la publicité**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	482 407	468 295	620 728	721 905
Investissement	285 000	300 000	350 801	371 393
Total	767 407	768 295	971 529	1 093 298

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Prise en charge du personnel	113 295
1.3.2 Poursuite de la distribution du quotidien national à des nouvelles localités	135 000
1.4.1 Production du quotidien national	220 000
1.4.2 Construction équipement bureaux régionaux de l'AMAP	300 000
Total	768 295

Action 03 Développement et modernisation des services postaux et services financiers postaux**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Investissement		300 000	350 801	371 393
Total		300 000	350 801	371 393

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.3 Prise en charge du Contrat/Plan Etat /La Poste	300 000
Total	300 000

Action 01 Développement des Technologies de l'Information et de la Communication

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	30 000			
Biens et services	70 000			
Transferts et subventions	1 752 224			
Investissement	218 500			
Total	2 070 724			

Action 02 Développement et modernisation des services postaux et services financiers postaux

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Investissement	285 000			
Total	285 000			

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2020	2019	2020	2021
	Source de financement					
2.076	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONTRAT PLAN ETAT ONP	300 000	0	300 000	350 801	371 393
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT BUREAUX REGIONAUX DE L'AMA	750 000	285 000	300 000	350 801	371 393
	CONTRAT PLAN ETAT ANCD	250 000	332 500	250 000	409 266	433 289
	RENFORCEMENT INFRASTRUCTURES ORTM	500 000	0	500 000	0	0
	Total :	1 800 000	617 500	1 350 000	1 110 868	1 176 075

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)**I.1 La mission**

Le Ministère de l'Economie Numérique et de la Prospective prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines des technologies de l'information, de la poste et de la prospective.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- l'insuffisance de l'offre de couverture du pays en moyens de communication (infrastructures) ;
- les difficultés de basculement au numérique intégral ;
- l'insuffisance de ressources humaines qualifiées.

I.2.2 Défis

- l'organisation de la table ronde sur la mise en oeuvre de la politique nationale de l'économie numérique ;
- l'achèvement du processus de transition numérique ;
- le renforcement des capacités des ressources humaines.

I.3 La politique sectorielle

La Politique Nationale de Développement de l'Economie Numérique

Elle a été adoptée par le Gouvernement en 2015. La Politique Nationale de Développement de l'Economie Numérique est articulée autour de six (06) orientations stratégiques :

- Permettre à tous les Maliens d'accéder aux réseaux et services numériques ;
- Développer la production et l'offre de contenus numériques ;
- Développer et diversifier les usages et services numériques ;
- Mettre en place un écosystème favorable au développement de l'industrie numérique ;
- Assurer la disponibilité en qualité et en quantité des compétences humaines en mesure de répondre aux besoins du secteur.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques**Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018**

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Densité téléphonique nationale	Lignes/100hbs	130	111	115	115
2	Pourcentage de communes couvertes par les téléphones (fixe et mobile)	%	75	75	93	93
3	Total abonnés (fixe et mobile)	Nombre	22 867 921	20 418 509	22 249 003	22 347 571
4	Accroissement des abonnés	%	10,22	nd	-6,24	nd
5	Total des Services connectés de l'administration	Nombre	150	371	427	500
6	Total Communes connectées	Nombre	28	31	35	41

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 2 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale		280 000	0	0
Poste et Nouvelles Technologies		2 416 027	2 633 104	3 024 914
Total :		2 696 027	2 633 104	3 024 914

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		60 000	34 340	36 754
Biens et services		300 000	74 924	80 953
Transferts et subventions		2 066 027	2 254 642	2 622 147
Investissement		270 000	269 198	285 060
Total :		2 696 027	2 633 104	3 024 914

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.046 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Secrétaire Général du département.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme s'occupe de la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme : Le cadre de performance du programme est bâti autour d'un objectif spécifique qui contribue à la résolution des problèmes relatifs à : (i) améliorer la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département.

A cet objectif est associé des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Le détail de l'objectif ainsi que les indicateurs qui leur sont associés se présente comme suit:

Objectif 1: Assurer la coordination et le suivi de la mise en oeuvre de la politique nationale dans les domaines de l'Economie Numérique, de la télécommunication et des technologies de la communication.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux d'exécution du programme d'activités du département	%	-	100	-	-

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Cabinet du département

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombres d'activités programmées) x 100

1.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des conseils de cabinet, des comités d'orientation	%	-	100	-	-
--	---	---	-----	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Cabinet du département.

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre / Nombres de recommandations formulées) x 100

1.3 Taux d'exécution des missions de suivi-évaluation	%	-	100	-	-
---	---	---	-----	---	---

Moyen de Vérification : Rapport de missions de suivi évaluation

Précision Méthodologique : (Nombre de missions exécutées / nombre de Missions prévues) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		30 000	0	0
Biens et services		210 000	0	0
Investissement		40 000	0	0
Total :		280 000	0	0

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Coordination et pilotage de la politique de l'économie numérique et de la prospective		280 000	0	0
Total :		280 000	0	0

Action 01 Coordination et pilotage de la politique de l'économie numérique et de la prospective

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		30 000	0	0
Biens et services		210 000	0	0
Investissement		40 000	0	0
Total		280 000	0	0

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel Cabinet	30 000
1.1.2 Mise en oeuvre du programme d'activités du département	90 000
1.2.1 Mise en oeuvre des recommandations issues des conseils de cabinet, des comités d'orientation	80 000
1.3.1 Missions de suivi-évaluation sur terrain.	80 000
Total	280 000

Le Programme : 2.077 Poste et Nouvelles Technologies

Responsable du Programme : Le Conseiller Technique MENP

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme s'occupe de :

- la conception, la réalisation, l'entretien des infrastructures TIC ;
- le développement de contenus ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre du plan national de formation et de renforcement des capacités dans le domaine des TIC pour les services publics, parapublics et les collectivités territoriales ;
- la promotion et la vulgarisation des TIC en faveur des masses les plus larges ;
- la consolidation des infrastructures.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.077 «Poste et Nouvelles Technologies » est bâti autour de deux objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la consolidation et l'approfondissement de l'informatisation de l'Administration publique (ii) au désenclavement numérique des communes et des écoles du Mali.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés se présente comme suit:

Objectif 1: Consolider et approfondir l'informatisation de l'Administration publique					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Nombre de structures connectées au réseau intranet	Nbre	3	30	50	50
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.2 Nombre de structures de l'administration assistées par tous les projets TIC	Nbre	75	80	80	80
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.3 Nombre de structures couvertes par l'étude de l'impact de l'Intranet sur les structures de l'Administration	Nbre	10	20	20	20
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 2: Assurer le désenclavement numérique des communes et des écoles du Mali

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Nombre de communes et écoles connectées à Intranet/Internet	Nbre	10	12	10	10

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		30 000	34 340	36 754
Biens et services		90 000	74 924	80 953
Transferts et subventions		2 066 027	2 254 642	2 622 147
Investissement		230 000	269 198	285 060
Total :		2 416 027	2 633 104	3 024 914

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Développement des Technologies de l'Information et de la Communication		2 416 027	2 633 104	3 024 914
Total :		2 416 027	2 633 104	3 024 914

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A		31	33	35
CATEGORIE B1		7	8	9
CATEGORIE B2		3	5	7
CATEGORIE C		2	4	6
AUTRES		39	41	43
Total :		82	91	100

Action 01 Développement des Technologies de l'Information et de la Communication

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		30 000	34 340	36 754
Biens et services		90 000	74 924	80 953
Transferts et subventions		2 066 027	2 254 642	2 622 147
Investissement		230 000	269 198	285 060
Total		2 416 027	2 633 104	3 024 914

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel AGETIC	553 871
1.1.2 Extension du Réseau Intranet de l'Administration	663 690
1.1.5 Développement de contenus pour les structures de l'Administration	34 860
1.1.6 Vulgarisation du nom de domaine point ml	22 947
1.1.7 Promotion des TIC auprès des jeunes, des femmes et des associations TIC	17 767
1.1.8 Etudes et recherche	30 000
1.1.10 Prise en charge du personnel de la Direction Nationale de l'Economie Numérique	30 000
1.1.11 Elaboration des projets de textes législatifs et réglementaires aux acteurs des TIC et des postes	10 000
1.1.12 Mise en oeuvre des activités de la Direction Nationale de l'Economie Numérique	80 000
1.1.13 Comité National de Transition vers le Numérique (CNTN)	124 500
1.2.1 Appui aux structures de l'Administration pour leurs projets TIC	618 392
1.3.1 Etude de l'impact de l'Intranet sur les structures de l'Administration	30 000
2.1.1 Projet Connexion des communes et des écoles du Mali	200 000
Total	2 416 027

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2020	2021	2020	2021
2.077	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET CONNEXION ECOLES & COMMUNES A INTERNET	200 000	0	200 000	233 867	247 594
Total :		200 000	0	200 000	233 867	247 594

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Au terme de l'article 5 de l'ordonnance n° 2014-006/P-RM du 21 janvier 2014, la Haute Autorité de la Communication a pour mission, la régulation du secteur de la Communication, dans les domaines de la communication audiovisuelle, de la presse écrite, de la publicité par voie de presse audiovisuelle et écrite, de la distribution, de la mise à disposition et de la commercialisation d'images par voie hertzienne terrestre, par satellite ou par câble et dans le secteur des technologies de l'information et de la communication.

Elle a également pour mission, l'autorisation de création, d'établissement et/ou d'exploitation des services privés de radiodiffusion sonore et télévisuelle et des services de distribution de programme à la demande.

Elle a, en outre, des attributions de veille et d'alerte, de consultation, de recherche, de contrôle et de sanction.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de la mission ci-dessus présentée, la Haute Autorité de la Communication fait face à plusieurs contraintes et défis, dont les plus importants sont ci-après présentés.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes rencontrées par la HAC se résument essentiellement :

- aux irrégularités et aux violations de la loi ou de la convention d'autorisation ;
- au parc auto inexistant rendant difficile les missions des membres et du personnel administratif ;
- au faible moyen en matériel et équipement pour la bonne marche des missions ;
- au manque de bâtiment adéquat pour abriter toutes les structures techniques.

I.2.2 Défis

Les deux (2) défis majeurs que la HAC se propose de relever sont :

- l'application correcte et stricte des lois et règlements régissant le secteur de la Communication ;
- l'appui au développement de la liberté d'expression au Mali.

I.3 La politique sectorielle

La Haute Autorité de la communication, en tant qu'instance de régulation, est acteur de la mise en oeuvre de la Politique nationale de Communication pour le Développement (PNCD). Cette politique, définie en 1993 et mise à jour en 2017, se justifie principalement par les besoins de :

- promotion de l'écoute, le dialogue, la concertation, la réflexion, la participation et la responsabilisation des populations à l'analyse de situation, la prise de décision, la planification, la mobilisation des ressources et la gestion du développement ;
- mise en place d'un mécanisme de coordination entre les différents intervenants en matière de communication et un système de suivi-évaluation ;
- large accès des populations au débat démocratique et à la gouvernance, par le biais des médias ;
- renforcement et accompagnement des actions de communications sociales, éducatives et institutionnelle.

Pour ce faire, la création de la Haute Autorité de Communication constitue une opportunité.

Les objectifs généraux de la Politique nationale de Communication pour le Développement sont :

- promouvoir la participation de la population à la définition et à la mise en oeuvre des grandes orientations de développement du pays en favorisant un dialogue entre tous les acteurs du développement sur ces actions ;
- appuyer les initiatives prises au niveau des communautés de base dans les différents secteurs du développement, en favorisant l'échange des informations, des savoirs et des techniques entre ces communautés ;
- permettre à tous ceux qui ont la responsabilité de diffuser des informations dans les différents secteurs du développement, de disposer des instruments de communication sociale et éducative leur permettant de le faire dans les meilleures conditions ;
- promouvoir, pour tous les intervenants au niveau du monde rural, les systèmes de vulgarisation, d'encadrement, de formation et de communication basés sur des stratégies de messages verticaux.

En outre la PNCD doit participer à la consolidation des acquis démocratiques, institutionnels et politiques, y compris la prise de conscience par les citoyens de leurs droits et devoirs et par l'Etat de ses responsabilités et de son autorité.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Indice de liberté de la presse	Score	36.33	39.83	38.27	-
2	Couverture des communes par la radio rurale	Nombre	-	-	-	-
3	Couverture des populations par la radiodiffusion	%	96	96	96	-
4	Localités couvertes par la diffusion télévisuelle	%	83	83	83	-

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Régulation de la Communication	1 546 106	1 546 106	1 868 409	2 020 922
Total :	1 546 106	1 546 106	1 868 409	2 020 922

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	694 710	694 710	795 224	851 128
Biens et services	0	24 000	0	0
Transferts et subventions	376 396	577 396	484 321	563 265
Investissement	475 000	250 000	588 864	606 529
Total :	1 546 106	1 546 106	1 868 409	2 020 922

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.096 Régulation de la Communication

Responsable du Programme: Monsieur Fodié TOURE, Président de la Haute Autorité de la Communication.

Le programme vise à assurer la disponibilité permanente des lois et textes législatifs et réglementaires dans le domaine de la communication et à veiller au respect de l'éthique et à la déontologie et au règlement des conflits. Il assure la promotion, le développement du secteur de la communication et le renforcement des capacités de la Haute Autorité de la Communication en ressources humaines, financières et matérielles.

Objectif 1: Renforcer le cadre juridique et assurer la veille, l'alerte, la consultation et la recherche pour le secteur de la communication

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de traitement des projets de textes législatifs et réglementaires et des plaintes	%	95	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de projets de texte reçus et/ou initiés traités/Nombre de projets de texte initiés dans le secteur de la communication) x 100

1.2 Indice national de liberté de la presse	indice	fourni	fourni	fourni	fourni
---	--------	--------	--------	--------	--------

Moyen de Vérification : Rapport de classement national de la liberté de la presse; rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : Disponibilité d'un indice national de la liberté de la presse

Objectif 2: Autoriser la création, l'installation et l'exploitation des services privés des radiodiffusions et de télévision

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de signature de conventions d'installation et d'exploitation	%	90	100	100	-

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de conventions signées/Nombre de demandes en situation irrégulière) x 100

Objectif 3: Assurer le contrôle et la sanction

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux de structures émettant sur des fréquences autorisées	%	90	100	100	-

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de structures contrôlées/Nombre total de structures de communication) x 100

3.2 Taux de retrait d'autorisations	%	-	100	100	-
-------------------------------------	---	---	-----	-----	---

Objectif 4: Assurer la gestion efficace des ressources humaines, matériels et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Taux d'exécution du programme de formation du personnel	%	90	100	100	-

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de formations organisées/Nombre de formations programmées) x 100

4.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations et décisions des réunions et sessions de la HAC	%	90	100	100	-
--	---	----	-----	-----	---

Moyen de Vérification : Rapport financier, PV de réunions et de sessions

Précision Méthodologique : (Nombre de décisions et de recommandations exécutées/Nombre formulé) x 100

4.3 Taux de satisfaction des besoins en ressources humaines, matérielles et en équipements	%	80	100	100	-
--	---	----	-----	-----	---

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de besoins satisfaits/Nombre de besoins exprimés) x 100

Objectif 5: Assurer les frais de location

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
5.1 taux de satisfaction en besoin de location	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de formations organisées/Nombre de formations programmées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	694 710	694 710	795 224	851 128
Biens et services		24 000	0	0
Transferts et subventions	376 396	577 396	484 321	563 265
Investissement	475 000	250 000	588 864	606 529
Total :	1 546 106	1 546 106	1 868 409	2 020 922

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Régulation de la communication	1 546 106	1 546 106	1 868 409	2 020 922
Total :	1 546 106	1 546 106	1 868 409	2 020 922

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	1	1	2	3
AUTRES	13	13	14	15
Total :	14	14	16	18

Action 01 Régulation de la communication

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	694 710	694 710	795 224	851 128
Biens et services		24 000	0	0
Transferts et subventions	376 396	577 396	484 321	563 265
Investissement	475 000	250 000	588 864	606 529
Total	1 546 106	1 546 106	1 868 409	2 020 922

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	proposer des projets de mesures législatives et réglementaires en matière de communication ainsi que des mesures d'aide à la presse, recevoir et donner un avis motivé sur les projets de mesures réglementaires et législatives en matière de communication	3 000
1.1.2	Recevoir les plaintes et contribuer au règlement à l'amiable des conflits entre les médias et entre les médias et le public ou les Institutions.	3 000
1.2.1	Définir un indice national de liberté de la presse dans le cadre de la veille et de l'alerte	3 000
2.1.1	Lancer les appels à candidature, recevoir et examiner les dossiers, autoriser la création, l'installation et l'exploitation des services privés de radiodiffusion et de télévision, conformément à la réglementation en vigueur (signature de conventions)	10 000
3.1.1	Elaborer et mettre en oeuvre un programme annuel de contrôle des services de communication	10 500
3.1.2	Prendre et appliquer les sanctions contre les violations des dispositions législatives et réglementaires en matière de communication	3 000
4.1.1	Recenser les besoins en formation de la HAC, exécuter le programme annuel de formation	18 000
4.2.1	Tenir les sessions et les réunions conformément au règlement intérieur de la HAC,	60 000
4.3.1	Paiement des salaires et accessoires de salaires et autres dépense du personnel	694 710
4.3.2	Elaborer les avant-projets de budget 2019, 2020, 2021, organiser les ateliers de la revue des projets / programmes de la HAC	3 000
4.3.3	Elaborer et publier des rapports	17 000
4.3.4	Entretien des matériels, équipement, bâtiments et garder les locaux	74 000
4.3.5	Assurer le fonctionnement des Services	234 896
4.3.6	Exécuter le programme d'investissement (acquisition d'un centre de monitoring)	84 625
4.3.7	Exécuter le programme d'investissement (acquisition de matériel audiovisuel, informatique, de mobiliers de bureau, de matériel de bureau, de matériel roulant et pièces auto, F/P de moquettes et autres)	165 375
4.3.8	Assurer les missions à l'intérieur et à l'extérieur.	63 000
4.3.9	Autres activités	75 000
5.1.1	frais de location batiments administratifs baillés	24 000
Total		1 546 106

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère des Domaines et des Affaires Foncières prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière domaniale et foncière.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes:

- l'élaboration et l'application de la législation domaniale et foncière;
- la détermination des biens du domaine public et privé de l'Etat et des collectivités territoriales et l'étude de toutes les questions relatives à ces biens;
- la gestion des biens du domaine de l'Etat;
- le suivi de la gestion des biens du domaine des collectivités territoriales et des autres personnes publiques;
- l'acquisition et l'expropriation des biens immobiliers au profit de l'Etat;
- la location des immeubles de l'Etat au profit des tiers et le contrôle de la location des immeubles au profit de l'Etat;
- l'inventaire des participations de l'Etat dans le capital social de sociétés et le suivi des opérations afférentes à ces participations;
- la gestion du patrimoine immobilier bâti de l'Etat.

I.2 Les contraintes et les défis

Les principales contraintes du Département ainsi que les contraintes qui y sont liées se déclinent, ci-dessous.

I.2.1 Contraintes

- l'absence de textes pour la constatation du droit coutumier;
- des lacunes dans la procédure d'immatriculation des terres et de la tenue du Livre Foncier ;
- la multiplicité des intervenants dans l'attribution des terres;
- la spéculation foncière et l'accaparement des terres ;
- la faible capacité des agents de recouvrement en fiscalité minière et en procédures de vérification des bilans des sociétés minières;
- la non comptabilisation des redevances superficielles et de la taxe d'extraction recouvrées par la Direction Nationale de la Géologie et des Mines(DNGM) au profit de la Direction Nationale des Domaines (DND).

I.2.2 Défis

- la relecture du Code Domanial et Foncier, afin de rationaliser et de maîtriser la gestion du domaine national ;
- la poursuite des actions permettant l'élargissement de l'assiette des recettes fiscales et domaniales;
- la sécurisation des archives de la conservation foncière à travers la mise en place de système d'archivage physique et numérique ;
- la mise en place d'un Système d'Informations Foncières : guichet unique du foncier;
- la poursuite du recensement, de l'immatriculation, de l'entretien et la réfection des bâtiments publics de l'Etat sur l'ensemble du territoire national et à l'extérieur du Mali;
- la bonne maîtrise des réserves foncières et des pratiques opaques.

I.3 La politique sectorielle

L'objectif général de la politique Nationale Domaniale et Foncière est d'améliorer la qualité des services et des ressources portant sur les domaines mobilier et immobilier .

La politique Nationale Domaniale et Foncière est structurée autour de quatre (04) sous- objectifs dont chacun est articulé autour d' axes d' intervention comme suit :

- 1- Assurer l'accès équitable à la terre et veiller à la sécurisation domaniale et foncière pour tous;
- 2-Renforcer les capacités des acteurs,et promouvoir la recherche sur les questions domaniales et foncières ;
- 3-Promouvoir le potentiel de développement par les domaines et le foncier;
- 4- Assurer l'usage durable des terres.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs	Unité	2015	2016	2017	2018
-------------	-------	------	------	------	------

1	Collectivités territoriales (CT) disposant d'un livre foncier fonctionnel	nbre	55	55	55	-
2	Missions de contrôles externes effectuées et suivies d'effets	nbre	11	11	11	-
3	Code domanial et foncier et textes d'application actualisés	%	1	-	-	-

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 2 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale	4 198 970	4 435 954	4 893 969	5 224 980
Gestion Cadastrale et Foncière	3 222 346	3 953 346	3 825 692	4 115 143
Développement Harmonieux des Villes et Réhabilitation des Quartiers Précaires	8 582 525			
Total :	16 003 841	8 389 300	8 719 661	9 340 123

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	3 062 909	2 032 375	2 359 030	2 524 861
Biens et services	1 820 849	1 562 486	1 729 654	1 866 394
Transferts et subventions	483 449	441 139	438 952	510 500
Investissement	10 636 634	4 353 300	4 192 025	4 438 368
Total :	16 003 841	8 389 300	8 719 661	9 340 123

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.029 Administration Générale

Responsable du Programme 1.029 : le Secrétaire Général du département.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de: i) la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;ii) la gestion des ressources matérielles et financières ; iii) la réforme domaniale et foncière.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.029 « Administration Générale » est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à :

- i) la mise en oeuvre de la politique ;
- ii) la gestion efficace des ressources matérielles et financières ;
- iii) la gestion des services et des deniers publics ;

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long terme. Le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés est donné dans le tableau ci-après:

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du Département.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux d'exécution des activités du Département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités des différentes structures du Département

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées) X 100

Objectif 2: Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du département.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte Administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/ Crédits notifiés) x 100

2.2 Taux de réalisation des formations	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de formation

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées/Nombre de formations programmées) x 100

Objectif 3: Contribuer à l'amélioration de la gestion en matière domaniale, foncière, d'urbanisme et de construction					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux de mise en oeuvre du programme annuel de contrôle des services du département et des Collectivités Territoriales	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de l'IDAF

Précision Méthodologique : (Nombre de contrôles effectués / Nombre de contrôles programmés) X 100

3.2 Taux de réalisation des missions de suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des rapports d'inspection	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de l'IDAF

Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi réalisées/ Nombre de missions de suivi prévues) X 100

3.3 Taux de réalisation des formations des inspecteurs	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de sessions de formation de l'IDAF

Précision Méthodologique : (Nombre de sessions des formations réalisées/ Nombre de sessions des formations programmées) X 100

Objectif 4: Assurer la sécurisation domaniale et foncière

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Taux de mise en oeuvre du programme d'activités du secrétariat permanent	%	100	60	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Secrétariat Permanent

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités programmées) X100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	773 254	773 254	897 538	960 633
Biens et services	1 050 967	1 072 761	1 243 947	1 341 615
Transferts et subventions	204 949	62 639	80 598	93 735
Investissement	2 169 800	2 527 300	2 671 886	2 828 997
Total :	4 198 970	4 435 954	4 893 969	5 224 980

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Coordination de la politique domaniale et foncière	698 663	556 353	635 612	683 884
Gestion financière et matérielle	1 322 281	1 409 782	1 620 256	1 737 802
Vérification et contrôle de la gestion domaniale et foncière	212 319	222 319	238 308	256 261
Réforme domaniale et foncière	1 947 500	2 247 500	2 399 793	2 547 033
Processus de décentralisation et de déconcentration	18 207			
Total :	4 198 970	4 435 954	4 893 969	5 224 980

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	63	45	48	51
CATEGORIE B1	30	26	29	32
CATEGORIE B2	28	27	30	33
CATEGORIE C	18	16	19	22
AUTRES	118	108	113	119
Total :	257	222	239	257

Action 01 Coordination de la politique domaniale et foncière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	379 949	379 949	441 018	472 021
Biens et services	161 265	161 265	175 115	189 209
Transferts et subventions	157 449	15 139	19 479	22 654
Total	698 663	556 353	635 612	683 884

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charges des salaires	379 949
1.1.2 Tenue des rencontres de suivi et de contrôle des tâches du département	100 633
1.1.3 Pilotage des activités du département	44 074
1.1.4 Mise en oeuvre du plan de communication du département	16 558
1.1.5 Appui aux établissements publics	15 139
Total	556 353

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	289 653	289 653	336 209	359 844
Biens et services	762 828	792 829	950 835	1 024 913
Investissement	269 800	327 300	333 212	353 045
Total	1 322 281	1 409 782	1 620 256	1 737 802

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires	289 653
2.1.3 Exécution et suivi du budget du département	902 079
2.2.1 Mise en oeuvre du plan de formation du département	18 050
2.2.2 PROJET RENFORCEMENT CAPACITE DOMAINE AFF FONCIERES URBANISME	200 000
Total	1 409 782

Action 03 Vérification et contrôle de la gestion domaniale et foncière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	103 652	103 652	120 311	128 768
Biens et services	108 667	118 667	117 997	127 493
Total	212 319	222 319	238 308	256 261

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge des salaires	103 652
3.1.2 Mise en oeuvre du programme annuel de contrôle des services du département et des C.T.	90 287
3.2.1 Suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des rapports de vérification.	9 380
3.3.1 réalisation de session de formation	19 000
Total	222 319

Action 04 Réforme domaniale et foncière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	47 500	47 500	61 119	71 081
Investissement	1 900 000	2 200 000	2 338 674	2 475 952
Total	1 947 500	2 247 500	2 399 793	2 547 033

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Formation sur les enquêtes	10 000
4.1.2 Atelier sur la relecture des textes	16 500
4.1.3 Réunion des groupes sectoriels	10 000
4.1.4 Supervision des travaux cadastraux	11 000
4.1.5 MISE EN OEUVRE REFORME FONCIERE SECURISEE	2 200 000
Total	2 247 500

Action 05 Processus de décentralisation et de déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	18 207			
Total	18 207			

Le Programme : 2.078 Gestion Cadastre et Foncière

Responsable du Programme 2.078 : LE DIRECTEUR NATIONAL DU CADASTRE

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à contribuer à l'amélioration de la gestion, de la conservation, de la sécurisation des droits fonciers, de la réforme du cadre institutionnel, de l'amélioration de la connaissance du foncier et de la mobilisation des ressources pour le Trésor Public.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.078 « Gestion Domaniale et Foncière » est bâti autour de (03) objectifs spécifiques assortis d'indicateurs de performance.

Objectif 1: Renforcer les capacités de la DNC et de la DND

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
I.1 Taux d'exécution des études administratives	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNC

Précision Méthodologique : (Nombre d'études réalisées/Nombre d'études programmées)x100

I.2 Taux de réalisation de session de formation	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNC

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées/Nombre de formation prévues)x100

I.3 Taux de recouvrement des recettes (DND)	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité DND

Précision Méthodologique : Total des recettes Recouvrées / Total des recettes Prévues) X100

Objectif 2: Maitriser la Gestion cadastrale et Foncière

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de réalisation des travaux cadastraux	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNC

Précision Méthodologique : (Nombre des dossiers techniques traités/Nombre des dossiers techniques reçus)X100

2.2 Taux de dématérialisation des dossiers des archives foncières et cadastrales	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DND

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers fonciers démat'rialisés/Nomdre de dossiers pévus)X100

2.3 Nombre de dossiers mis à jour	Nbre	-	2000	2000	2000
-----------------------------------	------	---	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNC

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Recenser, valoriser et sécuriser le patrimoine foncier et immobilier de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Nombre d'immeubles de l'état recensés et évalués	Nbre	100	200	200	200

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNC

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 259 121	1 259 121	1 461 492	1 564 228
Biens et services	447 350	489 725	485 707	524 779
Transferts et subventions	278 500	378 500	358 354	416 765
Investissement	1 237 375	1 826 000	1 520 139	1 609 371
Total :	3 222 346	3 953 346	3 825 692	4 115 143

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Gestion domaniale	1 652 230	2 098 230	1 926 688	2 098 780
Gestion foncière et cadastrale	1 570 116	1 855 116	1 899 004	2 016 363
Total :	3 222 346	3 953 346	3 825 692	4 115 143

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	127	120	131	142
CATEGORIE B1	102	93	102	111
CATEGORIE B2	40	48	57	66
CATEGORIE C	55	55	63	71
AUTRES	171	169	180	191
Total :	495	485	533	581

Action 01 Gestion domaniale

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 059 121	1 059 121	1 229 346	1 315 763
Biens et services	312 234	334 609	338 988	366 252
Transferts et subventions	278 500	378 500	358 354	416 765
Investissement	2 375	326 000	0	0
Total	1 652 230	2 098 230	1 926 688	2 098 780

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activé
1.3.1 Prise en charge des salaires	1 059 121
1.3.2 Recouvrement des recettes domaniales et fiscales	89 556
1.3.3 Honoraires et frais d'études administratives	60 375
1.3.4 Impression des documents	106 171
1.3.5 Interconnexion du système informatique de la DND avec ceux de la DGI, de la DNGM, de la DNTCP	35 000
1.3.6 Renforcement et extension du réseau informatique de la DND aux structures non encore informatisées des domaines et du Cadastre	25 000
1.3.7 Mission de contrôle interne sur l'application des procédures et de suivi des recettes	18 507
1.3.8 Activités PAGAM/PREM	200 000
1.3.9 PROG. APPUI AMELIORATION FINANCES PUB. AU MALI (PAAMEFIP)/ DND	26 000
1.3.10 CONSTRUCTION EQUIPEMENT BUREAU DOMAINE ET CADASTRE KATI	300 000
2.2.1 Poursuite de la mise en place du système d'archivage physique et numérique performant et sécurisé pour l'ensemble des dossiers conservations foncières	178 500
Total	2 098 230

Action 02 Gestion foncière et cadastrale

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	200 000	200 000	232 146	248 465
Biens et services	135 116	155 116	146 719	158 527
Investissement	1 235 000	1 500 000	1 520 139	1 609 371
Total	1 570 116	1 855 116	1 899 004	2 016 363

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activé
1.1.1 Prise en charge des salaires	200 000
1.1.2 Impressions et imprimés	40 116
1.1.3 Honoraires et frais d'etudes administratives	20 000
1.1.4 Opérationnalisation et renforcement des capacités des Divisions Cadastre des Directions Régionales	20 000
1.1.5 CONSTRUCTION / EQUIPEMENT DIRECTION NATIONALE CADASTRE	1 500 000
1.2.1 Formation des agents	10 000
2.1.1 Contrôle des travaux cadastraux	25 000
2.3.1 Mise à jours du cadastre (y compris la densification et l'entretien du réseau cadastral)	10 000
3.1.1 Recensement, enquêtes foncières et évaluations immobilières	30 000
Total	1 855 116

Action 01 Développement harmonieux des villes

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 030 534			
Biens et services	322 532			
Investissement	7 229 459			
Total	8 582 525			

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
1.029	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET RENFORCEMENT CAPACITE DOMAINE AFF FONCIERES U	200 000	142 500	200 000	175 398	185 692
	MISE EN OEUVRE REFORME FONCIERE SECURISEE	2 200 000	1 900 000	2 200 000	2 338 674	2 475 952
	Total :	2 400 000	2 042 500	2 400 000	2 514 072	2 661 644

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.078	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT BUREAU DOMAINE ET CADASTRE	1 000 000	0	300 000	0	0
	Total :	1 000 000	0	300 000	0	0

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Logement Social est chargé de l'élaboration et de la mise en oeuvre de la politique nationale dans les domaines de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Logement Social, notamment :

- L'élaboration et le suivi de la mise en oeuvre des outils de planification dans le domaine de l'Habitat et de l'Urbanisme;
- la promotion d'un développement harmonieux des agglomérations à travers la mise en oeuvre d'une politique visant à assurer l'accès du plus grand nombre de maliens à un logement décent;
- l'amélioration de la qualité du logement et de l'habitat;
- la valorisation et la promotion des matériaux locaux de construction;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à la construction et à l'urbanisme;
- la mise en oeuvre de programme de développement des villes et de réhabilitation de quartiers spontanés;
- la réalisation des programmes de logements sociaux en rapport avec le ministre de l'Economie et des Finances;
- l'élaboration et l'application des règles relatives aux conditions d'attribution de logements sociaux;
- la mobilisation des ressources financières pour la réalisation de logements sociaux .

I.2 Les contraintes et les défis

Les principales contraintes du Département ainsi que les défis auxquels il doit faire face se déclinent ci-dessous.

I.2.1 Contraintes

- l'absence d'une politique nationale de l'habitat;
- l'occupation illicite et anarchique du domaine public ;
- le non respect de la vocation des équipements publics;
- le non respect des documents de planification urbaine;
- le faible niveau de contrôle des constructions et des servitudes d'urbanisme.

I.2.2 Défis

- l'élaboration d'une politique Nationale de l'Habitat;
- la promotion et la valorisation des matériaux locaux de construction;
- la poursuite de la construction de logements sociaux en partenariat public privé (PPP);
- la poursuite de l'élaboration, révision des outils de planification urbaine ;
- le respect des outils de planification urbaine.

I.3 La politique sectorielle

Le département dispose de deux documents de politique :

La Politique Nationale de la Ville (PONAV) a été adoptée le 26 février 2014 et est structurée autour de quatre (4) objectifs stratégiques :

- 1) Améliorer la qualité de vie dans les villes par un meilleur cadre de vie;
- 2) Renforcer les économies locales pour améliorer les capacités d'autofinancement des villes et lutter contre le sous-emploi et la pauvreté;
- 3) Favoriser l'expression des diversités socioculturelles, le renforcement de la citoyenneté locale et l'affermissement des principes démocratiques;
- 4) Améliorer la gestion des villes et maîtriser leur étalement.

La politique Sectorielle de Développement Urbain (PSDU) a été adoptée le 25 septembre 1996 et est structurée autour de trois(3) objectifs stratégiques:

1. Mieux maîtriser la croissance des villes;
2. plus grande amélioration des conditions de vie dans les villes;
3. Développement urbain plus harmonieux.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs	Unité	2015	2016	2017	2018
-------------	-------	------	------	------	------

1	Nombre de logements sociaux	nbre	-	-	2052	3743
2	Nombre de Schéma Directeur d'Urbanisme (SDU) élaborés	nbre	28.57	0	25	100
3	Nombre de Plan d'Urbanisation Sectoriel (PUS) élaborés		-	-	0	-

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 2 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale		510 517	202 884	234 321
Développement Harmonieux des Villes et Réhabilitation des Quartiers Précaires		7 017 535	8 226 450	8 734 262
Total :		7 528 052	8 429 334	8 968 583

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		1 060 534	1 157 574	1 238 946
Biens et services		582 269	397 878	429 308
Transferts et subventions		202 310	183 114	212 961
Investissement		5 682 939	6 690 768	7 087 368
Total :		7 528 052	8 429 334	8 968 583

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.030 Administration Générale

Responsable du Programme 1.029: Le Secrétaire Général

Ce programme vise à :

- Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du Département;
- Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département ;

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du Département.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux d'exécution des activités du Département	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités des différentes structures du Département

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées) X 100

1.2 Nombre d'études et de recherches effectuées dans le domaine du développement urbain durable	Nbre	-	4	4	4
---	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de l'ONAV

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.3 Taux d'exécution des missions de suivi et d'évaluation de l'Observatoire national des Villes (ONAV) et du PRODEV	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports et compte rendus des réunions de programmation et de vérification de la mise en oeuvre des tâches.

Précision Méthodologique : (Nombre recommandations mises en oeuvres /Nombre de recommandations formulées pour l'année)/100

1.4 Taux de mise en oeuvre du plan de suivi de la Politique Nationale des Villes (PONAV)	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de la CS-PONAV (Comité de Suivi de la Politique Nationale des Villes (CS PONAV))

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées /Nombre d'activités programmées) X 100

1.5 Nombre d'espaces publics sécurisés	Nbre	-	5	5	5
--	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de la CS-PONAV

Précision Méthodologique : (Nombre d'alertes traitées/Nombre d'alertes reçues) X 100

1.6 Taux d'accès à un logement décent sûr et assainis	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de Projet Ville du Mali Sans Bidon Ville (PVMSBV)

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.7 Taux de réalisation des activités dans le cadre d'amélioration de prévention et de résorption de quartiers précaires	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de la Cellule de Coordination du PVMSB (Projet Ville du Mali Sans Bidon Ville)

Précision Méthodologique : (Nombre de profils urbains élaborés/Nombre de profils urbains prévus)X100

Objectif 2: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de mise en oeuvre du plan de transfert des compétences aux Collectivités Territoriales		-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		30 000	0	0
Biens et services		238 207	19 770	21 360
Transferts et subventions		202 310	183 114	212 961
Investissement		40 000	0	0
Total :		510 517	202 884	234 321

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Coordination et pilotage des politiques des secteurs de de l'Habitat et de l'Urbanisme		482 310	183 114	212 961
Processus de décentralisation et de déconcentration		28 207	19 770	21 360
Total :		510 517	202 884	234 321

Action 01 Coordination et pilotage des politiques des secteurs de de l'Habitat et de l'Urbanisme**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		30 000	0	0
Biens et services		210 000	0	0
Transferts et subventions		202 310	183 114	212 961
Investissement		40 000	0	0
Total		482 310	183 114	212 961

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires	30 000
1.1.2 Tenue des rencontres de suivi et de controle des taches du département	200 000
1.1.3 Pilotage des taches du département	50 000
1.1.5 Tenue des réunions statutaires de l'ONAV	10 000
1.1.6 Tenue des rencontres statutaires de la PONA	10 000
1.2.1 Etudes et recherches dans le cadre du développement urbain durable	64 750
1.3.1 Participation au forum mondial urbain	15 000
1.3.2 Missions de suivi et d'évaluation de la PONA et du PRODEV (Programme de Développement des Villes du Mali)	20 000
1.4.1 Mission de suivi de la PONA concertations régionales pour l'élaboration du PRODEV 2019-2023(Kayes, Koulikoro, Ségou, Sikasso, mopti, Gao,Tombouctou)	25 000
1.4.2 Mise en place du fonds social urbain	7 560
1.4.3 Appui aux activités de développement des villes du Mali	10 000
1.6.1 l'accès à un logement décent sûr et assainis	20 000
1.7.1 Réalisation des activités dans le cadre d'amélioration de prévention et de résorption de quartiers précaires et l'accès à un logement décent sûr et assainis ;	20 000
Total	482 310

Action 03 Processus de décentralisation et de déconcentration**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services		28 207	19 770	21 360
Total		28 207	19 770	21 360

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Mise en oeuvre du plan de transfert des compétences et des ressources de l'etat aux collectivités territoriales.	28 207
Total	28 207

Le Programme : 2.079 Développement Harmonieux des Villes et Réhabilitation des Quartiers Précaires

Responsable du programme 2.079: Le Directeur National de l'Urbanisme et de l'Habitat

a)Présentation stratégique du programme

Ce programme contribue à améliorer le cadre de vie des populations et à réaliser les études et recherches nécessaires à la mise en oeuvre des politiques du Département, d'assurer la coordination et le contrôle des Services Régionaux, Subrégionaux, des Services rattachés et des Organismes Personnalisés.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme 2.079 « Développement Harmonieux des Villes et Réhabilitation des Quartiers Précaires » vise à atteindre spécifiquement quatre objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

- Maitriser la croissance des villes ;
- Faciliter l'accès au logement dans un cadre viabilisé pour un plus grand nombre de personnes ;
- Contribuer à la promotion des matériaux locaux de construction ;
- Contribuer à l'amélioration du cadre de vie dans le Quartiers précaires.

Objectif 1: Maitriser la croissance des villes

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
I.1 Taux de mise en oeuvre du programme d'activités de la DNUH	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités DNUH, PDSU, PACUM

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités prévues)X100

Objectif 2: Faciliter l'accès au logement dans un cadre viabilisé pour un plus grand nombre de personnes

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de réalisation des études dans le cadre du programme de construction de logements sociaux	%	100	100	100	100

Précision Méthodologique : Rapport d'activités annuel de la DNUH, de l'Office Malienne de l'Habitat (OMH) et de la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives d'Habitat

Formule : (Nombre d'études réalisées /Nombre d'études programmées)X100

2.2 Taux des missions de supervision/contrôle dans le cadre de construction de logements	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de la Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat (DNUH)

Précision Méthodologique : (Nombre de chantiers supervisés/contrôlés /Nombre total de chantiers)X100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		1 030 534	1 157 574	1 238 946
Biens et services		344 062	378 108	407 948
Investissement		5 642 939	6 690 768	7 087 368
Total :		7 017 535	8 226 450	8 734 262

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Développement harmonieux des villes		7 017 535	8 226 450	8 734 262
Total :		7 017 535	8 226 450	8 734 262

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A		49	59	69
CATEGORIE B1		136	147	158
CATEGORIE B2		59	67	75
CATEGORIE C		81	93	105
AUTRES		146	157	168
Total :		471	523	575

Action 01 Développement harmonieux des villes**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		1 030 534	1 157 574	1 238 946
Biens et services		344 062	378 108	407 948
Investissement		5 642 939	6 690 768	7 087 368
Total		7 017 535	8 226 450	8 734 262

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel	1 030 534
1.1.2	Missions de supervisions dans le cadre de l'élaboration et la révision des outils de planification urbaine	192 885
1.1.3	Elaboration/Révision SDU/PUS	300 000
2.1.4	Programme Construction 50 000 Logements Sociaux	5 000 000
2.1.5	Appui Budgétaire Sectoriel Suisse (PACUM)	320 000
2.2.1	Missions de contrôle de constructions et servitudes d'urbanisme	49 000
2.2.2	Supervision des chantiers de l'Etat et des collectivités territoriales	40 000
2.2.3	Supervision des chantiers du programme de construction de logements sociaux	25 000
2.2.4	Impression et imprimés	40 116
2.2.5	travaux des commissions et frais d'études	20 000
Total		7 017 535

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE		Crédits de paiement		
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.079	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	ELABORATION/REVISION SDU	300 000	0	300 000	467 734	495 189
	PROGRAMME CONSTRUCTION 50 000 LOGEMENTS SOCIAUX	5 000 000	0	5 000 000	5 846 689	6 189 889
	Total :	5 300 000	0	5 300 000	6 314 423	6 685 078

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire et de la Population prépare et met en oeuvre la politique nationale dans le domaine du plan et de l'aménagement du territoire.

A ce titre, il est compétent pour :

- l'élaboration et le contrôle de la mise en oeuvre de la législation relative à l'aménagement du territoire ;
- l'appui à la définition et à la gestion du foncier agricole et des espaces pastoraux ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre du schéma national d'aménagement du territoire ;
- l'appui à l'élaboration et au suivi de la mise en oeuvre des schémas nationaux sectoriels, tout en assurant leur coordination et leur cohérence avec les niveaux régional et local, en vue d'un développement cohérent et harmonieux du territoire ;
- la conception et le suivi de la mise en oeuvre de stratégies et de grands pôles d'activités visant le développement harmonieux et équilibré du territoire national ;
- la collecte, le traitement et la diffusion des données de population nécessaires à la formulation des politiques publiques et la constitution de bases de données démographiques, en liaison avec les ministres concernés ;
- l'initiation et l'appui à la recherche d'études et la recherches en matière de population et de développement en vue de réaliser des projections démographiques et de suivre les indicateurs de mouvement de la population ;
- le suivi et la prise en compte des questions de population dans les politiques nationales ;
- l'aménagement de pôles de développement, en rapport avec les Ministres chargés de l'agriculture, de l'aménagement du territoire et de l'élevage et de la pêche;
- la collecte, le traitement et l'analyse des données statistiques dans le cadre de la mise en oeuvre du suivi-évaluation du schéma directeur (SDS).

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise oeuvre de la stratégie du département.

I.2.1 Contraintes

- l'absence du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) ;
- la faible mise en oeuvre des dispositions de la Charte Africaine de la Statistique ratifiée par le Mali en février 2011 ;
- l'insuffisance de personnel qualifié dans le domaine de la statistique et de population.

I.2.2 Défis

- l'élaboration du schéma national d'aménagement du territoire ;
- la promotion de la formation dans le domaine de la statistique ;
- la promotion de la formation dans le domaine du dividende démographique ;
- la prospective, l'anticipation et la veille territoriale ;
- le développement territorial cohérent, équilibré et durable ;
- la Réalisation du 5ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat en 2019
- le changement de statut du CERCAP de service rattaché en Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique (EPST).

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire exécute deux (2) politiques nationales et une (1) stratégie nationale qui sont structurées autour des objectifs/ stratégiques suivants :

La Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (PNAT) adoptée par Décret n°2016-881-23 novembre 2016.

Ces objectifs spécifiques sont :

- a) assurer l'égalité des chances entre les citoyens en garantissant en particulier à chacun d'entre eux un égal accès aux services sociaux

Tableau 1 : Quelques indicateurs - 2018

de base sur l'ensemble du territoire national ;

b) réduire les disparités de développement entre collectivités territoriales par une péréquation de leurs ressources en fonction de leurs charges et par une modulation des aides publiques ;

c) renforcer l'attractivité, la compétitivité, la complémentarité et la solidarité entre les régions.

La Politique Nationale de la Population (PNP) du Mali adoptée le 08 mai 1991 a fait l'objet d'une première évaluation en 2001 et actualisée en 2003. Une seconde évaluation a été faite en 2015, après une période de mise en oeuvre (2004-2014). Cette nouvelle Politique de Population et son Plan d'Actions 2017-2021 est dans le circuit d'adoption en Conseil de Ministres. Ces objectifs spécifiques sont :

a) accélérer la transition démographique pour une meilleure exploitation du potentiel du dividende démographique ;

b) renforcer la qualité du capital humain en mettant le focus sur les femmes et les filles ;

c) soutenir l'amélioration de la gouvernance des politiques éducative, économique et sociale ;

d) renforcer les stratégies de Communication pour de Changement Social et Comportemental ;

e) élaborer un mécanisme de coordination et de suivi-évaluation de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Population.

Le Schéma Directeur de la Statistique (SDS-II 2015-2019) qui a été adopté par le Gouvernement le 14 juillet 2014. Les objectifs stratégiques qui en découlent sont déclinés en plans d'actions à exécuter sur une période de cinq (5) ans 2015-2019, il s'agit de :

a) adopter le cadre légal et organisationnel ;

b) améliorer la coordination et la programmation ;

c) doter le Système Statistique National (SSN) de ressources humaines de qualité en quantité suffisante ;

d) assurer le financement du SSN ;

e) améliorer la qualité de la production statistique ;

f) développer la production statistique pour mieux couvrir les besoins des utilisateurs ;

g) promouvoir une utilisation efficiente des données statistiques.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

2015

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Nombre de SCAT élaborés	nbre	1	-	1	31
2	Nombre de SDU évalués	nbre	-	7	6	10
3	Pourcentage des 280 agents non statisticiens en activité dans le SSN formés	%	41,4	41	75	80
4	Pourcentage des indicateurs de réalisations des activités du suivi du Schéma Directeur de la Statistique.	%	97	97	98	98
5	Le taux de réalisation des activités d'intégration de la dynamique démographique, de suivi et de coordination des activités de population dans les politiques et programmes de développement.	%	86	95	95	75

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 5 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale et Contrôle	3 799 371	3 744 900	808 208	871 083
Population	5 499 785	2 632 545	590 852	628 235
Aménagement du Territoire	553 548	555 921	669 949	711 316
Collecte, Analyse, Diffusion des Données et Coordination du Système Statistique National	3 502 560	4 505 302	4 179 755	4 501 260
Appui au développement de la statistique	2 981 400	2 981 400	5 575 587	5 975 914
Total :	16 336 664	14 420 068	11 824 351	12 687 808

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	312 614	312 614	348 848	373 371
Biens et services	703 403	665 352	685 420	740 583
Transferts et subventions	629 097	3 726 702	741 791	862 697
Investissement	14 691 550	9 715 400	10 048 292	10 711 157
Total :	16 336 664	14 420 068	11 824 351	12 687 808

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.031 Administration Générale et Contrôle

Responsable du Programme 1. 031: Seydou Moussa TRAORE, Secrétaire Général du département

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme 1.031 s'occupe de :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département;
- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur ;
- du suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du ministère.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.031 « Administration Générale » est bâti autour de trois objectifs spécifiques assortis d'indicateurs de performance et qui se présentent comme suit :

- a. améliorer la coordination et le suivi des politiques et stratégies du département;
- b. assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières;
- c. renforcer les capacités humaines de l'administration publique, du secteur privé et des organisations faitières de la société civile (OSC).

Le détail des objectifs et des indicateurs qui leur sont associés est donné dans la tableau ci-après:

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi des politiques et stratégies du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux d'exécution des activités département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel du département

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) x 100

1.2 Taux de mise en oeuvre du plan d'actions du département.	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités des structures

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) x 100

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'exécution du budget du Département.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DFM, compte administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/crédit notifiés) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	108 748	108 748	119 322	127 710
Biens et services	613 936	564 752	589 610	637 064
Transferts et subventions	24 037	2 991 400	11 578	13 465
Investissement	3 052 650	80 000	87 698	92 844
Total :	3 799 371	3 744 900	808 208	871 083

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Coordination et pilotage des politiques d'aménagement du territoire, de population et de la statistique	3 347 456	3 302 818	340 381	365 251
Gestion financière et matérielle	451 915	442 082	467 827	505 832
Total :	3 799 371	3 744 900	808 208	871 083

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	13	12	14	16
CATEGORIE B1	13	11	13	15
CATEGORIE B2	5	5	7	9
CATEGORIE C	1	1	2	3
AUTRES	15	14	16	18
Total :	47	43	52	61

Action 01 Coordination et pilotage des politiques d'aménagement du territoire, de population et de la statistique**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	54 918	54 918	60 258	64 494
Biens et services	239 888	186 500	192 425	207 913
Transferts et subventions		2 981 400	0	0
Investissement	3 052 650	80 000	87 698	92 844
Total	3 347 456	3 302 818	340 381	365 251

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel.	54 918
1.1.2 Pilotage et coordination du programme d'activités du département.	125 000
1.2.1 Suivi de la mise en oeuvre du plan d'actions du département.	61 500
1.2.2 Fonds National de Développement du système statistique	2 981 400
1.2.3 Appui institutionnel MATP	80 000
Total	3 302 818

Action 02 Gestion financière et matérielle**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	53 830	53 830	59 064	63 216
Biens et services	374 048	378 252	397 185	429 151
Transferts et subventions	24 037	10 000	11 578	13 465
Total	451 915	442 082	467 827	505 832

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du personnel	53 830
2.1.2 Préparation du budget du département	20 000
2.1.3 Suivi et exécution du budget du département	358 252
2.1.4 Subvention aux établissements publics	10 000
Total	442 082

Le Programme : 2.080 Population

Responsable du Programme 2.080 : Mme DIALL Absatou N'DIAYE, Directrice Nationale de la Population

a) Présentation stratégique du programme :

Il vise trois (03) objectifs spécifiques. Il s'agit de :

- améliorer la coordination, et le suivi évaluation de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Population ;
- contribuer à une meilleure prise en compte des questions de population dans les politiques et programmes de développement;
- renforcer les capacités des acteurs ainsi que la communication et le plaidoyer sur les questions de population et du Dividende Démographique.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme «Population » est bâti autour de trois objectifs spécifiques et de cinq indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes de population.

le détail de ces objectifs et des indicateurs de performance est donné dans la tableau ci-dessous.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi évaluation de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Population					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de réalisation des missions de suivi	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de missions de suivi et des réunions de coordination

Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi et de réunions de coordination réalisées / Nombre de missions et réunions programmées) x 100

1.2 Nombre de rapports de suivi-évaluation de politique, projets et programmes de population	nbre	1	1	1	1
--	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports de suivi évaluation

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Renforcer les capacités des acteurs ainsi que la communication et le plaidoyer sur les questions de population et du Dividende Démographique ;

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'exécution des sessions de formation des acteurs sur les questions de population et le Dividende Démographique	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports des sessions de formation

Précision Méthodologique : (Nombre de sessions de formation réalisées /nombre de sessions de formation programmées)*100

2.2 Taux d'exécution d'études programmées	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre d'études réalisées/nombre d'études programmées)*100

2.3 Taux d'exécution des activités de sensibilisation et de plaidoyer programmées	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de sensibilisation et de plaidoyer

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) x 100

Objectif 3: Renforcer les capacités de production, d'analyse et de plaidoyer sur les questions de l'économie générationnelle et du dividende démographique aux niveaux national, régional et local

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux de réalisation des rapports d'études, de profils et des dimensions du dividende démographique	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : (Nombre d'études et de rapports DD réalisés/nombre d'études et de rapports du DD prévus) x 100.

Précision Méthodologique : Rapports des profils DD

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	111 945	111 945	122 831	131 466
Biens et services	55 340	56 600	58 756	63 484
Transferts et subventions		100 000	0	0
Investissement	5 332 500	2 364 000	409 265	433 285
Total :	5 499 785	2 632 545	590 852	628 235

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Mise en oeuvre de la politique nationale de population	5 499 785	2 632 545	590 852	628 235
Total :	5 499 785	2 632 545	590 852	628 235

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	12	12	13	14
CATEGORIE B1	2	3	4	5
CATEGORIE B2	3	3	4	5
CATEGORIE C	5	5	6	7
AUTRES	8	7	8	9
Total :	30	30	35	40

Action 01 Mise en oeuvre de la politique nationale de population**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	111 945	111 945	122 831	131 466
Biens et services	55 340	56 600	58 756	63 484
Transferts et subventions		100 000	0	0
Investissement	5 332 500	2 364 000	409 265	433 285
Total	5 499 785	2 632 545	590 852	628 235

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel et accessoires DNP	111 945
1.1.3 Appui à la gestion de la politique nationale de la population	230 000
1.1.4 Programme autonomisation de la femme et dividende démographique	2 134 000
1.1.5 Organisation des missions de suivi-évaluation sur la mise en oeuvre de la PNP	56 600
2.3.1 Organisation des sessions de formation et de capacités et de plaidoyer	30 000
2.3.2 Prise en charge du personnel et accessoires ONDD	30 000
2.3.3 Réalisation des études et recherches, productions et analyses des rapports sur l'économie générationnelle et le dividende démographique	40 000
Total	2 632 545

Le Programme : 2.081 Aménagement du Territoire

Responsable du Programme 2.081 : Birama TANGARA, Directeur National de l'Aménagement du Territoire.

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme assure :

- la cohérence des politiques et stratégies spatiales et sectorielles ;
- l'amélioration et la mise en oeuvre du cadre législatif et règlementaire de l'Aménagement du Territoire ;
- le renforcement de la connaissance du territoire national.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.081 « Aménagement du Territoire » est bâti autour de trois objectifs spécifiques et de dix indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes de développement équilibré du territoire national. Ces objectifs et indicateurs de performance se présentent comme suit.

Objectif 1: Opérationnaliser le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT)					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Pourcentage de mise en oeuvre des activités du SNAT	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Les rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées /Nombre d'activités prévues) x 100

Objectif 2: Assurer la cohérence des politiques et stratégies spatiales et sectorielles					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Pourcentage de documents de planification spatiale élaborés avec l'appui de la DNAT	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Documents de planification élaborés

Précision Méthodologique : (Nombre de documents de planification spatiale élaborés/Nombre total de documents de planificationspatiale prévus) x100

2.2 Taux de réalisation de la mise en oeuvre de la PNAT par la DNAT	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de missions

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités prévues) x100

2.3 Taux de réalisation des missions d'évaluation des Schémas Directeurs d'Urbanisme (SDU)	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de missions

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées /Nombre de missions prévues) x 100

Objectif 3: Renforcer la connaissance du territoire national					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux de réalisation des activités de collecte de données	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de collecte

Précision Méthodologique : (Nombre de missions de collecte réalisées/ Nombre total de mission de collecte prévues) x 100

3.2 Pourcentage de cartes thématiques réalisées sur l'Aménagement du Territoire	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports Annuels DNAT,DRSIAP

Précision Méthodologique : (Nombre de cartes thématiques réalisées/ Nombre de cartes thématiques prévues) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	91 921	91 921	106 695	114 195
Biens et services	34 127	44 000	37 054	40 035
Investissement	427 500	420 000	526 200	557 086
Total :	553 548	555 921	669 949	711 316

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Développement équilibré du territoire national	553 548	555 921	669 949	711 316
Total :	553 548	555 921	669 949	711 316

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	16	16	17	18
CATEGORIE B1	5	7	8	9
CATEGORIE B2	8	7	8	9
CATEGORIE C	6	5	6	7
AUTRES	14	11	12	13
Total :	49	46	51	56

Action 01 Développement équilibré du territoire national**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	91 921	91 921	106 695	114 195
Biens et services	34 127	44 000	37 054	40 035
Investissement	427 500	420 000	526 200	557 086
Total	553 548	555 921	669 949	711 316

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Renforcement du Dispositif Institutionnel et Juridique de l'Aménagement du Territoire	420 000
1.1.2 Prise en charge du personnel DNAT	91 921
2.1.1 Appui à l'élaboration des documents de planification spatiale	4 887
2.2.1 Suivi du plan d'actions de la mise en oeuvre de la PNAT	5 500
2.3.1 Évaluation de la mise en oeuvre des Schémas Directeurs d'Urbanisme (SDU)	16 613
3.1.1 Alimentation de la base de données sur l'Aménagement du Territoire	5 500
3.2.1 Elaboration de cartes thématiques	5 500
3.2.2 Réalisation des activités d'analyse et d'étude spécifique sur la connaissance du territoire national	6 000
Total	555 921

Le Programme : 2.082 Collecte, Analyse, Diffusion des Données et Coordination du Système Statistique National

Responsable de Programme 2.082 : Mohamed Bana DICKO, Conseiller Technique

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à :

- réaliser les actions de production, de recherche et de formation dans le domaine de la statistique ;
- renforcer les capacités institutionnelles des organes du système statistique national et des acteurs chargés du suivi et de l'analyse de la pauvreté.

b).Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.082 « Collecte, analyse, diffusion des données et coordination du système statistique national » est bâti autour de trois objectifs spécifiques et de quatre indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes de développement équilibré du territoire national. Ces objectifs et indicateurs de performance se présentent comme suit:

Objectif 1: Améliorer la production des statistiques de base

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Pourcentage des indicateurs de suivi du CREDD renseignés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Bases de données Malikunafoni

Précision Méthodologique : (Nombre d'indicateurs renseignés / Nombre total d'indicateurs suivis) * 100

Objectif 2: Améliorer la coordination et le fonctionnement du Système Statistique National

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de réalisation des activités du programme statistique du SSN	%	100	100	95	100

Moyen de Vérification : Revue du Schéma Directeur de la Statistique

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre total d'activités programmées) x 100

Objectif 3: Améliorer la capacité des organes du SSN et des acteurs dans le cadre du suivi de la réduction de la pauvreté

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Pourcentage des 280 agents non statisticiens en activité dans le SSN formés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de la revue du Schéma Directeur de la Statistique et du CFP/STAT

Précision Méthodologique : (Somme des auditeurs formés au cours des différentes sessions/280)*100

3.2 Taux d'exécution du programme indicatif 2019-2020 du SSN	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de la revue du SSN

Précision Méthodologique : (Activités réalisées/activités prévues)*100

3.3 Nombre de Techniciens Supérieurs de la Statistique mis à la disposition du SSN	nbre	-	100	100	100
--	------	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de la revue du Schéma Directeur de la Statistique et du CFP/STAT

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Renforcer les capacités humaines de l'Administration publique, du Secteur privé et des organisations faitières de la société civile.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Taux de réalisation des activités de renforcement des capacités	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CERCAP

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de renforcement des capacités réalisées / Nombre d'activités de renforcement des capacités programmées) X 100

Objectif 5: Mener des études / recherches en appui à la formulation, la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques publiques.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
5.1 Taux de réalisation des activités d'études / recherches.	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CERCAP

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités d'études/recherches réalisées / Nombre d'activités d'études/recherches programmées) X 100

Objectif 6: Diffuser et capitaliser des savoirs et savoir-faire d'intérêt pour le développement durable.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
6.1 Taux de réalisation des activités de diffusion et de capitalisation.	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CERCAP

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de diffusion et de capitalisation réalisées / Nombre d'activités de diffusion et de capitalisation programmées) X 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	605 060	635 302	730 213	849 232
Investissement	2 897 500	3 870 000	3 449 542	3 652 028
Total :	3 502 560	4 505 302	4 179 755	4 501 260

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Amélioration de la Coordination et du fonctionnement du système statistique national	2 712 594	2 964 754	3 302 701	3 548 330
Renforcement des Capacités en Statistique	789 966	1 340 548	877 054	952 930
Renforcement des capacités d'analyse et de plaidoyer		200 000	0	0
Total :	3 502 560	4 505 302	4 179 755	4 501 260

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	19	17	19	21
CATEGORIE B1	4	2	4	6
CATEGORIE B2	6	9	11	13
CATEGORIE C	5	1	2	3
AUTRES	1			
Total :	35	29	36	43

Action 01 Amélioration de la Coordination et du fonctionnement du système statistique national**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	432 594	339 754	496 293	577 187
Investissement	2 280 000	2 625 000	2 806 408	2 971 143
Total	2 712 594	2 964 754	3 302 701	3 548 330

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge personnel INSTAT	189 402
1.1.2 Renforcement en moyens matériels de l'INSTAT	17 884
1.1.3 Participation au fonctionnement (C. Stat.)	132 468
2.1.2 Appui au Schéma Directeur de la statistique	475 000
2.1.3 Appui à la mise en oeuvre de l'INSTAT	400 000
2.1.4 Construction et équipement de l'INSTAT	1 750 000
Total	2 964 754

Action 02 Renforcement des Capacités en Statistique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	172 466	195 548	233 920	272 045
Investissement	617 500	1 145 000	643 134	680 885
Total	789 966	1 340 548	877 054	952 930

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Formation de 30 agents non statisticiens du niveau central en techniques d'analyse de la pauvreté	22 000
3.1.3 Prise en charge du personnel CFP-STAT	75 881
3.1.4 Construction du Siège CFP-STAT	1 000 000
3.1.5 Programme de formation et de perfectionnement du MATP	95 000
3.2.1 Appui Centre de Formation en Statistique	50 000
3.3.1 Renforcement des capacités du Système Statistique National en ressources humaines de qualité.	97 667
Total	1 340 548

Action 03 Renforcement des capacités d'analyse et de plaidoyer

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions		100 000	0	0
Investissement		100 000	0	0
Total		200 000	0	0

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Formation/ renforcement des capacités des acteurs du développement	60 000
4.1.2 Prise en charge du personnel CERCAP	20 000
4.1.3 APPUI MISE EN OEUVRE CERCAP	50 000
5.1.1 Eudes/recherches	50 000
6.1.1 Publication/dissémination	20 000
Total	200 000

Le Programme : 3.008 Appui au développement de la statistique

Responsable de Programme 3.008: Seydou Moussa TRAORE, Secrétaire Général du Département.

Objectif 1: Assurer le financement du secteur de la statistique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de réalisation des activités du Fonds de Développement de la Statistique	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel du Fonds

Précision Méthodologique : (Ressources liquidées/ressources mobilisées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Investissement	2 981 400	2 981 400	5 575 587	5 975 914
Total :	2 981 400	2 981 400	5 575 587	5 975 914

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Appui au développement de la statistique	2 981 400	2 981 400	5 575 587	5 975 914
Total :	2 981 400	2 981 400	5 575 587	5 975 914

Action 01 Appui au développement de la statistique**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Investissement	2 981 400	2 981 400	5 575 587	5 975 914
Total	2 981 400	2 981 400	5 575 587	5 975 914

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Réalisation du 5ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat	2 981 400
Total	2 981 400

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
1.031	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI INSTITUTIONNEL AU MPATP	80 000	71 250	80 000	87 698	92 844
Total :		80 000	71 250	80 000	87 698	92 844

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.080	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI GESTION POLITIQUE NATIONALE POPULATION	230 000	237 500	230 000	292 332	309 489
	PROG. AUTONOMISATION FEMMES DIVIDENDES DEMOGRAPHIC	95 000	95 000	95 000	116 933	123 796
Total :		325 000	332 500	325 000	409 265	433 285

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.081	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	RENF. DISPOSITIF INSTITUT. JURIDIQUE AMENAG. TERRITOIRE	420 000	427 500	420 000	526 200	557 086
Total :		420 000	427 500	420 000	526 200	557 086

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.082	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROG.FORMATION & PERFECTIONNEM AGENTS DU MATP	95 000	0	95 000	0	0
	APPUI MISE EN OEUVRE INSTANT	400 000	380 000	400 000	467 734	495 189
	APPUI MISE EN OEUVRE SCHEMA STATISTIQUE	475 000	475 000	475 000	584 668	618 988
	APPUI CENTRE FORMATION EN STATISTIQUES	50 000	47 500	50 000	58 466	61 897
	CONSTRUCT/ EQUIPEMENT CENTRE PERFECTIONNEMENT STAT	1 645 071	475 000	1 000 000	584 668	618 988
	APPUI MISE EN OEUVRE CERCAP	50 000	0	50 000	0	0
Total :		2 715 071	1 377 500	2 070 000	1 695 536	1 795 062

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère des Transports et de la Mobilité Urbaine prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière de transports et de la Mobilité urbaine.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la définition et la mise en oeuvre d'une politique de développement des transports ;
- la réglementation et le contrôle des transports routiers ;
- l'organisation et la modernisation des modes et systèmes de transport et de leur gestion ;
- la lutte contre l'insécurité routière dans toutes ses formes en collaboration avec le ministère chargé de la sécurité ;
- le développement de la météorologie et de ses différentes applications ;
- l'amélioration de la mobilité urbaine ;
- la promotion du transport en commun en milieu urbain.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis. Cette analyse porte sur la mise en oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes liées au programme sont :

- l'insuffisance et l'inadéquation des ressources humaines, matérielles et financières au niveau du secteur ;
- l'insuffisance de locaux abritant le personnel du Cabinet, de la DFM et de la DNTTMF ;
- l'occupation anarchique des domaines aéroportuaires ;
- le mauvais état et l'inadaptation des équipements et moyens des transports routier, ferroviaire et fluvial ;
- l'insuffisance des moyens de collecte (faible densité du réseau des stations météorologiques) et de transmission des données en temps réel par rapport aux exigences pour la performance des prévisions météorologiques et la satisfaction des besoins des usagers ;
- l'insuffisance d'aires de stationnement et d'entreposage ;
- l'insécurité dans les transports.

I.2.2 Défis

La mise en oeuvre de la Politique Nationale des Transports, des Infrastructures de Transport et du Désenclavement débouchera sur la préparation de stratégies fondées sur des objectifs, ainsi que sur la conception et la réalisation de projets et programmes qui concourent à l'atteinte des objectifs qui lui sont assignés.

Les défis sont entre autres :

- le renforcement et l'adéquation de la capacité des ressources humaines, matérielles et financières du secteur ;
- la construction et la réhabilitation de locaux du Cabinet, de la DFM et de la DNTTMF ;
- la libération du domaine aéroportuaire et mise en oeuvre des activités du Programme de Développement Intégré de la Zone Aéroportuaire ;
- l'extension et la modernisation du réseau météorologique ;
- le renforcement du secteur en moyens de transport modernes ;
- le renforcement des capacités de stockage des entrepôts et la construction des parkings ;
- la sécurisation des transports et l'amélioration de la fluidité du trafic ;
- la modernisation et la sécurisation des documents de transport.

I.3 La politique sectorielle

Le Document de la Politique Nationale des Transports, des Infrastructures de Transport et du Désenclavement (PNTITD) a été adopté par le décret n°2016-0066/P-RM du 15 février 2016. Cette Politique a été élaborée de façon participative avec l'appui constant des partenaires techniques et financiers et sur la base d'une vision partagée. Elle constitue une opportunité pour booster et orienter véritablement les activités du secteur jusqu'à l'horizon 2034.

L'objectif général de la Politique Nationale des Transports, des Infrastructures de Transport et du Désenclavement (PNTITD) est de contribuer à la croissance économique par le désenclavement intérieur et extérieur, de créer un environnement juridique et institutionnel propice aux investissements et à une gestion performante du secteur des transports, d'assurer une articulation entre les différentes politiques et stratégies d'intervention et contribuer au renforcement des capacités afin de répondre aux besoins d'aménagement du territoire de façon pérenne d'un point de vue social, économique et environnemental.

La Politique Nationale des Transports, des Infrastructures de Transport et du Désenclavement est structurée autour des objectifs stratégiques suivants :

- créer un environnement juridique et institutionnel propice aux investissements et à une gestion performante du secteur des transports ;
- assurer la formation et le développement des ressources humaines participant à la conception, à la construction, à l'exploitation et à l'entretien des infrastructures de transport ;
- promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies dans l'exploitation des infrastructures et moyens de transport.

Les axes stratégiques sont :

- le développement et la promotion du transport rural ;
- le développement du transport multimodal et l'amélioration de la performance des équipements de transport ;
- la promotion de la sécurité et de la sûreté des transports ;
- l'amélioration du professionnalisme de tous les acteurs du secteur des transports ;
- le développement et l'amélioration du cadre de l'aviation civile ;
- la promotion de l'utilisation des TIC au niveau du secteur des transports.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Accidents de la circulation	nombre	6262	5944	5532	10631
2	Délai moyen d'acheminement des marchandises (transport routier)	jours	4	4	4	4
3	Délai moyen d'acheminement des marchandises (transport ferroviaire)	jours	1	12	12	12
4	Passagers transportés arrivées, départs et transit (aérien)	nombre	615977	672769	681511	783514
5	Taux de variation de la pluviométrie	%	10	19,99	20	20
6	Passagers transportés par voie fluviale	nombre	4635	11549	12884	12897

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale	511 760	567 976	557 310	601 203
Développement et sécurisation des transports	4 886 480	4 900 351	5 284 519	5 722 116
Développement des transports et transit des marchandises maliennes dans les ports	7 857 978	7 809 828	15 036 294	16 115 812
Total :	13 256 218	13 278 155	20 878 123	22 439 131

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	2 924 859	3 135 359	4 796 844	5 139 657
Biens et services	3 139 138	3 565 137	5 757 226	6 176 318
Transferts et subventions	1 646 524	1 457 688	2 596 728	2 879 808
Investissement	5 545 697	5 119 971	7 727 325	8 243 348
Total :	13 256 218	13 278 155	20 878 123	22 439 131

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.042 Administration Générale

Responsable du Programme : Monsieur Marc DABOU, Secrétaire General du Ministère des Transports et de la Mobilité Urbaine

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme s'occupe de :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- l'amélioration du système de planification et de production de l'information statistique ;
- la gestion des ressources matérielles et financières.

Le programme intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes :

- Coordination et pilotage des politiques de transports et d'infrastructures de transport ;
- Gestion financière et matérielle.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 1.042 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques et de deux (02) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la coordination et à la mise en oeuvre du programme Administration Générale.

Le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés est donné dans le tableau ci-après:

Objectif 1: Coordonner et assurer le suivi de la mise en oeuvre les politiques sectorielles du département.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de réalisation des activités du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du département

Précision Méthodologique : (activités réalisées/ activités programmées) x 100

Objectif 2: Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'exécution du budget du Département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DFM, compte administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Crédits notifiés) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	82 500	82 500	94 435	101 073
Biens et services	429 260	458 476	462 875	500 130
Transferts et subventions		27 000	0	0
Total :	511 760	567 976	557 310	601 203

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Coordination et pilotage de la politique des transports	243 080	237 210	266 163	287 148
Gestion matérielle et financière	268 680	330 766	291 147	314 055
Total :	511 760	567 976	557 310	601 203

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A		1	2	3
CATEGORIE B1		1	2	3
CATEGORIE B2		2	4	6
AUTRES	4	8	9	10
Total :	4	12	17	22

Action 01 Coordination et pilotage de la politique des transports**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	37 500	37 500	42 925	45 942
Biens et services	205 580	199 710	223 238	241 206
Total	243 080	237 210	266 163	287 148

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel du cabinet	37 500
1.1.2 Suivi de la mise en oeuvre des activités du département	199 710
Total	237 210

Action 02 Gestion matérielle et financière**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	45 000	45 000	51 510	55 131
Biens et services	223 680	258 766	239 637	258 924
Transferts et subventions		27 000	0	0
Total	268 680	330 766	291 147	314 055

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du personnel	45 000
2.1.2 Exécution et suivi du budget du département	250 266
2.1.3 Préparation du budget du département	8 500
2.1.4 Appui à la Commission d'Enquête sur les Accidents et Incidents d'Aviation Civile	27 000
Total	330 766

Le Programme : 2.066 Développement et sécurisation des transports

Responsable du Programme : Monsieur Mamadou KONE, Directeur National des Transports Terrestres, Maritimes et Fluviaux.

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à assurer le développement et la sécurisation des transports terrestres, maritimes, fluviaux et aériens.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.066 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques et de huit (08) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au développement et à la sécurisation des transports et assistances météorologiques.

Le détail des objectifs et des indicateurs qui leurs sont associés est donné dans le tableau ci-après:

Objectif 1: Améliorer l'efficacité et la compétitivité des transports de surfaces					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de variation du coût d'approvisionnement du pays par route	%	-0,8	-0,8	-1	-1

Moyen de Vérification : Annuaire Statistique.

Précision Méthodologique : (coût d'approvisionnement à N - coût à N-1) / (coût à N-1) x 100

1.2 Délai moyen d'acheminement des marchandises par route	jrs	2	2	2	2
---	-----	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports CMC, CMTR

Précision Méthodologique : somme des moyennes des délais d'acheminement des marchandises sur les principaux corridors de l'année N / nombre des principaux corridors

1.3 Taux moyen de réalisation du nombre de trains voyageurs entre Bamako et Kayes	%	95	95	100	100
---	---	----	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités DBF

Précision Méthodologique : (Nombre de rotations réalisées en année N / Nombre de rotations prévues en année N) x 100

1.4 Taux variation de rotation des moyens de transports	%	55	55	55	55
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités COMANAV

Précision Méthodologique : (rotation de N - rotation de N-1)/(rotation de N-1) x 100

1.5 Le temps moyen de traitement des documents de transport	jrs	30	30	25	20
---	-----	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNTTMF

Précision Méthodologique : Temps moyen de traitement des documents de transport par région/ nombre de régions

Objectif 2: Améliorer la sécurité dans le transport routier

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'inspection des Etablissements d'enseignement de la conduite automobile.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNTTMF

Précision Méthodologique : (Nombre d'établissements de la conduite automobile inspectés N / Nombre d'établissements de la conduite automobile prévus en N) x 100

Objectif 3: Renforcer les mesures de sûreté et de sécurité de l'aviation civile

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux d'exécution du programme de vols de surveillance	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'ANAC

Précision Méthodologique : (nombre de vols effectués en année N / nombre de vols programmés en année N) x 100

3.2 Taux de disponibilité du salon d'honneur	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités ADM

Précision Méthodologique : (Activités réalisées dans le cadre de la fonctionnalité du salon/ Activités prévues dans le cadre de la fonctionnalité du salon) x 100

Objectif 4: Rendre disponible les informations météorologiques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Taux de satisfaction des demandes d'informations des différents secteurs socioéconomiques	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités (MALI METEO)

Précision Méthodologique : (nombre de demandes satisfaites/nombre de demande reçues) x100

4.2 Taux de diffusion des bulletins	%	100	100	100	100
-------------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport annuel d'activités (MALI METEO)

Précision Méthodologique : (nombre de bulletins diffusés /nombre bulletins prévus) x100

Objectif 5: Réduire le déficit pluviométrique par les opérations de pluies provoquées

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
5.1 Taux de variation de la pluviométrie	%	20	20	20	20

Moyen de Vérification : rapport annuel d'activités (MALI METEO)

Précision Méthodologique : (cumul moyen période opération - cumul moyen période sans opération) / (cumul moyen opération) X 100

5.2 Taux de couverture du territoire par le programme de pluies provoquées	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport annuel d'activités (MALI METEO)

Précision Méthodologique : (nombre de régionsensemencées/ nombre total de régions) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	838 359	838 359	959 647	1 027 105
Biens et services	238 838	252 688	290 941	313 587
Transferts et subventions	823 524	770 688	1 059 651	1 232 371
Investissement	2 985 759	3 038 616	2 974 280	3 149 053
Total :	4 886 480	4 900 351	5 284 519	5 722 116

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Gestion et sécurisation des transports routiers, ferroviaires, maritimes et fluviaux	2 745 575	2 821 530	2 623 426	2 842 920
Gestion, sécurité et sûreté du transport aerien	267 695	250 964	344 449	400 593
Developpement des services de la météorologie	1 873 210	1 827 857	2 316 644	2 478 603
Total :	4 886 480	4 900 351	5 284 519	5 722 116

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	44	41	47	53
CATEGORIE B1	69	66	76	86
CATEGORIE B2	37	41	47	53
CATEGORIE C	69	57	65	73
AUTRES	102	96	107	118
Total :	321	301	342	383

Action 01 Gestion et sécurisation des transports routiers, ferroviaires, maritimes et fluviaux
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	838 359	838 359	959 647	1 027 105
Biens et services	238 838	252 688	290 941	313 587
Transferts et subventions	362 569	347 167	466 529	542 573
Investissement	1 305 809	1 383 316	906 309	959 655
Total	2 745 575	2 821 530	2 623 426	2 842 920

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel DNTTMF	418 861
1.1.2 Elaboration et suivi de la mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux	75 107
1.1.3 Elaboration de l'annuaire statistique et des recueils de textes sur le transport	43 049
1.1.4 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transports routiers, ferroviaires, maritimes et fluviaux KAYES	105 508
1.1.5 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transports routiers, ferroviaires, maritimes et fluviaux KOULIKORO	53 251
1.1.6 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transports routiers, ferroviaires, maritimes et fluviaux SIKASSO	65 849
1.1.7 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transports routiers, ferroviaires, maritimes et fluviaux SEGOU	47 286
1.1.8 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transports routiers, ferroviaires, maritimes et fluviaux MOPTI	38 433
1.1.9 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transports routiers, ferroviaires, maritimes et fluviaux TOMBOUCTOU	33 230
1.1.10 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transports routiers, ferroviaires, maritimes et fluviaux GAO	44 061
1.1.11 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transports routiers, ferroviaires, maritimes et fluviaux KIDAL	10 904
1.1.12 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transports routiers, ferroviaires, maritimes et fluviaux Taoudénit	14 117
1.1.13 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transports routiers, ferroviaires, maritimes et fluviaux Ménaka	14 118
1.1.14 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transports routiers, ferroviaires, maritimes et fluviaux BKO	119 054
1.1.15 Services locaux des transports de Sikasso	3 633
1.2.1 Suivi des accords et conventions en matière de transport et de transit entre le Mali et les pays de transit	13 874
1.2.2 Construction des entrepôts du Mali en Côte d'Ivoire	700 000
1.2.3 Construction des entrepôts du Mali au Bénin	300 000
1.3.1 Suivi du trafic ferroviaire de voyageurs	347 167
1.4.1 Mise en oeuvre du contrat plan Etat-COMANAV	300 000
1.5.1 Etablissement et délivrance des documents de transport (certificat d'immatriculation, permis et autorisation de conduire, autorisation de transport, carte professionnelle de transporteurs routiers)	67 879
2.1.1 Inspection des établissements d'enseignement de la conduite automobile DNTTMF	6 149
Total	2 821 530

Action 02 Gestion, sécurité et sûreté du transport aerien

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	267 695	250 964	344 449	400 593
Total	267 695	250 964	344 449	400 593

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Réalisation de vol de surveillance	236 550
3.2.1 Entretien du salon d'honneur	14 414
Total	250 964

Action 03 Développement des services de la météorologie

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	193 260	172 557	248 673	289 205
Investissement	1 679 950	1 655 300	2 067 971	2 189 398
Total	1 873 210	1 827 857	2 316 644	2 478 603

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Traitement des demandes d'informations météorologiques	65 938
4.1.2 Contribution au fonctionnement de l'Organisation Mondiale de la Météorologie (OMM), de la Conférence Ministérielle Africaine de la Météorologie (AMCOMET) et du Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement (ACMAD)	5 300
4.2.1 Elaboration des bulletins météorologiques quotidiens, hebdomadaires et décadaires	106 619
5.1.1 Réhabilitation réseau d'observation Météorologique du Mali et Appui du Monde Rurale	250 000
5.2.1 Programme national de pluie provoquée	1 400 000
Total	1 827 857

Le Programme : 4.001 Développement des transports et transit des marchandises maliennes dans les ports

Responsable du Programme : Monsieur Mamadou KONE, Directeur National des Transports Terrestres, Maritimes et Fluviaux

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à assurer la gestion des installations mises à la disposition du Mali dans les pays de transit et la coordination des activités de transports et de transit des marchandises en provenance ou à destination du Mali.

Le programme intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes:

- Gestion des Entrepôts du Mali en Côte d'Ivoire;
- Gestion des Entrepôts du Mali au Sénégal;
- Gestion des Entrepôts du Mali en Guinée;
- Gestion des Entrepôts du Mali en Mauritanie;
- Gestion des Entrepôts du Mali au Ghana;
- Gestion des Entrepôts du Mali au Togo;
- Gestion des Entrepôts du Mali au Bénin.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 4.001 est bâti autour de deux objectifs spécifiques et de 14 indicateurs qui contribuent à la résolution

des problèmes relatifs au développement des transports et transit des marchandises maliennes dans les ports.

Le détail des objectifs et des indicateurs qui leur sont associés est donné dans le tableau ci-après:

Objectif 1: Améliorer le temps de passage du fret					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMACI)	jours	20	20	17	15
Moyen de Vérification : rapports d'activités des EMACI					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons					
1.2 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMASE)	jours	20	20	20	20
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMASE					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons					
1.3 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMAGUI)	jours	20	20	20	20
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMAGUI					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons					
1.4 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMAMAU)	jours	15	15	15	15
Moyen de Vérification : rapports d'activités des EMAMAU					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons					
1.5 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMAGHA)	jours	20	20	17	17
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMAGHA					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons					
1.6 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMATO)	jours	9	9	9	9
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMATO					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons					
1.7 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMABE)	jours	20	20	20	20
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMABE					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons					

Objectif 2: Optimiser l'exploitation des installations portuaires

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'utilisation des installations (EMACI)	%	87,5	87,5	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMACI

Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100

2.2 Taux d'utilisation des installations (EMASE)	%	85	85	90	20
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMASE

Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100

2.3 Taux d'utilisation des installations (EMAGUI)	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMAGUI

Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100

2.4 Taux d'utilisation des installations (EMAMAU)	%	90	90	90	90
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMAMAU

Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100

2.5 Taux d'utilisation des installations (EMAGHA)	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMAGHA

Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100

2.6 Taux d'utilisation des installations (EMATO)	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMATO

Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100

2.7 Taux d'utilisation des installations (EMABE)	%	90	90	90	100
--	---	----	----	----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMABE

Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	2 004 000	2 214 500	3 742 762	4 011 479
Biens et services	2 471 040	2 853 973	5 003 410	5 362 601
Transferts et subventions	823 000	660 000	1 537 077	1 647 437
Investissement	2 559 938	2 081 355	4 753 045	5 094 295
Total :	7 857 978	7 809 828	15 036 294	16 115 812

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Gestion des Entrepôts Maliens en Côte d'Ivoire	1 859 000	1 551 000	3 471 947	3 721 218
Gestion des Entrepôts Maliens au Senegal	3 009 417	3 363 517	5 853 992	6 274 294
Gestion des Entrepôts Maliens en Guinée	648 900	700 150	1 239 918	1 328 932
Gestion des Entrepôts Maliens en Mauritanie	810 323	600 323	1 606 768	1 722 122
Gestion des Entrepôts Maliens au Ghana	652 500	643 500	1 218 620	1 306 104
Gestion des Entrepôts Maliens au Togo	622 838	642 838	1 181 897	1 266 744
Gestion des Entrepôts Maliens au Benin	255 000	308 500	463 152	496 398
Total :	7 857 978	7 809 828	15 036 294	16 115 812

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	14	35	42	49
CATEGORIE B1	6	16	19	22
CATEGORIE B2	3	18	23	28
CATEGORIE C	5	5	8	11
AUTRES	36	117	125	134
Total :	64	191	217	244

Action 01 Gestion des Entrepôts Maliens en Côte d'Ivoire**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	432 000	427 000	806 824	864 752
Biens et services	767 000	574 000	1 432 475	1 535 317
Transferts et subventions	95 000	105 000	177 425	190 163
Investissement	565 000	445 000	1 055 223	1 130 986
Total	1 859 000	1 551 000	3 471 947	3 721 218

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel (EMACI)	427 000
1.1.2	Coordination des activités de transports et de transit (EMACI)	679 000
2.1.1	Gestion des installations (EMACI)	445 000
Total		1 551 000

Action 02 Gestion des Entrepôts Maliens au Senegal**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	455 000	560 000	849 782	910 794
Biens et services	616 417	1 021 000	1 412 710	1 514 134
Transferts et subventions	728 000	555 000	1 359 652	1 457 274
Investissement	1 210 000	1 227 517	2 231 848	2 392 092
Total	3 009 417	3 363 517	5 853 992	6 274 294

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.2.1	Prise en charge du Personnel (EMASE)	560 000
1.2.2	Coordination des activités de transports et de transit (EMASE)	1 576 000
2.2.1	Gestion des installations (EMASE)	1 227 517
Total		3 363 517

Action 03 Gestion des Entrepôts Maliens en Guinée

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	260 000	265 000	485 590	520 454
Biens et services	243 900	350 150	483 522	518 231
Investissement	145 000	85 000	270 806	290 247
Total	648 900	700 150	1 239 918	1 328 932

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Prise en charge du personnel (EMAGUI)	265 000
1.3.2 Coordination des activités de transport et de transit (EMAGUI)	350 150
2.3.1 Gestion des installations (EMAGUI)	85 000
Total	700 150

Action 04 Gestion des Entrepôts Maliens en Mauritanie

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	233 000	238 000	435 161	466 404
Biens et services	237 323	257 323	536 607	575 128
Investissement	340 000	105 000	635 000	680 590
Total	810 323	600 323	1 606 768	1 722 122

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.1 Prise en charge du personnel (EMAMAU)	238 000
1.4.2 Coordination des activités de transport et de transit (EMAMAU)	297 323
2.4.1 Gestion des installations (EMAMAU)	65 000
Total	600 323

Action 05 Gestion des Entrepôts Maliens au Ghana

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	251 000	284 000	468 778	502 434
Biens et services	274 500	272 500	512 653	549 453
Investissement	127 000	87 000	237 189	254 217
Total	652 500	643 500	1 218 620	1 306 104

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.5.1 Prise en charge du personnel (EMAGHA)	284 000
1.5.2 Coordination des activités de transport et de transit (EMAGHA)	319 500
2.5.1 Gestion des installations (EMAGHA)	40 000
Total	643 500

Action 06 Gestion des Entrepôts Maliens au Togo

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	271 000	315 500	506 131	542 469
Biens et services	251 900	256 500	489 122	524 234
Investissement	99 938	70 838	186 644	200 041
Total	622 838	642 838	1 181 897	1 266 744

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.6.1	Prise en charge du personnel (EMATO)	315 500
1.6.2	Coordination des activités de transport et de transit (EMATO)	256 500
2.6.1	Gestion des installations (EMATO)	70 838
Total		642 838

Action 07 Gestion des Entrepôts Maliens au Benin

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	102 000	125 000	190 496	204 172
Biens et services	80 000	122 500	136 321	146 104
Investissement	73 000	61 000	136 335	146 122
Total	255 000	308 500	463 152	496 398

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.7.1	Prise en charge du personnel (EMABE)	125 000
1.7.2	Coordination des activités de transport et de transit (EMABE)	165 500
2.7.1	Gestion des installations (EMABE)	18 000
Total		308 500

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.066	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION ENTREPOT AU BENIN	300 000	0	300 000	0	0
	PROGRAMME NATIONAL PLUIE PROVOQUEE	1 400 000	1 425 000	1 400 000	1 754 005	1 856 965
	REHABILITATION RESEAU OBSERV METEO. APPUI MONDE RURA	250 000	237 500	250 000	292 334	309 494
	CONTRAT-PLAN ETAT COMANAV	300 000	0	300 000	0	0
Total :		2 250 000	1 662 500	2 250 000	2 046 339	2 166 459

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de la Promotion de l'Investissement Privé, des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Entrepreneuriat National prépare et met en Oeuvre les politiques nationales de promotion des investissements et du secteur privé.

A ce titre, il est compétent pour :

- l'appui au développement des initiatives privées et le renforcement de la compétitivité des entreprises, sociétés et industries et de leur contribution au développement économique et social du Pays ;
- l'amélioration du climat des affaires et le renforcement de la compétitivité et de l'attractivité de l'économie nationale ;
- la coordination du dialogue entre l'Etat et les institutions représentatives du secteur privé ;
- le suivi de la mise en Oeuvre d'accords d'investissement ou de concrétisation de promesses d'investissement ;
- la promotion et le développement des investissements directs nationaux ou étrangers ;
- la promotion et le développement des systèmes financiers décentralisés ;
- l'élaboration des règles relatives au partenariat public-privé et aux mécanismes innovants de financement de l'économie nationale, en rapport avec le ministre chargé de l'économie ;
- la participation au processus de sélection et de pilotage des projets de partenariat public-privé ;
- la participation à la promotion des intérêts économiques du Mali dans le monde.

I.2 Les contraintes et les défis

Ce point traite les principales contraintes rencontrées et des défis de la mise en oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- l'insuffisance de ressources matérielles et humaines qualifiées ;
- le manque de locaux appropriés pour abriter les structures du département ;
- l'attribution de certaines actions du département à d'autres structures ;
- la non maîtrise totale de la nouvelle approche budgétaire par les cadres ;
- la gouvernance au niveau de certains SFD ;
- le retard dans la mise en oeuvre du mécanisme de refinancement durable des SFD ;
- l'insuffisance de synergie entre les projets et programmes en faveur du secteur privé ;
- l'insuffisance de dynamisme de la concertation entre l'Etat et le secteur privé.

I.2.2 Défis

- le renforcement des capacités des structures du département en ressources matérielles et humaines qualifiées ;
- la construction et l'équipement des locaux appropriés pour abriter les structures du département ;
- le ralliement de toutes les structures qui concourent à la réalisation des actions du département ;
- la formation des cadres sur la nouvelle approche budgétaire ;
- l'assainissement et la relance du secteur de la micro finance ;
- l'opérationnalisation du mécanisme de refinancement durable des SFD ;
- la mise en place d'un mécanisme idoine pour mobiliser le financement nécessaire à la mise en oeuvre des Politiques, stratégies et programmes ;
- la mise en cohérence des interventions entre les différents acteurs.

I.3 La politique sectorielle

Pour mener à bien les objectifs assignés, le Ministère de la Promotion de l'Investissement Privé, des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Entrepreneuriat National dispose de deux politiques et d'un programme à savoir :

- a) La Politique Nationale de Développement de la Micro Finance et son Plan d'Actions (PNDMF PA 2016-2020) ont été adoptés suivant

le Décret n°2016-0498/P-RM du 07 juillet 2016.

Cette politique vise à « Construire un secteur de la micro finance professionnel qui contribue efficacement à la lutte contre la pauvreté grâce aux services offerts par des SFD majeurs viables et intégrés au système financier global ».

L'objectif général de la PNDMF est d'accroître l'inclusion financière et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des ménages pauvres.

Les objectifs spécifiques visés sont :

- assainir le secteur et professionnaliser les SFD ;
- protéger les intérêts des clients et adapter l'offre à la demande des populations ;
- améliorer le cadre institutionnel du dispositif en charge de l'encadrement du secteur (CCS/SFD, CPA/SFD, APSFD -Mali).

Elle est structurée autour des quatre (4) axes stratégiques suivants :

- construire un secteur de la micro finance professionnel qui contribue efficacement à l'amélioration des conditions de vie des ménages ;
- cibler prioritairement les secteurs productifs et générateurs de revenus et d'emplois pour les femmes et les jeunes ;
- améliorer l'environnement et les capacités des SFD ;
- assainir le secteur et protéger les consommateurs.

b) La Politique Nationale de Promotion des Investissements (PNPI) du Mali et son plan d'actions 2017-2019 ont été adoptés suivant le décret n° 2017-0197/P-RM du 06 mars 2017.

Cette politique vise à « promouvoir et susciter davantage l'investissement privé étranger et national pour une croissance inclusive et durable ».

De manière spécifiques, la PNPI vise à :

- promouvoir les investissements dans les secteurs porteurs, ainsi que dans les Petites et Moyennes Entreprises (PME) ;
- renforcer les institutions chargées de la promotion des investissements et développer une meilleure synergie entre ces institutions et les départements sectoriels ;
- intégrer la dimension régionale dans la promotion des investissements ;
- promouvoir davantage le développement des investissements nationaux ;
- utiliser le Partenariat Public-Privé pour favoriser l'investissement dans certains secteurs ;
- mettre en oeuvre, lorsqu'elles sont pertinentes, les meilleures pratiques en matière de promotion des investissements dans le monde.

Elle s'articule autour de neuf (09) axes stratégiques :

c) Le Programme d'Appui au Développement des Petites et Moyennes Entreprises (PAP-PME) adopté lors du Conseil des Ministres du 03 juillet 2019.

Ce programme vise à doter le Mali d'un tissu dense de PME compétitives en vue d'augmenter la contribution de cette catégorie d'entreprises à la création de richesse et à la lutte contre le chômage.

De façon spécifique, le PAP-PME vise à :

- améliorer l'accès des PME aux financements (bancaire, micro-finance) ;
- faciliter l'accès des PME à la commande publique et aux marchés ;
- améliorer l'environnement des affaires dans lesquels les PME évoluent ;
- améliorer leur compétitivité.

Il s'articule autour de cinq (05) axes stratégiques :

- privilégier l'approche GRAP ;
- cibler les PME des secteurs spécifiques ou filières porteuses de croissance ;
- prendre en compte l'entrepreneuriat jeune, les maliens de l'extérieur, l'innovation technologique et l'économie numérique ;
- plaider avec les ministères concernés pour une bonne mise en oeuvre des mesures inscrites dans le PAD-PME ;
- renforcer le dialogue et la collaboration avec les organisations patronales du secteur privé.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Nombre d'entreprises créées	Nombre	7877	9337	11116	11079
2	Nombre de bénéficiaires des services SFD (en milliers)	Nombre	1213	1083	1007	1163
3	Taux de pénétration des services de Microfinance (population active)	%	18.38	13.92	14.66	14.93

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale	1 348 500	959 828	978 549	1 054 885
Développement du secteur industriel	1 830 426			
Appui au développement du secteur privé	1 554 796	960 066	680 188	749 532
Promotion et Développement de la Micro-finance	176 659	181 659	188 433	200 319
Total :	4 910 381	2 101 553	1 847 170	2 004 736

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 087 796	278 377	279 488	299 134
Biens et services	1 375 331	1 124 156	1 006 738	1 087 764
Transferts et subventions	1 154 308	196 520	246 432	286 599
Investissement	1 292 946	502 500	314 512	331 239
Total :	4 910 381	2 101 553	1 847 170	2 004 736

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.033 Administration Générale

Responsable du Programme : Ibrahima HAMMA, Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme s'occupe de :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières;

Le programme intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes:

- Coordination et pilotage de la politique de promotion des investissements et du secteur privé ;
- Gestion financière et matérielle.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.033 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et de cinq (05) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la mise en oeuvre des politiques sectorielles (ii) à la gestion efficace des ressources matérielles et financières.

Le détail des objectifs et des indicateurs est donné dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Assurer le suivi de la mise en oeuvre des politiques et stratégies nationales dans les domaines des investissements et du développement du secteur privé.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2019	2020	2021	2022	
1.1 Taux d'exécution du programme d'activités du département.	%	100	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités annuels du département

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées /Nombre d'activités programmées)*100

1.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des revues sectorielles-sous secteur investissement.	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des revues sectorielles

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre /Nombre de recommandations formulées) x100

Objectif 2: Améliorer la visibilité des actions menées par le département dans les domaines des investissements et du développement du secteur privé.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2019	2020	2021	2022	
2.1 Taux de couverture médiatique des actions du département	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'actions de communication médiatisées/Nombre d'actions programmées) x 100

Objectif 3: Améliorer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2019	2020	2021	2022	
3.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Comptes administratifs

Précision Méthodologique : Crédits liquidés /Crédits notifiés x100

3.2 Taux de réalisation des sessions de formation	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Sessions de formations réalisées/sessions de formations programmées)x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	280 916	209 971	237 629	254 333
Biens et services	912 924	749 857	740 920	800 552
Transferts et subventions	12 160			
Investissement	142 500			
Total :	1 348 500	959 828	978 549	1 054 885

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Coordination et pilotage de la politique de promotion des investissements et du secteur privé	296 496	236 836	259 051	278 933
Gestion financière et matérielle	798 592	722 992	719 498	775 952
Processus de décentralisation et de déconcentration	14 429			
Planification, programmation et suivi évaluation	238 983			
Total :	1 348 500	959 828	978 549	1 054 885

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	23	14	16	18
CATEGORIE B1	9	4	5	6
CATEGORIE B2	8	7	9	11
CATEGORIE C	6	3	4	5
AUTRES	32	15	17	19
Total :	78	43	51	59

Action 01 Coordination et pilotage de la politique de promotion des investissements et du secteur privé**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	82 862	82 862	94 850	101 517
Biens et services	201 474	153 974	164 201	177 416
Transferts et subventions	12 160			
Total	296 496	236 836	259 051	278 933

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel du Cabinet	82 862
1.1.2 Coordination et suivi de la mise en oeuvre des politiques nationales de la promotion des PME	48 343
1.1.3 Organisation d'une journée annuelle de l'entreprise privée	23 500
1.2.1 Suivi des recommandations de la revue sectorielle 2018	26 064
1.2.2 Organisation des missions de suivi-évaluation des projets et programmes	19 104
2.1.1 Elaboration et mise en Oeuvre du programme de communication du département	30 000
2.1.2 Création et mise à jour du site web du Département	6 963
Total	236 836

Action 02 Gestion financière et matérielle**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	127 109	127 109	142 779	152 816
Biens et services	671 483	595 883	576 719	623 136
Total	798 592	722 992	719 498	775 952

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Préparation du budget du département	5 500
3.1.2 Exécution et Suivi du budget du département	529 962
3.1.3 Prise en charge du personnel	127 109
3.1.4 Frais de location des bâtiments administratifs baillés	30 421
3.2.1 Réalisation de sessions de formation	30 000
Total	722 992

Action 03 Processus de décentralisation et de déconcentration**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	14 429			
Total	14 429			

Action 04 Planification, programmation et suivi évaluation**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	70 945			
Biens et services	25 538			
Investissement	142 500			
Total	238 983			

Action 01 Développement du tissu industriel**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	768 474			
Biens et services	210 608			
Investissement	309 744			
Total	1 288 826			

Action 02 Amélioration de la Compétitivité des entreprises industrielles**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	306 523			
Investissement	235 077			
Total	541 600			

Le Programme : 2.085 Appui au développement du secteur privé

Responsable du Programme : Boubacary CISSE, Conseiller Technique.

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme appui au développement du secteur privé est chargé de :

- la mobilisation des ressources financières pour alimenter les fonds d'appui au secteur privé (Fonds de garantie, Fonds à coûts partagés);
- l'examen des questions concernant le développement du secteur privé ;
- la promotion des investissements privés.

Le programme intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes:

- la Promotion des investissements privés ;
- le Développement du secteur privé.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.085 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques et de neuf (07) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au Développement du Secteur Privé.

Le détail des objectifs et des indicateurs est donné dans le tableau ci-dessous:

Objectif 1: Améliorer l'environnement des affaires dans lequel les PME évoluent					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Nombre de PME ayant bénéficié d'une formation	Nbre	100	20	35	50

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNPME

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Faciliter la concertation entre l'Etat et le Secteur Privé (BMCESP)					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux de réalisation des réunions de concertations Etat/Secteur Privé	%	2	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel du Département

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Améliorer le climat et la pratique des affaires.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux réalisation des actions de réformes programmées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de performance

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées /Nombre d'activités programmées) X100

3.2 Taux d'exécution des activités de renforcement des capacités du personnel de la CTRCA	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de performance

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées/nombre de formations programmées)x 100

Objectif 4: Coordonner et suivre la mise en oeuvre des politiques et stratégies de développement du secteur privé

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Nombre de rencontres institutionnelles tenues	Nombre	1	1	1	1

Moyen de Vérification : rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.2 Taux de mise en oeuvre des initiatives de développement du secteur privé	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'initiatives réalisées/ nombre d'initiatives prévues) x100

4.3 Taux d'exécution des activités du Secrétariat Technique Permanent du CSSP	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		30 000	0	0
Biens et services	161 046	283 546	170 657	184 392
Transferts et subventions	835 625	196 520	246 432	286 599
Investissement	558 125	450 000	263 099	278 541
Total :	1 554 796	960 066	680 188	749 532

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Promotion des investissements privés	940 980			
Développement du secteur privé	613 816	960 066	680 188	749 532
Total :	1 554 796	960 066	680 188	749 532

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	1			
CATEGORIE B1	2			
AUTRES	1			
Total :	4			

Action 01 Promotion des investissements privés**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	644 105			
Investissement	296 875			
Total	940 980			

Action 02 Développement du secteur privé

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel		30 000	0	0
Biens et services	161 046	283 546	170 657	184 392
Transferts et subventions	191 520	196 520	246 432	286 599
Investissement	261 250	450 000	263 099	278 541
Total	613 816	960 066	680 188	749 532

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Renforcement des capacités managériales des PME	46 000
1.1.2 Aide à la recherche de financement	38 500
1.1.3 Renforcement des capacités opérationnelles de la DNPME	83 000
1.1.4 Prise en charge du personnel	30 000
2.1.1 Tenue des réunions de concertation du Partenariat Public Privé au compte du BMCESP	15 000
2.1.2 Prise en charge du personnel du bureau du modérateur de la concertation Etat Secteur Privé	28 500
2.1.3 Renforcement des capacités opérationnelles du BMCESP	13 500
3.1.1 Opérationnalisation du guichet unique électronique du commerce extérieur	18 000
3.1.2 Prise en charge des Salaires et accessoires du personnel de la CTRCA	105 095
3.1.3 Organisation et tenue des ateliers de sensibilisation et d'information des usagers sur les réformes	9 075
3.1.4 Renforcement des capacités opérationnelles de la CTRCA	45 253
3.1.5 Opérationnalisation du Régime de l'entrepreneur	21 000
3.1.6 Appui au fonctionnement du cercle de réflexion économique et de dialogue entre l'université et les chefs d'entreprises	20 000
3.1.7 Missions d'immersion dans le cadre des réformes	11 063
3.1.8 Communication sur les réformes & conception des supports	17 500
3.1.9 Création d'un site web	11 400
3.1.10 Suivi du système de gestion du permis de construire	15 100
3.1.11 Organisation de voyages d'études	21 732
3.2.1 Renforcement des capacités du personnel de la CTRCA et ses partenaires	44 702
4.1.1 Organisation de la session du CSSP	24 950
4.1.2 Suivi de la mise en oeuvre des recommandations du Conseil Supérieur du secteur Privé.	17 500
4.2.1 Réalisation d'une étude de faisabilité du projet de construction et d'équipement de centres	57 251
4.2.2 Actualisation de la base de données sur les MPME	30 750
4.2.3 Renforcement des capacités opérationnelles du STP -CSSP	56 950
4.3.1 Conception et production des supports de communication (Agenda, Cartes de vœux, blocs notes et stylos personnalisés, cartes de visites)	25 000
4.3.2 Renforcement des PME sur les outils innovants de financement (crédit-bail, capital-risque, finance)	15 100
4.3.3 Renforcement des capacités des assistants du STP/CSSP en formulation des projets et en Gestion Axée sur les Résultats	18 000
4.3.4 Prise en charge du personnel su STP/CSSP	120 145
Total	960 066

Le Programme : 2.086 Promotion et Développement de la Micro-finance

Responsable du programme : Demba TOUNKARA, Conseiller Technique

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 2.086 Promotion et développement de la micro-finance est chargé :

- de l'harmonisation et la coordination des interventions des acteurs du secteur de la micro finance ;
- de l'élaboration et la mise en oeuvre des outils de promotion du secteur ;
- du suivi des projets et programmes et d'appui au plan d'actions de la politique nationale de développement de la micro finance ;
- de la mobilisation des ressources financières pour alimenter le mécanisme de refinancement durable des SFD.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programmes 2.086 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques et de trois (03) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la promotion et développement de la micro-finance.

Le détail des objectifs et des indicateurs est donné dans le tableau ci-dessous:

Objectif 1: Contribuer à la professionnalisation des Systèmes Financiers Décentralisés(SFD)					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des rencontres du Groupe Consultatif National pour le développement de la Microfinance (GCNM)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport du CPA/SFD

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre /Nombre de recommandations formulées) X 100

1.2 Nombre de bénéficiaires des services des SFD (en milliers)	Nbre	1383	1313	1388	1463
--	------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapport d'activités CPA-SFD

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Améliorer l'environnement des affaires des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD).					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Taux d'exécution des activités de communication	%	20	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapport d'activités CPA-SFD

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nombre d'activités planifiées/Nombre d'activités réalisées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	38 406	38 406	41 859	44 801
Biens et services	90 753	90 753	95 161	102 820
Investissement	47 500	52 500	51 413	52 698
Total :	176 659	181 659	188 433	200 319

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Développement de la micro finance	176 659	181 659	188 433	200 319
Total :	176 659	181 659	188 433	200 319

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	5	5	6	7
CATEGORIE B1	2			
CATEGORIE B2	1	1	2	3
CATEGORIE C	1	1	2	3
AUTRES	8	8	9	10
Total :	17	15	19	23

Action 01 Développement de la micro finance

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	38 406	38 406	41 859	44 801
Biens et services	90 753	90 753	95 161	102 820
Investissement	47 500	52 500	51 413	52 698
Total	176 659	181 659	188 433	200 319

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Formation des acteurs du secteur en micro finance	50 630
1.2.1	Réalisation des études et recherches	50 206
2.1.1	Renforcement des capacités opérationnelles du CPA-SFD	35 036
2.1.2	Réalisation des activités de communication	7 381
2.1.3	Prise en charge du personnel du CPA/SFD	38 406
Total		181 659

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.085	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI MISE EN PLACE REFORMES ETAT/ SECTEUR PRIVE	200 000	166 250	200 000	146 166	154 745
	APPUI A LA LOI ORIENTATION SECTEUR PRIVE	200 000	95 000	200 000	116 933	123 796
Total :		400 000	261 250	400 000	263 099	278 541

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministre de l'Agriculture prépare et met en oeuvre la politique nationale dans le domaine de l'Agriculture.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'accroissement de la production et de la productivité agricole en vue de la sécurité et de la souveraineté alimentaires ;
- la vulgarisation des techniques modernes de production agricole ;
- l'organisation de l'approvisionnement des producteurs agricoles en matériels, intrants et semences et l'amélioration de leur qualité en rapport avec le ministre chargé de l'industrie ;
- l'appui à la structuration, à l'organisation et à la formation des organisations de producteurs agricoles et des exploitations familiales ;
- la mise en place de mécanismes d'accompagnement des unités de production agricole ;
- l'organisation, la diversification et la modernisation des filières et des circuits de commercialisation des productions agricoles en rapport avec le ministre chargé du Commerce ;
- l'amélioration du cadre de vie des producteurs agricoles en milieu rural ;
- la contribution au développement et à la sécurisation de l'emploi rural salarié ;
- la gestion du foncier agricole, en rapport notamment avec les ministères chargés des Finances, de l'Administration territoriale et de l'Aménagement du Territoire ;
- la conservation et la restauration des sols cultivés ;
- la protection des cultures et la conservation des récoltes ;
- le développement de la recherche, de l'enseignement et de la formation dans le domaine de l'Agriculture.

I.2 Les contraintes et les défis

L'une des principales caractéristiques du sous-secteur agricole est l'existence d'exploitations agricoles familiales de taille réduite. Ces exploitations se caractérisent par leur faible niveau de modernisation, la pratique de techniques de production extensives et peu liées aux marchés.

I.2.1 Contraintes

- la forte vulnérabilité par rapport aux aléas climatiques (sécheresse, inondations; mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace) et aux risques majeurs (prédateurs) ;
- la faible performance des exploitations agricoles (faible recours aux engrais et aux semences améliorées, faible niveau de mécanisation) ;
- la faible maîtrise des problèmes environnementaux (dégradation des sols) ;
- l'insuffisance de financement ;
- l'insuffisance du système d'appui conseil et le faible niveau de formation des producteurs ;
- la faiblesse du système d'information notamment les statistiques agricoles ;
- la problématique de la gestion du foncier agricole.

I.2.2 Défis

Au regard des contraintes sus évoquées; les principaux défis peuvent être resumés comme suite :

- l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'une population de plus en plus croissante ;

- l'amélioration de la productivité et de la compétitivité agricoles en vue de valoriser et de positionner les produits agricoles maliens sur les marchés nationaux, sous régionaux et internationaux ;
- la sécurisation et l'accroissement du revenu des exploitants agricoles.

I.3 La politique sectorielle

Le secteur agricole constitue l'épine dorsale de l'économie malienne. Pour faire face aux défis et enjeux et assurer un développement rural durable, les autorités maliennes ont pris des engagements et des mesures législatives et réglementaires fortes qui orientent les interventions publiques dans le secteur du développement rural au Mali. Ces interventions publiques sont mises en oeuvre à travers les projets et programmes. On peut citer entre autres les documents de références ci-après :

- la Loi d'Orientation Agricole (LOA) ;
- le plan de passage à l'approche sectorielle du Secteur développement agricole ;
- le Pacte ECOWAP/PDDA du Mali ;
- la Politique de Développement Agricole (PDA).

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Taux de réalisations des superficies Aménagées	%	22,12	57,20	55,10	95,41
2	Taux de réalisation de linéaire de réseaux entretenus	%	22,32	61,14	100,38	80,9
3	Taux d'accroissement des productions céréalières	%	-14	22	15,26	10
4	Pourcentage des superficies infestées traitées	%	56,8	56,8	86,02	27,42
5	Taux de couverture en postes d'inspection phytosanitaire frontaliers	%	45,45	45,45	63,63	63,63
6	Nombre de technologies et innovations techniques produites	Nbre	3	10	5	27
7	Taux de réalisation de fiches techniques pour une application des innovations et techniques générées	%	100	100	100	100

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 5 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale	36 373 419	43 717 766	21 364 650	21 829 998
Appui au Monde Rural	24 832 682	33 024 830	44 677 783	49 172 730
Aménagement et Equipement Rural	43 452 719	60 508 966	58 408 878	64 483 662
Recherche et Formation	4 538 697	11 647 152	14 881 358	16 748 787
Appui au financement de l'Agriculture	5 000 000	5 000 000	0	0
Total :	114 197 517	153 898 714	139 332 669	152 235 177

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	5 728 878	5 738 878	6 435 155	6 887 528
Biens et services	3 111 665	3 232 729	3 348 098	3 613 898
Transferts et subventions	25 372 774	34 201 712	26 107 509	27 917 994
Investissement	79 984 200	110 725 395	103 441 907	113 815 757
Total :	114 197 517	153 898 714	139 332 669	152 235 177

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.034 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- i) la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- ii) la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- iii) la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur ;
- iv) le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.034 est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à :

- (i) la mise en oeuvre des politiques sectorielles ;
- (ii) la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières ;
- (iii) la gestion des services et des deniers publics ;
- (iv) la décentralisation et de déconcentration au sein du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Améliorer la coordination des politiques et stratégies du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2019	2020	2021	2022	
1.1 Taux d'exécution des activités du département	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100

1.2 Suivi de la mise en oeuvre du plan de communication du département.	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : compte rendu des conseils de Cabinet

Précision Méthodologique : (recommandations exécutées / recommandations formulées) x 100

1.3 Taux d'application des textes adoptés	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport annuel du SP/CEN-CSA

Précision Méthodologique : (Nombre de textes appliqués/Nombre de textes adoptés) X100

1.4 Taux d'exécution du plan de communication	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport plan de communication

Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100

Objectif 2: Améliorer le système de planification et de production de l'information statistique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2019	2020	2021	2022	
2.1 Taux de réalisation des activités de la C.P.S/SDR.	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : rapport de la revue sectorielle conjointe

Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100

Objectif 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Pourcentage des infrastructures du département transférées aux collectivités territoriales conformément aux compétences transférées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de CADA

Précision Méthodologique : (Nbre d'infrastructures transférées / Nbre d'infrastructures prévues) X 100

3.2 Taux de déconcentration des services du sous-secteur de l'Agriculture	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Précision Méthodologique : plan déconcentration

Formule : (Nbre de services déconcentrés / Nbre de services prévus) X 100

Objectif 4: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : compte administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/crédits notifiés) x100

4.2 Taux de réalisation des activités du plan de formation	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de formation

Précision Méthodologique : (formations réalisées/ formations prévues) X100

4.3 Taux de satisfaction du cadre organique	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport DRH/SDR

Précision Méthodologique : (Besoins satisfaits en personnel/Besoins exprimés) X100

Objectif 5: Renforcer le contrôle du fonctionnement et de l'action des services et organismes relevant du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
5.1 Taux d'exécution des missions de vérifications de gestion et de performance	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Inspection

Précision Méthodologique : (Nombre de missions effectuées/nombre de missions programmées) x100

5.2 Taux de mise en Oeuvre des recommandations issues des missions de suivi	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Inspection

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en Oeuvre / recommandations issues des missions de suivi) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 481 326	1 491 326	1 663 953	1 780 926
Biens et services	2 459 100	2 568 100	2 605 847	2 815 593
Transferts et subventions	20 922 993	25 922 993	15 415 601	15 483 341
Investissement	11 510 000	13 735 347	1 679 249	1 750 138
Total :	36 373 419	43 717 766	21 364 650	21 829 998

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Coordination et pilotage de la politique et stratégie agricole	31 650 961	38 548 808	16 384 689	16 451 868
Gestion financière et matérielle	2 935 964	3 439 964	2 908 085	3 166 652
Gestion des ressources humaines	476 743	476 743	531 832	569 843
Processus de décentralisation et de deconcentralisation	40 335	40 335	42 735	46 174
Contrôle, assistance à la gestion du sous-secteur de l'agriculture	128 824	128 824	141 738	154 001
Loi d'Orientation Agricole	152 665	152 665	161 776	174 798
Planification, programmation et suivi évaluation	987 927	930 427	1 193 795	1 266 662
Total :	36 373 419	43 717 766	21 364 650	21 829 998

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	121	121	128	135
CATEGORIE B1	39	39	43	47
CATEGORIE B2	65	29	33	37
CATEGORIE C	45	99	106	113
AUTRES	304	301	317	333
Total :	574	589	627	665

Action 01 Coordination et pilotage de la politique et stratégie agricole**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	462 999	472 999	520 081	556 642
Biens et services	217 962	337 962	230 965	249 553
Transferts et subventions	20 600 000	25 600 000	15 000 000	15 000 000
Investissement	10 370 000	12 137 847	633 643	645 673
Total	31 650 961	38 548 808	16 384 689	16 451 868

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Pilotage des activités du département	21 107 962
1.1.2 Prise en charge du personnel	472 999
1.1.4 Mise en oeuvre des recommandations du conseil de cabinet	6 390
1.1.7 Construction du siège de l'institut du Sahel	600 000
1.1.8 CPR et Equipements Agricoles	470 000
1.1.9 Transfert au Fonds National Agriculture	5 000 000
1.1.11 Appui à la Cellule de Planification et de la Statistique (CPS)	95 000
1.1.12 Financement inclusif des filières agricoles au Mali	10 792 847
1.2.1 Suivi de la mise en oeuvre du Plan de communication du département.	2 610
1.4.1 mise en oeuvre du plan de communication	1 000
Total	38 548 808

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	424 678	424 678	477 035	510 570
Biens et services	1 868 032	1 857 032	1 979 526	2 138 868
Transferts et subventions	310 754	310 754	399 854	465 028
Investissement	332 500	847 500	51 670	52 186
Total	2 935 964	3 439 964	2 908 085	3 166 652

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.2 Exécution du Budget du département	1 929 232
4.1.3 Prise en charge du personnel	424 678
4.1.4 Exécution des activités du plan de formation	47 500
4.1.5 Construction Equipement DFM/DRH -MA	800 000
4.1.7 Participation au fonctionnement (KR2)	3 610
4.1.8 Subvention aux org. Pub. (activités agricoles)	190 000
4.1.9 Dépenses diverses de transfert (ACODEP)	44 944
Total	3 439 964

Action 03 Gestion des ressources humaines

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	418 793	418 793	470 425	503 495
Biens et services	57 950	57 950	61 407	66 348
Total	476 743	476 743	531 832	569 843

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.2.2 Organisation du recrutement du personnel pour la campagne agricole.	23 750
4.2.3 Prise en charge du personnel.	418 793
4.3.1 Mission d'inventaire et d'évaluation des cadres organiques.	34 200
Total	476 743

Action 04 Processus de décentralisation et de deconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	40 335	40 335	42 735	46 174
Total	40 335	40 335	42 735	46 174

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Mise en oeuvre et suivi du plan de transfert de compétences du sous-secteur de l'Agriculture.	35 335
3.2.1 Mise en oeuvre et suivi du plan de déconcentration des services du sous-secteur de l'Agriculture.	5 000
Total	40 335

Action 05 Contrôle, assistance à la gestion du sous-secteur de l'agriculture

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	38 565	38 565	43 319	46 364
Biens et services	78 020	78 020	82 672	89 324
Transferts et subventions	12 239	12 239	15 747	18 313
Total	128 824	128 824	141 738	154 001

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 exécution du programme annuel de vérification de gestion et de performance	49 259
5.1.2 Prise en charge du personnel	38 565
5.2.1 suivi des recommandations suite aux missions de vérification de gestion et de performance	41 000
Total	128 824

Action 06 Loi d'Orientation Agricole

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	152 665	152 665	161 776	174 798
Total	152 665	152 665	161 776	174 798

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Diffusion des textes d'application de la Loi d'Orientation Agricole.	117 665
1.3.2 Organisation matérielle du CENA et du CSA.	35 000
Total	152 665

Action 07 Planification, programmation et suivi évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	136 291	136 291	153 093	163 855
Biens et services	44 136	44 136	46 766	50 528
Investissement	807 500	750 000	993 936	1 052 279
Total	987 927	930 427	1 193 795	1 266 662

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Planification des projets et programmes du département.	14 365
2.1.2 Organisation des missions de suivi évaluation des Projets et Programmes du département	29 771
2.1.3 Prise en charge du salaire du personnel	136 291
2.1.4 Projet Appui Mise en oeuvre Enquête Agricole de Conjoncture (EAC)	400 000
2.1.5 Recensement Général Agricole Elevage et Pêche.	350 000
Total	930 427

Le Programme : 2.087 Appui au Monde Rural

Responsable du Programme : le Directeur National de l'Agriculture

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme "Appui au Monde Rural" vise à :

- Assurer la promotion et la modernisation des filières agricoles ;

- concevoir et suivre la mise en oeuvre des actions de formation, de conseil, de vulgarisation et de communication à l'intention des producteurs agricoles ;
- Protéger les cultures et récoltes contre les nuisibles ;
- Élaborer et veiller à l'application de la réglementation relative au contrôle phytosanitaire et au conditionnement des produits agricoles ;
- Participer à la définition et à la mise en oeuvre de la politique de recherche agricole ;
- Participer à l'élaboration et au suivi des normes de qualité des produits et intrants agricoles ;
- Réaliser la collecte, le traitement, la centralisation et la diffusion de données dans le domaine agricole ;
- Faciliter l'accès des producteurs aux intrants agricoles.

Le budget programme 2019 est élaboré en tenant compte des orientations du Mali en matière de développement consignées dans les documents suivants :

- La déclaration de Politique Générale du Gouvernement;
- Le Programme d'Action Gouvernemental ;
- Le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) 2016-2018 ;
- La Loi d'Orientation Agricole (LOA) ;
- La Politique de Développement Agricole (PDA) ;
- Le Plan d'Action National sur la Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols au Mali.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme d'Appui au monde rural est bâti autour de (4) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des objectifs ci-dessous:

- Augmentation de la production et de la productivité agricoles en vue d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle;
- Amélioration des conditions de vie des populations rurales en contribuant à la réduction de la pauvreté;

Objectifs spécifiques

- Accroître la production et la productivité agricoles à travers l'intensification;
- Assurer une meilleure protection des cultures, des récoltes et des pâturages contre les nuisibles;
- Améliorer le contrôle de qualité et veiller à l'application correcte des normes sur les intrants agricoles, les produits et denrées alimentaires d'origine végétale;
- Promouvoir et diversifier les filières agricoles.

Objectif 1: Accroître la production et la productivité Agricoles à travers l'intensification

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux d'accroissement des productions céréalières	%	2	2	8	8

Moyen de Vérification : Rapports DNA et CPS/SDR

Précision Méthodologique : Production (n) - production (n-1) / production (n-1) x100

1.2 Rendement des principales cultures céréalières	Kg/ha	0	0	-	-
--	-------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports DNA et CPS/SDR

Précision Méthodologique : Rendement = Production (tonne) / Superficie (ha) X 1000

1.3 Riz	Kg/ha	959	959	3874	3913
---------	-------	-----	-----	------	------

1.4 Maïs	Kg/ha	732,5	732,5	2959	2989
----------	-------	-------	-------	------	------

1.5 Blé	Kg/ha	894,25	894,25	3613	3649
---------	-------	--------	--------	------	------

1.6 Sorgho	Kg/ha	240	240	969	979
------------	-------	-----	-----	-----	-----

1.7 Mil	Kg/ha	214,75	214,75	867	876
---------	-------	--------	--------	-----	-----

1.8 Fonio	Kg/ha	149,25	149,25	603	609
-----------	-------	--------	--------	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports DNA et CPS/SDR

Précision Méthodologique : Rendement = Production (tonne) / Superficie (ha) X 1000

Objectif 2: Assurer une meilleure protection des cultures, des récoltes et des pâturages contre les nuisibles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Pourcentage de superficies infestées traitées	%	90,83	90,83	90,83	90,83

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'OPV et CNLCP

Précision Méthodologique : Rapport superficies traitées sur superficies infestées X 100

Objectif 3: Améliorer le contrôle de qualité et veiller à l'application correcte des normes sur les intrants agricoles, les produits et denrées alimentaires d'origine végétale.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Pourcentage de postes d'inspection phytosanitaire opérationnels	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports DNA

Précision Méthodologique : Nombre de postes fonctionnels / le nombre total des postes X 100 (soit 21 postes)

3.2 Pourcentage de textes législatifs et réglementaires harmonisés	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Journal officiel

Précision Méthodologique : Nbre de textes harmonisés / nbre de textes à harmoniser conformément à ceux de la CEDEAO X100

3.3 pourcentage de produits saisis à l'importation et à l'exportation	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports DNA, cadre intégré, lettre de notification de rejets

Précision Méthodologique : Quantité de produits à saisir / quantité de produits contrôlés (à l'import et à l'export) X 100

3.4 pourcentage de produits exportés notifiés de rejet	%	100	100	100	1000
--	---	-----	-----	-----	------

Moyen de Vérification : Rapports DNA, cadre intégré, lettre de notification de rejets

Précision Méthodologique : Quantité de produits exportés notifiés non conforme sur quantité totale de produits exportés X 100

Objectif 4: Promouvoir et diversifier les filières Agricoles.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Nombre de filières organisées	Nbre	2	2	3	3

Moyen de Vérification : Rapport: DNA, APCAM

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.2 Nombre OP formées par filière	Nbre	20	20	20	20
-----------------------------------	------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport APCAM, DNA, Offices et Projets Programmes

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.3 Quantités de produits exportés	Tonnes	-	-	-	-
------------------------------------	--------	---	---	---	---

4.4 Céréales	Tonnes	3077	3077	13 540	14 894
--------------	--------	------	------	--------	--------

4.5 Oléagineux	Tonnes	3545	3545	15 600	17 160
----------------	--------	------	------	--------	--------

4.6 Fruits et légumes	Tonnes	7650	7650	33 660	37 026
-----------------------	--------	------	------	--------	--------

4.7 Coton et dérivées	Tonnes	19164	19164	84 319	92 751
-----------------------	--------	-------	-------	--------	--------

4.8 Produits de cueillette	Tonnes	5020	5020	22 088	24 297
----------------------------	--------	------	------	--------	--------

Moyen de Vérification : Rapport PCDA, Cadre intégré, DNA, CMDT

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	3 627 749	3 627 749	4 074 994	4 361 457
Biens et services	426 418	436 951	479 310	515 896
Transferts et subventions	1 448 729	1 466 362	1 864 099	2 167 927
Investissement	19 329 786	27 493 768	38 259 380	42 127 450
Total :	24 832 682	33 024 830	44 677 783	49 172 730

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Intensification de la production agricole	18 990 816	25 462 551	41 898 753	46 095 254
Protection des cultures	4 971 922	6 767 335	1 716 226	1 921 250
Diversification des filières agricoles	680 669	605 669	821 553	877 115
Organisation de la profession agricole	189 275	189 275	241 251	279 111
Total :	24 832 682	33 024 830	44 677 783	49 172 730

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	300	291	311	334
CATEGORIE B1	30	30	40	50
CATEGORIE B2	498	478	508	538
CATEGORIE C	532	483	515	548
AUTRES	258	239	260	281
Total :	1 618	1 521	1 634	1 751

Action 01 Intensification de la production agricole**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	3 348 748	3 348 748	3 761 602	4 026 036
Biens et services	376 054	386 587	425 949	458 243
Transferts et subventions	434 778	435 500	559 431	650 611
Investissement	14 831 236	21 291 716	37 151 771	40 960 364
Total	18 990 816	25 462 551	41 898 753	46 095 254

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Appui conseil aux producteurs.	71 697
1.1.3 Facilitation de l'accès aux intrants (semences, engrais, pesticides) et aux équipements	15 000
1.1.5 Formation des jeunes les Centres d'Apprentissage Agricole	40 679
1.1.6 Prise en charge du personnel	3 350 553
1.1.7 Prise en charge des activités des Directions Régionales, secteurs d'Agriculture et CAR	109 294
1.1.11 Projet de Développement de la Ferme Rizicole de SABE	180 000
1.1.12 Programme de Renforcement de la Résilience à la Sécurité Alimentaire	5 168 000
1.1.13 Programme 2 de Renforcement de la Résilience au Sahel (P2RS).	5 841 500
1.1.14 Projet de Développement Rural Intégré de Kita (Phase II)	3 750 000
1.1.15 Projet d'Amélioration de la productivité des petits exploitants en Afrique sud saharienne	1 414 000
1.1.17 Projet Appui Filière ANACARDE au Mali	3 000 000
1.1.18 Mise en valeur du système Faguibine	285 000
1.1.20 Mise en oeuvre du PTBA OMVF	285 000
1.1.22 Projet de Développement de la ferme Rizicole de SABE	190 000
1.1.23 Appui Budgétaire Suisse PAFA	1 360 000
1.1.25 Projet développement Rural KAARTA SEFETO	200 000
1.2.1 Suivi des Rendements des principales cultures céréalières	66 207
1.2.2 Suivi de la production agricole	24 411
3.1.1 Renforcement des capacités des agents de contrôle phytosanitaires et des postes de contrôle	15 200
3.3.1 contrôle qualité des produits saisis à l'Import export	20 000
3.3.2 prise en charge des activités connexes à l'application correcte des normes	23 110
3.4.1 Renforcement des capacités des agents de contrôle phytosanitaires et des postes de contrôle	10 000
3.4.2 Contrôle de qualité et normes des végétaux et produits végétaux, des intrants agricoles et des denrées alimentaires d'origine végétale	20 000
3.4.3 Relecture des textes législatifs et règlementaires conformément au contrôle phytosanitaire et intrants	6 000
3.4.4 Traduction en langues nationales et diffusion des textes harmonisés	3 000
3.4.5 suivi de l'application des textes législatifs et règlementaires conformément aux normes de contrôle dans l'espace CEDEAO	8 500
3.4.7 Appui au fonctionnement des Comités National de Semences d'Origine Végétale (CNSOV), Comité National	5 401
Total	25 462 551

Action 02 Protection des cultures

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	102 754	102 754	115 421	123 535
Biens et services	44 963	44 963	47 641	51 473
Transferts et subventions	800 655	817 566	1 030 223	1 198 144
Investissement	4 023 550	5 802 052	522 941	548 098
Total	4 971 922	6 767 335	1 716 226	1 921 250

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activé
1.1.24	Programme développement rural sécurité Alimentaire (MLI021)	5 397 552
2.1.1	Surveillance et lutte contre les nuisibles des cultures, des récoltes et des pâturages.	124 124
2.1.2	Prise en charge du personnel CNLCP	102 754
2.1.3	Prise en charge personnel OPV	332 151
2.1.4	Prise en charge personnel Office Moyen Bani (OMB)	49 885
2.1.5	Mise en oeuvre activités OMB	156 017
2.1.6	Réalisation d'Etudes & Recherches OMB	300 000
2.1.7	Prise en charge du fonctionnement de l'OPV	304 852
Total		6 767 335

Action 03 Diversification des filières agricoles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	162 259	162 259	182 259	195 070
Biens et services	5 401	5 401	5 720	6 180
Transferts et subventions	38 009	38 009	48 906	56 877
Investissement	475 000	400 000	584 668	618 988
Total	680 669	605 669	821 553	877 115

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activé
4.2.1	Prise en charge du personnel Service Semencier National (SSN)	54 263
4.2.2	Prise en charge contractuel & saisonnier	40 251
4.2.3	Prise en charge personnel (régions)	67 745
4.2.4	Fonctionnement Service Semencier National (SSN)	43 410
4.2.5	Programme Compétitivité Diversification Agricole (PCDA)	400 000
Total		605 669

Action 04 Organisation de la profession agricole

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	13 988	13 988	15 712	16 816
Transferts et subventions	175 287	175 287	225 539	262 295
Total	189 275	189 275	241 251	279 111

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Appui à la structuration des OP par filière	25 738
4.1.2 Prise en charge du personnel	13 988
4.3.1 Mise en place des infrastructures de transformation et de conditionnement des produits végétaux et denrées alimentaires d'origine végétale.	149 549
Total	189 275

Le Programme : 2.088 Aménagement et Equipement Rural

Responsable de Programme : le Directeur National du Génie Rural

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme a pour objectif l'élaboration des éléments de la Politique du Gouvernement en matière d'Aménagement et d'Equipement Rural ainsi que le suivi et la coordination de la mise en oeuvre de ladite Politique.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à l'Aménagement et l'Equipement Rural.

Objectif 1: Aménager progressivement les terres dans les zones recelant d'importantes potentialités hydro-agricoles (PI, PM, PIV, Bas-fonds, Pistes Agricoles...)

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 superficies aménagées	ha	-	-	-	-
1.2 Nouveaux	ha	6906	6906	17399	1091
1.3 Réhabilitées	ha	27624	27624	7670	3560
Moyen de Vérification : Rapport trimestriel du PGA, Rapport bilan du PGA					
Précision Méthodologique : Mesure de superficies réalisées et réhabilitées					
1.4 linéaires des pistes rurales réalisées		-	-	-	-
1.5 Nouveaux	km	43	43	108	140
1.6 Réhabilitations	km	120,5	120,5	80	73
Moyen de Vérification : Rapport trimestriel du PGA, Rapport bilan du PGA					
Précision Méthodologique : Mesure de longueur linéaire réalisée					

Objectif 2: Moderniser et augmenter le niveau d'équipements des producteurs

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Nombre d'exploitations agricoles équipées		-	-	-	-

2.2 Attelés	Nombre	7042	7042	23864	18780
-------------	--------	------	------	-------	-------

2.3 Motorisées	Nombre	133	133	53	12
----------------	--------	-----	-----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport trimestriel du PGA, Rapport bilan du PGA, rapport de mission et suivi supervision de la DNGR

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.4 Nombre de magasins mis à la disposition des producteurs	Nombre	31,75	32	98	51
---	--------	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport trimestriel du PGA, Rapport bilan du PGA, rapport de mission et suivi supervision de la DNGR

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	613 372	613 372	688 985	737 415
Biens et services	195 273	196 804	230 234	247 073
Transferts et subventions	2 954 160	2 865 865	3 801 200	4 420 784
Investissement	39 689 914	56 832 925	53 688 459	59 078 390
Total :	43 452 719	60 508 966	58 408 878	64 483 662

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Aménagement, réhabilitation et équipement des terres agricoles	43 452 719	60 508 966	58 408 878	64 483 662
Total :	43 452 719	60 508 966	58 408 878	64 483 662

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	209	208	227	246
CATEGORIE B1	32	31	44	57
CATEGORIE B2	217	197	215	233
CATEGORIE C	230	218	235	252
AUTRES	221	235	256	278
Total :	909	889	977	1 066

Action 01 Aménagement, réhabilitation et équipement des terres agricoles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	613 372	613 372	688 985	737 415
Biens et services	195 273	196 804	230 234	247 073
Transferts et subventions	2 954 160	2 865 865	3 801 200	4 420 784
Investissement	39 689 914	56 832 925	53 688 459	59 078 390
Total	43 452 719	60 508 966	58 408 878	64 483 662

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.2 Mission de suivi/supervision (terrain) des structures rattachés du budget programme	90 599
1.1.6 Prise en charge du personnel	613 372
1.1.9 Travaux d'aménagement de 250 ha de la plaine de Togobéré	500 000
1.1.18 PADER-S1	1 000 000
1.1.19 Mise en Oeuvre du contrat plan ETAT et ON Projets réalisés par le ministère (services centraux et services déconcentrés)	4 750 000
1.1.20 Mise en oeuvre du contrat plan ETAT et ORS (EXPLOITANTS)	380 000
1.1.21 Mise en oeuvre du contrat plan ADRS	350 000
1.1.22 Mise en oeuvre du contrat plan ETAT et ODRS	380 000
1.1.23 Mise en oeuvre du contrat plan ETAT et OHVN	380 000
1.1.24 Mise en oeuvre du contrat plan ETAT et ORM	400 000
1.1.25 Mise en oeuvre du contrat plan ETAT et OPIB	300 000
1.1.26 Prise en charge des activités de l'ATI	648 001
1.1.27 Prise en charge des activités de ODRS	506 492
1.1.28 Prise en charge des activités de OPIB	381 063
1.1.29 Prise en charge des activités de ADRS	636 999
1.1.30 Prise en charge des activités de OHVN	645 619
1.1.31 Prise en charge des activités de ORS	488 605
1.1.32 Prise en charge des activités de ORM	283 366
1.1.33 Prise en charge des activités des Directions Régionales et Services locaux du GR	167 590
1.1.34 Proj. Renf. Sécu. Aliment. DVPT Cult. IRRIG (PRESAN-DCI)	6 300 000
1.1.35 PROJ. RENF. SECU.ALIMENT. DVPT.CULT.(PRESAN-KL)	4 200 000
1.1.36 PROJET APPUI REG INITIATIVE IRRIGATION AU SAHEL POUR LE MALI (PARIIS)	3 250 000
1.1.37 Projet de Développement de l'Agriculture dans les Zones Arides du Mali (PDAZAM)	6 000 000
1.1.39 Projet Appui Irrigation de Proximité de IPRO-GAO et Ménaka	3 717 000
1.1.40 I PRODI/Programme Mali-Nord	3 430 833
1.1.44 PROJET N'DEBOUGOU PHASE IV	3 936 000
1.1.45 PROJET PRODUCTIVITE DE L'EAU A L'OFFICE DU NIGER (PRODEAU)	326 453
1.1.46 PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'OFFICE DU NIGER (PADON II)	4 591 699
1.1.47 Programme Développement Irrigation (PDI)	11 140 000
1.1.48 Projet de Développement Intégré Resilience Climatique Plaines Delta II (PDIR-PD)	597 546
1.1.49 Projet Aménagement Proximité Renforcement Resilience Comm. Chang. Clim	100 000
1.4.1 Suivi-Evaluation des projets et programmes	10 509
2.1.1 Com Gestion Suivi Prog Pil. Equip.Rural	7 220
Total	60 508 966

Le Programme : 2.089 Recherche et Formation

Responsable du Programme : le Directeur Général de l'IER

a) Présentation stratégique du programme

Le Programme porte sur le développement institutionnel et le renforcement des capacités des structures de recherche dont l'objectif global est de Contribuer à l'augmentation de la production et de la qualité des productions agricoles, animales, forestières, halieutiques par des recherches mieux adaptées aux besoins du monde rural pour l'amélioration des revenus et la sécurité alimentaire des populations.

Les principales missions du Programme se résument comme suit :

- assister les ministres chargés du secteur agricole dans l'élaboration et le contrôle de la mise en oeuvre de la politique nationale en matière de recherche Agricole ;
- procéder à la mise au point de technologies appropriées dans les domaines des cultures irriguées et pluviales, des productions animales, des productions forestières et halieutiques, des systèmes de production et gestion des ressources naturelles et du machinisme agricole pour l'accroissement de la production et de la productivité du monde rural ;
- diffuser à travers des fiches techniques : les technologies, les innovations techniques et les conseils transférables issus des travaux de recherche et d'étude.

a) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.089 est bâti autour de trois objectifs spécifiques constituant des actions. Il s'agit de :

- Améliorer durablement la productivité des chaînes de valeurs agricoles dans les exploitations Agricoles familiales et entreprises agricoles, la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement ;
- Renforcer les capacités des structures et du personnel de recherche dans l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi-évaluation des activités de recherche adaptées aux besoins des acteurs des chaînes de valeur des filières agricoles et péri-agricoles ;
- Renforcer les capacités des agents du conseil agricole, des OPA et des Collectivités Territoriales sur l'utilisation durable des technologies et innovations générées.

A ces objectifs, sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes.

Objectif 1: Améliorer durablement la productivité des chaînes de valeurs agricoles dans les exploitations agricoles familiales et entreprises agricoles, la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Nombre de technologies et innovations produites	Nombre	17	17	20	25

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IER

Précision Méthodologique : Dénombrement des technologies et innovations produites

Objectif 2: Renforcer les capacités des structures et du personnel de recherche dans l'élaboration, la mise en Oeuvre et le suivi-évaluation des activités de recherche adaptées aux besoins des chaînes de valeur des filières agricoles et péri-agricoles.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Pourcentage de rapports de recherche validés par la Commission Scientifique du CNRA	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IER

Précision Méthodologique : (nombre de propositions et de rapports de recherche validés (Dv) en N/nombre total de document soumis à validation (Ds) en N) x 100.

2.2 Pourcentage de propositions de recherche validés par la Commission Scientifique du CNRA	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IER

Précision Méthodologique : Rapport entre le nombre de propositions et de rapports de recherche validés (Dv) en une année et le nombre de document soumis à validation (Ds) la même année. Le calcul est effectué pour chaque type de document comme suit: (Dv / Ds) x 100.

2.3 Taux de réalisation des activités de recherche	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IER

Précision Méthodologique : Nombre d'activités réalisées (Ae)/Nombre total d'activités planifiées (Ae/Ap) x100.

2.4 Taux de satisfaction des besoins exprimés en infrastructures, matériels et équipements de recherche	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre total de marché exécuté (MARex) en N/ l'ensemble des marchés planifiés (MARpI) en N) x100

Objectif 3: Renforcer les capacités des agents du Conseil agricole, des OPA et des Collectivités Territoriales sur l'utilisation durable des technologies et innovations générées

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux d'exécution du nombre d'activités médiatiques programmées sur les technologies et innovations générées	%	23,75	23,75	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IER					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités médiatiques réalisées (AMr) / nombre total d'activités médiatiques planifiées (AMr/AMp)) x 100					
3.2 Nombre d'agents d'encadrement, de producteurs et autres acteurs de chaînes de valeur Agricole formés sur les technologies et innovations générées	Nombre	1750	1750	8000	10000
Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IER					
Précision Méthodologique : Dénombrement du nombre d'agents et d'acteurs de chaînes de valeur Agricole formés sur les technologies et innovations générées dans les différents domaines de recherche Agricole					
3.3 Taux de réalisation de fiches techniques et de guides pour une application des technologies et innovations générées	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IER					
Précision Méthodologique : (Nombre de fiches techniques réalisées en année N (FTn) / nombre de projets recherche clos en année N-1 (PRn-1))*100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	6 431	6 431	7 223	7 730
Biens et services	30 874	30 874	32 707	35 336
Transferts et subventions	46 892	3 946 492	5 026 609	5 845 942
Investissement	4 454 500	7 663 355	9 814 819	10 859 779
Total :	4 538 697	11 647 152	14 881 358	16 748 787

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Recherche et formation	4 538 697	11 647 152	14 881 358	16 748 787
Total :	4 538 697	11 647 152	14 881 358	16 748 787

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A		115	121	127
CATEGORIE B1		8	9	10
CATEGORIE B2	2	50	53	57
CATEGORIE C		59	62	65
AUTRES		86	90	95
Total :	2	318	335	354

Action 01 Recherche et formation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	6 431	6 431	7 223	7 730
Biens et services	30 874	30 874	32 707	35 336
Transferts et subventions	46 892	3 946 492	5 026 609	5 845 942
Investissement	4 454 500	7 663 355	9 814 819	10 859 779
Total	4 538 697	11 647 152	14 881 358	16 748 787

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Projet Appui Agro-indus. au Mali	5 026 000
2.1.1	Prise en charge du fonctionnement du CNRA.	61 550
2.2.1	Suivi Evaluation des activités de recherche	10 000
2.2.2	Formation et recyclage des agents	15 000
2.3.1	Prise en charge des activités de l'IER.	775 000
2.3.2	Prise en charge Personnel IER	3 208 100
2.3.3	PROJET ADAPT AGRICOLE ELEVAGE CHANGEMENT CLIMATIQUE	2 063 855
2.4.2	Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAPP) II	450 000
3.1.1	Appui Conseil aux producteurs et à l'encadrement technique	5 000
3.2.1	Prise en charge Personnel	6 431
3.2.2	Formation des Agents	13 569
3.3.1	Valorisation des résultats de recherche	12 647
Total		11 647 152

Le Programme : 3.006 Appui au financement de l'Agriculture

Responsable du Programme : le Directeur des Finances et du Matériel du Ministère de l'Agriculture

a) Présentation stratégique du programme

Le programme «Appui au Financement de l'Agriculture s'occupe du financement des activités agricoles et péri-agricoles.

b).Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 3.006 est bâti autour de l'objectif spécifique suivant : assurer efficacement le financement des activités du Fonds National d'Appui à l'Agriculture (FNAA).

A cet objectif, sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes.

Objectif 1: Assurer efficacement le financement des activités du Fonds National d'Appui à l'Agriculture (FNAA)					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
I.1 Taux de réalisation des activités du FNAA	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Activités réalisées / Activités programmées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Investissement	5 000 000	5 000 000	0	0
Total :	5 000 000	5 000 000	0	0

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Fonds National d'Appui à l'Agriculture	5 000 000	5 000 000	0	0
Total :	5 000 000	5 000 000	0	0

Action 01 Fonds National d'Appui à l'Agriculture**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Investissement	5 000 000	5 000 000	0	0
Total	5 000 000	5 000 000	0	0

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge des activités financées sur le Fonds National d'Appui à l'Agriculture	5 000 000
Total		5 000 000

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
1.034	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI CELLULE PLANIF. & STATISTIQUE	100 000	95 000	100 000	116 933	123 796
	APPUI A ENQUETE AGRICOLE DE CONJONCTURE (EAC)	400 000	427 500	400 000	526 202	557 090
	RECENSEMENT GENERAL AGRICOLE ELEVAGE & PECHE	350 000	380 000	350 000	467 734	495 189
	FINANCEMENT INCLUSIF DES FILIERES AGRICOLES AU MALI	150 000	0	150 000	0	0
	CONSTRUCTION SIEGE INSTITUT DU SAHEL	2 706 000	0	600 000	0	0
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT DFM/DRH MA	1 995 242	0	800 000	0	0
Total :		5 701 242	902 500	2 400 000	1 110 869	1 176 075

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.087	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROGR. COMPETIVITE DIVERSIFICATION AGRICOLE	400 000	475 000	400 000	584 668	618 988
	POJ. AMEL. PRODTVITE AGR. SS. EXPOIT. AFR. SUD SAHARIEN	80 000	76 000	80 000	93 546	99 037
	PROG. RENF. RESILIENCE SECURITE ALIMENTAIRE (PRIA)	250 000	237 500	250 000	292 333	309 491
	PROJET RENFORCEMENT RESILIENCE AU SAHEL (P2RS)	750 000	855 000	750 000	1 052 403	1 114 178
	PROJET DEVELOPPEMENT FERME RIZICOLE SABE	1 581 000	285 000	200 000	350 801	371 393
	PROJET DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE KITA (PDRIK) II	250 000	285 000	250 000	350 800	371 390
	PROJ. DVPT RURAL DU KAARTA / SEFETO	200 000	190 000	200 000	233 866	247 592
	OFFICE DU MOYEN BANI	300 000	332 500	300 000	409 266	433 287
	MISE EN VALEUR DU SYSTEME LAC FAGUIBINE	285 000	285 000	285 000	350 800	371 391
	PROGRAMME DEVELOP. RURAL SECURITE ALIMENTAIRE (MLI 0	1 800 000	0	300 000	0	0
Total :		5 896 000	3 021 000	3 015 000	3 718 483	3 936 747

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.088	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROGRAMME DEVELOPPEMENT IRRIGATION	2 500 000	2 565 000	2 500 000	3 157 211	3 342 538
	PROJ. RENFORC. SECU. ALIMENT. DVPT CULT. IRRIG. (PRESA-DC	300 000	190 000	300 000	233 866	247 592
	PROJ. RENF. SECU. ALIMENT. NUTRIT. REGION KKORO (PRESAN-	200 000	190 000	200 000	233 866	247 592
	PROJET APPUI REG. INITIATIVE IRRIGAT° AU SAHEL POUR LE M	250 000	190 000	250 000	233 866	247 592
	I/PRODI / PROGRAMME MALI NORD	250 000	142 500	250 000	175 398	185 692
	PROJET AMENAG. PROXIMITE RENFORC. RESILIENCE COMM. CH	100 000	0	100 000	0	0
	CONTRAT PLAN ETAT OFFICE NIGER EXPLOITANTS AGRICOLES	4 750 000	0	4 750 000	0	0
	CONTRAT-PLAN ETAT OHVN	380 000	380 000	380 000	467 735	495 191
	CONTRAT PLAN ETAT / ODRS	380 000	380 000	380 000	467 734	495 189
	CONTRAT PLAN ETAT OPIB EXPLOITANTS	300 000	427 500	300 000	526 202	557 090
	CONTRAT PLAN ETAT ADRS	350 000	332 500	350 000	409 268	433 292
	CONTRAT PLAN ETAT/OFFICE RIZ MOPTI (ORM)	400 000	380 000	400 000	467 734	495 189
	CONTRAT PLAN ETAT OFFICE RIZ SEGOU EXPLOITANTS	380 000	0	380 000	0	0
	TRAVAUX AMENAGEMENT 250 HA PLAINE TOGOBERE	2 800 000	0	480 000	0	0
Total :		13 340 000	5 177 500	11 020 000	6 372 880	6 746 957

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.089	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
PROGR. PRODUCTIVITE AGRICOLE AFRIQUE OUEST (WAP) II		450 000	237 500	450 000	292 333	309 491
PROJET ADAPT AGRICOLE ELEVAGE CHANGEMENT CLIMATIQUE		170 000	0	170 000	175 399	185 693
Total :		620 000	237 500	620 000	467 732	495 184

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère, de l'Élevage et de la Pêche prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines de l'Élevage et de la Pêche. A ce titre, il est compétent pour :

- l'accroissement de la production et de la productivité pastorale et aquacole en vue de la sécurité et de la souveraineté alimentaires ;
- la vulgarisation des techniques modernes de production animale ou aquacole ;
- l'appui à la structuration, à l'organisation et à la formation des organisations de producteurs ;
- la mise en place de mécanismes d'accompagnement des unités de production animales;
- l'organisation, la diversification et la modernisation des filières et des circuits de commercialisations des productions animales et aquacoles, en rapport avec le ministre chargé du commerce ;
- la contribution au développement et la sécurisation de l'emploi rural salarié ;
- la gestion des espaces pastoraux, en rapport notamment avec les ministres chargés des affaires foncières, de l'administration territoriale et de l'aménagement du territoire ;
- le développement de la recherche, de l'enseignement et de la formation dans les domaines de l'Élevage et de la Pêche.
- la prévention et la lutte contre les maladies animales.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

Le Ministère dans la mise en oeuvre de sa politique, rencontre des contraintes suivantes

- le problème foncier pour la réalisation des infrastructures dans les sous-secteurs de l'élevage et de la pêche ;
- la faible productivité des systèmes pastoraux traditionnels et halieutiques;
- l'insuffisance de moyens et de capacités pour faire face aux variations cycliques de la pluviométrie et aux effets du changement climatique ;
- le non-respect de la réglementation au niveau des sous-secteurs de l'élevage et de la pêche;
- le faible niveau d'organisation et d'équipements des professionnels des sous-secteurs de l'élevage et de la pêche;
- le coût élevé des intrants de l'élevage et de la pêche par rapport à la capacité financière des producteurs;
- la vétusté et l'insuffisance des infrastructures et équipements de transformation des produits et sous produits de l'élevage et de la pêche ;
- le faible niveau de pratique des cultures fourragères ;
- les difficultés dans la collecte des données statistiques sur le terrain ;
- le manque de données actualisées sur le cheptel et la pêche ;
- l'insuffisance du personnel d'encadrement;
- la persistance de certaines maladies animales ;
- l'insécurité dans certaines zones du pays.

I.2.2 Défis

- la mise en oeuvre de la politique foncière;
- l'accroissement de la contribution des sous-secteurs de l'Élevage et de la Pêche au PIB respectivement de 19 à 30% et de 4,2 à 10% sur une période de 10 ans (horizon 2027);
- la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations en mettant à leur disposition des protéines d'origine animale de qualité ;
- l'éradication de la peste des petits ruminants et la rage canine.

I.3 La politique sectorielle

La politique sectorielle du Ministère de l'Élevage et de la Pêche est structurée autour de trois (03) objectifs stratégiques :

- accroître la contribution des sous-secteurs de l'Élevage et de la Pêche au PIB respectivement de 19 à 30% et de 4,2 à 10% sur une période de 10 ans et améliorer les conditions de vie des producteurs ;
- assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations en mettant à leur disposition des protéines d'origine animale de qualité ;
- créer des emplois durables.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Taux d'augmentation des productions de viande dans les bassins de production	%	9	10	10	6,26
2	Part de la production poisson de pisciculture dans la production totale de poisson	%	2	5	5	3,6
3	Taux de couverture vaccinale contre la péripneumonie contagieuse bovine(PPCB)	%	81,60	80	80	60,16

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale	12 800 936	26 773 536	24 897 665	27 815 422
Développement des Productions et Industries Animales	5 722 299	6 962 327	6 370 281	6 773 059
Développement des Productions Halieutiques et Aquacoles	4 216 393	3 574 403	5 071 390	5 487 121
Protection Sanitaire et Santé Publique Vétérinaire	2 314 064	3 286 484	3 461 907	3 764 963
Total :	25 053 692	40 596 750	39 801 243	43 840 565

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	3 312 284	3 312 284	3 720 622	3 982 161
Biens et services	1 632 632	1 698 223	1 800 529	1 940 305
Transferts et subventions	3 705 713	4 379 890	5 631 450	6 549 366
Investissement	16 403 063	31 206 353	28 648 642	31 368 733
Total :	25 053 692	40 596 750	39 801 243	43 840 565

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.037 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Secrétaire Général du Département.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 1.037 s'occupe de :

- la coordination, l'évaluation le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la formation dans le domaine de l'élevage, la pêche et l'aquaculture ;
- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département ;
- le contrôle du fonctionnement et de l'action des services et organismes relevant du département.

b) Présentation détaillée des objectifs spécifiques et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.037 « Administration Générale » est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques qui sont assortis d'indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le pilotage de la politique de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux d'exécution des activités du département	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel du département					
Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100					

Objectif 2: Former dans le domaine de l'élevage, la pêche et l'aquaculture					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Nombre de diplômés des centres de formation en élevage	Nombre	54	54	66	70
Moyen de Vérification : Rapport de sessions de formation organisées					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
2.2 Nombre de diplômés des centres de formation en pêche et aquaculture	Nombre	35	35	35	35
Moyen de Vérification : Rapport de session de formation organisées					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 3: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Comptes administratifs					
Précision Méthodologique : (crédits liquidés / crédits notifiés) x 100					
3.2 Taux de mise en oeuvre du plan de formation du département	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport activités					
Précision Méthodologique : (nombre de sessions tenues / nombre de sessions prévues) x 100					

Objectif 4: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Taux de mise en oeuvre du plan de transfert des compétences des sous-secteurs élevage et pêche aux collectivités territoriales	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel CADD

Précision Méthodologique : (Activités réalisées / activités prévues) x 100

Objectif 5: Renforcer le contrôle et l'assistance à la gestion des sous-secteurs de l'élevage et de la pêche

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
5.1 Taux d'exécution des missions de vérification	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel IEP

Précision Méthodologique : (nombre de missions effectuées / nombre de missions programmées) x 100

5.2 Taux de réalisation des missions de suivi de la mise en oeuvre des recommandations	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport IEP

Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi des recommandations réalisées / nombre de missions de suivi des recommandations programmées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	152 048	152 048	170 793	182 798
Biens et services	822 112	883 112	871 141	941 243
Transferts et subventions	3 280 776	3 280 776	4 221 478	4 909 576
Investissement	8 546 000	22 457 600	19 634 253	21 781 805
Total :	12 800 936	26 773 536	24 897 665	27 815 422

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Coordination et pilotage de la politique de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture	11 751 743	25 663 343	23 715 335	26 509 361
Renforcement des Capacités dans le domaine de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture	327 129	327 129	395 367	445 800
Gestion financière et matérielle	620 864	681 864	679 736	744 408
Processus de décentralisation et de deconcentration	32 788	32 788	34 739	37 534
Contrôle, assistance à la gestion des sous secteurs de l'Elevage et de la Pêche	68 412	68 412	72 488	78 319
Total :	12 800 936	26 773 536	24 897 665	27 815 422

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	7	6	7	8
CATEGORIE B1	1			
CATEGORIE B2	2	3	5	7
CATEGORIE C	5	5	6	7
AUTRES	11	10	12	14
Total :	26	24	30	36

Action 01 Coordination et pilotage de la politique de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	45 000	45 000	50 548	54 101
Biens et services	160 743	160 743	170 334	184 043
Transferts et subventions	3 000 000	3 000 000	3 860 200	4 489 412
Investissement	8 546 000	22 457 600	19 634 253	21 781 805
Total	11 751 743	25 663 343	23 715 335	26 509 361

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du salaire du personnel	45 000
1.1.2 Pilotage des activités du département	95 743
1.1.3 Suivi de la mise en oeuvre du plan d'action du département	65 000
1.1.4 Projet de Développement Intégré des Ressources Animale Aquaculture du Mali (PDIRAAM)	6 307 600
1.1.5 Projet Régionale d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS)	3 150 000
1.1.6 Appui aux Producteurs	3 000 000
1.1.7 Projet d'Appui au Développement de l'Elevage au Mali (PADEL-M)	6 200 000
1.1.8 Projet Développement Durable Exploitation Pastorales Sahel Mali (PDDEPS-Mali)	6 800 000
Total	25 663 343

Action 02 Renforcement des Capacités dans le domaine de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	101 162	101 162	113 634	121 622
Biens et services	39 695	39 695	42 052	45 430
Transferts et subventions	186 272	186 272	239 681	278 748
Total	327 129	327 129	395 367	445 800

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du salaire du personnel	101 162
2.1.2 Formation/recyclage des agents et des producteurs dans les filières d'élevage	142 222
2.2.1 Formation/recyclage des agents et des producteurs dans les filières pêche et l'aquaculture	83 745
Total	327 129

Action 03 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	5 886	5 886	6 611	7 075
Biens et services	520 474	581 474	551 528	595 917
Transferts et subventions	94 504	94 504	121 597	141 416
Total	620 864	681 864	679 736	744 408

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge du salaire du personnel	5 886
3.1.2 Préparation du budget du département	23 000
3.1.3 Exécution et suivi du budget du département	485 456
3.1.4 Appui salons élevage	45 600
3.1.5 Appui aux organisations des journées	22 800
3.1.6 Appui aux organismes publics	16 604
3.1.7 Appui à la collecte des données sous-secteur pêche (enquête UEMOA)	9 500
3.2.1 Mise en oeuvre du plan de formation	73 018
Total	681 864

Action 04 Processus de décentralisation et de deconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	32 788	32 788	34 739	37 534
Total	32 788	32 788	34 739	37 534

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Mise en oeuvre du plan de transfert des compétences des sous-secteur élevage et pêche aux collectivités territoriales	32 788
Total	32 788

Action 05 Contrôle, assistance à la gestion des sous secteurs de l'Élevage et de la Pêche

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	68 412	68 412	72 488	78 319
Total	68 412	68 412	72 488	78 319

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Mise en oeuvre du programme annuel de contrôle des structures du département	48 412
5.2.1 Suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des missions de vérification	20 000
Total	68 412

Le Programme : 2.090 Développement des Productions et Industries Animales

Responsable du Programme : Le Directeur National des Productions et des Industries Animales

a).Présentation stratégique du programme :

Ce programme a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale dans les domaines des productions animales et de la valorisation des produits et sous-produits animaux et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre :

Il poursuit quatre (04) objectifs. Il s'agit de :

1. Promouvoir par des pratiques durables les filières de productions animales ;
2. Renforcer les capacités techniques et d'intervention des acteurs du sous-secteur de l'élevage ;
3. Améliorer l'alimentation du cheptel à travers un meilleur accès des animaux aux ressources pastorales.
4. Suivre la mise en oeuvre et évaluer les politiques et stratégies visant à promouvoir les productions et les industries animales.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.090 « Développement des Productions et des industries Animales » est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques qui sont assortis d'indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme.

Objectif 1: Promouvoir par des pratiques durables, les filières de productions animales.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux d'augmentation des productions de viande	%	18	18	18	18

Moyen de Vérification : Rapport annuel activités

Précision Méthodologique : $[\text{Quantité de l'année n} - (\text{Quantités n-1}) / (\text{Quantités de l'année n-1})] / (\text{Quantités de l'année n-1}) \times 100$

1.2 Taux d'augmentation des productions de lait	%	10	10	10	10
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel activités

Précision Méthodologique : $[\text{Quantité de l'année n} - (\text{Quantités n-1}) / (\text{Quantités de l'année n-1})] / (\text{Quantités de l'année n-1}) \times 100$

1.3 Taux d'accroissement du volume des exportations contrôlées de cuirs et peaux	%	18	18	40	40
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel activités

Précision Méthodologique : $[\text{volume des exportations contrôlées de l'année n} - (\text{volume des exportations contrôlées de l'année n-1}) / (\text{volume des exportations contrôlées de l'année n-1})] \times 100$

1.4 Taux d'augmentation des productions d'oeufs de consommation	%	10	10	10	10
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : $[\text{Production de l'année n} - (\text{Production de l'année n-1}) / (\text{Production de l'année n-1})] \times 100$

Objectif 2: Renforcer les capacités techniques et d'intervention des acteurs du sous-secteur de l'élevage

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Pourcentage des organisations et coopératives de producteurs et productrices ayant bénéficié l'appui leur permettant de mieux valoriser leurs productions	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel activités /

Précision Méthodologique : $(\text{Nombre OP ayant bénéficié d'appui} / \text{Nombre OP prévu}) \times 100$

2.2 Nombre de professionnels des filières de productions animales encadrées formés et équipés	Nombre	3000	3000	3500	3500
---	--------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport annuel activités DNPIA

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Améliorer l'alimentation du cheptel à travers un meilleur accès des animaux aux ressources pastorales.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Superficie de parcelles de cultures fourragères mises en place dans les zones de production	Ha	12500	12500	13000	13000

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : Mesure

Objectif 4: Suivre et évaluer la mise en oeuvre des politiques et stratégies visant promouvoir les productions et les industries animales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 Nombre des missions de supervisions	Nombre	4	4	4	4

Moyen de Vérification : Rapport de missions

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 062 472	1 062 472	1 193 450	1 277 343
Biens et services	259 629	261 159	296 982	319 293
Transferts et subventions	119 853	121 621	154 215	179 349
Investissement	4 280 345	5 517 075	4 725 634	4 997 074
Total :	5 722 299	6 962 327	6 370 281	6 773 059

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Promotion des filières de productions, des industries animales et renforcement des capacités techniques des intervenants	5 722 299	6 962 327	6 370 281	6 773 059
Total :	5 722 299	6 962 327	6 370 281	6 773 059

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	100	83	95	107
CATEGORIE B1	7	6	10	14
CATEGORIE B2	110	102	115	128
CATEGORIE C	133	133	144	155
AUTRES	70	70	82	94
Total :	420	394	446	498

Action 01 Promotion des filières de productions, des industries animales et renforcement des capacités techniques des intervenants

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 062 472	1 062 472	1 193 450	1 277 343
Biens et services	259 629	261 159	296 982	319 293
Transferts et subventions	119 853	121 621	154 215	179 349
Investissement	4 280 345	5 517 075	4 725 634	4 997 074
Total	5 722 299	6 962 327	6 370 281	6 773 059

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité	
1.1.1	Prise en charge du salaire du personnel et accessoires DNPIA/DRPIA/SLPIA	1 062 472
1.1.2	Intensification des activités d'embouche et organisation de ventes promotionnelles d'animaux à l'occasion de fêtes religieuses	50 000
1.1.3	Appui à l'amélioration de l'aviculture traditionnelle (dotation de 300 femmes et jeunes en unités Wassaché et intrants, construction de poulaillers améliorés)	300 000
1.1.4	Installation de 140 jeunes pour la production de poulets de chair	200 000
1.1.5	Mise en oeuvre du programme d'appui au développement de l'apiculture	15 000
1.1.6	Renforcement des capacités du Projet d'appui au Développement Elevage au Sahel Occidental	46 104
1.1.7	Projet de développement Intégré Zone ONDY/Madina Diassa	100 000
1.1.8	Projet Elevage Nord Est	32 573
1.1.9	Appui au Renforcement de l'Elevage et de l'Economie Pastorale dans la Région de Koulikoro	2 254 000
1.1.10	Renforcement des capacités du CCMD/BRE	28 500
1.2.1	Promotion de l'insémination artificielle pour la production du lait dans les bassins de production (Suivi des activités d'insémination chez les éleveurs)	15 000
1.2.2	Etude de Développement Valorisation Production laitière au Mali (PRODEVALAIT II)	250 000
1.2.3	Prise en charge du salaire du personnel CNIA	16 543
1.2.4	Renforcement des capacités du CNIA	60 320
1.2.5	Missions de sensibilisation et de supervision des activités d'insémination dans les bassins de production	10 000
1.2.6	Campagne d'intensification de l'insémination artificielle	250 000
1.2.7	Centre National Insémination Artificielle Animale (Projet BSI)	680 000
1.2.8	Transformation Sous-produits Abattage (Projet BSI)	250 000
1.3.1	Suivi de l'approvisionnement des marchés à bétail et de l'exportation des animaux et produits animaux (50 marchés, 50 Smartphones et accessoires)	4 000
1.3.3	Renforcement des capacités de la Cellule d'appui à la valorisation des sous-produits d'abattage	38 764
1.4.1	Installation de 100 jeunes pour la production d'oeufs de consommation	150 000
2.1.1	Formation de 540 producteurs et 60 encadreurs en aviculture (techniques de production d'oeufs, de chair et aviculture traditionnelle améliorée)	49 700
2.2.1	Formation de 2 500 producteurs dont 200 femmes sur divers thèmes	6 842
3.1.1	Diffusion des cultures fourragères	1 000 000
4.1.1	Mise en oeuvre du plan de Campagne Agricole	45 000
4.1.2	Appui aux établissements publics (SLPIA Kayes)	3 230
4.1.3	Travaux d'entretien et de rénovation des bâtiments administratifs	44 279
Total		6 962 327

Le Programme : 2.091 Développement des Productions Halieutiques et Aquacoles

Responsable du Programme : Le Directeur National de la Pêche.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.091 « Développement des productions halieutiques et aquacoles » a pour mission l'élaboration des éléments de la Politique Nationale en matière de Pêche et d'Aquaculture et d'assurer la coordination et le suivi de la mise en oeuvre de ladite politique.

A ce titre, le programme a été élaboré en tenant compte des politiques, stratégies et lois suivantes :

-Loi d'Orientation Agricole (LOA) a pour but de promouvoir une Agriculture durable, moderne et compétitive reposant prioritairement sur les exploitations familiales agricoles,

- Politique de Développement Agricole (PDA, 2013) fédère l'ensemble des Politiques et stratégies sous sectorielles.

-Politique Nationale de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (PNDPA, 2012).

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.091 « Développement des productions halieutiques et aquacoles » est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques qui sont assortis d'indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme.

Objectif 1: Développer et promouvoir les productions halieutiques et aquacoles					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Quantité de poissons produits	Tonne	120000	120000	112423	115765
Moyen de Vérification : Rapport annuel DNP et Rapport plan de campagne					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.2 Part de la production poisson de pisciculture dans la production totale de poisson	%	7	7	6,3	6,7
Moyen de Vérification : Rapport annuel DNP					
Précision Méthodologique : (Quantités production aquacole / quantité totale) x 100					
1.3 Quantités de poisson exportées	Tonne	7400	7400	7500	8000
Moyen de Vérification : Rapport annuel DNP et Rapport plan de campagne					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 2: Assurer le contrôle et la surveillance des pêcheries et veiller à l'application des textes législatifs et règlementaires relatifs à la pêche et à l'aquaculture dans le cadre de la gestion durable des ressources halieutiques et aquacoles.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Nombre de plan d'eau mis en défens	Nombre	730	730	750	800
Moyen de Vérification : Rapport annuel et Rapport plan de campagne					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
2.2 Nombre de permis de pêche délivrés	Nombre	5500	5500	6000	6500
Moyen de Vérification : Rapport annuel et Rapport plan de campagne					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
2.3 Taux de réalisation des missions de suivi contrôles et surveillance (SCS) des pêcheries et des exploitations piscicoles	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel DNP					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi contrôles et surveillance (SCS) des pêcheries et des exploitations piscicoles / Nombre de missions de suivi contrôles et surveillance (SCS) des pêcheries et des exploitations piscicoles) *100					
2.4 Taux de mise en oeuvre des recommandations des missions de suivi contrôles et surveillance (SCS)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel et Rapport plan de campagne					
Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre /nombre de recommandations formulées) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	707 421	707 421	794 631	850 487
Biens et services	213 203	214 733	250 150	268 525
Transferts et subventions	218 500	218 500	281 149	326 975
Investissement	3 077 269	2 433 749	3 745 460	4 041 134
Total :	4 216 393	3 574 403	5 071 390	5 487 121

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Promotion des filières de productions halieutiques et aquacoles et renforcement des capacités des intervenants	4 216 393	3 574 403	5 071 390	5 487 121
Total :	4 216 393	3 574 403	5 071 390	5 487 121

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	55	52	61	70
CATEGORIE B1	11	13	18	23
CATEGORIE B2	73	66	75	84
CATEGORIE C	127	127	136	145
AUTRES	69	63	72	81
Total :	335	321	362	403

Action 01 Promotion des filières de productions halieutiques et aquacoles et renforcement des capacités des intervenants**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	707 421	707 421	794 631	850 487
Biens et services	213 203	214 733	250 150	268 525
Transferts et subventions	218 500	218 500	281 149	326 975
Investissement	3 077 269	2 433 749	3 745 460	4 041 134
Total	4 216 393	3 574 403	5 071 390	5 487 121

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du salaire du personnel et accessoires	707 421
1.1.2 Mise en oeuvre des projets et programmes	75 146
1.1.3 Collecte, traitement et diffusion des informations et données statistiques du sous-secteur de la pêche et de l'aquaculture	20 000
1.1.4 Programme Quinquennal d'Aménagement Aquacoles (PQAA 2016-2020)	250 000
1.1.5 Approvisionnement en glace de conservation des producteurs (Agence Central Poisson de Bamako)	46 500
1.1.6 Appui à l'installation et à l'organisation des producteurs	10 000
1.1.7 Appui conseil pour le stockage et conservation du poisson frais	10 000
1.1.8 Renforcement des capacités de l'Office de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture dans le Delta Intérieur du Niger (ODPA-DIN) Construction marché moderne poisson et gestion du plan environnemental	152 000
1.1.9 Construction marché moderne poisson et gestion du plan environnemental Mise en oeuvre du plan de campagne agricole	300 000
1.1.10 Projet d'Appui au Filière Halieutique au Mali	1 046 000
1.1.11 Travaux et entretien des bâtiments DNP DRP	72 336
1.1.12 APPUI Office de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture dans le Delta Intérieur du Niger (ODPA-DIN)	150 000
1.2.1 Diffusion des techniques de pisciculture	10 000
1.2.2 Appui à l'amélioration de la pisciculture (Alevins)	665 000
1.3.1 Diffusion des techniques de conservation et de transformation du poisson	10 000
2.1.1 Mise en défens des plans d'eau	10 000
2.2.2 Diffusion des textes législatifs et réglementaires en matière de pêche et d'aquaculture	10 000
2.3.1 Mission de suivi contrôle et surveillance des pêcheries	20 000
2.4.1 Mise en oeuvre des recommandations des missions de suivi, contrôle et surveillance	10 000
Total	3 574 403

Le Programme : 2.092 Protection Sanitaire et Santé Publique Vétérinaire

Responsable du Programme : Le Directeur National des Services Vétérinaires.

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.092 « Protection Sanitaire et Santé Publique Vétérinaire» a pour mission l'élaboration des éléments de la politique nationale dans les domaines de la protection sanitaire et de la santé publique vétérinaire, le suivi et la coordination de la mise en oeuvre de ladite politique.

A ce titre, le programme a été élaboré en tenant compte des politiques, stratégies et lois suivantes :

-Loi d'Orientation Agricole (LOA) a pour but de promouvoir une Agriculture durable, moderne et compétitive reposant prioritairement sur les exploitations familiales agricoles,

-Politique de Développement Agricole (PDA, 2013) fédère l'ensemble des Politiques et stratégies sous sectorielles.

-Politique Nationale de Développement de l'Elevage (PNDE, 2004).

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.092 « Protection Sanitaire et Santé Publique Vétérinaire» est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques qui sont assortis d'indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme.

Objectif 1: Assurer la lutte contre les principales maladies animales y compris les zoonoses, les mouches tsé-tsé					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
I.1 Taux de couverture vaccinale contre la PPCB	%	80	80	80	80

Moyen de Vérification : Rapport bilan campagne de vaccination, Rapport annuel DNSV

Précision Méthodologique : Nombre de têtes vaccinées / Nombre de têtes à vacciner x 100

I.2 Taux de couverture vaccinale contre la peste des petits ruminants	%	30	30	30	30
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport bilan campagne de vaccination, Rapport annuel DNSV

Précision Méthodologique : Nombre de têtes vaccinées / Nombre de têtes à vacciner x 100

I.3 Taux de couverture vaccinale contre la maladie de Newcastle	%	50	50	60	70
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport bilan campagne de vaccination, Rapport annuel DNSV /

Précision Méthodologique : Nombre de têtes vaccinées / Nombre de têtes à vacciner x 100

I.4 Taux de réduction de la population de mouches tsé-tsé	%	95	95	95	95
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités, Rapport de suivi, Rapport d'activités de CCLMT

Précision Méthodologique : (Densité apparente de mouches avant lutte - Densité apparente de mouches après la lutte) / Densité apparente de mouches avant la lutte x 100

I.5 Taux de production de vaccins	%	100	100	100	100
-----------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Objectif 2: Assurer la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale et des aliments pour animaux					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Pourcentage d'établissements de production, transformation et de commercialisation inspectés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSV

Précision Méthodologique : Nombre d'établissements inspectés / Nombre d'établissements prévus x 100

Objectif 3: Assurer le suivi et l'évaluation des activités de protection sanitaire et santé publique vétérinaire

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 Taux de réalisation des missions de suivi et évaluation.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de missions de suivi-évaluation

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées / Nombre de missions programmées) x 100

3.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issue des missions de suivi-évaluation	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité de la DNSV

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandation mise en oeuvre / Nombre de recommandations formulées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 390 343	1 390 343	1 561 748	1 671 533
Biens et services	337 688	339 219	382 256	411 244
Transferts et subventions	86 584	758 993	974 608	1 133 466
Investissement	499 449	797 929	543 295	548 720
Total :	2 314 064	3 286 484	3 461 907	3 764 963

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Protection sanitaire et santé publique vétérinaire	2 254 840	2 354 851	2 522 503	2 672 439
Recherche animale et production de vaccins	59 224	931 633	939 404	1 092 524
Total :	2 314 064	3 286 484	3 461 907	3 764 963

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	97	134	148	162
CATEGORIE B1	11	18	25	32
CATEGORIE B2	151	164	177	190
CATEGORIE C	149	160	172	184
AUTRES	67	68	79	90
Total :	475	544	601	658

Action 01 Protection sanitaire et santé publique vétérinaire

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 390 343	1 390 343	1 561 748	1 671 533
Biens et services	337 688	339 219	382 256	411 244
Transferts et subventions	27 360	27 360	35 204	40 942
Investissement	499 449	597 929	543 295	548 720
Total	2 254 840	2 354 851	2 522 503	2 672 439

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du salaire du personnel	1 390 343
1.1.2 Organisation de la campagne de vaccination contre la PPCB	200 000
1.1.3 Travaux de rénovation et d'entretien des bâtiments administratifs	36 335
1.1.4 Mise en oeuvre des activités du programme de ONDY Madina Diassa	30 262
1.2.1 Organisation de la campagne de vaccination contre la PPR	150 000
1.2.2 Formation sensibilisation sur la vaccination contre la PPR	24 129
1.2.3 PROJET APPUI CONTROLE SURVEILLANCE EPIZOOTIES	100 000
1.3.1 Organisation de la campagne de vaccination contre la maladie de Newcastle	150 000
1.4.1 Appui à la Cellule de coordination de la lutte contre mouches TSE-TSE	27 360
1.5.6 Analyse des échantillons	20 000
2.1.1 Mise en oeuvre du programme de contrôle des produits et denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux à l'importation et à l'exportation	100 000
3.1.1 Organisation de missions de suivi évaluation des activités de protection sanitaire et de santé publique vétérinaire.	100 000
3.2.1 Mise en oeuvre des recommandations issues des missions de suivi évaluation	26 422
Total	2 354 851

Action 02 Recherche animale et production de vaccins

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	59 224	731 633	939 404	1 092 524
Investissement		200 000	0	0
Total	59 224	931 633	939 404	1 092 524

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.5.1 Mise en place des intrants de production de vaccins (LVG)	44 665
1.5.2 Prise en charge du salaire du personnel (LVG)	16 118
1.5.3 Mise en oeuvre Contrat plan Etat/LCV	200 000
1.5.4 Renforcement des capacités du LCV	159 464
1.5.5 Prise en charge du salaire du personnel LCV	511 386
Total	931 633

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
1.037	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET APPUI DVPT ELEVAGE AU MALI (PADEL-M)	200 000	0	200 000	0	0
	PROJET DEV. DURABLE EXPLOIT. PASTORALES SAHEL MALI (PD)	200 000	0	200 000	0	0
	PROG. DVPT INTEGRE RESS. ANIMALES. AQUACOLES AU MALI (C)	200 000	142 500	200 000	175 399	185 693
	PROG. REGIONAL APPUI PASTORALISME AU SAHEL(PRAPS)	150 000	142 500	150 000	175 398	185 692
	Total :	750 000	285 000	750 000	350 797	371 385

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.090	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROGR. DVPT. INTEGRE ZONE ONDY/MADINA DIASSA	100 000	95 000	100 000	116 932	123 795
	APPUI RENF. ELEVAGE ET ECO. PASTORALE REG. KKORO	50 000	142 500	50 000	175 400	185 695
	ETUDE DEV. VALORISATION PRODUCT. LAITIERE MALI (PRODE)	250 000	0	250 000	0	0
	TRANSFORMATION SOUS PRODUITS ABATTAGE	1 400 000	95 000	210 000	58 466	61 897
	CENTRE NATIONAL INSEMINATION ARTIFICIELLE ANIMALE	680 000	380 000	680 000	467 734	495 189
	Total :	2 480 000	712 500	1 290 000	818 532	866 576

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.091	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET APPUI MARCHÉ CENTRAL POISSON BAMAKO	300 000	332 500	300 000	409 267	433 290
	PROGRAMME QUINQUENAL AMENAGEMENTS AQUACOLES	250 000	332 500	250 000	409 267	433 290
	APPUI OFFICE DEV. PÉCHE & AQUACULTURE DELTA INTERIEUR	150 000	0	150 000	0	0
	Total :	700 000	665 000	700 000	818 534	866 580

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.092	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET APPUI CONTROLE SURVEILLANCE EPIZOOTIES	100 000	0	100 000	0	0
	CONTRAT PLAN ETAT LCV	200 000	0	200 000	0	0
	Total :	300 000	0	300 000	0	0

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Les missions du Commissariat à la Sécurité Alimentaire sont définies dans l'article 2 du décret N°0309/P-RM du 05 avril 2017 qui le rattache à la Présidence de la République.

A ce titre, il est chargé :

- de proposer les stratégies, préparer et mettre en oeuvre, en rapport avec les départements ministériels concernés, les mesures visant à assurer une pleine couverture des besoins alimentaires et nutritionnels du pays;
- d'analyser et établir la situation alimentaire et nutritionnelle prévisionnelle du pays compte tenu des résultats de l'évaluation de la campagne agricole et des variables liés aux marchés et aux prix ;
- de déterminer les zones à risque, les besoins à couvrir et les types de dépenses à apporter aux populations en situation d'insécurité alimentaire;
- de planifier, coordonner et de suivre les opérations d'assistance alimentaire et nutritionnelle mises en oeuvre par les différents acteurs;
- de soutenir les activités de relèvement des populations touchées par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle;
- de veiller à la constitution, à la reconstitution et à la bonne gestion des outils d'intervention (stocks et fonds) et des banques de céréales;
- de veiller à la préparation concertée du Plan de contingence et du Plan national de Réponses et suivre leur exécution;
- de réaliser une réflexion-action, en collaboration avec les structures publiques et privées concernées, sur les mesures d'organisation des marchés céréaliers et de modernisation des circuits de distribution des denrées alimentaires;
- d'assurer le suivi régulier de la situation alimentaire et nutritionnelle par la mise en place et la mise à jour d'une base de données et d'une cartographie y afférents et la diffusion d'informations sur les facteurs qui impactent la sécurité alimentaire (prix, production agricole, etc) ;
- de contribuer à la constitution et au suivi du stock sous régional de sécurité alimentaire logé au Mali;
- de veiller au bon fonctionnement des structures du Dispositif national de Sécurité alimentaire.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- la non déconcentration du Commissariat à la Sécurité Alimentaire dans les Régions, Cercles et Communes;
- la faible opérationnalisation des organes décentralisés de gestion du cadre institutionnel de gestion de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle;
- l'enclavement de certaines zones d'insécurité alimentaire chronique;
- l'insuffisance d'infrastructures de stockage et de marchés;
- la faible capacité des collectivités à jouer leur rôle dans la sécurité alimentaire;
- l'insuffisance de ressources pour la mise en oeuvre de la stratégie de communication;
- la capacité limitée du dispositif de suivi-évaluation des politiques et stratégies de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle;
- l'insuffisance des ressources financières du Commissariat à la Sécurité alimentaire alimentaire et Nutritionnelle.

I.2.2 Défis

- la couverture des besoins alimentaires et nutritionnels d'une population en forte croissance démographique;
- la mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle;
- le renforcement des capacités de résilience des communautés vulnérables;
- la dotation en ressources financières.

I.3 La politique sectorielle

Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire dispose d'une stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA) adoptée en 2002.

Elle a pour finalité de contribuer à la création des conditions d'une sécurité alimentaire durable et à la réduction structurelle de la pauvreté et des inégalités au Mali, en "assurant l'accès de tous les maliens, à tout moment, aux aliments nécessaires pour mener une vie saine et active et en renforçant les capacités de prévention et de gestion des crises conjonctuelles".

Cet objectif stratégique :

- s'appuie sur la définition couramment admise de la sécurité alimentaire et recouvre ainsi les quatre dimensions correspondant aux principaux déterminants de la sécurité alimentaire;
- requiert l'ensemble des mesures spécifiques destinées à atteindre les objectifs alimentaire tout en réduisant la malnutrition, en priorité chez les enfants et les femmes enceintes dans le cadre du plan général de développement du Mali. Ces mesures concernant la consommation alimentaire et la nutrition doivent être reliées aux efforts fournis en matière de production alimentaire. Elles doivent s'inscrire également dans la recherche de systèmes plus équitables de distribution des aliments et dans la mise en place d'une infrastructure de sécurité alimentaire.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Taux de mise en oeuvre des recommandations du CNSA	%	100	100	100	4,94
2	Proportion de populations sous pression	%	13	12,50	15,28	18,10
3	Niveau des stocks nationaux de céréales composés du Stock National de Sécurité (SNS) et du Stock d'Intervention de l'Etat (Banques de céréales) en tonnes	tonne	92724,42	34072,35	56038,4	73442,600
4	Taux de malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans	%	28	26	24	26,2
5	Taux d'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans	%	18	17	16	20,1

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Sécurité Alimentaire	7 752 828	10 797 726	3 506 107	3 722 628
Total :	7 752 828	10 797 726	3 506 107	3 722 628

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	221 798	221 798	249 142	266 656
Biens et services	145 942	6 230 943	176 407	189 067
Transferts et subventions	22 078	741 546	28 407	33 037
Investissement	7 363 010	3 603 439	3 052 151	3 233 868
Total :	7 752 828	10 797 726	3 506 107	3 722 628

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.093 Sécurité Alimentaire

Responsable du Programme 2.093 : le Commissaire à la Sécurité Alimentaire

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme s'occupe de :

- la coordination, le suivi-évaluation, le contrôle et l'animation des activités de sécurité alimentaire;
- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques de sécurité alimentaire.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme de sécurité alimentaire est bâti autour de (05) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la sécurité alimentaire.

Objectif 1: Assurer la bonne gouvernance du cadre institutionnel de la gestion de la Sécurité Alimentaire.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de réalisation des activités du CSA	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel du CSA et comptes rendu

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) x 100

Objectif 2: Assurer la gestion et la prévention des crises alimentaires					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Niveau de stock atteint par rapport aux 100 000 tonnes à l'horizon 2021	tonnes	60000	60000	100000	100000

Moyen de Vérification : Rapports, Compte rendu Contrat Plan Etat/OPAM

Précision Méthodologique : Stock initial+les achats de l'année+les entrées des dons

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	221 798	221 798	249 142	266 656
Biens et services	145 942	6 230 943	176 407	189 067
Transferts et subventions	22 078	741 546	28 407	33 037
Investissement	7 363 010	3 603 439	3 052 151	3 233 868
Total :	7 752 828	10 797 726	3 506 107	3 722 628

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Coordination de la politique de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle	7 752 828	10 797 726	3 506 107	3 722 628
Total :	7 752 828	10 797 726	3 506 107	3 722 628

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	13	12	14	16
CATEGORIE B1	2	1	2	3
CATEGORIE B2	7	6	8	10
CATEGORIE C	3	2	3	4
AUTRES	23	25	27	29
Total :	48	46	54	62

Action 01 Coordination de la politique de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	221 798	221 798	249 142	266 656
Biens et services	145 942	6 230 943	176 407	189 067
Transferts et subventions	22 078	741 546	28 407	33 037
Investissement	7 363 010	3 603 439	3 052 151	3 233 868
Total	7 752 828	10 797 726	3 506 107	3 722 628

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du salaire du personnel CSA	221 798
1.1.2 Approvisionnement en Biens et Services du CSA	1 555 901
1.1.3 Organisation des missions de suivi des projets de sécurité alimentaire	23 640
1.1.4 Organisation des sessions de formation	8 489
2.1.1 Reconstitution du Stock National de Sécurité Alimentaire	6 155 002
2.1.2 Lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle	1 213 000
2.1.3 Programme de soutien au dispositif national de sécurité alimentaire (PRESA Phase II)	790 428
2.1.4 Appui à l'observatoire du marché agricole (OMA)	269 468
2.1.5 Renforcement des capacités du CSA et de l'OPAM	560 000
Total	10 797 726

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de l'Artisanat et du Tourisme prépare et met en oeuvre la politique nationale dans le domaine de l'Artisanat et du Tourisme.

A ce titre, il est compétent pour:

- l'élaboration, la mise en oeuvre et le contrôle de l'application de la réglementation relative à l'Artisanat et au Tourisme;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des actions du secteur de l'Artisanat, notamment celle visant à renforcer les capacités des acteurs, à améliorer l'offre et la qualité des produits, à moderniser les outils de production et le système de commercialisation;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des actions de promotion en vue d'optimiser la contribution du secteur touristique au développement du pays;
- l'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique de diversification et de valorisation des sites et produits touristique.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- faible organisation des acteurs professionnels ;
- faible productivité et compétitivité des entreprises artisanales et touristiques;
- faible accès des entreprises artisanales aux crédits et aux marchés;
- insuffisance de données fiables sur les sous secteurs tourisme et artisanal ;
- environnement sécuritaire instable (menaces d'attaques terroristes sur les installations touristiques quasi permanentes);
- insuffisance des actions des valorisations du potentiel touristique;
- insuffisance de ressources humaines qualifiées dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie;
- faible dynamique de la consommation du tourisme domestique.

I.2.2 Défis

- renforcer le cadre législatif et réglementaire applicable aux activités touristiques et artisanales;
- améliorer la compétitivité des produits artisanaux;
- améliorer le système de financement des entreprises artisanales et l'accès aux marchés publics;
- Promouvoir le concept " produire et consommer malien"
- Développer les compétences dans le secteur du tourisme;
- Diversifier l'offre touristique du Mali et promouvoir le tourisme interne;
- Renforcer le système d'information statistique sur les secteurs de l'Artisanat et du Tourisme;
- Renforcer les dispositifs de sécurité autour des centres d'intérêts touristique.

I.3 La politique sectorielle

le secteur de l'Artisanat dispose d'une politique et d'une stratégie

Le document de Politique de Développement de l'Artisanat au Mali adopté en 2010, est structuré autour de cinq (05) objectifs stratégiques:

- améliorer l'environnement institutionnel et réglementaire du secteur;
- accroître la productivité des entreprises artisanales;
- promouvoir un système de financement adapté au secteur;
- assurer la promotion commerciale des produits artisanaux;
- développer un système d'information performant sur l'artisanat.

Secteur du Tourisme:

les nouvelles orientations politiques dans le domaine du tourisme au Mali vise principalement à consolider l'activité touristique. Pour ce faire, il s'agira entre autre de:

- développer une offre touristique compétitive et attractive;
- promouvoir la destination Mali et encourager le tourisme interne;

- renforcer les systèmes d'information touristique;
- améliorer le financement du secteur touristique;
- renforcer les compétences des acteurs intervenant dans le domaine du tourisme;
- développer le partenariat public-privé dans le domaine du tourisme.

La stratégie nationale pour le développement du Tourisme adoptée en juin 2010 dans le cadre du projet d'appui à la croissance, s'articule autour de huit principaux axes : à savoir (i) le développement de l'offre ; (ii) promotion de la destination ; (iii) tourisme d'affaires ; (iv) systèmes d'information touristiques ; (v) financement du secteur touristique ; (vi) organisation ; (vii) renforcement des compétences ; (viii) : partenariat public-privé.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Valeur des exportations des produits artisanaux	en mrds de FCFA	4,394	5,054	6,128	6,359
2	Taux d'évolution des valeurs des exportations des produits artisanaux	%	53,8	15	21,3	3,63
3	Recettes touristiques	en mrds de FCFA	61,133	57	33,840	21,287

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale	760 793	788 088	757 930	817 275
Promotion du Secteur de l'Artisanat	2 323 122	2 405 980	2 863 967	3 075 722
Promotion du Secteur du Tourisme	459 506	455 394	448 420	499 069
Total :	3 543 421	3 649 462	4 070 317	4 392 066

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	460 963	460 963	535 047	572 656
Biens et services	806 879	922 711	872 737	942 016
Transferts et subventions	472 917	577 906	559 808	651 051
Investissement	1 802 662	1 687 882	2 102 725	2 226 343
Total :	3 543 421	3 649 462	4 070 317	4 392 066

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.040 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Secrétaire Général

a)Présentation stratégique du programme :

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes:

- la coordination et pilotage des politiques des secteurs de l'artisanat et du tourisme;
- la gestion financière et matérielles ;
- le processus de décentralisation et de déconcentration;
- le contrôle assistance, appui conseil des services de l'Artisanat et du Tourisme;

en terme de perspective le département envisage:

- l'élaboration et l'adoption d'un manuel de procédure administrative, financière et comptable pour les équipements marchands (villages artisanaux et maisons des artisans),
- la formation des acteurs de la gestion;
- l'audit des trois (03) programmes du Ministère de l'Artisanat et du Tourisme.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme N°.1.040 est bâti autour de (4) objectifs spécifiques et six (06) indicateurs de performance.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi évaluation des politiques et stratégies du département.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 taux d'exécution des activités du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport annuel d'activité

Précision Méthodologique : (nbre d'activités réalisées/nbre d'activités prévues)*100

1.2 taux de mise en oeuvre du plan d'action du département	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (le nombre d'actions réalisées/nombre d'actions programmées)*100

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : compte administratif

Précision Méthodologique : [(crédit liquidé/crédit notifié)*100]

2.2 taux d'exécution du programme de formation		-	-	100	100
--	--	---	---	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport de formation

Précision Méthodologique : (nombre de formations réalisées/nombre de formations prévues)*100

Objectif 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 taux de mise en oeuvre du processus de décentralisation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport annuel d'activité C.A.D.D.

Précision Méthodologique : [(nbre d'étapes de processus réalisés /nbre d'activités programmées)*100]

Objectif 4: Assurer le controle, l'assistance, l'appui conseil au service de l'Artisanat et du Tourisme.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 taux de mise en oeuvre du programme annuel de controle des structures du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport de mission de controle

Précision Méthodologique : [(nbre de missions de controle réalisées/nbre de missions de controle prévues)*100]

4.2 taux de réalisation des missions de suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des missions de controle du Département	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport annuel de l'inspection

Précision Méthodologique : [(nbre de missions de suivi réalisées/ nbre de missions de suivi programmées)*100]

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	153 849	153 849	178 576	191 129
Biens et services	505 796	550 939	500 259	540 516
Transferts et subventions	51 148	33 300	17 112	19 901
Investissement	50 000	50 000	61 983	65 729
Total :	760 793	788 088	757 930	817 275

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Coordination et pilotage des politiques des secteurs de l'Artisanat et du Tourisme	223 113	263 113	251 191	271 832
Gestion financière et matérielle	460 933	433 228	423 665	455 687
Processus de décentralisation et de deconcentration	16 845	21 845	18 029	19 478
Contrôle assistance, appui conseil des services de l'Artisanat et du Tourisme	59 902	69 902	65 045	70 278
Total :	760 793	788 088	757 930	817 275

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	11	13	15	17
CATEGORIE B1	4	5	6	7
CATEGORIE B2		2	3	4
CATEGORIE C	3	2	4	6
AUTRES	13	16	18	20
Total :	31	38	46	54

Action 01 Coordination et pilotage des politiques des secteurs de l'Artisanat et du Tourisme**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	83 453	83 453	96 866	103 675
Biens et services	126 360	146 360	137 213	148 256
Transferts et subventions	13 300	33 300	17 112	19 901
Total	223 113	263 113	251 191	271 832

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Pilotage des activités du département	100 000
1.1.2 suivi de la mise en oeuvre du plan d'action du département.	79 660
1.1.3 prise en charge du salaire du personnel	83 453
Total	263 113

Action 02 Gestion financière et matérielle**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	70 396	70 396	81 710	87 454
Biens et services	302 689	312 832	279 972	302 504
Transferts et subventions	37 848			
Investissement	50 000	50 000	61 983	65 729
Total	460 933	433 228	423 665	455 687

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Préparation du budget du département.	10 000
2.1.2 Execution et suivi du budget du département	342 832
2.1.3 Prise en charge du personnel	70 396
2.2.1 Mise en oeuvre du programme de formations	10 000
Total	433 228

Action 03 Processus de décentralisation et de deconcentration**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	16 845	21 845	18 029	19 478
Total	16 845	21 845	18 029	19 478

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Mise en oeuvre du plan de transfert des competences au sein du département	21 845
Total	21 845

Action 04 Contrôle assistance, appui conseil des services de l'Artisanat et du Tourisme**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	59 902	69 902	65 045	70 278
Total	59 902	69 902	65 045	70 278

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
4.1.1	Mise en oeuvre du programme annuel du contrôle des structures du département	39 902
4.2.1	Suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des missions de contrôle des structures du département	30 000
Total		69 902

Le Programme : 2.050 Promotion du Secteur de l'Artisanat

Responsable du Programme : Le Directeur National de l'Artisanat

a).Présentation stratégique du programme et perspectives :

Ce programme vise à améliorer les performances des entreprises artisanales à travers le renforcement des capacités des acteurs et de leurs organisations, la modernisation des outils de production, l'amélioration de la qualité et l'écoulement des produits artisanaux.

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action « Développement et promotion du secteur de l'artisanat »

concernant les perspectives nous avons:

- création des textes de mis en oeuvre du code de l'UEMOA;
- poursuite de la relecture de la nomenclature des métiers selon le code de l'UEMOA;
- couverture des cercles en agents;
- mission de sensibilisation et d'information sur le code de l'UEMOA;
- mise en place des chambres de métier;
- mission de coordination et de contrôle des activités;
- atelier de renforcement de capacité des acteurs du secteur;
- poursuite de la construction des villages artisanaux, des maisons des artisans et les centres de ressources;
- participations aux salons, foires, festivals au niveau national et international;
- organisation des voyages d'études;
- activité de collecte et de diffusion d'informations sur le site;
- actualiser l'abonnement du site;
- redynamiser le site web du SIRA.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

La mise en oeuvre du programme N°2.050 « promotion du secteur de l'Artisanat » est bâtit autour de cinq (05) objectifs spécifiques et huit (08) indicateurs de performance qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la promotion du secteur de l'artisanat.

Objectif 1: Améliorer l'environnement institutionnel, réglementaire et organisationnel du secteur de l'Artisanat.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
I.1 Taux de couverture des cercles en services de l'artisanat	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : [(le nbre de cercles couverts/nbre de cercles programmé(3)*100]

I.2 Taux de mise en oeuvre des textes conformément au code communautaire de l'UEMOA	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DNA

Précision Méthodologique : [(le nbre de textes mis en oeuvre/ nbre de textes prévus(3)*100]

I.3 Taux de mise en oeuvre du programme d'activité des chambres de métiers	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité

Précision Méthodologique : [(nbre d'activités réalisées/ nbre d'activité programmées)*100]

I.4 Taux de réalisation des missions de sensibilisation et d'information sur le code communautaire artisanat de l'UEMOA	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : [(nbre de missions de sensibilisation et d'information réalisées/ nbre de missions prévues)*100]

Objectif 2: Accroître la productivité et la compétitivité des entreprises artisanales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 taux de mise en oeuvre du programme de renforcement des capacités des acteurs du secteur de l'artisanat	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapoport de formation

Précision Méthodologique : [(nbre de formations réalisées/ nbre de formations prévues)*100]

Objectif 3: Assurer la promotion commerciale des produits artisanaux

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 taux de participation / organisation de manifestation commerciale et promotionnelle de l'artisanat	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport de mission

Précision Méthodologique : [(nbre de participations/ organisations de manifestations/nbre de manifestations commerciales et promotionnelles programmées)*100]

Objectif 4: Développer un système d'information performant sur l'artisanat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 taux de réalisation des activités du système d'information régional sur l'artisanat(SIRA-ML)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport d'activité

Précision Méthodologique : [(nbre d'activités réalisées/ nbre d'activités prévues)*100]

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	288 626	288 626	335 014	358 563
Biens et services	120 409	122 819	157 407	169 518
Transferts et subventions	274 541	372 389	353 255	410 831
Investissement	1 639 546	1 622 146	2 018 291	2 136 810
Total :	2 323 122	2 405 980	2 863 967	3 075 722

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Developpement et Promotion du secteur de l'artisanat	2 323 122	2 405 980	2 863 967	3 075 722
Total :	2 323 122	2 405 980	2 863 967	3 075 722

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	25	25	29	33
CATEGORIE B1	1	1	2	3
CATEGORIE B2	10	9	11	13
CATEGORIE C	4	4	6	8
AUTRES	117	116	123	131
Total :	157	155	171	188

Action 01 Développement et Promotion du secteur de l'artisanat

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	288 626	288 626	335 014	358 563
Biens et services	120 409	122 819	157 407	169 518
Transferts et subventions	274 541	372 389	353 255	410 831
Investissement	1 639 546	1 622 146	2 018 291	2 136 810
Total	2 323 122	2 405 980	2 863 967	3 075 722

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Couverture des cercles en services locaux de l'Artisanat.	9 000
1.1.2 Elaboration de texte d'application du code communautaire artisanat de l'UEMOA	10 013
1.1.3 Mise en place des chambres de metier et des OPA	7 500
1.1.4 Réalisation du programme d'activité DRA Ségou	6 501
1.1.5 Réalisation du programme d'activité DRA Mopti	6 501
1.1.6 Réalisation du programme d'activité DRA Taoudéni	14 900
1.1.7 Réalisation du programme d'activité DRA Ménaka	10 500
1.1.8 Réalisation du programme d'activité SUB-REG Kidal	2 422
1.1.9 Réalisation du programme d'activité Service-locaux Tombouctou	3 634
1.1.10 Réalisation du programme d'activité SUB-REG Taoudéni	8 074
1.1.11 Réalisation du programme d'activité SUB-REG Ménaka	3 230
1.1.12 Réalisation du programme d'activité DRA Bamako	6 883
1.1.13 Réalisation du programme d'activité DRA Kayes	6 501
1.1.14 Réalisation du programme d'activité DRA Koulikoro	6 972
1.1.15 Réalisation du programme d'activité DRA Sikasso	7 445
1.1.16 Réalisation du programme d'activité DRA Tombouctou	8 201
1.1.17 Réalisation du programme d'activité DRA Gao	9 800
1.1.18 Réalisation du programme d'activité DRA Kidal	10 150
1.1.19 Extension / aménagement du siège de l'APCMM	200 000
1.1.20 Mise en oeuvre du programme de renforcement des capacités de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali	104 989
1.1.21 Prise en charge du personnel de Kayes	22 500
1.1.22 Prise en charge du personnel de Tombouctou	5 697
1.1.23 Prise en charge du personnel de Taoudenit	4 145
1.4.1 Organisation des sessions de formations, de voyage d'études	12 804
2.1.1 Mise en oeuvre du programme de renforcement des capacités des acteurs de l'Artisanat Textile	30 180
2.1.2 Application de la démarche qualité	73 006
2.1.3 Construction siège CDAT	700 000
3.1.1 Organisation d'une journée nationale de l'Artisanat	7 500
3.1.2 Organisation et / ou participation aux manifestation de promotion artisanales	79 800
3.1.3 Appui aux artisans	57 848
3.1.4 Construction villages artisanaux	700 000
4.1.1 Actualisation et diffusion des données statistiques sur les ventes et les exportations	13 000
4.1.2 Prise en charge du personnel	256 284
Total	2 405 980

Le Programme : 2.051 Promotion du Secteur du Tourisme

Responsable du Programme : Le Directeur National du Tourisme et de l'Hôtellerie

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme N°2.051 "promotion du secteur du tourisme" découle du Cadre stratégique pour la Rélançe Economique et le Développement Durable (CREDD).Il vise principale à la relance de l'activité touristique, a la consolidation des acquis à travers la mise en oeuvre d'initiatives de valorisation et de promotion d'offres touristiques attractives et compétitives.Pour l'atteinte des ces objectifs, il sera procédé entre autres:

- participation aux manifestations nationales et internationales;
- appui aux organisations de manifestation nationales;
- participation aux réunions statutaires dans le domaine du tourisme;
- poursuite des missions de prospection;
- formation des acteurs du tourisme;
- ventilation des nouveaux textes régissant les établissements du Tourisme;
- la relecture des professions d'organiseurs de voyages et de séjours et de guides de tourisme.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

la cadre de performance du programme N°2.051 « promotion du secteur du tourisme» s'articule autour de quatre (04) objectifs et de dix (10) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au développement et à la promotion du secteur du tourisme.

Objectif 1: Développer et diversifier une offre touristique compétitive et attractive					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 nombre de nouveaux sites touristiques répertoriés	nbre	50	50	20	20

Moyen de Vérification : répertoire des sites touristiques

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.2 nombre d'acteurs publics et privés formés	nbre	200	200	200	200
---	------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.3 taux d'exécution des missions d'inspection des entreprises touristiques	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport d'activités

Précision Méthodologique : [(nbre de missions d'inspection réalisées/nbre de missions programmées)*100]

1.4 taux d'exécution des missions de promotion touristique de la destination Mali	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport d'activités

Précision Méthodologique : [(nbre de participation aux manifestations nationales et internationales/ le nbre de manifestations ciblées)*100]

Objectif 2: Promouvoir la destination Mali					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 taux de participation aux manifestations nationales et internationales	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport d'activité de l'APTM.

Précision Méthodologique : [(nbre d'activités réalisées / nbre d'activités programmées)*100]

Objectif 3: Améliorer les dispositifs de collecte, de traitement et de diffusion des données et prévisions relatives à l'activité touristique					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
3.1 taux d'exécution des enquêtes	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport d'enquêtes

Précision Méthodologique : [(nbre d'enquêtes réalisées /nbre d'enquêtes prévues)*100]

3.2 taux d'évolution des indicateurs de base à renseigner	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport annuel sur le secteur du tourisme au Mali

Précision Méthodologique : [(nbre d'informations collectées et traitées de l'année N moins (-) le nbre d'informations collectées et traitées de l'année N -1/ nbre d'informations collectées et traitées de l'année N -1 *100]

Objectif 4: Améliorer l'environnement institutionnel, réglementaire et organisationnel du secteur du tourisme

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
4.1 nbre de texte législatifs et réglementaires élaborés	nbr	100	100	2	2

Moyen de Vérification : rapport d'activités

Précision Méthodologique : dénombrement

4.2 nbre de conférence thématiques organisées	nbr	10	10	2	2
---	-----	----	----	---	---

Moyen de Vérification : rapport d'activités DNTH

Précision Méthodologique : dénombrement

Objectif 5: Renforcer les capacités des acteurs intervenant dans le domaine du tourisme.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
5.1 taux de réalisation de voyages d'études	%	-	-	100	100

Moyen de Vérification : rapport d'activité DNTH

Précision Méthodologique : (nbre de voyage d'études effectués / nbre de voyage d'études prévus *100)

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	18 488	18 488	21 457	22 964
Biens et services	180 674	248 953	215 071	231 982
Transferts et subventions	147 228	172 217	189 441	220 319
Investissement	113 116	15 736	22 451	23 804
Total :	459 506	455 394	448 420	499 069

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Developpement et Promotion du tourisme	459 506	455 394	448 420	499 069
Total :	459 506	455 394	448 420	499 069

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	16	17	19	21
CATEGORIE B1	3	3	4	5
CATEGORIE B2	11	9	10	11
CATEGORIE C	1	1	2	3
AUTRES	15	12	13	14
Total :	46	42	48	54

Action 01 Développement et Promotion du tourisme

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	18 488	18 488	21 457	22 964
Biens et services	180 674	248 953	215 071	231 982
Transferts et subventions	147 228	172 217	189 441	220 319
Investissement	113 116	15 736	22 451	23 804
Total	459 506	455 394	448 420	499 069

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 prospection et développement de nouveaux sites d'attraction touristiques	11 000
1.1.2 renforcement des capacités des acteurs public-privés intervenant dans la chaîne de production, distribution, commercialisation des offres et services touristiques	10 416
1.1.3 Réalisation du programme d'activité de la DRTH-Bamako	4 655
1.1.4 Réalisation du programme d'activité de la DRTH-Kayes	6 972
1.1.5 Réalisation du programme d'activité de la DRTH-Sikasso	2 826
1.1.6 Réalisation du programme d'activité de la DRTH-Koulikoro	7 814
1.1.7 Réalisation du programme d'activité de la DRTH-Ségou	10 000
1.1.8 Réalisation du programme d'activité de la DRTH-Mopti	6 342
1.1.9 Réalisation du programme d'activité de la DRTH-Tombouctou	8 199
1.1.10 Réalisation du programme d'activité de la DRTH-Gao	8 504
1.1.11 Réalisation du programme d'activité de la DRTH-Kidal	8 758
1.1.12 Réalisation du programme d'activité de la DRTH-Taoudeni	15 769
1.1.13 Réalisation du programme d'activité de la DRTH-Ménaka	9 975
1.1.14 Réalisation du programme d'activité des services locaux Tombouctou	3 534
1.1.15 Réalisation du programme d'activité des Services locaux Gao	3 633
1.1.16 Réalisation du programme d'activité des Services locaux- Kidal	2 422
1.1.17 Réalisation du programme d'activité des Services Sub-régionaux Taoudéni	11 304
1.1.18 Réalisation du programme d'activité des Services sub-Régionaux Ménaka	3 230
1.1.20 Promotion touristique	64 857
1.1.21 Appui aux opérateurs du tourisme	6 360
1.1.22 Prise en charge du personnel de Kayes	13 500
1.1.23 Prise en charge du personnel de Taoudenit	4 988
2.1.1 élaboration et suivi des normes règlementaires applicables à l'activité et aux équipements touristiques	6 000
2.1.2 renforcement des outils de promotion touristique, la destination et participation aux conférences-salons et foires nationaux et internationaux de tourisme	8 000
2.1.4 Mise en oeuvre des activités de promotion	48 878
2.1.5 Personnel E.P.A	123 339
3.1.1 Renforcement des outils de promotion touristique la destination et participation aux conférences-salons et foires nationaux et internationaux de tourisme	4 295
3.2.1 Financement des actions de recherches et développement dans le secteur du tourisme (études prospectives, fora, voyages de benchmarking, séminaires etc...)	10 479
4.1.1 Réalisation des enquêtes quantitatives et qualitatives sur l'offre et la demande touristique au Mali	13 345
4.2.1 Renforcement des capacités opérationnelles des structures institutionnelles en charge du tourisme et de l'hôtellerie	9 000
5.1.1 organisation de rencontres périodiques avec le secteur privé du tourisme , et autres intervenants dans le domaine du tourisme au Mali;et formulation de projets partenariat public-privé dans le secteur du tourisme	7 000
Total	455 394

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.050	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION VILLAGES ARTISANAUX	700 000	665 000	700 000	818 536	866 584
	REHAB. EQUIPEM. CENTRE DVPT ARTISANAT TEXTILE	700 000	665 000	700 000	818 536	866 584
	EXTENSION /AMENAGEMENT SIEGE APCCM	200 000	285 000	200 000	350 801	371 393
Total :		1 600 000	1 615 000	1 600 000	1 987 873	2 104 561